

Institut national de la statistique  
et de la démographie (INSD)



# RÉSULTATS

**VOLUME 2 :**

## CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET DE LA POPULATION



Décembre 2022



Ministère de l'économie, des finances et de la prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique et de la démographie

BURKINA FASO  
Unité - Progrès - Justice



## VOLUME II : CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION



Réalisé avec l'appui de :



Décembre 2022



## AVANT-PROPOS

Le Recensement général de la population et de l'habitation est une opération d'envergure et d'importance nationales qui fournit des informations pour une meilleure prise en compte des questions de population dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. La réalisation en 2019 du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5<sup>e</sup> RGPH) répond aux besoins en informations statistiques actualisées.

À la différence des recensements précédents du Burkina Faso, l'utilisation des nouvelles technologies a constitué une innovation majeure pour le 5<sup>e</sup> RGPH qui a été réalisé dans des contextes sanitaire et sécuritaire difficiles. L'outil principal de collecte, le questionnaire ménage a été fortement enrichi par l'insertion de questions relatives à l'éducation, la possession de documents d'identification, la migration, aux décès des 12 derniers mois.

Les résultats du 5<sup>e</sup> RGPH ont été analysés par thématique. Pour ce faire, Seize (16) thèmes prioritaires qui prennent en compte des besoins des utilisateurs sont publiés en quatre volumes. Le Volume 1 couvre des domaines tels que l'évaluation de la qualité des données, l'état, la structure et la dynamique de la population. Le Volume 2 porte sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages et de la population. Les volumes 3 et 4 quant à eux portent respectivement sur la mesure et la cartographie de la pauvreté et les projections démographiques.

Le présent document concerne le Volume 2 et comprend les chapitres 8 à 14 correspondant aux thèmes suivants : (viii) Ménages et habitations (ix) Éducation : Scolarisation-Instruction-Alphabétisation ; (x) Caractéristiques économiques de la population ; (xi) Situation socio-économique des enfants et des jeunes ; (xii) Genre et situation sociodémographique ; (xiii) Situation socio-économique des personnes handicapées ; (xiv) Situation socio-économique des personnes âgées Les résultats du 5<sup>e</sup> RGPH sont également publiés à travers les documents suivants :

- Synthèse des résultats définitifs
- Volume des tableaux statistiques
- Plaquette des principaux indicateurs
- Fichier des localités
- Treize (13) monographies régionales
- Deux (2) monographies Communales pour les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso
- Atlas socio démographique

Les différents documents sont diffusés sur divers supports tels que : papier, site internet et sous différents formats (dépliant, brochure, électronique), en vue de satisfaire les besoins en informations d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les acteurs et partenaires dont les efforts conjugués ont abouti au succès du 5<sup>e</sup> RGPH et aux résultats qui font l'objet des différentes publications.

L'Institut national de la statistique et de la démographie reste ouvert à toute contribution susceptible d'améliorer l'exploitation des résultats du 5<sup>e</sup> RGPH.





# SOMMAIRE

CHEAPITRE 8 : MENAGES ET HABITATIONS .....	3
8.1- CONTEXTE DE L'ETUDE .....	11
8.2- CONCEPTS ET INDICATEURS.....	15
8.3- LIMITES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES CONCEPTS .....	21
8.4- EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES.....	23
8.5- VARIABLES NECESSAIRES POUR L'ETUDE .....	25
8.6- HABITATIONS.....	45
8.7- ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT.....	53
CHEAPITRE 9 : EDUCATION :SCOLARISATION-INSTRUCTION-ALPHABETISATION.....	69
9.1- CONTEXTE .....	77
9.2- CONSIDERATIONS CONCEPTUELLES ET METHODOLOGIQUES.....	81
9.3- ALPHABETISATION .....	89
9.4- NIVEAU D'INSTRUCTION .....	95
9.5- STATUT SCOLAIRE DES ENFANTS ET DES JEUNES EN AGE DE SCOLARISATION OBLIGATOIRE .....	103
9.6- NIVEAUX ET DISPARITES DE LA SCOLARISATION .....	107
CHEAPITRE 10 : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION .....	147
10.1- CONTEXTE .....	155
10.2- CONCEPTS ET ASPECTS METHODOLOGIQUES .....	159
10.3- SITUATION ECONOMIQUE GLOBALE DE LA POPULATION.....	167
10.4- VOLUME ET STRUCTURE DE LA MAIN-D'ŒUVRE.....	171
10.5- MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE .....	179
10.6- POPULATION AU CHOMAGE .....	191
10.7- TRAVAIL DES JEUNES (15 à 24 ans et 15 à 34 ans).....	199
10.8- POPULATION HORS MAIN-D'ŒUVRE (15 ans et plus).....	207
CHEAPITRE 11 : SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES ENFANTS ET DES JEUNES .....	215
11.1- CONTEXTE, CONCEPTS ET INDICATEURS .....	223
11.2- SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES ENFANTS .....	231
11.3- SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES JEUNES .....	253
CHEAPITRE 12 : GENRE ET SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE .....	275
12.1- CONCEPTS ET INDICATEURS.....	283
12.2- EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES.....	285
12.3- DONNEES GLOBALES SUR LES FEMMES.....	287
12.4- ALPHABETISATION, SCOLARISATION ET INSTRUCTION.....	295
12.5- FEMME ET ACTIVITES ECONOMIQUES .....	303
12.6- GENRE ET CHEFS DE MENAGE .....	311
12.7- GENRE ET HANDICAP .....	321
12.8- GENRE ET PERSONNES AGEES DE 60 ANS OU PLUS.....	325
CHEAPITRE 13 : SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES HANDICAPÉES.....	331
13.1- CONTEXTE .....	341
13.2- HANDICAP : APPROCHE, CONCEPTS, MESURE ET INDICATEURS .....	345
13.3- ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES.....	349
13.4- NIVEAUX ET TENDANCES DU HANDICAP AU BURKINA FASO EN 2019 .....	353
13.5- CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES PERSONNES HANDICAPÉES .....	361
13.6- LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MÉNAGES .....	379
13.7- PERSONNES HANDICAPÉES ET SYSTÈME D'IDENTIFICATION .....	385
CHEAPITRE 14 : SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES PERSONNES AGEES .....	393
14.1- CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES .....	401
14.2- SITUATION GLOBALE DE LA POPULATION DES PERSONNES AGEES .....	411
14.3- DYNAMIQUE DE LA POPULATION DES PERSONNES AGEES .....	419
14.4- CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES PERSONNES AGEES .....	423

<b>14.5-</b>	SITUATION ECONOMIQUE DES PERSONNES AGEES .....	431
<b>14.6-</b>	LES PERSONNES AGEES HANDICAPEES .....	435
<b>14.7-</b>	CONDITIONS D'HABITATION DES PERSONNES AGEES.....	439

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 8.1: Taux de non-réponses des variables utilisées dans l'analyse .....	23
Tableau 8.2: Répartition des ménages ordinaires et collectifs.....	26
Tableau 8.3: Répartition des ménages collectifs selon la région et le milieu de résidence .....	27
Tableau 8.4: Répartition des ménages selon la région et le milieu de résidence.....	28
Tableau 8.5: Indicateurs clés.....	29
Tableau 8.6: Répartition (%) des chefs de ménages selon leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles et le type de localité.....	31
Tableau 8.7: Répartition (%) des chefs de ménages selon leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles et le type de localité (suite) .....	32
Tableau 8.8: Répartition (%) des chefs de ménages selon leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles et le type de localité (suite) .....	33
Tableau 8.9: Taille moyenne des ménages selon la région et le milieu de résidence.....	34
Tableau 8.10: Composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence et le lien de parenté.....	35
Tableau 8.11: : Composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence et l'âge des membres ....	35
Tableau 8.12: Composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence le sexe et l'âge des membres.....	36
Tableau 8.13: Répartition (%) des ménages par région selon la composition .....	36
Tableau 8.14: Répartition (%) des ménages ordinaires selon le type, le milieu de résidence et l'année de recensement .....	37
Tableau 8.15: Répartition (%) des ménages selon leur typologie et la région.....	38
Tableau 8.16: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un bien d'équipement selon la région .....	42
Tableau 8.17: Proportion (%) des ménages possédant au moins un téléphone cellulaire .....	42
Tableau 8.18: Proportion (%) des ménages possédant au moins un des moyens de déplacement .....	43
Tableau 8.19: Proportion (%) de ménages ayant accès à internet selon le milieu de résidence (% de Oui) .	44
Tableau 8.20: Répartition (%) des habitations selon la zone et le type d'habitation .....	45
Tableau 8.21: Répartition (%) des habitations selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence .....	46
Tableau 8.22: Nombre moyen de personnes par pièce occupée selon le nombre de pièces occupés par le ménage et le milieu de résidence. ....	46
Tableau 8.23: Répartition (%) des habitations selon la région et le nombre de pièces occupées .....	47
Tableau 8.24: Nombre moyen de pièces occupées selon le statut d'occupation et le milieu de résidence ..	47
Tableau 8.25: Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation de l'habitation et le milieu de résidence. ....	48
Tableau 8.26: Répartition (%) des ménages selon le type d'habitation par statut d'occupation du logement .....	48
Tableau 8.27: Répartition (%) des ménages selon la région et le statut d'occupation de l'habitation .....	49
Tableau 8.28: Répartition (%) des ménages selon le type de matériau de construction du logement et le milieu de résidence.....	49
Tableau 8.29: Répartition (%) des habitations selon le niveau de vie, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence .....	51
Tableau 8.30: Répartition (%) des habitations selon le niveau de vie et la région de résidence.....	51
Tableau 8.31: Répartition (%) des ménages selon leur taille et le niveau de vie du ménage .....	52
Tableau 8.32: Répartition (%) des ménages selon le niveau de vie du ménage et le niveau d'instruction du chef de ménage .....	52
Tableau 8.33: Répartition (%) des ménages selon la source d'eau de boisson et le type de localité.....	53
Tableau 8.34: Répartition (%) des ménages selon la source d'eau de boisson et la région .....	54
Tableau 8.35: Répartition (%) des ménages selon la source d'eau de boisson et le sexe du CM .....	54
Tableau 8.36: Répartition (%) des ménages selon la source d'eau de boisson et l'âge du CM .....	55
Tableau 8.37: Répartition (%) des ménages selon le mode d'éclairage et le milieu de résidence .....	55
Tableau 8.38: Répartition (%) des ménages selon le mode d'éclairage et la région .....	56

Tableau 8.39: Répartition (%) des ménages selon le mode d'éclairage et le sexe.....	57
Tableau 8.40: Répartition (%) des ménages selon le mode d'éclairage et l'âge du CM .....	57
Tableau 8.41: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson et le milieu de résidence .....	58
Tableau 8.42: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson et la région .....	58
Tableau 8.43: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson et le sexe .....	59
Tableau 8.44: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson et l'âge du CM .....	59
Tableau 8.45: Répartition (%) de ménage selon le type d'aisance et le milieu de résidence .....	60
Tableau 8.46: Répartition (%) de ménage selon le type d'aisance et la région .....	60
Tableau 8.47: Répartition (%) de ménage selon le type d'aisance et le sexe du CM .....	61
Tableau 8.48: Répartition (%) de ménage selon le type d'aisance et l'âge du CM .....	61
Tableau 8.49: Répartition (%) de ménage selon le mode d'évacuation des ordures et le milieu de résidence .....	62
Tableau 8.50: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et la région .....	62
Tableau 8.51: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et le sexe .....	62
Tableau 8.52: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et l'âge du CM .....	63
Tableau 8.53: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence .....	63
Tableau 8.54: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et la région .....	64
Tableau 8.55: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le sexe du CM .....	64
Tableau 8.56: Répartition (%) des ménages selon le principal mode d'évacuation des eaux usées et l'âge du CM .....	64
Tableau 9.1: Non réponses des variables clés analysées sur la fréquentation scolaire, l'alphabétisation ou le niveau d'instruction .....	85
Tableau 9.2: Non réponses de certaines variables croisées dans les analyses avec les variables sur la fréquentation scolaire, l'alphabétisation ou le niveau d'instruction .....	85
Tableau 9.3: Effectifs des élèves/étudiants par cycle d'études/classe et sexe au recensement de 2019 et les statistiques scolaires de 2019/2020 .....	88
Tableau 9.4: Écarts absous et relatifs des effectifs d'élèves/étudiants par classe/cycle d'études et sexe selon le recensement de 2019 et les statistiques scolaires de 2019/2020 .....	88
Tableau 9.5: Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus par langue selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	89
Tableau 9.6: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par région selon le groupe de langue et le sexe .....	90
Tableau 9.7: Taux d'alphabétisation des jeunes et des personnes potentiellement actives par région selon le sexe (%) .....	91
Tableau 9.8: Taux d'alphabétisation par sexe et milieu de résidence de la population âgée de 15 ans et plus selon le niveau de vie du ménage (%) .....	92
Tableau 9.9: Indices de parité des taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage .....	93
Tableau 9.10: Répartition (%) selon le niveau d'instruction de la population résidente des groupes d'âge spécifiques par milieu de résidence et par sexe .....	96
Tableau 9.11: Taux d'instruction de la population des groupes d'âge spécifiques par région selon le sexe .....	97
Tableau 9.12: Taux d'instruction de la population des groupes d'âge spécifiques par région selon le sexe (suite et fin) .....	98
Tableau 9.13: Répartition par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon certaines caractéristiques socio-économiques .....	99
Tableau 9.14: Indices de parité des taux d'instruction par région de la population âgée de 6 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage .....	99
Tableau 9.15: Évolution du niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus entre 1996 et 2019 selon le sexe (%) .....	100

Tableau 9.16: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé obtenu selon le milieu de résidence et le sexe.....	101
Tableau 9.17: Répartition (%) de la population âgée de 6-16 ans par statut scolaire, selon le milieu de résidence et le sexe .....	103
Tableau 9.18: Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6-16 ans selon la région .....	104
Tableau 9.19: Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6-16 ans selon la région (suite et fin) .....	104
Tableau 9.20: Répartition (%) par niveau d'études atteint des enfants et des adolescents de 6-16 ans déscolarisés selon le milieu de résidence et le sexe .....	105
Tableau 9.21: Répartition (%) des enfants et des adolescents de 6-16 ans déscolarisés par région selon le niveau d'études atteint .....	105
Tableau 9.22: Répartition (%) de la population scolaire (3 ans ou plus) par niveau d'études selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	109
Tableau 9.23: Répartition (%) par niveau d'études de la population scolaire (3 ans ou plus) selon la région .....	111
Tableau 9.24: Répartition (%) des élèves/étudiants (3 ans ou plus) par niveau d'étude selon le type d'établissement fréquenté .....	112
Tableau 9.25: Répartition par statut scolaire de la population scolarisable au préscolaire (3-5 ans) selon le milieu de résidence et le sexe.....	113
Tableau 9.26: Taux brut (%) de préscolarisation par région selon le milieu de résidence et le sexe.....	114
Tableau 9.27: Taux brut (%) de préscolaire par région selon le niveau de vie du ménage .....	115
Tableau 9.28: Répartition par statut scolaire de la population scolarisable au primaire (6-11 ans) selon le milieu de résidence et le sexe.....	115
Tableau 9.29: Répartition par âge de la population scolarisable au primaire .....	116
Tableau 9.30: Répartition (%) de la population scolaire par classe selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	116
Tableau 9.31: Taux de précocité scolaire au primaire par classe selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%).....	118
Tableau 9.32: Taux de retards scolaires au primaire par classe, selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%).....	119
Tableau 9.33: Indices de parité des taux d'accès et d'achèvement au primaire par région selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage.....	122
Tableau 9.34: Répartition de la population scolarisable au post-primaire par âge selon le sexe.....	122
Tableau 9.35: Répartition par statut scolaire de la population scolarisable au post-primaire (12-15 ans) selon le milieu de résidence et le sexe.....	123
Tableau 9.36: Taux brut de scolarisation (%) au post-primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%).....	124
Tableau 9.37: Taux brut et taux net (ajusté) de scolarisation au post-primaire par région selon le niveau de vie du ménage (%).....	126
Tableau 9.38: Répartition de la population scolarisable au secondaire par âge et par sexe .....	127
Tableau 9.39: Répartition par statut scolaire de la population scolarisable au secondaire (16-18 ans) selon le milieu de résidence et le sexe .....	128
Tableau 9.40: Taux brut de scolarisation au secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%) .....	129
Tableau 9.41: Taux brut et taux net (ajusté) de scolarisation au secondaire par région selon le niveau de vie du ménage (%) .....	130
Tableau 9.42: Taux brut et taux net (ajusté) de scolarisation au secondaire par région selon le niveau de vie du ménage (%) (suite et fin) .....	131
Tableau 9.43: Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur selon le sexe.....	133
Tableau 9.44: Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur par sexe selon le niveau de vie du ménage .....	133
Tableau 9.45: Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 6-11 ans et 12-16 ans scolarisés selon le sexe du chef de ménage (%).....	137
Tableau 9.46: Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 6-11 ans et 12-16 ans .....	

scolarisés selon le niveau d'instruction du chef de ménage (%) .....	138
Tableau 9.47: Taux de fréquentation scolaire par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 6-16 ans scolarisés selon le statut de confiagé (%) .....	139
Tableau 9.48: Taux de fréquentation scolaire par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 6-16 ans scolarisés selon la survie des parents (%) .....	140
Tableau 9.49: Taux de fréquentation scolaire par sexe et milieu de résidence des enfants de 6-16 ans scolarisés selon le statut par rapport au handicap .....	141
Tableau 10.1 :Taux de non réponse des variables (%) .....	165
Tableau 10.2 : Répartition (%) de la population en âge de travailler par situation d'occupation selon la région.....	167
Tableau 10.3 : Répartition de la population résidente en âge de travailler par situation d'occupation selon le milieu de résidence .....	168
Tableau 10.4 : Répartition de la population résidente en âge de travailler par situation d'occupation selon le sexe .....	169
Tableau 10.5 : Répartition de la population de 15 ans ou plus par situation d'occupation selon le diplôme .....	169
Tableau 10.6 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par sexe selon la région .....	173
Tableau 10.7 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon le sexe .....	173
Tableau 10.8 : Répartition de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon la région .....	174
Tableau 10.9 : Répartition de la main-d'œuvre par situation d'occupation selon la région .....	176
Tableau 10.10 : Répartition de la main-d'œuvre par niveau d'instruction selon la région .....	177
Tableau 10.11 : Réparation de la main-d'œuvre par diplôme le plus élevé selon la région .....	178
Tableau 10.12 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe .....	181
Tableau 10.13 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par milieu de résidence et par sexe selon la région .....	181
Tableau 10.14 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par secteur d'activités selon la région .....	182
Tableau 10.15 : Répartition (%) de la population résidente occupée par branche d'activité selon la région .....	183
Tableau 10.16 : Répartition (%) de la population résidente occupée par branche d'activité selon la région (suite et fin) .....	184
Tableau 10.17 : Répartition (%) de la main-d'œuvre occupée par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence .....	185
Tableau 10.18 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par situation dans l'occupation principale selon la région, le milieu de résidence et le sexe .....	187
Tableau 10.19 : Répartition de la population résidente occupée par grands groupes d'occupation principale selon le sexe et le milieu de résidence .....	188
Tableau 10.20 : Répartition de la population occupée par grands groupes d'occupation principale selon le niveau d'instruction .....	188
Tableau 10.21 : Répartition (%) de la population résidente occupée par grands groupes d'occupation principale selon les régions .....	190
Tableau 10.22 : Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage selon certaines caractéristiques sociodémographiques .....	192
Tableau 10.23 : Répartition de la population au chômage par région selon le sexe .....	194
Tableau 10.24 : Répartition de la population au chômage par milieu de résidence et par sexe selon la région .....	195
Tableau 10.25 : Répartition de la population au chômage par niveau d'instruction selon la région .....	196
Tableau 10.26 : Répartitions de la population au chômage par diplôme selon la région .....	196
Tableau 10.27 : Répartition de la population au chômage par statut antérieur d'occupation selon la région .....	197
Tableau 10.28 : Répartition (en %) de la population de 15-24 ans par situation d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence .....	199
Tableau 10.29 : Répartition (en %) de la population de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe et le milieu de résidence .....	200

Tableau 10.30 : Répartition de la main-d'œuvre occupées de 15-24 ans par sexe selon la région .....	201
Tableau 10.31 : Répartition (%) de la main-d'œuvre occupées de 15-24 ans par milieu de résidence selon la région .....	201
Tableau 10.32 : Répartition main-d'œuvre occupée de 15-24 ans par niveau d'instruction selon la région	202
Tableau 10.33 : Répartition de la population de 15-34 ans par situation d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence .....	203
Tableau 10.34 : Répartition des jeunes de 15-34 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe et par milieu de résidence .....	203
Tableau 10.35 : Répartition des jeunes de 15-34 ans occupées par sexe selon la région .....	205
Tableau 10.36 : Répartition de la main-d'œuvre de 15-34 ans occupée par milieu de résidence selon la région .....	205
Tableau 10.37 : Répartition de la main-d'œuvre occupée de 15-34 ans par niveau d'instruction selon la région .....	206
Tableau 10.38 : Répartition de la population résidente hors de la main-d'œuvre par groupe d'âge selon le sexe .....	208
Tableau 10.39 : Répartition de la population hors de la main-d'œuvre par niveau d'instruction selon le sexe .....	209
Tableau 10.40 : Répartition de la population hors de la main-d'œuvre par niveau d'instruction selon la région .....	210
Tableau 10.41 : Répartition de la population hors de la main-d'œuvre selon le statut antérieur d'occupation .....	210
<b>Tableau 11.1: Récapitulatif des taux de non-réponse (%) des principales variables de la thématique .....</b>	<b>228</b>
Tableau 11.2: Structure par âge des enfants et rapport de masculinité .....	231
Tableau 11.3: Effectifs et structure par âge des enfants par sexe, milieu de résidence et région .....	231
Tableau 11.4: Proportion d'enfants âgés de 0-17 ans selon la possession d'acte de naissance par sexe, milieu de résidence et région .....	233
Tableau 11.5: Répartition (%) des enfants âgés de 0-17 ans selon la possession de certains documents civiques.....	234
Tableau 11.6: Répartition des enfants âgés de 0-17 ans selon la survie des parents (enfants orphelins ou non) par groupe d'âge, milieu de résidence et région .....	235
Tableau 11.7: Répartition (%) des enfants âgés de 0-17 ans par groupe d'âge selon le type de ménage et le milieu de résidence.....	236
Tableau 11.8: Répartition (%) des enfants âgés de 0-17 ans par groupe d'âge selon la situation matrimoniale du chef de ménage.....	236
Tableau 11.9: Répartition des enfants âgés de 0-17 ans par groupe d'âge et selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage.....	237
Tableau 11.10: Répartition des enfants âgés de 0-17 ans chef de ménage par groupe d'âge, milieu de résidence et région selon le sexe .....	238
Tableau 11.11: Répartition des enfants handicapés âgés de 2 à 17 ans par milieu de résidence, groupe d'âge et région selon le sexe.....	239
Tableau 11.12: Répartition des enfants handicapés par niveau d'instruction selon le milieu de résidence	240
Tableau 11.13: Répartition des enfants travailleurs âgés de 5-17 ans par groupe d'âge selon l'exercice d'une activité économique et le milieu de résidence .....	241
Tableau 11.14: Répartition des enfants travailleurs âgés de 5-17 ans par milieu de résidence, groupe d'âge, région selon le sexe .....	242
Tableau 11.15: Répartition des enfants travailleurs âgés de 5-17 ans par le lien de parenté avec le chef de ménage selon le statut d'occupation des enfants .....	243
Tableau 11.16: Répartition (%) des enfants du cycle primaire ayant accusé un retard scolaire par sexe, milieu de résidence, région selon la classe du cycle primaire .....	244
Tableau 11.17: Répartition (%) par niveau d'études atteint des enfants et des adolescents de 6-16 ans déscolarisés selon le milieu de résidence et le sexe .....	244
Tableau 11.18: Niveau d'instruction des enfants de 6 à 16 ans déscolarisés selon le sexe et le cycle de l'enseignement .....	245
Tableau 11.19: Répartition des enfants de 12-17 ans par âge selon l'état matrimonial .....	245

Tableau 11.20: Répartition des enfants âgés de 12- 17 ans selon le type d'union par sexe, milieu de résidence, niveau d'instruction et niveau de vie du ménage d'appartenance .....	246
Tableau 11.21: Répartition des enfants âgés de 12- 17 ans par région selon le statut matrimonial .....	247
Tableau 11.22: Répartition de la population infantile par région de résidence selon le sexe.....	248
Tableau 11.23: Répartition du quotient de mortalité infantile par sexe, selon le milieu de résidence.....	248
Tableau 11.24: Quotients de mortalité juvénile par milieu de résidence selon le sexe (en %) .....	250
Tableau 11.25: Quotients de mortalité juvénile par la région de résidence selon le sexe (en %).....	250
Tableau 11.26: Quotients de mortalité infanto-juvénile par sexe selon le milieu de résidence (en %).....	251
Tableau 11.27: Quotients de mortalité infanto-juvénile par région de résidence et selon le sexe .....	251
Tableau 11.28: Répartition de la population vaccinale âgée de moins de 5 ans par milieu de résidence et région selon le sexe.....	252
Tableau 11.29: Répartition de la population des jeunes âgés de 15-35 ans selon le groupe d'âges et le sexe .....	253
Tableau 11.30: Répartition (%) des jeunes âgés de 15-35 ans selon le niveau d'instruction par sexe et milieu de résidence.....	254
Tableau 11.31: Répartition (%) des jeunes âgés de 15-35 ans selon le groupe d'âge, le sexe et le statut d'activité .....	256
Tableau 11.32: Répartition des jeunes âgés de 15-35 ans hors main d'œuvre par sexe, selon le milieu de résidence, la région, le groupe d'âge et le niveau d'instruction .....	257
Tableau 11.33: Répartition (en %) des jeunes 15-35 ans par niveau d'instruction selon la situation dans l'occupation principale .....	258
Tableau 11.34: Répartition (en %) des jeunes 15-35 ans par grands groupes d'occupation selon le niveau d'instruction .....	259
Tableau 11.35: Taux de chômage (%) des jeunes 15-35 ans selon le sexe et le milieu de résidence .....	259
Tableau 11.36: Répartition des jeunes chômeurs selon le sexe et la région de résidence .....	261
Tableau 11.37: Taux de chômage des jeunes handicapés âgées de 15- 35 ans par groupes d'âges, niveau d'instruction, milieu de résidence, région selon le sexe .....	262
Tableau 11.38: Proportion (%) des Jeunes âgées de 15- 35 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation selon le milieu de résidence et la région .....	264
Tableau 11.39: Etat matrimonial des jeunes âgées de 15-35 ans par groupe d'âge selon l'état matrimonial .....	264
Tableau 11.40: Répartition des jeunes âgées de 15-35 ans par sexe, milieu de résidence, niveau d'instruction, niveau de vie du ménage d'appartenance selon l'état matrimonial .....	265
Tableau 11.41: Répartition (%) des jeunes âgées de 15-35 ans par région de résidence selon l'état matrimonial .....	266
Tableau 11.42: Répartition de la jeunesse féminine urbaine âgées de 15-35 ans par groupe d'âge selon l'état matrimonial .....	266
Tableau 11.43: Répartition de la jeunesse féminine rurale âgées de 15-35 ans par groupe d'âges selon l'état matrimonial .....	267
Tableau 11.44: Parité moyenne et nombre moyen d'enfants encore en vie par groupe d'âge des femmes âgées de 15-35 ans selon le milieu de résidence .....	268
Tableau 11.45: Répartition des jeunes filles mères âgées de 15-35 ans par groupe d'âge selon la descendance (le nombre de naissance vivante) .....	268
Tableau 11.49: Répartition des jeunes âgées de 15-35 ans vivant avec un handicap par groupe d'âge, milieu de résidence, région selon le sexe .....	269
Tableau 11.47: Répartition des jeunes âgées de 15-35 ans selon le statut migratoire par sexe, groupe d'âge, milieu et région de résidence .....	270
Tableau 11.48: Répartition des migrants internes âgées de 15-35 ans selon le secteur d'activité et par milieu de résidence .....	270
Tableau 12.1: Répartition de la population résidente par sexe en 2019 .....	285
Tableau 12.2: Répartition de la population par sexe selon le milieu de résidence, la région, le poids démographique .....	287
Tableau 12.3: Répartition de la population par sexe selon le groupe d'âge, le poids démographique des femmes et le rapport de féminité au Burkina Faso .....	288

Tableau 12.4: Effectifs, poids démographique et rapport de féminité au Burkina Faso entre 2006 et 2019	289
Tableau 12.5: Evolution dans le temps et la représentativité des femmes dans chaque groupe religieux entre 2006 et 2019.....	290
Tableau 12.6: Répartition de la population par sexe selon la nationalité, le poids démographique des femmes et le rapport de féminité au Burkina Faso .....	291
Tableau 12.7: Effectifs, poids démographiques et des rapports de féminité de la population selon la nationalité de 2006 à 2019 .....	291
Tableau 12.8: Répartition de la population selon le statut matrimonial, le poids démographique des femmes et le rapport de féminité .....	292
Tableau 12.9: Evolution de la population selon le statut matrimonial, le sexe et rapport de féminité.....	293
Tableau 12.10: Proportion des enfants âgés de 12-17 ans selon le sexe et le statut matrimonial .....	293
Tableau 12.11: Répartition (%) de la population scolaire (3 ans ou plus) par niveau d'études selon le milieu de résidence et le sexe .....	295
Tableau 12.12: Taux brut et taux net de la scolarisation et leur indice selon le niveau de l'enseignement	296
Tableau 12.13: Répartition de la population des jeunes de 15-24 ans selon la fréquentation scolaire actuelle .....	296
Tableau 12.14: Répartition des jeunes de 15-24 ans selon le niveau d'instruction atteint .....	296
Tableau 12.15: Pourcentage d'enfants de 6-11ans en âge de fréquenter le primaire par statut de scolarisation selon le milieu de résidence et le sexe.....	297
Tableau 12.16: Pourcentage d'enfants de 12-15 ans en âge de fréquenter le post primaire par statut de fréquentation selon le milieu de résidence et le sexe.....	297
Tableau 12.17: Pourcentage d'enfants de 12-18 ans en âge de fréquenter le secondaire par statut de fréquentation selon le milieu de résidence et le sexe.....	298
Tableau 12.18: Pourcentage (%) des jeunes de 15-24 ans déscolarisé ou n'ayant jamais fréquenté et ni dans l'emploi par milieu de résidence selon le sexe .....	298
Tableau 12.19: Répartition (%) des jeunes de 15 à 24 ans par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et sexe .....	298
Tableau 12.20: Répartition de la population alphabétisée de 15 ans ou plus selon la région et le milieu de résidence. ....	299
Tableau 12.21: Tendance du taux d'alphabétisation et de l'indice de parité par groupe d'âge selon le sexe .....	300
Tableau 12.22: Tendance de la population alphabétisée âgée de 15 ans ou plus de 2006 à 2019 au Burkina Faso. ....	301
Tableau 12.23: Répartition de la main d'œuvre occupée par la branche d'activité et selon le poids démographique et le rapport de féminité .....	306
Tableau 12.24: Répartition de la main d'œuvre occupée par catégorie socio-professionnelle et selon le poids démographique et le rapport de féminité .....	307
Tableau 12.25: Rapport de féminité de la population hors main d'œuvre selon l'activité antérieure .....	309
Tableau 12.26: Proportion (%) de la population de 15-64 ans pourvue d'un emploi par sexe et selon le milieu de résidence .....	309
Tableau 12.27: Rapport entre la population de 55-64 ans pourvue d'un emploi et la population de 55-64 ans ou plus par sexe et milieu de résidence.....	309
Tableau 12.28: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe, poids démographique des femmes chefs de ménage et rapport de féminité selon le milieu de résidence et la région .....	311
Tableau 12.29: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe, poids démographique par rapport à l'ensemble et rapport de féminité selon les groupes d'âges.....	313
Tableau 12.30: Composition moyenne des ménages par groupe d'âge des membres selon le sexe du chef de ménage.....	314
Tableau 12.31: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la source principale d'approvisionnement en eau de boisson .....	315
Tableau 12.32: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon le statut d'occupation .....	316
Tableau 12.33: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon le mode principal d'éclairage .....	316
Tableau 12.34: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la source principale d'énergie pour la cuisson .....	317

Tableau 12.35: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon le type d'aisance .....	317
Tableau 12.36: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon le principal mode d'évacuation des ordures .....	318
Tableau 12.37: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon le principal mode d'évacuation des eaux usées .....	318
Tableau 12.38: Rapport de féminité des chefs de ménage selon la zone d'habitation .....	319
Tableau 12.39: Répartition des personnes handicapées par sexe, poids démographique par rapport à l'ensemble et rapport de féminité selon le milieu de résidence et la région.....	321
Tableau 12.40: Répartition des personnes handicapées par sexe, poids démographique par rapport à l'ensemble et rapport de féminité selon les groupes d'âges .....	322
Tableau 12.41: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe, poids démographique et rapport de féminité selon le milieu de résidence et la région .....	325
Tableau 12.42: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe, poids démographique par rapport à l'ensemble et rapport de féminité .....	326
Tableau 13.1: Taux de non-réponse (%) aux questions sur le handicap .....	349
Tableau 13.2: Prévalence du handicap à partir de données collectées avec la brève série de questions du Groupe de Washington dans certains pays africains .....	351
Tableau 13.3: Effectifs des personnes handicapées et prévalence du handicap aux RGPH de 2006 et 2019 .....	353
Tableau 13.4: Taux de prévalence (%) du handicap par sexe et par milieu de résidence en 2019 .....	353
Tableau 13.5: limitation Répartition (%) de la population handicapée âgée de 5 ans et plus selon le type de fonctionnelle, par sexe et par milieu de résidence .....	356
Tableau 13.6: Répartition (%) de la population handicapée de 5 ans et plus selon le degré de difficulté dans la limitation fonctionnelle, par milieu de résidence et par sexe .....	358
Tableau 13.7: Répartition (%) des personnes handicapées et non handicapées de 12 ans et plus selon le statut matrimonial, par milieu de résidence et par sexe .....	361
Tableau 13.8: Répartition (%) des femmes handicapées et non handicapées de 20 ans et plus selon le statut matrimonial et le milieu de résidence .....	363
Tableau 13.9: Répartition (%) des hommes handicapés et non handicapés de 26 ans et plus selon le statut matrimonial et le milieu de résidence .....	363
Tableau 13.10: Répartition (%) des enfants handicapés et non handicapés âgés de 5 à 17 ans selon l'état de survie des parents, par sexe et par milieu de résidence .....	364
Tableau 13.11: Répartition (%) des personnes handicapées et non handicapées âgées de 5 ans et plus selon le statut scolaire par milieu de résidence et par sexe .....	365
Tableau 13.12: Répartition (%) des enfants handicapés et non handicapés âgés de 6 à 11 ans selon le statut scolaire, par milieu de résidence et par sexe .....	365
Tableau 13.13: Taux brut (%) et taux net (%) de scolarisation au primaire des personnes handicapées par sexe et par milieu de résidence .....	366
Tableau 13.14: Répartition (%) des enfants handicapés et non handicapés âgés de 12 à 15 ans selon le statut scolaire par milieu de résidence et par sexe .....	367
Tableau 13.15: Taux brut (%) et taux net (%) de scolarisation au post-primaire des personnes handicapées et non handicapées par sexe et par milieu de résidence .....	368
Tableau 13.16: Répartition (%) des enfants handicapés et non handicapés âgés de 16 à 18 ans selon le statut scolaire, par sexe et par milieu de résidence .....	369
Tableau 13.17: Taux brut (%) et taux net (%) de scolarisation au secondaire des personnes handicapées et non handicapées par milieu de résidence et par sexe .....	369
Tableau 13.18: Statut scolaire (%) des personnes handicapées et non handicapées âgée de 19 à 23 ans, par sexe et par milieu de résidence .....	370
Tableau 13.19: Taux brut (%) et taux net (%) de scolarisation au supérieur des personnes handicapées et non handicapées par sexe et par milieu de résidence .....	371
Tableau 13.20: Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente handicapée et non handicapée âgée de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence .....	372
Tableau 13.21: Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente handicapée et non handicapée âgée de 15 à 24 ans selon le sexe et le milieu de résidence .....	372

Tableau 13.22: Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente handicapée et non handicapée âgée de 15 à 24 ans selon le sexe et le milieu de résidence .....	373
Tableau 13.23: Répartition (%) de la population résidente handicapée et non handicapée âgée de 9 ans et plus selon le niveau d'instruction, par milieu de résidence et par sexe .....	374
Tableau 13.24: Répartition (%) de la population résidente handicapée et non handicapée âgée de 15 ans et plus selon le statut d'occupation, par milieu de résidence et par sexe .....	375
Tableau 13.25: Répartition (%) de la population résidente handicapée et non handicapée occupée âgée de 15 ans et plus selon le statut d'occupation, par milieu de résidence et par sexe .....	376
Tableau 13.26: Répartition (%) des personnes handicapées et non handicapées âgées de 15 ans et plus selon le taux d'emploi, par milieu de résidence et par sexe .....	376
Tableau 13.27: Taux de chômage (%) (au sens du BIT) des personnes handicapées et non handicapées au niveau national et régional.....	377
Tableau 13.28: Répartition (%) des chefs de ménages handicapés et non handicapés selon certaines caractéristiques sociodémographiques .....	379
Tableau 13.29: Répartition (%) des ménages de chefs handicapés et de chefs non handicapés par sexe selon certaines caractéristiques économiques du ménage .....	381
Tableau 13.30: Répartition (%) des ménages de chefs handicapés et de chefs non handicapés par sexe selon les caractéristiques du logement.....	382
Tableau 13.31: Répartition (%) des enfants handicapés et non handicapés de 5 ans à 17 ans selon la possession d'un document de naissance, par milieu de résidence et par sexe .....	385
Tableau 13.32: Répartition (%) de la population résidente handicapée et non handicapée de 18 ans et plus selon la possession d'un document d'identification, par milieu de résidence et par sexe (% de Oui).....	386
Tableau 14.1: Répartition (%) des personnes âgées par région selon le milieu de résidence.....	413
Carte 14.1: Poids des personnes âgées (%) par région de résidence.....	413
Tableau 14.2: Répartition par groupe d'âges des personnes âgées de 60 ans et plus selon le sexe.....	414
Tableau 14.3: Répartition par grands groupes d'âges (3e et 4e Age) des personnes âgées selon le sexe .	415
Tableau 14.4: Répartition de la possession de documents d'identification par les personnes âgées selon le milieu de résidence.....	415
Tableau 14.5: Répartition de la possession de documents d'identification par les personnes âgées selon le sexe.....	416
Tableau 14.6: Répartition des personnes âgées par région selon la possession des documents d'identification .....	417
Tableau 14.7: Quotients de mortalité des personnes âgées de plus de 60 ans par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en %).....	419
Tableau 14.8: Espérance de vie à 60 ans pour différents groupes d'âges des personnes âgées selon le sexe et le milieu de résidence.....	420
Tableau 14.9: Répartition (%) des personnes âgées par statut migratoire interne durée de vie selon le groupe d'âge et le sexe.....	421
Tableau 14.10: Répartition (%) des personnes âgées par statut migratoire interne récente selon le groupe d'âge et le sexe.....	421
Tableau 14.11: Répartition (%) des personnes âgées par statut de migrant durée de vie internationale selon l'âge et le sexe.....	422
Tableau 14.12: Répartition (%) des personnes âgées par statut d'alphabétisation selon le sexe.....	423
Tableau 14.13: Répartition (%) des personnes âgées par statut d'alphabétisation selon le groupe d'âges	423
Tableau 14.14: Répartition (%) des personnes âgées selon le niveau d'instruction et le sexe .....	424
Tableau 14.15: Répartition (%) des personnes âgées par niveau d'instruction selon le groupe d'âge .....	424
Tableau 14.16: Répartition (%) des personnes âgées par niveau d'instruction selon le groupe d'âge (suite et fin).....	425
Tableau 14.17: Répartition (%) des personnes âgées par langue d'alphabétisation selon le sexe .....	425
Tableau 14.18: Répartition (%) des personnes âgées par langue d'alphabétisation selon le groupe d'âge	426
Tableau 14.19: Répartition (%) des personnes âgées selon la religion et le sexe.....	427
Tableau 14.20: Répartition (%) des personnes âgées selon la nationalité et le sexe .....	427
Tableau 14.21: Statut matrimonial des personnes âgées selon le sexe.....	428
Tableau 14.22: Répartition (%) des personnes âgées par statut matrimonial selon les grands groupes d'âge	

(3e âge et 4e âge) .....	428
Tableau 14.23: Répartition des effectifs des personnes âgées selon le statut matrimonial et le milieu de résidence .....	429
Tableau 14.24: Répartition (%) des personnes âgées par statut d'activité selon le sexe .....	431
Tableau 14.25: Répartition (%) des personnes âgées par statut d'activité selon le sexe .....	431
Tableau 14.26: Répartition (%) des personnes âgées selon le statut d'activité et le milieu de résidence ...	432
Tableau 14.27: Répartition (%) des personnes âgées par secteurs d'activité selon le sexe, le milieu de résidence et le groupe d'âges.....	432
Tableau 14.28: Répartition (%) de personnes âgées selon l'occupation principale et le sexe .....	433
Tableau 14.29: Répartition (%) des personnes âgées par occupation principale selon le groupe d'âge .....	433
Tableau 14.30: Personnes âgées par occupation principale selon le milieu de résidence .....	434
Tableau 14.31: Proportion des personnes âgées handicapées selon l'âge et le sexe .....	435
Tableau 14.32: Répartition des Personnes handicapées du 3eme et du 4eme âge selon le sexe .....	435
Tableau 14.33: Répartition des personnes âgées handicapées selon le milieu de résidence.....	436
Tableau 14.34:Répartition (%) de la population des personnes âgées handicapées selon le multihandicap, par sexe et par groupe d'âge .....	437
Tableau 14.35: Répartition personnes âgées chefs de ménage selon le groupe d'âge et le sexe .....	439
Tableau 14.36: Personnes âgées chef de ménage selon le groupe d'âge et le sexe .....	440
Tableau 14.37: Personnes âgées chef de ménage selon le groupe d'âge et le sexe .....	440
Tableau 14.38: Tableau 14.37 : Taille et structure des ménages dirigés par les personnes âgées .....	441
Tableau 14.39: Répartition en (%) du mode principal d'approvisionnement en eau des ménages des personnes âgées selon le groupe d'âge et le sexe .....	441
Tableau 14.40: Répartition (%) des personnes âgées par type d'aisance des ménages selon le groupe d'âge et le sexe .....	442
Tableau 14.41: Répartition (%) des personnes âgées par principal mode d'éclairage des ménages selon le groupe d'âge et le sexe .....	442
Tableau 14.42: Répartition (%) des personnes âgées par source principale d'énergie pour la cuisine des ménages selon le groupe d'âge et le sexe.....	443

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 8.1: Répartition des ménages selon leur taille en 2006 et 2019 .....	24
Graphique 8.2: Pyramide des âges des chefs de ménages selon le groupe d'âge quinquennal .....	29
Graphique 8.3: Pyramide des âges des chefs de ménages urbains selon le groupe d'âge Quinquennal .....	30
Graphique 8.4: Pyramide des âges des chefs de ménages ruraux selon le groupe d'âge quinquennal.....	30
Graphique 9.1: Taux de fréquentation scolaire par âge selon le sexe.....	86
Graphique 9.2:Évolution des taux d'alphabétisation (%) des personnes âgées de 15 ans et plus à travers les recensements réalisés au Burkina Faso.....	87
Graphique 9.3: Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale au niveau national.....	107
Graphique 9.4: Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu urbain.....	108
Graphique 9.5: Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu rural.....	108
Graphique 9.6: Pyramides scolaires selon le milieu de résidence.....	110
Graphique 9.7: Participation scolaire par âge et niveau d'études des enfants et adolescents de 6-16 ans (en %).....	111
Graphique 9.8: Pyramides scolaires selon le milieu de résidence.....	117
Graphique 9.9: Évolution des taux bruts de scolarisation au post-primaire par sexe entre 1985 et 2019 (%) .....	127
Graphique 9.10: Évolution des taux bruts de scolarisation au secondaire par sexe entre 1985 et 2019 (%) .....	132
Graphique 9.11: Évolution des taux bruts de scolarisation au supérieur par sexe entre 1996 et 2006 (%) .....	134
Graphique 9.12: Répartition de la population scolaire par niveau de vie du ménage selon le degré d'enseignement (%) .....	136
Graphique 9.13: Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-16 ans par sexe selon le statut par rapport au handicap.....	141
Figure 10.1: Composantes de la population en âge de travailler selon l'activité économique .....	159
Graphique 10.1 : Rapport de dépendance économique (%) de la population résidente par région .....	170
Graphique 10.2 : Rapport de dépendance économique (%) de la population résidente par milieu de résidence .....	170
Graphique 10.3 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par région .....	171
Graphique 10.4 : Taux d'activité (%) par sexe .....	172
Graphique 10.5 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence.....	172
Graphique 10.6 : Proportion de la main-d'œuvre (%) par groupe d'âge .....	175
Graphique 10.7 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par groupes d'âge spécifiques .....	175
Graphique 10.8 : Pyramide des âges de la main-d'œuvre .....	176
Graphique 10.9 : Ratio emploi/population (%) par région .....	179
Graphique 10.10 : Pyramide des âges de la main-d'œuvre occupée.....	180
Graphique 10.11 : Pyramide des âges de la population au chômage .....	193
Graphique 10.12 : Proportion (en %) des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par région .....	200
Graphique 10.13 : Proportion des jeunes de 15-34 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par région .....	204
Graphique 10.14 : Taux d'inactivité (%) par région.....	207
Graphique 10.15 : Pyramide des âges de la population hors de la main-d'œuvre .....	208
Graphique 11.1: Pyramide des âges de la population du Burkina Faso en 2019 .....	228
Graphique 11.2: Évolution du nombre d'enfants par année de recensement selon le sexe .....	232
Graphique 11.3: Répartition des enfants âgés de 0-17 ans selon le niveau de vie du ménage .....	237
Graphique 11.4: Répartition des enfants âgés de 5-17 ans selon l'occupation .....	241
Graphique 11.5: Evolution de l'effectif des jeunes âgés de 15-35 ans de 1996 à 2006.....	254
Graphique 11.6: Répartition des jeunes âgés de 15-35 ans selon le sexe et le statut d'alphabétisation ....	255

Graphique 11.7: Taux de chômage des jeunes par groupes d'âges selon le sexe .....	260
Graphique 11.8: Répartition des jeunes chômeurs selon le sexe et le niveau d'instruction .....	261
Graphique 11.9: Taux de fécondité des jeunes femmes âgées de 15-35 ans par groupe d'âge selon le milieu de résidence .....	267
Graphique 12.1: Courbe de répartition des effectifs de population selon l'âge le sexe .....	285
Graphique 12.2: Taux d'alphabétisation chez les 15-24 ans, 25 ans ou plus et 35 ans ou plus .....	300
Graphique 12.3: Rapport de féminité de la population alphabétisée selon la langue d'alphabétisation .....	301
Graphique 12.4: Rapport de féminité de la main d'œuvre selon le milieu et la région de résidence .....	303
Graphique 12.5: Rapport de féminité de la main d'œuvre selon les groupes d'âges .....	304
Graphique 12.6: Rapport de féminité de la population hors main d'œuvre selon le milieu et la région de résidence .....	304
Graphique 12.7: Rapport de féminité de la population hors main d'œuvre selon les groupes d'âges .....	305
Graphique 12.8: Rapport de féminité selon le secteur d'activité .....	307
Graphique 12.9: Rapport de féminité selon la situation principale dans l'occupation .....	308
Graphique 12.10: Rapport de féminité des salariés non agricole selon le milieu de résidence .....	308
Graphique 12.11: Proportion (%) des jeunes de 15-24 ans et 15-34 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe .....	310
Graphique 12.12: Tendance des pourcentages des chefs de ménage entre les RGPH 2006 et 2019 .....	312
Graphique 12.13: Taille des ménages selon le sexe du chef de ménage .....	313
Graphique 12.14: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la zone d'habitation .....	319
Graphique 12.15: Répartition (%) des personnes handicapées par sexe selon le type du handicap dans l'ensemble .....	323
Graphique 12.16: Répartition (%) des personnes handicapées par sexe selon le type du handicap dans le milieu urbain .....	323
Graphique 12.17: Répartition (%) de personnes handicapées par sexe selon le type du handicap dans le milieu rural .....	324
Graphique 13.1: Évolution par groupe d'âges et par sexe des proportions des personnes handicapées de cinq ans et plus au 5e RGPH .....	350
Graphique 13.2: Pyramide des âges des personnes handicapées .....	355
Graphique 13.3: Évolution par groupe d'âges du rapport de masculinité des personnes handicapées de 5 ans et plus 5 ans et plus .....	355
Graphique 13.4: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans et plus selon le multihandicap, par sexe et par milieu de résidence .....	359
Graphique 13.5: Évolution du multihandicap selon l'âge et le sexe au sein de la population handicapée âgée de 5 ans et plus .....	360
Graphique 14.1: Pyramide par année d'âge des personnes âgées .....	409
Graphique 14.2: Répartition (%) des personnes âgées par sexe .....	411
Graphique 14.3: Répartition (%) des personnes âgées par milieu de résidence .....	412
Graphique 14.4: Répartition (%) des personnes âgées par région de résidence .....	412
Graphique 14.5: Pyramide des âges des personnes âgées .....	414
Graphique 14.6: Répartition (%) des personnes âgées par groupe d'âge fonctionnel en 2006 et 2019 .....	418
Graphique 14.7: Prévalence (%) du handicap chez les personnes âgées selon le type de limitation fonctionnelle .....	436

## **LISTE DES CARTES**

Carte n° 9.1: Poids des enfants âgés de 6-16 ans n'ayant jamais fréquenté l'école (%) par région au Burkina Faso .....	106
Carte n° 9.2: Taux d'accès au primaire par région (%) au Burkina Faso.....	120
Carte n° 9.3: Taux d'achèvement au primaire par région (%) au Burkina Faso.....	121
Carte n° 9.4: Taux net de scolarisation (%) au post-primaire par région (%) au Burkina Faso .....	125
Carte n° 9.5: : Taux net de scolarisation (%) au secondaire par région (%) au Burkina Faso .....	130
Carte n° 9.6: Espérance de vie scolaire (en année) par région au Burkina Faso .....	135
Carte n° 11.1: Quotient (%) de mortalité infantile par sexe selon la région de résidence .....	249
Carte n° 11.2: Taux de chômage des jeunes âgées de 15- 35 ans selon la région de résidence au Burkina Faso .....	263



## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AAFNU-BF</b>	Association des anciens fonctionnaires des Nations Unies au Burkina Faso
<b>AGS</b>	Association Générations Solidaires
<b>AIFA</b>	Association Internationale Francophone des Aînés
<b>APEE</b>	Association des Parents et Amis d'Enfants Encéphalopathies
<b>APFH</b>	Association pour la Promotion des Femmes Handicapées
<b>BAC</b>	Baccalauréat
<b>BEP</b>	Brevet d'Etudes Professionnelles
<b>BEPC</b>	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>BTS</b>	Brevet de Technicien Supérieur
<b>CADBE</b>	Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant
<b>CAP</b>	Certificat d'Aptitude Professionnelle
<b>CARFO</b>	Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
<b>CDE</b>	Convention relative aux Droits de l'Enfant
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEDEF</b>	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
<b>CEPE</b>	Certificat d'Etude Primaire Élémentaire
<b>CIF</b>	Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé
<b>CITP</b>	Classification Internationale Type des Professions
<b>CM</b>	Chef du ménage
<b>CNIB</b>	Carte nationale d'identité burkinabè
<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
<b>COMUD/HANDICAP</b>	Conseil national multisectoriel pour la protection et la promotion des droits des personnes handicapées
<b>COVID-19</b>	Maladie à coronavirus 2019
<b>CPF</b>	Code des Personnes et de la Famille
<b>CRDPH</b>	Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées
<b>CSLP</b>	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
<b>DEUG</b>	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
<b>DGSN</b>	Direction Générale de la Solidarité Nationale
<b>DPEIEFG</b>	Direction de la promotion de l'éducation inclusive, de l'éducation des filles et du genre
<b>DPPH</b>	Direction de la Protection et de la Promotion des Personnes Handicapées
<b>DUT</b>	Diplôme Universitaire de
<b>E</b>	Ensemble
<b>ECLA</b>	Association Être comme Les Autres
<b>EDS</b>	Enquêtes Démographiques et de Santé
<b>EFTP</b>	Enseignement et Formation Techniques et professionnels
<b>EICVM</b>	Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages
<b>EMC</b>	Enquête multisectorielle continue
<b>ENESI</b>	Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel
<b>Ens</b>	Ensemble
<b>ERI-ESI</b>	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
<b>EVS</b>	Espérance de vie scolaire
<b>F</b>	Femmes/Filles
<b>FAAGRA</b>	Fonds d'appui aux activités génératrices de revenus des agricultrices
<b>FAARF</b>	Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes

<b>FAFPA</b>	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'apprentissage
<b>FEBAH</b>	Fédération Burkinabè des Associations pour la Promotion des Personnes Handicapées
<b>FOVIE</b>	Fondation Vieillesse et Espérance
<b>FONAEF</b>	Fonds National pour l'Education Non Formelle
<b>G</b>	Garçons
<b>H</b>	Hommes
<b>HI</b>	Handicap International
<b>INSD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>MASSN</b>	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
<b>MBVQ</b>	Mouvement Burkinabé pour une Vieillesse de Qualité
<b>MENAPLN</b>	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
<b>NAEMA</b>	Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'Afristat
<b>ND</b>	Non Disponible
<b>NERE</b>	National des Entreprises et Regroupement d'Entreprises
<b>OCHA</b>	Coordination des affaires humanitaire des Nations Unies
<b>ODD</b>	Objectif de Développement Durable
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMPH</b>	Organisation Mondiale des Personnes Handicapées
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU</b>	Nations Unies
<b>PA</b>	Personnes âgées
<b>PA/CIPD</b>	Programme d'Action en matière de population de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement du Caire
<b>PDDEB</b>	Plan Décennal de Développement de l'Enseignement de Base
<b>PDI</b>	Personnes Déplacées Internes
<b>PN/EFTP</b>	Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels
<b>PNADES</b>	Plan National de Développement de l'Enseignement Supérieur
<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Economique et Social
<b>PNG</b>	Politique Nationale Genre
<b>PRONAA</b>	Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation
<b>PSEF</b>	Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>RF</b>	Rapport de féminité
<b>RGEH</b>	Recensement Général des Enfants Handicapés de 0-18 ans au Burkina Faso
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>RM</b>	Rapport de masculinité
<b>SCADD</b>	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
<b>SNDEI</b>	Stratégie Nationale de Développement de l'Education Inclusive
<b>SNG</b>	Stratégie Nationale Genre
<b>SP/COMUD</b>	Secrétariat Permanent du Conseil national multisectoriel pour la protection et la promotion des droits des personnes handicapées
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TNS</b>	Taux Net de Scolarisation
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## INTRODUCTION GENERALE

Le Burkina Faso a réalisé son cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5<sup>e</sup> RGPH) en 2019. Les précédents recensements ont été exécutés en 1975, 1985, 1996 et 2006. Le RGPH est un ensemble complexe d'opérations qui consiste à recueillir, évaluer, analyser, publier et diffuser des données démographiques, sociales et économiques. Le 5<sup>e</sup> RGPH intègre également un module sur l'énumération complète des exploitations agricoles en vue de la réalisation du deuxième recensement général de l'agriculture. Les résultats du 5<sup>e</sup> RGPH se rapportent à l'ensemble du territoire national et des individus présents au Burkina Faso à la période du dénombrement.

Le recensement a pour objectif de fournir des informations fiables et actualisées sur la situation démographique, sociale et économique du Burkina Faso d'une part, et sur les caractéristiques des logements d'autre part. Il vise, sur des bases objectives, l'intégration des variables démographiques dans le processus de planification du développement du pays. Les résultats serviront à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes de développement nationaux et internationaux, notamment le référentiel national de développement, les politiques et programmes sectoriels de développement et les Objectifs de développement durable (ODD).

Le 5<sup>e</sup> RGPH intègre de nombreuses innovations telles que l'utilisation des technologies mobiles pour la collecte des données, la numérisation de la cartographie censitaire, l'utilisation d'imagerie satellitaire pour l'estimation d'effectifs de population des zones d'insécurité. Les nouvelles technologies apportent des niveaux de précision plus élevés et des possibilités de contrôles opérationnels plus efficaces permettant le suivi du processus de collecte des données en temps réel et une meilleure capacité de supervision de la collecte des données.

Le 5<sup>e</sup> RGPH s'inscrit dans la série du programme mondial des recensements de 2020. La stratégie mise en place s'est fixée comme objectif d'obtenir des produits de qualité, dans les délais prescrits, tout en minimisant les coûts. Par conséquent, les principes de base développés et recommandés par la Division de la statistique des Nations Unies ont guidé l'exécution du 5<sup>e</sup> RGPH du Burkina Faso. À cela s'ajoute l'accompagnement technique de l'UNFPA et de plusieurs autres partenaires techniques et financiers dans la préparation et l'exécution des activités.

Il est attendu du recensement, de nombreuses publications dont un volume de tableaux statistiques prioritaires, une plaquette des principaux indicateurs, une analyse des données sur 16 thèmes<sup>1</sup>. De même, le recensement produira 13 monographies régionales, 2 monographies communales de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, un atlas sociodémographique, le fichier des villages, ainsi qu'un rapport sur l'agriculture. Dans le but d'encourager le partage et l'utilisation des résultats, différents canaux de dissémination seront mis à la disposition des utilisateurs dont la plateforme IMIS/REDATAM<sup>2</sup>.

Le présent volume, qui vient à la suite du premier volume, présente les travaux sur sept thèmes

<sup>1</sup> Les thèmes d'analyse seront distribués en quatre volumes : **Volume 1** : (i) Évaluation de la qualité des données du 5<sup>e</sup> RGPH ; (ii) État et structure de la population ; (iii) Natalité-Fécondité ; (iv) Mortalité ; (v) État matrimonial et nuptialité ; (vi) Migration ; (vii) Croissance urbaine ; **Volume 2** : (viii) Ménages et habitations (ix) Éducation : Scolarisation-Instruction-Alphabétisation ; (x) Caractéristiques économiques de la population ; (xi) Situation socio-économique des enfants et des jeunes ; (xii) Genre et situation sociodémographique ; (xiii) Situation socio-économique des personnes handicapées ; (xiv) Situation socio-économique des personnes âgées ; **Volume 3** – (xv) Mesure et cartographie de la pauvreté ; **Volume 4** - (xvi) Projections démographiques.

<sup>2</sup> Integrated multi-sectoriel information system (IMIS)/REDATAM est un outil flexible de diffusion des données du RGPH.

d'analyse prioritaires. Il s'agit des thèmes allant de huit à quatorze Ces travaux sont présentés sous forme de chapitres dans le volume.

Le chapitre huit présente l'analyse du volume, de la composition et des caractéristiques des ménages et des habitations. Le chapitre neuf s'intéresse à l'éducation au Burkina Faso en analysant l'alphabétisation, l'instruction et la scolarisation. Le chapitre dix traite des caractéristiques économiques de la population à travers l'analyse du marché de l'emploi, des caractéristiques de la main-d'œuvre, de la population au chômage et de la population hors main-d'œuvre. Concernant le chapitre onze, il analyse la situation socio-économique des enfants et des jeunes. Le chapitre douze analyse le genre en relation avec la situation sociodémographique de la population. Pour ce qui est du chapitre treize, il traite de la situation socio-économique des personnes handicapées. Quant au chapitre 14, il rapporte sur la situation socio-économique des personnes handicapées

Les résultats sont détaillés et sont présentés sous forme de tableaux, de graphiques et de figures. La section sur l'état et la structure de la population renferme à la fois des effectifs de données collectées et de données estimées des localités où le dénombrement n'a pas été réalisé à cause du contexte sécuritaire. Pour toutes les autres sections du rapport, à l'exception des effectifs globaux des ménages (chapitre 8) et les effectifs des personnes handicapées, les effectifs présentés et l'analyse des résultats se rapportent aux données qui ont été collectées lors du dénombrement de la population.



## CHAPITRE 8 : MENAGES ET HABITATIONS



## SYNTHESE DES INDICATEURS

Indicateurs		Valeurs
Nombre de ménages	Effectif de ménage	3 908 847
Taille moyenne de ménage	Ensemble	5,2
	Urbain	4,4
	Rural	5,6
Sexe du chef de ménage	Pourcentage de chef de ménages selon le sexe	
	Hommes	84,0%
	Femmes	16,0%
Typologie des ménages	Ménages d'une seule personne (%)	9,6%
	Ménages nucléaires complets (%)	49,9%
	Ménages nucléaires monoparentaux (%)	8,1%
	Ménages étendus (%)	26,8%
	Ménages composites (%)	5,6%
Composition des ménages (%)	Pourcentage des ménages ayant au moins un enfant âgé de moins de 5 ans	54,4%
	Pourcentage des ménages ayant au moins un enfant âgé 5-17 ans	67,4%
	Pourcentage des ménages ayant au moins un enfant âgé de moins de 18 ans	80,2%
	Pourcentage des ménages ayant au moins une femme âgée 15-49 ans	82,3%
	Pourcentage des ménages ayant au moins un homme âgé 15-49 ans	78,3%
Possession de biens d'équipement (%)	Pourcentage de ménages qui possèdent au moins une radio	52,1%
	Pourcentage de ménages qui possèdent au moins une télévision	29,7%
	Pourcentage de ménages qui possèdent au moins un téléphone cellulaire	86,1%
	Pourcentage de ménages qui possèdent au moins un téléphone fixe	2,1%
	Pourcentage de ménages qui possèdent au moins un réfrigérateur/ congélateur	6,4%
	Pourcentage de ménages qui possèdent au moins un ordinateur	5,6%
	Pourcentage de ménages qui possèdent au moins un foyer amélioré	7,4%
	Pourcentage de ménages qui possèdent au moins un décodeur /parabole	16,4%
	Pourcentage de ménages qui possèdent une cuisinière à gaz/ électrique	12,7%
	Pourcentage de ménages qui disposent d'une connexion à internet (%)	
Accès à l'internet	Total	13,0%
	Urbain	28,3%
	Rural	6,0%
	Pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité (%)	
Accès à l'électricité	Pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité du réseau SONABEL (%)	17,6%
	Pourcentage de ménages utilisant la plateforme multifonctionnelle, le panneau solaire, le groupe électrogène ou la batterie pour s'éclairer (%)	36,0%
	Pourcentage de ménages utilisant la lampe rechargeable ou la lampe torche pour s'éclairer (%)	43,8%

Indicateurs	Valeurs
Source d'énergie principale à base de carburants	Pourcentage de ménages dont la principale source d'énergie pour la cuisson est à base de carburants et de technologies propres (électricité, gaz, biogaz) (dans les ménages ayant déclaré cuisiner) en % 17,3%
Source d'énergie principale pour l'éclairage à base de carburants	Pourcentage de ménages dont la principale source d'énergie pour l'éclairage est à base de carburants et de technologies propres (électricité du réseau SONABEL, plaque solaire, lampe rechargeable, lampe torche) en % 96,1%
Utilisation de sources d'eau de boisson améliorées	Pourcentage de ménages utilisant des sources d'eau de boisson améliorées (Forage, Fontaine publique, Robinet compteur intérieur propre, Robinet compteur intérieur partagé, Robinet dans une autre cour) (%) 69,2%
Utilisation d'installations sanitaires améliorées	Pourcentage de ménages utilisant des installations sanitaires améliorées (Chasse d'eau personnelle, Chasse d'eau en commun, Latrine ventilée personnel, Latrine ventilée commun) (%) 8,1%
Evacuation adéquate des ordures	Pourcentage de ménages utilisant un mode d'évacuation adéquate des ordures (Ramassage privé, Bac à ordures) (%) 17,5%
Evacuation adéquate des eaux usées	Pourcentage de ménages utilisant un mode d'évacuation adéquate (fosse septique et puisard) des eaux usées (%) 6,5%
Ménages selon le type d'habitation	Pourcentage de ménage selon le type (%) : Immeuble à appartements Villa Maison individuelle simple Bâtiments à plusieurs logements Case Tente Autres 0,6% 4,2% 76,3% 10,4% 7,0% 0,3% 1,2%
Statut d'occupation du logement	Pourcentage des ménages selon le statut d'occupation du logement (%) : Autres Propriétaire Location-vente Location simple Hébergé gratuitement ND 1,1% 83,3% 0,7% 10,2% 4,6% 0,1%
Matériau de construction du logement	Pourcentage de ménage selon le type de matériau de construction (%)
Nature du mur	Autres Dur Semi dur Banco Paille Bâche ND 1,1% 26,8% 16,9% 53,4% 1,4% 0,3% 0,1%
Nature du toit	Autres Béton Tôle 1,5% 1,3% 80,3%

Indicateurs	Valeurs
Nature du sol	Tuiles 0,7%
	Terre cuite 8,6%
	Chaume 6,8%
	Bâche 0,7%
	ND 0,1%
Nature du sol	Autres 0,8%
	Carrelage 6,2%
	Ciment 60,3%
	Terre battue 27,3%
	Sable 5,3%
Accès aux services liés au logement	ND 0,1%
	Pourcentage de ménage selon le type de commodité
Mode principal d'éclairage	Autres 1,5%
	Électricité du réseau SONABEL 17,6%
	Plateformes multifonctionnelles 0,5%
	Panneau solaire 34,7%
	Groupe électrogène et batterie 0,8%
	Lampe à gaz 0,1%
	Lampe à pétrole 0,4%
	Lampe à huile 0,1%
	Lampe rechargeable 9,3%
	Lampe torche 34,5%
	Bougie 0,0%
	Bois/paille 0,5%
	ND 0,1%
Source principale d'énergie pour la cuisson	Autres 1,6%
	Électricité 1,2%
	Gaz ou Biogaz 16,1%
	Pétrole 0,2%
	Charbon de bois 10,8%
	Bois (foyer amélioré) 2,8%
	Bois (foyer simple) 65,7%
	Non concerné 1,6%
Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	ND 0,1%
	Autres 0,7%
	Barrage/rivière/cours d'eau/lac 1,6%
	Puits ordinaire 22,0%
	Puits busé ordinaire 4,3%
	Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage 2,2%
	Forage 30,8%
	Fontaine publique 23,5%
	Robinet compteur intérieur propre 9,3%
	Robinet compteur intérieur partagé 5,2%
	Robinet dans une autre cour 0,4%
	ND 0,1%
Type d'aisance	Autres 0,2%

Indicateurs		Valeurs
Principal mode d'évacuation des ordures	Chasse d'eau personnelle	2,6%
	Chasse d'eau en commun	1,9%
	Latrine simple personnel	19,1%
	Latrine simple commun	39,8%
	Latrine ventilée personnel	1,9%
	Latrine ventilée commun	1,7%
	Brousse/nature	32,8%
Principal mode d'évacuation des eaux usées	Autres	5,3%
	Ramassage privé	11,3%
	Tas d'immondices	28,1%
	Fosses fumière	12,4%
	Bac à ordures	6,2%
	Rue	34,9%
	Fossé (fosses/caniveaux)	1,8%
Principal mode d'évacuation des eaux usées	Autres	4,3%
	Cour	13,8%
	Rue/Nature	74,4%
	Puisards	1,8%
	Caniveau	1,0%
	Fosse septique	4,7%
	ND	0,2%

## INTRODUCTION

Tous les recensements généraux de la population utilisent le ménage comme unité de base de dénombrement. Selon les principes et recommandations des Nations Unies pour les recensements de la population et de l'habitation, « *le concept de ménage est défini en fonction de la manière dont les personnes pourvoient, individuellement ou en groupe, à leurs besoins alimentaires et à leurs autres besoins vitaux* » (Nations Unies, 2020). Le ménage constitue de ce fait l'unité socio-économique de base ; la connaissance des caractéristiques démographiques, socioculturelles et économiques de ses membres constitue par conséquent un atout majeur dans la mise en œuvre de politiques et programmes de développement. Les déterminants des conditions dans lesquelles vivent les membres du ménage dépendent pour une large part des caractéristiques démographiques et socio-économiques du chef de ménage (sexe, âge, état matrimonial, niveau d'instruction, etc.), qui joue un rôle de premier plan au sein du ménage.

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

C'est pour cette raison que les problèmes de logement sont étroitement liés aux problèmes d'urbanisation qui contribuent à la naissance de quartiers spontanés (zones non loties) constituant souvent des zones dont l'aménagement est déficitaire autour des grands centres urbains. L'habitation de chaque ménage doit répondre à des normes de qualité minimales et un cadre de vie convenable.

La croissance rapide des villes a engendré des politiques urbaines pour répondre aux besoins d'aménagement du cadre de vie. L'accès au foncier urbain et au logement est devenu un des enjeux majeurs, déterminant ainsi une multitude de forme d'habitation et de logement variées.

Devant l'ampleur croissante de la demande de logement face à l'offre existante en milieu urbain, des recommandations avaient été faites à l'endroit des autorités dans le Rapport d'analyse du thème 10 (Ménages et Habitations) du RGPH de 2006. Le défi est d'autant relevé que les logements doivent répondre aux besoins et au droit édicté que sont l'accès de tous à un logement abordable et convenable conformément aux recommandations des Nations Unies sur le droit au logement (Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme / ONU-Habitat, 2010).

Notamment, en milieu rural, l'accès au logement est plutôt lié à des facteurs économiques et culturels. Chaque jeune garçon arrivé à l'âge de la majorité doit disposer de son propre logement dans la perspective de son autonomisation et de sa réalisation sociale. La tendance actuelle est l'abandon de la maison traditionnelle en matériaux locaux précaires pour la construction en matériaux modernes plus durables.

Depuis 2015, le Burkina Faso est le théâtre d'une insécurité caractérisée par des attaques d'extrémistes violents à l'origine de déplacement massif de la population. L'on estime à environ 1 500 000 le nombre de personnes déplacées internes au Burkina Faso, particulièrement dans les régions administratives du Sahel, du Nord, du Centre-nord et de l'Est. Ce phénomène a engendré un éparpillement des membres de ménages et une grande précarité. Cette situation est à l'origine de nombreux besoins à satisfaire entre autres : la sécurisation des déplacés internes, le regroupement des membres du ménage, l'assistance alimentaire, l'accès au logement.

L'objectif de l'analyse, des ménages et habitations, est de fournir des informations sur les ménages et leurs habitations ainsi que leur typologie pour l'ensemble du territoire national et au niveau désagrégré (région et milieu de résidence).

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ analyser la typologie des ménages selon leur taille en faisant ressortir les disparités selon la région et le milieu de résidence ainsi que les tendances observées ;
- ✓ analyser les caractéristiques des chefs de ménages ;
- ✓ analyser la typologie de l'habitation des ménages selon le milieu de résidence et la région.

La présente analyse s'intéressera aux effectifs globaux des ménages, au rythme de croissance des ménages par rapport à celui de la population, aux caractéristiques et conditions de vie des ménages (cadre de vie), ainsi qu'aux caractéristiques des chefs de ménage. On s'intéressera également aux caractéristiques des ménages vulnérables

## **8.1- CONTEXTE DE L'ETUDE**

### **8.1.1- Contexte socio-culturel**

La résidence d'un ménage pour s'établir au Burkina Faso est très souvent la virilocalité (les conjoints élisent domicile dans l'habitation du mari), la patrilocalité (les conjoints élisent domicile dans la famille parentale du mari), en milieu urbain c'est surtout la néolocalité qui est adoptée (une résidence différente de celle des familles d'origine des époux).

Les formes de pratique résidentielle au Burkina Faso sont communes quelle que soit l'appartenance au groupe ethnique, religieux ou encore à un système traditionnel (patrilineaires ou matrilineaires). Le système de résidence dépend de la production économique qui dérive de la transmission de la parenté et du pouvoir (Mayer, 2002). Dans les sociétés patrilineaires en filiation et patrilocales en résidence (cas majoritaire des ethnies du Burkina Faso), l'épouse ne fait plus partie de sa famille d'origine, car les enfants appartiendront au lignage de son mari, sa production agricole bénéficiera à son époux et le pouvoir ne quittera pas la sphère de sa famille maritale.

Anciennement, l'organisation traditionnelle de l'habitat était le regroupement familial. A l'âge de la majorité, le jeune homme célibataire prouve sa capacité à assumer son rôle d'époux capable d'apporter la sécurité alimentaire à une épouse et la protection à sa future famille en commençant par bâtir sa propre case de préférence près de la concession familiale. Cela lui confère une certaine liberté sous le contrôle des siens notamment les vieux sages de la famille. De nos jours, l'envie d'échapper au contrôle social et l'ardent désir d'affranchissement et d'autonomisation, la mobilité professionnelle qui oblige les jeunes couples voire anciens couples à changer de résidence et d'habitation sont tels que l'on observe une multiplication rapide de cellules résidentielles autonomes.

Les types d'habitation varient en fonction de la région et du milieu de résidence. En milieu rural, si les cases et les maisons en banco se retrouvent presque dans toutes les régions, les maisons en banco avec une toiture en terre sont plus présentes dans le sud-ouest, tandis les huttes, les tentes, et un plancher en sable se retrouvent majoritairement dans la région du Sahel. De plus en plus les constructions en matériaux définitifs remplacent les constructions traditionnelles. Cette tendance serait le fait de la modernité, surtout les émigrés qui envoient les ressources financières à leurs parents restés sur place pour qu'ils y construisent quelque chose de moderne. Il y a également les migrants de retour qui ne veulent plus dormir dans des cases mais dans des maisons modernes.

L'organisation sociale en concessions regroupant un grand nombre de membres de la famille fait place à des familles nucléaires en milieu rural. En milieu urbain, le phénomène est plus accentué et les villes se modernisent.

### **8.1.2- Contexte économique**

L'Afrique a connu une grave crise économique au cours de la décennie 1980, dont les effets ont été perceptibles sur la solidarité familiale et notamment sur la solidarité résidentielle. Il y a de plus en plus une démarcation vis -à-vis des valeurs et normes traditionnelles qui fondaient autrefois les relations intergénérationnelles en Afrique (Vimard et Vignikin, 2005, Antoine, 2007 ; Bougma, 2014).

Avec l'exemple de la Côte-d'Ivoire, Vimard (1997) montre que durant les premières années de la crise

économique, on a assisté à un regroupement des noyaux familiaux et même à l'accueil dans les ménages d'une grande proportion de personnes non apparentées. Mais lorsque la crise dure et que ses effets deviennent plus dramatiques, la situation s'inverse et les ménages se renferment de plus en plus sur eux-mêmes : les personnes non apparentées et les collatéraux sont écartés des ménages.

Le même constat a été fait par Wakam (1997) dans son étude sur l'évolution des structures familiales en milieu urbain camerounais. Pendant les premières années de la crise économique, on a d'abord assisté à un regroupement des noyaux familiaux, surtout auprès des ménages dont le chef est de sexe féminin et des chefs de ménages nantis. Quand les conditions de vie deviennent insupportables, la solidarité s'effondre. Ceci n'est pas une renonciation à la solidarité résidentielle : les ménages nantis continuant à accueillir les membres de la famille élargie alors que ceux frappés par la crise attendent des lendemains meilleurs pour revaloriser la solidarité.

A l'instar de nombreux pays africains, le Burkina Faso a évolué au cours de ces dernières années dans un environnement économique difficile, caractérisé par la globalisation de l'économie et la baisse des flux de capitaux en direction des pays en développement. Les aléas climatiques, la détérioration des termes de l'échange, la faible performance du secteur productif (agriculture et industrie) et les problèmes liés à l'emploi ont exercé un effet de contre-performance sur l'économie nationale. A cela se sont ajoutées, les contraintes extérieures telles que la crise ivoirienne qui a drainé un flux important de ménages vers le Burkina Faso.

Malgré la conjoncture économique difficile, certains ménages burkinabè résidant en milieu urbain et vivant dans une situation précaire confient leurs enfants à des parents vivant en zone rurale pour réduire leurs charges (scolaire, alimentaire, etc.). Ce phénomène de « retour au village » est un ressort de la solidarité sur lequel s'appuient les membres de la communauté en situation de crise pour amortir les effets du dénuement. A l'inverse, l'exode rural est un courant ancien qui se maintient et dont l'intensité est fonction des conditions du vécu en milieu rural. Bien souvent, c'est surtout les jeunes qui quittent les campagnes pour aller chercher un emploi en ville en saison morte. Ils sont généralement logés chez des parents installés en ville. Cette situation est une manifestation de la notion de la famille élargie qui est la sève nourricière de la vie en communauté. Culturellement, le chef de ménage a obligation de prendre en charge les petits frères et sœurs venant du village. Quand il y a une nouvelle naissance, la mère ou la tante du chef de ménage, estimant qu'il est de leur devoir de s'occuper du nouveau-né et des autres petits fils, s'invitent dans le ménage. Toutes choses, même si la durée est limitée, qui contribuent à l'augmentation de la taille des ménages.

La crise économique a sans nul doute eu un impact sur la constitution des ménages. En effet, le coût de la prise en charge de chaque nouvelle personne est tel qu'en milieu urbain la fécondité des ménages s'est réduite par rapport à celui du milieu rural même si ces derniers suivent légèrement la même tendance. C'est aussi ce qui participe à la fragilisation de la solidarité familiale réduisant ainsi les possibilités d'accueil. Le confiage des enfants autrefois le trait-union entre les membres de la famille élargie est devenu une exception.

### 8.1.3- Contexte politique

Dans les pays en développement, le hiatus entre la croissance rapide de la population et la production des richesses demeure une préoccupation majeure. Soucieux donc d'assurer à sa population, la satisfaction de ses besoins fondamentaux, le Burkina Faso a souscrit aux différentes recommandations issues des conférences africaines et mondiales sur la population, et mis en œuvre

une politique de population depuis Juin 1991. Plusieurs référentiels de développement ont été élaborés au Burkina Faso et une des préoccupations majeures de ces instruments est la promotion des secteurs sociaux de base que sont : l'alimentation, l'éducation, la santé, y compris la santé de la reproduction, le travail et le logement. Le référentiel en vigueur actuellement est le Programme National de Développement Économique et Social 2021-2025 (PNDES-II) qui a pris la succession du PNDES (2016-2020) exécuté pendant ladite période, tous deux issus de l'étude nationale prospective Burkina 2025.

La politique de population du Burkina Faso se fonde sur un certain nombre de principes selon lesquels la population a un impact important sur le processus de développement et vice versa. Les individus et les couples devraient décider de façon responsable de la taille de leur ménage en tenant compte de leur droit à l'éducation et à l'information objective en matière de population ainsi qu'aux méthodes contraceptives et de leur devoir relatifs aux charges qui les incombent. L'effet attendu (EA) 2.1.3 du PNDES stipulait déjà que le processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique est réellement mis en mouvement. Les interventions iront dans le sens de la réduction de l'indice synthétique de fécondité de 5,4 enfants par femme en âge de procréer en 2015, à 4,7 enfants en 2020 ; de celle du taux de dépendance économique de 140% en 2009, à 83% en 2020 ; et dans le sens de la hausse du couple-année de protection de 19,7% en 2015 à 32,7% en 2020.

La politique en matière d'habitation depuis les indépendances était essentiellement axée sur la construction des résidences d'agents de l'Etat. Ces habitations avaient pour but de loger les fonctionnaires affectés dans les centres comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso principalement. Parallèlement à ces constructions, quelques centres urbains ont bénéficié de lotissements visant à loger décemment les populations et créer ainsi un cadre de vie acceptable. Avec l'avènement de la révolution d'août 1983, de gros efforts ont été entrepris pour la promotion de l'habitat au Burkina Faso. Ces efforts ont été essentiellement axés sur les centres urbains. Face à la pression des migrations rural/urbain et à l'amplification des habitations illégales en périphérie des villes. L'Etat a entrepris entre 1984 et 1988 de donner un toit à chaque ménage. Une opération de lotissement dite « lotissement commando » a été conduite à cet effet. Les pouvoirs publics ont simplifié les règles d'accès à la parcelle lotie et allégé les procédures. Devant l'énormité et la précipitation de la tâche des maladresses ont été observées. L'opération a permis de dégager tout de même plus de 64 000 parcelles mises à la disposition de la population faisant ainsi des occupants des périphéries urbaines des citadins à part entière (Jaglin, 1995).

Pour rester fidèle à la politique volontariste de l'Etat révolutionnaire, sans être exhaustif, des cités ont également été construites sous les appellations suivantes : Cité du 04 août, Cité An II, Cité An III, Cité An IV A et B à Ouagadougou ainsi que d'autres cités du 04 août dans les autres chefs-lieux de province. Celles-ci ont permis à certains cadres moyens d'acquérir des logements à moindre coût (grâce à la politique de la location-vente).

La politique du logement est une constante au Burkina Faso avec un avantage accordé aux grands centres urbains à travers différentes opérations. La construction des cités se poursuit (villas AZIMMO, cité Ouaga 2000, opération 10 000 villas), les lotissements massifs à Ouagadougou (dans les secteurs 17, 29 et 30) et la cité Bobo 2010 sans ignorer la perspective du programme national de construction de logements (PNCL) communément appelé « 40 000 logements sociaux et économiques », dans les 13 régions du pays, prévu pour la période 2016-2020 en cours.

Le Burkina Faso est un pays à vocation agricole et à faible revenu. Le PIB par habitant, selon la Banque Mondiale, s'élève à 831 US \$ en 2020 soit 415 500 F CFA. D'après l'INSD (2015), 40,1 % de la population

vivent en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 153 530 FCFAFCFA par an. Le pourcentage de pauvres a baissé de 7% par rapport à son niveau de 2009 lorsqu'elle se situait à 46,7% (INSD, 2015). Cette situation de pauvreté est caractérisée par un accès difficile aux services sociaux de base, par le chômage, l'analphabétisme, des conditions d'habitat précaire, un statut de la femme peu avantageux et un niveau élevé de malnutrition. Il en résulte que le pays occupe le 182ème rang sur 189 pays selon l'Indice du développement humain (IDH) publié par le PNUD (2020).

#### **8.1.4- Contexte juridique**

Selon le code des personnes et de la famille du Burkina Faso, « La résidence de la famille est le lieu choisi d'un commun accord par les époux, ou, faute d'accord, au lieu choisi par le mari. Toutefois, si la résidence choisie par le mari présente pour la famille des dangers d'ordre physique ou moral, la femme peut être autorisée, pour elle et ses enfants, à avoir une résidence séparée fixée par le juge. » (Article 294). Pour le législateur burkinabè, les époux doivent élire domicile dans un endroit qui est matériellement et moralement convenable et sécurisé. Dans le contexte burkinabè, c'est la femme qui rejoint le mari en termes de résidence.

#### **8.1.5- Contexte géographique et climatique**

Situé dans la boucle du Niger, le Burkina Faso est un pays sans débouché sur la mer. Il s'étend sur 272 967 km<sup>2</sup> et est limité au Nord et à l'Ouest par le Mali, au Nord-est par le Niger, au Sud-est par le Bénin et au Sud par le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Le relief y est peu marqué et les trois quarts du territoire sont occupés par une vaste pénéplaine dont l'altitude moyenne ne dépasse pas 400 m. Sur les trois quarts du pays règne une topographie monotone, un vaste plateau parsemé de collines, de buttes et de vallons. Le point culminant est le mont Ténakourou à 749 m d'altitude. Sur le plan hydrographique, trois fleuves, le *Mouhoun*, le *Nazinon* et le *Nakambé*, drainent le pays. Le point le plus proche de l'Atlantique en est distant de 500 km.

Positionné entre 9°20' et 15°54' de latitude nord, 2°20' de longitude est et 5°30' de longitude ouest, le Burkina Faso fait partie de la zone soudanienne et bénéficie d'un climat tropical sec à deux saisons : une saison sèche de novembre à juin (avec des températures atteignant 42°C à l'ombre en mars-avril dans la région du Sahel) et une saison pluvieuse de juillet à octobre. Néanmoins, une saison de transition, entre novembre et février, se situe entre les saisons principales : la température descend entre 20° et 25°. Les précipitations sont, en général, faibles et mal réparties sur l'ensemble du territoire, variant, en moyenne, entre 300 mm au nord et 1200 mm au sud. Cette faiblesse et cette variabilité de la pluviométrie influencent énormément la disponibilité alimentaire et, par conséquent, l'état nutritionnel des populations

## 8.2- CONCEPTS ET INDICATEURS

### 8.2.1- Concepts

Nous rappelons ici les définitions des concepts utilisés lors de la collecte des données du 5ème RGPH sur le terrain.

#### ***Logement***

Le logement est un local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'une concession si celle-ci en comporte plusieurs, ou se confondant à la concession elle-même, pour servir d'habitation.

#### ***Ménage***

Le ménage est l'unité fondamentale du recensement. On distingue deux (2) types de ménage :

- ✓ le ménage ordinaire
- ✓ le ménage collectif

Le ménage ne saurait se confondre à la famille.

#### ***Ménage ordinaire***

La notion de ménage est souvent préférée à celle de la famille. On le définit généralement par des critères uniquement économiques. Mais sa définition, même lorsqu'elle paraît claire sur le papier, pose souvent des problèmes sur le terrain car comme le souligne la C.E.A (Commission Économique pour l'Afrique) dans son manuel des enquêtes démographiques par sondage en Afrique de 1974 : «la notion même de ménage est forcément inexacte dans presque toutes les communautés africaines ».

Néanmoins nous pouvons retenir la définition de Sala-Diakanda (1988) : « Le ménage est un ensemble constitué par un petit groupe de personnes apparentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne (CM), vivent dans un même logement, prennent souvent leurs repas en commun et subviennent en commun aux dépenses courantes ».

Dans le cadre du présent recensement, le ménage ordinaire est considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans le même logement, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des membres comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci. En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés qui vivent ensemble.

Voici quelques exemples de ménages ordinaires :

- ✓ une personne qui vit seule ;
- ✓ un homme, son épouse et ses enfants non mariés ;
- ✓ une femme célibataire, veuve ou divorcée et ses enfants non mariés ;
- ✓ un homme célibataire, veuf ou divorcé et ses enfants non mariés ;
- ✓ un homme marié à plusieurs femmes (polygame) vivant dans la même concession et leurs enfants non mariés ;

- ✓ deux ou plusieurs personnes sans lien de parenté qui vivent ensemble et qui ont recours à des dispositions communes pour pourvoir à leurs besoins et qui reconnaissent l'un d'eux comme chef de ménage.

Si les femmes d'un polygame habitent chacune dans une concession différente, chacune d'elles constitue un ménage distinct. Toutefois, le mari polygame ne sera recensé qu'une seule fois, en l'occurrence dans la concession où il a passé la nuit précédent le passage de l'agent recenseur. La femme qui vit dans la concession où le mari n'a pas passé la nuit de la veille sera qualifiée de chef de son ménage.

Le ménage au sens de la démographie diffère de celui agricole. En effet, le ménage agricole est un « ménage dans lequel un ou plusieurs/ les membres entretiennent ensemble des parcelles pour le compte du ménage. », (Rapport RGA\_2008, 2011).

### **Ménage collectif**

Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Les ménages collectifs peuvent être :

- ✓ les militaires internés dans une caserne ;
- ✓ les élèves logés dans un internat public ou privé à la date de référence du recensement ;
- ✓ les étudiants logés dans les campus universitaires ;
- ✓ les personnes résidant dans les établissements touristiques (hôtels, auberges, etc.) ;
- ✓ les malades internés dans un établissement hospitalier public ou privé depuis au moins six mois ;
- ✓ les membres d'une communauté religieuse vivant par exemple dans un couvent, un monastère, une mission, etc. ;
- ✓ les personnes détenues dans des établissements pénitentiaires ;
- ✓ les travailleurs logés dans des baraquements d'un chantier temporaire ;
- ✓ les personnes déplacées ou refugiées dans des camps ;
- ✓ toutes les personnes vivant dans un établissement aux conditions de vie plus ou moins identiques.

**NB** : On trouve parfois dans les établissements cités ci-dessus, une personne ou un groupe de personnes qui y loge de façon autonome et séparée et qui prend ses repas indépendamment ou pas de l'établissement. Ce groupe de personnes ou cette personne constitue un cas de ménage ordinaire, logeant dans l'enceinte d'un établissement et est recensé comme tel.

Exemple : Un gardien d'un établissement quelconque (établissement secondaire avec un internat par exemple), logeant dans l'enceinte de l'établissement, seul ou avec des membres de sa famille, sera considéré comme un ménage ordinaire et recensé comme tel. Il en est de même pour un militaire vivant dans une caserne avec sa femme et ses enfants.

### **Noyau familial**

Au sens étroit<sup>3</sup>, on entend par « noyau familial » deux personnes ou davantage qui vivent dans le même ménage et dont les liens sont ceux de membres d'un couple marital, enregistré ou en union consensuelle (c'est-à-dire des concubins), de sexe opposé ou de même sexe, ou dont les liens sont ceux de parents et d'enfant. La famille se compose donc d'un couple sans enfant ou avec un ou plusieurs enfants, ou d'un parent isolé avec un ou plusieurs enfants.

Ensemble formé par le chef de ménage, son (ou ses) épouse(s) (ou l'une d'elles) et leurs enfants biologiques ou adoptés non mariés, le noyau familial est l'un des types suivants (dont chacun est obligatoirement constitué uniquement de personnes vivant dans le même ménage) :

- ✓ Un couple marié sans enfants
- ✓ Un couple marié avec un ou plusieurs enfants non mariés
- ✓ Un père avec un ou plusieurs enfants non mariés
- ✓ Une mère avec un ou plusieurs enfants non mariés

Un ménage qui est réduit à un noyau familial est dit nucléaire.

### **Ménage étendu**

Ménage familial (ménages dont le noyau familial est présent) qui comprend des personnes extérieures au noyau familial. Si toutes ces personnes sont apparentées au chef de ménage, alors on parle de "ménage étendu à parenté". On parlera de "ménage étendu sans parenté" si toutes les personnes extérieures au noyau familial n'ont aucun lien de parenté avec les conjoints.

### **Ménage composite**

Ménage ne comportant pas de noyau familial ; dont les membres sont apparentés ou non.

### **Type de ménage**

Une variable « type de ménage » a été créée selon les modalités suivantes :

- ✓ Ménage d'une seule personne (ménage unipersonnel)
- ✓ Ménage nucléaire complet (couple ; couple + enfants non mariés)
- ✓ Ménage nucléaire monoparental (chef de ménage + enfants non mariés)
- ✓ Ménage étendu (noyau familial + autres personnes avec / sans parenté)
- ✓ Ménage composite (autres).

Il est recommandé aux pays de classer les ménages d'une personne par sexe et par groupe d'âge de cinq ans. Cette classification est fondamentale. Une ventilation plus détaillée selon la situation matrimoniale est facultative.

### **Type d'habitation**

C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir de :

**Immeuble à appartements** : C'est un bâtiment de type moderne d'un ou de plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

**Villa** : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que

---

<sup>3</sup>Principes et recommandations des Nations Unies, chp. 14, Caractéristiques des ménages et des familles.

les commodités intérieures suivantes : cuisine, douche, wc avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

**Maison individuelle simple** : Maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

**Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)** : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages (par exemple un "célibatorium").

**Case** : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouverts de paille.

**Autres** : tout autre type d'habitation non citée.

## 8.2.2- Indicateurs

### Indicateurs relatifs aux ménages et aux chefs de ménage

#### **Taille moyenne des ménages**

La taille moyenne de ménage désigne le nombre moyen de personnes qui vivent habituellement dans les ménages ordinaires. Il s'agit du rapport absolu de l'effectif total de personnes qui vivent habituellement dans les ménages ordinaires par rapport à l'effectif total des ménages ordinaires.

#### **Proportion de ménages dirigés par des femmes**

C'est le nombre de ménages dirigés par des femmes, divisé par le nombre total de ménages.

#### **Age moyen du chef de ménage**

Moyenne arithmétique des âges des chefs de ménages.

#### **Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau de sources améliorées**

Le pourcentage des ménages ayant accès à l'eau de sources améliorées désigne ici le rapport en pourcentage de l'effectif des ménages dont l'eau de boisson est approvisionnée principalement dans des sources améliorées (eau courante, borne fontaine, forage) par rapport à l'effectif total des ménages.

#### **Pourcentage des ménages ayant accès à l'électricité**

Le pourcentage des ménages ayant accès à l'électricité désigne ici le rapport en pourcentage de l'effectif des ménages dont la principale source d'éclairage dans le ménage est l'électricité qui peut être venant du réseau de distribution ou de groupe électrogène, panneau solaire, éolienne, biogaz, etc. avec installation électrique dans la maison par rapport à l'effectif total des ménages.

#### **Pourcentage des ménages utilisant l'électricité ou le gaz domestique pour la cuisson**

C'est le rapport en pourcentage de l'effectif des ménages dont la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson est l'électricité ou le gaz domestique par rapport à l'effectif total des ménages.

Pourcentage des ménages utilisant de charbon de bois pour la cuisson :

C'est le rapport en pourcentage de l'effectif des ménages dont la principale source d'énergie utilisée

pour la cuisson est le charbon de bois par rapport à l'effectif total des ménages.

Pourcentage des ménages utilisant de bois de chauffage pour la cuisson

C'est le rapport en pourcentage de l'effectif des ménages dont la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson est le bois de chauffage par rapport à l'effectif total des ménages.

Pourcentage des ménages évacuant leurs ordures de manière adéquate (ODD124)

C'est le rapport en pourcentage de l'effectif des ménages dont leurs ordures sont jetées aux bacs à ordures ou évacués par un service de ramassage par rapport à l'effectif total des ménages.

Pourcentage des ménages évacuant leurs eaux usées de manière adéquate (ODD124)

C'est le rapport en pourcentage de l'effectif des ménages dont les eaux usées sont déversées dans des fosses septiques ou puisards par rapport à l'effectif total des ménages.

Pourcentage des ménages pratiquant la défécation à l'air libre (ODD062)

Le pourcentage des ménages pratiquant la défécation à l'air libre (DAL) désigne le rapport en pourcentage de l'effectif des ménages dont le type d'aisance est sans installation ou dans la nature par rapport à l'effectif total des ménages.

### **Indicateurs relatifs aux habitations**

#### ***Taille de l'unité d'habitation***

Le nombre de pièces occupées par le ménage représente la taille du logement que le ménage occupe. La question posée lors du dénombrement était : « combien de pièces sont occupées par votre ménage ? ». Il s'agit du nombre total de pièces qui peuvent être réparties dans plusieurs constructions à l'intérieur de la concession. Les pièces prises en compte sont les chambres à coucher, les salles à manger, les salons. Par contre, les cabinets d'aisance, les salles de bain, les couloirs, les vérandas, les vestibules, les cuisines non habitées ne sont pas prises en compte.

#### ***Densité d'occupation***

C'est le nombre de personnes par chambre (ou pièce). Pour son calcul, on divise la taille du ménage par le nombre total de pièces occupées par le ménage. Il peut être désagrégé selon le type de l'unité d'habitation.

#### ***Niveau de vie du ménage***

Variable composite créée à partir des variables qui caractérisent les habitations, à savoir : nature des murs, nature du toit, nature du sol, mode principal d'éclairage, source principale d'énergie pour la cuisson, principal mode d'approvisionnement en eau de boisson, type d'aisance, mode d'évacuation des ordures ménagères, mode d'évacuation des eaux usées, et biens possédés par le ménage. Cette nouvelle variable a pour modalités : plus riche, riche, moyen, pauvre, et plus pauvre. Il s'agit en fait d'un proxy du confort de vie.



## 8.3- LIMITES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES CONCEPTS

La personne de référence dans le ménage est le chef de ménage. Les autres membres du ménage sont liés au chef de ménage par le lien de parenté. Cette variable clé permet d'établir la typologie des ménages et éventuellement des noyaux familiaux qui composent ces ménages. Malheureusement, elle se trouve être souvent mal définie. En effet, dans le contexte africain, la notion de parent est relative. Une certaine confusion peut exister entre l'enfant biologique, l'enfant adopté et l'enfant social. Un chef de ménage peut déclarer ses neveux comme étant ses enfants. Pour l'orphelin, le père est celui qui s'occupe de lui ; donc pas son père biologique ou adoptif. De plus, le vocabulaire de la parenté a une valeur symbolique. Par exemple, considérer quelqu'un comme père, même s'il n'entretient avec vous aucun lien de parenté, fait référence au rapport social qu'institue la relation au père, au père social, qui repose sur le respect et la dépendance. Selon le code des personnes et de la famille du Burkina Faso, « *La parenté est un lien qui unit des personnes qui descendent les unes des autres ou d'un auteur commun. La parenté résulte de la filiation et d'elle seule. Les filiations successives forment une ligne de parenté.* » (article 673, alinéas 1 et 2). L'agent recenseur doit s'en tenir à la déclaration de l'enquêté.

Le questionnaire ménage étant administré au chef de ménage (à son épouse ou à toute personne majeure membre du ménage et capable de répondre aux questions), des biais peuvent apparaître dans la déclaration de l'âge des personnes recensées. En effet, selon le RGPH de 2006, 79 % des chefs de ménages n'ont aucun niveau d'instruction, il leur serait difficile de retenir les âges des différents membres de leur ménage, d'autant plus qu'ils n'ont pas à leur possession les pièces indiquant les âges de ces différents membres. La détermination de la charge démographique du ménage peut donc comporter des biais liés à cette mauvaise déclaration de l'âge.

Les types d'habitation peuvent aussi faire l'objet de beaucoup de confusions surtout en ce qui concerne les villas et les maisons individuelles simples car l'agent recenseur, pour saisir la nuance du standing de l'habitation, devrait être en mesure de visiter les installations intérieures : ce qui n'est pas du tout évident (INSD, 2002).

Le fait de considérer uniquement les caractéristiques de l'habitation où dort le chef de ménage constitue également un biais pour l'analyse des conditions d'habitation en ce sens que le chef de ménage ne dort pas forcément dans la même habitation que les autres membres du ménage. Dans les « vieux ménages » par exemple, les enfants non mariés et les autres membres peuvent vivre dans des habitations plus décentes (moderne) que celle occupée par le chef de ménage (fidèle à sa vieille habitation).



## 8.4- EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

### 8.4.1- Examen des taux de non-réponses

Suite à la tabulation des variables d'intérêt et les variables de catégorisation, le taux de non-réponses de ces différentes variables a été observé. La plupart des variables ont des taux de non-réponses nuls. Celles pour lesquelles le taux de non-réponse n'est pas nul sont listées dans le Tableau 8.1.

**Tableau 8.1: Taux de non-réponses des variables utilisées dans l'analyse**

VARIABLE	EFFECTIFS (N=3 488 258)	TAUX DE NON REPONSE (%)
Zone d'habitation	4858	0,1
Type d'habitation	4960	0,1
Statut d'occupation	4858	0,1
Nature des murs	4957	0,1
Nature du toit	4958	0,1
Nature du sol	4957	0,1
Mode principal d'éclairage	4958	0,1
Source principale d'énergie pour la cuisson	4957	0,1
Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	4957	0,1
Principal mode d'évacuation des eaux usées	4958	0,1

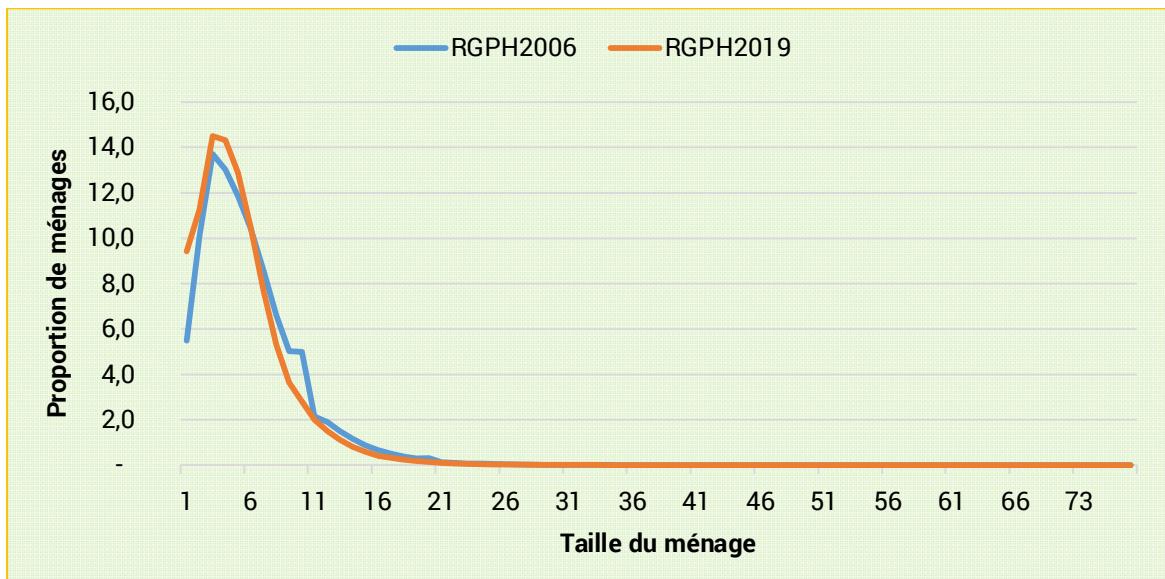
Une comparaison a été faite entre le nombre de personnes dont le lien de parenté est CM avec le nombre total de ménages afin de s'assurer que leurs nombres sont identiques.

#### 8.4.1.1- Taille des ménages

Malgré les précautions prises pour éviter les omissions et doubles comptes des ménages, la taille d'un ménage peut être mal estimée soit par omission d'individus soit par inclusion (dans le ménage) des parents vivants ailleurs. Pour évaluer les données sur la taille des ménages, l'allure générale de la courbe représentative de l'effectif des chefs de ménage selon la taille du ménage a été examinée et comparer à celle du RGPH de 2006 ainsi que d'autres enquêtes telles que l'Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014, l'Enquête démographique et de santé de 2010 (EDS4), l'Enquête sur les indicateurs du paludisme au Burkina Faso (EIPBF). Toute perturbation de l'allure de la distribution des ménages en fonction de leur taille est sujette à une mauvaise qualité des données.

La comparaison des courbes de 2006 et 2019 montre que les données sur la taille des ménages sont plus régulières en 2019 qu'en 2006.

**Graphique 8.1: Répartition des ménages selon leur taille en 2006 et 2019**



#### 8.4.1.2- Composition moyenne des ménages

Pour nous rassurer de la cohérence des données, la composition moyenne des ménages du RGPH 2019 a été comparé à celle du précédent recensement, puis à d'autres enquêtes nationales récentes que sont l'Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014, l'Enquête démographique et de santé de 2010 (EDS4), Enquête sur les indicateurs du paludisme au Burkina Faso (EIPBF).

#### 8.4.1.3- Habitations

L'évaluation de la qualité des données sur les habitations est passée par le croisement de la variable « type d'habitation » avec les variables suivantes : nature de sol, nature des murs, nature du toit, l'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage, l'énergie utilisée pour la cuisson.

## 8.5- VARIABLES NECESSAIRES POUR L'ETUDE

Dans le cadre de la présente étude, les variables ci-dessous sont nécessaires pour le calcul des différents indicateurs.

### Variables d'intérêt :

- ✓ Liens de parenté avec le chef de ménage
- ✓ Nombre de pièces occupées par le ménage (Espace vital)
- ✓ Statut d'occupation du logement
- ✓ Nature des murs
- ✓ Nature du toit
- ✓ Nature du sol
- ✓ Mode principal d'éclairage
- ✓ Energie de cuisson
- ✓ Principale source d'approvisionnement en eau de boisson
- ✓ Type d'aisance
- ✓ Mode d'évacuation des ordures
- ✓ Mode d'évacuation des eaux usées
- ✓ Biens d'équipements
- ✓ Moyens de déplacement
- ✓ Accès à internet

### Caractéristiques du chef de ménage :

- ✓ Sexe du chef de ménage
- ✓ Age du chef de ménage
- ✓ Religion du chef de ménage
- ✓ Niveau d'instruction
- ✓ Situation par rapport à l'occupation
- ✓ État matrimonial
- ✓ Milieu de résidence
- ✓ Activité économique

## 8.5.1- MENAGES

### 8.5.1.1- Données globales

Dans le RGPH-2019, deux types de ménages ont été distingués : les ménages collectifs et les ménages ordinaires. Le présent rapport d'analyse ne traitera que les ménages ordinaires.

Les résultats du présent recensement général de la population et de l'habitation donnent un effectif total de 3 908 847 ménages (ordinaires et collectifs) dont 1 215 971 en milieu urbain et 2 692 876 ménages en milieu rural. Une partie de ces données proviennent des estimations dans les zones qui

n'ont pu être couvertes lors du dénombrement. Les détails sont dans le rapport « état et structure de la population ».

Pour le présent rapport, nous avons travaillé avec les données effectivement collectées : celles figurant dans la base de données.

Le Tableau 8.2 donne une vue d'ensemble sur le nombre de ménages et effectifs de la population correspondante pour les différentes strates. Ainsi, les ménages ordinaires recensés sont au nombre de 3 488 258 (soit 99,9% de l'ensemble des ménages) avec une population résidente observée de 18 171 751 personnes. De ce qui se dégage, le nombre de ménages ruraux a plus doublé celui du milieu urbain et de même que les effectifs. En effet le nombre de ménages est passé de 2 360 126 en 2006 à 3 488 258 en 2019 soit un accroissement annuel moyen de 3,1%. Cet accroissement est plus marqué en milieu urbain (5,6%) qu'en milieu rural (3,3%) ; et cela s'expliquerait par le nombre élevé de célibataires en milieu urbain (les étudiants dans les Universités, les élèves des grandes écoles) et également par l'exode rural qui engendre les quartiers non lotis à la périphérie des villes. L'augmentation du nombre de ménages s'accompagne d'une modification des caractéristiques des ménages. Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation sensible du nombre de ménages : les facteurs démographiques (diminution du nombre d'enfants, vieillissement de la population) s'ajoutent aux comportements sociaux (départ des jeunes, fréquence des études supérieures, augmentation des familles monoparentales, maintien à domicile des personnes âgées). Ces différents effets aboutissent à une multiplication du nombre de ménages, ce qui se traduit par une diminution de leur taille moyenne.

Aussi, le cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019 a permis de dénombrer 3 292 ménages collectifs abritant une population de 88 772 personnes, soit une taille moyenne de 27 personnes. En milieu urbain, la taille moyenne des ménages collectifs est estimée à 31,4 personnes contre 24,2 en zone rurale.

Tableau 8.2: Répartition des ménages ordinaires et collectifs

Type de ménages	Urbain		Rural		Ensemble	
	Nombre de ménages	Effectif de la population	Nombre de ménages	Effectif de la population	Nombre de ménages	Effectif de la population
Ménages ordinaires	1 092 064	4 782 065	2 396 194	13 389 686	3 488 258	18 171 751
Ménages collectifs	1 264	39 661	2 028	49 111	3 292	88 772
Total	1 093 328	4 821 726	2 398 222	13 438 797	3 491 550	18 260 523

### 8.5.1.2- Répartition des ménages collectifs selon la région et le milieu de résidence

Le Tableau 8.3 montre que la majorité des ménages collectifs sont situés dans la région du Centre-Nord (14,2%). De plus, ils totalisent 22,2% de l'effectif total de la population de ces ménages. Les plus faibles proportions sont constatées dans la région du Sud-Ouest aussi bien pour les ménages (3,0%) que pour la population (2,1%).

En milieu urbain, on constate une prédominance de la région du Centre où se concentrent 21,5% de l'ensemble des ménages collectifs urbains. Ces ménages abritent 28,7% de la population urbaine. A l'inverse, le Centre-Sud comptabilise seulement 1,8% des ménages collectifs vivant en zone urbaine et

1,1% de la population vivant dans la même zone.

En milieu rural, 15,1 % des ménages collectifs vivent dans la région du Centre-Nord et comptent 28,6 % de la population de la population rurale. Les faibles proportions se rencontrent dans la région du Sud-Ouest.

**Tableau 8.3: Répartition des ménages collectifs selon la région et le milieu de résidence**

Région	Proportion de ménages collectifs en milieu urbain	Proportion de la population en milieu urbain	Proportion de ménages collectifs en milieu rural	Proportion de la population en milieu rural	Proportion totale de ménages collectifs	Proportion totale de la population
Boucle Du Mouhoun	8,9	4,7	12,2	8,9	10,9	7,1
Cascades	3,4	1,8	7,3	4,2	5,8	3,1
Centre	21,5	28,7	3,4	6,9	10,4	16,6
Centre - Est	6,0	3,4	10,7	8,5	8,9	6,2
Centre-Nord	12,8	14,2	15,1	28,6	14,2	22,2
Centre-Ouest	6,2	4,9	14,0	9,0	11,0	7,2
Centre-Sud	1,8	1,1	5,2	3,5	3,9	2,5
Est	4,2	3,3	4,1	2,6	4,2	2,9
Hauts-Bassins	15,6	18,6	11,5	11,2	13,1	14,5
Nord	8,9	6,1	4,4	4,9	6,1	5,4
Plateau Central	2,5	2,6	4,8	4,9	3,9	3,8
Sahel	5,9	8,6	3,8	4,6	4,6	6,4
Sud-Ouest	2,3	2,0	3,5	2,2	3,0	2,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif total</b>	1 264	39 661	2 028	49 111	3 292	88 772

Dans tout ce qui suit le terme « ménage » fait référence à « ménage ordinaire ».

#### **8.5.1.3- Répartition des ménages selon la région et le milieu de résidence**

La répartition des ménages selon la région de résidence (Tableau 8.4), montre que la région du Centre à elle seule abrite 18,4 % des ménages du pays tandis que la région des Cascades se retrouve avec la plus faible proportion du pays et ne concentre que 3,9 % des ménages. Selon le milieu de résidence, la région du Centre concentre près de la moitié des ménages urbains (46,1 %), suivie de la région des Hauts Bassins (18,1 %). Ces deux régions sont les plus urbanisées du pays car elles abritent les deux plus grandes villes (la capitale Ouagadougou et la première ville économique Bobo-Dioulasso). Les régions les moins peuplées comptent moins de 5% de la population chacune. Ce sont les Cascades (3,9%), le Centre Sud (4,0%), le Plateau Central (4,6%) et le Sud-Ouest (4,8%). La région du Plateau central détient la plus faible proportion de ménages urbains (1,7 %). En milieu rural, par contre, les fortes concentrations de ménages se retrouvent dans la région de la Boucle du Mouhoun (12,3 %) et dans la région de l'est (9,5 %). La région des Cascades a la plus faible proportion de ménages ruraux (4,4%).

**Tableau 8.4: Répartition des ménages selon la région et le milieu de résidence**

Région	Milieu de résidence						Ensemble		
	Urbain			Rural			Nombre de ménages	%	Effectif de population
	Nombre de ménages	%	Effectif de population	Nombre de ménages	%	Effectif de population			
Boucle du Mouhoun	381 96	3,5	167 596	295 539	12,3	1 594 550	333 735	9,6	1 762 146
Cascades	32 304	3,0	145 172	104 947	4,4	619 275	137 251	3,9	764 447
Centre	502 938	46,1	2 112 602	138 638	5,8	580 540	641 576	18,4	2 693 142
Centre-Est	55 674	5,1	269 341	211 448	8,8	1 158 881	267 122	7,7	1 428 222
Centre-Nord	37 682	3,5	179 450	206 120	8,6	1 244 957	243 802	7,0	1 424 407
Centre-Ouest	59 592	5,5	249 726	213 536	8,9	1 312 833	273 128	7,8	1 562 559
Centre-Sud	17 595	1,6	78 433	121 067	5,1	665 818	138 662	4,0	744 251
Est	31 726	2,9	142 751	228 771	9,5	1 436 230	260 497	7,5	1 578 981
Hauts Bassins Nord	198 052	18,1	899 579	212 686	8,9	1 147 394	410 738	11,8	2 046 973
Plateau Central	48 047	4,4	230 295	223 786	9,3	1 352 266	271 833	7,8	1 582 561
Sahel	19 053	1,7	85 669	140 056	5,8	836 819	159 109	4,6	922 488
Sud-Ouest	25 919	2,4	116 080	158 914	6,6	720 294	184 833	5,3	836 374
<b>Burkina Faso</b>	<b>1 092 064</b>	<b>100,0</b>	<b>4 782 049</b>	<b>2 396 194</b>	<b>100,0</b>	<b>13 389 702</b>	<b>3 488 258</b>	<b>100,0</b>	<b>18 171 751</b>

### 8.5.2- Évolution de quelques indicateurs clés entre 1996 et 2019

Entre les recensements de 1996 et 2019, on retient que la proportion (%) des ménages a connu une baisse constante d'un recensement à l'autre en milieu rural : 82,1% en 1996, 73,1% en 2006 et 68,7% en 2019. Par contre en zone urbaine, depuis le recensement de 1996, on assiste à une augmentation progressive des proportions des ménages, passant de 17,9% en 1996 à 26,9% en 2006 et 31,3% en 2019. Cette situation s'expliquerait par l'extension géographique du milieu urbain, l'effet de la migration, et le fait que les gens se marieraient beaucoup plus en ville qu'en campagne.

Au cours de ces trois recensements (1996, 2006 et 2019) on note que dans l'ensemble, la proportion des ménages dirigés par une femme est restée stable pendant la période 1996 et 2006 (11,0%). A l'inverse, la proportion des CM de sexe féminin est passé à 16,0%.

Concernant la taille moyenne des ménages, elle a légèrement baissé d'un recensement à l'autre : 6,3 en 1996, 5,9 en 2006 et 5,2 en 2019 dans leur ensemble. Quel que soit le recensement considéré, on constate que le nombre moyen de personnes par ménage est plus important en milieu rural qu'en zone urbaine.

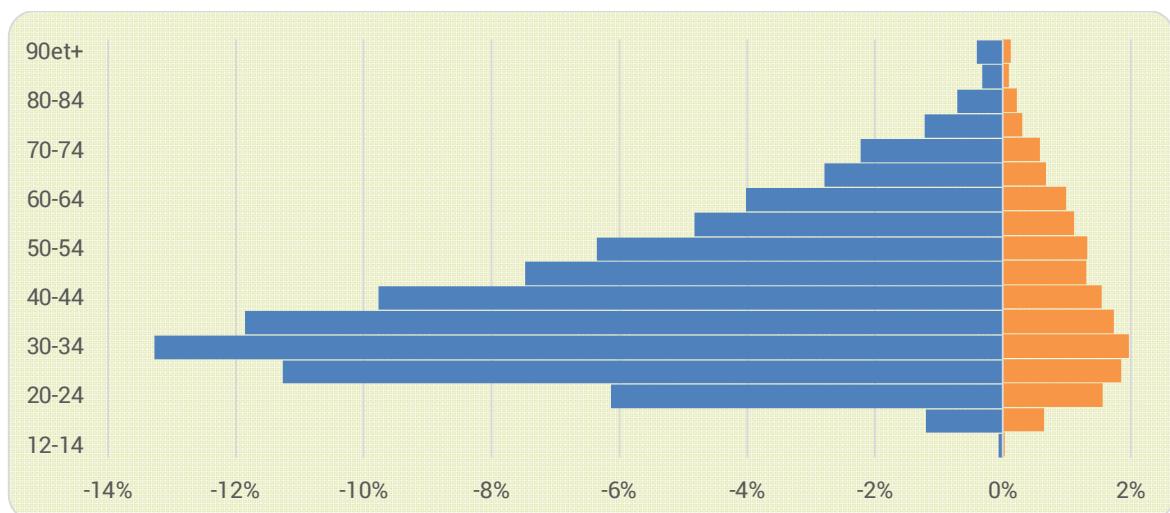
**Tableau 8.5: Indicateurs clés**

INDICATEURS	Nombre de ménages	Proportion (%) des ménages	Proportion des ménages dirigés par des femmes	Taille moyenne des ménages
1996	Urbain	292 001	17,9	17,3
	Rural	1 343 414	82,1	10,1
	Burkina Faso	1 635 414	100,0	11,0
2006	Urbain	634 161	26,9	15,0
	Rural	1 725 965	73,1	9,5
	Burkina Faso	2 360 126	100,0	11,0
2019	Urbain	1 092 064	31,3	18,2
	Rural	2 396 194	68,7	15,1
	Burkina Faso	3 488 258	100,0	16,0

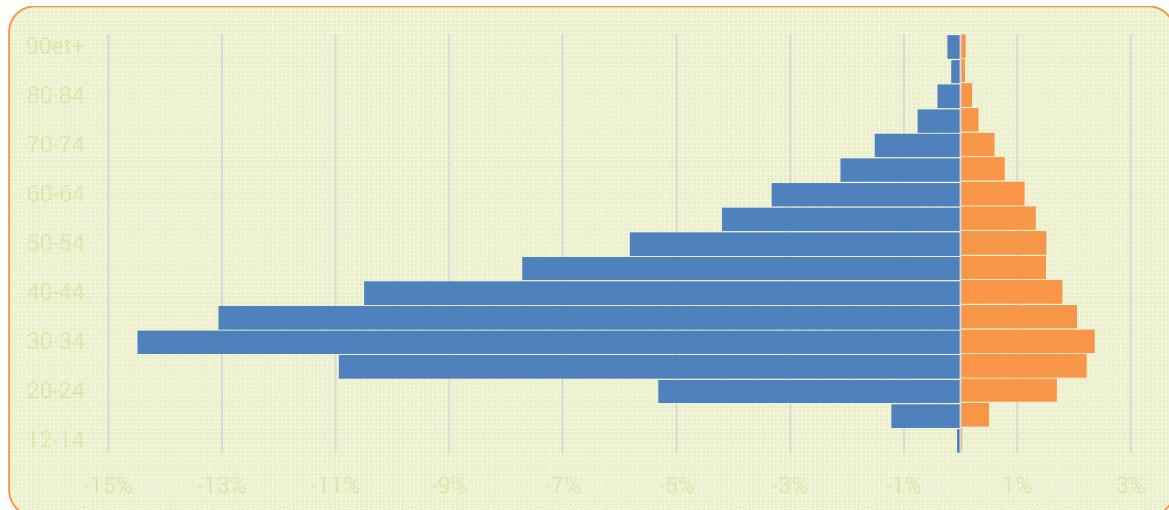
### 8.5.2.1- Age des chefs de ménage

La pyramide des âges (Cf. Graphiques 8.2, 8.3 et 8.4) des chefs de ménage est dissymétrique à gauche c'est-à-dire du côté des CM de sexe masculin. Elle présente une base et un sommet effilé, dénotant les faibles effectifs des chefs de ménage très jeunes (moins de 15 ans) et très vieux (85 ans et plus). Les CM de moins de 15 ans sont presque négligeables en proportion. Quel que soit le groupe d'âges considéré, il y a plus d'hommes chefs de ménage que de femmes chefs de ménages, reflétant ainsi l'organisation de la société burkinabè. Chez les CM hommes, les 30-34 ans sont les plus représentés, traduisant ainsi la jeunesse des CM hommes. A partir de ce groupe d'âges la pyramide décroît régulièrement jusqu'au sommet. Chez les femmes, également, la classe modale est de 30-34 ans. La pyramide ne présente pas de creux, ce qui dénote l'absence de perturbations dans la sous population des chefs de ménage. Quel qu'en soit le sexe considéré, on remarque que l'âge moyen des CM est légèrement plus élevé en 1996 qu'en 2019 en général et en zone rurale. En milieu urbain, on assiste à un effet inverse. Cela pourrait s'expliquer par les conditions de vie qui sont plus favorables au milieu urbain par rapport en milieu rural.

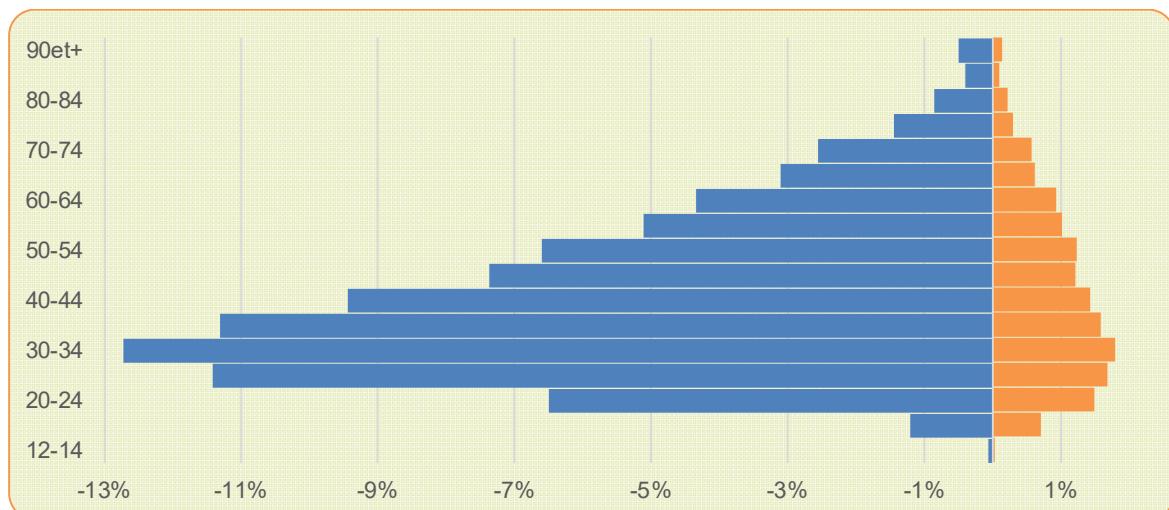
**Graphique 8.2: Pyramide des âges des chefs de ménages selon le groupe d'âge quinquennal**



**Graphique 8.3: Pyramide des âges des chefs de ménages urbains selon le groupe d'âge Quinquennal**



**Graphique 8.4: Pyramide des âges des chefs de ménages ruraux selon le groupe d'âge quinquennal**



### 8.5.3- Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages

Cette partie va concerter les caractéristiques sociodémographiques et culturelles des chefs de ménage. Le sexe, le niveau d'instruction, la religion, l'état matrimonial, le statut d'occupation et le handicap ont été retenus pour analyser la répartition (%) des chefs de ménage selon leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles et le type de localité.

#### 8.5.3.1- Sexe des chefs de ménage

Le Tableau 8.6 montre que 16% des ménages sont dirigés par des femmes. Quel que soit le type de localité, la proportion des femmes CM reste très inférieure à celle des hommes CM. Elle est de 15,9% à Ouagadougou et atteint 21,0% dans les autres villes.

### 8.5.3.2- Niveau d'instruction du chef de ménage

Le Tableau 8.6, toujours, permet de constater qu'au niveau national 72,2% des CM n'ont aucun niveau d'instruction. Seulement 4,2% des CM ont le niveau supérieur. La proportion des CM diminue avec le niveau d'instruction. Selon le type de localité, on note que la proportion des CM qui n'ont aucun niveau d'instruction est plus faible en milieu urbain (45,9%) qu'en milieu rural (84,1%). C'est à Ouagadougou que la proportion des CM de niveau d'instruction « supérieur » est la plus élevée (14,5%). Elle est de 1,2% en milieu rural.

### 8.5.3.3- Religion du chef de ménage

Le même Tableau 8.6 nous montre que 63,1% des CM sont de confession musulmane. Quelle que soit le type de localité, la proportion de CM de cette confession religieuse dépasse 60%. Elle atteint 78,9% à Bobo-Dioulasso. Les CM de religion catholique viennent en deuxième position. Ils atteignent 31,6% à Ouagadougou. C'est en milieu rural que les CM animistes sont le plus représentés (12,9%).

**Tableau 8.6: Répartition (%) des chefs de ménages selon leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles et le type de localité**

Caractéristiques du CM	Type de localité					
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
<b>Sexe du CM</b>						
Masculin	84,1	81,6	79,0	81,8	84,9	84,0
Féminin	15,9	18,4	21,0	18,2	15,1	16,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Niveau d'instruction du CM</b>						
Aucun niveau	40,3	47,7	52,0	45,9	84,1	72,2
Primaire	17,4	17,1	12,2	15,4	7,6	10,0
Post primaire 1er cycle	16,1	15,2	12,6	14,6	4,2	7,5
Post primaire 2nd cycle	11,5	11,6	15,5	13,0	2,9	6,0
Supérieur	14,5	8,4	7,8	11,0	1,2	4,2
ND	0,1	-	-	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Religion du CM</b>						
Animiste	0,5	0,4	2,8	1,4	12,9	9,3
Musulman	60,2	78,9	63,0	64,3	62,6	63,1
Catholique	31,6	16,9	26,5	27,3	18,0	20,9
Protestant	7,3	3,5	7,2	6,7	5,9	6,1
Sans religion	0,2	0,1	0,4	0,2	0,5	0,4
Autres	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 8.7: Répartition (%) des chefs de ménages selon leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles et le type de localité (suite)**

Caractéristiques du CM	Type de localité					
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Nombre total de ménages	502 938	174 802	414 324	1 092 064	2 396 194	3 488 258
<b>Population totale</b>	<b>2 112 602</b>	<b>788 915</b>	<b>1 880 532</b>	<b>4 782 049</b>	<b>13 389 702</b>	<b>18 171 751</b>

#### **8.5.3.4- État matrimonial du CM**

Au Burkina Faso, la monogamie constitue la situation matrimoniale la plus répandue aussi bien en ville qu'en campagne (zone rurale). En effet sur le plan national, 63,1% des CM sont monogames (Tableau 8.8). On note également que quel que soit le milieu de résidence, plus de 60% des CM ont adopté la monogamie. On constate que les CM polygames sont beaucoup plus représentés en milieu rural qu'en milieu urbain : les proportions vont du simple au triple (23,8 % contre 7,7 %). Les contraintes économiques dans lesquelles vivent les citadins ne les motivent pas à opter pour la polygamie. Dans ce contexte économique difficile, et surtout avec la cherté de la vie, « prendre une seconde femme en ville est plus une charge qu'un avantage » (Rwenge, 1999).

Quant aux célibataires, ils représentent 9,1% des CM répartis en grand nombre à Ouagadougou (18,9%), autres villes (18,0%) et Bobo-Dioulasso (16,2%). On rencontre peu de célibataires (5,0%) dans le milieu rural.

Les CM veuf/veuve représentent seulement 1,1% de l'ensemble des chefs de ménages et sont plus nombreux en milieu urbain (1,5%) qu'en zone rurale (1,0%). C'est en milieu urbain qu'on rencontre beaucoup plus de CM qui vivent en union libre : 3,5% des ménages urbains, ce qui est supérieure à la proportion nationale (2,3%).

#### **8.5.3.5- Statut d'occupation du CM**

D'après le Tableau 8.8, 60,0% des CM sont occupés, 37,4% sont hors main d'œuvre et seulement 2,6% des CM du pays sont en situation de chômage dans l'ensemble Si on considère le milieu de résidence, on note que 56,4% des CM qui vivent en zone rurale sont occupés contre 41,3% de CM hors main d'œuvre. Ici, 2,3% des CM sont des chômeurs. Les CM qui habitent dans la ville sont en majorité occupés (68,1). Les ¾ de ces CM vivent à Ouagadougou, 72,2% à Bobo-Dioulasso et plus d'un CM sur deux (57,6%) dans les autres villes. L'observation du tableau ci-dessus montre que plus du quart des CM localisés en zone urbaine sont hors main d'œuvre et sont plus nombreux dans les autres villes (39,1%). 3,2% des CM chômeurs et sont majoritaires dans les autres villes (3,3%) et à Ouagadougou (3,2%).

#### **8.5.3.6- Handicap du chef de ménage**

Les chefs de ménages (CM) présentant un handicap quelconque ne représentent que 1,7 % de l'ensemble des chefs de ménages (Tableau 8.8).

**Tableau 8.8: Répartition (%) des chefs de ménages selon leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles et le type de localité (suite)**

Caractéristiques du CM	Milieu de résidence					Ensemble
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble Urbain	Rural	
<b>État matrimonial du CM</b>						
Célibataire	18,9	16,2	18,0	18,1	5,0	9,1
Monogame	65,2	66,0	60,4	63,5	62,9	63,1
Polygame	4,6	7,8	11,3	7,7	23,8	18,7
Veuf / Veuve	1,6	1,5	1,3	1,5	1,0	1,1
Divorcé / Séparé	5,5	6,6	5,6	5,7	5,6	5,6
Union libre	4,2	1,9	3,5	3,5	1,7	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Statut d'occupation du CM</b>						
Occupé	75,3	72,2	57,6	68,1	56,4	60,0
Chômeur	3,2	2,7	3,3	3,2	2,3	2,6
Hors main d'œuvre	21,4	25,1	39,1	28,7	41,3	37,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Handicap</b>						
Handicapé	1,3	1,3	1,5	1,4	1,9	1,7
Non handicapé	98,7	98,7	98,5	98,6	98,1	98,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre total de ménages</b>	<b>502 938</b>	<b>174 802</b>	<b>414 324</b>	<b>1 092 064</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 488 258</b>
<b>Population totale</b>	<b>2 112 602</b>	<b>788 915</b>	<b>1 880 532</b>	<b>4 782 049</b>	<b>13 389 702</b>	<b>18 171 751</b>

### 8.5.3.7- Taille moyenne des ménages

La taille moyenne du ménage est le nombre de personnes qui le compose. Notre attention portera surtout sur la taille moyenne des ménages (selon le milieu de résidence) et la charge démographique des ménages c'est-à-dire le poids des personnes inactives supportées par les différents membres actifs du ménage.

Quand on observe la taille moyenne des ménages, on note que dans l'ensemble la taille moyenne est de 5,2 personnes par ménage (Tableau 8.9). La majorité des régions ont une moyenne supérieure à la moyenne nationale. Les plus fortes moyennes se rencontrent dans la région de l'Est (6,1 personnes en moyenne), le Centre Nord (5,9), le Nord et le Plateau Central (5,8) chacune. Les plus faibles moyennes sont localisées dans les régions du Centre (4,2) et le Sahel (4,5). En milieu urbain, le nombre de personnes par ménages est inférieur à la moyenne nationale pour toutes les régions. En effet, les ménages qui vivent en milieu urbain comptent en moyenne 4,4 personnes. La taille moyenne des ménages est plus élevée dans les régions du Centre-Est (4,9), le Centre-Nord et le Nord (4,8) chacune. Les plus faibles tailles moyennes se rencontrent dans les régions du Centre, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest (4,2). En milieu rural, la taille moyenne des ménages est de 5,6. Dans la plupart des cas, cette taille moyenne est supérieure à la moyenne nationale sauf dans les régions du Centre et du Sud-Ouest qui comptent 4,2 personnes par ménage en moyenne chacune et la région du Sahel (4,5).

**Tableau 8.9: Taille moyenne des ménages selon la région et le milieu de résidence**

Région	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Boucle du Mouhoun	4,4	5,4	5,3
Cascades	4,5	5,9	5,6
Centre	4,2	4,2	4,2
Centre-Est	4,9	5,5	5,4
Centre-Nord	4,8	6,1	5,9
Centre-Ouest	4,2	6,2	5,7
Centre-Sud	4,5	5,5	5,4
Est	4,5	6,3	6,1
Hauts Bassins	4,6	5,4	5,0
Nord	4,8	6,1	5,8
Plateau central	4,5	6,0	5,8
Sahel	4,5	4,5	4,5
Sud-Ouest	4,2	5,2	5,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>4,4</b>	<b>5,6</b>	<b>5,2</b>

#### **8.5.4- Composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence et le lien de parenté avec le CM**

Le Tableau 8.10 permet de connaître selon le milieu de résidence, la composition des ménages. Il nous montre que plus de la moitié des ménages (50,3%) sont composés de fils/filles et comptent en moyenne 2,6 personnes. Les chefs de ménages et les Epoux/Epouses représentent respectivement 19,1% et 16,6% avec des effectifs moyens de 1,0 et 0,9 personne. Sur le plan national, les oncles/tantes ne représentent que 0,2% au sein des ménages. Il en est de même que les personnes qui n'ont aucun lien avec le chef de ménage et les parents du conjoint du chef de ménage 0,8% chacun.

Selon le milieu de résidence, on relève que 52,6% des ménages composés de Fils/Fille vivent en milieu rural contre 44,0% en zone urbaine, représentant respectivement un effectif moyen de 3,0 et 1,9 personne. On note que les CM viennent en seconde position quant à leur importance en proportion en milieu urbain (22,7%) qu'en milieu rural (17,8%) avec toutefois des effectifs moyens faibles 1,0 personne. Les plus faibles proportions sont enregistrées chez les « sans lien » avec le CM et chez les « parents du conjoint du CM ».

**Tableau 8.10: Composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence et le lien de parenté**

Lien de parenté avec le chef de ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif moyen	(%)	Effectif moyen	(%)	Effectif moyen	(%)
Chef de ménage	1,00	22,78	1,00	17,89	1,00	19,23
Époux/Épouse	0,67	15,26	0,96	17,17	0,87	16,73
Fils/Fille	1,94	44,19	2,95	52,77	2,63	50,58
Frère/Sœur	0,17	3,87	0,12	2,15	0,13	2,50
Père/mère	0,05	1,14	0,10	1,79	0,08	1,54
Petit fils/Petite fille	0,14	3,19	0,14	2,50	0,14	2,69
Neveu/Nièce	0,15	3,42	0,11	1,97	0,12	2,31
Oncle/Tante	0,01	0,23	0,01	0,18	0,01	0,19
Parent du conjoint du chef de ménage	0,06	1,37	0,03	0,54	0,04	0,77
Autre parent	0,13	2,96	0,14	2,50	0,14	2,69
Sans lien	0,07	1,59	0,03	0,54	0,04	0,77
<b>Ensemble</b>	<b>4,39</b>	<b>100,0</b>	<b>5,59</b>	<b>100,0</b>	<b>5,2</b>	<b>100,0</b>

### **8.5.5- Composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence et l'âge des membres**

La composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence et l'âge des membres (Tableau 8.11) montre que sur le plan national, les enfants (5-17 ans) représentent 35,4% de la taille des ménages. Les jeunes (18-34 ans) représentent 25,9% de la taille des ménages. Les personnes âgées de 65 ans + sont très peu représentées dans les ménages.

En milieu urbain, les enfants (5-17 ans) et les jeunes constituent plus de 60% de la taille des ménages. Les enfants de moins de 5 ans occupent une place importante dans la composition des ménages en milieu rural.

**Tableau 8.11:: Composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence et l'âge des membres**

Age des membres du ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif moyen	(%)	Effectif moyen	(%)	Effectif moyen	(%)
Enfants de moins de 5 ans	0,59	13,44	0,96	17,17	0,84	16,15
Enfants de 5-17 ans	1,35	30,75	2,08	37,21	1,85	35,58
Jeunes de 18-34 ans	1,43	32,57	1,33	23,79	1,36	26,15
Adultes de 35-64 ans	0,90	20,50	1,02	18,25	0,98	18,85
Personnes âgées de 65 ans +	0,12	2,73	0,20	3,58	0,17	3,27
<b>Total</b>	<b>4,39</b>	<b>100,00</b>	<b>5,59</b>	<b>100,00</b>	<b>5,20</b>	<b>100,00</b>

### **8.5.6- Composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence et le sexe des membres**

Le Tableau 8.12 montre que dans chaque ménage, la proportion des femmes de moins de 15 ans et celle des hommes de moins de 15 ans sont presque identiques. Pour les 15-49 ans, il y a plus de femmes que d'hommes.

Selon le milieu de résidence, les femmes de moins de 15 ans sont plus représentées dans les ménages ruraux que dans les ménages urbains. Il en est de même pour les hommes de moins de 15 ans. Chez les 15-49 ans c'est l'effet inverse : les ménages du milieu urbain ont proportionnellement plus de personnes de 15-49 ans que ceux du milieu rural.

**Tableau 8.12: Composition moyenne des ménages selon le milieu de résidence le sexe et l'âge des membres**

Sexe et âge des membres du ménage	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif moyen	(%)	Effectif moyen	(%)	Effectif moyen	(%)
Femmes de moins de 15 ans	0,85	19,36	1,32	23,61	1,17	22,50
Femmes de 15-49 ans	1,21	27,56	1,28	22,90	1,26	24,23
Femmes de 50 ans +	0,20	4,56	0,30	5,37	0,27	5,19
Hommes de moins de 15 ans	0,80	18,22	1,36	24,33	1,18	22,69
Hommes de 15-49 ans	1,14	25,97	1,07	19,14	1,09	20,96
Hommes de 50 ans +	0,19	4,33	0,26	4,65	0,23	4,42
<b>Total</b>	<b>4,39</b>	<b>100,00</b>	<b>5,59</b>	<b>100,00</b>	<b>5,20</b>	<b>100,00</b>

### 8.5.7- Répartition des ménages par région selon la composition

Dans l'ensemble 54,4% des ménages ont au moins un enfant de moins 5 ans. Huit ménages sur dix ont au moins un enfant de moins de 18 ans ou au moins une femme de 15-49 ans. La proportion des ménages qui n'ont pas de membres adultes (18 plus) est de 0,5% pour l'ensemble du pays. Elle vaut 0,9% dans le Sud-Ouest. La proportion des ménages qui n'ont pas de membres âgés de moins de 50 ans est de 3,0%, elle vaut 0,4% dans la Boucle du Mouhoun et 1,5% à l'Est.

**Tableau 8.13: Répartition (%) des ménages par région selon la composition**

Région	Ménages ayant au moins un enfant âgé de moins de 5 ans	Ménages ayant au moins un enfant âgé 5-17 ans	Ménages ayant au moins un enfant âgé <18 ans	Ménages ayant au moins une femme âgée 15-49 ans	Ménages ayant au moins un homme âgé 15-49 ans	Ménages n'ayant pas de membre âgé <50	Ménages n'ayant pas de membre adulte (18+)	Nombre de ménages
Boucle du Mouhoun	56,1	68,8	81,9	82,1	79,9	4,2	0,4	333 735
Cascades	57,4	68,8	81,6	83,7	81,4	2,7	0,8	137 251
Centre	44,3	57,1	70,1	77,5	82,5	2,5	0,3	641 576
Centre-Est	58,2	70,2	83,9	85,5	69,2	3,8	0,6	267 122
Centre-Nord	62,5	72,2	85,9	86,1	77,8	2,5	0,4	243 802
Centre-Ouest	53,7	71,1	81,2	80,2	71,6	3,3	0,7	273 128
Centre-Sud	53,7	72,6	83,3	81,2	73,7	4,2	0,4	138 662
Est	65,5	74,4	87,6	87,8	83,2	1,5	0,8	260 497
Hauts-Bassins	51,4	65,2	77,8	81,6	80,8	3,2	0,4	410 738
Nord	60,8	72,1	85,4	85,2	78,7	2,4	0,4	271 833
Plateau central	59,9	72,7	84,9	84,8	75,3	3,1	0,4	159 109
Sahel	50,7	65,0	78,7	82,6	79,7	3,3	0,6	184 833
Sud-Ouest	50,6	66,6	78,5	78,9	74,2	4,1	0,9	165 972
<b>Burkina Faso</b>	<b>54,4</b>	<b>67,4</b>	<b>80,2</b>	<b>82,3</b>	<b>78,3</b>	<b>3,0</b>	<b>0,5</b>	<b>3 488 258</b>

### 8.5.8- Répartition des ménages ordinaires selon le type, le milieu de résidence et l'année de recensement

Le Tableau 8.14 permet de comprendre davantage la structure des ménages ordinaires au Burkina Faso. Il est connu que la taille moyenne cache de nombreuses disparités. Ce tableau nous permettra de mettre en évidence les disparités dans les ménages et aidera surtout à mettre en lumière les ménages à une personne qui sont reconnus comme étant relativement plus vulnérables que les autres types de ménages. Une analyse préliminaire de ces ménages permettrait de connaître les caractéristiques socioéconomiques des membres de ces ménages.

L'examen du Tableau 8.14 montre que la proportion des ménages d'une seule personne est passée de 5,5% en 2006 à 9,6% en 2019. Les ménages nucléaires complets recensés en 2006 et 2019 sont les plus nombreux au Burkina Faso, soit respectivement 47,8% et 49,9%. Les ménages étendus par contre ont subi une baisse. Leur proportion est passée de 56,4% en 2006 à 26,8% en 2019. On constate ainsi que les ménages se nucléarisent davantage.

**Tableau 8.14: Répartition (%) des ménages ordinaires selon le type, le milieu de résidence et l'année de recensement**

TYPE DE MENAGES	URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	2006	2019	2006	2019	2006	2019
Ménage d'une seule personne	11,6	15,8	3,2	6,8	5,5	9,6
Ménage nucléaire complet	35,4	40,5	52,4	54,2	47,8	49,9
Ménage nucléaire monoparental	4,8	7,0	4,9	8,7	4,9	8,1
Ménage étendu	38,0	28,3	35,8	26,2	36,4	26,8
Ménage composite	10,2	8,4	3,7	4,3	5,4	5,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>634 161</b>	<b>1 092 064</b>	<b>1 725 965</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 360 126</b>	<b>3 488 258</b>

### 8.5.9- Typologie des ménages ordinaires

Au Burkina Faso, il est difficile de bâtir une typologie sur la base du lien de parenté avec le CM, tellement les combinaisons sont nombreuses et diverses. Ce point est très important pour étudier la famille burkinabé à partir du concept « ménage ». Il exige par conséquent une bonne exploitation de la variable « lien de parenté avec le CM ». La codification doit permettre d'identifier le :

- ✓ Ménage d'une seule personne (ménage unipersonnel)
- ✓ Ménage nucléaire complet (couple ; couple et enfants)
- ✓ Ménage nucléaire monoparental masculin (chef de ménage masculin et enfants)
- ✓ Ménage nucléaire monoparental féminin (chef de ménage féminin et enfants)
- ✓ Ménage étendu (noyau familial et autres personnes avec / sans parenté)
- ✓ Ménage composite (autres).

Nous allons ainsi créer une variable « type de ménage » qui aura pour modalités les différents cas de figure sus mentionnés.

Le Tableau 8.15 permet de comprendre davantage la structure des ménages au Burkina Faso. Il est

connu que la taille moyenne cache de nombreuses disparités.

Il est fort probable que les effectifs et les proportions de ces personnes vivant seules soient encore faibles, mais elles seraient appelées à augmenter dans le futur, au regard de la relative désintégration du tissu social, qui va en s'accélérant.

#### 8.5.9.1- Répartition des ménages selon leur typologie et la région de résidence

Dans l'ensemble des ménages recensés (Cf. Tableau 8.15), les ménages ordinaires de type nucléaires complets sont dominants. Ils représentent 49,9%, et sont composés de couples avec ou sans enfants. Cette proportion était de 47,8% en 2006. La proportion des ménages étendus a baissé passant de 36,4% en 2006 à 26,8% en 2019. Cette baisse constatée s'est effectuée en faveur des ménages de type nucléaires complets. Cela pourrait s'expliquer qu'avec le cout de la vie, les ménages ont renié à la solidarité au profit des ménages nucléaires complets.

Les ménages unipersonnels sont les plus représentés dans les régions du Centre (16,5 %) et des Hauts Bassins (11,1 %). Ces régions sont non seulement les plus urbanisées du pays, mais aussi abritent les ménages de petite taille dont les ménages unipersonnels. Les ménages nucléaires complets sont plus prédominants dans les régions du Sahel (65,7 %) et de l'Est (56,4%). Quant aux ménages nucléaires monoparentaux, ils sont importants dans les régions du Centre-Est (15,9 %) et du Centre-Ouest (10,4 %). La présence des zones de commerce dans ces deux régions (villes de Bittou, Pouytenga et de Koudougou) et d'autre part de l'existence des sites aurifères (commune rurale de Komtoega) et le manganèse de Perkoa dans le Sanguié pourraient expliquer la proportion élevée des ménages nucléaires monoparentaux. Pour les ménages étendus, nous remarquons qu'ils sont majoritaires dans les régions du Centre-Ouest (32,9 %) et du Plateau Central (31,1 %). Enfin pour les ménages composites c'est dans les régions du Centre-Ouest (9,1 %) et Sud-Ouest (7,1 %) qu'ils sont les plus représentés.

Tableau 8.15: Répartition (%) des ménages selon leur typologie et la région

REGION	TYPE DE MENAGES					Total	
	Ménages d'une seule personne	Ménages nucléaires complets	Ménages nucléaires monoparentaux	Ménages étendus	Ménages composites	%	Effectif
Boucle du Mouhoun	7,9	55,9	7,4	24,3	4,5	100,0	333 735
Cascades	9,0	52,7	5,7	27,6	5,0	100,0	137 251
Centre	16,5	43,6	6,0	26,9	7,0	100,0	641 576
Centre-Est	6,8	48,0	15,9	25,5	3,9	100,0	267 122
Centre-Nord	6,2	54,0	8,3	27,2	4,4	100,0	243 802
Centre-Ouest	9,9	37,6	10,4	32,9	9,1	100,0	273 128
Centre-Sud	7,6	47,1	9,4	30,6	5,4	100,0	138 662
Est	5,1	56,4	6,4	27,5	4,7	100,0	260 497
Hauts-Bassins	11,1	51,3	6,8	25,3	5,5	100,0	410 738
Nord	6,2	52,8	7,5	28,8	4,7	100,0	271 833
Plateau central	6,7	49,8	7,9	31,1	4,5	100,0	159 109
Sahel	8,2	65,7	7,7	15,1	3,3	100,0	184 833
Sud-Ouest	10,3	43,4	10,3	28,2	7,8	100,0	165 972
<b>Burkina Faso</b>	<b>9,6</b>	<b>49,9</b>	<b>8,1</b>	<b>26,8</b>	<b>5,6</b>	<b>100,0</b>	<b>3 488 258</b>

### **8.5.9.2- Type de ménage et caractéristiques du chef de ménage**

L'on constate que 99,3% des CM masculins dirigent les ménages nucléaires complets contre 0,7% chez les CM féminins (Cf. Tableau A8.6). Le fait déjà que la présence du mari dans le ménage lui confère de facto le statut de chef de ménage, il ne devrait pas en principe avoir de ménages nucléaires complets dirigés par une femme. Selon le tableau A8.6, il y a presque autant de ménages étendus chez les hommes que chez les femmes (27,3 et 24,3).

La proportion des ménages nucléaires monoparentaux est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (42,5% et 1,6%). Ces ménages sont généralement constitués de veuves ou très souvent des femmes dont les maris sont en voyage au moment du recensement. En rapport avec le niveau d'instruction, 72,2% des chefs de ménage ne sont pas instruits et 80,3% des ménages complets monoparentaux dirigés par des hommes. Ils sont 68,1% des ménages nucléaires complets dirigés par un chef de ménage de confession musulmane.

Dans l'ensemble des ménages recensés, les ménages nucléaires complets sont dominants (49,9%) suivis des ménages étendus (26,8%) et enfin suivent par ordre d'importance les ménages d'une seule personne (9,6%), les ménages nucléaires monoparentaux (8,1%) et des ménages composites (5,6%). Quel que soit le type de ménage, c'est dans les ménages nucléaires complets que les hommes chefs de ménage sont plus représentés (59 %) et que les femmes chefs de ménages ont une proportion plus élevée dans les ménages nucléaires monoparentaux (42,5%). Chez les hommes, les ménages non familiaux représentent 90,0%, et chez les femmes 57,6%. Pour les divorcés ou séparés et veufs ou veuves, on a plus de 50,0% des ménages du type monoparental.

Le Tableau A8.23 montre que 9,1% des ménages sont dirigés par des célibataires, 63,1% des ménages sont dirigés par un monogame et 18,7% par un polygame. Parmi les ménages d'une seule personne, 56,7% sont dirigés par des célibataires contre (3,6%) des divorcés. Parmi les ménages nucléaires complets, (79,3%) sont dirigés par un monogame. Il est à noter que 60% des ménages sont dirigés par des chefs de ménage occupés contre (2 ,6%) dirigés par des chômeurs. En ce qui concerne le handicap, (98,3%) des chefs de ménage sont non handicapés contre (1,7%) handicapés. Au niveau du statut d'occupation, (83,5%) des chefs de ménages sont propriétaires de leurs maisons.

### **8.5.9.3- Type de ménage et caractéristiques de l'habitation**

Le Tableau A8.24 montre que 19,3% des ménages sont logés dans un espace d'une seule chambre et 38,8% dans un espace de deux chambres. Les ménages d'une seule personne logent dans des bâtiments à plusieurs logements (13,2%). Les chefs de ménages nucléaires complets sont dans une maison individuelle simple (77,5%) et (8,9%) de ce type de ménage habite dans les cases.

### **8.5.9.4- Taille du ménage et caractéristiques du chef de ménage**

Dans ce paragraphe, nous analysons les données des tableaux Tableau A8.9 et Tableau A8.25.

#### **8.5.9.4.1- Taille du ménage et sexe du CM**

Les chefs de ménage de sexe masculin sont plus représentés dans les ménages de 8 personnes et plus (95,1%) alors que les chefs de ménage femmes sont plus représentés dans les ménages d'une seule personne (25,8%). Plus la taille augmente, plus la proportion des chefs de ménage masculins

augmente. Ce qui est le contraire chez les chefs de ménage femmes. En terme clair, cela signifie que les ménages dont le chef de ménage est un homme abritent plus de personnes dans le ménage que ceux dirigés par une femme. Les proportions des CM masculins varient entre 74% pour les ménages d'une seule personne à 95,1% pour les ménages de plus de 8 personnes. Pour les femmes chefs de ménage, ces pourcentages sont respectivement de 4,9% à 25,8%.

La taille moyenne des ménages au Burkina Faso est de 5,2. Selon le sexe du CM, la taille moyenne du ménage est plus élevée lorsqu'il s'agit des hommes 5,5 que lorsque les ménages sont dirigés par les femmes 3,7.

#### *8.5.9.4.2- Taille de ménage et niveau d'instruction du CM*

Les ménages de grande taille sont dirigés par des personnes non instruites et ceux de petite taille sont dirigés par des personnes de niveau post-primaire et secondaire.

D'une manière générale, plus le niveau d'instruction augmente plus la taille du ménage diminue. Cela s'expliquerait par le fait que les CM instruits ont une faible fécondité et une tendance à la nucléarisation de leur ménage. Par contre les chefs de ménages non instruits sont toujours sous l'influence des pesanteurs culturelles, ce qui expliquerait la taille élevée des ménages qu'ils dirigeaient.

La taille moyenne des ménages est corrélée au niveau d'instruction du CM. Plus le CM est instruit moins la taille moyenne de son ménage est élevé. Ainsi les CM qui n'ont aucun niveau ont une taille de ménage de 5,7 tandis que les CM de niveau supérieur ont une taille moyenne de ménage de 3,4.

#### *8.5.9.4.3- Taille du ménage et religion du CM*

La religion musulmane est prédominante. En effet, quelle que soit la taille des ménages, plus de six chefs de ménage sur dix se déclaraient être musulmans (63,1%). Les ménages de taille de plus de 8 personnes sont dirigés par des musulmans en raison de la situation polygamique.

Les ménages dont le chef est de la religion traditionnelle ont une taille plus élevée de 6 personnes. Les ménages dont le CM est de la religion chrétienne (catholique et protestante) ont une taille moyenne de 4,8 personnes.

#### *8.5.9.4.4- Taille de ménage et état matrimonial du CM*

Plus la taille de ménage augmente plus la proportion des célibataires diminue. La majorité des chefs de ménage mariés dirigent des ménages de plus de 8 personnes.

La taille moyenne des ménages selon le statut matrimonial est tel que logiquement les ménages polygames ont la plus grosse taille soit 9 personnes. A la taille moyenne des CM célibataires est de 2 personnes en moyenne. Entre les deux les ménages monogames ont en moyenne 4,8 personnes suivi par les unions libres 4,2 personnes en moyenne. Les CM veufs(veuves) avec 3,7 personnes devancent les CM divorcés qui ont une taille moyenne de ménage de 2,9 personnes en moyenne.

#### *8.5.9.4.5- Taille du ménage et statut d'occupation du CM*

Au niveau national, plus de 6 chefs de ménage sur 10 sont occupés (60,0%). Parmi les ménages dirigés par les CM hors main d'œuvre, la proportion de taille de ménage d'une personne est plus élevée que

les autres. Quel que soit la taille du ménage, les CM occupés sont les plus nombreux et leur pourcentage augmente au fur et à mesure que la taille croît. Les proportions des CM inactifs décroissent au fur et à mesure que la taille de ménage augmente. En effet, elles passent de 3,6% pour les CM dont la taille de ménage est d'une seule personne à 2,0% pour les CM dont la taille dépasse 8 personnes.

La taille moyenne du ménage n'est pas très discriminante selon le statut d'occupation. La taille moyenne des ménages dont le CM est actif est légèrement supérieure (5,3) à ceux dont le CM est inactif (5,1).

#### **8.5.9.4.6- *Taille du ménage et handicap du CM***

Au niveau national, les CM présentant un handicap est de (1,7%). Ceux dits normaux représentent (98,3%). La taille moyenne des ménages est quasiment identique que le CM soit handicapé ou non, soit 5,2 personnes en moyenne (Tableau A8.25).

#### **8.5.9.4.7- *Taille du ménage et statut d'occupation du logement***

Dans l'ensemble, plus de 8 CM sur 10 sont propriétaires de leur habitation. Ceux qui sont en location simple et ceux qui sont gratuitement logés représentent respectivement (10,2%) et (4,6%) de l'ensemble des CM. Les CM propriétaires sont majoritaires quelle que soit la taille du ménage. Plus on a beaucoup de personnes à héberger, plus on a tendance à acquérir son propre logement. Les hébergés gratuitement dirigent des ménages d'une personne.

La taille moyenne des ménages selon le statut d'occupation du logement du CM montre que ceux qui sont propriétaires de leur logement ont une taille moyenne de ménage supérieure (5,6) aux autres dont la moyenne est inférieure à 4. La taille moyenne des ménages la plus faible (3 personnes) est celle des CM qui sont en location simple.

#### **8.5.9.5- *Biens d'équipement des ménages***

Dans cette partie il s'agit d'évaluer les biens que l'on retrouve dans les ménages.

Le Tableau 8.16 fournit la proportion des ménages qui possèdent un ou plusieurs des biens d'équipement suivants : radio, télévision, téléphone fixe, décodeur, foyer amélioré, réfrigérateur, ordinateur, cuisinière à gaz électrique. Dans l'ensemble, le bien d'équipement possédé par la plupart des ménages est la radio. Environ cinq ménages sur dix en possèdent au moins et est en légère baisse par rapport en 2006. La télévision occupe la deuxième place avec une proportion de (29,7%). Très peu de ménages (2,1%) possèdent le téléphone fixe. Parmi les régions qui possèdent au moins une radio, les cascades est en tête avec une proportion de (63,3%) suivie du Centre (60,7%). En dehors de la radio, la région du Centre dispose la proportion des ménages la plus élevée dans les autres biens d'équipement. Les proportions de ménages ayant accès à l'ordinateur, au congélateur et au téléphone fixe sont relativement faibles dans certaines régions et ceux-ci pourront s'expliquer sans doute à cause du manque d'électricité puisque la plupart de ces biens fonctionnent avec l'électricité.

**Tableau 8.16: Proportion (%) des ménages ordinaires possédant au moins un bien d'équipement selon la région**

Région	Radio	Télévision	Téléphone fixe	Réfrigérateur / Congélateur	Ordinateur	Foyer amélioré	Décodeur / parabole	Cuisinière à gaz/électricité
Boucle du Mouhoun	50,6	26,6	1,6	2,5	2,3	5,6	9,7	7,6
Cascades	63,3	35,4	1,7	4,3	3,3	4,8	17,4	7,5
Centre	60,7	60,2	2,7	19,0	16,6	14,9	39,8	31,4
Centre Est	49,3	16,5	2,7	3,1	2,3	5,2	8,0	7,6
Centre Nord	47,8	17,6	1,4	2,4	2,3	8,0	7,4	6,8
Centre Ouest	48,9	20,2	1,6	3,3	4,3	4,7	10,7	8,5
Centre Sud	60,6	16,2	1,2	2,5	2,4	3,5	7,9	6,6
Est	39,4	9,8	3,1	2,1	2,2	2,8	5,6	5,8
Hauts Bassins	60,5	45,4	2,1	8,2	6,6	10,7	25,9	15,1
Nord	53,2	23,3	1,5	3,1	2,7	4,5	8,7	9,1
Plateau Central	57,7	16,5	1,4	2,2	2,4	4,4	6,9	7,7
Sahel	29,4	12,0	1,8	2,5	1,9	4,0	6,1	4,6
Sud-Ouest	39,6	15,1	2,1	2,7	2,6	5,0	9,0	7,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>52,1</b>	<b>29,7</b>	<b>2,1</b>	<b>6,4</b>	<b>5,6</b>	<b>7,4</b>	<b>16,4</b>	<b>12,7</b>

#### 8.5.9.5.1- Proportion de ménages ordinaires possédant un téléphone cellulaire

Selon le nombre de téléphones cellulaires possédés par les ménages, la proportion des ménages possédant 2 téléphones cellulaires est la plus élevée (31,0%). En ne s'intéressant que les 2 téléphones cellulaires, la région du Plateau central est celle qui a la proportion la plus élevée de ménages possédant 2 téléphones cellulaires (36,5%), elle est suivie de la région du Centre (36,2%). La proportion des ménages qui ne possèdent pas de téléphone cellulaire est plus élevée au Sahel (36,8%) que dans les autres régions.

**Tableau 8.17: Proportion (%) des ménages possédant au moins un téléphone cellulaire**

Région	Nombre de téléphones cellulaires							Total
	0	1	2	3	4	5	6+	
Boucle du Mouhoun	18,9	31,2	28,5	11,2	4,7	2,8	2,7	100,0
Cascades	10,0	26,4	33,2	15,8	6,5	3,9	4,2	100,0
Centre	4,1	14,0	36,1	19,8	11,0	6,6	8,4	100,0
Centre-Est	13,2	29,0	32,4	13,4	5,4	3,4	3,2	100,0
Centre-Nord	12,8	28,2	33,7	13,4	5,3	3,4	3,2	100,0
Centre-Ouest	13,8	26,1	30,0	14,1	6,7	4,2	5,1	100,0
Centre-Sud	13,5	24,7	33,1	14,9	6,7	3,8	3,3	100,0
Est	21,1	34,3	26,2	10,1	4,0	2,2	2,1	100,0
Hauts-Bassins	9,0	22,2	34,8	16,3	7,6	4,8	5,3	100,0
Nord	12,6	28,8	33,0	13,7	5,3	3,3	3,3	100,0
Plateau Central	8,3	21,4	36,6	17,0	7,5	4,7	4,5	100,0
Sahel	36,8	40,1	15,7	4,3	1,5	0,9	0,7	100,0
Sud-Ouest	30,9	29,2	22,3	9,3	3,8	2,2	2,3	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>13,9</b>	<b>25,7</b>	<b>31,3</b>	<b>14,2</b>	<b>6,5</b>	<b>4,0</b>	<b>4,4</b>	<b>100,0</b>

### 8.5.9.5.2- Moyens de déplacement possédés par les ménages

Le Tableau 8.18 fournit la proportion des ménages qui possèdent au moins un des moyens de déplacement suivants : bicyclette, bicyclette pour handicapé, mobylette, tricycle, tricycle pour handicapé, voiture, pirogue, charrette, chameau, cheval, âne. Dans l'ensemble, le moyen de déplacement possédé par la plupart des ménages est la bicyclette. En effet, environ sept ménages sur dix en possèdent au moins une bicyclette (69,8%). Viennent ensuite la mobylette et l'âne, possédés par 53,3 % et 25,5 % des ménages. Très peu de ménages (à peine 1 %) possèdent au moins une pirogue. Cette faible proportion sans doute se justifie par le très faible nombre de cours d'eau navigables. Ce moyen de déplacement est utilisé dans certaines régions du pays uniquement en saison pluvieuse. La proportion des ménages possédant au moins une bicyclette est plus élevée au Plateau Central et dans la région du Centre-sud (85,8%). La proportion de ménages possédant au moins une moto ou une voiture est plus élevée dans la région du Centre. La Boucle du Mouhoun détient la proportion la plus élevée de ménages possédant au moins une pirogue à cause des cours d'eau dont elle dispose. La proportion des ménages possédant au moins un chameau est plus élevée au Sahel à cause de sa proximité avec le Sahara dont le chameau est couramment utilisé comme moyen de déplacement. Près de 5% des ménages des Cascades possèdent au moins un tricycle et 41,7% des ménages du Plateau central possèdent au moins une charrette. La proportion des ménages possédant au moins une bicyclette pour handicapé est plus élevée au Nord (1,9%) que dans les autres régions.

Tableau 8.18: Proportion (%) des ménages possédant au moins un des moyens de déplacement

Région	Bicyclette	Bicyclette pour handicapé	Mobylette /Moto	Moto tricycle	Moto tricycle pour handicapé	Voiture	Pirogue	Charrette	Chameau	Cheval	Âne
Boucle du Mouhoun	81,4	1,4	44,7	4,2	0,1	1	0,5	35,4	0,5	2,7	35,3
Cascades	67,7	1,3	66,3	4,9	0,2	1,8	0,2	11,2	0,3	0,4	7,7
Centre	66,5	1,2	75,9	2,6	0,2	11,1	0,1	5	0,3	0,3	4,3
Centre Est	82,8	1,7	42	1,5	0,1	1,4	0,1	28,8	0,5	0,7	29,6
Centre Nord	66,9	1,6	48,4	2,4	0,1	1,2	0,1	32,5	0,6	0,8	35,6
Centre Ouest	82,9	1,5	48	3,3	0,1	1,4	0,1	30,4	0,5	0,6	34,5
Centre Sud	85,8	1,4	45,5	1,9	0,1	1,2	0,1	34,8	0,4	0,4	45,8
Est	69,9	1,6	38,6	1,5	0,1	1	0,2	31	0,5	0,9	41,1
Hauts Bassins	59	1,3	62,1	3,4	0,2	4	0,2	15,4	0,4	0,4	13,7
Nord	71,5	1,9	51,6	3	0,2	1,2	0,1	32,3	1,3	1,5	37,6
Plateau Central	85,8	1,3	60,5	2,8	0,1	1,5	0,2	41,7	0,5	0,7	46,9
Sahel	28,5	1,1	33,7	2,4	0,2	1	0,2	32,4	2,9	0,9	33,1
Sud-Ouest	63,7	1,4	39,2	2,9	0,1	1,2	0,2	6	0,3	0,4	4,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>69,8</b>	<b>1,4</b>	<b>53,6</b>	<b>2,8</b>	<b>0,1</b>	<b>3,4</b>	<b>0,2</b>	<b>23,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>25,5</b>

### 8.5.9.5.3- Accès à Internet par les ménages

L'internet occupe une place de choix dans la vie des individus par ricochet la vie des ménages. L'internet est du fait urbain. En effet, le tableau 8.19 montre que la proportion de ménages ayant accès à l'internet en milieu urbain est de 28,3% contre 6,0% en milieu rural. Dans la région du Centre, cette proportion est de (33,1%) en milieu urbain. La ville de Ouagadougou est attractive et offre beaucoup d'opportunités aux citadins. Donc par cet outil les gens arrivent à vendre leurs marchandises de près ou de loin. Étant également un pôle d'excellence de quête de savoir, l'on en a besoin pour apprendre car considérer comme un auxiliaire pédagogique. C'est dans les régions du Sahel et du Centre-Nord qu'il y ait une faible proportion de ménages qui ont accès à l'internet. La proportion des ménages

ruraux ayant accès à l'internet est plus élevée dans le Centre (12,2%) que dans les autres régions du pays. De façon générale, la connexion internet a connu une évolution positive tant sur l'ensemble du pays que dans toutes les régions comparativement en 2006 dont la proportion était de (0,13%).

**Tableau 8.19: Proportion (%) de ménages ayant accès à internet selon le milieu de résidence (% de Oui)**

Région	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Boucle du Mouhoun	22,1	5,2	7,1
Cascades	25,9	7,3	11,7
Centre	33,1	12,2	28,6
Centre – Est	24,3	7,5	11,0
Centre-Nord	16,7	3,9	5,9
Centre-Ouest	24,2	5,8	9,8
Centre-Sud	11,0	6,5	7,1
Est	22,0	4,4	6,5
Hauts-Bassins	29,7	6,8	17,8
Nord	20,9	5,2	7,9
Plateau Central	23,5	6,6	8,6
Sahel	16,4	3,5	5,3
Sud-Ouest	22,1	5,9	8,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>28,3</b>	<b>6,0</b>	<b>13,0</b>

## 8.6- HABITATIONS

L'habitation est étudiée selon un certain nombre de caractéristiques qui déterminent la qualité du logement et donnent des informations sur les conditions de vie des ménages qui occupent ces logements. L'étude de l'habitation donne de précieux renseignements sur les conditions de vie des ménages et donne un éclairage pour la mise en place d'une politique ciblée de l'habitat.

Cette partie se propose d'analyser les caractéristiques de l'habitation en s'intéressant davantage sur la taille des concessions, le type d'habitation, le type de matériau de construction, et l'assainissement. Il sera également question de la politique en matière de logements et les programmes et politiques mises en œuvre par ONU Habitat, et les enjeux en matière de logement.

### 8.6.1- Données globales

Au Burkina Faso, les habitations sont réparties en deux zones : la zone lotie et non lotie. Dans la zone lotie tout comme celle non lotie c'est la proportion de ceux habitants dans les maisons individuelles simples qui prédomine soit respectivement de (61,1%) et (81,4%). Dans la zone lotie comparativement à la zone non lotie les villas et les bâtiments à plusieurs logements ont une proportion plus élevée. A l'opposé, la proportion des individus habitants dans les cases est élevée dans la zone non lotie.

Tableau 8.20: Répartition (%) des habitations selon la zone et le type d'habitation

Zone d'habitation	Type d'habitation							Total
	Immeuble à appartements	Villa	Maison individuelle simple	Bâtiments à plusieurs logements	Case	Tente	Autres	
Zone lotie	1,8	13,8	61,1	21,7	0,8	0,1	0,7	100,0
Zone non lotie	0,2	0,9	81,5	6,5	9,1	0,4	1,4	100,0
<b>Total</b>	<b>0,6</b>	<b>4,2</b>	<b>76,3</b>	<b>10,4</b>	<b>7,0</b>	<b>0,3</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>

#### 8.6.1.1- Répartition des habitations selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, les ménages ont une forte propension à occuper des unités d'habitation à 2 pièces (Tableau 8.21). En effet, (38,8%) d'entre eux occupent des unités d'habitation à 2 pièces, ensuite suivent ceux qui occupent des unités à 3 pièces (19,8%) et 1 pièce (19,3%). Les habitations ayant 5 pièces sont en proportions faibles (seulement 5,3%). Par rapport à 2006, on observe une augmentation de la proportion des ménages dont le logement est à deux pièces et une diminution de celui à une pièce. Mais à partir des 3 pièces, on observe une augmentation de la proportion des ménages par rapport en 2006. L'on constate que la proportion de ceux qui habitent dans une seule pièce est plus élevée en milieu rural (22,0%) qu'urbain (13,3%) et contrairement pour les 2 pièces, la proportion est plus élevée en urbain (44,2%) qu'en rural (36,3%). Pour ce qui est du nombre moyen de pièces occupées par les ménages, il est resté constant entre 2006 et 2019 (2,8%).

**Tableau 8.21: Répartition (%) des habitations selon le nombre de pièces occupées et le milieu de résidence**

Nombre de pièces occupées	Urbain	Rural	Ensemble	Ensemble RGPH 2019	Ensemble RGPH 2006
1 pièce	13,3	22,0	19,3	19,3	21,5
2 pièces	44,2	36,3	38,8	38,8	32,1
3 pièces	21,1	19,2	19,8	19,8	19,3
4 pièces	10,3	9,2	9,6	9,6	12,2
5 pièces	4,8	5,5	5,3	5,3	5,6
6 pièces et +	6,3	7,8	7,2	7,2	9,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen de pièces occupées par habitation	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8

#### **8.6.1.2- Nombre moyen de personnes par pièce occupée selon le milieu de résidence**

D'une manière générale, c'est dans les habitations à une seule pièce que l'on trouve, en moyenne, plus de personnes. La densité d'occupation varie de 5,4 personnes en moyenne par pièce dans les habitations à une pièce à 1,7 personne dans celles qui en ont 6 pièces et plus. On constate un entassement en milieu rural (en moyenne 5,7 personnes par pièce) pour les habitations à une seule pièce par rapport à celui du milieu urbain (en moyenne 4 personnes par pièce). Cela peut être lié au type d'habitation « cases » que l'on retrouve dans ce milieu. En effet, la taille moyenne des ménages en milieu rural (5,6) étant supérieure à celle du milieu urbain (4,4), et de plus les logements ruraux étant en général plus exigus que ceux urbains, on s'attend à ce que la densité d'occupation soit plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Quel que soit le nombre de pièces disponibles dans les ménages, la densité d'occupation est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Au niveau d'ensemble, on enregistre plus de personnes par pièce en milieu rural (3) qu'en milieu urbain (2,2).

**Tableau 8.22: Nombre moyen de personnes par pièce occupée selon le nombre de pièces occupés par le ménage et le milieu de résidence.**

Nombre de pièces occupées	Milieu de résidence			Total
	Urbain	Rural	Nombre moyen de personnes par pièce	
1 pièce	4,0	5,7	5,4	
2 pièces	2,4	3,1	2,9	
3 pièces	2,0	2,5	2,4	
4 pièces	1,8	2,2	2,1	
5 pièces	1,6	2,1	2,0	
6 pièces et +	1,4	1,7	1,7	
<b>Ensemble</b>	<b>2,2</b>	<b>3,0</b>	<b>2,8</b>	

#### **8.6.1.3- Répartition des habitations selon la région et le nombre de pièces occupées**

D'une manière générale, c'est dans les habitations à 2 pièces que la proportion est plus élevée (38,8%)

suivie de celle des habitations à 3 pièces. La répartition dans les régions montre que c'est dans la région de Sahel que l'on trouve la proportion la plus élevée des individus qui habitent dans une seule pièce (41,9%) suivie de la région de l'Est (29,0%) et du Centre nord (24,8%) et du Plateau central (24,1%). Les Cascades et le Sud-ouest présentent les proportions les plus faibles (11,5%). C'est dans la région du Centre-Ouest que l'on rencontre la proportion la plus élevée des individus occupant les 6 pièces et plus.

Tableau 8.23: Répartition (%) des habitations selon la région et le nombre de pièces occupées

Région	Nombre de pièces occupées								Total
	1	2	3	4	5	6	7+	ND	
Boucle du Mouhoun	14,1	42,1	21,0	9,5	4,9	4,0	4,3	0,1	100,0
Cascades	11,5	38,6	23,3	11,1	6,0	4,3	5,1	0,1	100,0
Centre	15,4	44,5	19,6	10,0	4,7	2,6	2,8	0,4	100,0
Centre - Est	22,4	33,3	20,4	9,8	6,1	3,7	4,0	0,3	100,0
Centre-Nord	24,8	36,3	18,1	8,1	5,8	3,1	3,6	0,2	100,0
Centre-Ouest	16,4	35,8	21,2	9,7	6,0	4,5	6,3	0,1	100,0
Centre-Sud	19,0	32,6	21,6	11,6	6,8	4,1	4,2	0,1	100,0
Est	29,0	34,8	17,7	8,2	4,7	2,8	2,7	0,1	100,0
Hauts-Bassins	11,8	42,0	21,3	11,1	5,3	4,0	4,3	0,2	100,0
Nord	22,1	38,8	18,3	8,4	5,5	3,3	3,5	0,1	100,0
Plateau Central	24,1	29,5	20,0	10,9	7,1	3,9	4,4	0,1	100,0
Sahel	41,9	41,5	10,3	3,3	1,2	0,8	0,7	0,3	100,0
Sud-Ouest	11,5	36,4	25,2	12,2	6,1	3,8	4,5	0,3	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>19,3</b>	<b>38,8</b>	<b>19,8</b>	<b>9,6</b>	<b>5,3</b>	<b>3,4</b>	<b>3,7</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>

#### 8.6.1.4- Nombre moyen de pièces occupées selon le statut d'occupation et le milieu de résidence.

**Le Erreur ! Source du renvoi introuvable.** Tableau 8.24 montre que dans l'ensemble, le nombre moyen de pièces occupées par le ménage se situe au-dessus de 2, quel que soit le statut d'occupation et le milieu de résidence. Pour l'ensemble des habitations concernées, le nombre de pièces occupées est plus élevé pour les ménages propriétaires de leur logement (2,9). Selon le statut d'occupation, les ménages propriétaires de leur logement occupent plus de pièces en milieu urbain (3,1) qu'en milieu rural (2,8).

Tableau 8.24: Nombre moyen de pièces occupées selon le statut d'occupation et le milieu de résidence

Statut d'occupation	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire	3,1	2,8	2,9
Location-vente	2,3	2,3	2,3
Location simple	2,2	2,1	2,2
Hébergé gratuitement	2,1	2,2	2,1
Autres	2,2	2,4	2,4

#### 8.6.1.5- Répartition des ménages par statut d'occupation de l'habitation et selon le milieu de résidence.

Selon le statut d'occupation de logement, les propriétaires sont majoritaires (83,3%) suivis de ceux de

la location-simple (10,2%). Parmi les propriétaires, la proportion est plus élevée en milieu rural (92,4%) que Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et les autres villes. Cela pourrait s'expliquer du fait qu'en milieu rural, la plupart des gens habitent dans la cour familiale alors qu'à Ouagadougou il faut s'acheter un terrain et le construire ce qui n'est pas à la portée de tout le monde. Dans les autres villes et à Bobo-Dioulasso la proportion des ménages habitant en location simple est élevée. Parmi la location-simple et ceux hébergés gratuitement, la proportion est élevée à Bobo-Dioulasso respectivement de (37,6%) et (9,6%). Le statut de location-vente est faiblement représenté au niveau national (0,7%).

**Tableau 8.25: Répartition (%) des ménages selon le statut d'occupation de l'habitation et le milieu de résidence.**

Statut d'occupation du logement	Milieu de résidence				Ensemble
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	
Propriétaire	65,0	50,4	66,7	92,3	83,3
Location-vente	1,0	1,3	1,5	0,5	0,7
Location simple	23,6	37,6	24,7	2,9	10,2
Hébergé gratuitement	9,4	9,6	6,1	3,0	4,6
Autres	0,9	0,8	0,8	1,2	1,1
ND	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 8.6.1.6- Type d'habitation et statut d'occupation

L'habitat se caractérise par un fort attachement à la maison individuelle simple (76,1%) suivi de bâtiments à plusieurs logements (10,4%). En effet, plus de sept ménages sur dix occupent les maisons individuelles simples contre un sur dix pour les bâtiments à plusieurs logements. Parmi, le statut de location-vente, (67,9%) des ménages sont dans des maisons individuelles simples et 8,9% dans les villas. Parmi les propriétaires (78,5%) des ménages logent dans des maisons individuelles simples. (7,0%) des ménages sont logés dans les cases.

**Tableau 8.26: Répartition (%) des ménages selon le type d'habitation par statut d'occupation du logement**

Type d'habitation	Statut d'occupation					
	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Hébergé gratuitement	Autres	Ensemble
Immeuble à appartements	0,5	2,0	1,1	0,8	0,9	0,6
Villa	3,7	8,9	8,6	3,9	1,9	4,2
Maison individuelle simple	78,5	67,9	62,4	75,3	44,0	76,1
Bâtiments à plusieurs logements	8,0	19,0	27,2	15,3	7,4	10,4
Case	8,0	1,3	0,2	2,8	10,3	7,0
Tente	0,3	0,1	0,1	0,7	1,2	0,3
Autres	1,0	0,8	0,4	1,2	34,3	1,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 8.6.1.7- Statut d'occupation et région

Quel que soit le statut d'occupation, les propriétaires du logement sont les plus nombreux. Ils occupent (83,3%) suivi de la location-vente. Parmi les propriétaires, le Centre-sud vient en tête avec (92,4%) et le Centre en dernière position (69,1%). La location-vente est faiblement représentée (à peine

1%) quel qu'en soit la région.

**Tableau 8.27: Répartition (%) des ménages selon la région et le statut d'occupation de l'habitation**

Région	Statut d'occupation						
	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Hébergé gratuitement	Autres	ND	Total
Boucle du Mouhoun	90,3	0,6	5,5	2,8	0,7	0,1	100,0
Cascades	82,8	0,5	12,5	3,3	0,8	0,1	100,0
Centre	69,1	0,9	20,0	8,9	0,9	0,2	100,0
Centre-Est	92,1	0,6	4,0	2,1	1,2	0,0	100,0
Centre-Nord	88,2	0,6	5,3	4,4	1,4	0,1	100,0
Centre-Ouest	85,3	0,7	9,7	3,4	0,8	0,1	100,0
Centre-Sud	92,5	0,4	4,7	2,0	0,3	0,1	100,0
Est	90,7	0,6	5,4	2,1	1,1	0,1	100,0
Hauts-Bassins	72,6	0,8	18,8	6,6	1,0	0,2	100,0
Nord	87,0	0,6	5,6	4,3	2,4	0,1	100,0
Plateau Central	91,4	0,7	4,8	2,3	0,7	0,1	100,0
Sahel	90,3	0,5	3,8	3,3	2,1	0,0	100,0
Sud-Ouest	85,6	0,8	8,5	4,0	0,9	0,2	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>83,3</b>	<b>0,7</b>	<b>10,2</b>	<b>4,6</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>	<b>100,0</b>

#### **8.6.1.8- Répartition des ménages selon le type de matériau de construction du logement et le milieu de résidence**

Il s'agit des matériaux utilisés pour construire le logement du ménage c'est-à-dire le bâtiment principal occupé par le ménage. La qualité du logement dépend en grande partie des matériaux utilisés pour le construire. La connaissance des matériaux de construction les plus utilisés permettra aux autorités de mener une politique qui favorisera un accès à ces matériaux et de ce fait promouvra ceux-ci.

Le ciment est le matériau de construction le plus utilisé au Burkina Faso (60,3 %) pour revêtir le sol. Au niveau rural, il est de (53,8%) contre 74,5% pour le milieu urbain. La terre battue est plus utilisée en milieu rural (37,1%) qu'en milieu urbain (5,6%). Le carrelage est plus utilisé à Ouagadougou (25,0%) que partout ailleurs ; c'est en milieu rural qu'il est le moins utilisé (seulement 0,9%). Le banco est le matériau le plus utilisé pour les murs dans l'ensemble du Burkina Faso avec une proportion de (53,4%). Il atteint son pic en milieu rural avec 68,4% contre seulement 18,8% à Ouagadougou et 6,3% à Bobo-Dioulasso. Les murs en dur sont plus utilisés à Bobo-Dioulasso (71,3%) que dans les autres villes (59,0%) et même à Ouagadougou (59,0%). Les toits sont essentiellement en tôles (80,3%) quel qu'en soit le milieu. Le béton est faiblement représenté dans les villes et presque inexistant en rural.

**Tableau 8.28: Répartition (%) des ménages selon le type de matériau de construction du logement et le milieu de résidence**

Matériau de construction	Milieu de résidence				Ensemble
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	
<b>Nature du sol</b>					
Carrelage	25,0	18,7	8,5	0,9	6,2
Ciment	69,3	77,0	79,9	53,8	60,3
Terre battue	4,2	2,5	8,7	37,1	27,3
Sable	1,0	1,3	2,3	6,9	5,3

Matériau de construction	Milieu de résidence				Ensemble
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	
Autres	0,3	0,2	0,4	1,1	0,8
ND	0,2	0,3	0,2	0,2	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Nature des murs</b>					
Dur	59,0	71,3	49,6	12,9	26,8
Semi dur	21,5	21,8	21,0	14,8	16,9
Banco	18,8	6,3	28,2	68,4	53,4
Paille	0,0	0,0	0,2	2,0	1,4
Bâche	0,0	0,0	0,1	0,5	0,3
Autres	0,4	0,3	0,7	1,3	1,1
ND	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Nature du toit</b>					
Béton	4,8	5,1	1,5	0,2	1,3
Tôle	93,7	93,7	93,7	74,2	80,3
Tuiles	0,7	0,5	0,6	0,7	0,7
Terre cuite	0,2	0,2	2,1	12,1	8,6
Chaume	0,0	0,0	1,1	9,6	6,8
Bâche	0,0	0,0	0,2	1,0	0,7
Autres	0,3	0,2	0,6	2,0	1,5
ND	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 8.6.1.9- Répartition des habitations selon le niveau de vie, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

Proxy du confort de vie, le niveau de vie est une variable composite créée à partir des variables qui caractérisent les habitations, à savoir : nature des murs, nature du toit, nature du sol, mode principal d'éclairage, source principale d'énergie pour la cuisson, principal mode d'approvisionnement en eau de boisson, type d'aisance, mode d'évacuation des ordures ménagères, mode d'évacuation des eaux usées, et biens possédés par le ménage. Cette nouvelle variable a pour modalités : plus riche, riche, moyen, pauvre, et plus pauvre.

Dans l'ensemble, il y a presque autant de ménages plus riches que de ménages plus pauvres. En proportion, les ménages dirigés par des femmes sont moins riches que ceux dirigés par les hommes.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que, en milieu urbain, plus de la moitié ménages ont un niveau de vie élevé alors qu'en milieu rural on observe seulement 5 ménages sur 100 dans cette situation. Moins de 7% des ménages urbains sont pauvres ou plus pauvres alors qu'en milieu rural, il y a 55,1% des ménages qui sont considérés comme pauvres ou plus pauvres sur la base des caractéristiques des habitations dans lesquelles ils vivent. Cette énorme différence entre les deux milieux de résidence s'expliquerait par la modernité, l'accès aux matériaux de construction (surtout le coût élevé), etc.

**Tableau 8.29: Répartition (%) des habitations selon le niveau de vie, le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Niveau de vie du ménage	Sexe		Total (en %)
		Homme (en %)	Femme (en %)	
Urbain	Plus pauvre	1,6	1,6	1,6
	Pauvre	4,7	6,4	5,0
	Moyen	11,8	13,7	12,1
	Riche	28,4	27,3	28,2
	Plus riche	53,3	50,8	52,9
	ND	0,2	0,2	0,2
<b>Total</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Rural	Plus pauvre	28,1	29,4	28,3
	Pauvre	26,3	29,4	26,8
	Moyen	23,8	22,0	23,6
	Riche	16,7	13,7	16,2
	Plus riche	5,0	5,4	5,0
	ND	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Ensemble	Plus pauvre	20,1	19,6	19,9
	Pauvre	19,7	21,3	20,0
	Moyen	20,2	19,0	20,0
	Riche	20,2	18,5	20,0
	Plus riche	19,7	21,5	20,0
	ND	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### **8.6.1.10- Répartition des habitations selon le niveau de vie et la région de résidence**

Selon la région de résidence, on observe une grande disparité de niveau de vie, et par conséquent, de logement. Si la plupart des ménages des régions du Centre (54,6%) et des Hauts Bassins (31,5%) sont dans la catégorie des plus riches, dans les régions du Sahel et de la Boucle du Mouhoun, on observe à peine 7% des ménages de cette catégorie. Les ménages pauvres s'observent beaucoup plus dans le Sahel (62,8%) et l'Est (50,3%).

**Tableau 8.30: Répartition (%) des habitations selon le niveau de vie et la région de résidence**

Région	Niveau de vie du ménage						Total
	Plus pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Plus riche	ND	
Boucle du Mouhoun	25,3	26,6	23,7	17,1	7,1	0,2	100,0
Cascades	6,3	14,8	28,8	33,2	16,7	0,2	100,0
Centre	1,0	4,4	12,1	27,6	54,6	0,3	100,0
Centre - Est	17,0	19,4	26,4	26,8	10,4	0,0	100,0
Centre-Nord	24,3	29,8	22,6	14,9	8,2	0,2	100,0
Centre-Ouest	19,7	27,7	23,6	16,7	12,2	0,1	100,0
Centre-Sud	19,8	34,5	24,3	13,6	7,7	0,1	100,0
Est	50,3	21,2	13,7	8,7	5,9	0,2	100,0
Hauts-Bassins	8,6	14,8	19,4	25,6	31,5	0,1	100,0
Nord	19,7	29,8	24,8	16,2	9,3	0,2	100,0
Plateau Central	16,0	25,8	27,5	22,5	8,1	0,1	100,0

Région	Niveau de vie du ménage						Total
	Plus pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Plus riche	ND	
Sahel	62,8	17,8	8,2	6,1	5,2	0,0	100,0
Sud-Ouest	29,8	24,2	21,1	15,5	9,2	0,2	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>19,96</b>	<b>19,98</b>	<b>19,97</b>	<b>19,97</b>	<b>19,97</b>	<b>0,14</b>	<b>100,0</b>

#### 8.6.1.11- Répartition des ménages selon leur taille et le niveau de vie

La taille du ménage évolue positivement avec la situation de pauvreté. En effet, lorsque la taille du ménage passe d'une personne à huit plus ou plus, la proportion des ménages plus riches décroît de 31,1% à 12,9%. Dans le temps la proportion des ménages pauvres croît de 13,1% à 20,7%. Cela est également observé au niveau des ménages pauvres et moyens.

Tableau 8.31: Répartition (%) des ménages selon leur taille et le niveau de vie du ménage

Niveau de vie du ménage	Taille du ménage				Total
	1	2-4	5-7	8 et +	
Plus pauvre	13,1	20,7	20,7	20,9	20,0
Pauvre	13,8	19,4	20,3	23,8	20,0
Moyen	16,8	19,4	19,7	23,1	20,0
Riche	24,2	19,8	19,3	19,3	20,0
Plus riche	31,1	20,7	20,0	12,9	20,0
ND	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 8.6.1.12- Répartition (%) des ménages selon le niveau de vie et le niveau d'instruction du chef de ménage

La proportion des ménages plus pauvres, pauvres et moyens diminue lorsque le niveau d'instruction du chef de ménage augmente. Pour les ménages plus pauvres, elle passe de 25,9% de ménages dont le chef n'a aucun niveau à 0,2% de ménages dont le chef a le niveau supérieur. Au niveau de ménages riches et plus riches, c'est l'effet contraire qui est observé.

Tableau 8.32: Répartition (%) des ménages selon le niveau de vie du ménage et le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau de vie du ménage	Niveau d'instruction du CM						Total
	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	ND	
Plus pauvre	25,9	8,5	4,4	1,4	0,2	2,3	20,0
Pauvre	24,3	14,0	9,8	5,1	0,7	2,1	20,0
Moyen	22,5	19,4	14,8	9,4	2,3	1,5	20,0
Riche	18,7	28,1	25,3	21	11	7,7	20,0
Plus riche	8,5	29,6	45,4	62,9	85,5	86,4	20,0
ND	0,1	0,4	0,3	0,2	0,3	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 8.7- ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

Nous nous servons des commodités utilisées par les ménages pour étudier l'environnement dans lequel vivent ces derniers. Il s'agit du principal mode d'éclairage, du type d'aisance, du principal mode d'évacuation des ordures ménagères et du principal mode d'évacuation des eaux usées.

Le maintien d'un environnement sain dépend en grande partie de la gestion des ordures et des eaux usées. Un environnement sain doit avoir des installations adaptées pour l'évacuation des déchets et eaux usées. En effet, les matières fécales non évacuées convenablement favorisent les maladies, car elles attirent les mouches et autres insectes qui contaminent les aliments et l'eau avec les microbes ramassés. Les eaux usées ont des nids de moustiques qui propagent le paludisme.

### 8.7.1- Source d'eau de boisson

Dans l'ensemble (30,8%) des ménages utilisent le forage et 22,0% utilisent l'eau de puits ordinaire (confère Tableau 8.33). La proportion des ménages ruraux utilisant le forage est de (40,6%). A Ouagadougou, (37,1%) des ménages utilisent le robinet compteur intérieur propre et (40,8%) des ménages résidant à Bobo-Dioulasso utilisent la fontaine publique. L'eau de rivière est faiblement consommée par les ménages dans son ensemble (1,6%) mais c'est dans les ménages ruraux que la proportion de ceux qui en consomment est élevée (2,3%).

Tableau 8.33: Répartition (%) des ménages selon la source d'eau de boisson et le type de localité

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Type de localité					
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	0,2	0,2	0,3	0,3	2,3	1,6
Puits ordinaire	1,2	6,4	14,6	7,1	28,7	22,0
Puits busé ordinaire	0,3	1,1	3,2	1,5	5,5	4,3
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	0,4	0,4	1,4	0,8	2,8	2,2
Forage	4,9	1,8	17,3	9,1	40,7	30,8
Fontaine publique	35,8	40,9	32,1	35,2	18,2	23,5
Robinet compteur intérieur propre	37,2	27,4	17,9	28,3	0,7	9,3
Robinet compteur intérieur partagé	17,9	20,3	11,2	15,7	0,4	5,2
Robinet dans une autre cour	1,1	0,6	1,0	1,0	0,2	0,4
Autres	1,0	0,9	1,0	1,0	0,5	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Selon la région, la principale source d'approvisionnement en eau de boisson diffère. Ainsi donc, la région de la Boucle du Mouhoun a la plus forte représentation en puits ordinaire (55,5%) suivi par la région du Nord (46,3%). La région de l'Est (57,6%) et celle du Centre-Est (56,9%) ont un recours primordial au forage. Les fontaines publiques, troisième plus forte source principale d'approvisionnement en eau de boisson, est prioritairement celle préférée dans la région du Centre (39,3%). La région qui se distingue dans l'utilisation du robinet avec un compteur intérieur propre est celle du Centre (30,7%) loin devant la région des Hauts Bassins (12,3%).

Tableau 8.34: Répartition (%) des ménages selon la source d'eau de boisson et la région

Région	Principale source d'approvisionnement en eau de boisson											
	Barrage/rivière/ cours d'eau/lac	Puits ordinaire	Puits busé ordinaire	Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	Forage	Fontaine publique	Robinet compteur intérieur propre	Robinet compteur intérieur partagé	Robinet dans une autre cour	Autres	ND	Total
Boucle du Mouhoun	0,4	55,0	12,6	1,3	16,0	10,7	2,3	1,2	0,2	0,4	0,0	100,0
Cascades	3,3	21,0	4,1	4,3	33,0	23,4	6,6	4,3	0,1	0,6	0,0	100,0
Centre	0,2	1,9	0,4	1,0	9,9	39,2	30,6	14,5	1,1	1,0	0,2	100,0
Centre - Est	1,7	14,0	1,9	2,3	57,0	17,4	3,2	1,3	0,5	0,5	0,0	100,0
Centre-Nord	1,8	13,0	3,8	3,5	46,0	24,5	3,7	2,1	0,4	0,5	0,1	100,0
Centre-Ouest	0,7	32,0	4,5	1,4	32,0	19,7	4,9	4,2	0,3	0,4	0,1	100,0
Centre-Sud	0,8	8,1	1,5	2,1	52,0	30,6	2,4	1,5	0,4	0,2	0,0	100,0
Est	3,0	18,0	3,1	5,0	58,0	9,0	2,2	1,3	0,1	0,8	0,0	100,0
Hauts-Bassins	0,9	32,0	4,0	2,1	12,0	26,4	12,3	9,2	0,4	0,6	0,0	100,0
Nord	0,6	46,0	11,6	2,1	17,0	14,7	3,7	2,4	0,3	1,0	0,0	100,0
Plateau Central	1,2	8,0	1,8	2,9	51,0	30,7	2,6	1,4	0,3	0,5	0,1	100,0
Sahel	4,2	11,0	2,2	1,7	51,0	25,2	2,3	1,4	0,3	0,7	0,0	100,0
Sud-Ouest	9,0	21,0	4,1	1,6	42,0	18,1	2,0	1,9	0,3	0,8	0,0	100,0
<b>BURKINA FASO</b>	<b>1,6</b>	<b>22,0</b>	<b>4,3</b>	<b>2,2</b>	<b>30,8</b>	<b>23,5</b>	<b>9,3</b>	<b>5,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>

Lorsque le CM est de sexe masculin, l'utilisation du forage (30,9%) et la fontaine publique (23,5%) sont celles qui sont le plus sollicitées, tendance suivie par les CM de sexe féminin, respectivement 30,3% pour l'utilisation du forage et 23,7% pour celui de la fontaine publique. La distinction qui donne le plus un ascendant des CM de sexe féminin (11%) sur ceux de sexe masculin (9%) est celui du recours au robinet avec un compteur intérieur propre.

Tableau 8.35: Répartition (%) des ménages selon la source d'eau de boisson et le sexe du CM

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Sexe du CM		Ensemble
	Homme	Femme	
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	1,7	1,3	1,6
Puits ordinaire	22,5	19,5	22,0
Puits busé ordinaire	4,4	3,8	4,3
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	2,2	2,0	2,2
Forage	30,9	30,3	30,8
Fontaine publique	23,5	23,7	23,5
Robinet compteur intérieur propre	9,0	11,0	9,3
Robinet compteur intérieur partagé	4,8	7,3	5,2
Robinet dans une autre cour	0,4	0,5	0,4
Autres	0,6	0,6	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Suivant l'âge du CM, chez les CM adolescents 12-17 ans, ils s'orientent prioritairement vers le forage (35,6%) devant la fontaine publique (28,4%). Les CM jeunes de 18-34 ans et ceux adultes âgés de 35-

64 ans respectent le même ordre. Chez les CM âgés de 65 ans et plus, après un premier choix pour le forage (30,8%) suit le puits ordinaire (24,2%).

**Tableau 8.36: Répartition (%) des ménages selon la source d'eau de boisson et l'âge du CM**

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Age du CM				
	CM adolescents 12-17 ans	CM jeunes de 18-34 ans	CM adultes de 35-64 ans	CM âgés de 65 ans +	Ensemble
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	1,4	1,6	1,6	1,7	1,6
Puits ordinaire	19,8	21,7	21,8	24,2	22,0
Puits busé ordinaire	4,0	4,2	4,2	4,6	4,3
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	2,6	2,1	2,1	2,4	2,2
Forage	35,6	30,7	30,2	34,4	30,8
Fontaine publique	28,4	24,7	23,3	19,7	23,5
Robinet compteur intérieur propre	3,1	7,1	11,2	8,7	9,3
Robinet compteur intérieur partagé	3,4	6,6	4,6	3,4	5,2
Robinet dans une autre cour	0,5	0,5	0,4	0,3	0,4
Autres	1,2	0,8	0,6	0,6	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 8.7.2 Mode d'éclairage

La proportion des ménages dont l'habitation est connectée au réseau électrique de la SONABEL est plus élevée à Bobo-Dioulasso qu'à Ouagadougou (66,7% contre 47,1%). Et au niveau national, cette proportion n'est que de 17,6%. L'utilisation des panneaux solaires comme principal mode d'éclairage couvre 34,7% des habitations au plan national contre 37% en milieu rural, 33,5% à Ouagadougou ; 28,5% dans les « autres villes » et seulement 21,2% à Bobo-Dioulasso. Des deux principales villes, cette dernière est donc celle où l'énergie solaire est moins utilisée pour éclairer les habitations.

Les principaux modes d'éclairage sont les panneaux solaires, la SONABEL et la lampe à torche. La lampe à torche est en majorité utilisée par le monde rural (44,6%).

**Tableau 8.37: Répartition (%) des ménages selon le mode d'éclairage et le milieu de résidence**

Mode principal d'éclairage	Milieu de résidence					Ensemble
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	
Électricité du réseau SONABEL	47,2	66,9	40,6	47,8	3,9	17,6
Plateformes multifonctionnelles	0,7	0,7	0,8	0,7	0,4	0,5
Panneau solaire	33,6	21,3	28,6	29,7	37,0	34,7
Groupe électrogène et batterie	0,6	0,4	0,7	0,6	0,9	0,8
Lampe à gaz	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Lampe à pétrole	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4
Lampe à huile	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Lampe rechargeable	7,2	5,2	8,1	7,2	10,3	9,3
Lampe torche	9,1	4,4	19,3	12,2	44,7	34,5
Bougie	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois/paille	0,0	0,0	0,1	0,0	0,7	0,5
Autres	1,1	0,6	1,3	1,3	1,4	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Si la connexion au réseau électrique national, la SONABEL parmi toutes les autres sources est plus

importante dans la région du Centre (38,2%) et des Hauts-Bassins (33,3%) c'est principalement à cause de la présence des deux principales villes que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. La source la plus répandue dans chaque région est celle du panneau solaire dont la primauté revient à la région des cascades (60,2%).

Tableau 8.38: Répartition (%) des ménages selon le mode d'éclairage et la région

Région	Mode principal d'éclairage												
	Électricité du réseau SONABEL	Plateformes multifonctionnelles	Panneau solaire	Groupe électrogène et batterie	Lampe à gaz	Lampe à pétrole	Lampe à huile	Lampe rechargeable	Lampe torche	Bougie	Bois/paille	Autres	Total
Boucle du Mouhoun	10,1	0,4	43,9	3,1	0,1	0,2	0,2	12,8	28,1	0,0	0,2	0,9	100,0
Cascades	19,1	0,8	60,2	0,9	0,0	0,2	0,1	6,5	11,4	0,0	0,0	0,8	100,0
Centre	38,2	0,6	38,6	0,6	0,1	0,4	0,1	8,3	11,9	0,0	0,0	1,2	100,0
Centre - Est	10,1	0,3	26,9	0,3	0,1	0,7	0,2	7,2	51,9	0,1	0,4	1,8	100,0
Centre-Nord	8,1	0,6	30,2	0,3	0,1	0,5	0,1	9,7	47,0	0,0	1,7	1,7	100,0
Centre-Ouest	11,8	0,4	34,1	0,5	0,1	0,5	0,1	10,0	41,1	0,0	0,2	1,2	100,0
Centre-Sud	7,8	0,1	27,5	0,2	0,0	0,7	0,1	7,2	55,3	0,0	0,2	0,9	100,0
Est	5,7	0,1	22,3	0,1	0,0	0,4	0,1	7,5	60,2	0,0	1,5	2,1	100,0
Hauts-Bassins	33,3	0,8	42,9	1,0	0,1	0,3	0,1	8,1	12,4	0,0	0,1	0,9	100,0
Nord	12,8	0,5	33,1	0,8	0,1	0,5	0,1	9,1	40,3	0,0	0,5	2,2	100,0
Plateau Central	5,8	0,8	33,6	0,2	0,1	0,4	0,1	6,4	50,7	0,0	0,3	1,6	100,0
Sahel	7,0	0,2	14,1	0,2	0,1	0,6	0,1	18,7	56,1	0,0	1,2	1,7	100,0
Sud-Ouest	7,2	0,3	32,2	1,4	0,0	0,4	0,1	11,1	44,8	0,0	0,8	1,7	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>17,6</b>	<b>0,5</b>	<b>34,7</b>	<b>0,8</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>9,3</b>	<b>34,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>100,0</b>

Le discriminant selon le sexe du recours à un mode d'éclairage est prioritairement attribué aux femmes pour l'électricité du réseau SONABEL (22,5%) contre 16,7% pour les hommes. A l'inverse c'est les hommes qui dans 36,9% des cas parmi leurs congénères qui font plus usage de panneau solaire par rapport aux femmes (23,1%). Les femmes se distinguent également pour leur plus grande sollicitation de la lampe torche (40,3% contre 33,4% pour les hommes).

**Tableau 8.39: Répartition (%) des ménages selon le mode d'éclairage et le sexe**

Mode principal d'éclairage	Sexe		
	Homme	Femme	Ensemble
Électricité du réseau SONABEL	16,7	22,5	17,6
Plateformes multifonctionnelles	0,5	0,4	0,5
Panneau solaire	36,9	23,1	34,7
Groupe électrogène et batterie	0,9	0,6	0,8
Lampe à gaz	0,1	0,1	0,1
Lampe à pétrole	0,4	0,5	0,4
Lampe à huile	0,1	0,2	0,1
Lampe rechargeable	9,1	10,3	9,3
Lampe torche	33,4	40,3	34,5
Bougie	0,0	0,1	0,0
Bois/paille	0,5	0,5	0,5
Autres	1,4	1,4	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Suivant la catégorie d'âge du CM, chez les CM enfants, après la lampe torche (49,2%) vient le panneau solaire (24,5%). Chez les CM jeunes et adultes c'est respectivement le panneau solaire (37,4% et 34,8%) avant la lampe torche (32,2% et 33,9%). Le recours au réseau d'électricité SONABEL occupe une position intermédiaire, entre 15,5% et 18,6%, dans chaque catégorie d'âge de CM à l'exception de celui des CM enfants (8,8%).

**Tableau 8.40: Répartition (%) des ménages selon le mode d'éclairage et l'âge du CM**

Mode principal d'éclairage	Age du CM				<b>Total</b>
	Enfants de 5-17 ans <sup>2</sup>	Jeunes de 18-34 ans	Adultes de 35-64 ans	Personnes âgées de 65 ans +	
Électricité du réseau SONABEL	8,8	17,0	18,6	15,5	17,6
Plateformes multifonctionnelles	0,3	0,5	0,5	0,4	0,5
Panneau solaire	24,5	37,2	34,8	25,4	34,7
Groupe électrogène et batterie	0,8	0,9	0,8	0,6	0,8
Lampe à gaz	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Lampe à pétrole	0,4	0,4	0,4	0,6	0,4
Lampe à huile	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Lampe rechargeable	13,5	9,8	9,0	9,4	9,3
Lampe torche	49,2	32,2	33,9	45,5	34,5
Bougie	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Bois/paille	0,4	0,4	0,5	0,7	0,5
Autres	1,9	1,4	1,3	1,5	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 8.7.3- Type d'énergie utilisée pour la cuisson

Le bois (foyer simple) est la principale source d'énergie pour la cuisson au Burkina Faso (65,6%). L'électricité est très peu utilisée comme énergie pour la cuisson en raison de son cout très élevé (1,2%). Le gaz ou biogaz est beaucoup plus utilisé par les ménages à Ouagadougou que partout ailleurs (60,6%). Quel que soit le type de localité la proportion des ménages qui utilise des combustibles solides demeure toujours très élevée (79,2%), ce qui montre que le Burkina est encore loin de l'objectif

7 des OMD qui est d'assurer un développement durable.

**Tableau 8.41 : Répartition (%) des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson et le milieu de résidence**

Source principale d'énergie pour la cuisson	Milieu de résidence					
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble Urbain	Rural	Total
Électricité	1,8	4,5	3,0	2,7	0,5	1,2
Gaz ou Biogaz	60,7	25,4	25,3	41,6	4,5	16,1
Pétrole	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2
Charbon de bois	17,9	49,2	16,9	22,5	5,5	10,8
Bois (foyer amélioré)	1,9	3,3	3,6	2,8	2,9	2,8
Bois (foyer simple)	12,8	14,2	47,7	26,2	83,6	65,7
Autres	1,6	1,1	1,5	1,5	1,7	1,6
Non concerné	3,2	2,2	1,8	2,6	1,1	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'usage du bois (foyer simple) est très répandu. A l'exception de la région du Centre (18,3%) et de celle des Hauts-Bassins (54,6%), dans toutes les autres régions le recours à ce moyen de cuisson se situe entre 73% dans les Cascades et 85% à l'Est.

**Tableau 8.42: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson et la région**

Région	Source principale d'énergie pour la cuisson								
	Électricité	Gaz ou Biogaz	Pétrole	Charbon de bois	Bois (foyer amélioré)	Bois (foyer simple)	Autres	Non concerné	Total
Boucle du Mouhoun	0,9	4,0	0,2	6,7	4,3	81,7	0,8	1,4	100,0
Cascades	1,2	6,6	0,3	13,1	2,5	73,3	1,6	1,4	100,0
Centre	1,6	55,0	0,1	18,1	2,1	18,3	1,7	3,1	100,0
Centre - Est	1,0	7,4	0,4	7,0	2,9	77,9	2,2	1,2	100,0
Centre-Nord	0,8	6,6	0,1	4,8	6,0	78,7	1,9	1,1	100,0
Centre-Ouest	0,8	11,2	0,2	7,3	2,8	75,1	1,4	1,2	100,0
Centre-Sud	0,5	7,1	0,1	4,5	1,8	83,7	1,2	1,1	100,0
Est	0,4	4,1	0,1	6,1	1,5	85,0	1,9	0,9	100,0
Hauts-Bassins	2,6	12,6	0,2	24,5	2,4	54,6	1,5	1,6	100,0
Nord	1,2	7,1	0,2	5,7	2,7	79,9	2,1	1,1	100,0
Plateau Central	0,7	7,3	0,1	4,6	3,4	81,9	1,1	0,9	100,0
Sahel	1,3	3,3	0,2	5,8	2,4	83,0	2,6	1,4	100,0
Sud-Ouest	0,6	6,5	0,1	8,7	2,1	79,2	1,5	1,3	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>1,2</b>	<b>16,1</b>	<b>0,2</b>	<b>10,8</b>	<b>2,8</b>	<b>65,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>100,0</b>

Le foyer simple de cuisson est celui qui est le plus prisé par les hommes parmi les autres modes (66,2%) tandis que les femmes optent pour cette solution à 63,0%. Les femmes ont un ascendant sur les hommes pour l'utilisation du gaz (18,5% contre 15,6% pour les hommes) et de façon plus nuancée 11,9% contre 10,6% pour les hommes pour le recours au charbon de bois.

**Tableau 8.43: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson et le sexe**

Source principale d'énergie pour la cuisson	Sexe		
	Homme	Femme	Ensemble
Électricité	1,2	1,4	1,2
Gaz ou Biogaz	15,6	18,5	16,1
Pétrole	0,2	0,2	0,2
Charbon de bois	10,6	11,9	10,8
Bois (foyer amélioré)	2,8	2,9	2,8
Bois (foyer simple)	66,2	63,0	65,7
Autres	1,7	1,2	1,6
Non concerné	1,7	0,9	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'utilisation du foyer simple est plus importante dans chaque catégorie d'âge des adultes. L'importance de son utilisation augmente avec l'âge des CM passant de 61,3% pour les CM jeunes entre 18-34 ans à 76,8% pour les personnes âgées de 65 ans et plus en passant par les CM adultes de 35-64 ans (66,8%). On peut y lire un effet de génération dans le recours au foyer simple comme mode de cuisson. Cette tendance s'inverse dans l'utilisation du charbon de bois. Plus le CM est jeune plus il opte pour le charbon de bois. Les CM jeunes et adultes sont plus ouverts à l'utilisation du gaz pour la cuisson respectivement 19,1% et 15,7%.

**Tableau 8.44: Répartition (%) des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson et l'âge du CM**

Source principale d'énergie pour la cuisson	Age du CM				
	Enfants de 5-17 ans	Jeunes de 18-34 ans	Adultes de 35-64 ans	Personnes âgées de 65 ans +	Ensemble
Électricité	0,7	1,2	1,2	1,1	1,2
Gaz ou Biogaz	7,7	19,1	15,7	7,3	16,1
Pétrole	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Charbon de bois	16,1	11,4	10,8	8,4	10,8
Bois (foyer amélioré)	1,9	2,4	3,1	3,1	2,8
Bois (foyer simple)	63,2	61,3	66,8	76,8	65,7
Autres	3,5	2,0	1,3	1,5	1,6
Non concerné	6,7	2,4	0,9	1,6	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 8.7.4- Type d'aisance

Le Tableau 8.45 montre que 4 ménages sur 10 utilisent la latrine simple en commun (39,8%). Au plan national, environ 3 ménages sur 10 utilisent la brousse/nature (32,8%) comme principal lieu d'aisance contre (45,6%) en milieu rural, et 4,6% pour l'ensemble du milieu urbain. La chasse eau personnelle n'est plus utilisée que par 10,3% des ménages de Ouagadougou ; 7,7% à Bobo-Dioulasso ; 2,9% dans les « Autres villes et moins de 1,0% en milieu rural.

Tableau 8.45: Répartition (%) de ménage selon le type d'aisance et le milieu de résidence

Type d'aisance	Milieu de résidence					
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Chasse d'eau personnelle	10,3	7,7	2,9	7,1	0,6	2,6
Chasse d'eau en commun	4,0	5,7	2,4	3,7	1,0	1,9
Latrine simple personnel	30,6	17,2	27,5	27,3	15,4	19,1
Latrine simple commun	47,0	63,2	52,1	51,5	34,4	39,8
Latrine ventilée personnel	3,5	2,9	2,9	3,2	1,3	1,9
Latrine ventilée commun	3,2	2,5	1,3	2,4	1,3	1,7
Brousse/nature	1,1	0,5	10,5	4,6	45,6	32,8
Autres	0,3	0,3	0,4	0,2	0,4	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

L'utilisation de la chasse d'eau personnelle est globalement faible. Elle s'illustre plus dans les régions du Centre (8,7%) et des Hauts-Bassins (3,5%) parmi les autres choix de type d'aisance. Le recours aux latrines simples est assez réparti entre les régions. La part de la brousse/ nature comme lieu d'aisance est forte dans presque toutes les régions entre 22% et 62% à l'exception de la région du Centre (3,2%) et de celle des Hauts-Bassins (12,8%).

Tableau 8.46: Répartition (%) de ménage selon le type d'aisance et la région

Région	Type d'aisance									Total
	Chasse d'eau personnelle	Chasse d'eau en commun	Latrine simple personnel	Latrine simple commun	Latrine ventilée personnel	Latrine ventilée commun	Brousse/nature	Autres		
Boucle du Mouhoun	0,6	0,9	21,1	41,5	1,6	2,6	31,4	0,3	100,0	
Cascades	1,6	1,6	17,9	51,9	1,7	2,3	22,7	0,3	100,0	
Centre	8,7	3,5	33,2	44,8	3,3	2,9	3,2	0,4	100,0	
Centre - Est	1,5	2,6	12,3	33	2,4	1,5	46,4	0,3	100,0	
Centre-Nord	0,7	1,1	13,3	38,7	1,1	0,9	43,9	0,3	100,0	
Centre-Ouest	1,2	1,5	17,3	38,2	1,5	1,2	38,9	0,2	100,0	
Centre-Sud	0,6	0,5	11,6	23,4	1,3	1,5	60,9	0,2	100,0	
Est	0,5	0,8	12,7	22,6	1,0	0,7	61,2	0,5	100,0	
Hauts-Bassins	3,5	2,9	19,4	57,4	1,9	1,7	12,8	0,4	100,0	
Nord	0,8	1,1	16,4	43,3	1,6	0,8	35,6	0,4	100,0	
Plateau Central	0,9	1,9	16,1	35,9	1,8	1,7	41,5	0,2	100,0	
Sahel	0,4	0,4	13,6	30,6	1,0	1,1	52,6	0,3	100,0	
Sud-Ouest	0,7	1,0	13,5	26,8	1,5	0,4	55,7	0,4	100,0	
<b>Burkina Faso</b>	<b>2,6</b>	<b>1,9</b>	<b>19,1</b>	<b>39,8</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>32,8</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	

D'après le Tableau 8.47, le principal lieu d'aisance, tous sexes confondus, est la latrine simple commun (39,8%) suivi de la brousse/nature (32,8%). Le sexe du chef de ménage est peu discriminant dans le recours au lieu d'aisance. En effet, les plus grands écarts observés entre les hommes et les femmes se situent dans le recours aux latrines simples commun, respectivement 39,3% et 42,3% soit 3% de plus pour les femmes. Par contre, l'utilisation de la brousse/nature comme lieu d'aisance est plus observée chez les hommes (33,0%) que chez les femmes (31,6%).

**Tableau 8.47: Répartition (%) de ménage selon le type d'aisance et le sexe du CM**

Type d'aisance	Sexe du CM		
	Homme	Femme	Ensemble
Chasse d'eau personnelle	2,5	3,1	2,6
Chasse d'eau en commun	1,8	2,2	1,9
Latrine simple personnel	19,5	17,0	19,1
Latrine simple commun	39,3	42,3	39,8
Latrine ventilée personnel	1,9	1,9	1,9
Latrine ventilée commun	1,7	1,7	1,7
Brousse/nature	33,0	31,6	32,8
Autres	0,3	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Quel que soit le groupe d'âge du CM, vient en premier le recours à la latrine simple commune suivie de la brousse/nature et de la latrine simple. L'usage de la brousse/nature croît avec la catégorie d'âge du CM (passant de 32,0% à 38,1%). Pour le recours à la latrine simple personnelle les CM adultes dans 19,9% des cas s'orientent vers la latrine simple personnelle suivie par les CM jeunes (18,9%).

**Tableau 8.48: Répartition (%) de ménage selon le type d'aisance et l'âge du CM**

Type d'aisance	Age du CM				Ensemble
	Enfants de 5-17 ans	Jeunes de 18-34 ans	Adultes de 35-64 ans	Personnes âgées de 65 ans +	
Chasse d'eau personnelle	1,0	2,2	3,0	1,9	2,6
Chasse d'eau en commun	1,6	1,8	2,0	1,7	1,9
Latrine simple personnel	15,9	18,9	19,9	16,3	19,1
Latrine simple commun	39,5	41,3	39,0	38,3	39,8
Latrine ventilée personnel	2,3	1,8	2,0	1,7	1,9
Latrine ventilée commun	1,3	1,7	1,7	1,6	1,7
Brousse/nature	37,6	32,0	32,3	38,1	32,8
Autres	0,8	0,3	0,1	0,4	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 8.7.5- Mode d'évacuation des ordures ménagères

Le Tableau 8.49 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** indique que le mode d'évacuation des ordures ménagères diffère selon le milieu de résidence. En effet, (34,9%) des ménages jettent leurs ordures dans la rue et (22,8%) en tas d'immondices. Dans la ville de Ouagadougou c'est le ramassage privé qui est le principal mode d'évacuation avec une proportion de 43,7%. La proportion des ménages utilisant des caniveaux est faible (1,8%). En effet, sur 100 ménages au Burkina Faso, moins de 2 ménages utilisent les caniveaux pour évacuer leurs ordures.

**Tableau 8.49: Répartition (%) de ménage selon le mode d'évacuation des ordures et le milieu de résidence**

Principal mode d'évacuation des ordures	Milieu de résidence					
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Ramassage privé	43,7	40,5	8,3	29,7	3,0	11,3
Tas d'immondices	18,9	18,5	32,4	24,0	30,0	28,1
Fosses fumière	3,3	2,5	7,9	4,9	15,8	12,4
Bac à ordure	11,1	11,8	11,1	11,2	4,0	6,2
Rue	14,4	18,3	35,2	22,9	40,3	34,9
Fossé (fosses/caniveaux)	4,9	5,1	1,2	3,5	1,1	1,8
Autres	3,7	3,3	3,9	3,8	5,8	5,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le ramassage privé est le mode d'évacuation privilégié des ordures des régions du Centre (38,6%) et des Hauts-Bassins (18,3%). Partout ailleurs, les tas d'immondices et la rue sont ceux qui reçoivent le plus d'ordure évacuées.

**Tableau 8.50: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et la région**

Région	Principal mode d'évacuation des ordures							Total
	Ramassage privé	Tas d'immondices	Fosses fumière	Bac à ordure	Rue	Fossé / caniveaux	Autres	
Boucle Du Mouhoun	3,4	38,6	16,0	3,5	33,6	0,8	4,1	100,0
Cascades	6,6	37,4	7,1	3,6	37,9	0,9	6,5	100,0
Centre	36,4	21,2	4,5	11,0	17,6	4,9	4,4	100,0
Centre - Est	3,3	27,7	17,5	6,1	38,1	1,0	6,3	100,0
Centre-Nord	3,0	26,3	11,6	5,5	47,0	1,2	5,4	100,0
Centre-Ouest	3,1	31,0	17,6	5,7	36,8	1,1	4,7	100,0
Centre-Sud	1,0	33,6	20,4	3,4	35,7	1,4	4,5	100,0
Est	2,9	39,7	6,4	5,2	39,7	0,7	5,4	100,0
Hauts-Bassins	18,3	27,4	8,9	6,9	30,7	2,6	5,2	100,0
Nord	3,9	18,9	31,2	6,8	33,1	0,7	5,4	100,0
Plateau Central	3,0	33,6	18,6	4,8	33,7	1,2	5,1	100,0
Sahel	5,2	16,6	4,4	3,5	62,1	0,4	7,8	100,0
Sud-Ouest	4,5	26,7	7,2	3,3	51,0	0,6	6,7	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>11,3</b>	<b>28,1</b>	<b>12,4</b>	<b>6,2</b>	<b>34,9</b>	<b>1,8</b>	<b>5,3</b>	<b>100,0</b>

Les principaux modes d'évacuation des ordures ménagères sont la rue (34,9%) et les tas d'immondices (28,1%). Le ramassage privé qui est la forme la plus élaborée ne représente que 11,3%. La gestion des ordures est assez similaire entre les hommes et les femmes et suit la tendance globale de l'évacuation des ordures.

**Tableau 8.51: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et le sexe**

Principal mode d'évacuation des ordures	Sexe		
	Homme	Femme	Ensemble
Ramassage privé	11,0	13,2	11,3
Tas d'immondices	28,2	27,7	28,1
Fosses fumière	12,6	11,4	12,4
Bac à ordure	6,1	6,8	6,2
Rue	35,0	34,3	34,9
Fossé (fosses/caniveaux)	1,9	1,6	1,8
Autres	5,2	5,0	5,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Selon la catégorie d'âge du CM, malheureusement il s'observe que plus les CM sont jeunes, plus ils sont prompts à jeter les ordures dans la rue ou dans les tas d'immondices qui sont les modes les plus faciles et les plus fréquents.

Tableau 8.52: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et l'âge du CM

Principal mode d'évacuation des ordures	Age du CM				
	Enfants de 5-17 ans	Jeunes de 18-34 ans	Adultes de 35-64 ans	Personnes âgées de 65 ans +	Ensemble
Ramassage privé	5,8	10,5	12,3	9,7	11,3
Tas d'immondices	29,7	28,5	28,0	27,4	28,1
Fosses fumière	7,9	10,8	12,8	16,5	12,4
Bac à ordures	4,8	6,5	6,3	5,1	6,2
Rue	43,6	36,5	33,6	34,5	34,9
Fossé (fosses/caniveaux)	1,2	1,8	1,9	1,4	1,8
Autres	7,0	5,4	5,1	5,4	5,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 8.7.5.1- Mode d'évacuation des eaux usées des ménages

Pour ce qui est du mode d'évacuation des eaux usées, (74,4%) des ménages utilisent la rue ou la nature. Les ménages ruraux en plus de la nature, évacuent les eaux sales dans leur cour (14,9%). A Ouagadougou tout comme à Bobo-Dioulasso à proportion presqu'égale recourent à la fosse septique pour évacuer les déchets (12,6% et 12,2%).

Tableau 8.53: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence

Principal mode d'évacuation des eaux usées	Milieu de résidence					
	Ouagadoug ou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Cour	9,0	11,0	14,9	11,6	14,9	13,8
Rue/Nature	71,4	64,5	73,4	71,1	75,9	74,4
Puisards	3,2	3,9	1,9	2,8	1,3	1,8
Caniveau	1,5	5,2	1,6	2,1	0,5	1,0
Fosse septique	12,6	12,2	4,6	9,5	2,5	4,7
Autres	2,3	3,2	3,6	2,9	4,9	4,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Le mode d'évacuation des ordures selon la région est très élevé pour la rue/nature et va de 67,5% pour la Boucle du Mouhoun à 85% pour la région du Centre-Sud. La cour est l'autre exutoire.

**Tableau 8.54: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et la région**

Région	Principal mode d'évacuation des eaux usées						
	Cour	Rue/Nature	Puisards	Caniveau	Fosse septique	Autres	Total
Boucle Du Mouhoun	24,3	67,4	1,5	0,6	2,6	3,6	100,0
Cascades	14,2	76,1	1,7	0,6	1,8	5,6	100,0
Centre	9,3	72,2	2,8	1,3	11,2	3,2	100,0
Centre - Est	11,7	78,2	1,1	0,5	2,9	5,6	100,0
Centre-Nord	12,5	78,2	1,4	0,9	2,7	4,3	100,0
Centre-Ouest	15,1	75,9	1,2	0,5	3,0	4,3	100,0
Centre-Sud	8,0	85,4	0,5	0,3	3,0	2,8	100,0
Est	17,3	72,1	1,1	0,7	1,8	7,0	100,0
Hauts-Bassins	14,6	69,8	2,3	2,6	6,5	4,2	100,0
Nord	11,4	74,5	2,7	1,1	5,2	5,1	100,0
Plateau Central	13,7	78,1	1,5	0,8	2,6	3,3	100,0
Sahel	11,0	79,5	0,7	0,7	1,2	6,9	100,0
Sud-Ouest	17,9	74,7	0,9	0,6	1,3	4,6	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>13,8</b>	<b>74,3</b>	<b>1,7</b>	<b>1,0</b>	<b>4,7</b>	<b>4,5</b>	<b>100,0</b>

Les comportements des hommes et des femmes sont quasiment identiques dans la gestion des eaux usées et respecte en cela les tendances globales.

**Tableau 8.55: Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le sexe du CM**

Principal mode d'évacuation des eaux usées	Sexe du CM			100,0
	Homme	Femme	Ensemble	
Cour	13,8	13,8		13,8
Rue/nature	74,3	74,7		74,4
Puisards	1,8	1,6		1,8
Caniveau	1,0	1,1		1,0
Fosse septique	4,7	4,7		4,7
Autres	4,4	4,1		4,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>		<b>100,0</b>

Il ne s'observe presque pas de discriminant entre catégories d'âge. La similarité est encore plus forte que lorsque l'on observe la gestion des eaux usées selon le sexe du CM.

**Tableau 8.56: Répartition (%) des ménages selon le principal mode d'évacuation des eaux usées et l'âge du CM**

Principal mode d'évacuation des eaux usées	Age du CM				
	Enfants de 5-17 ans	Jeunes de 18-34 ans	Adultes de 35-64 ans	Personnes âgées de 65 ans +	Ensemble
Cour	15,7	14,1	13,6	13,8	13,8
Rue/Nature	75,7	74,9	74,0	74,4	74,4
Puisards	1,1	1,6	1,9	1,7	1,8
Caniveau	0,8	1,0	1,1	0,9	1,0
Fosse septique	2,3	4,0	5,3	4,6	4,7
Autres	4,4	4,4	4,1	4,6	4,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## CONCLUSION

Le recensement de 2019 a été réalisé dans un contexte particulier notamment l'insécurité dans plusieurs parties de notre territoire. Cette situation n'a pas manqué d'affecter la qualité des données et dans une certaine mesure les résultats. Toutefois, des dispositions de contrôle de qualité et de démarches rigoureuses ont été adoptées pour contrôler les limites nées des données.

Dans cette partie nous rappellerons les principaux résultats obtenus et leurs implications aussi bien sur les ménages et les habitations que sur les objectifs de développement durable.

A l'issue de l'analyse des données sur la thématique « Ménages et Habitations », l'on retiendra que la population observée au Burkina Faso est de 18 171 751 habitants vivant dans 3 488 258 ménages ordinaires répartis comme suit : 3 292 ménages collectifs, et 3 484 966 ménages ordinaires. La taille moyenne des ménages ordinaires au Burkina Faso est de 5,2 personnes en 2019 contre 5,9 en 2006. Entre les recensements de 1996 et 2019, on retient que la proportion (%) des ménages a connu une baisse constante d'un recensement à l'autre en milieu rural : 82,1% en 1996, 73,1% en 2006 et 68,7% en 2019. Par contre en zone urbaine, depuis le recensement de 1996, on assiste à une augmentation progressive des proportions des ménages, passant de 17,9% en 1996 à 26,9% en 2006 et 31,3% en 2019.

Au cours de ces trois recensements (1996, 2006 et 2019) on note que dans l'ensemble, la proportion des ménages dirigés par une femme est restée stable en 1996 et 2006 (11,0%). Par contre, la proportion des CM de sexe féminin est passé à 16,0% en 2019.

La taille moyenne des ménages a légèrement baissé entre les recensements consécutifs : 6,3 en 1996, 5,9 en 2006 et 5,2 en 2019. Quel que soit le recensement considéré, on constate que le nombre moyen de personnes par ménage est plus important en milieu rural qu'en zone urbaine.

Suivant le milieu de résidence, en milieu rural, les CM de sexe masculin sont plus nombreux (69,5%) que ceux du sexe féminin (64,5%). En revanche en zone urbaine on note une prédominance des CM de sexe féminin (35,5%) par rapport aux CM masculins (30,5%).

Les ménages nucléaires complets recensés en 2006 et 2019 sont les plus nombreux au Burkina Faso, soit respectivement 47,8% et 49,9%. Quant aux ménages étendus, ils sont en assez forte réduction soit 36,4% en 2006 et 26,8% en 2019.

Les ménages sont logés dans des habitations à standing variables au regard de leurs caractéristiques. Ainsi donc, les habitations sont pour 74,1% situées en zone lotie et 25,8% en zone non lotie. Les maisons individuelles simples sont la forme la plus usité de type d'habitation soit 76,3% à l'échelle nationale.

Le nombre moyen de pièce occupée est de 2,8. C'est surtout les résidences à deux pièces qui sont prépondérant (38,8%), suivi par celles de trois pièces (19,8%) presque à égalité avec celle à une pièce (19,3%) loin devant les autres tous inférieur à 10%. La conséquence en est une moyenne de 5,7 personnes par pièce en milieu rural, tandis qu'en milieu urbain ils sont à 4 personnes en moyenne par pièce. Suivant le statut d'occupation du logement, dans 83,3% des cas, il s'agit de propriétaires. La location simple avoisine 10,2%.

Les matériaux de construction du sol sont en majorité (60,3%) du ciment que 6,2% de carrelage vient renforcer pour ce qui est des matériaux définitifs. Les murs, faits en matériaux dur (26,8%) et semi dur

(16,9%) représentent à eux deux 43,7% de recours au matériaux définitifs. La toiture en tôle (80,3%) se généralise. Naturellement le milieu urbain à la prédominance sur le milieu rural de l'option des constructions durables avec des matériaux définitifs.

L'assainissement est fondamental pour assurer un cadre de vie sain. Ainsi, pour l'eau de boisson, le forage est la source la plus prisée (30,8%) suivi de la fontaine publique (23,5%) et du puits ordinaire (22%). L'eau courante avec robinet compteur intérieur propre est le privilège de 9,3% de ménages, les robinets compteurs intérieurs partagés sont pour 5,2% des ménages.

L'alimentation en énergie pour l'éclairage est surtout de source solaire d'abord (34,7%) puis le réseau d'électricité national ensuite (17,6%). Malheureusement 34,5% des ménages ont encore recours à la lampe torche.

L'énergie de cuisson, s'appuie surtout sur le bois à travers les foyers simples (65,7%) ou améliorés (2,8%) et ses dérivés comme le charbon de bois (10,8%) des ménages. Cependant, le gaz ou biogaz sont des sources en émergence pour 16,1% des ménages.

L'utilisation du type d'aisance se caractérise par trois types de lieu d'aisance dont en priorité la latrine simple commun (39,8%), suivi de la brousse/nature (32,8%) et en dernier lieu la latrine simple personnel (19,1%).

L'évacuation des ordures ménagères est une préoccupation dans la gestion de l'environnement et du cadre de vie. En effet, la majorité des ménages évacuent leurs ordures ménagères dans la rue (34,9%) prioritairement ou vers les tas d'immondices (28,1%). Les ramassages privés qui sont un phénomène urbain touchent seulement 11,3% des ménages. L'évacuation des eaux usées suit pratiquement la même tendance avec 74,4% des ménage qui effectuent l'évacuation à travers la rue/nature y compris le milieu urbain (71,1%).

Tel est le tableau qui permet de situer les préoccupations liées à la thématique « Ménages et habitations » en vue d'agir pour le bien être des ménages au Burkina Faso.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Antoine Philippe, 2007. *Comportements matrimoniaux au Sénégal à l'interface des traditions de l'Islam, de la colonisation et de la loi (du 18ème au 20ème siècle)*. Dakar : IRD, Journées Scientifiques du Réseau Démographie de l'AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) : Mémoires et Démographie : Regards Croisés au Sud et au Nord, 7, Québec (CAN), 2007/06/19-22, 20 p.
- Bougma Moussa, 2014. *Fécondité, réseaux familiaux et scolarisation des enfants en milieu urbain au Burkina Faso*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 213 p.
- Bureau Central du recensement général de l'agriculture, 2011. *Phase 2 : RGA 2008, Rapport général du module tronc commun RGA 2006-2010*, 518 p.  
[http://cns.bf/IMG/pdf/rapport\\_module\\_tronc\\_commun\\_def.pdf](http://cns.bf/IMG/pdf/rapport_module_tronc_commun_def.pdf)
- Burkina Faso, 2004. *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP)*.  
[https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/burkina\\_prsp\\_fre.pdf](https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/burkina_prsp_fre.pdf)
- Burkina Faso, 2010. *Stratégie de croissance accélérée et du développement durable (SCADD) 2011-2015*, 108 p. <https://www.preventionweb.net/files/SCADD.pdf>
- Burkina Faso, 2016. *Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020*, 88 p.  
[http://cns.bf/IMG/pdf/pndes\\_2016-2020-4.pdf](http://cns.bf/IMG/pdf/pndes_2016-2020-4.pdf)
- Burkina-Faso, 2021. *Deuxième Plan national de développement économique et social (PNDES II) 2021-2025*, 100 p. [https://www.finances.gov.bf/fileadmin/user\\_upload/storage/PNDES-II\\_Document\\_de\\_Strategie.pdf](https://www.finances.gov.bf/fileadmin/user_upload/storage/PNDES-II_Document_de_Strategie.pdf)
- Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique/ Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, 1974. *Manuel des enquêtes démographiques par sondage en Afrique*, E / CN.14 / CAS.7 ! 17 / Rev.2, 263 p. <https://ireda.ceped.org/inventaire/ressources/aai-biblio-cea-manuel-enq-demo-par-sondage-Afrique-1974.pdf>
- Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, 2015. *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des habitations de 2020*, NATIONS UNIES New York et Genève, 2015, 267 p.  
[https://unece.org/DAM/stats/publications/2015/ECE\\_CES\\_41\\_FR.pdf](https://unece.org/DAM/stats/publications/2015/ECE_CES_41_FR.pdf)
- Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme/ ONU-Habitat, 2010. Droit à un logement convenable », Fiche d'information sur les droits de l'homme, n° 21/Rev.1, Nations Unies Genève/ New York, 60 p. [https://www.ohchr.org/Documents/Publications/FS21\\_rev\\_1\\_Housing\\_fr.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Publications/FS21_rev_1_Housing_fr.pdf)
- INSD, 2000. *Recensement général de la population et de l'habitat, Burkina Faso 1996. Analyse des résultats définitifs*. - vol. 1, Ouagadougou, 348 p.
- INSD, 2009. *Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-2006), Analyse des résultats définitifs, Thème 10 : Ménages et habitations*, 176 p.
- INSD, 2015. *Rapport de l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC) 2014. Thème 3. Alphabétisation et scolarisation, Burkina Faso, Rapport d'enquête*, Ouagadougou, 65 p.
- Jaglin Sylvie, 1995. L'insertion par le haut : régularisation foncière et citadinisation dans les périphéries de Ouagadougou (Burkina Faso) , in : ANTOINE Philippe et DIOP Abdoulaye Bara (dir.), *La ville à guichets fermés*, pp. 181-198- Dakar, IFAN-ORSTOM, 360 p.

Mayer Raymond, 2002. *Histoire de la famille gabonaise*, Editions du LUTO, Libreville, Gabon, 269 p.

Nations unies, 2020. *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements pour le cycle de 2020*, Troisième révision ; Nations Unies, New York, 317 p.  
[https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/Series\\_M67Rev3fr.pdf](https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/Series_M67Rev3fr.pdf)

PNUD, 2020. *Rapport sur le développement humain, Burkina-Faso, Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2020*, 8 p.  
[http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr\\_theme/country-notes/fr/BFA.pdf](http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/BFA.pdf)

Rwenge Mburano, 1999. *Changement social, structures familiales et fécondité en Afrique subsaharienne: le cas du Cameroun*, Les cahiers de l'IFORD, n°26, Yaoundé, 269 p.

Sala-Diakanda M., 1988, « Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse », *Congrès africain de la population*. Dakar, Vol. 2, UIESP, pp. 5.2.1 - 5.2.16

Vimard Patrice, 1987. Structures des ménages en Pays Baoulé. *Composition et typologies familiales à Brobo (département de Baouké)*, ENSEA-ORSTOM (*Études et Recherches*, No. 14).

Vimard Patrice, 1997. *Transition démographique et familiale : des théories de la modernisation aux modèles de crise*, N° 3, Paris, ORSTOM, 31 p.

<http://dmo.econ.msu.ru/Teaching/L2/TrDemo/Transition%20demographique%20et%20familiale.pdf>

Vimard Patrice, et Vignikin Kokou, 2005. *Familles au Nord, familles au Sud*. Academia Bruylants, Louvain-La-Neuve, pp. 11-27.

Wakam Jean, 1997. « Différenciation socio-économique et structures familiales au Cameroun », in PILON et al. (dir) : Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines. Les études du CEPED, n°15, Paris, pp 257-277.



## **CHAPITRE 9 : EDUCATION: SCOLARISATION-INSTRUCTION- ALPHABETISATION**



## SYNTHESE DES INDICATEURS DE L'EDUCATION

INDICATEURS		VALEUR
Taux d'alphabétisation	Pourcentage de la population de 15 ans ou plus qui sait lire et écrire (%) Hommes Femmes	29,7 35,4 24,7
Taux d'alphabétisation des jeunes	Pourcentage de la population de 15-24 ans qui sait lire et écrire (%) Hommes Femmes	47,0 51,1 43,6
Indice de parité du taux d'alphabétisation selon le milieu de résidence (Urbain/rural)	Rapport des taux d'alphabétisation des milieux urbain et rural (15 ans ou plus)	2,7
Niveau d'instruction	Pourcentage de la population de 6 ans ou plus par niveau d'instruction (%) Aucun Primaire Post-primaire Secondaire Supérieur	41,2 58,8 23,7 11,1 4,2 2,1
Taux brut de scolarisation	Taux brut de scolarisation au : (a) Post-primaire Garçons Filles (b) Secondaire Garçons Filles	49,7 49,2 50,3 30,4 37,7 23,9
Fréquentation du préscolaire	Pourcentage d'enfants de 3-5 ans qui fréquentent un programme d'éducation préscolaire	3,6
Taux net de fréquentation (ajusté)	Pourcentage d'enfants en âge de : (b) Fréquenter le post-primaire qui fréquentent le post-primaire ou le secondaire ou le supérieur (c) Fréquenter le secondaire qui fréquentent le secondaire ou le supérieur	21,6 6,6
Taux d'enfants non scolarisés	Pourcentage d'enfants en âge de fréquenter : (a) l'école primaire qui ne fréquentent actuellement ni le primaire, ni le secondaire (b) le post-primaire qui ne fréquentent actuellement ni le post-primaire, ni un niveau plus élevé, ni ne fréquentent l'école primaire (c) le secondaire qui ne fréquentent actuellement ni le secondaire, ni le supérieur, ni ne fréquentent l'école primaire ou le post-primaire	54,3 52,6 64,9

INDICATEURS		VALEUR
Indice de Parité Scolaire	Taux net de fréquentation (ajusté) pour les filles, divisé par le taux net de fréquentation (ajusté) pour les garçons	
	(a) Post-primaire	1,1
	(b) Secondaire	0,8
Indices de parité (quintile supérieur/inférieur de richesse)	Taux net de fréquentation (ajusté) pour le quintile le plus pauvre divisé par le taux net de fréquentation (ajusté) pour le quintile le plus riche	
	(a) Post-primaire	4,9
	(b) Secondaire	14,9
Fréquentation au supérieur	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	847
	Indice de parité homme/femme du taux net de scolarisation dans l'enseignement supérieur	1,8
	Taux brut de fréquentation dans l'enseignement supérieur	9,3
	Indice de parité du taux brut dans le supérieur	2,5

## RESUME

L'investissement dans une éducation de qualité, particulièrement au-delà du primaire, est reconnu comme l'un des meilleurs leviers du développement. Le rôle majeur de l'éducation intervient également dans le processus de capture du dividende démographique, que ce soit au niveau des conditions préalables pour l'avènement de la transition démographique, au niveau de la formation des compétences pour une plus grande productivité sur le marché du travail, qu'au niveau de la formation continue pour une plus grande performance de la population active.

Le 5<sup>e</sup> recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) réalisé au quatrième trimestre de 2019 reste une belle opportunité pour mettre à jour les informations sur l'éducation et favoriser le suivi de cette composante du dividende démographique dans les cadres programmatiques de la prochaine décennie.

Le présent rapport s'inscrit dans ce cadre et se fonde sur des analyses descriptives des indicateurs clés de l'éducation et les résultats permettent de retenir deux enseignements clés. Le premier indique que les politiques d'expansion de l'éducation de base ont contribué non seulement à une amélioration de l'accès et de l'achèvement des différents niveaux scolaires, mais aussi à une réduction des inégalités liées au genre et cela particulièrement au niveau du primaire et du post-primaire. L'augmentation des taux d'alphanétisation des personnes de 15 ans et plus ainsi que celle du taux de fréquentation scolaire des personnes de 6 à 16 ans, illustrent bien ce progrès. La parité entre les sexes dans l'accès est atteinte au primaire et quasiment au post-primaire. Une tendance à l'inversion de la parité entre sexes au profit des filles, semble se dessiner pour certains indicateurs d'accès et d'achèvement au primaire et au post-primaire, reflet des politiques de promotion de l'éducation des filles mises en place au cours des dernières décennies.

Le deuxième enseignement est la persistance des inégalités liées au genre dans les cycles au-delà de l'enseignement de base (notamment au secondaire et au supérieur) ainsi que les inégalités spatiales, selon le niveau de vie des ménages et en fonction de la situation de vulnérabilité de certaines catégories d'enfants, d'adolescents et de jeunes, cela quel que soit le niveau d'enseignement.



## INTRODUCTION

L'investissement dans une éducation de qualité, particulièrement au-delà du primaire, est reconnu de nos jours comme l'un des meilleurs leviers du développement. Le rôle majeur de l'éducation intervient également dans le processus de capture du dividende démographique, que ce soit au niveau des conditions préalables pour l'avènement de la transition démographique, au niveau de la formation des compétences pour une plus grande productivité sur le marché du travail, qu'au niveau de la formation continue pour une plus grande performance de la population active. Cette importance de l'éducation explique la place qu'elle occupe dans l'agenda international, depuis la Conférence mondiale sur l'Éducation Pour Tous (EPT) de Jontiem en 1990 jusqu'à nos jours, en passant par le Forum de Dakar en 2000. Cet engagement de la communauté internationale est inscrit dans les objectifs de développement durable (ODD), notamment à travers l'objectif 4 qui vise à « assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Au plan national, plusieurs efforts ont été déployés depuis l'accession du pays à l'indépendance afin d'assurer une éducation de base à tous, à travers diverses réformes et politiques. Ainsi, au cours des deux dernières décennies, on pourrait mentionner le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) mis en œuvre entre 2001 et 2010 et le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) pour la période 2012-2021. Ces politiques ont permis d'améliorer l'accès au primaire et au post-primaire et de réduire les inégalités de genre. Ainsi, il ressort des annuaires statistiques de l'éducation, que le taux brut de scolarisation (TBS) au primaire qui n'était que de 42,7% en 2000/2001 (au début du PDDEB), est passé à 79,6 % en 2011-2012 (à la fin du PDDEB) et se situait à 86,6 % en 2019/2020 (année scolaire de référence du RGPH 2019). Quant à l'indice de parité entre les sexes du TBS au primaire qui était de 0,74 en 2000-2021, il a atteint l'unité en 2012/2013 et se situe à 1,02 en 2019-2020. En ce qui concerne le TBS du post-primaire, il est passé de 15,0 % à 34,9 % entre 2000-2001 et 2011-2012 et se situait à 49,3 % en 2019-2020. L'indice de parité entre sexes, quant à lui, est passé de 0,71 à 1,18 entre 2000-2001 et 2019-2020. Les inégalités entre les sexes au primaire et au post-primaire tendent donc, ces dernières années, à s'inverser au détriment des garçons.

Au niveau du secondaire et du supérieur, des progrès ont aussi été observés. Mais les niveaux demeurent encore faibles et les inégalités entre les sexes sont toujours en défaveur des filles. Le TBS au secondaire est passé de 6,1 % en 2000/2001 à 21,9 % en 2019/2020 selon les annuaires statistiques du MENAPLN. L'indice de parité entre les sexes est passé de 0,47 à 0,83 au cours de la même période. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, les données révèlent une croissance rapide des effectifs d'étudiants, conséquence d'un enseignement privé au supérieur en plein essor (Kobiané et al., 2017) et des cadres programmatiques orientés vers tout le secteur (PNDES, 2016). Cependant, il ressort des statistiques du Ministère en charge de l'enseignement supérieur que le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants était de 655 en 2018/2019 (MERSI, 2019), encore loin de l'objectif de 829 fixé pour 2020. Par ailleurs, on note que les étudiantes représentent globalement un tiers des effectifs de l'enseignement supérieur.

Dans le secteur de l'alphabétisation, on note également une amélioration des performances. Alors qu'au début des années 2000, moins d'un quart de la population âgée de 15 ans ou plus savait lire et écrire dans une langue quelconque, ce chiffre se situe à un tiers de la population en 2014 (INSD, 2020). En plus du PNDES qui en a fait une priorité, il faut souligner la mise en œuvre du Programme national d'accélération de l'alphabétisation (PRONAA) au cours de la période 2011-2015 et la mise en place du Fonds national pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAENF).

En dépit des progrès réalisés dans l'éducation formelle et non formelle, d'énormes défis restent à relever. Parmi ceux-ci, la persistance des inégalités de genre au secondaire, au supérieur et dans le domaine de l'alphabétisation, le maintien des inégalités entre certains groupes socio-économiques (Kobiané et al., 2020), la faible qualité des apprentissages (PASEC, 2015 ; 2009, OCECOS/MESS, 2013 ; Kobiané et al., 2015) et l'inadéquation du système éducatif avec le secteur de la production (Savadogo, 2013). Par ailleurs, il convient de noter que de nombreux enfants demeurent encore hors du système éducatif, soit parce qu'ils n'ont pas eu la chance d'accéder à l'école ou parce qu'ils l'ont quitté sans avoir achevé l'enseignement de base. Ainsi, selon les résultats de l'Enquête multisectorielle continue (EMC) de 2014, 51,4% des enfants de 6-16 ans étaient hors de l'école en 2013-2014, soit en termes absolus, 2 634 300 enfants (ISSP/MENA/UNICEF, 2017).

L'axe 3 du PNDES 2021-2025 vise à « consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale ». En matière d'éducation, il s'agit de poursuivre les efforts d'investissement à travers : « (i) l'amélioration de l'accès de tous à une éducation de qualité à tous les niveaux ; (ii) la réforme des enseignements primaire, post-primaire, secondaire et supérieur ; (iii) l'accroissement et l'amélioration de la qualité et de l'offre d'EFTP et la réduction des disparités ». (Burkina Faso, 2021. p. 32). La réalisation de ces objectifs suppose la disponibilité, au niveau national, à des niveaux géographiques fins et pour les différents groupes socio-économiques, de statistiques sur l'accès à l'éducation et particulièrement pour les différents niveaux du système éducatif. Les données du RGPH 2019 se prêtent bien à cet exercice de par leur caractère récent et exhaustif.

Le rapport est structuré en six sections. Après quelques éléments de rappel sur le contexte (section 9.1) et les aspects conceptuels et méthodologiques (section 9.2), il aborde successivement l'alphabétisation (section 9.3), le niveau d'instruction (section 9.4), le statut scolaire des enfants et des jeunes (section 9.5) et les niveaux et disparités de la scolarisation (section 9.6).

## **9.1- CONTEXTE**

Dans cette partie, nous analysons le contexte du Burkina Faso en lien avec l'éducation. Il s'agit principalement du contexte politique, économique, démographique et sécuritaire. Ce contexte détermine dans une large mesure, l'offre et la demande éducatives et par ricochet, le développement du secteur de l'éducation.

### **9.1.1- Contexte politique**

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, l'éducation a toujours constitué une priorité au niveau des gouvernements successifs. Plusieurs réformes seront ainsi expérimentées toujours dans le but de rendre l'école burkinabè plus performante et efficace. La Constitution du 2 juin 1991, en son article 18, consacre l'éducation, l'instruction et la formation comme des droits sociaux et culturels. La Loi d'orientation de l'éducation du Burkina Faso de 2007 stipule, en son article 3, que l'éducation est une priorité nationale. Elle consacre la gratuité de l'enseignement de base public (article 6) et l'obligation scolaire pour les enfants âgés de 6-16 ans (article 4), dans le but de contribuer à lever les obstacles qui empêchent l'accès et le maintien des enfants à l'école.

Pour assurer ce droit à l'éducation, plusieurs politiques et stratégies visant le développement de l'éducation seront mises en œuvre. C'est le cas, par exemple, du Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) au cours de la période (2001-2010), du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) pour la période 2012-2021, du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) 2017-2030, de la politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PN/EFTP) 2009-2025, de la Stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive (SNDEI) 2016-2020, de la Politique sous-sectorielle des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique 2010-2025 et du Plan national de développement de l'enseignement supérieur (PNADES) 2014-2023.

Dans l'optique d'accroître l'efficacité de ces différentes stratégies éducatives, le pays s'est engagé dans deux réformes majeures que sont la décentralisation et le continuum. Le couronnement du processus de décentralisation par la communalisation intégrale en 2006, s'est accompagné, au niveau du secteur de l'éducation, par un transfert progressif des compétences en matière d'éducation de base aux collectivités territoriales. Le continuum de l'éducation de base a consisté à créer un cycle unique qui comprend désormais les trois niveaux de l'éducation de base (préscolaire, primaire et post-primaire) de manière à mutualiser les ressources humaines, matérielles et financières, mais aussi à promouvoir le passage plus aisément entre les sous-cycles avec plus de chance de terminer le cycle de l'enseignement de base. La volonté de réussir la mise en œuvre du continuum a conduit au transfert, à travers le décret N° 2013-542/PRES/PM/MENA/MESS/MASSN/MEF du 05 juillet 2013, des domaines de l'éducation préscolaire et de l'enseignement post-primaire au MENAPLN (article 1). Le but est de rassembler l'ensemble des niveaux de l'éducation de base au sein d'un même département ministériel en vue de faciliter la mise en œuvre du continuum.

Le souci de faire de l'éducation une priorité se traduit également par une allocation de plus en plus importante des ressources au secteur de l'éducation. Ainsi, la part du budget de l'Etat consacrée au secteur de l'éducation est passée de 19,0% en 2010 à 22,6% en 2019 (Burkina Faso-MENAPLN, 2020).

### **9.1.2- Contexte économique**

L'économie burkinabè a connu, globalement, des performances remarquables au cours des décennies 2000 et 2010 (Ministères en charge de l'éducation, 2017 ; Facinet, 2018, UNICEF, 2019 ; The World Bank, 2021). Le taux de croissance économique moyen au cours de la période 2000-2013 a été de 6,3 %. Estimé à 5 % en 2010, il connaît une chute de 4 points de pourcentage en 2015 du fait de la crise socio-politique de 2014 et reprend ensuite pour atteindre un pic de 6,8 % en 2018. En 2019, il était de 5,7 % et de 6,0 % en 2020 dans la phase pré-COVID. Il chute à nouveau de 4 points en 2020 dans la phase post-COVID. Les projections pour la période 2021 à 2024 indiquent une reprise avec un niveau qui se situera entre 4,3 et 5,6 %. D'une manière générale, les facteurs à la base de cette performance sont, entre autres, le développement du secteur minier, l'accroissement des investissements dans le secteur des infrastructures, l'accroissement de la production cotonnière, le dynamisme du secteur marchand.

Le programme d'investissement du PNDES 2016-2020 a permis à l'économie burkinabè, malgré les crises sécuritaire et sanitaire, d'assurer des niveaux appréciables de croissance. Le secteur de l'éducation a pu bénéficier de cette situation économique favorable, au regard de la part du budget de l'État accordé au secteur, qui se situait à 23,7 % en 2019.

### **9.1.3- Contexte démographique**

Le Burkina Faso, comme plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne, est à une phase intermédiaire de son processus de transition démographique. Alors que la mortalité est en baisse depuis les années 1960, la natalité baisse à un rythme moins rapide et demeure à un niveau relativement élevé. La mortalité dans l'enfance, l'un des principaux indicateurs de l'état de santé de la population mais aussi un déterminant du niveau de la fécondité, a connu une baisse importante : le quotient de mortalité infantile-juvénile est ainsi passé de 269‰ (RGPH 1975) à 129‰ en 2007 (Estimation de l'EDS 2010), soit une baisse de plus de moitié en l'espace de trois décennies. Au cours de la même période, l'espérance de vie à la naissance, qui résume le niveau de mortalité générale, est passé de 42 ans en 1975 à 56,7 ans en 2006 et était estimée à 59,8 ans 2015. Quant à l'indice synthétique de fécondité ou nombre moyen d'enfants par femme, il est passé de 6,9 enfants en moyenne par femme à l'EDS 1993 à 5,4 selon le module démographie et santé de l'Enquête multisectorielle continue (EMC) de 2014. Conséquence de cette tendance de la mortalité et de la fécondité, le taux d'accroissement annuel moyen de la population demeure élevé, passant de 3,1% entre 1996 et 2006 puis à 2,9% entre 2006 et 2019.

Reflet de cette forte croissance démographique, la structure par âge de la population burkinabè se caractérise par son extrême jeunesse. Selon les données du RGPH 2019, les enfants (population de moins de 15 ans) représentent 45,3 % de la population alors que les jeunes (15-34 ans) représentent 32,6 % de la population. Cette forte jeunesse de la population est certainement un atout pour le développement, mais à condition qu'elle soit dotée d'un capital humain (notamment l'éducation et la santé) de qualité, afin qu'elle puisse participer convenablement à la production de la richesse nationale. La demande potentielle d'éducation est donc élevée impliquant des investissements publics importants : la population d'âge scolaire obligatoire (enfants de 6-16 ans) est passée de 4 214 156 en 2006 à 6 155 201 en 2019, soit un accroissement de près de moitié (46,0 %) en treize (13) ans. Le nombre d'enfants de 3-29 ans quant à lui, est passé de 8 701 862 en 2006 à 12 746 216 en 2019

(accroissement de 46,5 %).

#### **9.1.4- Contexte sécuritaire**

Depuis le milieu des années 2010, le pays connaît une série de violences terroristes qui ne fait que s'accentuer depuis lors et compromettant ainsi les efforts de développement observés ces deux dernières décennies. Non seulement le nombre de victimes de terrorisme ne fait qu'augmenter, mais on assiste à des déplacements de plus en plus importants des populations. Les statistiques sur les personnes déplacées internes au Burkina Faso (CONASUR-UNHCR-FAO-OCHA, 2020), révèlent que 115 136 ménages et 1 074 993 individus étaient enregistrés comme déplacés internes au 31 décembre 2020. Deux régions, le Sahel et le Centre-Nord regroupaient près de trois quarts (73,1 %) des déplacés internes et plus de la moitié de ceux-ci (54 %) étaient des enfants (0-14 ans). Cette situation d'insécurité impacte négativement l'accès aux services sociaux de base dont l'éducation. En effet, à cette date, on notait la fermeture de plus de 2 500 écoles, correspondant à plus de 350 000 élèves en dehors du système éducatif.

En plus de son effet direct sur le fonctionnement des écoles dans bien de régions du pays, l'insécurité croissante a des effets indirects sur les ressources allouées au secteur de l'éducation, dans la mesure où les ressources de l'État seront davantage orientées vers le secteur de la défense et de la sécurité.



## 9.2- CONSIDERATIONS CONCEPTUELLES ET METHODOLOGIQUES

Cette partie définit les principaux concepts et indicateurs utilisés dans le présent rapport. Elle présente également l'évaluation de la qualité des données analysées dans ce rapport ainsi que la méthode d'analyse.

### 9.2.1- Définition des principaux concepts

#### 9.2.1.1- Alphabétisation

Selon l'UNESCO, une personne est dite alphabétisée si « *elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne* ». La définition adoptée dans le cadre du 5<sup>e</sup> RGPH, ne prend en compte que les critères de « savoir lire » et de « savoir écrire ». La question posée lors du recensement est : « est-ce que [NOM] sait lire et écrire dans une langue ? », que ce soit une langue nationale ou étrangère, une question posée pour toutes les personnes âgées de 3 ans ou plus. Il s'agit d'une information déclarative en ce sens que cette capacité à lire et à écrire n'est pas effectivement testée lors de la collecte. La définition de l'alphabétisé adoptée dans le cadre du recensement de 2019 est moins restrictive et donc conduit à une estimation d'un niveau d'alphabétisation plus élevé que sur la base de la définition de l'UNESCO. Toutefois, il convient de souligner qu'il s'agit de la même définition adoptée au cours des recensements précédents, ce qui permet d'assurer une comparabilité dans le temps de l'ampleur de l'alphabétisation.

#### 9.2.1.2- Scolarisation

La scolarisation peut être définie comme le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006, p.62). C'est une acception large de la scolarisation qui prend en compte plusieurs dimensions : i) l'accès à l'éducation qui différencie les personnes qui ont déjà été dans le système éducatif (qu'ils y soient toujours ou qu'ils n'y soient plus à un moment donné) de celles qui n'ont jamais été à l'école ; ii) la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement formel au moment du recensement ; iii) le parcours scolaire qui permet d'apprécier la progression au sein du système éducatif (achèvement des différents cycles, redoublements, réussite aux examens, abandons, etc.).

Population scolaire : elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure formelle d'enseignement scolaire. Ce sont les élèves et étudiants.

Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée : elle correspond aux populations des groupes d'âge officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation.

La lettre de politique éducative de 2009 portant organisation du système éducatif burkinabè, fixe les groupes d'âges officiels de fréquentation par cycle d'enseignement. Ce sont :

- ✓ 03-05 ans pour le préscolaire ;
- ✓ 06-11 ans pour l'enseignement primaire ;
- ✓ 12-15 ans pour l'enseignement post-primaire ;
- ✓ 16-18 ans pour l'enseignement secondaire ;

- ✓ 19-24 ans pour l'enseignement supérieur.

Enseignement de base : Il s'agit de la scolarisation obligatoire pour tous les enfants burkinabè de 6 à 16 ans et qui comprend le primaire et le post-primaire.

### 9.2.1.3- Instruction

L'*instruction* est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en cycles. Plus l'individu avance dans les cycles, plus il acquiert des compétences de plus en plus importantes qui devraient lui permettre de s'insérer plus facilement sur le marché du travail.

La distribution de la population suivant le niveau d'instruction, notamment celle d'âge actif, permet d'apprécier le niveau de capital humain d'un pays.

## 9.2.2- Définition des indicateurs

### 9.2.2.1- Indicateurs d'alphabétisation

Pour les besoins de comparaisons internationales, les indicateurs permettant de mesurer l'état d'alphabétisation sont généralement calculés pour la population de 15 ans et plus. Il s'agit du taux d'alphabétisation et du taux d'analphabétisme défini par l'UNESCO (2006).

Population alphabétisable : il s'agit de la population des 15 ans et plus. Mais dans le cadre de ce rapport nous produirons aussi l'indicateur pour les 15-24 ans (les adolescents et jeunes) qui constitue un indicateur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Taux d'alphabétisation est *le rapport de la population alphabétisée à la population alphabétisable*. Il est calculé pour les 15 ans et plus, ainsi que les 15-24 ans.

### 9.2.2.2- Indicateurs de scolarisation

Indicateurs d'accès :

*Taux d'accès au primaire* : c'est le rapport entre le nombre d'enfants du groupe d'âge 10-12 ans ayant déjà été à l'école (qu'ils fréquentent ou non au moment de l'enquête) et l'ensemble des enfants de ce groupe d'âges. Le choix du seuil de 10 ans s'explique par le fait qu'au-delà de cet âge, les chances d'entrée à l'école sont très faibles. En prenant plusieurs générations d'enfants (ici trois), cela permet de corriger pour l'effet de génération. L'indicateur d'accès ainsi obtenu donne bien entendu les conditions d'accès au système quelques années antérieures à la date du recensement (entre 2013 et 2015).

Indicateurs de participation scolaire :

*Taux Brut de Scolarisation (TBS)* d'un cycle donné est le rapport du nombre d'enfants scolarisés à un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Pour le RGPH 2019, c'est l'effectif des enfants scolarisés dans un cycle donné au moment du recensement (année scolaire de référence 2019-2020) rapporté à l'effectif du groupe d'âge officiel pour

ce cycle au recensement.

*Taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS)* est le rapport du nombre d'enfants scolarisés d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âge. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âge qui ne sont pas dans l'enseignement formel.

*Taux Net de Scolarisation (TNS)* est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel scolarisée à un cycle donné et de l'effectif total de la population du même âge.

*Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants* : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

#### Indicateurs de qualité :

*Espérance de vie scolaire (EVS)* : c'est la durée moyenne qu'un individu qui entre dans le système éducatif (première année du primaire) peut espérer passer dans ce système scolaire. Il correspond à la somme des taux de scolarisation par âge spécifique pour tous les niveaux d'enseignement. Elle peut être aussi calculée de la façon suivante : le taux de scolarisation de l'enseignement primaire multiplié par le nombre d'années de scolarité (6 ans), plus le taux de scolarisation du post-primaire multiplié par le nombre d'années de scolarité (4 ans) et cela jusqu'au niveau supérieur. C'est un indicateur du niveau de rétention dans le système.

*Précocité scolaire* : C'est le fait d'être inscrit dans une classe avant l'âge officiel de scolarisation dans la classe concernée, l'âge officiel d'entrée à l'école primaire étant de 6 ans et le cycle primaire ayant une durée 6 ans. Ainsi, la précocité scolaire au CP1 est mesurée à partir de la proportion des enfants de moins de 6 ans qui sont au CP1. Au CP2, elle est mesurée à partir de la proportion des enfants de moins de 7 ans qui sont au CP2 et ainsi de suite jusqu'au CM2 où elle correspond aux enfants de moins de 11 ans se trouvant dans cette classe. Pour l'ensemble du cycle primaire, la précocité scolaire correspond aux enfants de moins de 6 ans qui sont au primaire, ce qui donne des chiffres plus faibles que ceux observés par classe.

*Retard scolaire* : c'est le fait pour un élève d'avoir un âge supérieur à l'âge officiel de la classe. Au CP1, les élèves en retard scolaire sont ceux âgés de plus de 6 ans, au CP2, il s'agit des élèves âgés de plus de 7 ans, ainsi de suite jusqu'au CM2 où il renvoie aux élèves âgés de plus de 11 ans. Ainsi :

- le taux de retard scolaire d'une classe est le rapport entre le nombre d'élèves dont l'âge est supérieur à l'âge officiel de la classe et l'ensemble des élèves de la classe ;
- le taux de retard scolaire au primaire est le rapport entre le nombre d'élèves âgés de plus de 11 ans et l'ensemble des élèves du primaire ;
- le nombre moyen d'années de retard scolaire dans une classe est obtenue en faisant la moyenne arithmétique des différentes longueurs de retard scolaire pondérée par les effectifs des élèves ayant une cote non nulle ; la longueur du retard étant la différence, pour les élèves en retard scolaire, entre l'âge de l'élève et l'âge officiel de la classe.

*Taux d'achèvement du primaire* : il est calculé en faisant le produit du taux d'accès et du taux de rétention, en supposant que les conditions de scolarisation des 10-12 ans ont été quasiment les mêmes que celles des 15-17 ans. Le taux de rétention qui intervient dans le calcul du taux d'achèvement est donné par la proportion, parmi les 15-17 ans ayant été à l'école, de ceux ayant atteint

le CM2. Ce dernier taux est calculé en supposant qu'à 15-17 ans, un enfant devrait avoir achevé le primaire.

Indicateur transversal :

*Indice de parité* : c'est un indicateur de mesure de l'inégalité face à l'éducation de deux groupes de population. Le plus connu est l'indice de parité entre sexes (indicateur fille/indicateur garçon). On le calculera également pour la comparaison urbain/rural et « Plus riche » (quintile 5)/« Plus pauvres » (quintile 1). L'indice de parité entre sexes est le ratio d'un indicateur pour le sexe féminin sur celui correspondant au sexe masculin. Exemple : L'indice de parité entre sexes pour la scolarisation à l'école primaire est le ratio du Taux Brut de Scolarisation pour les filles au niveau primaire sur le Taux Brut de Scolarisation des garçons au niveau primaire.

#### **9.2.2.3- Indicateur d'instruction**

Le taux d'instruction : c'est le rapport entre le nombre total des personnes instruites (niveau primaire ou plus) et la population totale concernée par l'instruction. Il est calculé pour la population de 6 ans ou plus, mais aussi pour d'autres groupes d'âge comme la population de 25 ans ou plus, cela pour mieux rendre de la qualité du capital humain de la population active.

### **9.2.3- Évaluation des données**

L'évaluation des données sur l'éducation comporte une évaluation interne et une évaluation externe. L'évaluation interne s'intéresse à la complétude des données relatives à l'éducation et à l'analyse de la cohérence des données avec des schémas ou modèles attendus. Quant à l'évaluation externe, elle cherche à apprécier la cohérence des données d'éducation issues du recensement avec des sources externes.

#### **9.2.3.1- Évaluation interne**

**Examen des taux de non réponses :**

En dépit de tous les efforts consentis pour garantir la qualité des données du 5<sup>e</sup> RGPH, il convient d'évaluer leur qualité car, au-delà des erreurs liées à la conception, la cohérence et la vraisemblance des informations collectées dépendent du comportement des agents recenseurs et de la capacité des personnes interrogées à fournir des réponses correctes.

Dans les recensements comme dans les enquêtes, les données issues du terrain sont examinées afin de voir s'il en vaut la peine d'analyser certaines variables. Pour ce faire, des apurements sont faits en vue de corriger certaines données manquantes sur la base d'une certaine logique, de retour terrain ou d'une fouille minutieuse des questionnaires en vue de minimiser les cas de non réponses ou de réponses non valides. Ces deux cas empêchent généralement de tirer des conclusions sur l'ensemble de la population s'ils sont relativement nombreux (plus de 5%). Cette section emprunte des éléments du chapitre sur l'évaluation de la qualité des données et ceux sur l'état et la structure de la population pour se rassurer que l'analyse de l'alphabétisation, de la fréquentation scolaire et de l'instruction porte sur des données de qualité acceptable. Même sans apurement, les variables sur l'éducation, l'alphabétisation et l'instruction se prêtaient bien à des analyses des taux de non réponses faibles

qu'elles laissaient voir. Néanmoins ces variables ont connu un apurement et les taux de non réponses ont été davantage réduits à l'exception de celui sur le diplôme.

**Tableau 9.1: Non réponses des variables clés analysées sur la fréquentation scolaire, l'alphabétisation ou le niveau d'instruction**

Variables	Base Brute			Base apurée		
	Effectif	Effectif de ND	%ND	Effectif (Base_Finale)	ND (Base_finale)	%ND
Fréquentation scolaire	16 478 390	2 160	0,01	16 486 200	38	0,00
Niveau d'instruction : classe actuelle	3 339 463	1 745	0,05	3 340 456	301	0,01
Dernière classe achevée avec succès	2 859 266	2 924	0,10	2 863 976	1 414	0,05
Diplôme le plus élevé	6 198 729	2 878	0,05	6 204 432	344 914	5,56
Aptitude à lire et écrire	16 478 390	4 891	0,03	16 486 200	2	0,00
Langue parlée	16 478 390	5 470	0,03	16 486 200	0	0,00

ND=Non déclaré

L'évaluation fait ressortir des données de bonne qualité sur certaines variables mises en lien avec la fréquentation scolaire, l'alphabétisation et l'instruction dans les analyses (tableau 9.2). Alors que la base brute présentait des variables y relatives dont le taux de non réponses est de moins de l'unité, la base apurée sur lesquelles les analysent portent laissent observer que ces taux sont nuls.

Au-delà des non réponses, les rapports sur l'évaluation de la qualité de données et sur l'état et la structure de la population s'accordent sur la bonne précision des déclarations de la variable âge. En effet, le rapport sur la structure par âge de la population indique que même si on obtient un indice de Whipple global de 1,457, traduisant plutôt une attraction pour les âges ronds (terminés par 0 ou 5), les indices de Myers (16,142) et de Bachi (11,062) confirment la relative bonne qualité des données de l'âge.

**Tableau 9.2: Non réponses de certaines variables croisées dans les analyses avec les variables sur la fréquentation scolaire, l'alphabétisation ou le niveau d'instruction.**

Variables	Base Brute			Base apurée		
	Effectif	Effectif de ND	%ND	Effectif (Base_Finale)	ND (Base_finale)	%ND
Sexe	18 167 788	52	0,00	18 171 751	0	0,0
Lien de parenté avec le CM	18 167 788	2 224	0,01	18 171 751	0	0,0
Age en années	5 952 684	4 099	0,07	5 953 942	0	0,0
Province de naissance	18 167 788	9 090	0,05	18 171 751	0	0,0
Religion	18 167 788	6 563	0,04	18 171 751	0	0,0
Nationalité	18 167 788	5 103	0,03	18 171 751	0	0,0

ND=Non déclaré

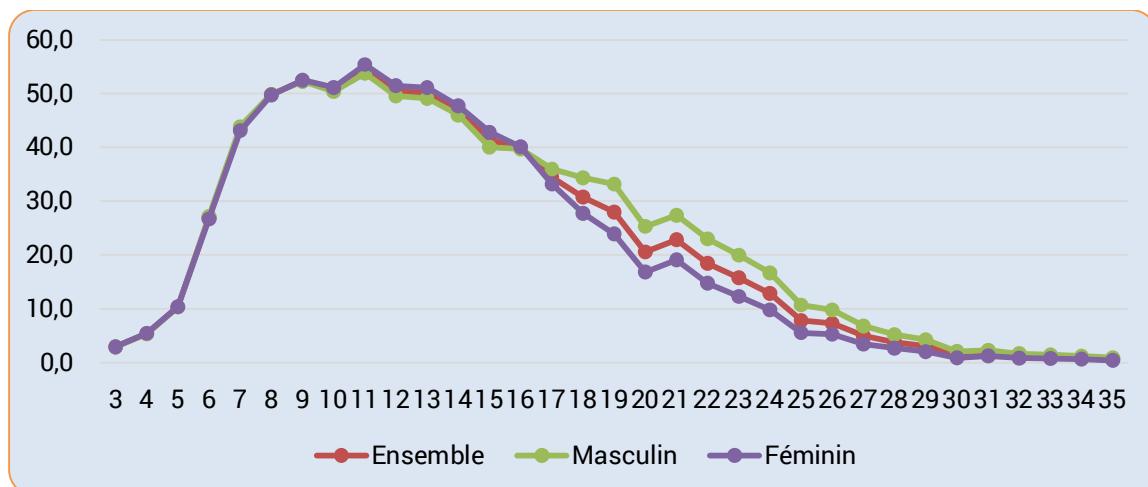
#### Fonction de scolarisation :

Il s'agit de la représentation graphique des taux de fréquentation scolaire par âge et selon le sexe. Compte tenu des facteurs socio-culturels et de la limitation de l'offre scolaire, on s'attend généralement à un schéma particulier de cette courbe des taux de fréquentation scolaire : une

augmentation des taux au début des âges de scolarisation du fait du phénomène des entrées précoces et tardives à l'école, la courbe qui atteint ensuite un pic à un âge où les chances d'entrée dans le système formel sont quasiment nulles, et ensuite une phase de décroissance des taux du fait des sorties précoces de l'école, un phénomène qui touche généralement davantage les filles que les garçons. Ainsi, le graphique 9.1 illustre l'évolution des taux de fréquentation scolaire par année d'âge et par sexe issus des données du 5<sup>e</sup> RGPH. L'allure des courbes correspond à celle de la fonction de scolarisation classique décrite précédemment. En effet, l'âge officiel d'entrée dans le cycle primaire étant de 6 ans, la croissance des courbes jusqu'aux environs de 11 ans est due aux entrées précoces et tardives à l'école. De même, la décroissance presque régulière de ces courbes observées au-delà de 11 ans s'explique par les déperditions scolaires (abandons, exclusions, sorties en fin de cycle, etc.).

Par ailleurs, l'analyse de la fonction de scolarisation suivant le sexe laisse observer que jusqu'à l'âge de 10 ans, il n'y a pas de différence entre les filles et les garçons, ce qui reflète les progrès observés en matière de réduction des inégalités de genre, la parité fille/garçon étant atteinte au cycle primaire. Les écarts qui existent entre les filles et les garçons entre 10 et 16 ans sont faibles. C'est à partir de 17 ans que les écarts deviennent importants et ce, au détriment des filles. Ces allures qui traduisent une déscolarisation plus forte chez les filles, corroborent également la réalité socio-culturelle. En effet, compte tenu des représentations sociales sur les rôles des femmes et des hommes, les premières sont bien souvent retirées assez tôt de l'école pour des raisons d'ordre matrimonial et/ou pour apporter un appui dans les activités domestiques.

**Graphique 9.1: Taux de fréquentation scolaire par âge selon le sexe**



### 9.2.3.2- Évaluation externe

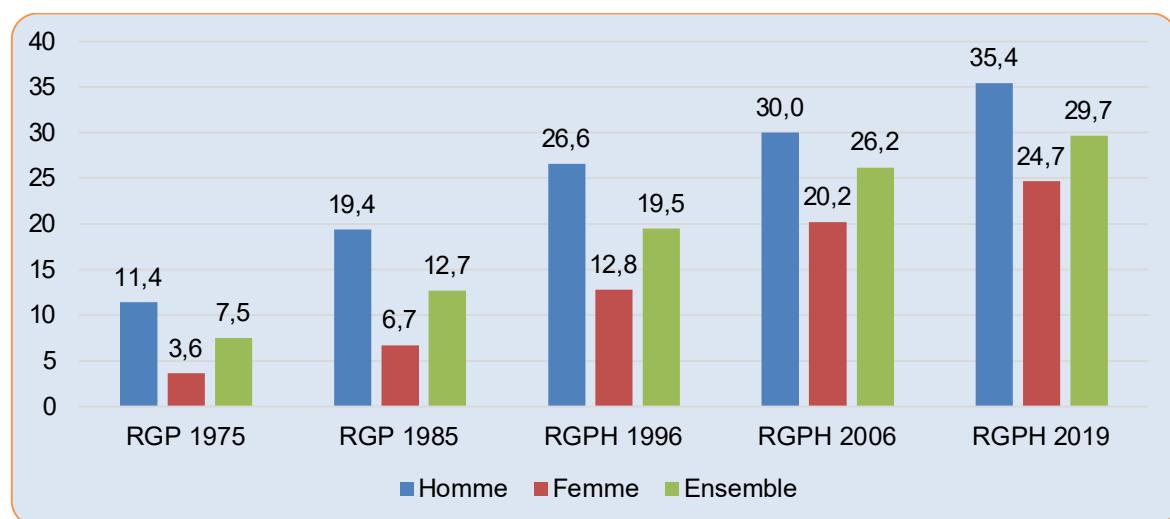
Concernant l'alphabétisation, l'évaluation externe des données a consisté principalement à la comparaison des taux d'alphabétisation des 15 ans et plus avec ceux des recensements passés. L'évaluation externe des données relatives à la scolarisation porte sur la comparaison de l'effectif des élèves/étudiants du recensement aux effectifs issus des statistiques scolaires du MENAPLN pour la rentrée scolaire 2019/2020.

#### Alphabétisation :

Étant donné que la définition de l'alphabétisation est demeurée la même lors des différents

recensements généraux de la population et compte tenu par ailleurs des progrès réalisés au fil du temps en matière de scolarisation, on s'attend à une augmentation des taux d'alphabétisation quel que soit le sexe. En outre, on s'attend à une réduction de l'écart entre femmes et hommes du fait d'un accès de plus en plus important des premières à l'éducation. Le graphique 9.2 confirme en effet cette tendance, avec un taux d'alphabétisation qui est passé de 7,5 % en 1975 à 29,7 % en 2019, soit une multiplication par près de 4. Dans le même temps, l'écart entre femmes et hommes diminue, puisque que la parité femmes/hommes passe de 0,32 en 1975 à 0,48 en 1996 et s'établit à 0,70 en 2019.

**Graphique 9.2:Évolution des taux d'alphabétisation (%) des personnes âgées de 15 ans et plus à travers les recensements réalisés au Burkina Faso**



#### Scolarisation :

Les effectifs des élèves et étudiants recensés lors du 5<sup>e</sup> RGPH sont inférieurs à ceux fournis par les statistiques scolaires produits par le MENAPLN (tableaux 9.3 et 9.4). Ce phénomène qui n'est pas nouveau, peut s'expliquer par un sous enregistrement des élèves lors du recensement, mais les écarts observés peuvent également provenir de la nature des variables renseignées par les deux sources. Le recensement collecte des données sur la fréquentation scolaire, excluant ainsi les élèves ayant abandonné l'école avant la date du recensement pour des raisons diverses (maladies, mortalité, migration internationale, faute de moyens financiers, faible motivation des parents et/ou des enfants, etc.). Cependant, les statistiques scolaires prennent en compte ces abandons puisqu'elles portent sur les inscriptions scolaires à la rentrée. Aux recensements de 1996 et 2006, il est apparu que les effectifs scolaires du primaire étaient inférieurs de plus de 200 000 élèves et 137 436 élèves respectivement par rapport aux chiffres issus des statistiques scolaires. Mais l'écart est particulièrement énorme pour le recensement de 2019 (effectif du primaire issu du RGPH de près de 66 % inférieur à celui des statistiques scolaires). Ces écarts sont davantage importants au préscolaire et au primaire. Par contre au niveau du secondaire et du supérieur, les effectifs issus du 5<sup>e</sup> RGPH sont légèrement plus élevés. Les difficultés de collecte au recensement ont été exacerbées par le contexte sécuritaire délétère qui n'a pas permis de collecter les données sur toute l'étendue du territoire. En effet, 9 communes ont été entièrement écartées du recensement et 29 communes ont été partiellement recensées.

Malgré cette sous-estimation des effectifs scolaires du préscolaire et du primaire, les données du RGPH 2019, par leur nature exhaustive et au regard de la diversité des variables collectées sur les

caractéristiques individuelles, du ménage et de résidence, permettent de mettre en évidence des résultats aussi bien sur l'ampleur de l'accès à l'éducation, de la participation scolaire, de l'achèvement et sur les facteurs de différenciation dans la scolarisation.

**Tableau 9.3: Effectifs des élèves/étudiants par cycle d'études/classe et sexe au recensement de 2019 et les statistiques scolaires de 2019/2020**

Classe/cycle	Effectifs des élèves/étudiants					
	5 <sup>e</sup> RGPH			Statistiques scolaires (SS)		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
Préscolaire	67 871	33 936	33 935	124 006	62 910	61 096
CP1	371 843	189 212	182 631	636 223	330 737	305 486
CP2	368 585	188 679	179 906	589 185	307 689	281 496
CE1	367 646	188 003	179 643	576 091	297 532	278 559
CE2	314 447	158 130	156 317	518 342	263 705	254 637
CM1	360 727	177 197	183 530	470 806	232 497	238 309
CM2	346 547	182 603	163 944	449 700	209 056	240 644
<b>Total primaire</b>	<b>2 129 795</b>	<b>1 083 824</b>	<b>1 045 971</b>	<b>3 240 347</b>	<b>1 641 216</b>	<b>1 599 131</b>
<b>Total post-primaire</b>	<b>898 777</b>	<b>445 341</b>	<b>453 436</b>	<b>1 017 139</b>	<b>482 922</b>	<b>534 217</b>
<b>Total secondaire</b>	<b>330 080</b>	<b>191 496</b>	<b>138 584</b>	<b>276 373</b>	<b>152 870</b>	<b>123 503</b>
<b>Total supérieur</b>	<b>153 948</b>	<b>102 920</b>	<b>51 028</b>	<b>151 305</b>	<b>98 526</b>	<b>52 779</b>
ND	302	158	144	-	-	-
<b>Pop. Scolarisée</b>	<b>3 580 773</b>	<b>1 857 675</b>	<b>1 723 098</b>	<b>4 809 170</b>	<b>2 438 444</b>	<b>2 370 726</b>

**Tableau 9.4: Écarts absolu et relatifs des effectifs d'élèves/étudiants par classe/cycle d'études et sexe selon le recensement de 2019 et les statistiques scolaires de 2019/2020**

Classe/cycle	Ecarts absolu et relatifs entre RGPH-2019 et SS					
	[RGPH 2019-SS]			[(RGPH 2019-SS)/RGPH 2019]		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
Préscolaire	-56 135	-28 974	-27 161	-83	-85	-80
CP1	-264 380	-141 525	-122 855	-71	-75	-67
CP2	-220 600	-119 010	-101 590	-60	-63	-57
CE1	-208 445	-109 529	-98 916	-57	-58	-55
CE2	-203 895	-105 575	-98 320	-65	-67	-63
CM1	-110 079	-55 300	-54 779	-31	-31	-30
CM2	-103 153	-26 453	-76 700	-30	-15	-47
<b>Total primaire</b>	<b>-1 110 552</b>	<b>-557 392</b>	<b>-553 160</b>	<b>-52</b>	<b>-51</b>	<b>-53</b>
<b>Total post-primaire</b>	<b>-118 362</b>	<b>-37 581</b>	<b>-80 781</b>	<b>-13</b>	<b>-8</b>	<b>-18</b>
<b>Total secondaire</b>	<b>53 707</b>	<b>38 626</b>	<b>15 081</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>11</b>
<b>Total supérieur</b>	<b>2 643</b>	<b>4 394</b>	<b>-1 751</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>-3</b>
<b>Pop. Scolarisable Prim.</b>	<b>-1 228 397</b>	<b>-580 769</b>	<b>-647 628</b>	<b>-34</b>	<b>-31</b>	<b>-38</b>

#### 9.2.4- Méthodes d'analyse

Les méthodes d'analyse sont descriptives. Dans un premier temps, les niveaux et les tendances des indicateurs sont présentés. Dans un second temps, une analyse différentielle mettant en évidence les écarts en rapport avec différentes caractéristiques sociales et économiques est effectuée.

## 9.3- ALPHABETISATION

Le Burkina Faso à l'instar des pays en développement, fait face au défi de l'analphabétisme massif de sa population qui constitue un obstacle à son développement économique et social. Des efforts sont faits à travers la mise en œuvre de politiques et de cadres visant à promouvoir l'alphabétisation. C'est le cas par exemple de la création en 2002 du Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAENF) et de la mise en œuvre du Programme national d'accélération de l'alphabétisation (PRONAA) pour la période 2011-2015. L'évaluation externe des données sur l'alphabétisation (sous-section 9.2.3) a mis en évidence une évolution nette du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus, qui est passé de 7,5 % en 1975 à 29,7 % en 2019. Au regard donc de l'objectif de 40% de taux d'alphabétisation fixé pour 2025 par le second cycle du PNDES (2021-2025), il reste donc un écart important à combler. L'objectif de cette section est d'analyser le niveau d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus ainsi que celui d'autres groupes d'âges spécifiques en dégageant les disparités y relatives suivant le sexe, la résidence et le niveau de vie du ménage. Elle examine également la question des langues d'alphabétisation.

### 9.3.1- Langue d'alphabétisation

Le niveau d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus reste faible. Il ressort des résultats (tableau 9.5) que moins d'une personne de 15 ans et plus sur trois (29,7 %) est alphabétisée dans une langue quelconque. En outre, les inégalités selon le milieu de résidence et le sexe persistent. Le taux d'alphabétisation est trois fois plus élevé en milieu urbain (55,6 %) qu'en milieu rural (18,5 %). En termes de disparités entre les sexes, quel que soit le milieu de résidence, les femmes sont moins alphabétisées que les hommes, mais cette inégalité est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain. Alors que l'indice de parité femmes/hommes est de 0,70 pour l'ensemble du pays, il est de 0,80 en milieu urbain et de 0,62 en milieu rural.

L'alphabétisation dans les langues étrangères reste prédominante au détriment des langues nationales. Le français demeure la principale langue parmi les langues étrangères et la population qui déclare être alphabétisée en langues nationales l'a été principalement en « mooré ».

Tableau 9.5: Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus par langue selon le milieu de résidence et le sexe (%)

Langues d'alphabétisation	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F
<b>Langues nationales</b>									
Mooré	2,3	2,9	1,9	3,7	4,2	3,2	1,7	2,2	1,3
Dioula	0,9	1,1	0,7	1,5	1,7	1,3	0,6	0,9	0,4
Fulfuldé	0,3	0,4	0,2	0,4	0,5	0,3	0,3	0,4	0,2
Gourmantché	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,7	0,4
Dagara	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Autre	0,9	1,0	0,7	1,6	1,9	1,4	0,5	0,7	0,4
Ensemble langues nationales	4,1	5,1	3,2	6,2	7,0	5,4	3,2	4,2	2,4
	406 615	233 987	172 628	184 932	102 407	82 525	221 683	131 580	90 103

Langues d'alphabétisation	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F
<b>Langues étrangères</b>									
Français	27,9	32,9	23,5	53,9	59,5	48,6	16,7	20,7	13,4
Anglais	8,9	10,9	7,1	17,9	20,9	15,0	5,0	6,3	3,9
Arabe	1,7	2,7	0,8	2,4	3,5	1,3	1,4	2,4	0,6
Autre	1,5	1,8	1,2	3,1	3,6	2,7	0,7	1,0	0,6
Ensemble langues étrangères	<b>28,9</b>	<b>34,6</b>	<b>24,0</b>	<b>55,1</b>	<b>61,2</b>	<b>49,3</b>	<b>17,7</b>	<b>22,3</b>	<b>13,8</b>
	2 876 987	1 598 401	1 278 586	1 647 424	891 653	755 771	1 229 563	706 748	522 815
<b>Ensemble toutes langues</b>	<b>29,7</b>	<b>35,4</b>	<b>24,7</b>	<b>57,5</b>	<b>62,8</b>	<b>52,6</b>	<b>21,6</b>	<b>25,5</b>	<b>18,2</b>
	2 953 002	1 636 947	1 316 055	1 663 806	898 373	765 433	1 289 196	738 574	550 622

M=Masculin

F=Féminin Ens = Ensemble

### 9.3.2- Disparités régionales dans l'alphabétisation

Les résultats du 5<sup>e</sup> RGPH révèlent la persistance des inégalités spatiales dans l'alphabétisation des 15 ans et plus (tableau 9.6). En effet, tandis que les régions du centre (57,0%), des Hauts Bassins (35,4%) et du Centre-Ouest (28,7%) présentent des niveaux d'alphabétisation supérieurs à celui observé dans l'ensemble du pays, les régions comme le Sahel (12,5%), l'Est (18,0%) et le Centre-Nord (19,5%), où moins d'un quart de la population est alphabétisé en toutes langues, occupent les derniers rangs.

Au niveau des langues nationales, les régions du Centre (5,9%), de l'Est (5,6) et du Centre Nord (4,5) présentent des taux d'alphabétisation plus élevés que celui de l'ensemble du pays (4,1 %) contrairement aux régions de la Boucle du Mouhoun (2,5 %), des Cascades (2,8 %) et du Sud-Ouest (3,0 %). Concernant les langues étrangères, il ressort un niveau global très proche de l'ensemble des langues quelle que soit la région, ce qui signifie que ceux qui sont alphabétisés dans les langues nationales le sont également en langue étrangère (notamment le français). Les régions conservent leur rang dans les langues étrangères. Dans toutes les régions, il ressort que les inégalités entre sexes constatées au niveau de l'ensemble des langues se maintiennent au niveau des inégalités dans les langues étrangères.

Tableau 9.6: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par région selon le groupe de langue et le sexe

Région	Ensemble			Langues nationales			Langues étrangères		
	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F
Boucle du Mouhoun	22,5	27,1	18,2	2,5	3,3	1,7	22,0	26,5	17,8
Cascades	24,9	31,1	19,6	2,8	3,6	2,1	24,3	30,4	19,0
Centre	57,0	62,1	52,0	5,9	6,6	5,3	56,5	61,7	51,4
Centre-Est	22,1	27,3	18,2	3,1	3,9	2,5	21,4	26,6	17,5
Centre-Nord	19,5	24,2	15,7	4,5	5,7	3,5	18,4	23,0	14,7
Centre-Ouest	28,7	37,2	22,4	3,7	5,0	2,7	28,1	36,6	21,8
Centre-Sud	25,5	31,1	21,0	3,5	4,5	2,7	24,5	29,9	20,2
Est	18,0	21,3	15,1	5,6	6,9	4,5	16,2	19,2	13,4
Hauts-Bassins	35,4	42,0	29,3	3,6	4,4	2,8	34,8	41,3	28,7

Région	Ensemble			Langues nationales			Langues étrangères		
	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F
Nord	23,4	29,2	18,5	4,0	5,0	3,1	22,7	28,4	17,9
Plateau Central	22,5	27,7	18,5	3,6	4,6	2,8	21,8	27,0	17,9
Sahel	12,5	15,8	9,2	4,1	5,1	3,0	11,6	14,8	8,3
Sud-Ouest	21,8	27,8	16,6	3,0	4,2	2,0	21,2	27,1	16,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>29,7</b>	<b>35,4</b>	<b>24,7</b>	<b>4,1</b>	<b>5,1</b>	<b>3,2</b>	<b>28,9</b>	<b>34,6</b>	<b>24,0</b>
<b>Ensemble alphabétisés</b>	<b>2 953 002</b>	<b>1 636 947</b>	<b>1 316 055</b>	<b>1 663 806</b>	<b>898 373</b>	<b>765 433</b>	<b>1 289 196</b>	<b>738 574</b>	<b>550 622</b>

M=Masculin F=Féminin Ens = Ensemble

En examinant les résultats selon le milieu de résidence et le sexe par région, les mêmes constats observés au niveau national se maintiennent : quelle que soit la région, d'une part la population urbaine est plus alphabétisée que la population rurale et, d'autre part, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes (tableau A9.1 en annexe).

Il convient également d'examiner les taux d'alphabétisation de certains groupes d'âges spécifiques auxquels on fait généralement recours. Il en est ainsi de la population d'âge actif ou population potentiellement active (15-64 ans) et de la population des jeunes (15-24 ans et 15-34 ans). Le taux d'alphabétisation des 15-64 ans demeure faible à l'image de celle des 15 ans et plus (tableau 9.7). Il est de 31,2 % au niveau de l'ensemble du pays et plus élevé dans les régions les plus urbanisées, notamment le Centre (58,5 %), les Hauts-Bassins (36,5 %) et le Centre-Ouest (30,9 %). Quelle que soit la région, les niveaux d'alphabétisation sont plus élevés chez les jeunes. Il est de 47,0 % chez les 15-24 ans et de 38,9 % chez les 15-34 ans, reflet d'un accès de plus en plus important à l'éducation. Les écarts entre régions demeurent énormes : les taux d'alphabétisation des 15-24 ans et des 15-34 ans sont respectivement de 73,2 % et de 65,7 % dans la région du Centre contre respectivement 18,1 % et 15,6 % dans la région du Sahel.

**Tableau 9.7: Taux d'alphabétisation des jeunes et des personnes potentiellement actives par région selon le sexe (%)**

Région	15-24 ans			15-34 ans			15-64 ans		
	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F
Boucle du Mouhoun	40,7	43,2	38,2	31,0	35,1	27,2	23,6	28,2	19,3
Cascades	41,3	46,6	36,7	32,7	39,2	27,3	25,9	32,3	20,5
Centre	73,2	78,3	69,4	65,7	70,7	61,4	58,5	63,3	53,8
Centre-Est	42,4	47,7	38,4	32,3	38,8	27,6	23,6	29,2	19,5
Centre-Nord	34,2	38,7	30,7	27,1	32,5	22,9	20,7	25,6	16,7
Centre-Ouest	54,3	59,8	49,3	42,8	51,2	36,0	30,9	39,7	24,4
Centre-Sud	55,1	58,4	52,1	41,1	46,5	36,6	27,9	33,8	23,2
Est	29,9	33,1	27,1	23,8	27,7	20,4	18,8	22,3	15,7
Hauts-Bassins	51,9	56,8	47,8	43,5	49,6	38,2	36,5	43,2	30,4
Nord	42,4	47,1	38,4	33,3	39,1	28,4	24,9	30,9	19,9
Plateau Central	46,1	50,1	42,7	34,4	40,0	30,1	24,4	30,0	20,1
Sahel	18,1	22,0	14,6	15,6	19,5	12,1	12,9	16,3	9,5
Sud-Ouest	39,4	43,5	35,5	31,1	36,7	26,0	23,0	29,1	17,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>47,0</b>	<b>51,1</b>	<b>43,6</b>	<b>38,9</b>	<b>44,4</b>	<b>34,3</b>	<b>31,2</b>	<b>37,0</b>	<b>26,1</b>
<b>Effectif Alphabétisés</b>	<b>1 604 388</b>	<b>801 132</b>	<b>803 256</b>	<b>2 302 049</b>	<b>1 199 854</b>	<b>1 102 195</b>	<b>2 910 990</b>	<b>1 605 114</b>	<b>1 305 876</b>

M=Masculin

F=Féminin

Ens = Ensemble

### 9.3.3- Pauvreté et alphabétisation

Les données du tableau 9.8 révèlent une augmentation du taux d'alphabétisation avec le niveau de vie du ménage. Que ce soit suivant le sexe ou le milieu de résidence, le taux d'alphabétisation croît à mesure que le niveau de vie du ménage augmente. Dans l'ensemble, le taux d'alphabétisation chez les plus nantis (66,2 %) est près de sept fois plus élevé que chez les plus pauvres (9,8 %). Cet écart de niveau d'alphabétisation entre les plus nantis et les plus pauvres donne un rapport de 5,8 chez les hommes et atteint 8 chez les femmes. Par ailleurs, l'écart de niveau d'alphabétisation entre les plus nantis et les plus pauvres est plus élevé en milieu rural (rapport de 5,8) qu'en milieu urbain (rapport de 3,5).

**Tableau 9.8: Taux d'alphabétisation par sexe et milieu de résidence de la population âgée de 15 ans et plus selon le niveau de vie du ménage (%)**

Niveau de vie du ménage	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F
Plus pauvre	9,8	12,6	7,4	19,7	23,9	15,8	9,6	12,3	7,2
Moins pauvre	16,5	21,3	12,6	31,0	36,9	25,4	15,5	20,1	11,8
Moyen	22,0	27,7	17,1	36,1	41,9	30,2	19,2	24,6	14,8
Riche	33,5	40,4	27,4	43,9	49,9	37,8	26,4	33,1	20,9
Plus riche	66,2	73,2	59,9	68,3	75,1	62,2	55,4	63,2	48,3
ND	31,9	35,2	26,8	50,0	52,7	45,6	17,9	21,0	13,4
Ensemble	29,7	35,4	24,7	57,5	62,8	52,6	21,6	25,5	18,2
<b>Ensemble alphabétisés</b>	<b>2 953 002</b>	<b>1 636 947</b>	<b>1 316 055</b>	<b>1 663 806</b>	<b>898 373</b>	<b>765 433</b>	<b>1 289 196</b>	<b>738 574</b>	<b>550 622</b>

M=Masculin

F=Féminin

Ens = Ensemble

Quelle que soit la région, la relation positive entre niveau de vie du ménage et taux d'alphabétisation s'observe (tableau A9.2 en annexe). L'écart relatif du taux d'alphabétisation entre les plus aisés et les plus pauvres est le plus faible dans la région du Centre (rapport de 4) et le plus élevé dans la région du Sahel (rapport de 10,5).

### 9.3.4- Disparités et équité dans l'alphabétisation

Le tableau 9.9 donne une vue synthétique de trois types d'inégalité (entre sexes, entre milieux de résidence et entre quintiles de niveau de vie du ménage) selon la région. Quelle que soit la région, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes, les personnes résidant en milieu urbain sont plus alphabétisées que celles du milieu rural, les plus nantis (quintile 5) sont plus alphabétisés que les plus pauvres (quintile 1).

Lorsqu'on compare les niveaux des écarts, il ressort que les inégalités liées au statut économique sont les plus élevées (rapport de 5,5 au niveau national), suivies des inégalités selon le milieu de résidence (rapport de 2,7) et des inégalités entre sexes (rapport de 1,3). Quelle que soit la région, ce gradiant des inégalités s'observe.

**Tableau 9.9: Indices de parité des taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage**

Région	Indices de parité des taux d'alphabétisation				
	Parité H/F			Parité urbain/rural	Parité de Niveau de vie du ménage (Q5/Q1)
	Ensemble	Urbain	Rural		
Boucle du Mouhoun	1,3	1,2	1,4	2,7	4,2
Cascades	1,4	1,2	1,5	2,6	6,9
Centre	1,2	1,2	1,2	1,5	3,2
Centre-Est	1,4	1,2	1,4	2,1	4,2
Centre-Nord	1,4	1,2	1,4	2,8	5,9
Centre-Ouest	1,4	1,2	1,5	2,4	4,1
Centre-Sud	1,3	1,1	1,4	1,8	3,7
Est	1,3	1,2	1,3	3,9	7,9
Hauts-Bassins	1,3	1,3	1,4	2,4	4,6
Nord	1,4	1,2	1,5	2,4	4,1
Plateau Central	1,3	1,2	1,4	2,3	4,1
Sahel	1,5	1,3	1,7	3,8	9,4
Sud-Ouest	1,5	1,2	1,5	2,6	5,1
<b>Burkina Faso</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>	<b>1,4</b>	<b>2,7</b>	<b>5,5</b>

M=Masculin

F=Féminin



## **9.4- NIVEAU D'INSTRUCTION**

Le niveau d'instruction fournit des indications sur la qualité des ressources humaines disponibles dans le pays. Le cinquième recensement a collecté des informations relatives à l'instruction des personnes âgées de 3 ans et plus. L'objectif de cette section est de donner l'ampleur du niveau d'instruction de la population en la distinguant selon les différents cycles d'enseignement atteints. Elle analyse également l'évolution au fil du temps de ces niveaux d'instruction ainsi que leur variation spatiale. Mais avant, il convient d'examiner le poids des groupes cibles spécifiques sur lesquels porte l'analyse.

### **9.4.1- Importance des groupes d'âges spécifiques**

L'analyse du niveau d'instruction porte sur plusieurs groupes d'âges spécifiques correspondant à des besoins particuliers en termes de politique de développement (tableau A9.3 en annexe) dont les éléments de justification du choix sont présentés ci-dessous :

- ✓ Groupes 3 ans et plus, 6 ans et plus et 10 ans et plus : l'âge officiel d'entrée au préscolaire étant de 3 ans, le groupe d'âge 3 ans et plus est généralement considéré afin de prendre en compte ceux qui sont au préscolaire au moment du recensement. L'âge minimum de l'obligation scolaire étant de 6 ans (âge officiel d'entrée à l'école), en considérant les 6 ans et plus, il s'agit de tenir compte uniquement de ceux qui sont dans la tranche d'âge de l'obligation scolaire. Le choix des 10 ans et plus s'explique par le fait que jusqu'à 8-9 ans, compte tenu des entrées tardives à l'école, il y aurait une certaine sous-estimation de l'accès à l'instruction si on considère des personnes de moins de 10 ans. En supposant qu'un enfant qui n'est pas dans le système formel à 10 ans ne le sera probablement plus jamais, cette tranche d'âge donne une meilleure appréciation de l'accès à l'instruction ;
- ✓ Groupes 25 ans et plus, 15-64 ans : la tranche d'âge 25 ans et plus permet de mieux apprécier le stock de capital humain dans le pays. En supposant qu'une personne a pu aller au bout d'une scolarité atteignant le supérieur, la distribution selon le niveau d'instruction de la population de 25 ans et plus nous renseigne sur le niveau réel de la population sur le marché du travail à un moment donné. Quant au groupe d'âge 15-64 ans, il est généralement utilisé pour des comparaisons internationales et correspond à la population potentiellement active ;
- ✓ Groupes 15-24 ans et 15-34 ans : selon les organisations et les secteurs de développement, ces groupes d'âge sont utilisés pour rendre compte de la population jeune.

L'analyse des poids au niveau de l'ensemble du pays et quel que soit le milieu de résidence, révèle un poids plus important des différents groupes d'âge chez les femmes que chez les hommes dans tous les groupes d'âge spécifiques considérés. Quelques exceptions au niveau des groupes d'âge de 25 ans et plus et 15-64 ans où on observe des poids plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Les personnes âgées de 15-64 ans représentent 52,1% de la population totale du pays alors que cette proportion est de 62,5% en milieu urbain contre 48,4% en milieu rural. Les jeunes de 15-34 ans qui constituent 32,5% de la population totale du pays sont plus représentés en milieu urbain (39,2%) qu'en milieu rural (30,1%). Ces derniers résultats mettent en évidence l'importance de l'émigration et de

l'exode rural qui touchent plus les jeunes d'une part, et le niveau plus bas de la fécondité en milieu urbain comparé au milieu rural. Quant aux jeunes agés de 15-24 ans, ils représentent 18,8% de la population totale et ils sont plus représentés en milieu urbain (22,0%) qu'en milieu rural (17,6%).

#### **9.4.2- Niveau d'instruction de la population**

L'examen du tableau 9.10 laisse apparaître, quel que soit le groupe d'âge, un faible niveau d'instruction de la population burkinabè, avec une forte proportion de personnes sans aucun niveau d'instruction. Lorsqu'on considère le groupe 10 ans et plus, il ressort au niveau de l'ensemble du pays que 61,0 % sont sans aucun niveau d'instruction, un chiffre qui se situe à 65,5 % pour les femmes et 55,9 % pour les hommes. L'examen des chiffres pour les 25 ans et plus révèle le même résultat attestant d'une faible qualité du capital humain au Burkina Faso. En effet, près de huit personnes sur dix (78,1 %) de 25 ans et plus sont sans aucun niveau d'instruction, un chiffre qui est nettement plus élevé chez les femmes (83,9 %) que chez les hommes (71,5 %). Les 21,9 % de personnes de 25 ans et plus ayant fréquenté une structure d'enseignement formel étaient déclinées comme suit : 8,4 % avaient atteint le niveau primaire, 5,9 % le post-primaire, 4,2 % le secondaire et 3,3 % le supérieur. Compte tenu de l'accès de plus en plus important à l'enseignement formel, les jeunes (15-24 ans) présentent un meilleur niveau de capital humain : plus de la moitié d'entre eux (52,4 %) ont acquis un niveau d'instruction ; 13,7 % pour le niveau primaire, 26,3 % pour le post-primaire, 10,0 % pour le secondaire et 2,5 % pour le supérieur.

Quel que soit le groupe d'âge (Cf. le tableau A9.4 pour l'ensemble des groupes d'âge), le niveau d'instruction de la population est nettement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Notons également que quel que soit le milieu de résidence et le groupe d'âges, les femmes sont celles qui bénéficient moins de l'instruction.

**Tableau 9.10: Répartition (%) selon le niveau d'instruction de la population résidente des groupes d'âge spécifiques par milieu de résidence et par sexe**

Niveau d'instruction	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.
<b>10 ans et plus</b>									
Aucun	61,0	55,9	65,5	36,9	31,9	41,6	70,7	65,9	74,9
Préscolaire	18,4	20,6	16,4	21,9	22,6	21,2	17,0	19,7	14,6
Primaire	13,2	13,8	12,6	22,4	22,0	22,7	9,5	10,4	8,7
Post-primaire	5,0	6,3	3,9	11,7	13,7	9,7	2,3	3,1	1,6
Secondaire	2,4	3,5	1,5	7,2	9,7	4,8	0,6	0,9	0,3
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
	12 334 001	5 820 860	6 513 141	3 543 963	1 713 604	1 830 359	8 790 038	4 107 256	4 682 782
<b>25 ans et plus</b>									
Aucun	78,1	71,5	83,9	51,3	44,0	58,8	78,1	71,5	83,9
Primaire	8,4	10,7	6,4	15,1	16,4	13,8	8,4	10,7	6,4
Post-primaire	5,9	7,1	4,9	13,9	14,4	13,3	5,9	7,1	4,9
Secondaire	4,2	5,7	2,9	10,3	12,4	8,1	4,2	5,7	2,9
Supérieur	3,3	5,0	1,9	9,4	12,6	6,0	3,3	5,0	1,9
ND	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
	6 544 840	3 056 684	3 488 156	1 937 738	986 966	950 772	4 607 102	2 069 718	2 537 384

Niveau d'instruction	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.
<b>15-24 ans</b>									
Aucun	47,6	42,7	51,7	23,2	18,2	27,3	58,4	53,2	63,0
Primaire	13,7	15,1	12,5	14,6	14,4	14,8	13,3	15,3	11,5
Post-primaire	26,3	26,9	25,8	35,2	34,7	35,6	22,3	23,6	21,2
Secondaire	10,0	12,1	8,1	20,1	23,9	17,1	5,4	7,1	3,9
Supérieur	2,5	3,2	1,9	6,8	8,8	5,3	0,6	0,8	0,3
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
	3 410 236	1 566 249	1 843 987	1 052 722	469 100	583 622	2 357 514	1 097 149	1 260 365

Ens.=Ensemble

Masc.=Masculin

Fém.=Féminin

L'analyse du taux d'instruction au niveau des régions met également en exergue le faible accès des populations à l'instruction. Les régions qui présentent les taux d'instruction les plus élevés sont celles qui sont les plus urbanisées, notamment le Centre, les Hauts Bassins et le Centre-Ouest. A l'opposé, les taux d'instruction les plus faibles s'observent au Sahel, à l'Est, au Centre-Nord et au Sud-Ouest. Quels que soient le groupe d'âge et la région, les inégalités entre les sexes sont en défaveur des femmes.

Tableau 9.11: Taux d'instruction de la population des groupes d'âge spécifiques par région selon le sexe

Région	3 ans et plus			6 ans et plus			10 ans et plus		
	Ens	H	F	Ens	H	F	Ens	H	F
Boucle du Mouhoun	31,7	34,6	28,8	35,7	39,1	32,3	33,4	37,4	29,5
Cascades	31,5	35,3	28,1	35,5	39,9	31,4	33,2	38,2	28,6
Centre	62,4	65,9	59,1	67,3	71,2	63,6	64,8	69,1	60,6
Centre-Est	32,1	36,2	28,7	36,2	41,4	31,9	33,4	39,1	28,8
Centre-Nord	26,6	30,0	23,6	30,3	34,5	26,6	28,1	32,8	24,2
Centre-Ouest	39,5	45,0	34,8	44,2	51,0	38,5	41,2	49,2	34,9
Centre-Sud	39,3	43,6	35,4	43,5	48,7	38,8	39,7	45,6	34,6
Est	21,4	23,3	19,5	24,6	27,0	22,3	23,4	26,3	20,8
Hauts-Bassins	42,6	46,6	38,7	47,0	51,7	42,6	44,6	49,9	39,6
Nord	34,8	39,3	30,8	39,4	44,8	34,6	36,4	42,5	31,0
Plateau Central	35,5	40,0	31,7	39,8	45,2	35,1	36,1	42,1	31,1
Sahel	13,8	15,5	12,2	15,7	17,6	13,8	15,4	17,6	13,2
Sud-Ouest	30,9	35,2	26,8	34,4	39,5	29,7	32,0	37,8	26,8
<b>Burkina Faso</b>	<b>36,9</b>	<b>40,6</b>	<b>33,5</b>	<b>41,2</b>	<b>45,6</b>	<b>37,1</b>	<b>39,0</b>	<b>44,1</b>	<b>34,5</b>
<b>Effectif</b>	<b>6 078 406</b>	<b>3 207 246</b>	<b>2 871 160</b>	<b>6 011 092</b>	<b>3 173 365</b>	<b>2 837 727</b>	<b>4 811 564</b>	<b>2 567 227</b>	<b>2 244 337</b>

Ens = Ensemble H=Homme F=Femme

**Tableau 9.12: Taux d'instruction de la population des groupes d'âge spécifiques par région selon le sexe (suite et fin)**

Région	15-34 ans			15-64 ans			25 ans et plus		
	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F
Boucle du Mouhoun	31,7	34,6	28,8	27,5	32,5	22,9	15,6	20,6	11,0
Cascades	31,5	35,3	28,1	27,8	33,9	22,5	16,9	23,1	11,5
Centre	62,4	65,9	59,1	62,0	66,6	57,6	51,7	57,9	45,0
Centre-Est	32,1	36,2	28,7	26,5	32,6	22,0	12,4	17,3	8,9
Centre-Nord	26,6	30,0	23,6	22,5	28,0	18,1	11,2	15,9	7,3
Centre-Ouest	39,5	45,0	34,8	34,1	43,4	27,2	16,8	25,2	11,3
Centre-Sud	39,3	43,6	35,4	31,5	38,1	26,3	12,9	18,3	8,8
Est	21,4	23,3	19,5	19,0	22,4	16,0	9,4	12,6	6,6
Hauts-Bassins	42,6	46,6	38,7	39,7	46,1	33,9	28,5	36,0	21,4
Nord	34,8	39,3	30,8	29,1	36,4	23,0	14,4	21,1	8,9
Plateau Central	35,5	40,0	31,7	28,2	34,9	23,1	12,0	17,4	8,0
Sahel	13,8	15,5	12,2	13,1	15,8	10,3	8,2	10,6	5,5
Sud-Ouest	30,9	35,2	26,8	26,7	33,3	21,0	15,3	22,0	9,8
<b>Burkina Faso</b>	<b>36,9</b>	<b>40,6</b>	<b>33,5</b>	<b>34,1</b>	<b>40,1</b>	<b>28,8</b>	<b>21,9</b>	<b>28,5</b>	<b>16,1</b>
<b>Effectif</b>	<b>2 555 331</b>	<b>1 332 803</b>	<b>1 222 528</b>	<b>3 181 226</b>	<b>1 739 706</b>	<b>1 441 520</b>	<b>1 430 021</b>	<b>869 421</b>	<b>560 600</b>

H=Hommes ; F=Femmes

H+F = Ensemble

#### 9.4.3- Niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus

Le tableau 9.12 présente les variations du niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans ou plus suivant le niveau de vie du ménage, le sexe et la religion du chef de ménage, des variables apparues dans les travaux antérieurs comme étant des déterminants de l'accès à l'instruction. Comme on pouvait s'y attendre, il ressort que le niveau d'instruction s'améliore au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente. Parmi les personnes vivant dans les ménages les plus pauvres, 79,8 % sont sans niveau d'instruction alors que cette proportion est de 26,5 % dans les ménages plus riches.

Les travaux sur l'Afrique sub-saharienne (y compris le Burkina Faso) révèlent une meilleure scolarisation dans les ménages dirigés par des femmes, ce qui se confirme également avec les données du 5<sup>e</sup> RGPH. En effet, alors que la proportion des personnes sans niveau d'instruction est de 60,1% dans les ménages dirigés par les hommes, elle est de 49,0% dans ceux dirigés par les femmes. Par ailleurs, la proportion des individus ayant un niveau d'instruction supérieur ou égal au post-primaire est de 16,5% dans les ménages dirigés par les hommes alors que près d'une personne sur quatre (24,3%) a atteint ce niveau dans les ménages dirigés par les femmes.

Concernant la religion du chef de ménage, il ressort également une différenciation : la proportion des personnes sans niveau d'instruction est plus élevée chez les animistes (72,6%) et les personnes sans religion (66,1%), intermédiaire chez les musulmans (62,0 %) et les autres religions (57,5 %) et plus faible chez les protestants (46,5%) et les catholiques (44,6%).

**Tableau 9.13: Répartition par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon certaines caractéristiques socio-économiques**

	Niveau d'étude atteint				
	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur
<b>Niveau de vie du ménage</b>					
Plus pauvre	79,8	15,3	4,2	0,6	0,1
Moins pauvre	68,5	22,3	7,6	1,5	0,1
Classe intermédiaire	63,0	24,9	9,6	2,3	0,3
Riche	52,3	28,5	13,6	4,5	1,1
Plus riche	26,5	28,3	22,0	13,5	9,6
<b>Ensemble</b>	<b>58,8</b>	<b>23,7</b>	<b>11,1</b>	<b>4,2</b>	<b>2,1</b>
<b>Sexe du chef de ménage</b>					
Homme	60,1	23,4	10,6	3,9	2,0
Femme	49,0	26,6	15,0	6,5	2,8
<b>Ensemble</b>	<b>58,8</b>	<b>23,7</b>	<b>11,1</b>	<b>4,2</b>	<b>2,1</b>
<b>Religion du chef de ménage</b>					
Animiste	72,6	19,4	6,4	1,3	0,3
Musulman	62,0	22,8	10,2	3,5	1,5
Catholique	44,6	28,5	15,5	7,2	4,2
Protestant	46,5	26,3	16,0	7,4	3,8
Autres religion	57,5	18,8	11,4	6,0	6,3
Sans religion	66,1	21,3	8,2	2,5	1,9
<b>Ensemble</b>	<b>58,8</b>	<b>23,7</b>	<b>11,1</b>	<b>4,2</b>	<b>2,1</b>
<b>Effectif</b>	<b>8 588 995</b>	<b>3 464 999</b>	<b>1 626 673</b>	<b>617 360</b>	<b>302 060</b>

#### 9.4.4- Inégalités dans l'instruction

Comme nous l'avons observé au niveau de l'alphabétisation, les inégalités d'accès à l'instruction selon le niveau de vie du ménage (Quintile 5/quintile 1) sont, quelle que soit la région, plus élevées que celles observées entre milieux de résidence (urbain/rural), elles-mêmes plus fortes que les inégalités entre sexes (femme/homme) (tableau 9.13).

Les régions où ces inégalités sont les plus élevées (si on considère les inégalités spatiales et les inégalités entre catégories socio-économiques) sont par ordre décroissant le Sahel (indices de parité respectivement de 3,4 et de 7,4), l'Est (3,2 et 5,7), les Cascades (2,2 et 5,2) et le Centre-Nord (2,2 et 3,9). A l'inverse, c'est dans les régions du Centre (1,3 et 2,2), du Centre-Sud (1,5 et 2,6) et du Centre-Ouest (1,8 et 2,7) qu'elles sont les plus faibles.

**Tableau 9.14: Indices de parité des taux d'instruction par région de la population âgée de 6 ans et plus selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage**

Région	Indices de parité des taux d'instruction				
	Sexe (M/F)			Résidence (U/R)	Niveau de vie du ménage(Q5/Q1)
	Ensemble	Urban	Rural		
Boucle du Mouhoun	1,2	1,1	1,2	2,0	2,7
Cascades	1,3	1,2	1,3	2,2	5,2
Centre	1,1	1,1	1,1	1,3	2,2
Centre-Est	1,3	1,2	1,3	1,7	3,0
Centre-Nord	1,3	1,2	1,3	2,2	3,9
Centre-Ouest	1,3	1,2	1,4	1,8	2,7
Centre-Sud	1,3	1,1	1,3	1,5	2,6
Est	1,2	1,1	1,2	3,2	5,7

Région	Indices de parité des taux d'instruction				
	Sexe (M/F)			Résidence	Niveau de vie du ménage(Q5/Q1)
	Ensemble	Urbain	Rural	(U/R)	
Hauts-Bassins	1,2	1,2	1,3	1,9	3,3
Nord	1,3	1,2	1,3	1,7	2,4
Plateau Central	1,3	1,2	1,3	1,7	2,6
Sahel	1,3	1,2	1,3	3,4	7,4
Sud-Ouest	1,3	1,2	1,4	2,0	3,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>2,0</b>	<b>3,6</b>

M=Masculin et F=Féminin ; U=Urbain et R=Rural ; Q1=Premier quintile et Q5=Cinquième quintile

#### 9.4.5- Évolution du niveau d'instruction de la population

Le niveau d'instruction de la population s'est nettement amélioré entre 1996 et 2019, bien qu'étant toujours faible (tableau 9.14). En effet, la proportion des personnes sans niveau d'instruction a baissé passant de 91,6 % en 1996 à 71,0 % en 2016 pour atteindre 58,8 % en 2019. Par ailleurs, tous les niveaux d'étude ont progressé au point que la proportion des personnes de niveau post-primaire ou plus a été multiplié par plus de six (6), passant de 2,7% en 1996 à 8,9% en 2006 puis à 17,4% en 2019. Ces progrès enregistrés pour l'ensemble des deux sexes s'observent aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

**Tableau 9.15: Évolution du niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus entre 1996 et 2019 selon le sexe (%)**

Niveau d'instruction	1996			2006			2019		
	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.
Aucun	91,6	87,4	93,6	71,0	65,1	76,3	58,8	54,4	62,9
Primaire	5,7	8,9	4,8	20,1	23,7	16,9	23,7	25,9	21,8
Post-primaire	1,6	2,1	1,2	5,9	7,0	4,8	11,1	11,6	10,7
Secondaire	0,7	1,0	0,3	1,9	2,6	1,3	4,2	5,2	3,3
Supérieur	0,4	0,6	0,1	1,1	1,5	0,6	2,1	2,9	1,3

Ens.= Ensemble

Masc.=Masculin

Fém.=Féminin

La distribution de la population d'âge actif suivant le diplôme obtenu est importante du point de vue des politiques de développement, dans la mesure où elle permet d'apprécier la part de la population instruite qui est apte au regard d'un certain nombre de compétences. Le diplôme est d'ailleurs un passeport pour accéder à bien d'emplois dans le secteur moderne structuré. A l'image du faible niveau d'instruction de la population, la population diplômée est aussi numériquement faible. L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus (tableau 9.15) révèle que 75,5% de ces personnes n'ont aucun diplôme. La proportion des personnes sans aucun diplôme est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Elle est également plus élevée chez les femmes que chez les hommes quel que soit le milieu de résidence. Notons que 13,9% de la population de 15 ans ou plus ont le Certificat d'études primaires (CEP) comme dernier diplôme, 6,4% ont le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) comme dernier diplôme et 2,2% ont le baccalauréat comme dernier diplôme. On retient que 13,9 % ont un diplôme du primaire, 6,4 % un diplôme du post-primaire, 2,3 % un diplôme du secondaire et 1,9 % un diplôme du supérieur.

**Tableau 9.16: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus par diplôme le plus élevé obtenu selon le milieu de résidence et le sexe**

Dernier diplôme obtenu	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F
Aucun	75,5	71,1	79,3	51,8	46,6	56,8	85,7	82,4	88,4
CEPE	13,9	15,0	12,9	22,5	22,2	22,7	10,2	11,8	8,9
<b>Ens. Diplômes du primaire</b>	<b>13,9</b>	<b>15,0</b>	<b>12,9</b>	<b>22,5</b>	<b>22,2</b>	<b>22,7</b>	<b>10,2</b>	<b>11,8</b>	<b>8,9</b>
BEPC	6,4	7,8	5,2	14,2	15,9	12,6	3,0	4,1	2,2
CAP	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
<b>Ens. diplômes du post-primaire</b>	<b>6,4</b>	<b>7,8</b>	<b>5,2</b>	<b>14,3</b>	<b>16,0</b>	<b>12,7</b>	<b>3,0</b>	<b>4,1</b>	<b>2,2</b>
BEP	0,1	0,2	0,1	0,3	0,4	0,2	0,0	0,1	0,0
BAC	2,2	3,1	1,4	5,7	7,5	4,1	0,7	1,0	0,3
<b>Ens. diplômes du secondaire</b>	<b>2,3</b>	<b>3,2</b>	<b>1,5</b>	<b>6,1</b>	<b>7,9</b>	<b>4,3</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>0,4</b>
DEUG	0,4	0,5	0,2	1,0	1,4	0,7	0,1	0,1	0,0
DUT	0,1	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
BTS	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0
LICENCE	0,8	1,1	0,5	2,1	2,9	1,4	0,2	0,3	0,1
MAITRISE	0,2	0,3	0,1	0,6	0,9	0,3	0,0	0,1	0,0
MASTER 1	0,1	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
MASTER 2	0,2	0,3	0,1	0,6	0,8	0,3	0,0	0,0	0,0
DESS	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
INGENIEUR	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
DEA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
DOCTORAT	0,1	0,1	0,0	0,2	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0
<b>Ens diplômes du supérieur</b>	<b>1,9</b>	<b>2,7</b>	<b>1,1</b>	<b>5,3</b>	<b>7,4</b>	<b>3,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	9 955 076	4 622 933	5 332 143	2 990 460	1 456 066	1 534 394	6 964 616	3 166 867	3 797 749

Ens = Ensemble , M = Masculin, F = Féminin



## 9.5- STATUT SCOLAIRE DES ENFANTS ET DES JEUNES EN AGE DE SCOLARISATION OBLIGATOIRE

Cette section analyse le statut scolaire de la population d'âge scolaire, c'est-à-dire âgée de 3-29 ans. Les résultats sont présentés au niveau national et par région. La variable statut scolaire permet de distinguer ceux qui fréquentent au moment du recensement, ceux qui sont déscolarisés et ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école. La section aborde également les associations entre quelques caractéristiques individuelles et du ménage et la fréquentation scolaire.

### 9.5.1- Statut scolaire de la population âgée de 6-16 ans

Selon le tableau 9.16, le pourcentage des enfants âgés de 6 à 16 ans scolarisés s'élève à 45,9%. En milieu urbain, cette proportion est de 67,1% alors qu'elle est de 39,6% en milieu rural. On note qu'en milieu urbain, la proportion des garçons de 6 à 16 ans scolarisés (68,9 %) est plus élevée que celle des filles (65,4 %), alors qu'en milieu rural, cette proportion est identique pour les filles et les garçons (39,2 %). Ces résultats s'expliquent par certaines pratiques sociales ainsi que l'évolution de l'accès à l'éducation ces deux dernières décennies. Les progrès dans l'accès à l'enseignement primaire, avec toutes les politiques de « discrimination positive » en faveur des filles, ont permis d'atteindre la parité, y compris en milieu rural, même si en termes de niveau d'accès, des efforts restent à faire. Quant au résultat observé en milieu urbain, il est le reflet de la présence dans les ménages des classes moyennes des villes, d'adolescentes comme appont en main-d'œuvre.

Quant à la proportion des enfants déscolarisés, elle s'établie à 15,0% au niveau de l'ensemble du pays et est plus élevée en milieu urbain (18,1%) qu'en milieu rural (14,1%). Elle ne diffère pas selon le sexe quel que soit le milieu de résidence. Il ressort également que 39,1% des enfants de 6-16 ans n'ont jamais été à l'école. C'est en milieu rural que la proportion des enfants de 6-16 ans qui n'ont jamais été à l'école est la plus élevée (46,3% contre 14,8% en milieu urbain).

Tableau 9.17: Répartition (%) de la population âgée de 6-16 ans par statut scolaire, selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.
Jamais fréquenté	39,1	39,0	39,2	14,8	13,0	16,5	46,3	46,0	46,0
Déscolarisé	15,0	15,5	14,5	18,1	18,1	18,1	14,1	14,8	14,8
Scolarisé	45,9	45,5	46,3	67,1	68,9	65,4	39,6	39,2	39,2
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
	5 448 492	2 732 952	2 715 540	1 237 999	579 313	658 686	4 210 493	2 153 639	2 056 854

Ens=Ensemble Masc.=Masculin

Fém.=Féminin

L'analyse du statut scolaire des enfants âgés de 6 à 16 ans selon la région (tableau 9.17) révèle que quel que soit le groupe d'âge (6-11 ans ou 12-16 ans), l'objectif de la scolarisation obligatoire est le plus avancé dans cinq régions (si on prend comme critère 50,0 % au moins de proportion de scolarisés). Il s'agit du Centre (respectivement 73,7 % et 64,3 %), du Centre-Sud (58,6 % et 58,8 %), des

Hauts Bassins (53,7 % et 51,7 %), du Centre-Ouest (53,4 % et 56,3 %) et du Plateau central (52,3 % aussi bien pour les 6-11 ans que les 12-16 ans). Par contre, les régions du Sahel (10,7 et 10,6 %), de l'Est (24,7 % et 29,4 %) et du Centre-Nord (33,1 % et 33,9 %) enregistrent les plus faibles proportions d'enfants scolarisés. Les proportions d'enfants qui n'ont jamais été à l'école présente une tendance inverse.

**Tableau 9.18: Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6-16 ans selon la région**

Région	6-11 ans				12-16 ans			
	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Total	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Total
Boucle du Mouhoun	47,5	11,7	40,8	100,0	39,2	18,2	42,6	100,0
Cascades	48,5	9,0	42,5	100,0	41,5	15,1	43,4	100,0
Centre	9,8	16,5	73,7	100,0	12,3	23,4	64,3	100,0
Centre-Est	43,3	13,1	43,6	100,0	35,4	21,5	43,1	100,0
Centre-Nord	54,3	12,6	33,1	100,0	47,1	19,0	33,9	100,0
Centre-Ouest	34,8	11,8	53,4	100,0	26,3	17,4	56,3	100,0
Centre-Sud	28,9	12,5	58,6	100,0	20,9	20,3	58,8	100,0
Est	66,2	9,1	24,7	100,0	57,3	13,3	29,4	100,0
Hauts-Bassins	34,3	12,0	53,7	100,0	30,2	18,1	51,7	100,0
Nord	39,9	15,4	44,7	100,0	30,9	24,0	45,1	100,0
Plateau Central	35,6	12,1	52,3	100,0	28,0	19,7	52,3	100,0
Sahel	79,2	10,1	10,7	100,0	72,1	17,3	10,6	100,0
Sud-Ouest	48,6	8,3	43,1	100,0	41,1	15,9	43,0	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>42,0</b>	<b>12,3</b>	<b>45,7</b>	<b>100,0</b>	<b>34,8</b>	<b>19,1</b>	<b>46,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>1 375 683</b>	<b>401 958</b>	<b>1 496 351</b>	<b>3 273 992</b>	<b>755 770</b>	<b>416 027</b>	<b>1 002 695</b>	<b>2 174 492</b>

**Tableau 9.19: Répartition (%) par statut scolaire de la population âgée de 6-16 ans selon la région (suite et fin)**

Région	6-16 ans			
	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Total
Boucle du Mouhoun	44,2	14,3	41,5	100,0
Cascades	45,8	11,4	42,8	100,0
Centre	10,9	19,5	69,6	100,0
Centre-Est	40,1	16,5	43,4	100,0
Centre-Nord	51,5	15,1	33,4	100,0
Centre-Ouest	31,4	14,0	54,6	100,0
Centre-Sud	25,5	15,8	58,7	100,0
Est	62,8	10,7	26,5	100,0
Hauts-Bassins	32,6	14,5	52,9	100,0
Nord	36,4	18,8	44,8	100,0
Plateau Central	32,5	15,1	52,4	100,0
Sahel	76,5	12,8	10,7	100,0
Sud-Ouest	45,7	11,2	43,1	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>39,1</b>	<b>15,0</b>	<b>45,9</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>2 131 453</b>	<b>817 985</b>	<b>2 499 046</b>	<b>5 448 484</b>

## 9.5.2- Enfants et adolescents âgés de 6-16 ans en dehors de l'école

### 9.5.2.1- Population des enfants et adolescents déscolarisés

Parmi les enfants de 6-16 ans déscolarisés, une large majorité a le niveau primaire, soit 80,4% pour l'ensemble, 73,7% en milieu urbain et 83,0% en milieu rural (tableau 9.18). La proportion des enfants de 6-16 ans déscolarisés de niveau post-primaire est plus élevée en milieu urbain (22,8 %) qu'en milieu rural (14,4 %). Ces proportions sont quasiment identiques pour les filles et les garçons.

**Tableau 9.20: Répartition (%) par niveau d'études atteint des enfants et des adolescents de 6-16 ans déscolarisés selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'études atteint	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F
Aucun	2,4	2,4	2,4	2,3	2,4	2,2	2,4	2,4	2,4
Primaire	80,4	81,0	79,8	73,7	73,7	73,6	83,0	83,4	82,6
Post-primaire	16,7	16,1	17,3	22,8	22,5	23,1	14,4	14,0	14,8
Secondaire	0,5	0,5	0,5	1,2	1,4	1,1	0,2	0,2	0,2
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
	<b>817 985</b>	<b>423 022</b>	<b>394 963</b>	<b>223 599</b>	<b>104 814</b>	<b>118 785</b>	<b>594 386</b>	<b>318 208</b>	<b>276 178</b>

Ens = Ensemble M=Masculin F=Féminin

L'analyse suivant les régions révèle que la proportion des enfants ayant le niveau primaire parmi les déscolarisés varie d'un minimum de 73,3% au Centre à un maximum de 84,0% au Sahel (tableau 9.19). Par rapport à ceux qui ont le niveau post-primaire, si le Centre se distingue avec une proportion de 23,0%, les autres régions ne diffèrent pas significativement l'une de l'autre.

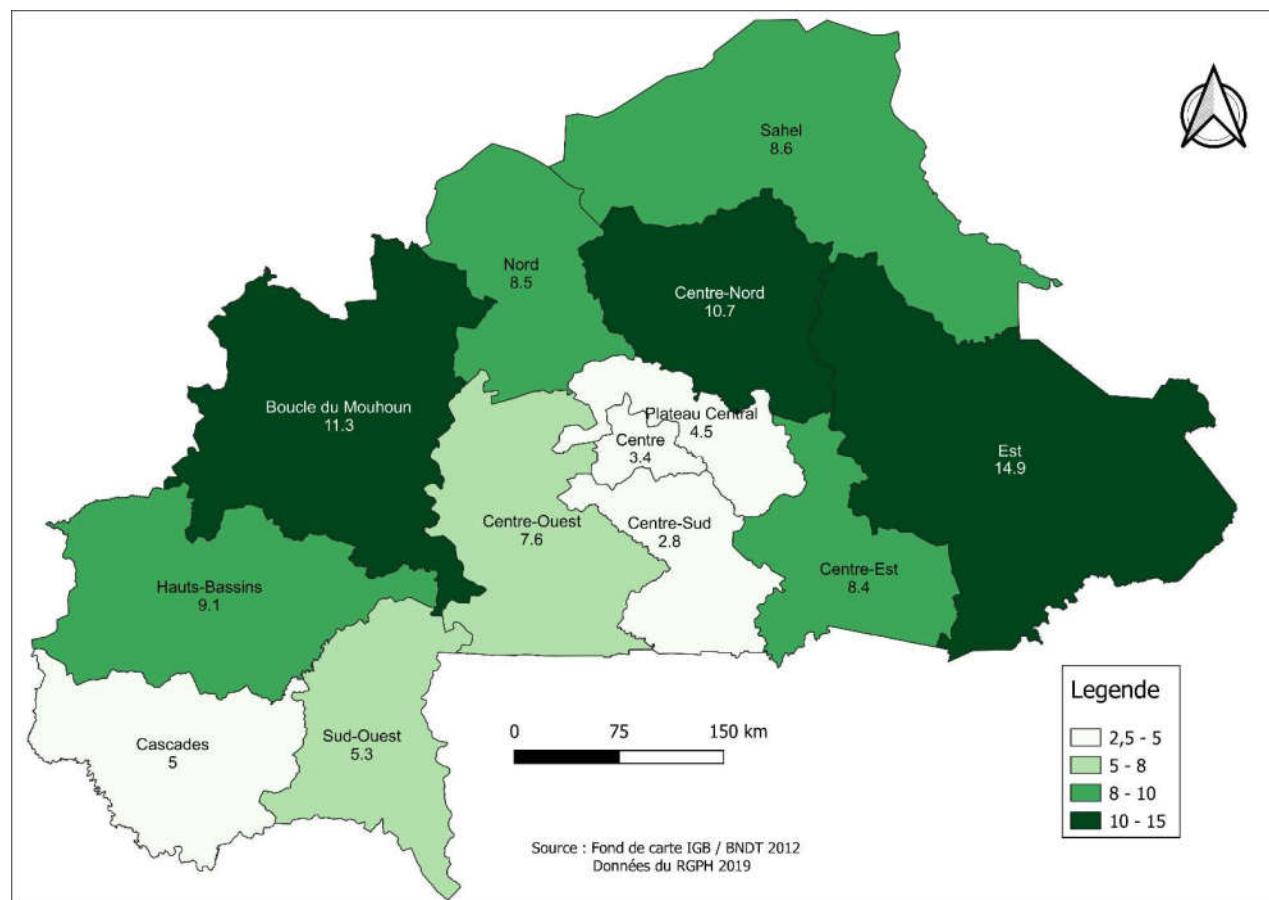
**Tableau 9.21: Répartition (%) des enfants et des adolescents de 6-16 ans déscolarisés par région selon le niveau d'études atteint**

Région	Niveau d'étude atteint					
	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Boucle du Mouhoun	2,4	82,5	14,8	0,3	0,0	100,0
Cascades	2,4	80,9	16,3	0,4	0,0	100,0
Centre	2,4	73,3	23,0	1,3	0,0	100,0
Centre-Est	2,4	81,0	16,2	0,4	0,0	100,0
Centre-Nord	2,3	83,2	14,1	0,4	0,0	100,0
Centre-Ouest	2,6	81,9	15,2	0,3	0,0	100,0
Centre-Sud	2,8	81,8	15,2	0,2	0,0	100,0
Est	2,7	81,2	15,7	0,4	0,0	100,0
Hauts-Bassins	2,4	79,0	17,9	0,7	0,0	100,0
Nord	2,1	82,4	15,1	0,4	0,0	100,0
Plateau Central	2,0	82,6	15,1	0,3	0,0	100,0
Sahel	2,4	84,0	13,3	0,3	0,1	100,0
Sud-Ouest	1,5	82,2	15,9	0,4	0,0	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>2,4</b>	<b>80,4</b>	<b>16,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>19 341</b>	<b>657 894</b>	<b>136 464</b>	<b>4 174</b>	<b>102</b>	<b>817 975</b>

### **9.5.2.2- Population en âge de scolarisation obligatoire dans l'enseignement de base n'ayant jamais fréquenté l'école**

La carte 9.1 donne la distribution par région de la population en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école. Trois régions regroupent à elles seules plus du tiers de la population des enfants n'ayant jamais été à l'école : la région de l'Est (14,9 %), celle de la Boucle du Mouhoun (11,3 %) et celle du Centre-Nord (10,7 %). Excepté dans la région du Centre, dans toutes les autres régions il y a quasiment autant de filles que de garçons qui n'ont jamais été à l'école (tableau A9.5 en annexe). La situation de la région du Centre où on observe que les filles représentent 62,1 % des effectifs n'ayant jamais fréquenté l'école est en lien, comme nous l'avons déjà souligné précédemment, avec la présence de nombreuses adolescentes et jeunes filles comme appont en main-d'œuvre (aides familiales et « bonnes ») dans les ménages de la capitale.

**Carte n° 9.1: Poids des enfants âgés de 6-16 ans n'ayant jamais fréquenté l'école (%) par région au Burkina Faso**



## 9.6- NIVEAUX ET DISPARITES DE LA SCOLARISATION

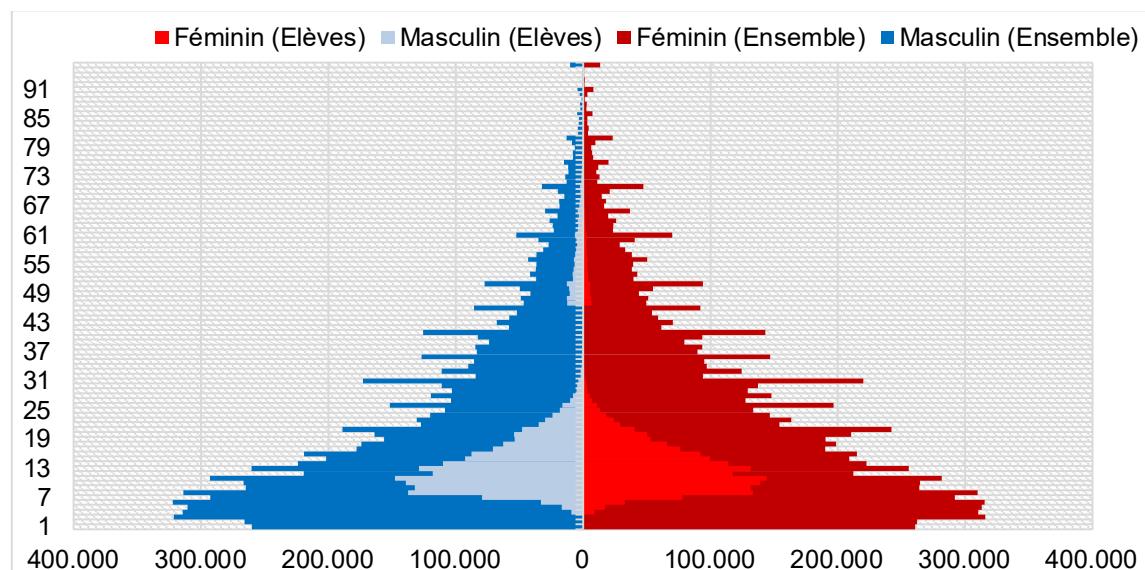
Cette section examine le niveau de fréquentation scolaire actuelle de la population en âge de scolarisation obligatoire, son évolution et identifie quelques facteurs associés à cette fréquentation scolaire. L'analyse se fera non seulement pour l'ensemble de la population mais aussi selon le cycle d'étude, selon les caractéristiques du ménage, du chef de ménage et de l'enfant, tout en distinguant selon le milieu de résidence et la région.

### 9.6.1- Structure par âge et sexe de la population scolaire

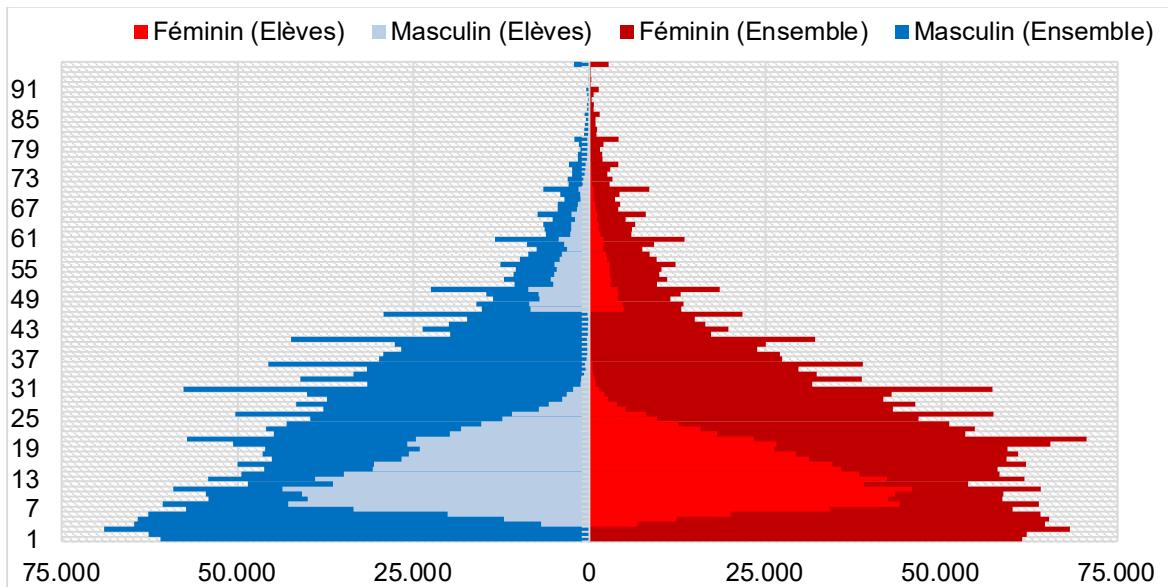
La comparaison de la structure de la population scolaire par année d'âge et sexe à celle de la population totale à partir du graphique 9.3 fait ressortir une faible scolarisation des enfants et des jeunes au Burkina Faso. En effet, les écarts entre la pyramide des âges de la population scolaire et celle de la population totale sont très prononcés, surtout avant 6 ans. Ces écarts qui traduisent l'importance de la population non scolaire révèlent ainsi le faible développement du système d'enseignement, notamment le préscolaire. C'est entre 8 et 13 ans que les écarts entre la population totale et la population scolaire sont moins prononcés. A partir de 13 ans, les écarts redeviennent importants, traduisant ainsi un faible développement de l'enseignement au-delà du primaire.

On notera d'ailleurs une légère augmentation de la population scolaire aux âges adultes (au-delà de 45 ans) qui pourrait être le reflet du retour aux études (notamment à travers les cours du soir) pour des personnes voulant acquérir des compétences afin d'être plus compétitives sur le marché de l'emploi. L'examen des graphiques 9.4 et 9.5 montre bien que ce phénomène est plus prononcé en milieu urbain, là où les exigences de compétitivité et de productivité sont les plus fortes. Ces deux graphiques montrent également une exposition plus grande de la population urbaine à la scolarisation qu'en milieu rural.

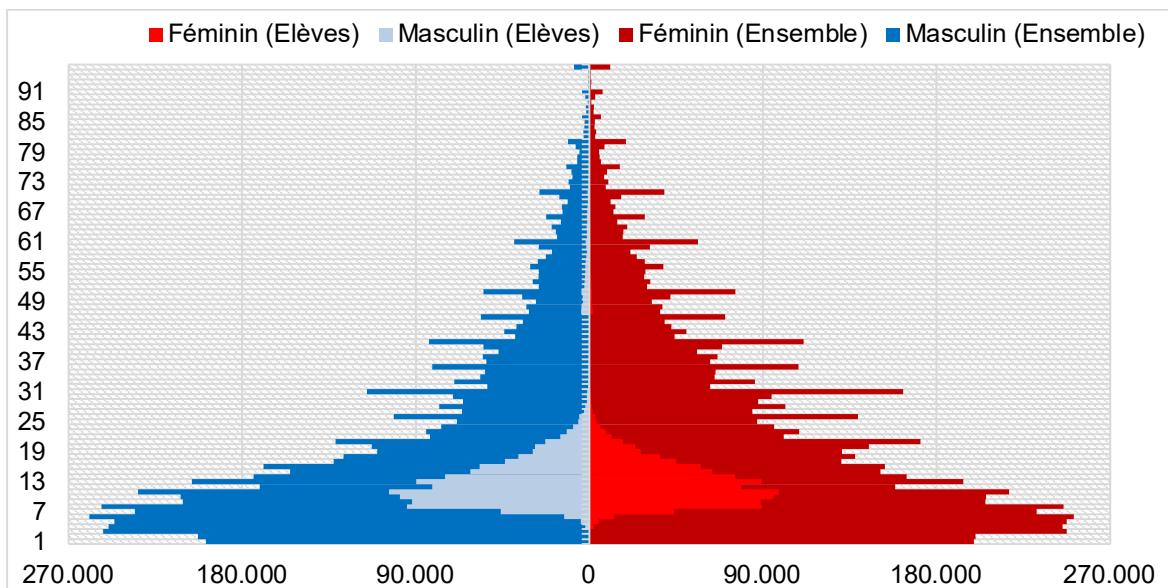
**Graphique 9.3: Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale au niveau national**



**Graphique 9.4: Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu urbain**



**Graphique 9.5: Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu rural**



### 9.6.2- Structure de la population scolaire de 3 ans et plus par niveau d'étude atteint selon le milieu de résidence et le sexe

L'analyse de la répartition de la population scolaire (élèves/étudiants) par niveau d'étude atteint selon le sexe (tableau 9.20 et graphique 9.6) révèle une prédominance de l'enseignement primaire dans le système éducatif burkinabè, surtout en milieu rural. En effet, près de trois élèves/étudiants sur cinq

(59,5%) étaient à l'école primaire en 2019. Cette proportion était de 45,6% en milieu urbain contre 69,2% en milieu rural. Elle était plus élevée chez les filles (60,7%) que chez les garçons (58,3%) au niveau national. Si en milieu urbain le poids des filles du primaire (47,5%) est plus élevé que celui des garçons (43,9%), ces deux proportions sont quasiment identiques en milieu rural (70,2% pour les garçons contre 69,2% pour les filles).

L'enseignement préscolaire demeure très peu développé avec seulement 1,9% des effectifs. Aussi bien pour l'ensemble du pays qu'en milieu urbain et rural, les effectifs d'élèves/étudiants diminuent considérablement au fur et à mesure qu'on avance dans le système éducatif. En effet, pour l'ensemble du pays, les élèves du post-primaire représentent 25,1% de l'ensemble des élèves/étudiants, ceux du secondaire représentent 9,2% et les étudiants (ceux du supérieur) représentent 4,3%. C'est en milieu rural que ces proportions décroissent le plus rapidement. Ces résultats mettent en évidence le caractère sélectif du système éducatif qui est plus prononcé en milieu rural qu'en milieu urbain.

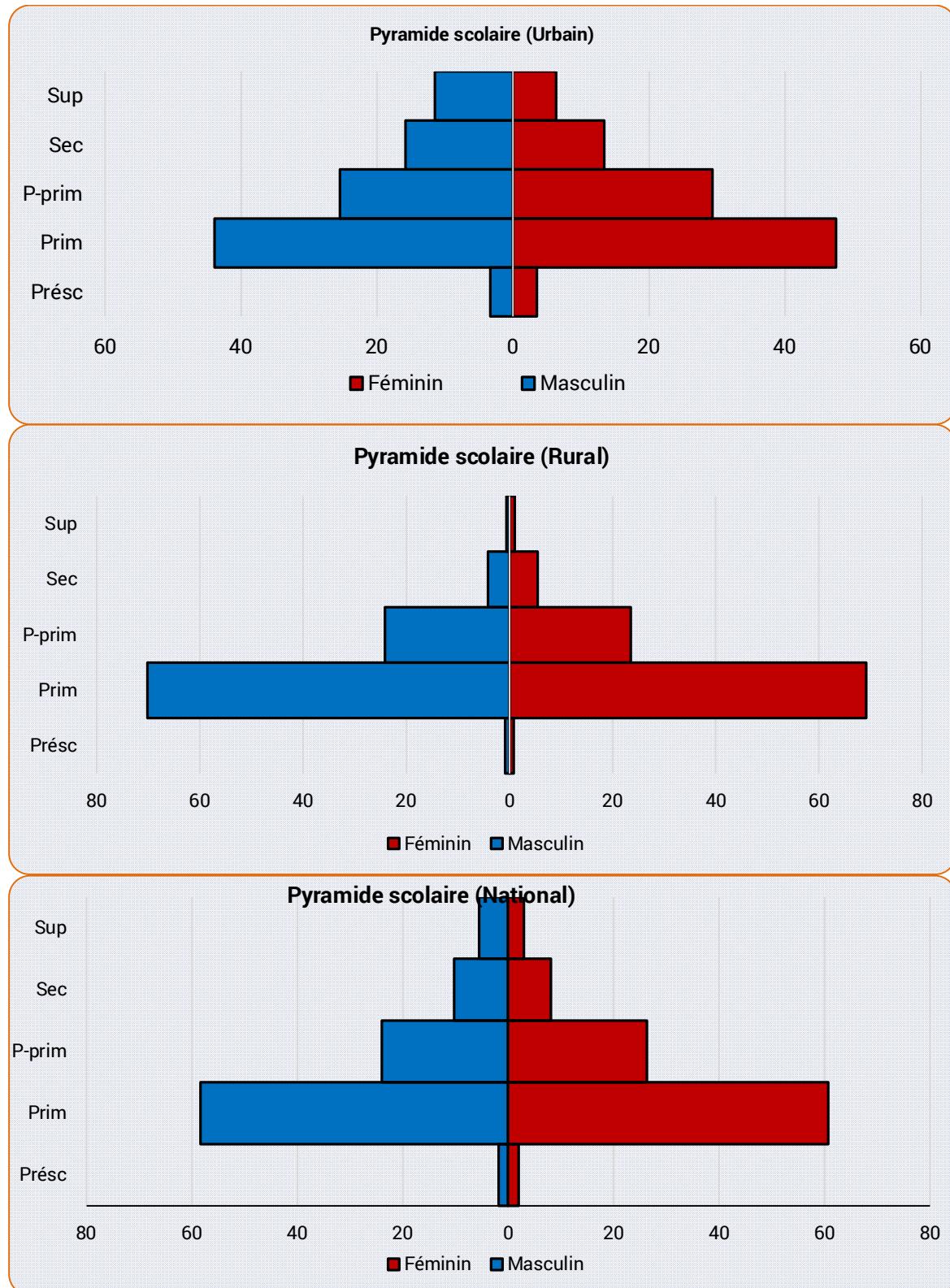
Les filles sont proportionnellement plus importantes que les garçons entre le préscolaire et le post-primaire, ce qui est le reflet des politiques éducatives des dernières décennies pour booster leur accès à l'éducation. Par contre, à partir du secondaire, la situation s'inverse et on note des proportions plus élevées chez les garçons que chez les filles.

**Tableau 9.22: Répartition (%) de la population scolaire (3 ans ou plus) par niveau d'études selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Niveau d'études	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	Ens	G	F	Ens	G	F	Ens	G	F
Préscolaire	1,9	1,8	2,0	3,4	3,4	3,5	0,8	0,9	0,8
Primaire	59,5	58,3	60,7	45,7	43,8	47,5	69,3	70,1	69,2
Post-primaire	25,1	24,0	26,3	27,3	25,5	29,3	23,5	24,2	23,5
Secondaire	9,2	10,3	8,0	14,6	15,8	13,4	5,4	4,2	5,5
Supérieur	4,3	5,5	3,0	9,0	11,5	6,3	1,0	0,6	1,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
	3 580 773	1 857 675	1 723 098	1 476 454	757 348	719 106	2 104 319	1 100 327	1 003 992

Ens = Ensemble G=garçon F=Fille

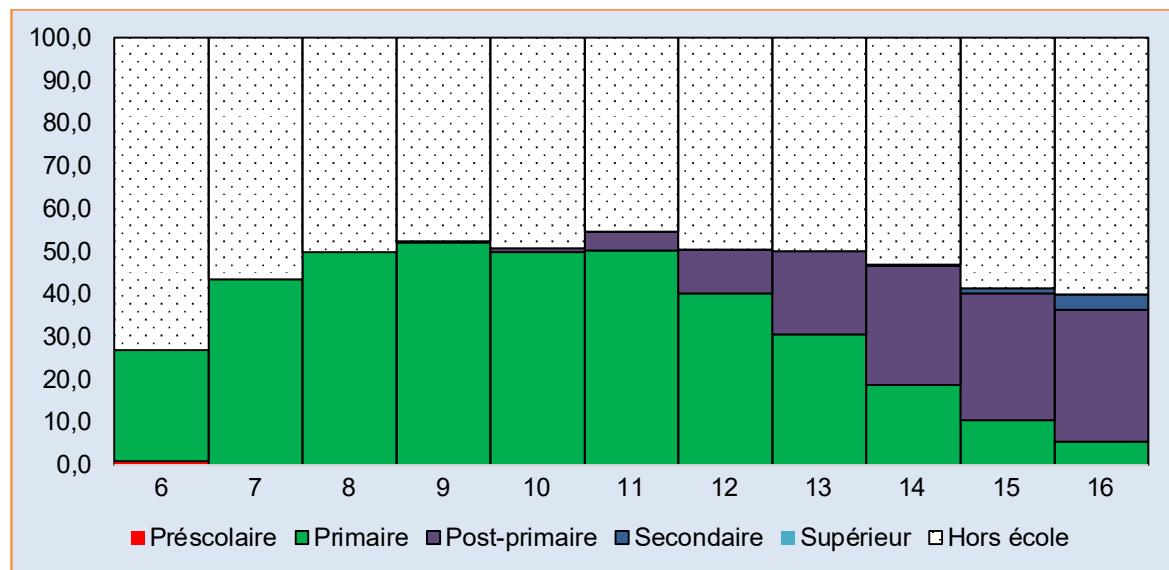
**Graphique 9.6: Pyramides scolaires selon le milieu de résidence**



Sup=supérieur Sec=Secondaire P-prim=Post-primaire Prim=Primaire Présc=Préscolaire

Le graphique 9.7 présente la participation scolaire des enfants d'âge scolaire obligatoire (6 à 16 ans) suivant l'âge et le cycle scolaire. Un premier constat est que la population scolaire, comme déjà évoqué, est essentiellement au primaire. Mais alors que l'âge officiel de scolarisation au primaire est de 6-11 ans, on retrouve des enfants de 12-16 au primaire (40,2% et 30,5% respectivement des enfants de 12 ans et 13 ans sont scolarisés au primaire). Globalement, la proportion des enfants qui sont hors du système scolaire décroît jusqu'à l'âge de 11 ans en passant de 73,1% à l'âge officiel d'entrée à l'école (6 ans) à 45,5% à l'âge de 11 ans. Elle croît par la suite pour atteindre 60,1% à l'âge de 16 ans.

**Graphique 9.7: Participation scolaire par âge et niveau d'études des enfants et adolescents de 6-16 ans (en %)**



De l'examen de la répartition des élèves/étudiants par région et niveau d'étude atteint (tableau 9.21), il ressort que la prédominance de l'enseignement primaire s'observe dans toutes les régions du pays. C'est la région du Centre qui enregistre la proportion d'élèves de niveau primaire la plus faible. Cette région présente les proportions plus élevées aussi bien au préscolaire (4,3%) qu'au secondaire (12,8%) et au supérieur (11,0%).

**Tableau 9.23: Répartition (%) par niveau d'études de la population scolaire (3 ans ou plus) selon la région**

Région	Niveau d'étude atteint						
	Préscolaire	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	ND	Total
Boucle du Mouhoun	0,7	63,3	26,4	8,3	1,3	0,0	100,0
Cascades	1,2	61,8	26,6	8,9	1,5	0,0	100,0
Centre	4,3	46,3	25,6	12,8	11,0	0,0	100,0
Centre-Est	1,4	66,8	23,3	7,3	1,2	0,0	100,0
Centre-Nord	1,3	66,6	23,1	7,8	1,2	0,0	100,0
Centre-Ouest	1,2	61,9	24,8	7,6	4,5	0,0	100,0
Centre-Sud	1,0	65,8	25,4	6,8	1,0	0,0	100,0

Région	Niveau d'étude atteint						
	Préscolaire	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	ND	Total
Est	1,3	60,8	27,5	9,0	1,4	0,0	100,0
Hauts-Bassins	1,6	57,3	26,2	10,2	4,7	0,0	100,0
Nord	1,0	67,4	22,5	7,7	1,4	0,0	100,0
Plateau Central	1,2	67,4	23,4	6,9	1,1	0,0	100,0
Sahel	2,0	65,4	21,7	8,3	2,4	0,2	100,0
Sud-Ouest	1,2	64,4	25,7	7,5	1,2	0,0	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>1,9</b>	<b>59,5</b>	<b>25,1</b>	<b>9,2</b>	<b>4,3</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>67 871</b>	<b>2 129 795</b>	<b>898 777</b>	<b>330 080</b>	<b>153 948</b>	<b>302</b>	<b>3 580 773</b>

L'examen de la répartition des élèves/étudiants par type d'établissement fréquenté (tableau 9.22), met en évidence la prépondérance des élèves des établissements publics au sein du système éducatif burkinabè. Cette prépondérance des élèves des établissements publics s'observe quel que soit le degré d'enseignement : 49,8% au préscolaire, 85,7% au primaire, 79,9% au post-primaire, 74,2% au secondaire et 85,7% au supérieur. Même si l'enseignement supérieur privé connaît un essor en termes de nombre d'établissements, il demeure que l'essentiel des effectifs est fourni par les universités publiques (Kobiané *et al.*, 2017). Les effectifs du public sont suivis par ceux du privé laïc (10,8%), du privé confessionnel musulman (2,8%), du privé confessionnel catholique (1,4 %) et du privé confessionnel protestant (0,7 %).

La prépondérance des élèves des établissements publics est nettement plus élevée en milieu rural (92,1%) qu'en milieu urbain (68,8%), mettant ainsi en évidence la faible implantation des établissements privés en campagne, ce qui est en lien avec la faible demande scolaire. Par contre, en milieu urbain où la demande d'éducation est forte, les établissements privés laïcs reçoivent jusqu'à 21,6% de la population scolaire.

La prépondérance des élèves des établissements publics s'observe également dans toutes les régions. Notons que la proportion des élèves des établissements publics est plus faible dans les régions abritant les plus grandes villes du pays : 58,7% au Centre et 79,0% dans les Hauts Bassins. A l'opposé, les établissements privés laïcs dans ces deux régions accueillent respectivement 30,8% et 12,7% des effectifs scolarisés.

**Tableau 9.24: Répartition (%) des élèves/étudiants (3 ans ou plus) par niveau d'étude selon le type d'établissement fréquenté**

Région	Type d'établissement						Total
	Public	Privé Laïc.	Privé confession catholique	Privé confession protestant	Privé confession musulman	Autre privé	
<b>Sexe</b>							
Hommes	83,1	10,2	1,3	0,6	3,1	1,7	100,0
Femmes	81,9	11,5	1,5	0,7	2,5	1,9	100,0
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	68,8	21,6	2,6	1,2	2,4	3,4	100,0
Rural	92,1	3,2	0,5	0,3	3,2	0,7	100,0
<b>Niveau d'étude atteint</b>							
Préscolaire	49,8	36,6	5,1	1,0	1,4	6,1	100,0
Primaire	85,7	7,6	1,0	0,5	4,0	1,2	100,0

Région	Type d'établissement						
	Public	Privé Laïc.	Privé confession catholique	Privé confession protestant	Privé confession musulman	Autre privé	Total
Post-primaire	79,9	13,8	1,8	1,0	1,2	2,3	100,0
Secondaire	74,2	18,2	2,4	1,1	1,0	3,1	100,0
Supérieur	85,7	9,9	1,1	0,1	0,4	2,3	100,0
<b>Région</b>							
Boucle du Mouhoun	92,1	2,6	1,3	0,5	2,7	0,8	100,0
Cascades	90,1	3,6	1,6	0,3	3,4	1,0	100,0
Centre	58,7	30,8	2,6	1,5	1,7	4,7	100,0
Centre-Est	89,4	3,6	1,1	0,3	4,9	0,7	100,0
Centre-Nord	91,3	4,2	1,0	0,4	2,6	0,5	100,0
Centre-Ouest	90,9	4,3	1,4	0,5	2,1	0,8	100,0
Centre-Sud	94,3	2,3	0,5	0,2	1,9	0,8	100,0
Est	92,5	3,7	0,9	0,9	1,0	1,0	100,0
Hauts-Bassins	79,0	12,7	1,3	0,6	4,5	1,9	100,0
Nord	91,0	3,2	0,5	0,2	4,3	0,8	100,0
Plateau Central	92,3	2,8	0,3	0,4	3,8	0,4	100,0
Sahel	91,0	1,6	0,9	0,7	5,4	0,4	100,0
Sud-Ouest	96,2	1,6	0,8	0,1	1,0	0,3	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>82,5</b>	<b>10,8</b>	<b>1,4</b>	<b>0,7</b>	<b>2,8</b>	<b>1,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>2 954 557</b>	<b>386 401</b>	<b>49 515</b>	<b>24 351</b>	<b>101 555</b>	<b>64 394</b>	<b>3 580 773</b>

### 9.6.3- Préscolarisation

#### 9.6.3.1- Statut scolaire de la population scolarisable au préscolaire (3-5 ans)

L'enseignement préscolaire demeure très peu développé au Burkina Faso et est davantage l'apanage des citadins. Le tableau 9.23 montre en effet que la part des enfants âgés de 3 à 5 ans scolarisés demeure faible, surtout en milieu rural où elle est de 2,6%. En milieu urbain par contre, un enfant de 3-5 ans sur cinq (20,3 %) est scolarisé. Parmi les enfants de ce groupe d'âge, la proportion des garçons scolarisés est quasiment identique à celle des filles scolarisées, quel que soit le milieu de résidence. Bien que la proportion des enfants déscolarisés soit faible dans cette tranche d'âge, elle atteint 5% en milieu urbain.

Tableau 9.25: Répartition par statut scolaire de la population scolarisable au préscolaire (3-5 ans) selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.
Jamais fréquenté	92,0	92,0	92,0	74,7	74,5	74,8	96,5	96,5	96,5
Déscolarisé	1,7	1,7	1,7	5,0	5,0	5,0	0,9	0,9	0,9
Scolarisé	6,3	6,3	6,3	20,3	20,5	20,2	2,6	2,6	2,6
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
Ens.=Ensemble	1 884 481	946 544	937 937	385 560	191 511	194 049	1 498 921	755 033	743 888

Ens.=Ensemble      Masc.=Masculin      Fém.=Féminin

L'examen du taux brut de préscolarisation confirme ce faible niveau de développement du préscolaire : au niveau national, il est de 3,6 %<sup>4</sup>, alors qu'en milieu urbain, il est 10 fois plus élevé (13,1 %) qu'en milieu rural (1,2 %). Par ailleurs, l'indice de parité entre sexes est de 1,0, indiquant que les filles et les garçons sont scolarisés dans les mêmes proportions au préscoalire (tableau 9.24).

L'analyse des taux bruts de préscolarisation de différentes régions révèle que les régions du Centre et des Hauts Bassins enregistrent les taux les plus élevés (respectivement 15,9 % et 3,9 %). On note que quelle que soit la région, le taux brut de préscolarisation est nettement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Cela s'explique, dans une large mesure, par le fait que les structures d'éducation préscolaire sont concentrées en ville où la demande d'institutions de garde de la petite enfance est forte compte tenu de la présence de plus en plus importante des femmes sur le marché moderne structuré. L'examen des indices de parité entre sexes indique une absence d'inégalités entre filles et garçons, ce qui est aussi en lien avec le profil socio-économique des parents (généralement des classes moyennes et des groupes les plus nantis) qui scolarisent leurs enfants au préscolaire.

**Tableau 9.26: Taux brut (%) de préscolarisation par région selon le milieu de résidence et le sexe**

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G
Boucle du Mouhoun	1,2	1,2	1,3	1,1	11,5	11,3	11,7	1,0	0,5	0,5	0,5	1,2
Cascades	2,0	1,9	2,1	1,1	10,8	10,6	11,1	1,0	0,5	0,5	0,6	1,2
Centre	15,9	16,1	15,7	1,0	18,3	18,4	18,1	1,0	9,0	9,2	8,7	0,9
Centre-Est	2,2	2,2	2,2	1,0	8,3	8,4	8,2	1,0	1,1	1,1	1,1	1,0
Centre-Nord	1,4	1,3	1,4	1,1	7,1	6,9	7,3	1,1	0,8	0,7	0,8	1,1
Centre-Ouest	2,8	2,8	2,9	1,0	13,6	13,7	13,6	1,0	1,4	1,3	1,4	1,1
Centre-Sud	2,5	2,4	2,6	1,1	11,5	11,2	11,7	1,0	1,7	1,6	1,7	1,1
Est	1,2	1,1	1,3	1,1	9,9	9,8	10,0	1,0	0,6	0,6	0,7	1,2
Hauts-Bassins	3,9	3,9	3,8	1,0	8,7	8,9	8,4	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0
Nord	1,6	1,6	1,7	1,0	8,8	9,0	8,7	1,0	0,7	0,6	0,7	1,1
Plateau Central	2,4	2,4	2,3	1,0	13,5	14,0	13,0	0,9	1,5	1,5	1,5	1,0
Sahel	0,7	0,8	0,7	0,9	4,6	4,7	4,5	1,0	0,2	0,2	0,1	0,7
Sud-Ouest	2,0	2,0	2,0	1,0	12,1	11,9	12,3	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	<b>1,0</b>	<b>13,1</b>	<b>13,2</b>	<b>13,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>
<b>Elèves préscolaire</b>	<b>67 871</b>	<b>33 936</b>	<b>33 935</b>		<b>50 616</b>	<b>25 372</b>	<b>25 244</b>		<b>17 255</b>	<b>8 564</b>	<b>8 691</b>	

Ens = Ensemble G=Garçon F=Fille

#### 9.6.3.2- Taux de scolarisation au préscolaire selon le statut économique

L'examen des taux bruts de préscolarisation selon la catégorie socioéconomique (tableau 9.25) révèle que quelle que soit la région, ce taux augmente au fur et à mesure que le niveau de vie du ménage augmente, avec de très importants écarts entre les plus nantis et les plus pauvres. C'est dans la région du Centre que l'écart le plus élevé est observé, soit 25,5% chez les plus nantis contre 1,5% chez les plus pauvres. Ce qui s'explique par le faible développement des structures préscolaires publiques et la cherté des frais d'école dans les structures préscolaires privées.

<sup>4</sup>Il est de 6,0 % selon les statistiques scolaires de 2019-2020, donc un écart 2,4 points de pourcentage.

**Tableau 9.27: Taux brut (%) de préscolaire par région selon le niveau de vie du ménage**

Région	Niveau de vie du ménage						
	Ensemble	Q1 (Plus pauvre)	Q2	Q3	Q4	Q5 (Plus riche)	Q5/ Q1
Boucle du Mouhoun	1,2	0,4	0,4	0,5	1,2	15,1	12,4
Cascades	2,0	0,2	0,2	0,4	1,0	12,0	6,0
Centre	15,9	1,5	2,0	3,5	6,3	25,5	1,6
Centre-Est	2,2	0,4	0,6	0,9	2,0	15,3	6,9
Centre-Nord	1,4	0,4	0,6	0,7	1,7	15,2	11,0
Centre-Ouest	2,8	0,6	1,0	1,3	3,0	24,8	8,8
Centre-Sud	2,5	0,9	1,1	1,5	2,7	20,9	8,4
Est	1,2	0,3	0,6	1,0	2,5	21,2	17,9
Hauts-Bassins	3,9	0,4	0,6	0,9	2,0	12,1	3,1
Nord	1,6	0,5	0,6	0,6	1,3	18,2	11,1
Plateau Central	2,4	0,5	0,9	1,3	2,4	20,7	8,8
Sahel	0,7	0,1	0,2	0,4	2,2	15,0	20,3
Sud-Ouest	2,0	0,3	0,5	0,8	2,3	19,2	9,5
<b>Burkina Faso</b>	<b>3,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>2,7</b>	<b>20,2</b>	<b>5,6</b>
<b>Elèves préscolaire</b>	<b>67 871</b>	<b>1 662</b>	<b>2 892</b>	<b>4 262</b>	<b>9 447</b>	<b>49 567</b>	

## 9.6.4- Scolarisation au primaire

### 9.6.4.1- Statut scolaire de la population scolarisable au primaire (6-11 ans)

Quel que soit le groupe d'âge considéré (tableau 9.26), c'est en milieu urbain que la proportion des enfants d'âge du primaire (6-11 ans) qui fréquentent l'école est la plus élevée. Dans l'ensemble, 45,7% des enfants de ce groupe d'âge sont scolarisés, chiffre qui se situe à 70,1% en milieu urbain contre 39,2% en milieu rural. Cette proportion ne diffère pas entre les garçons et les filles que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. La déscolarisation par contre est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural et concerne respectivement 15,1% et 11,5% des enfants de 6-11 ans. De ce fait, il n'y a pas de différence entre filles et garçons. A l'inverse, la proportion des enfants qui n'ont jamais été à l'école est nettement plus élevée en milieu rural (49,3 %) qu'en milieu urbain (14,8 %).

**Tableau 9.28: Répartition par statut scolaire de la population scolarisable au primaire (6-11 ans) selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'instruction	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
Jamais fréquenté	42,0	41,7	42,3	14,8	13,7	15,7	49,3	48,9	49,8
Déscolarisé	12,3	12,6	12,0	15,1	15,3	15,0	11,5	11,9	11,1
Scolarisé	45,7	45,7	45,7	70,1	71,0	69,3	39,2	39,2	39,1
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>3 274 000</b>	<b>1 650 716</b>	<b>1 623 284</b>	<b>693 649</b>	<b>334 312</b>	<b>359 337</b>	<b>2 580 351</b>	<b>1 316 404</b>	<b>1 263 947</b>

#### 9.6.4.2- Structure par âge et sexe de la population scolarisable au primaire

Les enfants de 6-11 ans présentée dans le tableau 9.27 sont ceux qui ont été effectivement recensés et ne prend pas en compte les enfants des zones qui étaient inaccessibles au moment de la collecte des données du 5<sup>e</sup> RGPH. Puisque les effectifs de population décroissent au fur et à mesure qu'on avance en âge , notamment dans les contextes caractérisés par une forte mortalité et une forte fécondité, on s'attend aussi à une décroissance des effectifs lorsqu'on passe des 6 ans aux 11 ans. Cette tendance n'est pas tout à fait vérifiée compte tenu bien souvent du problème de l'attraction de certains âges, notamment les âges ronds. On note ainsi un rebondissement des effectifs à 10 ans. Mais le recours à la tranche d'âge 6-11 ans permet de limiter les effets de ces variations.

Tableau 9.29: Répartition par âge de la population scolarisable au primaire

Age	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
6	292 981	17,7	291 849	18,0	584 830	17,9
7	313 741	19,0	309 591	19,1	623 332	19,0
8	264 883	16,0	263 821	16,3	528 704	16,1
9	266 555	16,1	264 297	16,3	530 852	16,2
10	293 148	17,8	281 570	17,3	574 718	17,6
11	219 408	13,3	212 156	13,1	431 564	13,2
<b>Total</b>	<b>1 650 716</b>	<b>100,0</b>	<b>1 623 284</b>	<b>100,0</b>	<b>3 274 000</b>	<b>100,0</b>

#### 9.6.4.3- Structure par niveau et sexe des élèves du primaire

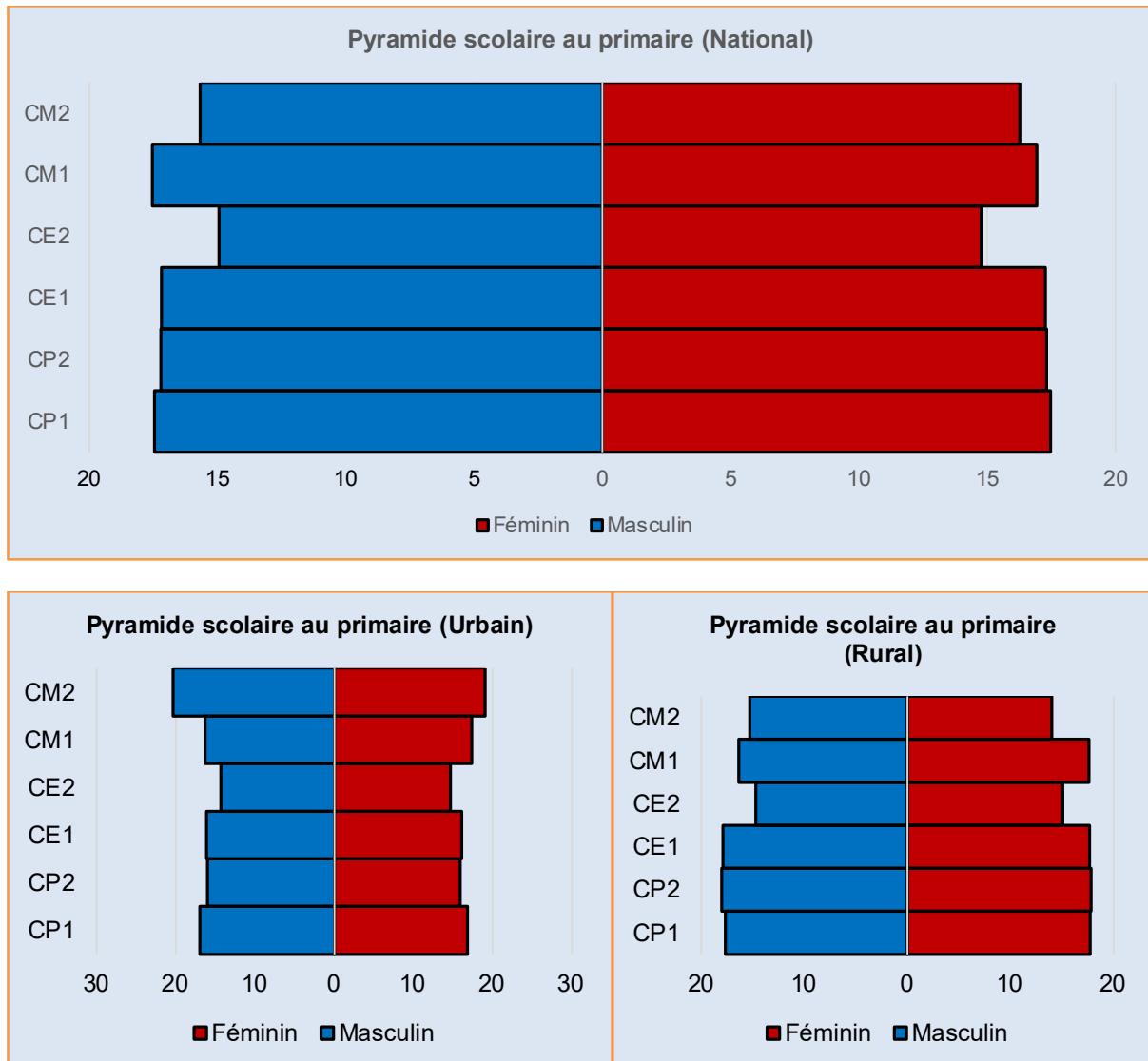
D'une manière générale, la répartition des élèves du primaire par classe (tableau 9.28 et graphique 9.8) montre que les proportions des élèves diminuent au fur et à mesure que l'on avance dans le cycle primaire. Cela met en évidence, une fois de plus, le caractère sélectif du système éducatif. Toutefois, en milieu urbain, on observe une proportion plus importante d'élèves au CM2, conséquence des effets plus importants des redoublements pour raison d'échecs à l'examen du CEP et au concours d'entrée en classe de 6ème.

Tableau 9.30: Répartition (%) de la population scolaire par classe selon le milieu de résidence et le sexe (%)

Niveau d'études	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	Ens	G	F	Ens	G	F	Ens	G	F
CP1	17,5	17,5	17,5	16,9	17,0	16,9	17,8	17,7	17,7
CP2	17,3	17,2	17,3	16,0	16,0	15,9	17,8	18,0	17,8
CE1	17,3	17,2	17,3	16,1	16,1	16,1	17,7	17,9	17,7
CE2	14,8	14,9	14,8	14,5	14,3	14,7	15,1	14,7	15,1
CM1	16,9	17,5	16,9	16,8	16,3	17,4	17,6	16,4	17,6
CM2	16,2	15,7	16,2	19,7	20,3	19,0	14,0	15,3	14,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>2 129 795</b>	<b>1 083 824</b>	<b>1 045 971</b>	<b>673 932</b>	<b>332 415</b>	<b>341 517</b>	<b>1 455 863</b>	<b>751 409</b>	<b>704 454</b>

Ens = Ensemble G=Garçon F=Fille

**Graphique 9.8: Pyramides scolaires selon le milieu de résidence**



#### 9.6.4.4- Précocité et retards scolaires au primaire

La précocité et le retard scolaires permettent d'apprécier dans une certaine mesure la demande d'éducation. En effet, le fait d'inscrire plus tôt ou tardivement les enfants à l'école répond à des logiques familiales de reproduction sociale et de production (garde des enfants, garde des animaux, etc.). Ils permettent également d'apprécier, dans une certaine mesure, l'efficacité du système éducatif car les retards scolaires sont souvent liés à la disponibilité de l'offre scolaire et aux aspects pédagogiques (redoublements).

##### Précocité scolaire :

Il ressort du tableau 9.29 que le taux de précocité scolaire au CP1 est de 13,4%, ce qui signifie qu'un peu plus d'un élève sur dix inscrits au CP1 est âgé de moins de 6 ans. A l'exception de la classe de CE2 où il est légèrement plus élevé qu'au CE1, le taux de précocité scolaire diminue quand on avance dans le cycle primaire. Ce constat s'observe aussi bien chez les filles que chez les garçons. Le même

constat est fait pour ce qui concerne le milieu rural. En milieu urbain, ce taux diminue régulièrement quand on avance dans le cycle primaire. Cette tendance à la baisse du taux de précocité scolaire s'explique par les redoublements qui restent encore élevés. Quelle que soit la classe, le taux de précocité scolaire est légèrement plus élevé chez les filles que chez les garçons. Il est aussi plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural dans toutes les classes du primaire et cet écart est plus important au CP1 où le taux est environ 3 fois plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

L'analyse régionale révèle que quelle que soit la classe, les régions où s'observent les taux de précocité scolaire les plus élevés sont celles qui abritent les deux plus grandes villes du pays à savoir le Centre (31,0% au CP1) et les Hauts Bassins (15,9% au CP1). Les taux de précocité scolaire les plus faibles sont enregistrés dans les régions du Centre-Nord (7,8 %) et du Centre-Ouest (7,7 %).

**Tableau 9.31 : Taux de précocité scolaire au primaire par classe selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%)**

Caractéristiques	Cycle primaire						CP1-CM2 <sup>(*)</sup>
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	
<b>Sexe</b>							
Masculin	13,3	10,1	9,5	10,0	8,4	6,4	2,5
Féminin	13,6	10,8	10,4	10,9	8,9	8,0	2,6
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	24,4	19,3	17,8	17,3	14,2	9,9	4,5
Rural	8,6	6,8	6,6	7,3	6,1	5,4	1,7
<b>Région de résidence</b>							
Boucle du Mouhoun	8,3	6,9	6,6	7,8	6,2	4,8	1,6
Cascades	10,6	9,3	9,3	10,3	8,6	6,8	2,1
Centre	31,0	24,5	22,0	21,3	17,2	11,8	5,8
Centre-Est	8,3	6,7	5,9	6,5	5,7	5,1	1,6
Centre-Nord	7,8	5,8	5,9	6,6	5,9	5,5	1,5
Centre-Ouest	7,7	6,1	6,5	7,0	5,9	5,5	1,5
Centre-Sud	8,4	6,1	5,6	6,0	5,0	4,8	1,5
Est	9,6	8,6	8,6	9,2	7,6	8,0	2,0
Hauts-Bassins	15,9	12,2	11,6	11,6	9,5	6,7	3,0
Nord	8,3	6,7	7,0	7,6	6,3	5,7	1,6
Plateau Central	8,5	6,0	6,2	6,7	6,0	5,9	1,7
Sahel	10,5	7,3	6,6	7,8	7,4	6,0	2,4
Sud-Ouest	10,6	9,3	8,7	9,6	8,5	6,6	2,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>13,4</b>	<b>10,5</b>	<b>9,9</b>	<b>10,4</b>	<b>8,7</b>	<b>7,1</b>	<b>2,6</b>
<b>Effectif précocité</b>	<b>49 970</b>	<b>38 596</b>	<b>36 471</b>	<b>32 758</b>	<b>31 203</b>	<b>24 756</b>	<b>54 925</b>

Note : (\*) : Le taux de précocité au primaire correspond à l'effectif des élèves du primaire âgés de moins de 6 ans rapporté à l'effectif de l'ensemble des élèves, ce qui fait qu'il est généralement inférieur aux taux de précocité observés par classe.

#### Retard scolaire :

Le taux de retard scolaire au CP1 était de 56,1% en 2019, ce qui veut dire que plus d'un élève sur deux au CP1 avait un âge supérieur à l'âge officiel de la classe qui est de 6 ans (tableau 9.30). Contrairement

au taux de précocité scolaire, le taux de retard scolaire augmente au fur et à mesure qu'on avance dans le cycle primaire. Quelle que soit la classe, le taux de retard scolaire est plus élevé chez les filles que chez les garçons. Il est également plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain dans toutes les classes du primaire.

Au niveau des régions, le Centre et les Hauts Basins sont celles qui ont les taux de retard scolaire les plus faibles. Notons que d'une manière générale, ces taux augmentent avec la classe quelle que soit la région.

**Tableau 9.32: Taux de retards scolaires au primaire par classe, selon le sexe, le milieu de résidence et la région (%)**

Caractéristiques	Cycle primaire						CP1-CM2 <sup>(*)</sup>
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	
<b>Sexe</b>							
Masculin	56,3	62,4	70,0	70,1	74,0	83,4	29,3
Féminin	55,9	61,4	67,9	67,8	73,3	79,6	27,9
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	36,6	44,2	52,7	55,3	61,1	76,3	25,8
Rural	64,7	69,2	75,8	75,1	79,4	84,9	29,9
<b>Région de résidence</b>							
Boucle du Mouhoun	61,5	66,3	73,0	71,7	77,0	85,3	29,6
Cascades	56,1	61,7	67,0	67,2	72,2	80,5	27,7
Centre	30,6	38,7	47,8	51,0	57,0	74,4	24,4
Centre-Est	65,2	68,6	75,7	74,6	79,1	84,2	29,6
Centre-Nord	66,7	70,8	78,1	76,3	80,4	84,9	30,1
Centre-Ouest	66,6	70,3	76,2	75,6	79,7	84,3	30,9
Centre-Sud	64,4	70,3	77,3	76,2	81,3	84,6	30,6
Est	64,2	66,4	72,3	72,3	76,3	81,1	29,4
Hauts-Bassins	50,2	57,5	64,9	66,1	71,2	82,0	28,4
Nord	62,7	67,6	75,0	74,2	78,9	84,8	29,8
Plateau Central	65,0	70,1	76,0	75,5	79,0	83,1	29,2
Sahel	65,8	70,3	75,9	76,6	75,1	86,8	31,7
Sud-Ouest	57,0	63,0	69,7	70,0	74,5	82,2	27,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>56,1</b>	<b>61,9</b>	<b>69,0</b>	<b>68,9</b>	<b>73,7</b>	<b>81,6</b>	<b>28,6</b>
<b>Effectif retard</b>	<b>208 617</b>	<b>228 151</b>	<b>253 512</b>	<b>216 811</b>	<b>265 768</b>	<b>282 818</b>	<b>609 111</b>

Note : (\*) : Le taux de retard scolaire au primaire correspond à l'effectif des élèves du primaire, âgés de plus de 11 ans rapporté à l'effectif de l'ensemble des élèves, ce qui fait qu'il est généralement inférieur aux taux de retards observés par classe.

#### 9.6.4.5- Accès et achèvement au primaire

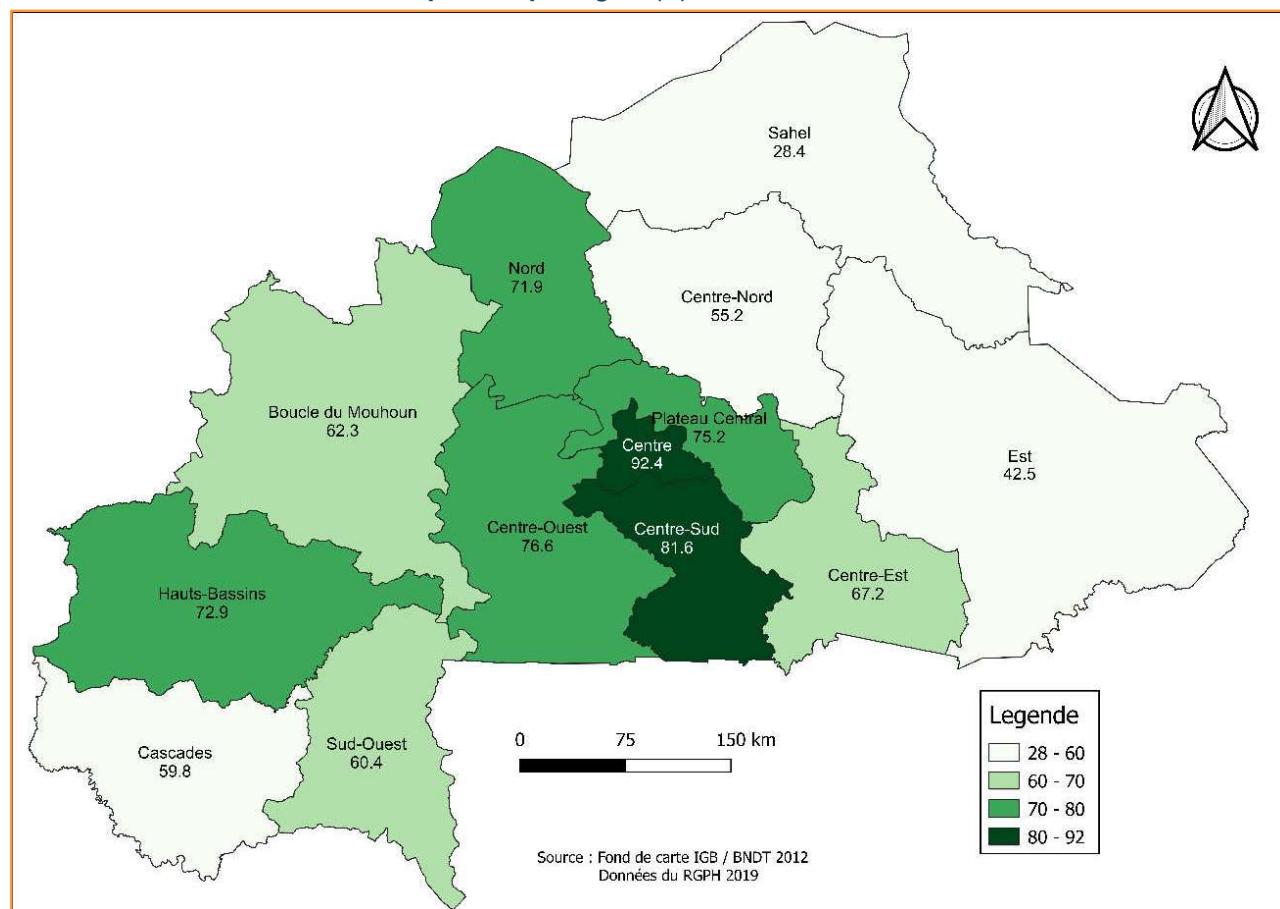
Il ressort du tableau A9.6 en annexe que le taux d'accès à l'enseignement primaire (défini comme la proportion des 10-12 ans qui ont déjà fréquenté l'école) s'élève à 67,3% pour l'ensemble du pays. Il est quasiment identique pour les filles (67,5%) et les garçons (67,1%), mais plus élevé en milieu urbain (88,9 %) qu'en milieu rural (61,0 %). On observe par contre des disparités régionales importantes comme illustrées par la carte 9.2. Les taux d'accès sont plus élevés dans les régions suivantes : le

Centre (92,4 %), le Centre-Sud (81,6 %), le Centre-Ouest (76,6 %), le Plateau Central (75,2 %), les Hauts-Bassins (72,9 %) et le Nord (71,9 %). Ils sont plus faibles à l'Est (42,5 %) et au Sahel (28,4 %).

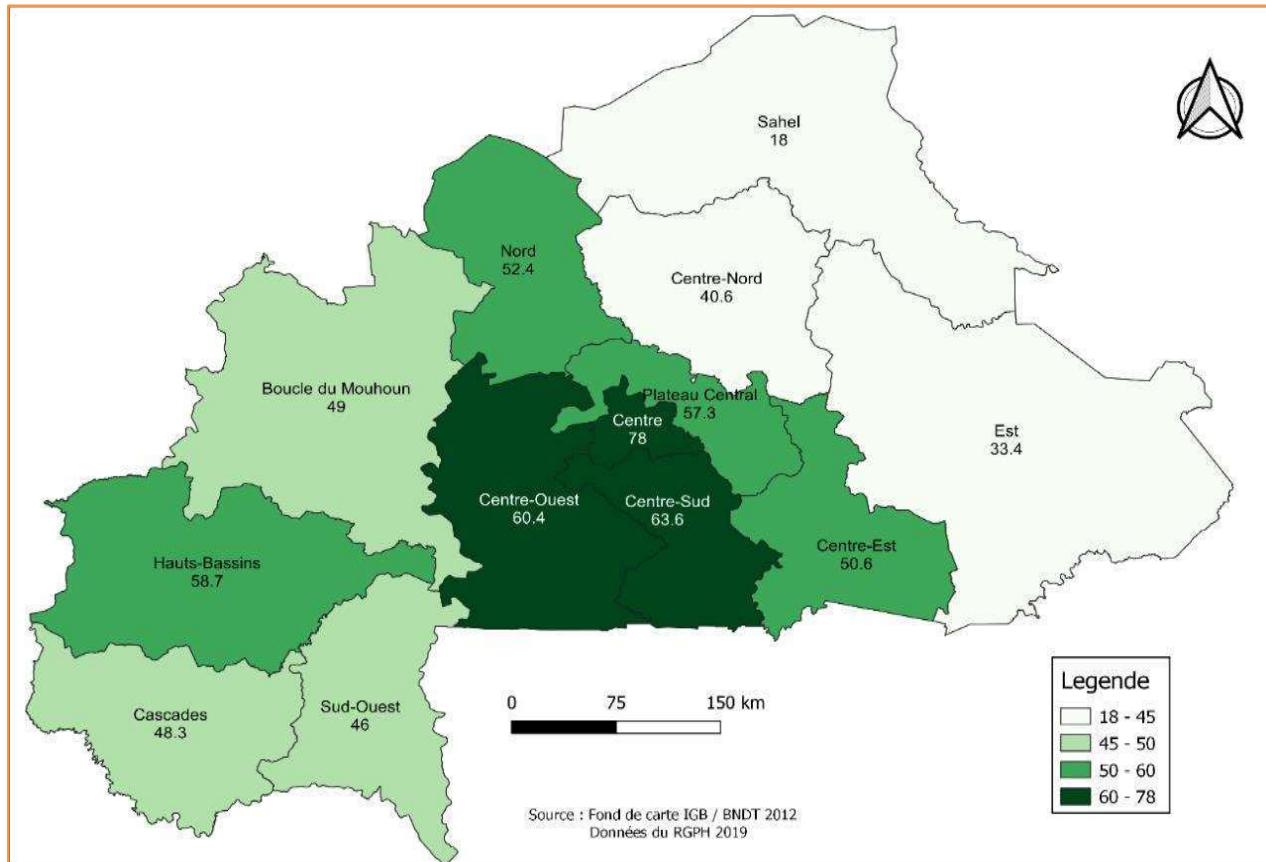
Le taux d'achèvement, quant à lui, est de 52,7% au niveau de l'ensemble du pays et est plus élevé chez les filles (53,9%) que chez les garçons (51,6%) (tableau A9.7 en annexe). Il est également plus important en milieu urbain (75,6%) qu'en milieu rural (45,5%). Des disparités régionales très importantes sont également observées (carte 9.3). Le taux d'achèvement le plus élevé s'observe dans la région du Centre (78,0%) et le plus faible au Sahel (18,0%).

En examinant les deux cartes à la fois, on peut noter également le lien qu'il y a, globalement, entre taux d'accès et taux d'achèvement, dans la mesure où les régions qui présentent les taux d'accès les plus élevés (p.e Centre, Centre-Sud et Centre-Ouest) sont aussi celles qui présentent les taux d'achèvement les plus élevés. A l'opposé, les régions qui présentent les taux d'accès les plus faibles (p.e. Sahel, Est et Centre-Nord) sont aussi celles qui présentent les plus faibles taux d'achèvement.

**Carte n° 9.2: Taux d'accès au primaire par région (%) au Burkina Faso**



**Carte n° 9.3: Taux d'achèvement au primaire par région (%) au Burkina Faso**



#### 9.6.4.6- Equité dans l'accès et l'achèvement au primaire

Le tableau 9.31 présente les inégalités entre sexes, les inégalités entre milieux urbain et rural et les inégalités entre les plus nantis (quintile 5) et les plus pauvres (quintile 1), en matière d'accès et d'achèvement du primaire. De l'analyse de ce tableau, il ressort que les inégalités entre les sexes sont pratiquement inexistantes tant au niveau de l'accès qu'au niveau de l'achèvement du cycle primaire, ce qui, nous l'avons déjà rappelé, est la résultante des efforts d'expansion de la scolarisation et la promotion de la scolarisation des filles au cours des dernières décennies. Au niveau de l'accès tout comme au niveau de l'achèvement, les inégalités liées à la situation socioéconomique sont les plus importantes, suivies des inégalités entre milieux de résidence. Ces constats sont valables aussi bien pour l'ensemble du pays que pour les différentes régions. Il convient de noter que les régions qui présentent les plus fortes inégalités entre les milieux urbain et rural sont celles qui présentent les plus fortes inégalités entre les catégories socioéconomiques. Ainsi, les régions où ces inégalités sont les plus importantes sont le Sahel, l'Est et les Cascades.

**Tableau 9.33: Indices de parité des taux d'accès et d'achèvement au primaire par région selon le sexe, le milieu de résidence et le niveau de vie du ménage**

Région	Indices de parité									
	Taux d'accès			Niveau de vie du ménage (Q5/Q1)	Taux d'achèvement			Niveau de vie du ménage (Q5/Q1)		
	Sexe (F/G)		Milieu de résidence (U/R)		E	U	R			
Boucle du M	1,0	0,9	1,0	1,5	1,6	1,1	0,9	1,2	1,7	2,0
Cascades	1,0	1,0	1,0	1,7	2,9	1,0	1,0	1,0	1,9	4,0
Centre	1,0	1,0	1,0	1,0	1,2	0,9	0,9	1,0	1,1	1,5
Centre-Est	1,0	1,0	1,0	1,3	1,7	1,0	1,0	1,0	1,5	2,3
Centre-Nord	1,0	1,0	1,0	1,6	2,1	1,1	1,0	1,1	1,9	2,8
Centre-Ouest	1,0	1,0	1,0	1,2	1,4	1,0	1,0	1,0	1,3	1,7
Centre-Sud	1,0	1,0	1,0	1,2	1,4	1,1	1,0	1,1	1,3	1,7
Est	1,0	1,0	1,0	2,1	3,0	1,0	0,9	1,0	2,6	4,1
Hauts-Bassins	1,0	1,0	1,0	1,4	2,0	1,0	0,9	1,1	1,6	2,4
Nord	1,0	1,0	1,0	1,2	1,4	1,1	1,0	1,1	1,4	1,9
Plateau Central	1,0	1,0	1,0	1,2	1,4	1,1	1,0	1,1	1,4	1,7
Sahel	1,0	1,0	1,0	2,5	4,0	1,0	1,0	0,9	3,4	7,3
Sud-Ouest	1,0	1,0	1,0	1,5	1,8	1,0	0,9	1,0	1,7	2,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,5</b>	<b>2,1</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>

E=Ensemble

U=Urbain

R=Rural ; Q1=Premier quintile

Q5=Cinquième quintile

## 9.6.5- Scolarisation au post-primaire

### 9.6.5.1- Structure par âge et sexe de la population scolarisable au post-primaire

La population cible de l'enseignement post-primaire<sup>5</sup> au Burkina Faso est celle des enfants de 12 à 15 ans. Le RGPH 2019 dénombre 1 806 762 enfants concernés par ce niveau d'enseignement (tableau 9.32). Les filles, au nombre de 902 341, constituent 49,9% de cette population. Le phénomène de l'attraction des âges ronds s'observe également ici : alors que les chiffres devraient décroître au fur et à mesure qu'on avance en âge, à 15 ans on observe un rebondissement des effectifs.

**Tableau 9.34: Répartition de la population scolarisable au post-primaire par âge selon le sexe**

Age	Sexe					
	Garçons		Filles		Ensemble	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
12 ans	260 304	28,8	255 709	28,3	516 013	28,6
13 ans	223 547	24,7	222 731	24,7	446 278	24,7
14 ans	201 520	22,3	208 832	23,2	410 352	22,7
15 ans	219 050	24,2	215 069	23,8	434 119	24,0
<b>Total</b>	<b>904 421</b>	<b>100,0</b>	<b>902 341</b>	<b>100,0</b>	<b>1 806 762</b>	<b>100,0</b>

<sup>5</sup> Le cycle post-primaire est composé des classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

### 9.6.5.2- Statut scolaire de la population scolarisable au post-primaire (12-15 ans)

Parmi les enfants scolarisables au post-primaire, la proportion de ceux qui sont scolarisés s'élève à 47,4% pour l'ensemble du pays et est légèrement plus élevée chez les filles (48,4 %) que chez les garçons (46,3 %) (tableau 9.33). Cette proportion est de 70,1% en milieu urbain et de 39,1% en milieu rural. Si la proportion des enfants scolarisés est plus élevée chez les garçons que chez les filles en milieu urbain, elle est moins élevée chez les garçons que chez les filles en milieu rural. La déscolarisation est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural et s'élève respectivement à 20,6% et 17,7% des enfants de 12-15 ans. La déscolarisation touche les filles au même titre que les garçons. A l'inverse, la proportion des enfants qui n'ont jamais été l'école est nettement plus élevée en milieu rural (40,6 %) qu'en milieu urbain (14,4 %).

**Tableau 9.35: Répartition par statut scolaire de la population scolarisable au post-primaire (12-15 ans) selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'instruction	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.
Jamais fréquenté	34,2	34,5	34,0	14,4	11,5	16,8	40,6	41,0	40,2
Déscolarisé	18,4	19,2	17,6	20,6	20,8	20,4	17,7	18,7	16,6
Scolarisé	47,4	46,3	48,4	65,0	67,7	62,8	41,7	40,3	43,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectif</b>	<b>1 806 762</b>	<b>904 421</b>	<b>902 341</b>	<b>439 968</b>	<b>199 882</b>	<b>240 086</b>	<b>1 366 794</b>	<b>704 539</b>	<b>662 255</b>

Ens.=Ensemble Masc.=Masculin Fém.=Féminin

### 9.6.5.3- Couverture de la scolarisation au post-primaire

La couverture de la scolarisation au niveau de l'enseignement post-primaire est mesurée par le TBS et le TNS au post-primaire. Les résultats relatifs à ces deux indicateurs issus du RGPH 2019 (tableaux 9.34 et A9.8 en annexe) révèlent certes des progrès en termes de couverture scolaire au post-primaire mais ce niveau demeure plus faible comparé au niveau du primaire. En effet, le TBS au post-primaire est de 49,7% en 2019<sup>6</sup> contre 27,7% en 2006. En 2019, le TBS au post-primaire se situe à 50,3% chez les filles, de 1,1 point supérieur à celui des garçons qui est de 49,2%. L'indice de parité (F/G) reste quasiment égale à 1 indiquant une égalité d'accès dans la scolarisation des deux sexes au post-primaire.

Au regard du milieu de résidence, le TBS au post-primaire en milieu urbain est de 91,8% contre 36,2 % en milieu rural. En milieu urbain, la scolarisation des garçons au postprimaire est plus importante que celle des filles comme l'atteste l'écart relatif évalué à 0,9. En milieu rural, la situation est différente avec un écart relatif égal à 1. Au regard des régions administratives, le Centre, les Hauts Bassins, le Centre-Ouest et le Centre-Sud avec des taux de scolarisation au post-primaire respectivement de 91,7%, 61,6 %, 55,1% et 53,8% se démarquent des autres régions en situant au-dessus de la moyenne nationale (49,7 %).

La région du Sahel, avec un TBS au post-primaire de 10,4%, enregistre le niveau de scolarisation au

<sup>6</sup> Niveau quasiment identique à celui donné par les statistiques scolaires de 2019-2020, soit 49,3%.

post-primaire le plus faible. Elle est suivie par les régions de l'Est et du Centre-Nord avec des taux de scolarisation au post-primaire respectifs de 31,5% et 31,1%. Ces trois régions sont toutes confrontées depuis 2016 à une détérioration continue de la situation sécuritaire entraînant un déplacement massif des populations et la fermeture des structures d'enseignement. Aussi, la scolarisation au post-primaire des filles est moins importante que celle des garçons dans les régions du Sahel, du Sud-Ouest et des Cascades. On note cependant une scolarisation au post-primaire des filles plus importante que celles des garçons dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Centre-Sud, du Nord et du Plateau Central.

**Tableau 9.36: Taux brut de scolarisation (%) au post-primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G
Boucle du Mouhoun	45,9	43,5	48,6	1,1	110,4	112,6	108,5	1,0	38,9	37,0	41,1	1,1
Cascades	49,2	50,7	47,6	0,9	102,9	106,8	99,5	0,9	36,8	39,0	34,4	0,9
Centre	91,7	97,4	87,1	0,9	97,6	105,7	91,2	0,9	71,1	71,0	71,3	1,0
Centre-Est	38,3	37,5	39,0	1,0	64,1	62,8	65,4	1,0	32,4	32,1	32,8	1,0
Centre-Nord	31,1	29,6	32,6	1,1	79,6	78,3	80,8	1,0	24,2	23,1	25,3	1,1
Centre-Ouest	55,1	55,3	54,9	1,0	98,2	100,2	96,5	1,0	47,8	48,5	47,1	1,0
Centre-Sud	53,8	51,2	56,6	1,1	97,3	95,1	99,2	1,0	49,1	46,9	51,5	1,1
Est	31,5	31,2	31,8	1,0	105,4	109,7	101,7	0,9	23,5	23,7	23,3	1,0
Hauts-Bassins	61,6	63,2	59,9	0,9	89,8	97,8	83,2	0,9	41,5	41,9	41,1	1,0
Nord	40,2	39,0	41,5	1,1	79,9	78,4	81,2	1,0	33,4	32,9	34,0	1,0
Plateau Central	46,5	43,5	49,6	1,1	95,6	94,0	96,9	1,0	41,4	38,7	44,2	1,1
Sahel	10,4	11,5	9,3	0,8	39,6	41,7	37,7	0,9	5,6	6,8	4,4	0,6
Sud-Ouest	45,4	46,5	44,1	0,9	93,0	96,6	90,0	0,9	38,7	40,4	36,8	0,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>49,7</b>	<b>49,2</b>	<b>50,3</b>	<b>1,0</b>	<b>91,8</b>	<b>96,5</b>	<b>87,8</b>	<b>0,9</b>	<b>36,2</b>	<b>35,8</b>	<b>36,6</b>	<b>1,0</b>
<b>Effectif des élèves</b>	<b>898 777</b>	<b>445 341</b>	<b>453 436</b>		<b>403 702</b>	<b>192 879</b>	<b>210 823</b>		<b>495 075</b>	<b>252 462</b>	<b>242 613</b>	

Ens = Ensemble G = garçon F = fille F/G=Parité Fille/Garçon

Le RGPH évalue le TNS ajusté au post-primaire à 21,6% en 2019<sup>7</sup> après 15,1% en 2006. L'analyse des TNS au post-primaire révèle les mêmes conclusions que celles faites pour les TBS au post-primaire (tableau A9.8 en annexe). On peut toutefois souligner que les écarts entre TBS et TNS sont nettement plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans l'ensemble, le TNS au post-primaire est plus élevé chez les filles que chez les garçons.

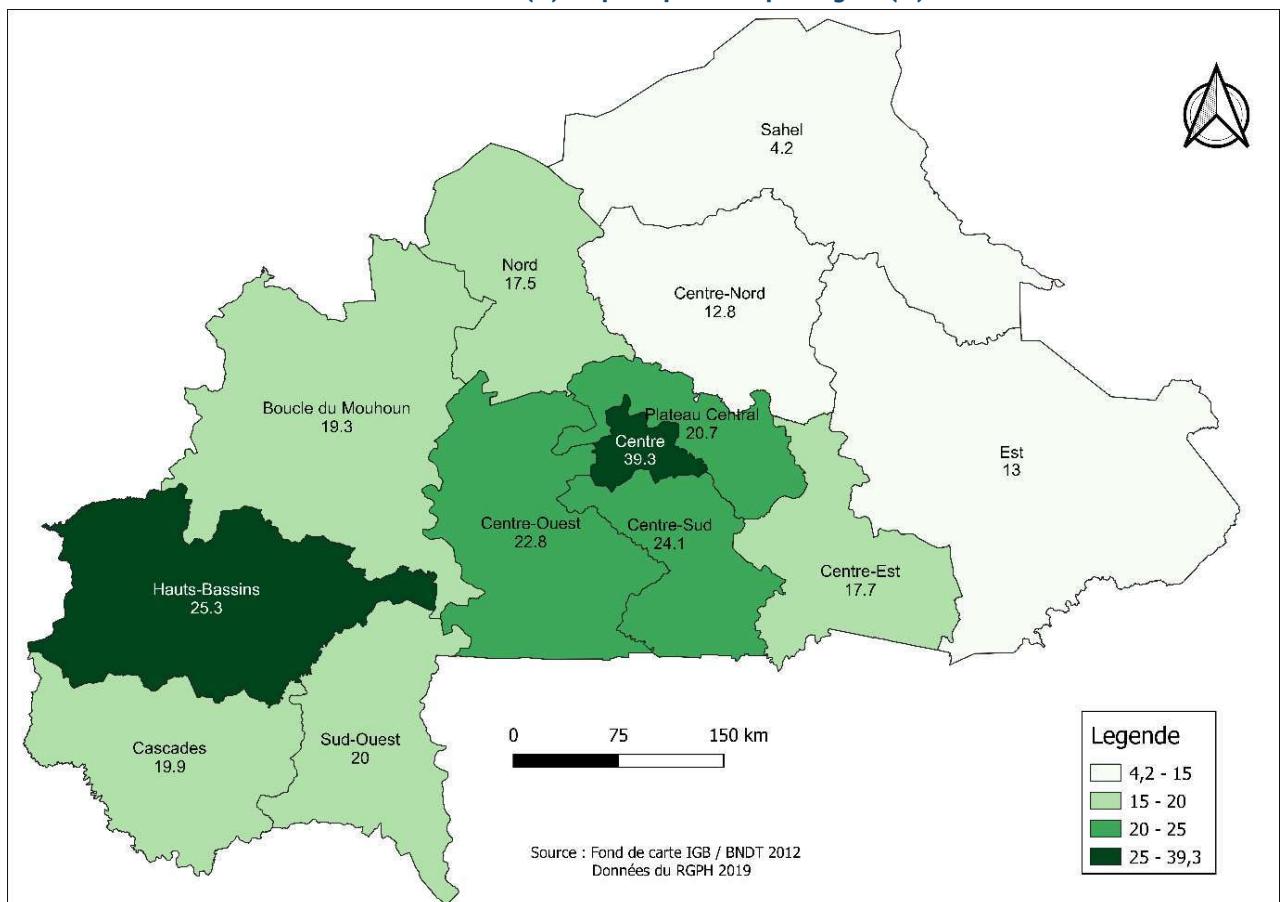
Le TNS au post-primaire donné par le RGPH 2019 (tableau A9.9 en annexe) s'établit à 21,2%, en baisse de 0,4% par rapport au TNS ajusté au post-primaire. Cet écart qui traduit le poids des retards scolaires dans les effectifs du post-primaire est plus important en milieu urbain où il atteint 1,2 points contre 0,2 point en milieu rural. Les conclusions issues de l'interprétation des TNS ajustés au post-primaire restent les mêmes que celles faites pour les TNS au post-primaire.

L'analyse spatiale du TNS au post-primaire (carte 9.4) met en évidence une forte variation entre

<sup>7</sup> Le TNS au post-primaire donné par le RGPH 2019 est de 4,4 points différents de celui donné par les statistiques scolaires pour la même date (25,5%).

régions. Les écarts entre régions sont plus importants que ceux observés au niveau du primaire. Les régions les plus urbanisées sont celles qui présentent les niveaux les plus élevés (39,3 % dans la région du Centre et 25,3 % dans les Hauts-Bassins), alors que le Sahel (4,2 %) et l'Est (13,0 %) présentent les plus faibles niveaux de scolarisation au post-primaire.

**Carte n° 9.4: Taux net de scolarisation (%) au post-primaire par région (%) au Burkina Faso**



Au regard des conditions de vie du ménage, la couverture de la scolarisation au post-primaire est nettement plus importante chez les plus riches que chez les plus pauvres. Le TBS au post-primaire s'établit à 20% chez les plus pauvres et croît avec le niveau de vie du ménage pour atteindre 98,9% chez les plus nantis. Les enfants issus des ménages les plus nantis ont ainsi 5 fois plus de chances d'être scolarisés au post-primaire que ceux issus des ménages les plus pauvres. Les écarts relatifs (Q5/Q1) varient de 2,5 pour la région du Centre à 21,4 pour le Sahel en tête de peloton des inégalités liées au niveau de vie du ménage. Les écarts se réduisent lorsqu'on examine les TNS mais les conclusions restent les mêmes.

**Tableau 9.37: Taux brut et taux net (ajusté) de scolarisation au post-primaire par région selon le niveau de vie du ménage (%)**

Région	Taux bruts de scolarisation						
	Ens	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q5/Q1
Boucle du Mouhoun	45,9	27,7	37,2	46,5	60,1	96,8	2,1
Cascades	49,2	13,4	27,1	36,7	50,6	95,9	2,0
Centre	91,7	41,6	59,2	69,9	82,7	104,2	1,1
Centre-Est	38,3	20,4	29,0	35,8	45,7	76,1	2,0
Centre-Nord	31,1	14,2	23,9	33,1	50,0	88,0	2,8
Centre-Ouest	55,1	32,3	47,0	55,4	71,4	106,4	1,9
Centre-Sud	53,8	33,2	52,1	54,8	65,1	96,2	1,8
Est	31,5	14,1	33,4	43,9	66,6	104,6	3,3
Hauts-Bassins	61,6	22,9	32,6	43,0	64,5	97,7	1,6
Nord	40,2	25,2	34,2	38,4	51,4	90,9	2,3
Plateau Central	46,5	28,3	42,7	47,3	52,5	86,0	1,8
Sahel	10,4	3,3	8,5	17,1	35,0	71,0	6,8
Sud-Ouest	45,4	24,8	38,3	47,1	63,7	99,1	2,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>49,7</b>	<b>20,0</b>	<b>36,1</b>	<b>45,0</b>	<b>61,7</b>	<b>98,9</b>	<b>2,0</b>
<b>Effectif des élèves<sup>8</sup></b>	<b>898 777</b>	<b>73 080</b>	<b>148 125</b>	<b>176 694</b>	<b>215 065</b>	<b>285 235</b>	

Région	Taux nets de scolarisation						
	Ens	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q5/Q1
Boucle du Mouhoun	19,5	12,3	15,8	19,4	25,2	41,7	3,4
Cascades	20,1	5,4	11,2	14,5	20,8	40,0	7,4
Centre	40,7	18,5	25,3	30,2	36,3	46,7	2,5
Centre-Est	18,0	9,5	13,8	16,6	21,2	36,9	3,9
Centre-Nord	12,9	6,2	10,1	13,8	19,9	36,3	5,9
Centre-Ouest	23,1	14,4	19,8	22,8	28,7	46,3	3,2
Centre-Sud	24,4	15,6	23,5	24,3	28,9	45,6	2,9
Est	13,1	5,9	13,7	18,2	27,3	46,5	7,9
Hauts-Bassins	25,8	10,0	13,6	17,8	26,6	41,5	4,1
Nord	17,8	11,5	15,3	16,8	21,9	41,2	3,6
Plateau Central	20,9	13,1	19,0	20,9	23,4	40,8	3,1
Sahel	4,3	1,3	3,6	7,1	13,7	30,2	22,6
Sud-Ouest	20,2	11,4	16,8	21,2	27,9	44,4	3,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>21,6</b>	<b>8,9</b>	<b>15,7</b>	<b>19,2</b>	<b>26,3</b>	<b>43,7</b>	<b>4,9</b>
<b>Effectif des élèves<sup>9</sup></b>	<b>382 877</b>	<b>32 250</b>	<b>63 717</b>	<b>74 854</b>	<b>90 475</b>	<b>121 440</b>	

#### 9.6.5.4- Evolution de la scolarisation au post-primaire

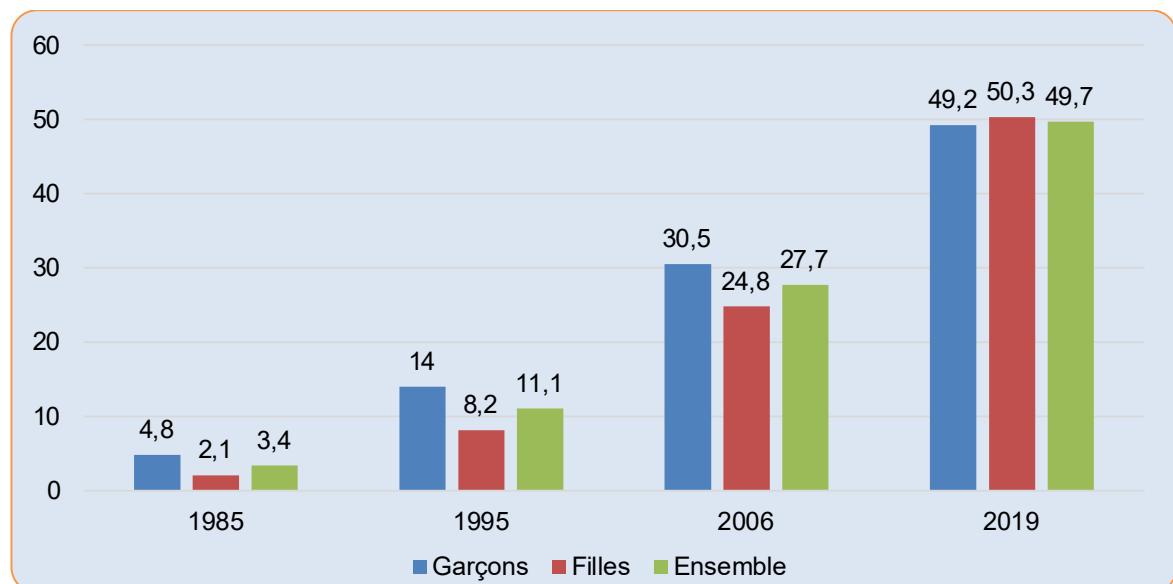
L'analyse de l'évolution des TBS au post-primaire (Graphique 9.9) met en évidence les progrès énormes réalisés, avec un niveau passant de 3,4 % en 1985 à 49,7 % en 2019, soit un taux de croissance annuelle moyen de 8,2 % sur la période 1985-2019 (soit une multiplication du TBS par près de 15 en l'espace d'un quart de siècle). Au cours de la dernière période intercensitaire (2006-2019) de

<sup>8</sup> Il s'agit de l'ensemble des élèves du primaire pour le TBS et des élèves du primaire âgés de 6 à 11 ans pour le TNS

<sup>9</sup> Il s'agit de l'ensemble des élèves du primaire pour le TBS et des élèves du primaire âgés de 6 à 11 ans pour le TNS

13 ans, le taux d'accroissement annuel moyen du TBS a été de 4,6 %, nettement plus élevé chez les filles (6%) que chez les garçons (3,7%) ; un progrès plus important chez les filles à mettre en lien avec les politiques incitatives de la scolarisation des filles au cours des dernières années.

**Graphique 9.9: Évolution des taux bruts de scolarisation au post-primaire par sexe entre 1985 et 2019 (%)**



## 9.6.6- Scolarisation au secondaire

### 9.6.6.1- Structure par âge et sexe de la population scolarisable au secondaire

La population cible de l'enseignement secondaire<sup>10</sup> est celle des individus de 16 à 18 ans. Le RGPH 2019 dénombre 1 086 544 d'enfants d'âge officiel pour ce niveau d'enseignement (tableau 9.36). Les filles, au nombre de 578 671, constituent 53,2% de cette population. Les effectifs par âge sont moins perturbés ici et relativement équilibrés.

**Tableau 9.38: Répartition de la population scolarisable au secondaire par âge et par sexe**

Age	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
16	177 815	35,0	189 915	32,8	367 730	33,8
17	174 017	34,3	198 524	34,3	372 541	34,3
18	156 041	30,7	190 232	32,9	346 273	31,9
<b>Total</b>	<b>507 873</b>	<b>100,0</b>	<b>578 671</b>	<b>100,0</b>	<b>1 086 544</b>	<b>100,0</b>

<sup>10</sup> Le cycle secondaire est composé des classes de 2<sup>nd</sup>, 1<sup>re</sup> et Tle

### 9.6.6.2- Statut scolaire de la population scolarisable au secondaire (16-18 ans)

Le tableau 9.37 montre que la part des adolescents de 16-18 ans scolarisés se situe à 35,1% au niveau national en 2019. Cette proportion est nettement plus élevée en milieu urbain (51,5%) qu'en milieu rural (28,4%). Aussi bien au niveau de l'ensemble qu'en milieu urbain et rural, la participation scolaire des adolescents de 16-18 ans est plus élevée chez les garçons que chez les filles. La déscolarisation est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural, comme observé pour les niveaux primaire et post-primaire.

**Tableau 9.39: Répartition par statut scolaire de la population scolarisable au secondaire (16-18 ans) selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'instruction	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.
Jamais fréquenté	41,2	38,2	43,8	19,4	15,1	22,7	50,1	46,8	53,3
Déscolarisé ou ne fréquente plus	23,7	25,0	22,6	29,1	29,3	29,0	21,5	23,4	19,7
Scolarisé	35,1	36,8	33,6	51,5	55,6	48,3	28,4	29,8	27,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
	1 086	507	578	317	137	179	769	370	399
	544	873	671	180	663	517	364	210	154

Ens.=Ensemble

Masc.=Masculin

Fém.=Féminin

### 9.6.6.3- Couverture de la scolarisation au secondaire

La couverture de la scolarisation au secondaire est mesurée par le TBS au secondaire et le TNS au secondaire. En 2019, le RGPH donne un TBS au secondaire de 30,4 %<sup>11</sup> (tableau 9.38) contre 13,0% en 2006. Dans l'ensemble, la scolarisation au secondaire des garçons est nettement plus importante que celle des filles. L'indice de parité du TBS (F/G) au secondaire est de 0,6, révélant ainsi de fortes inégalités entre les sexes.

Le TBS au secondaire en milieu urbain s'établit à 68,0 % contre 14,9 % en milieu rural. Les inégalités dans la scolarisation au secondaire entre les filles et les garçons sont plus importantes en milieu rural (indice de parité de 0,5).

L'analyse régionale indique que les régions du Centre, des Hauts Bassins et du Centre-Ouest avec des taux de scolarisation au secondaire respectifs de 63,5%, 37,3 % et 31,2% se situent au-dessus de la moyenne nationale (30,4%). Les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord avec des taux de scolarisation au secondaire respectifs de 5,8%, 17,4% et 18,4% détiennent les niveaux de scolarisation au secondaire les plus faibles.

<sup>11</sup>Un niveau supérieur de 8,5 points au TBS issu des statistiques scolaires de 2019-2020 (21,9%).

**Tableau 9.40: Taux brut de scolarisation au secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G
Boucle du Mouhoun	24,5	28,5	20,1	0,7	91,6	114,0	71,6	0,6	14,7	17,4	11,7	0,7
Cascades	26,3	34,4	19,1	0,6	75,3	96,4	57,4	0,6	12,9	18,0	8,2	0,5
Centre	63,5	80,4	51,4	0,6	68,5	87,6	55,2	0,6	42,8	53,2	33,8	0,6
Centre-Est	21,6	27,0	17,0	0,6	48,9	57,9	41,2	0,7	14,3	18,7	10,5	0,6
Centre-Nord	18,4	23,9	13,7	0,6	65,0	81,8	51,4	0,6	10,0	13,9	6,8	0,5
Centre-Ouest	31,2	40,4	22,8	0,6	78,6	99,9	60,7	0,6	19,9	27,0	13,4	0,5
Centre-Sud	27,1	32,3	22,2	0,7	71,5	84,1	60,7	0,7	20,8	25,4	16,5	0,7
Est	17,4	22,3	12,8	0,6	75,4	91,5	59,8	0,7	9,2	12,3	6,4	0,5
Hauts-Bassins	37,3	47,7	28,4	0,6	64,2	85,1	48,4	0,6	14,0	19,1	9,2	0,5
Nord	23,8	30,7	17,7	0,6	71,3	89,5	56,1	0,6	14,0	19,1	9,5	0,5
Plateau Central	25,1	31,5	19,5	0,6	85,0	112,9	63,0	0,6	17,1	21,3	13,4	0,6
Sahel	5,8	8,4	3,7	0,4	28,1	38,3	19,5	0,5	2,3	3,6	1,2	0,3
Sud-Ouest	22,9	30,2	15,7	0,5	66,4	88,0	47,5	0,5	14,8	20,2	9,3	0,5
<b>Burkina Faso</b>	<b>30,4</b>	<b>37,7</b>	<b>23,9</b>	<b>0,6</b>	<b>68,0</b>	<b>86,9</b>	<b>53,5</b>	<b>0,6</b>	<b>14,9</b>	<b>19,4</b>	<b>10,6</b>	<b>0,5</b>
<b>Effectif des élèves</b>	<b>330 080</b>	<b>191 496</b>	<b>138 584</b>		<b>215 750</b>	<b>119 648</b>	<b>96 102</b>		<b>114 330</b>	<b>71 848</b>	<b>42 482</b>	

Ens = Ensemble G = garçon F = fille

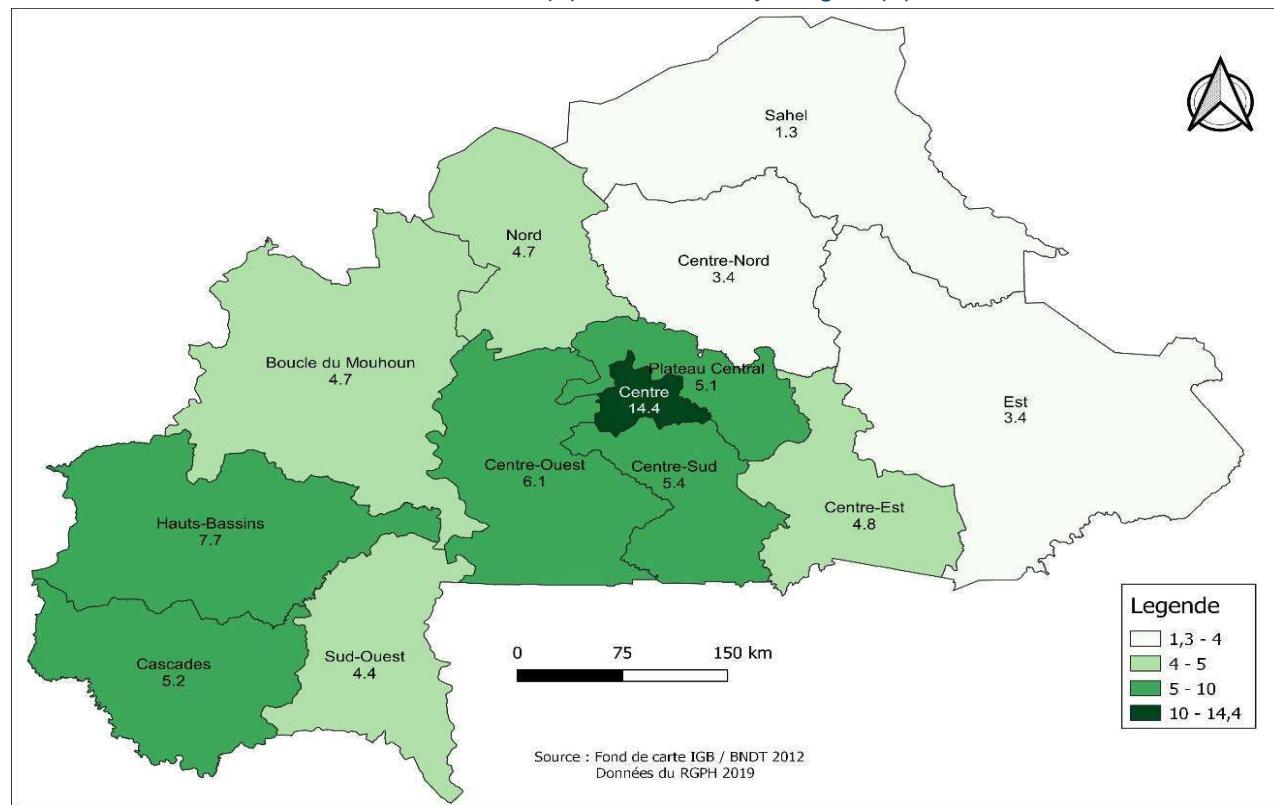
Le TNS ajusté au secondaire se situe à 6,6 % selon le RGPH 2019<sup>12</sup>. L'examen des TNS au secondaire suivant le milieu de résidence et le sexe (tableau A9.10 en annexe) révèle les mêmes conclusions que précédemment. On peut toutefois souligner que les écarts entre TBS et TNS sont nettement plus importants en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le TNS (non ajusté) au secondaire donné par le RGPH 2019 (tableau A9.11 en annexe) s'établit à 6,3%, de 0,3 point inférieur au TNS ajusté du secondaire. Cet écart qui traduit le poids de la précocité scolaire dans les effectifs du secondaire est nul en milieu rural et atteint 0,7 point en milieu urbain.

La carte 9.5 révèle des niveaux de scolarisation au secondaire non seulement très faibles mais avec des variations régionales également très fortes. La région du centre avec le TNS au secondaire le plus élevé (14,4 %) présente un niveau 11 fois plus élevé que celui du Sahel (1,3 %).

<sup>12</sup>Un niveau très proche de celui donné par les statistiques scolaires pour la même date (6,1%).

**Carte n° 9.5: : Taux net de scolarisation (%) au secondaire par région (%) au Burkina Faso**



Les inégalités d'accès à la scolarisation selon le niveau de vie du ménage augmentent avec le niveau d'enseignement. Au niveau national, ces inégalités captées par l'écart relatif (Q5/Q1) passent de 2,7 au primaire à 5,0 au post-primaire, puis 13,7 au secondaire. En 2019, le TBS au secondaire est de 5,8% chez les plus pauvre et croit avec le niveau de vie du ménage pour atteindre 79,1% chez les plus riches (tableau 9.39). Les écarts relatifs (Q5/Q1) varient de 5,2 pour la région du Centre à 53,8 pour le Sahel en tête de peloton des inégalités liées au niveau de vie. Les conclusions restent les mêmes lorsqu'on examine les taux nets de scolarisation.

**Tableau 9.41: Taux brut et taux net (ajusté) de scolarisation au secondaire par région selon le niveau de vie du ménage (%)**

Région	Taux bruts de scolarisation						
	Ens.	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q5/ Q1
Boucle du Mouhoun	24,5	7,9	15,3	22,8	34,3	82,7	10,5
Cascades	26,3	2,4	7,8	13,2	25,1	72,2	30,3
Centre	63,5	15,4	25,2	32,6	42,8	80,8	5,2
Centre-Est	21,6	6,7	12,9	16,6	25,1	63,5	9,5
Centre-Nord	18,4	4,6	9,5	17,0	31,6	76,6	16,7
Centre-Ouest	31,2	9,5	17,4	25,4	45,7	95,0	10,0
Centre-Sud	27,1	10,6	21,1	25,6	36,3	83,9	7,9
Est	17,4	4,0	14,6	24,2	44,2	93,1	23,1
Hauts-Bassins	37,3	5,3	10,5	16,5	31,8	73,7	14,0
Nord	23,8	8,9	14,7	18,0	32,7	88,6	10,0

Région	Taux bruts de scolarisation						
	Ens.	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q5/ Q1
Plateau Central	25,1	8,3	17,1	21,7	31,9	77,5	9,3
Sahel	5,8	1,1	3,5	8,0	21,3	60,5	53,8
Sud-Ouest	22,9	7,3	14,4	22,0	33,5	71,6	9,8
<b>Burkina Faso</b>	<b>30,4</b>	<b>5,8</b>	<b>14,3</b>	<b>20,8</b>	<b>34,5</b>	<b>79,1</b>	<b>13,7</b>
<b>Effectif des élèves<sup>13</sup></b>	<b>330 080</b>	<b>12 014</b>	<b>32 415</b>	<b>47 505</b>	<b>74 379</b>	<b>163 406</b>	

Ens.=Ensemble Q=Quintile

**Tableau 9.42: Taux brut et taux net (ajusté) de scolarisation au secondaire par région selon le niveau de vie du ménage (%) (suite et fin)**

Région	Taux nets ajusté de scolarisation						
	Ens.	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q5/Q1
Boucle du Mouhoun	4,8	1,5	3,0	4,3	6,4	16,8	11,3
Cascades	5,3	0,6	1,8	2,4	4,7	15,4	24,9
Centre	15,3	2,9	5,2	6,7	9,4	20,1	7,0
Centre-Est	4,9	1,5	3,2	3,6	5,6	14,6	9,5
Centre-Nord	3,4	0,9	1,9	3,1	5,6	14,7	17,0
Centre-Ouest	6,2	2,0	3,6	5,0	7,9	20,3	10,0
Centre-Sud	5,5	2,3	4,2	5,1	6,8	19,4	8,5
Est	3,5	0,9	2,9	4,6	8,6	19,5	22,5
Hauts-Bassins	8,0	1,3	2,3	3,1	6,3	16,4	13,1
Nord	4,8	1,9	3,1	3,6	5,9	18,6	9,9
Plateau Central	5,2	2,0	3,7	4,4	5,7	17,4	8,6
Sahel	1,3	0,3	0,8	2,1	4,1	13,0	44,7
Sud-Ouest	4,5	1,5	2,9	4,4	6,2	14,0	9,5
<b>Burkina Faso</b>	<b>6,6</b>	<b>1,2</b>	<b>3,0</b>	<b>4,1</b>	<b>6,8</b>	<b>18,3</b>	<b>14,9</b>
<b>Effectif des élèves<sup>14</sup></b>	<b>71 194</b>	<b>2 550</b>	<b>6 736</b>	<b>9 410</b>	<b>14 614</b>	<b>37 843</b>	

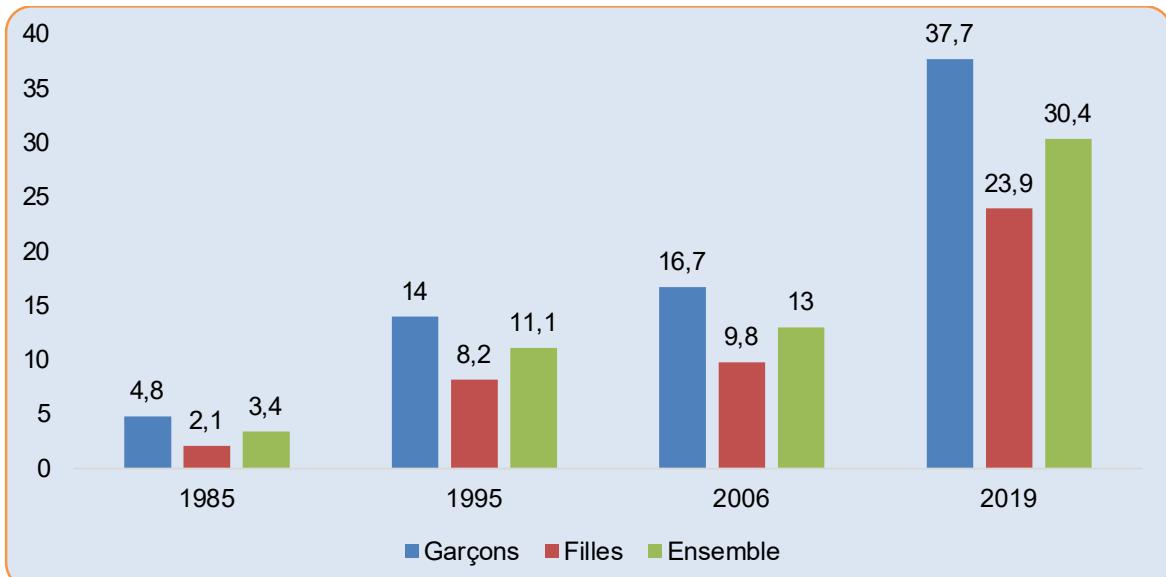
#### 9.6.6.4- Evolution de la scolarisation au secondaire

L'analyse de l'évolution des taux bruts de scolarisation au secondaire (Graphique 9.10) indique un accroissement énorme, le TBS passant de 3,4 % en 1985 à 30,4 % en 2019 (une multiplication par 8,9), correspondant à un taux de croissance annuelle moyen de 6,7% sur la période. Au cours de la dernière période intercensitaire (2006-2019), le taux d'accroissement annuel moyen du TBS au secondaire était de 6,8 %. En 2019, le TBS au secondaire se situe à 37,7 % chez les garçons contre 23,9 % chez les filles (soit un indice de parité F/G de 0,63). La progression annuelle sur la période 1985-2019 a été plus forte chez les filles (7,4%) que chez les garçons (6,2%) en lien avec la politique de promotion de l'éducation des filles au Burkina Faso.

<sup>13</sup> Il s'agit de l'ensemble des élèves du secondaire pour le TBS et des élèves âgés de 16 à 18 ans et ayant au moins le niveau secondaire pour le TNS ajusté

<sup>14</sup> Il s'agit de l'ensemble des élèves du secondaire pour le TBS et des élèves âgés de 16 à 18 ans et ayant au moins le niveau secondaire pour le TNS ajusté

**Graphique 9.10: Évolution des taux bruts de scolarisation au secondaire par sexe entre 1985 et 2019 (%)**



## 9.6.7- Scolarisation au supérieur

### 9.6.7.1- Couverture de la scolarisation au supérieur

En 2019, le RGPH dénombre 153 948 étudiants (tableau 9.40) contre un effectif de 56 447 étudiants en 2006, soit un accroissement annuel moyen intercensitaire de 8,0%. La scolarisation au supérieur reste deux fois plus importante chez les hommes où on dénombre 102 920 étudiants contre 51 028 étudiantes<sup>15</sup>.

Le nombre moyen d'étudiants pour 100 000 habitants est de 847 selon le RGPH contre 739 pour l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur de 2019-2020. Il faut souligner que les statistiques scolaires au niveau du supérieur sous-estiment la population étudiantine compte tenu des difficultés rencontrées dans le remplissage des questionnaires de rentrée scolaire adressés aux établissements. Comme à tous les degrés d'enseignement du système éducatif, il existe là encore une inégalité entre garçons et filles : il y a 542 étudiantes pour 100 000 personnes de sexe féminin contre 1 176 étudiants pour 100 000 personnes de sexe masculin.

Le TBS au supérieur (9,3 % pour l'ensemble du pays) et le TNS au supérieur (3,1 % pour l'ensemble du pays) ne font que confirmer l'inégalité entre garçons et filles (respectivement 14,1 % et 5,6 % pour le TBS, 4,1 % et 2,3 % pour le TNS). La proportion des étudiants en situation de précocité scolaire (c'est-à-dire âgés de moins de 19 ans) est 1,6 % tous sexes confondus et est deux fois plus élevée chez les étudiantes (2,4 %) que chez les étudiants (1,2 %).

<sup>15</sup>Les chiffres donnés par le RGPH 2019 sont légèrement supérieurs (de 2 643 étudiants) aux statistiques issues de l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2019-2020 qui donne 151 305 étudiants (dont 98 526 pour le sexe masculin et 52 779 pour le sexe féminin).

**Tableau 9.43: Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur selon le sexe**

Principaux indicateurs	Sexe		
	Ensemble	Masculin	Féminin
Nombre total d'étudiants	153 948	102 920	51 028
Nombre d'étudiants pour 100 000 hbts	847	1176	542
TBS (en %)	9,3	14,1	5,6
TNS (en %)	3,1	4,1	2,3
Précocité scolaire (en %)	1,6	1,2	2,4

L'examen des indicateurs de scolarisation au supérieur selon le statut économique du ménage (tableau 9.41) révèle une forte inégalité de l'accès à l'enseignement supérieur au profit des enfants issus des ménages les plus nantis. En effet, quatre étudiants sur cinq dénombrés au RGPH 2019 sont issus des ménages les plus riches (Q5) et moins de 1% des étudiants sont issus des ménages les plus pauvres (Q1). Aussi, le nombre d'étudiants pour 100 000 personnes passe de 3 910 chez les personnes issues des ménages les plus aisés (Q5) à 30 chez les personnes issues des ménages les plus pauvres (Q1). Ces inégalités sont encore plus fortes chez les filles que chez les garçons.

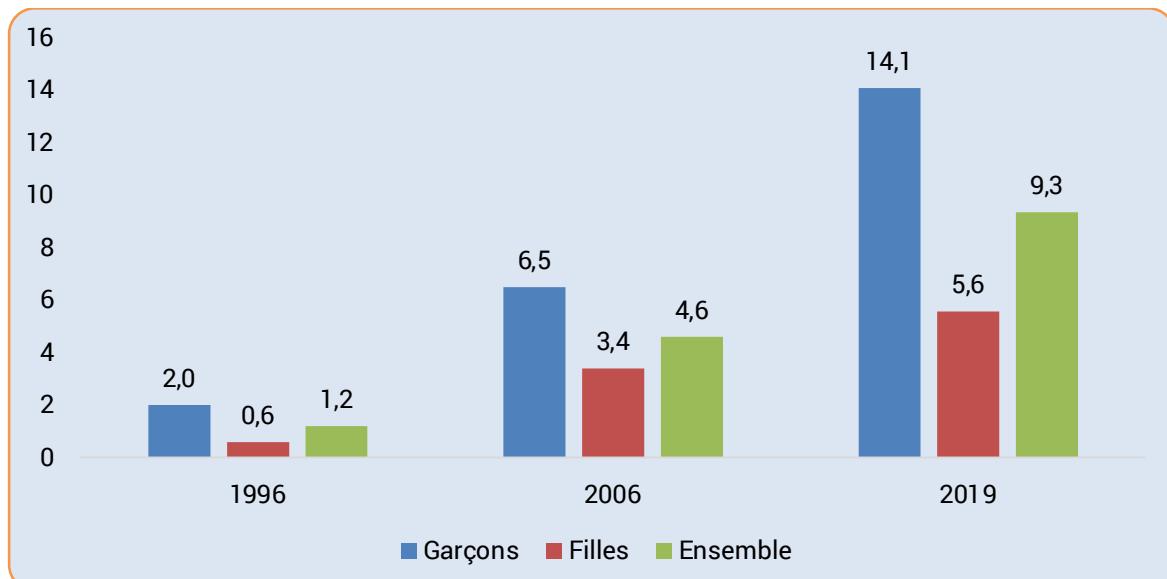
**Tableau 9.44: Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur par sexe selon le niveau de vie du ménage**

Principaux indicateurs	Total	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
<b>Ensemble</b>						
Nombre total d'étudiants	153 948	1 116	3 001	6 380	20 564	122 656
Nombre d'étudiants pour 100 000	847	30	77	166	577	3 910
TBS (en %)	9,3	0,4	0,9	1,9	5,9	36,5
TNS (en %)	3,1	0,2	0,5	0,9	2,5	11,2
Précocité scolaire (en %)	1,6	3,4	2,1	1,6	1,4	1,6
<b>Masculin</b>						
Nombre total d'étudiants	102 920	865	2 329	4 895	15 344	79 319
Nombre d'étudiants pour 100 000	1 176	48	125	265	889	5 306
TBS (en %)	14,1	0,6	1,6	3,2	10,0	56,5
TNS (en %)	4,1	0,3	0,8	1,4	4,0	14,6
Précocité scolaire (en %)	1,2	3,4	2,1	1,3	1,2	1,2
<b>Féminin</b>						
Nombre total d'étudiants	51 028	251	672	1 485	5 220	43 337
Nombre d'étudiants pour 100 000	542	13	33	74	284	2 640
TBS (en %)	5,6	0,2	0,4	0,8	2,7	22,2
TNS (en %)	2,3	0,1	0,2	0,4	1,4	8,8
Précocité scolaire (en %)	2,4	3,6	2,2	2,6	2,0	2,4

### 9.6.7.2- Evolution de la scolarisation au supérieur

L'analyse de l'évolution des taux bruts de scolarisation au supérieur (Graphique 9.11) indique un bond de 1,2 % en 1996 à 9,3 % en 2019 (une multiplication par près de 8), correspondant à un taux de croissance annuelle moyen de 6,2 % sur la période 1996-2019. La progression sur la dernière période intercensitaire 2006-2019 est de 5,6 %. La progression annuelle sur la période 1996-2019 a été plus forte chez les filles (6,8%) que chez les garçons (5,9%) en lien avec la politique de promotion de l'éducation des filles au Burkina Faso.

**Graphique 9.11: Évolution des taux bruts de scolarisation au supérieur par sexe entre 1996 et 2006 (%)**



### 9.6.8- Espérance de vie scolaire

L'espérance de vie scolaire (EVS) correspond au nombre moyen d'années qu'un enfant peut espérer passer dans le système scolaire s'il entre à l'école à 6 ans. Sur le plan national, l'EVS calculé (tableau A9.12 en annexe) est de 7 ans et a augmenté de 1,5 an par rapport à 2006 où elle se situait à 5,5 ans. Ce chiffre est encore loin du nombre d'années de scolarisation obligatoire qui correspond aux dix années de l'enseignement de base ( primaire et post-primaire).

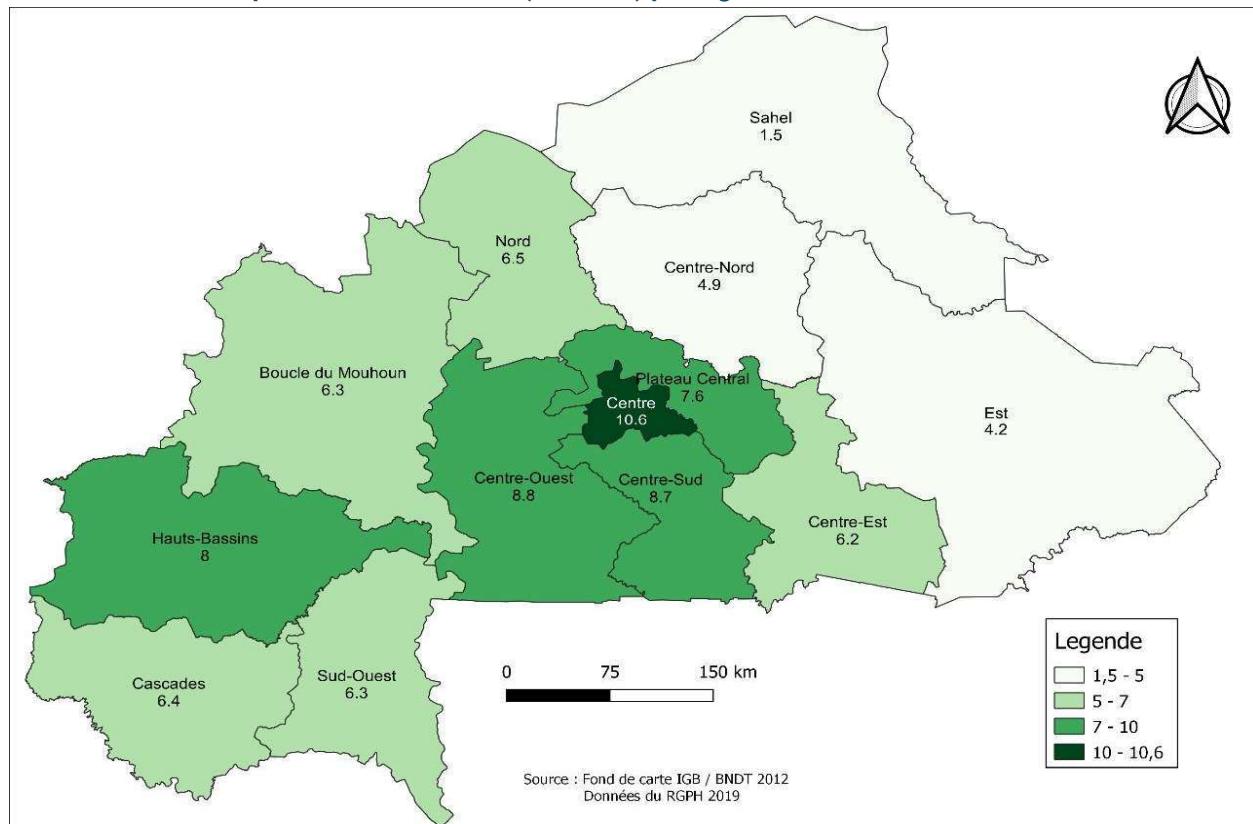
L'EVS, en dépit de sa progression, reste marquée par des écarts importants entre sexes, entre milieux de résidence, entre catégories sociales et entre régions. Pour l'ensemble du pays et quels que soient le milieu de résidence et la région, les filles passent moins de temps à l'école que les garçons, leur espérance de vie scolaire n'étant que de 6,7 ans au plan national contre 7,3 ans pour les garçons. Cet écart entre filles et garçons pourrait s'expliquer, entre autres facteurs, par le faible niveau d'accès des filles à l'école et leur exclusion du système scolaire suite à certaines représentations et pratiques sociales dont certaines sont victimes (conception de la place de la femme dans les activités domestiques, statut « d'étrangère » de la fille en tant que future épouse, mariages précoces, etc.).

La distinction selon le milieu de résidence montre que les enfants du milieu urbain sont avantageés par rapport à ceux du milieu rural. En effet, les enfants résidant en milieu urbain peuvent espérer passer 5 années de plus à l'école que leurs homologues du milieu rural, les espérances de vie scolaire étant respectivement de 10,6 ans et de 5,6 ans (tableau A9.12 en annexe).

L'analyse régionale (carte 9.6) fait ressortir la particularité de la région du Centre où les enfants peuvent espérer passer plus de 10 ans à l'école contre seulement 1,5 ans pour les enfants du Sahel. Autrement dit, un enfant du Centre peut espérer atteindre la dixième année d'études (terminer le post-primaire en cas de non redoublement) alors qu'un enfant du Sahel ne peut espérer atteindre que la deuxième année d'études (classe de CP2 du cycle primaire). Ces disparités régionales (de même que les disparités urbaines-rurales) s'expliquent non seulement par l'offre scolaire (infrastructures, enseignants, etc.) dont la disponibilité et la qualité varient d'une région à une autre mais aussi par la

demande scolaire à travers les attentes et stratégies familiales.

**Carte n° 9.6: Espérance de vie scolaire (en année) par région au Burkina Faso**



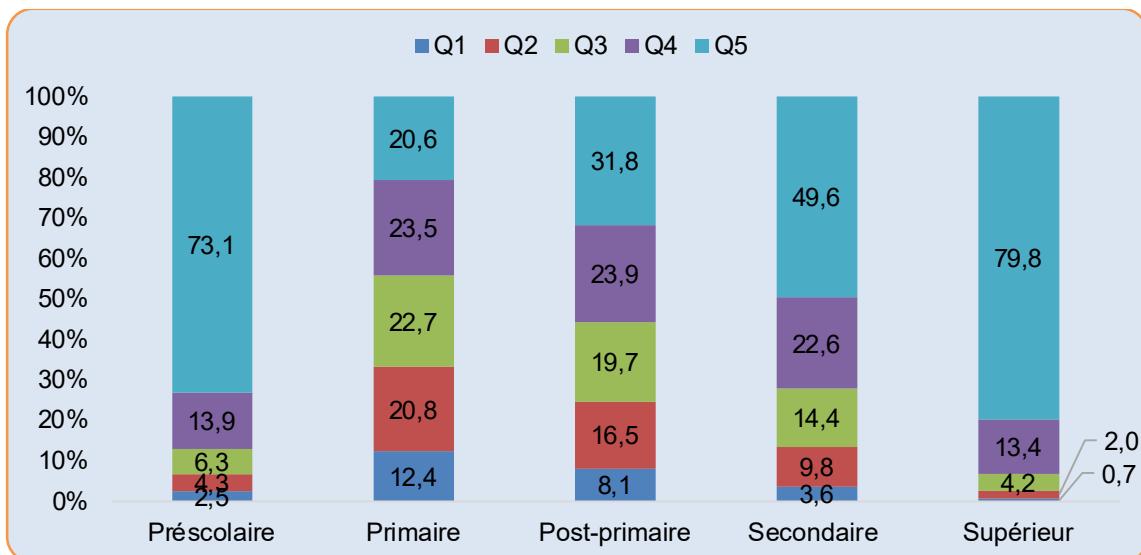
### 9.6.9- Sélectivité sociale dans le système scolaire

Une manière synthétique de rendre compte de la sélectivité du système éducatif d'un point de vue social, est d'examiner la distribution de la population scolaire selon l'origine sociale des ménages d'appartenance, lorsqu'on passe d'un degré d'enseignement à un autre (graphique 9.12).

Deux premiers enseignements majeurs apparaissent à l'examen du graphique sur la sélectivité sociale : le premier est que les plus pauvres (Quintile 1) sont très peu représentés dans le système éducatif quel que soit le cycle considéré, et ils n'atteignent leur participation la plus élevée qu'au primaire (12,4 %). Le deuxième, à l'inverse du premier enseignement, est que les plus nantis (quintile 5) sont surreprésentés dans le système éducatif : en dehors du primaire où leur représentativité est relativement semblable à celle des quintiles 2,3, et 4, dans les autres cycles ils sont surreprésentés. En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, le préscolaire est en grande majorité l'apanage de la catégorie sociale la plus aisée qui constitue quasiment trois quarts (73,1 %) des effectifs de ce niveau contre 2,5 % pour la catégorie des plus pauvres.

La représentativité des différents groupes sociaux devient très inégale dans les niveaux secondaire et supérieur. Alors qu'au post-primaire les plus nantis (Q5) représentent 31,8 %, leur représentativité dans la population scolaire passe de 49,6 % au secondaire à 79,8% au supérieur. Les plus pauvres (Q1), ne représentent que 3,6 % des effectifs au secondaire et seulement 0,7% au supérieur.

**Graphique 9.12: Répartition de la population scolaire par niveau de vie du ménage selon le degré d'enseignement (%)**



### 9.6.10- Analyse différentielle de la fréquentation scolaire

Au-delà des caractéristiques de l'offre (disponibilité et qualité), il existe de nombreux autres facteurs de l'environnement familial qui influent sur les chances de scolarisation des enfants (Chernichovsky, 1985 ; Marcoux, 1994 ; Pilon, 1995 ; Lloyd et Blanc, 1996 ; Kobiané, 2006...). Le statut économique du ménage, comme nous l'avons vu jusque-là, a un effet sur la scolarisation des enfants : plus le ménage d'appartenance des enfants est nanti, plus les chances d'accès et d'achèvement de l'école sont élevées. Certaines caractéristiques des parents ou du chef de ménage se sont également révélées être associées à la scolarisation des enfants : parmi celles-ci et en fonction des informations disponibles dans le RGPH, on peut retenir le sexe du chef de ménage et son niveau d'instruction.

#### 9.6.10.1- Sexe du chef de ménage

Le 5<sup>ème</sup> RGPH évalue le nombre de ménages sur l'ensemble du pays à 3 907 094 dont 622 007 dirigés par une femme, soit 15,9%. L'examen des résultats du RGPH 2019 sur la scolarisation des enfants selon le sexe du chef de ménage (tableau 9.42) révèle une scolarisation aussi importante chez les femmes chefs de ménage que chez les hommes. Chez les enfants 6-11 ans, le taux de fréquentation scolaire des enfants appartenant à un ménage dirigé par une femme est de 45,7% et on note le même taux dans les ménages dirigés par les hommes. Au niveau des 12-15 ans, le taux de fréquentation scolaire des enfants issus de ménages dirigés par une femme est de 47,0% contre 45,3% chez les ménages dirigés par un homme.

Au regard du milieu de résidence, le taux de fréquentation scolaire des enfants 6-11 ans chez les femmes chefs de ménage en milieu rural (39,1 %) est semblable à celui des hommes (39,2 %). En milieu urbain, ce taux atteint 71% chez les hommes chefs de ménage légèrement plus élevé que celui des femmes (69,2 % ). Au niveau des 12-16 ans, le taux de fréquentation scolaire des enfants en milieu urbain est un peu plus élevé dans les ménages dirigés par un homme (66,1%) que dans les ménages dirigés par une femme (61%). La tendance inverse semble s'observer en milieu rural, même si les écarts

ne sont significatifs (41,7% dans les ménages dirigés par une femme contre 39,1% dans les ménages dirigés par un homme).

Les écarts entre filles et garçons sont plus accentués en milieu rural qu'en milieu urbain. Toutefois, ces écarts ne présentent pas de différence significative selon le sexe du chef de ménage.

**Tableau 9.45: Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 6-11 ans et 12-16 ans scolarisés selon le sexe du chef de ménage (%)**

Sexe du CM	6-11 ans				12-16 ans			
	Ens	G	F	Parité (F/G)	Ens	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>								
Masculin	45,7	44,7	53,7	1,2	45,3	44,1	53,7	1,2
Féminin	45,7	44,7	53,1	1,2	47,0	45,9	53,2	1,2
<b>Total</b>	<b>45,7</b>	<b>44,7</b>	<b>53,3</b>	<b>1,2</b>	<b>46,1</b>	<b>45,0</b>	<b>53,4</b>	<b>1,2</b>
<b>Milieu urbain</b>								
Masculin	71,0	70,8	72,4	1,0	66,1	65,8	68,2	1,0
Féminin	69,2	69,2	69,7	1,0	60,8	61,0	60,0	1,0
<b>Total</b>	<b>70,1</b>	<b>69,9</b>	<b>71,0</b>	<b>1,0</b>	<b>63,2</b>	<b>63,2</b>	<b>63,2</b>	<b>1,0</b>
<b>Milieu rural</b>								
Masculin	39,2	38,4	47,0	1,2	39,1	38,1	47,5	1,2
Féminin	39,1	38,1	46,2	1,2	41,7	40,6	49,3	1,2
<b>Total</b>	<b>39,1</b>	<b>38,3</b>	<b>46,6</b>	<b>1,2</b>	<b>40,4</b>	<b>39,3</b>	<b>48,5</b>	<b>1,2</b>
<b>Effectif des élèves</b>	<b>1 496 351</b>	<b>753 879</b>	<b>742 472</b>	<b>-</b>	<b>1 002 695</b>	<b>489 723</b>	<b>512 972</b>	<b>-</b>

Ens=Ensemble G=Garçon F=Fille

#### **9.6.10.2- Niveau d'instruction du chef de ménage**

L'examen des taux de fréquentation scolaire des enfants suivant le niveau d'instruction du chef de ménage (tableau 9.43) fait ressortir la faible scolarisation des enfants dont le chef de ménage est non instruit quel que soit le milieu de résidence. Chez les enfants de 6-11 ans, les taux de fréquentation scolaire croissent avec le niveau d'instruction du chef de ménage aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Au niveau national, le taux de scolarisation passe de 40% chez les chefs de ménage non instruits à 76,5% chez les chefs de ménages ayant atteint le niveau d'enseignement supérieur. Chez les enfants de 12-16 ans, les taux fréquentation scolaire croissent du primaire au post-primaire et baissent à partir du secondaire. Ce dernier résultat a priori contre-intuitif, pourrait s'expliquer par une forte présence des adolescentes dans les ménages des personnes ayant un niveau élevé d'instruction comme appoint en main-d'œuvre.

**Tableau 9.46: Proportion par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 6-11 ans et 12-16 ans scolarisés selon le niveau d'instruction du chef de ménage (%)**

Instruction du CM	6-11 ans				12-16 ans			
	Ens	G	F	Parité (F/G)	Ens	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>								
Aucun	40,7	40,7	40,7	1,0	41,7	40,2	43,3	1,1
Primaire	65,6	65,5	65,7	1,0	61,4	60,9	62,0	1,0
Post-primaire	71,1	72,0	70,2	1,0	66,9	70,8	63,4	0,9
Secondaire	74,4	78,1	71,4	0,9	65,8	76,7	58,3	0,8
Supérieur	76,5	81,1	72,8	0,9	59,3	79,9	49,2	0,6
<b>Total</b>	<b>45,7</b>	<b>45,7</b>	<b>45,7</b>	<b>1,0</b>	<b>46,1</b>	<b>45,3</b>	<b>47,0</b>	<b>1,0</b>
<b>Milieu urbain</b>								
Aucun	64,9	65,3	64,6	1,0	61,0	60,5	61,4	1,0
Primaire	76,4	77,0	75,9	1,0	68,0	69,8	66,5	1,0
Post-primaire	77,5	78,9	76,2	1,0	68,3	73,7	64,0	0,9
Secondaire	76,6	80,2	73,5	0,9	65,4	77,7	57,5	0,7
Supérieur	77,2	81,4	73,7	0,9	58,8	80,4	48,6	0,6
<b>Total</b>	<b>70,1</b>	<b>71,0</b>	<b>69,3</b>	<b>1,0</b>	<b>63,2</b>	<b>66,1</b>	<b>60,8</b>	<b>0,9</b>
<b>Milieu rural</b>								
Aucun	36,5	36,7	36,4	1,0	37,7	36,3	39,3	1,1
Primaire	58,6	58,4	58,7	1,0	56,5	54,8	58,2	1,1
Post-primaire	62,6	63,3	62,0	1,0	65,0	67,5	62,4	0,9
Secondaire	69,7	73,2	66,9	0,9	66,5	74,7	60,4	0,8
Supérieur	73,3	79,5	68,3	0,9	61,8	78,1	52,3	0,7
<b>Total</b>	<b>39,2</b>	<b>39,2</b>	<b>39,1</b>	<b>1,0</b>	<b>40,4</b>	<b>39,1</b>	<b>41,7</b>	<b>1,1</b>
<b>Effectif des élèves</b>	<b>1 496 351</b>	<b>753 879</b>	<b>742 472</b>		<b>1 002 695</b>	<b>489 723</b>	<b>512 972</b>	

Ens=Ensemble G=Garçon F=Fille

### 9.6.10.3- Confiage et scolarisation

Paradoxalement les enfants confiés, qui ne résident avec aucun des parents biologiques, sont plus scolarisés que les enfants qui résident avec leurs deux parents. Les résultats indiquent que 48,7% des enfants de 6-16 ans confiés sont scolarisés contre 44,4% chez les enfants du même âge résidant avec les deux parents (tableau 9.44). On note toutefois que les garçons confiés sont plus scolarisés (54,4%) que les filles confiées (45,2%). Dans l'ensemble, les enfants qui résident avec leur mère seule sont les plus scolarisés (55,2 %).

L'analyse suivant le milieu de résidence montre, comme observé au niveau national, qu'en milieu urbain comme en milieu rural, ce sont les enfants vivant avec leur mère seule qui ont le plus accès à la scolarisation (respectivement 72,6 % et 48,8 %). Alors qu'en milieu urbain, il n'y a pas de différence entre les enfants vivant avec les deux parents (69,2 %) et ceux vivant avec leur mère uniquement (69,1 %), en milieu rural cette différence est importante, environ 10 points de pourcentage d'écart entre les enfants vivant avec leur mère seule (48,8 %) et ceux vivant avec les deux parents (38,1 %). Ce résultat tend à confirmer le rôle majeur que joue les mères dans l'investissement scolaire et d'une manière générale, dans les soins accordés aux enfants. Une autre différence entre la ville et la

campagne est que dans la première, les enfants qui n'ont aucun parent biologique dans le ménage ont le plus faible taux de fréquentation scolaire, alors que dans la deuxième, ils ont le deuxième niveau de fréquentation scolaire le plus élevé. Un résultat qui pourrait s'expliquer par la nature différente des réseaux de solidarité en milieu urbain et en milieu rural ou alors des raisons différentes à la base de la mobilité des enfants entre la ville et la campagne.

**Tableau 9.47: Taux de fréquentation scolaire par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 6-16 ans scolarisés selon le statut de confiage (%)**

Statut de confiage	Ens	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>				
Deux parents dans le ménage	44,4	43,6	45,3	1,0
Père seul dans le ménage	48,0	47,5	48,7	1,0
Mère seule dans le ménage	55,2	54,5	55,9	1,0
Aucun parent biologique dans le ménage	48,7	54,4	45,2	0,8
<b>Total</b>	<b>45,9</b>	<b>45,5</b>	<b>46,2</b>	<b>1,0</b>
<b>Milieu urbain</b>				
Deux parents dans le ménage	69,2	69,0	69,5	1,0
Père seul dans le ménage	69,1	68,8	69,5	1,0
Mère seule dans le ménage	72,6	72,4	72,8	1,0
Aucun parent biologique dans le ménage	55,5	66,1	50,3	0,8
<b>Total</b>	<b>67,1</b>	<b>68,9</b>	<b>65,4</b>	<b>0,9</b>
<b>Milieu rural</b>				
Deux parents dans le ménage	38,1	37,4	38,9	1,0
Père seul dans le ménage	40,3	40,0	40,5	1,0
Mère seule dans le ménage	48,8	48,3	49,3	1,0
Aucun parent biologique dans le ménage	45,0	49,1	42,2	0,9
<b>Total</b>	<b>39,6</b>	<b>39,2</b>	<b>40,1</b>	<b>1,0</b>
<b>Effectif des élèves</b>	<b>2 499 046</b>	<b>1 243 602</b>	<b>1 255 444</b>	

Ens=Ensemble G=Garçon F=Fille

#### 9.6.10.4- Scolarisation des orphelins

Parmi les enfants de 6-16 ans dénombrés par le 5<sup>ème</sup> RGPH, 4% sont orphelins, dont 3,2% orphelins de père, 0,6% orphelins de mère et 0,2% orphelins des deux parents. L'examen de la relation entre le statut d'orphelin et l'accès à la scolarisation révèle des résultats observés dans des travaux antérieurs et qui sont le reflet de logiques différencierées dans les solidarités familiales en fonction du sexe du parent décédé ou de la survie ou pas des deux parents (tableau 9.45). La situation la plus défavorable, que ce soit dans l'ensemble du pays, en milieu urbain ou rural est celle des orphelins des deux parents, les taux de fréquentation scolaire étant respectivement de 42,4 %, 58,0 % et de 37,2 %. Par contre, en ce qui concerne le meilleur taux de fréquentation scolaire, il apparaît une différence entre le milieu urbain et le milieu rural. En milieu rural (comme dans l'ensemble du pays), les orphelins de père ont un meilleur accès à la scolarisation que les orphelins de mère, soit respectivement 45,6 % et 41,0 % (au niveau national, respectivement 51,0 % et 47,7 %). Par contre, en milieu urbain, la différence entre orphelins de père (68,9 %) et orphelins de mère (69,9 %) n'est pas significative. La disparition de la mère tend à réduire davantage les chances de fréquentation scolaire que celle du père, montrant encore une fois cette importance la mère dans l'éducation et le suivi scolaire des enfants.

**Tableau 9.48: Taux de fréquentation scolaire par sexe et milieu de résidence des enfants âgés de 6-16 ans scolarisés selon la survie des parents (%)**

Statut d'orphelin	Ens	G	F	Parité (F/G)
<b>Ensemble</b>				
Non orphelin	45,7	45,3	46,0	1,0
Orphelin de père	51,0	49,9	52,2	1,0
Orphelin de mère	47,7	46,9	48,5	1,0
Deux parents décédés	42,4	42,9	41,9	1,0
<b>Total</b>	<b>45,9</b>	<b>45,5</b>	<b>46,2</b>	<b>1,0</b>
<b>Milieu urbain</b>				
Non orphelin	67,0	68,9	65,3	0,9
Orphelin de père	68,9	69,4	68,5	1,0
Orphelin de mère	69,9	71,7	68,4	1,0
Deux parents décédés	58,0	62,4	54,7	0,9
<b>Total</b>	<b>67,1</b>	<b>68,9</b>	<b>65,4</b>	<b>0,9</b>
<b>Milieu rural</b>				
Non orphelin	39,4	39,0	39,9	1,0
Orphelin de père	45,6	44,6	46,7	1,0
Orphelin de mère	41,0	40,4	41,8	1,0
Deux parents décédés	37,2	37,6	36,8	1,0
<b>Total</b>	<b>39,6</b>	<b>39,2</b>	<b>40,1</b>	<b>1,0</b>
<b>Effectif des élèves</b>	<b>2 499 046</b>	<b>1 243 602</b>	<b>1 255 444</b>	

Ens=Ensemble G=Garçon F=Fille

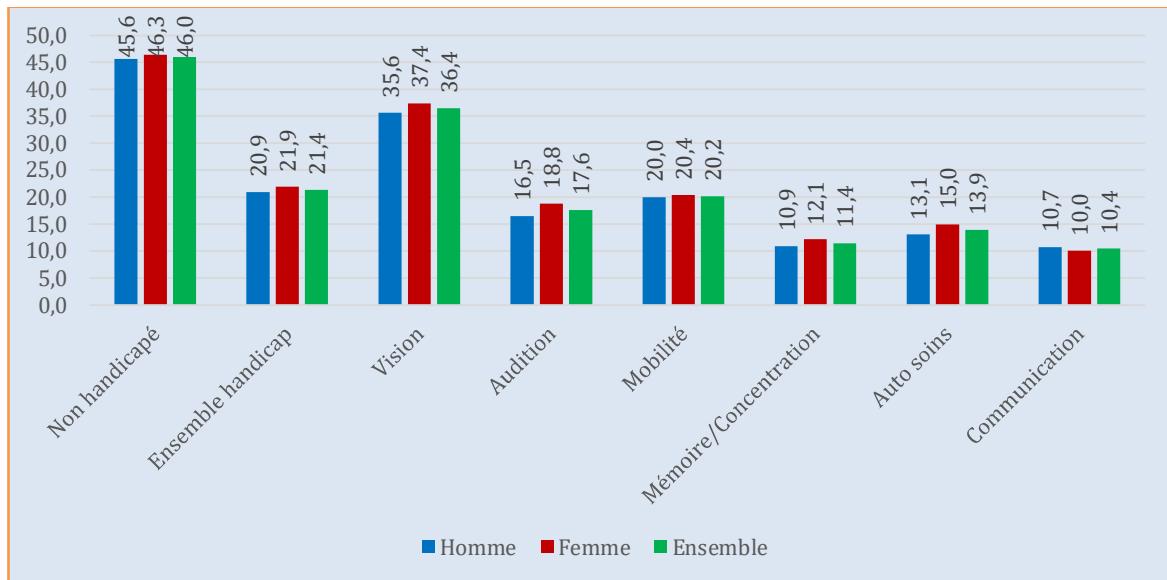
#### 9.6.10.5- Scolarisation des enfants vivant avec un handicap

Le 5<sup>ème</sup> RGPH situe à 0,4% la proportion des enfants de 6-16 ans vivant avec un handicap. Le taux de fréquentation scolaire est de 21,4% chez ces enfants vivant avec un handicap, nettement plus faible que chez les enfants ne vivant pas avec un handicap (46%) (Graphique 9.13).

Des différences existent suivant le type de handicap. En effet, les enfants sourds muets ou vivant avec un handicap de communication sont les moins scolarisés avec 10,4% de taux de fréquentation scolaire. Ils sont suivis de ceux ayant un handicap de mémoire ou de concentration (11,4 %). Les enfants vivant avec un handicap visuel, avec un taux de fréquentation scolaire de 36,4%, sont les plus scolarisés après les enfants n'ayant pas d'handicap (46,0 %). La même tendance est observée aussi bien chez les filles que les garçons.

En milieu urbain, le taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-16 ans vivant avec un handicap atteint 35,7% contre 17,4 % en milieu rural (tableau 9.46). Le niveau de la scolarisation est plus élevé chez les enfants vivant avec un handicap visuel (taux de fréquentation de 56,3% en milieu urbain contre 29,1 % en milieu rural). Il est par contre plus faible en milieu urbain chez les enfants avec un handicap de mémoire ou de concentration (19,2%) et plus faible en milieu rural chez les enfants ayant un problème de communication (6,7 %).

**Graphique 9.13: Taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-16 ans par sexe selon le statut par rapport au handicap**



**Tableau 9.49: Taux de fréquentation scolaire par sexe et milieu de résidence des enfants de 6-16 ans scolarisés selon le statut par rapport au handicap**

Handicap	Ensemble			Urbain			Rural		
	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.	Ens.	Hom.	Fem.
Non handicapé	46,0	45,6	46,3	67,2	69,1	65,5	39,7	39,3	40,2
Ensemble handicap	21,4	20,9	21,9	35,7	36,4	35,0	17,4	16,8	18,0
Vision	36,4	35,6	37,4	55,7	56,3	55,2	29,1	28,3	30,1
Audition	17,6	16,5	18,8	31,2	32,0	30,5	14,3	13,4	15,5
Mobilité	20,2	20,0	20,4	27,3	27,5	27,2	15,2	27,5	27,2
Mémoire/Concentration	11,4	10,9	12,1	19,2	19,4	19,1	9,2	8,6	10,1
Auto soins	13,9	13,1	15,0	21,5	19,8	23,5	11,4	11,0	12,0
Communication	10,4	10,7	10,0	21,9	23,4	20,1	6,7	6,8	6,6
<b>Total</b>	<b>45,9</b>	<b>45,5</b>	<b>46,2</b>	<b>67,1</b>	<b>68,9</b>	<b>65,4</b>	<b>39,6</b>	<b>39,2</b>	<b>40,1</b>

Ens.=Ensemble Hom.= Homme Fem.=Femme



## CONCLUSION

Les objectifs fixés en matière de capital humain que ce soit dans les politiques sectorielles d'éducation ou dans les cadres de référence des politiques de développement du pays, impliquent la disponibilité de données à jour et exhaustives, permettant de situer les niveaux, les progrès et les inégalités en matière d'accès à l'éducation. Ce chapitre sur l'éducation a permis de donner une estimation d'un ensemble de résultats relatifs à l'éducation, notamment l'alphabétisation, l'instruction et la scolarisation.

Que ce soit dans le domaine de l'alphabétisation, celui de l'instruction ou de la scolarisation, il ressort une amélioration des indicateurs d'éducation au cours de la période intercensitaire 2006-2019, résultant des politiques d'expansion de l'accès et de réduction des inégalités mises en place au cours des deux dernières décennies. Ainsi, le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus passe de 26,2 % à 29,7 %, le taux d'instruction des 6 ans et plus passe de 29,0 % à 41,2 % alors que la fréquentation scolaire des enfants de l'âge obligatoire de scolarisation (6-16 ans) passe de 38,4 % à 45,9 %. Toutefois, en 2019, un peu moins d'un adulte de 15 ans sur trois était alphabétisé (plus d'un homme sur trois contre une femme sur quatre), environ un adulte de 25 ans et plus sur cinq était un instruit, alors que moins d'un enfant de 6-16 ans sur deux fréquentait l'école.

Si des progrès énormes ont été réalisés dans la réduction des inégalités entre sexes, particulièrement au niveau du primaire et du post-primaire (ou la parité est atteinte), les inégalités de genre subsistent au niveau du secondaire et du supérieur. Par ailleurs, le défi majeur dans le secteur de l'éducation, au-delà des niveaux à améliorer, demeurent les fortes inégalités liées au statut économiques et les inégalités spatiales (entre milieux urbain et rural mais aussi entre régions). Un résultat à retenir est que les inégalités d'accès à l'éducation selon le statut économique des ménages sont plus fortes que celles entre milieux de résidence, elles-mêmes plus élevées que les inégalités entre les sexes. La sélectivité sociale mesurée à travers la représentativité des différentes catégories sociales au sein de la population scolaire, révèle une surreprésentation des plus nantis, particulièrement au préscolaire, au post-primaire, au secondaire et au supérieur, alors qu'à l'opposé, les plus pauvres sont très peu représentés, excepté au niveau de la population scolaire du primaire. Par ailleurs, les régions les plus urbanisées (telles que le Centre, les Hauts-Bassins, le Centre-Ouest) continuent de présenter les meilleurs indicateurs de scolarisation, alors que les régions du Sahel et de l'Est sont toujours à la traîne. Un autre résultat majeur qui ressort est l'accès limité à l'éducation de certains groupes d'enfants vulnérables, notamment les orphelins et les enfants vivant avec un handicap, posant ainsi toute la nécessité d'un renforcement des stratégies en matière d'éducation inclusive.

Les politiques éducatives devraient davantage mettre au cœur de leurs stratégies, cette question des inégalités qui, avec le contexte d'insécurité, risque d'être exacerbée. Mais cette question des inégalités tant économiques, régionales que de genre dans l'éducation est résolument multisectorielle et va au-delà du seul secteur de l'éducation.



## BIBLIOGRAPHIE

- Burkina Faso-MENAPLN (2020)**, Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2019/2020, 451p
- CHERNICOVSKY, Dov (1985), « Socioeconomic and Demographic Aspects of School Enrollment and Attendance in Rural Botswana », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 33, n°2, p. 319-332.
- CONASUR-UNHCR-FAO-OCHA (2020), Enregistrement des personnes déplacées internes au Burkina Faso. N° 11/2020.
- HILL, Anne M., et Elizabeth M. KING (1993), « Women's Education in Developing Countries: An Overview » in : Elizabeth M. KING et M. Anne HILL (éd.), *Women's Education in Developing Countries. Barriers, Benefits, and Policies*, Banque mondiale, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, p. 1-50.
- KOBIANÉ Jean-François (2006), Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.
- Kobiané, J.-F., Pilon, M., & Gansaonré, J. (2017). Les défis de l'enseignement supérieur au Burkina Faso. In M. Compaoré, J.-F. Kobiané, & F. Compaoré (Eds.), *Dynamiques éducatives au Burkina Faso: Bilan et perspectives* (Harmattan, pp. 373–416).
- KOBIANE, J-F., OUILI, I. and GUISSOU, S. (2020), *Analyse des inégalités au Burkina Faso à travers la pauvreté multidimensionnelle et les trajectoires des sortants du système éducatif : Etat des lieux des inégalités au Burkina Faso*, AFD Research Papers Series, No.132
- LLOYD, Cynthia B., et Ann K. BLANC (1996), « Children's Schooling in sub-Saharan Africa: The Role of Fathers, Mothers, and Others », *Population and Development Review*, vol. 22, n°2, p. 265-298.
- MARCOUX, Richard (1994a), « Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali », *Études et Travaux du CERPOD*, n° 12, 200 p.
- MINISTÈRES EN CHARGE DE L'ÉDUCATION (2017), Rapport d'état du système éducatif. Burkina Faso. Pour une politique nouvelle dans le cadre de la réforme du continuum d'éducation de base, 318 p.
- PILON, Marc (1995), « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6-14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires », in : Marie-France LANGE et Jean-Yves MARTIN (éd.), *Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne*, *Cahiers Sciences Humaines*, vol. 31, n° 3, p. 697-718.
- SYLLA, Facinet (2018), Perspectives Économiques en Afrique 2018. Banque africaine de développement, 10 p.
- THE WORLD BANK (2021), Note sur la situation économique. Édition d'avril 2021. Burkina Faso. Protéger les pauvres pendant la reprise et au-delà, Washington, 54 p.
- UNICEF (2019), Évaluation sommative des interventions du programme de coopération UNICEF-Burkina Faso 2011-2017 en matière de développement du jeune enfant. Rapport Final. Ouagadougou, 53 p.





## CHAPITRE 10 : CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION



## SYNTHESE DES INDICATEURS

INDICATEURS	VALEUR (%)
Ratio emploi/population	42,9
Taux d'activité	46,2
Taux de chômage (BIT)	
Total	7,1
Homme	5,6
Femme	8,8
Urbain	10,0
Rural	5,7
Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans	
Total	11,8
Homme	10,9
Femme	12,8
Taux de chômage des jeunes de 15-34 ans	
Total	9,5
Homme	8,0
Femme	11,1
Taux de chômage des 65 ans et plus	2,4
Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle	
Total	34,1
Homme	27,7
Femme	40,7
Urbain	32,7
Rural	34,7
Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans	
Total	46,7
Homme	42,6
Femme	50,2
Taux de chômage des jeunes de 15-34 ans	
Total	40,6
Homme	34,9
Femme	46,0
Taux de chômage des 65 ans et plus	22,0
Proportion des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	
Total	45,6
Homme	40,1
Femme	50,2
Proportion des jeunes de 15-34 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	
Total	45,7
Homme	37,5
Femme	52,6
Proportion de la main-d'œuvre occupée selon la situation dans l'occupation	
Total	100,0
Travailleurs indépendants	52,8
Salariés	12,0

INDICATEURS	VALEUR (%)
Aides familiaux	31,3
Autres	3,9
Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	84,1

## RESUME

Dans le cadre de l'analyse des caractéristiques économiques de la population du 5<sup>e</sup> RGPH, la population en âge de travailler est celle de 15 ans et plus. Elle représente de 54,7% de la population globale. Au sein de cette population en âge de travailler, les personnes dans l'emploi sont de l'ordre de 42,9%, celles hors de la main-d'œuvre constituent 53,8% et 3,3%<sup>16</sup> sont au chômage. Il découle de cette structure que le rapport de dépendance est assez élevé. Il est de 325,2% au niveau national, c'est-à-dire qu'une personne dans l'emploi prend en charge, en plus d'elle, plus de 3 personnes. Cette dépendance est plus prononcée en milieu rural (350,5%) qu'en milieu urbain (267,5%).

La population dans l'emploi est majoritairement sans niveau d'instruction (63,3%) et est fortement représentée dans la branche d'activités regroupant les activités agricoles (63%). Les femmes sont occupées à 68,2% dans cette branche et les hommes y sont représentés à hauteur de 58,9%. Subséquemment, la population dans l'emploi qui travaille dans le secteur primaire est prédominante (63,3%). Les principales activités en milieu rural étant agricoles, la dominance du secteur primaire s'observe dans toutes les régions à l'exception du Centre qui est une région essentiellement urbaine.

Au Burkina Faso, le taux de chômage (au sens du BIT) est de 7,1%. Le chômage affecte davantage les femmes (8,8%) que les hommes (5,6%). Le taux de chômage est plus élevé en zone urbaine (10,0%) qu'en milieu rural (5,7%). Les mêmes tendances sont observées avec le taux de chômage combiné qui inclut outre la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle. De 34,1% au niveau national, le taux de chômage combiné atteint 40,7% pour les femmes et 27,7% pour les hommes.

Il ressort des analyses que le Sahel, le Nord et le Centre-Nord cumulent les indicateurs les moins reluisants de l'activité économique : faibles ratio emploi/population, forts taux de chômage, forts taux d'inactivité, forte proportion de jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. La région de l'Est est également concernée, mais dans une moindre mesure. Ces indicateurs sont des signaux qui interpellent à des efforts spécifiques en faveur de ces régions qui sont d'ailleurs déjà en proie à l'insécurité.

---

<sup>16</sup> Cette proportion n'est pas le taux de chômage, mais la proportion des personnes au chômage dans la population en âge de travailler.



## INTRODUCTION

La lutte contre la pauvreté constitue l'un des défis majeurs auxquels sont confrontés les sociétés actuelles. A cet effet, le Burkina Faso a souscrit aux recommandations du sommet du millénaire pour le développement ayant donné lieu aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pour la période 2000-2015. A l'échéance des OMD et forts des résultats engrangés, les Etats du monde se sont fixés de nouveaux objectifs pour la période 2015-2030 dénommés objectifs de développement durable (ODD).

Au niveau national, divers politiques et programmes visant l'amélioration de la qualité de la vie des populations se sont succédés. Il s'agit notamment du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (2000-2010), de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (2011-2015) et plus récemment du plan national de développement économique et social (2016-2020). Pour élaborer ces politiques économiques, une connaissance adéquate des caractéristiques économiques de la population est nécessaire. Dans ce sens, les recensements de la population constituent une source majeure de données sur les caractéristiques socioéconomiques de la population permettant de fournir les principaux indicateurs économiques nécessaires au suivi des politiques, projets et programmes de développement tant au niveau national que décentralisé. Les données de recensement servent également à l'élaboration de stratégies de renforcement de la capacité productive des populations. C'est conscient de ces enjeux que le Burkina Faso a réalisé son 5<sup>e</sup> RGPH en 2019 après ceux de 1975, 1985, 1996 et 2006. Dans le cadre du 5<sup>e</sup> RGPH du Burkina Faso, des thématiques ont été retenues pour faire objet d'analyse dont les caractéristiques économiques de la population.

Au plan macroéconomique, le pays connaît une forte croissance économique depuis 2010 à la faveur du boom minier. D'autres domaines d'activité comme la pisciculture connaissent un essor ces dernières années. Aussi, les caractéristiques des acteurs économiques évoluent et diffèrent selon les domaines d'activité, les habitudes culturelles, le milieu de résidence, le contexte ou la tendance du moment. L'analyse des caractéristiques économiques de la population permettra de catégoriser la population du pays afin de mettre en exergue les différents groupes spécifiques et ceux économiquement expressifs comme la main-d'œuvre et la population hors de la main-d'œuvre.

L'analyse plus fine de ces deux catégories permet de mieux cerner la force productive du pays et les principales activités qui occupent la population dans l'emploi. Ce chapitre vise également une meilleure connaissance des profils de chacun de ces groupes selon le sexe, la région, le milieu de résidence, le niveau d'éducation, et par groupe d'âge, etc. Quant à l'analyse sur la situation globale de la participation économique de la population, elle permet d'identifier les principales caractéristiques économiques de la population burkinabè. Aussi, des analyses sur la main-d'œuvre, la population occupée, la population au chômage et la population hors main-d'œuvre seront faites sur des groupes spécifiques des jeunes de 15-24 ans et ceux de 15-34 ans.



## **10.1- CONTEXTE**

Le contexte politique, géographique, économique, démographique et socio-culturel qui a caractérisé le Burkina Faso pendant la précédente période intercensitaire a eu des effets (positifs et négatifs) sur son développement économique et social. Pour comprendre les caractéristiques économiques de la population burkinabè, c'est-à-dire les activités économiques exercées par la population, il est nécessaire de situer le pays dans son contexte politique et administratif, géographique et économique, démographique et socio-culturel. Ces éléments contextuels ont façonné le pays d'une certaine manière dont le reflet se voit dans la structure des activités économique au niveau de chaque région, chaque milieu de résidence et selon le sexe.

### **10.1.1- Contexte géographique**

Le Burkina Faso est un pays enclavé et situé en Afrique de l'Ouest avec une économie basée essentiellement sur l'agriculture. De par sa situation d'enclavement, le pays est exposé à un certain nombre d'obstacles qui hypothèquent son développement économique et social. A ces caractéristiques, s'ajoute la forte diversité des sols. Dans leur ensemble, les sols sont peu profonds, avec un durcissement superficiel donnant lieu à des ruissellements importants et à des pertes significatives en terre. Dans le Nord, les sols sont sableux et à très faible productivité ; dans le Centre et l'Est, ils sont ferrugineux et à productivité moyenne. Les sols du Sud et du Sud-Ouest, sont argileux et favorables à la production agricole. Au plan hydrographique, le Burkina Faso est drainé par plusieurs cours d'eau qui se rattachent à trois bassins principaux que sont les bassins de la Volta, de la Comoé et du Niger. Ces bassins sont drainés principalement par les fleuves du Mouhoun, du Nakambé, du Nazinon et de la Comoé. Ces cours d'eau ont un caractère intermittent et n'offrent que peu de sites favorables à l'aménagement du réseau d'irrigation qui permettrait un développement considérable de l'agriculture. En dehors du réseau hydrographique, il existe de nombreuses mares sans écoulement, permanentes ou temporaires qui occupent les bas-fonds ou les espaces inter-dunaires. Elles jouent un rôle important dans la vie pastorale. Les principaux facteurs limitant le développement vont de la faible pluviométrie surtout dans les régions du Nord, Sahel et dans une moindre mesure le Centre-Nord à l'éloignement de la mer, en passant par la faible utilisation des technologies par le monde rural. Aussi, les caractéristiques climatiques et hydrographiques ainsi que les types de sols ont une incidence déterminante sur les conditions économiques des ménages.

### **10.1.2- Contexte économique**

Le diagnostic de la situation économique et sociale faite dans le cadre du PNDES a mis en évidence trois insuffisances majeures que sont la vulnérabilité du système productif national (peu inclusif et faiblement créateur d'emplois décents), le sous-développement et l'inadéquation du capital humain avec les besoins de l'économie et la faible performance de la gouvernance politique, administrative, économique et locale. Il apparaît également dans ce référentiel que malgré les efforts de simplification des procédures de création d'entreprises, le nombre d'entreprises nouvellement créées reste faible entre 2010 et 2015 (de l'ordre de 6 500 en moyenne par an sur la période). L'on note également que le taux de mortalité des entreprises est relativement élevé (près de 20% en 2015) faute de mesures d'accompagnement et de suivi. Cette situation contribue à la persistance du niveau élevé de la

pauvreté des populations constituant ainsi un obstacle aux efforts de développement et de croissance économique. C'est donc conscient de cette situation que le Gouvernement du Burkina Faso s'est engagé avec l'appui de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers (PTF), à relever le défi de la réduction de l'incidence de la pauvreté et de la création de l'emploi à travers ses référentiels de développement : PNDES, la SCADD, le CSLP, etc.

Aussi, convient-il de relever que l'économie du Burkina Faso repose essentiellement sur les activités agro-pastorales bien qu'on note un regain des exploitations minières ces dernières années. L'agriculture est pratiquée de manière extensive et concerne d'une part, les cultures de subsistance telles que les céréales (mil, sorgho, maïs et riz) et, d'autre part, des cultures de rente comme le coton, la canne à sucre, l'arachide, le sésame et le karité. Les activités agricoles se caractérisent par une faible mécanisation, de faibles rendements, tributaires d'une pluviométrie capricieuse et pratiquées sur de petites exploitations familiales.

Quant à l'élevage, il est extensif et porte essentiellement sur les bovins, les ovins, les caprins, les chevaux et les porcins. Il représente un tiers des quantités de biens exportés par le pays et occupe une proportion importante des populations burkinabè. Concernant la pêche, elle est une activité limitée et concerne uniquement les poissons d'eau douce. Avec la réalisation des grands barrages de la Kompienga, de Bagré, de Ziga et de Samandeni, les activités piscicoles connaissent un essor et constituent de plus en plus une source d'emploi pour les populations riveraines.

L'évolution des échanges commerciaux du Burkina Faso de 1961 à 2019 montre que le commerce extérieur présente un solde structurellement déficitaire. L'écart entre les exportations et les importations évolue en dents de scie et s'accentue au fil du temps. Les produits miniers et agricoles demeurent les principaux produits d'exportation en 2019 tandis que la facture énergétique (hydrocarbures et énergie électrique) reste un lourd fardeau pour le pays.

### **10.1.3- Contexte démographique**

La division du travail est l'un des fondements de l'organisation des sociétés humaines. Le développement de la division du travail est associé entre autres à la croissance de la population et à la production de biens et services. La répartition institutionnelle ou culturelle des activités de production est fortement influencée par les variables sociodémographiques. La connaissance de ces variables permet non seulement d'expliquer la situation de l'emploi du moment, mais aussi de faire des prévisions fiables à partir de la structure de la population au 5<sup>e</sup> RGPH.

La structure par âge et par sexe telle qu'elle résulte des cinq RGPH renseigne que la population burkinabé comporte une forte proportion de jeunes et de femmes. En effet, la proportion des moins de 15 ans est passée de 45% en 1975 à 45,2% en 2019 et les personnes âgées de 60 ans et plus sont de moins en moins nombreuses, l'indice de vieillesse ayant passé de 6,2% en 1985 à 5,1% en 2006. Cette situation combinée à celle des moins de 15 ans se traduit par un rapport de dépendance d'âge assez élevé (110% en 1985, 108% en 1996 et 174,4% en 2006). Cette réalité pose le problème de la prise en charge et de la satisfaction des besoins sociaux de base (éducation, santé, emploi, etc.) des jeunes.

#### **10.1.4- Contexte socio-culturel**

Avec une soixantaine de groupes ethniques, le Burkina Faso est un pays de grande diversité culturelle. Les normes et valeurs culturelles influencent la participation des groupes sociaux à l'activité économique. Aussi, le processus de libéralisation économique entrepris au Burkina depuis plusieurs décennies s'opère avec une participation économique de plus en plus accrue de la femme. Selon le rapport de la Chambre de commerce intitulé « état des lieux de l'entreprenariat féminin au Burkina Faso et la perception des femmes chefs d'entreprises sur le climat des affaires » (2018), sur près de 51 580 entreprises formellement constituées et enregistrées dans le fichier National des Entreprises et Regroupement d'Entreprises (NERE), seulement 8,9% sont associées à des promoteurs de sexe féminin. Il convient également de noter que l'organisation sociale des communautés est généralement handicapante pour l'épanouissement de la femme et subséquemment pour sa pleine participation à l'économie du pays. Elle a un accès limité à la terre qui est le principal facteur de production pour une population majoritairement rurale. Par ailleurs, la condition de la femme ne lui favorise pas d'avoir un accès aux crédits dans les institutions financières qui fonctionnent sur le principe de la garantie. Cependant, l'Etat s'est résolu à combattre cette inégalité entre les sexes en mettant en place des institutions d'accompagnements financiers des femmes (Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes, Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'apprentissage) au niveau national mais aussi dans les chefs-lieux de région.

Aussi, représentant plus de 3/4 de la population totale au Burkina Faso, la population vivant en milieu rural est confrontée aussi bien aux saisons hivernales capricieuses qu'aux obstacles sociaux la rendant parfois réfractaire aux changements qu'impose la vie moderne. C'est en leur sein que la femme, de par sa fonction de reproduction, est considérée comme un capital susceptible d'être pérennisé de manière optimale. Du fait qu'une famille nombreuse peut constituer un facteur important de production économique (dans un contexte de production rudimentaire) et de prestige social, les sociétés burkinabè, notamment en milieu rural, sont pro-natalistes. Ainsi, en leur sein, les enfants à l'image des femmes, constituent pour leurs parents, un vrai capital et partant une sécurité sociale garante de leurs vieux jours.

#### **10.1.5- Situation sécuritaire et sociopolitique**

Depuis 2016, la situation sécuritaire dans laquelle évolue le Burkina Faso du fait des attaques des groupes terroristes constitue une donne perturbatrice de l'activité économique des populations. Cinq régions sont principalement et directement impactées par cette crise sécuritaire : le Sahel, le Nord, le Centre-nord, la Boucle du Mouhoun et l'Est. Cette situation avec son corollaire de personnes déplacées internes (PDI) ne cesse de se dégrader et les effets se ressentent dans tout le pays. Au moment de la collecte des données du recensement de 2019, moins de 50 000 PDI étaient enregistrées par les services en charge de l'action humanitaire, mais depuis lors, les effectifs ont continué de croître. Bien que la quasi-totalité des activités économiques soient négativement impactées dans les régions à défis sécuritaires, les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et du tourisme qui constituent le socle de l'économie burkinabè sont particulièrement affectés par l'insécurité.



## 10.2- CONCEPTS ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

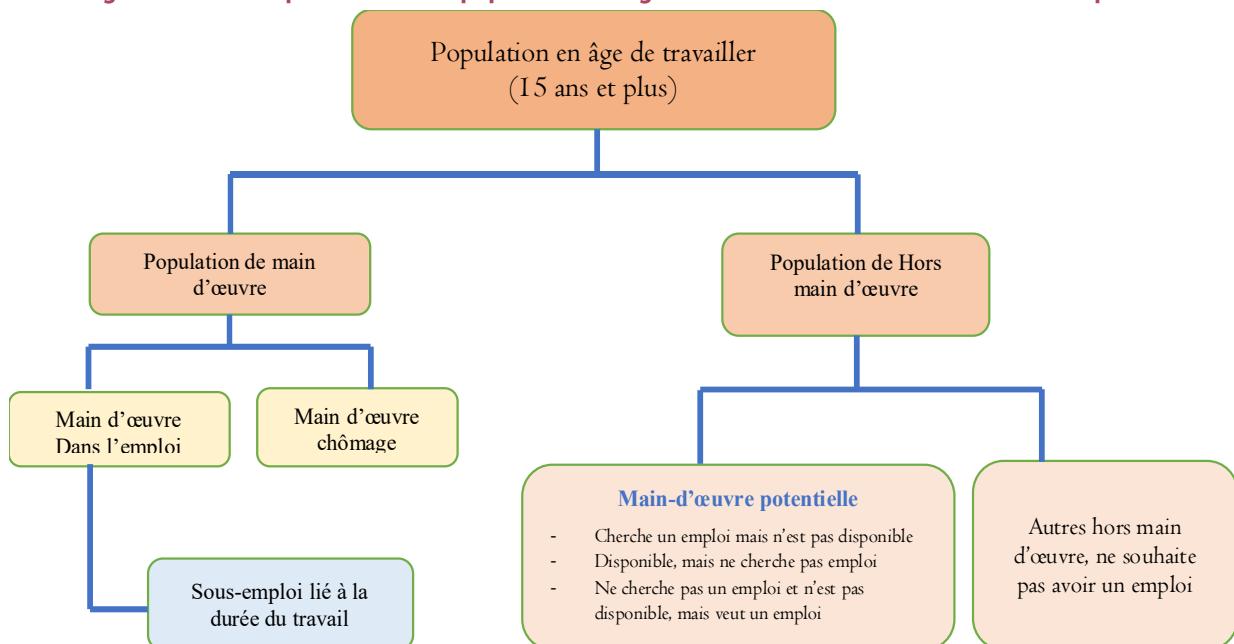
Les aspects méthodologiques rendent compte de la manière dont le thème a été abordé. Cette posture méthodologique découle de la revue de littérature et prend en compte la qualité des données et la complexité des concepts opératoires.

### 10.2.1- Cadre conceptuel

Les normes statistiques internationales relatives à l'activité économique connaissent des révisions régulières pour une actualisation des approches du marché du travail dans les pays au regard des mutations qui s'opèrent. Ces normes prennent en compte les bonnes pratiques et les progrès dans la méthodologie afin de répondre convenablement aux préoccupations politiques nouvelles des pays. Dans cette même logique, les terminologies ont été actualisées. En effet, la 19<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (BIT, 2013) a consacré les termes de « main-d'œuvre », de « personnes hors de la main-d'œuvre » et de « population dans l'emploi » dans les normes internationales en lieu et place de « population active », de « population inactive » et de « actifs occupés ».

Etant donné que les statistiques de la main-d'œuvre sont utilisées pour effectuer des comparaisons internationales, le Burkina Faso a décidé de s'aligner sur ces normes révisées pour élaborer ses statistiques sur l'activité économique. Ainsi, le diagramme ci-après constitue une directive pour l'analyse des caractéristiques économiques de la population dans le cadre du 5<sup>e</sup> RGPH.

**Figure 10.1: Composantes de la population en âge de travailler selon l'activité économique**



Source : Statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, BIT, 2019

## **10.2.2- Définition des concepts opératoires**

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population à partir des données du 5<sup>e</sup> RGPH, il importe de présenter et définir les principaux concepts utilisés.

### **Période de référence**

Une période de référence est une plage de temps à laquelle se rapportent les questions ou les renseignements collectés. Pour l'activité économique, la période de référence est la semaine ayant précédé la date de passage de l'agent recenseur. Les renseignements sur l'activité économique de la population se rapportent essentiellement à cette période d'une semaine (7 jours).

### **Activités économiques**

On entend par activité économique le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité une rémunération en espèce ou en nature.

### **Population en âge de travailler**

Au 5<sup>e</sup> RGPH, la population concernée par les questions sur le travail ou l'activité économique est celle des deux sexes, âgée de 5 ans ou plus. Cet âge minimum de cinq ans a été fixé pour rendre compte de l'entrée précoce des enfants en activité. Cependant, il n'a pas été fixé une limite d'âge supérieure de sortie d'activité pour tenir compte des « paysans » dont l'âge de sortie d'activité n'est pas toujours connu : ils ne cessent de travailler que lorsqu'ils sont totalement épuisés.

Au Burkina Faso, on considère qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure (18 ans ou plus selon le code des personnes et de la famille). Cependant, le Bureau international du travail (BIT) suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler mais laisse la liberté aux pays de la réviser en fonction de leur réalité. Pour permettre une comparabilité des résultats avec ceux des autres pays, la population en âge de travailler dans le cadre de cette analyse thématique est celle âgée de 15 ans ou plus, conformément aux recommandations du BIT.

### **Main-d'œuvre**

La main-d'œuvre est la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population dans l'emploi) et ceux qui sont sans travail mais qui en cherchent et sont disponibles pour travailler (population au chômage). La main-d'œuvre au sens du 5<sup>e</sup> RGPH comprend les personnes qui déclarent :

- ✓ exercer une activité rémunérée ;
- ✓ être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- ✓ être aides familiaux (même sans rémunération) ;
- ✓ être élève, étudiant ou retraité mais exerçant une activité ;
- ✓ être chômeur (sans emploi et à la recherche d'un emploi);

### **Population dans l'emploi**

La population dans l'emploi (population active occupée) est l'ensemble des personnes disposant d'un

emploi permanent (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, etc.) et celles qui n'ont pas un emploi permanent mais qui ont travaillé au cours de la période de référence de 7 jours.

Au 5<sup>e</sup> RGPH, les agriculteurs et leurs aides familiaux sont considérés comme occupés même si la semaine de référence se situait dans une période de non activité pour des raisons saisonnières. Ainsi, après les récoltes, l'agriculteur qui n'exerce aucune activité économique est considéré comme occupé.

#### **Population au chômage**

C'est l'ensemble des personnes des deux sexes, âgées de 15 ans ou plus qui n'ont pas travaillé pendant la période de référence, qui n'ont pas d'emploi mais qui en ont recherché au cours des 30 derniers jours précédent l'interview et qui sont disponibles pour travailler au cours des 15 jours suivants.

#### **Population hors de la main-d'œuvre**

Elle est composée de personnes dépourvues d'un emploi durant la période de référence et qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, ou d'individus qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles à travailler et de ceux qui ne cherchent pas un emploi et ne sont pas disponibles.

#### **Population économiquement dépendante ou à charge**

Il s'agit des personnes qui sont supposées dépendre économiquement d'autres personnes. La population dépendante économiquement ou à charge est la population constituée des personnes qui ne sont pas en âge de travailler (moins de 15 ans), des chômeurs et des personnes hors main-d'œuvre.

#### **Statut dans l'emploi**

C'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé. Il s'agit de la position de cette personne dans l'exercice de l'activité. Une variable a permis de saisir cette information pendant le recensement et les modalités de celle-ci sont les suivantes : employeur ou patron, travailleur à son propre compte, salarié ou employé du public, salarié ou employé du privé, apprenti ou stagiaire, aide familial, et autres.

#### **Occupation principale**

La détermination de l'emploi principal peut poser des problèmes dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois. Au 5<sup>e</sup> RGPH, l'emploi principal est celui qui est déclaré comme tel par le répondant. Dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois et qu'il a un doute pour déterminer son emploi principal, c'est celui auquel la personne consacre le plus de temps qui est considéré comme l'occupation principale. Si le critère de temps ne permet toujours pas d'identifier l'emploi principal, alors il est retenu celui qui lui procure le revenu le plus important. Les modalités de la variable occupation principale disponibles dans la base de données du 5<sup>e</sup> RGPH sont les métiers, professions, postes ou fonctions (Niveau 5) de la Classification internationale type des professions de 2008 (CITP-08), nomenclature des métiers et professions. Cependant, sont considérées dans la présente analyse de l'activité économique les grands groupes (Niveau 1) de la « Nomenclature des métiers et professions ».

#### **Branche d'activités**

La branche d'activités renvoie à l'ensemble des établissements ou des unités de production engagés dans le même type d'activités ou dans des types d'activités similaires. C'est un regroupement de

toutes les unités de production homogènes fabriquant ou produisant le même produit ou la même catégorie de produits. Dans le cadre de cette analyse, quand bien même des branches détaillées jusqu'au 4<sup>eme</sup> niveau de la NAEMA rev1 (classes) existent dans la base de données, seules les branches d'activités du niveau 2 sont utilisées pour faire les regroupements pertinents.

#### Secteur d'activités

Un secteur d'activités est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs ( primaire, secondaire, tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

### 10.2.3- Définition et méthode de calcul de quelques indicateurs de base de l'analyse

#### Taux d'activité

Ce taux est le rapport de la population pourvue d'un emploi et celle des chômeurs à la population de 15 ans ou plus. Il s'exprime en pourcentage et indique le niveau général de participation de la population de 15 ans ou plus au marché du travail. Le taux d'activité montre aussi l'importance relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Chômeurs} + \text{Population dans l'emploi}}{\text{population de 15 ans ou plus}} \times 100$$

#### Taux d'inactivité

Le taux d'inactivité désigne la proportion en pourcentage de la population hors main-d'œuvre. La population hors main-d'œuvre est une catégorie résiduelle formée des personnes qui ne sont ni pourvues d'un emploi, ni au chômage. Elle englobe toutes les personnes qui, en raison d'un handicap physique, ne sont pas en mesure de travailler et toutes celles qui, pour des raisons de convenance personnelle, par exemple les études, les responsabilités familiales ou un âge avancé, ne désirent pas travailler. Ce taux s'obtient en divisant l'effectif de la population hors main-d'œuvre par la population de 15 ans ou plus.

$$\text{Taux d'inactivité} = \frac{\text{Population hors main - d'oeuvre}}{\text{Population de 15 ans ou plus}} \times 100$$

Cet indicateur sera désagrégé par sexe, niveau d'instruction, région, milieu de résidence.

#### Ratio emploi/population

Le ratio emploi/population en âge de travailler est le rapport en pourcentage entre la population pourvue d'un emploi (population dans l'emploi) et la population en âge de travailler. Cet indicateur donne des informations sur la capacité d'une économie à créer des emplois. Ce ratio élevé signifie qu'une proportion importante de la population est employée, tandis qu'un ratio faible signifie qu'une proportion importante de la population ne participe pas directement aux activités du marché productif, car elle est soit au chômage, soit hors de la main-d'œuvre.

$$\text{Ratio emploi/population} = \frac{\text{Population dans l'emploi}}{\text{Population de 15 ans ou plus}} \times 100$$

#### Situation dans l'emploi (proportion de différents statuts)

L'indicateur de situation dans l'emploi établit une distinction entre trois catégories importantes du nombre total de personnes employées. Celles-ci sont notamment :

- 1- les travailleurs salariés ;
- 2- les travailleurs à leur propre compte (indépendant et patron) ;
- 3- les autres travailleurs qui apportent également leur contribution (aides familiaux et apprentis).

Il se détermine en faisant le rapport du nombre des occupés d'une catégorie donnée par le total des occupés.

$$\text{Proportion des travailleurs de statut } i \text{ (en \%)} = \frac{\text{nombre de travailleurs de catégorie } i}{\text{total de la population dans l'emploi}} \times 100$$

#### Emploi par secteur d'activités

L'indicateur pour l'emploi par secteur d'activités répartit les employés en trois principaux groupes d'activités économiques : le primaire, le secondaire et le tertiaire. Il indique la distribution de l'emploi par groupe d'activités économiques.

**Le secteur primaire** regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles : agriculture, pêche, forêts.

**Le secteur secondaire** regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières (industries extractives, industries manufacturières, construction).

**Le secteur tertiaire** est constitué d'un vaste champ d'activités qui s'étend du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers, les activités artistiques, sportives et récréatives, l'éducation, la santé et l'action sociale.

L'emploi par secteur permet de déceler les secteurs pourvoyeurs des emplois dans une économie. L'indicateur s'exprime en pourcentage et son calcul se fait par la détermination du rapport du nombre des occupés de chaque secteur par le total des occupés de l'ensemble des secteurs.

$$\text{Proportion des emplois du secteur } i = \frac{\text{nombre de travailleurs de secteur } i}{\text{total de la population dans l'emploi}} \times 100$$

#### Taux de chômage

Le taux de chômage représente la proportion en pourcentage de la population de main-d'œuvre qui n'est pas pourvue d'un emploi. Le taux de chômage reflète le degré d'incapacité d'une économie de fournir un emploi à sa main-d'œuvre. La population au chômage comprend toutes les personnes dépourvues d'un emploi mais disponibles à travailler (immédiatement ou dans les 15 jours) et qui ont recherché du travail (dans les 30 derniers jours). Il est le nombre total des chômeurs du pays rapporté

à la population active correspondante.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{nombre de chômeurs}}{\text{Main - d'oeuvre}} \times 100$$

#### Combinaison du chômage et de la main-d'œuvre potentielle

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est un taux de chômage assoupli qui inclut dans la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle. Cette dernière représente les personnes en âge de travailler qui sont hors de la main-d'œuvre et (i) qui ont recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours (les demandeurs d'emploi non disponibles) ; ou (ii) qui n'ont pas recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais sont disponibles pour travailler dans les 15 jours (les demandeurs potentiels disponibles).

#### Autres personnes hors main-d'œuvre

La population hors main-d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

#### Taux de dépendance

La population à charge ou dépendante est constituée des personnes qui ne sont pas en âge de travailler, des chômeurs et des personnes hors main-d'œuvre. Ce taux s'obtient donc en rapportant à la population active occupée l'ensemble des personnes (i) âgées de moins de 15 ans, (ii) hors mains-d'œuvre et (iii) celles qui sont au chômage. Il correspond au nombre de personnes à charge pour 100 personnes occupées.

$$\text{Taux de dépendance} = \frac{\text{pop de moins de 15 ans} + \text{pop hors main - d'oeuvre} + \text{pop au chômage}}{\text{population dans l'emploi}} \times 100$$

Il convient de préciser que lorsque des personnes sont occupées mais ne font pas partie de la population en âge de travailler, elles sont considérées comme à charge dans l'hypothèse que le fruit de leur travail n'est pas suffisant pour satisfaire leurs propres besoins (travail des enfants).

### 10.2.4- Evaluation de la qualité des données

Le recensement général de la population et de l'habitation est une opération très lourde à conduire et touche à de nombreuses thématiques. De ce fait, il ne permet pas toujours l'approfondissement de ces thématiques à travers des questions détaillées et très précises. Cela peut engendrer des marges d'erreurs sur certains indicateurs spécifiques. Il convient d'apprecier la qualité des données par variable en déterminant les taux de non réponse. Aussi, une évaluation externe est faite par comparaison des indicateurs issus du recensement avec ceux calculés dans d'autres opérations récemment réalisées.

#### Mesure du phénomène

Lors du 5<sup>e</sup> RGPH, le phénomène « Activité économique » a été cerné à travers les quatre (4) variables suivantes :

- ✓ la situation par rapport à l'occupation, permettant de saisir les actifs et les inactifs, et ce pour tout résident de 5 ans et + ;
- ✓ l'occupation principale, permettant de connaître le genre de travail effectué par une personne occupée, ou dans le cas d'un chômeur, le genre de travail effectué précédemment ;
- ✓ la situation dans l'occupation principale, correspondant à la situation d'une personne active par rapport à son emploi actuel (ou antérieur s'il s'agit d'un chômeur) et son mode de rémunération, c'est-à-dire « Employeur, Patron », travailleur à son propre compte ou « Indépendant », « Salarié, Employé », « Apprenti », « Aide familial », « Autres » ;
- ✓ la branche d'activités, correspondant à ce que fait principalement l'employeur ou l'entreprise dans laquelle exerce la personne recensée.

Pour analyser la participation de la population à l'activité économique, on se sert généralement des indicateurs suivants :

- ✓ les taux d'activité ;
- ✓ le ratio emploi/population ;
- ✓ le taux de chômage ;
- ✓ les rapports de dépendance (rapport de dépendance d'âge et rapport de dépendance économique).

### L'évaluation interne

La base brute issue de la collecte des données du 5<sup>e</sup> RGPH comportait des non-réponses dans l'ensembles des variables de l'activité économique. Mais au regard du tableau 10.1, leurs proportions sont assez faibles (moins de 1%). Néanmoins, l'apurement a permis de disposer d'une base avec des taux de non réponse nuls pour l'ensemble des variables relatives à l'activité économique.

**Tableau 10.1 :Taux de non réponse des variables (%)**

Variables	Taux de non réponse dans la base brute	Taux de non réponse dans la base apurée
Travailler au moins une heure pour une rémunération	0,05	0,00
Activités exercées durant les 7 derniers jours	0,07	0,00
Emploi rémunéré	0,03	0,00
Recherche d'un emploi dans les 30 jours	0,06	0,00
Disponibilité pour travailler	0,46	0,00
Occupation principale	0,42	0,00
Situation dans l'occupation principale	0,93	0,00
Branche d'activité	0,44	0,00

### L'évaluation externe

La comparaison des indicateurs issus du 5<sup>e</sup> RGPH avec ceux calculés à partir d'enquêtes au Burkina Faso permet de faire une évaluation externe de la qualité des données analysées. Le tableau comparatif des indicateurs issus des enquêtes et du 5<sup>e</sup> RGPH (Tableau A.10.1) montre une proximité de certains indicateurs avec ceux du 5<sup>e</sup> RGPH. Par exemple, l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI), réalisée une année auparavant donne une proportion de main-d'œuvre

de 45,0% contre 46,2% au 5<sup>e</sup> RGPH. La distribution de cette main-d'œuvre par milieu de résidence montre également des similitudes. En milieu rural, la main-d'œuvre est représentée par 67,7% pour ERI-ESI contre 65,5% au 5<sup>e</sup> RGPH).

La proportion de la population hors de la main-d'œuvre connaît un écart de 10 points entre cette enquête et le recensement, c'est-à-dire en l'espace d'un an environ (43,8% pour ERI-ESI et 53,8% au 5<sup>e</sup> RGPH). Cette variation légère est acceptable car peut résulter d'une évolution de la structure de la population selon la situation d'occupation. L'expansion du phénomène d'insécurité peut également avoir eu une incidence sur cette tendance à la hausse de la population hors de la main-d'œuvre.

Par contre, pour ce qui concerne le taux de chômage, des écarts importants sont notés entre les niveaux de l'indicateurs aux différentes opérations récentes. En effet, l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI-2015) l'estimait à 1,9% contre 4,7% à l'ERI-ESI de 2018 et 7,1% au 5<sup>e</sup> RGPH. Mais ces écarts assez importants entre les niveaux de l'indicateur aux différentes opérations peuvent s'expliquer par le fait que les périodes de collecte ne sont pas les mêmes. En effet, le chômage est un phénomène saisonnier et pour cette raison, le niveau élevé au 5<sup>e</sup> RGPH comparativement à 2015 et à 2018 s'explique sans doute par la période d'enquête. L'ENESI 2015 a été réalisée en période hivernale (juin-août 2015), l'ERI-ESI s'est déroulée pendant la période sèche (mars-juin 2018) et le 5<sup>e</sup> RGPH s'est tenu en fin de saison hivernale (novembre-décembre).

Il découle de ce qui précède que les données collectées à l'occasion du 5<sup>e</sup> RGPH sont de bonne qualité et par conséquent permettent de caractériser fidèlement la population aux réponses que celle-ci a fourni aux agents recenseurs.

## 10.3- SITUATION ECONOMIQUE GLOBALE DE LA POPULATION

L'analyse des caractéristiques économiques de la population nécessite une présentation de la structure globale de la population en âge de travailler. Cette présentation permet de disposer de la structure d'ensemble de la population de 15 ans ou plus par composante spécifique comme décrit par le cadre conceptuel. Cela a l'avantage de situer les utilisateurs sur les différents univers d'analyse dans les sous-sections consacrées à chacune des principales composantes. La présentation de la structure globale de la population âgée de 15 ans ou plus, en ses principales composantes économiques est faite à travers les variables spatiales (région, milieu de résidence) et sociodémographiques (sexe, âge, diplôme).

### 10.3.1- Caractéristiques économiques globales de la population

La population en âge de travailler représente 54,7% de la population globale. Au sein de cette population en âge de travailler, seulement 42,9% est occupée contre 53,8% de personnes en dehors de la main-d'œuvre.

La répartition de la population en âge de travailler par situation d'occupation selon la région (tableau 10.2) montre que la population dans l'emploi est majoritaire dans les régions du Sud-Ouest (53,2%), des Cascades (52,3%) et de la Boucle du Mouhoun (51,9%). Dans les autres régions, la proportion de celle-ci est en deçà de 50%. Dans le Sahel et le Nord, la population dans l'emploi représente moins du tiers de la population en âge de travailler (respectivement 22,8% et 27,6%).

Aussi, il se dégage des statistiques que la proportion de la population hors de la main est très élevée aussi bien au niveau national que dans les différentes régions. En effet, à l'échelle du pays, les personnes qui n'ont pas d'emploi et qui n'en cherchent pas ou ne sont pas disponibles pour travailler représentent 53,8% de la population en âge de travailler. Dans les régions elle atteint son niveau le plus élevé au Sahel (72,5%) et la plus faible proportion est enregistrée au Sud-Ouest (45,1%).

**Tableau 10.2 : Répartition (%) de la population en âge de travailler par situation d'occupation selon la région**

Région	Population de 15 ans ou plus			Ensemble	Effectif
	Occupés	Chômeurs <sup>17</sup>	Hors main-d'œuvre		
Boucle du Mouhoun	51,9	1,9	46,2	100,0	942 077
Cascades	52,3	2,0	45,7	100,0	406 720
Centre	49,3	5,1	45,6	100,0	1 712 834
Centre-Est	40,2	3,6	56,2	100,0	753 278
Centre-Nord	34,3	3,4	62,3	100,0	734 608
Centre-Ouest	44,3	2,0	53,7	100,0	825 673
Centre-Sud	42,8	2,8	54,4	100,0	409 639
Est	41,3	2,5	56,2	100,0	778 631
Hauts-Bassins	48,7	2,9	48,4	100,0	1 169 131
Nord	27,6	3,7	68,7	100,0	823 745
Plateau central	34,6	3,5	61,9	100,0	489 829

<sup>17</sup> Il s'agit ici de la proportion des chômeurs dans la population en âge de travailler et non le taux de chômage

Région	Population de 15 ans ou plus			Ensemble	Effectif
	Occupés	Chômeurs <sup>17</sup>	Hors main-d'œuvre		
Sahel	22,8	4,7	72,5	100,0	454 872
Sud-Ouest	53,2	1,7	45,1	100,0	454 039
<b>Burkina Faso</b>	<b>42,9</b>	<b>3,3</b>	<b>53,8</b>	<b>100,0</b>	<b>9 955 076</b>

### 10.3.2- Caractéristiques économiques de la population par milieu de résidence

L'analyse de la population en âge de travailler par situation d'occupation selon le milieu de résidence (Tableau 10.3) montre que les villes et les villages emploient leurs populations dans des proportions similaires. En effet, le ratio emploi/population est de 43,5% en milieu urbain et 42,7% en milieu rural. Par contre, le milieu rural emploie mieux sa population que les villes autres que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. La comparaison interurbaine montre qu'à Ouagadougou le ratio emploi/population est plus élevé (50,0%) qu'à Bobo-Dioulasso (42,9%) et dans les autres villes (35,9%). Quant à la population hors de la main-d'œuvre, elle est prédominante dans tous les milieux de résidence, à l'exception de Ouagadougou. Elle concerne plus de la moitié de la population en âge de travailler aussi bien en zone urbaine que dans le milieu rural, mais en considérant la comparaison par ville, Ouagadougou se distingue de Bobo-Dioulasso et des autres villes avec une proportion de population hors de la main d'œuvre en deçà de 50%. L'examen des proportions du chômage dans la population de 15 ans et plus par milieu de résidence révèle que les zones rurales sont moins concernées (2,6%) que l'ensemble des villes (4,9%).

**Tableau 10.3 : Répartition de la population résidente en âge de travailler par situation d'occupation selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Population de 15 ans ou plus			Ensemble	Effectif
	Occupés	Chômeurs <sup>18</sup>	Hors main-d'œuvre		
Ensemble urbain	43,5	4,9	51,6	100,0	2 990 470
Ouagadougou	50,0	5,3	44,7	100,0	1 370 910
Bobo-Dioulasso	42,9	5,0	52,1	100,0	495 810
Autres villes	35,9	4,2	59,9	100,0	1 123 750
Rural	42,7	2,6	54,8	100,0	6 964 606
<b>Burkina Faso</b>	<b>42,9</b>	<b>3,3</b>	<b>53,8</b>	<b>100,0</b>	<b>9 955 076</b>

La répartition de la population de 15 ans ou plus par situation d'occupation selon le sexe (tableau 10.4) indique que plus de la moitié des hommes sont occupés alors que chez les femmes les occupées représentent seulement 35,2%. La majorité d'elles sont hors de la main-d'œuvre. Elles y représentent 61,4% alors que parmi les hommes de 15 ans ou plus, 45,1% sont hors de la main-d'œuvre. Cependant, les proportions des femmes et des hommes au chômage dans leurs populations respectives de 15 ans ou plus s'équivalent (3,1% pour les hommes et 3,4% pour les femmes).

<sup>18</sup> Il s'agit ici de la proportion des chômeurs dans la population en âge de travailler et non le taux de chômage

**Tableau 10.4 : Répartition de la population résidente en âge de travailler par situation d'occupation selon le sexe**

Région	Population de 15 ans ou plus			Ensemble	Effectif
	Occupés	Chômeurs <sup>19</sup>	Hors main-d'œuvre		
Homme	51,8	3,1	45,1	100,0	4 622 933
Femme	35,2	3,4	61,4	100,0	5 332 143
<b>Ensemble</b>	<b>42,9</b>	<b>3,3</b>	<b>53,8</b>	<b>100,0</b>	<b>9 955 076</b>

Aussi, l'examen de la répartition de la population de 15 ans ou plus par situation d'occupation selon le diplôme (Tableau 10.5) montre que la catégorie des personnes ayant une licence ou plus enregistre la proportion des occupées la plus élevée (71,4%) et la proportion de la population hors main-d'œuvre la plus faible (22,8%). Par contre, c'est parmi les personnes d'aucun niveau d'instruction que la proportion des personnes au chômage est la plus basse (3,0%). La population la plus encline au chômage est celle de niveau d'instruction DEUG/DUT/BTS avec une proportion de chômeurs de 9,0%. Il découle également de l'analyse qu'à l'exception des personnes n'ayant aucun niveau d'instruction, la proportion des occupés croît avec le niveau d'instruction tandis que celle de la population hors de la main-d'œuvre décroît avec le niveau d'instruction.

**Tableau 10.5 : Répartition de la population de 15 ans ou plus par situation d'occupation selon le diplôme**

Situation d'occupation	Aucun	CEPE	BEPC/CAP	BEP/BAC	DEUG/DUT/BTS	LICENCE ou plus	Total
	%	%	%	%	%	%	%
Occupés	44,8	33,1	35,2	45,1	45,1	71,4	42,9
Chômeurs	3,0	3,4	3,6	6,6	9,0	5,8	3,3
Hors main-d'œuvre	52,2	63,5	61,2	48,3	45,9	22,8	53,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Effectif Total</b>	<b>7 516 832</b>	<b>1 383 296</b>	<b>639 898</b>	<b>229 787</b>	<b>51 063</b>	<b>134 200</b>	<b>9 955 076</b>

### 10.3.3- Dépendance économique par région

La population économiquement dépendante ou à charge est celle qui regroupe les personnes hors de la main-d'œuvre, les enfants de moins de 15 ans et les personnes au chômage. Le taux ou rapport de dépendance économique mesure la charge de la main-d'œuvre occupée. Le rapport de dépendance économique au niveau national est de 325,2%, c'est-à-dire que 100 personnes dans l'emploi prennent en charge environ 325 autres personnes. En d'autres termes, une personne occupée prend en charge 3 personnes en plus de lui-même. Le taux de dépendance économique cache de profondes disparités selon la région de résidence. Les régions peuvent être classées en deux groupes. Le premier groupe concerne 6 régions ayant des rapports de dépendance inférieurs à la moyenne nationale (Centre, Sud-Ouest, Cascades, Hauts-Bassins, Boucle du Mouhoun, Centre-Sud). Le second groupe concerne 7 régions (Centre-Ouest, Centre-Est, Est, Plateau Central, Centre-Nord, Nord et le Sahel) où le rapport de dépendance économique est supérieur à la moyenne nationale. Les régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord ont les plus forts rapports de dépendance économique avec respectivement 706,8%, 596,8% et 464,8% alors les régions du Centre, du Sud-Ouest et des Cascades ont relativement les plus

<sup>19</sup> Il s'agit ici de la proportion des chômeurs dans la population en âge de travailler et non le taux de chômage

faibles rapports de dépendance économique (respectivement 219,2%, 241,7% et 259,4%).

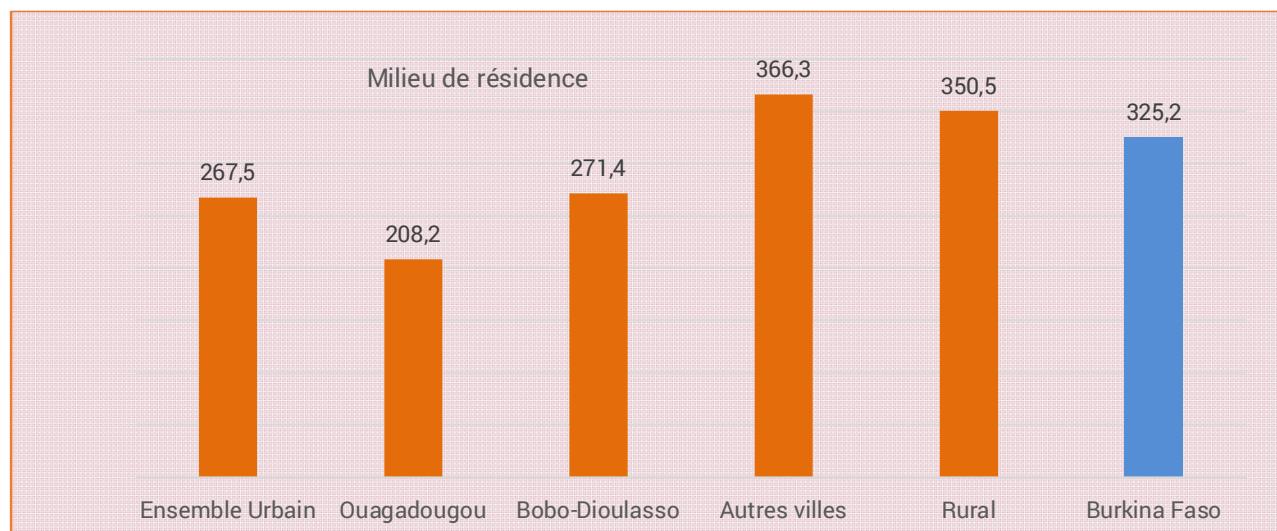
**Graphique 10.1 : Rapport de dépendance économique (%) de la population résidente par région**



#### 10.3.3.1- Dépendance économique par milieu de résidence

L'analyse du rapport de dépendance économique selon le milieu de résidence fait ressortir qu'il y a une grande disparité entre le milieu rural (350,5%) et le milieu urbain (267,5%) [Graphique 10.2]. Il apparaît que Ouagadougou a le plus faible rapport de dépendance économique 208,2% suivi de Bobo Dioulasso (271,4%) alors que l'ensemble des autres villes a un rapport de dépendance économique supérieur à celui du milieu rural et à la moyenne nationale.

**Graphique 10.2 : Rapport de dépendance économique (%) de la population résidente par milieu de résidence**



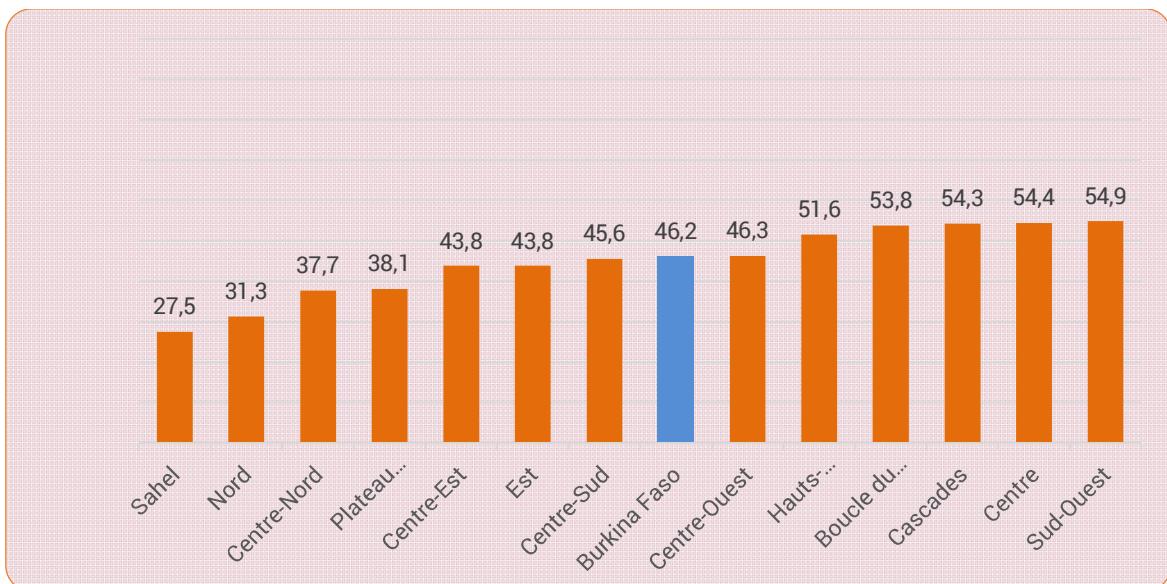
## 10.4- VOLUME ET STRUCTURE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La main-d'œuvre est la population disponible sur le marché de l'emploi. Elle se compose des personnes en âge de travailler qui travaillent effectivement et de celles qui sont au chômage. Les personnes sans emploi qui ne sont pas disponibles pour travailler ou qui ne cherchent pas un emploi ne font pas partie de la main d'œuvre. Cette sous-section a pour objectifs de présenter la composante de la main-d'œuvre en ses aspects les plus significatifs afin d'appréhender les différences entre les groupes spécifiques, notamment en termes d'opportunités et de potentialités.

### 10.4.1- Volume de la main-d'œuvre par région

La main-d'œuvre au Burkina Faso représente 46,2% de la population en âge de travailler (Graphique 10.3). Des différentes régions du Burkina Faso, le Sud-Ouest, le Centre, les Cascades, la Boucle du Mouhoun, les Hauts-Bassins et le Centre-Ouest sont les plus pourvues en main-d'œuvre avec des proportions de celles-ci supérieures au niveau national pendant que le Sahel et le Nord se classent comme les moins nanties avec respectivement 27,5% et 31,3% de main-d'œuvre dans leurs populations de 15 ans et plus. Cette situation pourrait résulter d'une migration de la main-d'œuvre des zones arides vers des horizons plus propices aux activités économiques.

Graphique 10.3 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par région

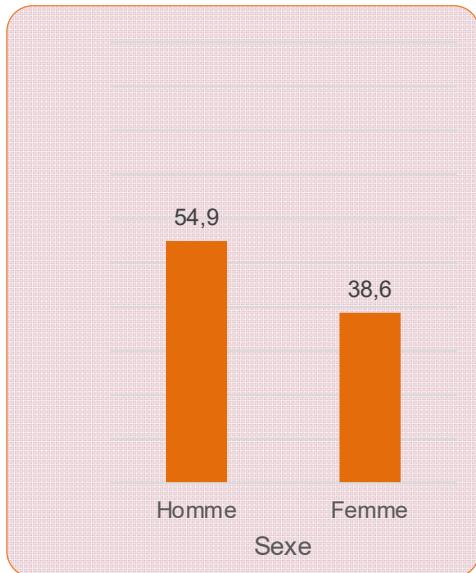


### 10.4.2- Volume de la main-d'œuvre par sexe et par milieu de résidence

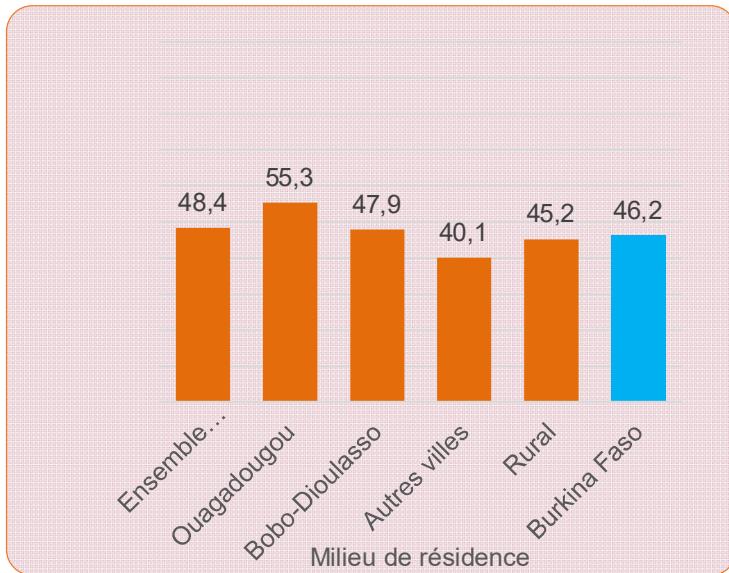
L'examen du volume de la main-d'œuvre selon le sexe indique que les hommes (54,9%) sont prédominants sur le marché de l'emploi que les femmes (38,6%) [Graphique 10.4]. L'analyse de la main d'œuvre par milieu de résidence renseigne que la ville de Ouagadougou se distingue des autres milieux avec 55,3% de sa population en âge de travailler sur le marché de l'emploi (Graphique 10.5). Elle est

suivie par la ville de Bobo-Dioulasso (47,9%), le milieu rural (45,2%) et en dernière position, l'ensemble des 47 autres villes du pays (40,1%). Cependant, tout comme en 2006, la majorité de la main d'œuvre réside en milieu rural où ils constituent 68,5% du stock global de main-d'œuvre (tableau 10.7).

**Graphique 10.4 : Taux d'activité (%) par sexe**



**Graphique 10.5 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence**



#### 10.4.3- Structure de la main-d'œuvre par sexe

La main-d'œuvre du Burkina Faso est majoritairement masculine (Tableau 10.6) alors que la structure par sexe de la population globale montre une surreprésentation des femmes (51,7%). Dans la main-d'œuvre, les hommes représentent 55,2% contre 44,8% pour les femmes. Au plan régional, la supériorité numérique des hommes dans le stock de main-d'œuvre est maintenue, à l'exception de la région du Centre-Est et du Centre-Ouest où l'on observe une inversion de cette tendance. En effet, au Centre-Est et au Centre-Ouest, les femmes constituent respectivement 50,2% et 52,0% de la main-d'œuvre disponible sur le marché de l'emploi. Pour la région du Centre-Est, cette situation pourrait bien s'expliquer par la forte propension de la main-d'œuvre masculine à migrer dans d'autres régions du monde, notamment en Italie.

Pour les autres régions, il apparaît une forte accentuation de la surreprésentation des hommes dans le Sahel, le Centre et les Hauts-Bassins. Cette situation dans le Centre et les Hauts-Bassins pourrait s'expliquer par le fait que ces régions abritent les principales villes du pays qui accueillent une importante partie des migrants internes (exode rural) dont la structure par sexe influence celle de la main-d'œuvre de ces villes.

**Tableau 10.6 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par sexe selon la région**

Région	Homme (%)	Femme (%)	Ensemble (%)	Effectif
Boucle du Mouhoun	55,7	44,3	100,0	506 398
Cascades	55,4	44,6	100,0	220 654
Centre	60,3	39,7	100,0	931 991
Centre-Est	49,8	50,2	100,0	330 234
Centre-Nord	52,1	47,9	100,0	276 852
Centre-Ouest	48,0	52,0	100,0	382 211
Centre-Sud	51,2	48,8	100,0	186 605
Est	52,5	47,5	100,0	341 157
Hauts-Bassins	59,5	40,5	100,0	602 757
Nord	54,6	45,4	100,0	257 694
Plateau central	51,7	48,3	100,0	186 467
Sahel	65,0	35,0	100,0	125 101
Sud-Ouest	52,0	48,0	100,0	249 325
<b>Burkina Faso</b>	<b>55,2</b>	<b>44,8</b>	<b>100,0</b>	<b>4 597 446</b>

#### **10.4.4- Structure de la main-d'œuvre par milieu de résidence**

La répartition de la main-d'œuvre par milieu de résidence (Tableau 10.7) laisse apparaître qu'elle est essentiellement rurale. En effet, 68,5% de la main-d'œuvre vit en milieu rural contre 31,5% en milieu urbain. Il apparaît également une forte discrimination entre les villes. La ville de Ouagadougou à elle seule regorge 16,5% de la main-d'œuvre globale contre 5,2% pour Bobo-Dioulasso et seulement 9,8% pour les 47 autres villes du pays. Les femmes dans l'emploi ou en quête d'emploi sont plus représentées en milieu rural (72,7%) qu'en ville (27,3%). Il en est de même pour les hommes, mais avec une discrimination par milieu de résidence plus atténuée. La représentation des hommes et des femmes entre les villes du pays suit la même tendance qu'au niveau global, c'est-à-dire une prépondérance de la main-d'œuvre à Ouagadougou et, dans une moindre mesure, à Bobo-Dioulasso par rapport aux 47 autres villes du pays.

**Tableau 10.7 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon le sexe**

Sexe	Homme	Femme	Ensemble
Ensemble urbain	34,8	27,3	31,5
Ouagadougou	17,8	14,9	16,5
Bobo-Dioulasso	6,2	3,9	5,2
Autres villes	10,8	8,5	9,8
Rural	65,2	72,7	68,5
Total	100	100	100
<b>Effectif</b>	<b>2 538 741</b>	<b>2 058 705</b>	<b>4 597 446</b>

#### **10.4.5- Structure de la main-d'œuvre par région selon le milieu de résidence**

La structure de la main-d'œuvre par région selon le milieu de résidence obéit à la même tendance qu'au niveau de la structure globale (main-d'œuvre essentiellement rurale) à l'exception de la région du Centre où la main-d'œuvre est plus urbaine que rurale. Mais, cela s'explique notamment par le fait que

cette région ne dispose qu'une infime proportion de population rurale. La région des Hauts-Bassins a une répartition de la main-d'œuvre par milieu de résidence qui tend à s'équilibrer (44,2% en milieu urbain contre 55,8 en milieu rural).

**Tableau 10.8 : Répartition de la main-d'œuvre par milieu de résidence selon la région**

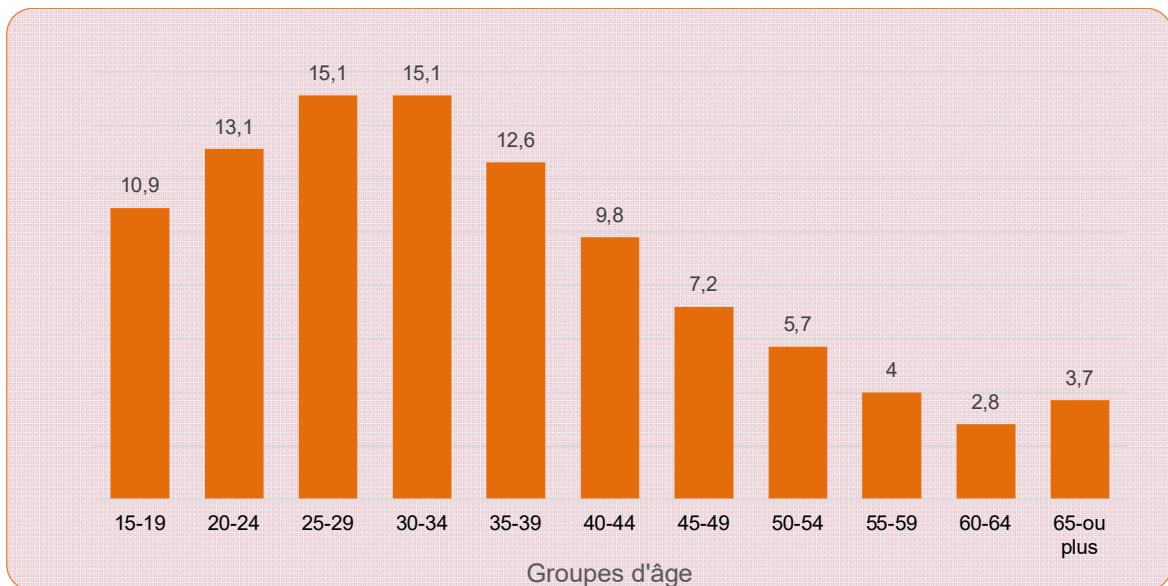
Région	Urbain	Rural	Ensemble	<b>Effectif</b>
	%	%	%	
Boucle du Mouhoun	8,4	91,6	100,0	506 398
Cascades	17,1	82,9	100,0	220 654
Centre	81,4	18,6	100,0	931 991
Centre-Est	19,7	80,3	100,0	330 234
Centre-Nord	15,3	84,7	100,0	276 852
Centre-Ouest	17,2	82,8	100,0	382 211
Centre-Sud	11,4	88,6	100,0	186 605
Est	9,1	90,9	100,0	341 157
Hauts-Bassins	44,2	55,8	100,0	602 757
Nord	17,8	82,2	100,0	257 694
Plateau central	10,0	90,0	100,0	186 467
Sahel	17,0	83,0	100,0	125 101
Sud-Ouest	12,0	88,0	100,0	249 325
<b>Burkina Faso</b>	<b>31,5</b>	<b>68,5</b>	<b>100,0</b>	<b>4 597 446</b>

#### **10.4.6- Structure de la main-d'œuvre par groupe d'âge**

L'âge est un facteur discriminant de la disponibilité de la main-d'œuvre sur le marché de l'emploi. En effet, la population la plus encline au travail est celle des groupes d'âges 25-29 ans et 30-34 ans (Graphique 10.6). Ces âges coïncident généralement avec la fin ou la suspension des études au profit de la recherche d'un emploi afin de se prendre en charge du point de vue économique. Pour ceux qui ne sont pas scolarisés, l'autonomie financière est recherchée généralement dès l'atteinte de l'âge de la majorité. Ce qui expliquerait le niveau élevé de main-d'œuvre dans le groupe d'âge 20-24 ans par rapport au groupe d'âge 15-19 ans. Avant l'âge de 20 ans, la population scolarisée est préoccupée par les études pendant que celle non scolarisée ou ayant rompu avec les études n'est pas encore, à ce stade, soucieuse pour son insertion professionnelle.

A partir de 35 ans, le volume de la main-d'œuvre commence à décroître. Cette situation résulte de l'hypothèse que les recherches infructueuses d'emploi conduisent à la résignation. Cette diminution de la main-d'œuvre se poursuit jusqu'à l'âge de 60-64 ans. Au-delà de 64 ans, le niveau de main d'œuvre s'améliore légèrement. L'on pourrait bien penser que les personnes retraitées de l'administration publique reconvertis dans d'autres emplois ou en quête d'un travail de réemploi alimentent le stock de la main-d'œuvre disponible sur le marché de l'emploi à ces âges.

**Graphique 10.6 : Proportion de la main-d'œuvre (%) par groupe d'âge**



La distribution de main-d'œuvre par groupe d'âge spécifiques (Graphique 10.7) indique que le groupe d'âge 35-64 ans domine le marché du travail. En effet, la main d'œuvre de cette tranche d'âge représente 42,1% de la main-d'œuvre globale. Les travailleurs et demandeurs d'emploi de 25-34 ans se classent en deuxième position avec une proportion de 30,2% de l'ensemble. La main-d'œuvre de 15-24 ans est peu prépondérante (24,0%), certainement du fait qu'une bonne part d'elle est encore occupée par les études et alimente beaucoup plus l'effectif de la population hors main-d'œuvre. Le travail ou la demande d'emploi des 65 ans ou plus est très infime (3,7%) et ce conformément à la pyramide des âges de la population du Burkina Faso qui a une forme effilée au sommet.

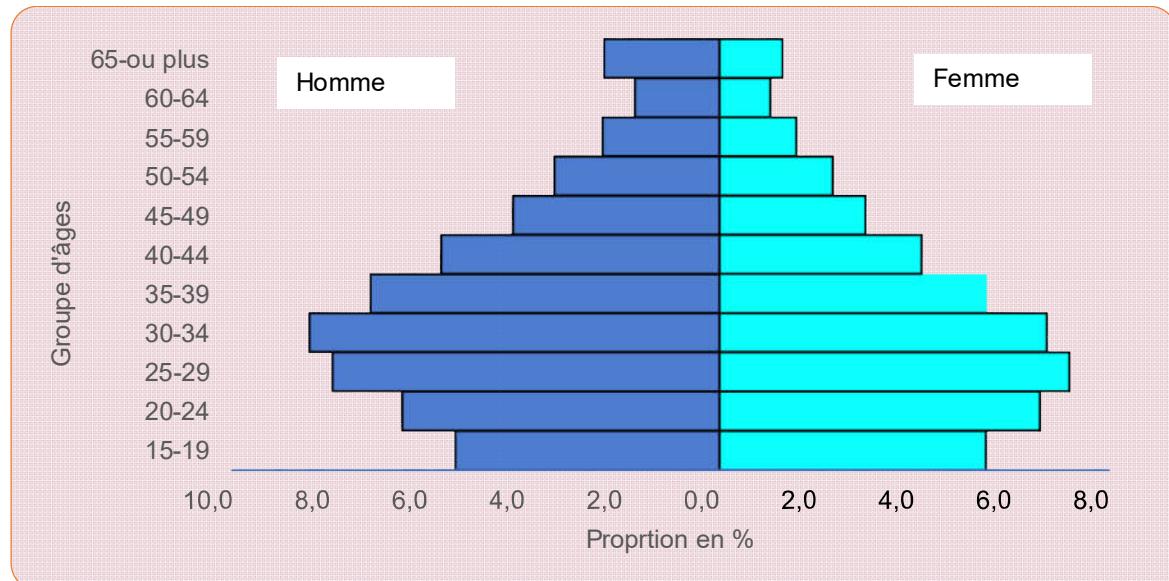
**Graphique 10.7 : Répartition (%) de la main-d'œuvre par groupes d'âge spécifiques**



La structure de la main-d'œuvre par âge et par sexe (Graphique 10.8) indique une distribution quasi

identique entre les hommes et les femmes dans les différents groupes d'âges. La main-d'œuvre, constituée essentiellement de personnes de moins de 40 ans est relativement jeune. Les jeunes de 30-34 ans sont les plus représentés chez les hommes pendant que chez les femmes, ce sont celles de 25-29 ans qui prédominent. Les personnes de 60 ans ou plus sont faiblement représentées avec une proportion de 6,43%.

**Graphique 10.8 : Pyramide des âges de la main-d'œuvre**



#### 10.4.7- Situation d'occupation de la main-d'œuvre par région

La répartition de la main-d'œuvre selon le statut dans l'activité économique (Tableau 10.9) montre qu'à l'échelle du pays, la proportion des occupés est de 92,9% contre 7,1% (Taux de chômage) pour la population au chômage. La distribution de la main-d'œuvre par région suivant la situation dans l'activité économique indique que la proportion des personnes pourvues d'un emploi est au-dessus du seuil de 90% dans chaque région, à l'exception du Sahel et du Nord où elle est de 82,9% et 88,1% respectivement. Subséquemment, ces deux dernières régions ont les plus fortes proportions de personnes dépourvues d'emploi dans la main-d'œuvre (17,1% pour le Sahel et 11,9% pour le Nord). Il faut noter que ces deux régions font partie des régions touchées par l'insécurité à la date de la collecte, ce qui ralentit entre autres l'activité économique.

**Tableau 10.9 : Répartition de la main-d'œuvre par situation d'occupation selon la région**

Région	Occupés %	Chômeurs %	Ensemble	
			%	Effectif
Boucle du Mouhoun	96,5	3,5	100,0	506 398
Cascades	96,4	3,6	100,0	220 654
Centre	90,5	9,5	100,0	931 991
Centre-Est	91,8	8,2	100,0	330 234
Centre-Nord	91,1	8,9	100,0	276 852
Centre-Ouest	95,6	4,4	100,0	382 211
Centre-Sud	94,0	6,0	100,0	186 605

Région	Occupés %	Chômeurs %	Ensemble	
			%	Effectif
Est	94,3	5,7	100,0	341 157
Hauts-Bassins	94,3	5,7	100,0	602 757
Nord	88,1	11,9	100,0	257 694
Plateau central	90,7	9,3	100,0	186 467
Sahel	82,9	17,1	100,0	125 101
Sud-Ouest	96,9	3,1	100,0	249 325
<b>Burkina Faso</b>	<b>92,9</b>	<b>7,1</b>	<b>100,0</b>	<b>4 597 446</b>

#### 10.4.8- Niveau d'instruction de la main d'œuvre

À défaut du niveau réel de compétences, le niveau d'instruction, tout comme le diplôme le plus élevé détenu est utilisé dans cette analyse comme un proxy de la qualité de la main-d'œuvre. Globalement, les proportions de la main-d'œuvre baissent lorsque le niveau d'instruction augmente. Ainsi, la main-d'œuvre disponible au Burkina Faso est, dans sa majorité, sans niveau d'instruction (69,1%) contre seulement 3,7% pour les travailleurs et les demandeurs d'emploi de niveau supérieur. La main-d'œuvre dans les autres niveaux d'instruction constitue ensemble les 27,2% restants, soient 12,2% pour le niveau primaire, 9,7% pour le post-primaire et 5,3% pour le secondaire.

La répartition de la main-d'œuvre par région selon le niveau d'instruction (tableau 10.10) suit la même tendance que le niveau global. Elle montre que les travailleurs et les demandeurs d'emploi sont majoritairement sans niveau d'instruction dans toutes les régions. Cependant la région de l'Est détient le record de la main-d'œuvre sans niveau d'instruction avec une proportion de 85,8%, suivie de la région du Sahel (83,1%). Ce sont aussi principalement ces régions qui sont en proie aux défis sécuritaires. Les régions du Centre-Nord, du Centre-Est et du Sud-Ouest, avec des proportions de main d'œuvre sans aucune instruction qui avoisinent les 80% ne sont pas en reste.

A l'opposé de ces régions, le Centre s'illustre avec la plus faible proportion de la main-d'œuvre sans niveau d'instruction, soit 40,2%. Elle enregistre également la plus forte proportion de main-d'œuvre de niveau d'instruction supérieur (11,1%). Aussi, les fortes proportions de travailleurs et les demandeurs d'emploi de niveau primaire, post-primaire et secondaire se retrouvent au Centre (respectivement 20,0%, 18,5% et 10,2%) et dans les Hauts-Bassins (respectivement 14,9%, 10,9% et 5,6%).

Tableau 10.10 : Répartition de la main-d'œuvre par niveau d'instruction selon la région

Région	Aucun (%)	Primaire (%)	Post-primaire (%)	Secondaire (%)	Supérieur (%)	ND (%)	Ensemble (%)	Effectif total
Boucle du Mouhoun	78,5	11,2	6,2	2,9	1,2	0,0	100,0	506 398
Cascades	78,3	9,2	7,3	3,7	1,5	0,0	100,0	220 654
Centre	40,2	20,0	18,5	10,2	11,1	0,1	100,0	931 991
Centre-Est	78,8	9,1	7,0	3,8	1,3	0,0	100,0	330 234
Centre-Nord	79,3	8,5	6,9	3,9	1,4	0,0	100,0	276 852
Centre-Ouest	75,7	10,2	7,4	3,9	2,8	0,0	100,0	382 211
Centre-Sud	77,2	10,4	7,2	3,6	1,6	0,0	100,0	186 605
Est	85,8	4,8	5,1	3,2	1,1	0,0	100,0	341 157
Hauts-Bassins	65,3	14,9	10,9	5,6	3,3	0,0	100,0	602 757
Nord	72,7	11,3	8,8	5,3	1,9	0,0	100,0	257 694

Région	Aucun (%)	Primaire (%)	Post-primaire (%)	Secondaire (%)	Supérieur (%)	ND (%)	Ensemble (%)	Effectif total
Plateau central	77,4	9,8	7,4	3,7	1,7	0,0	100,0	186 467
Sahel	83,1	6,8	5,3	3,3	1,5	0,0	100,0	125 101
Sud-Ouest	78,8	9,5	6,8	3,6	1,3	0,0	100,0	249 325
<b>Burkina Faso</b>	<b>69,1</b>	<b>12,2</b>	<b>9,7</b>	<b>5,3</b>	<b>3,7</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4 597 446</b>

#### 10.4.9- Diplôme le plus élevé détenu par la main d'œuvre

La distribution de la main-d'œuvre par le diplôme détenu (tableau 10.11) montre des similarités évidentes avec la répartition de la même population par niveau d'instruction. Le constat qui se dégage est que la main-d'œuvre sans diplôme est prépondérante au niveau national (78,2%) et dans toutes les régions. Au sein des régions, les proportions les plus élevées de cette main-d'œuvre sans niveau d'instruction s'enregistrent à l'Est (89,6%) et au Sahel (87,9%). La main-d'œuvre la plus diplômée (ayant au moins la licence) bien que rare dans le pays (2,2%), se concentre dans la région du Centre où 7,2% de sa main-d'œuvre est titulaire d'au moins la licence. Les autres régions ont des proportions de moins de 1% de leurs travailleurs et demandeurs d'emploi qui sont de niveau licence ou plus, excepté les régions des Hauts-Bassins, du Centre-Ouest et du Nord qui ont respectivement 1,9%, 1,4% et 1,0%.

Tableau 10.11 : Réparation de la main-d'œuvre par diplôme le plus élevé selon la région

Région	Aucun	CEPE	BEPC/ CAP	BEP/ BAC	DEUG/ DUT/BTS	LICENCE et plus	Ensemble	Effectif total
	%	%	%	%	%	%	%	
Boucle du Mouhoun	87,6	7,5	2,9	1,1	0,2	0,7	100,0	506 398
Cascades	85,3	8,5	3,7	1,4	0,2	0,9	100,0	220 654
Centre	53,7	20,2	11,0	6,1	1,8	7,2	100,0	931 991
Centre-Est	85,9	8,0	3,7	1,5	0,2	0,7	100,0	330 234
Centre-Nord	85,9	7,9	3,9	1,4	0,2	0,7	100,0	276 852
Centre-Ouest	83,9	8,3	3,9	2,0	0,5	1,4	100,0	382 211
Centre-Sud	85,8	8,2	3,4	1,5	0,3	0,8	100,0	186 605
Est	89,6	5,5	3,1	1,1	0,2	0,5	100,0	341 157
Hauts-Bassins	76,3	12,7	5,9	2,6	0,6	1,9	100,0	602 757
Nord	81,6	10,0	5,0	2,1	0,3	1,0	100,0	257 694
Plateau central	85,2	8,5	3,5	1,6	0,3	0,9	100,0	186 467
Sahel	87,9	6,1	3,3	1,6	0,3	0,8	100,0	125 101
Sud-Ouest	86,6	7,7	3,5	1,3	0,2	0,7	100,0	249 325
<b>Burkina Faso</b>	<b>78,2</b>	<b>11,0</b>	<b>5,4</b>	<b>2,6</b>	<b>0,6</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>	<b>4 597 446</b>

## 10.5- MAIN-D'OEUVRE OCCUPEE

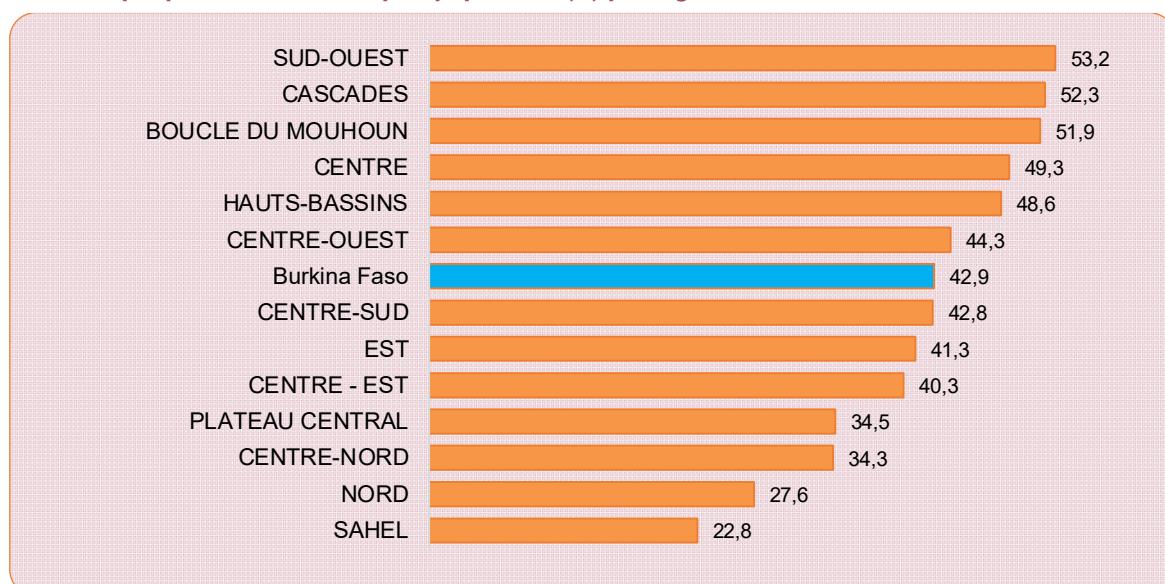
En rappel, la main d'œuvre occupée est une sous composante de la main-d'œuvre constituée de personnes ayant réalisé une activité durant au moins une heure au cours la semaine de référence pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Cette sous-section consacrée à son analyse vise à montrer le volume et à donner les caractéristiques de cette catégorie de population. Il s'agit spécifiquement de présenter la main-d'œuvre occupée selon les caractéristiques susceptibles d'influencer sa qualité afin de mettre en exergue les atouts et les insuffisances nécessaires à la compréhension de la situation économique du pays ou des régions qui le composent.

### 10.5.1- Ratio emploi/population

Le ratio emploi/population est la proportion de la population en âge de travailler disposant d'un emploi. Il fournit donc des informations sur la capacité de l'économie burkinabè à créer des emplois.

Le ratio emploi/population au Burkina Faso en 2019 est de 42,9%. Ainsi, moins de la moitié de la population de 15 ans et plus dispose d'un emploi. Le ratio emploi/population en milieu urbain n'est pas très différent de celui du milieu rural : respectivement 43,5% et 42,7%. Il est plus élevé à Ouagadougou (50,0%), qu'à Bobo Dioulasso (42,8%) ainsi que dans les autres villes (35,9%). Le ratio emploi/population le plus faible est observé dans la région du Sahel (22,8%) et le plus élevé dans le Sud-Ouest (53,2%). C'est uniquement dans les régions du Sud-ouest, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun que ce ratio atteint 50%. L'analyse par sexe renseigne que le ratio emploi/population est plus élevé chez les hommes (51,8%) que chez les femmes (35,2%). La proportion des jeunes de 15-24 ans en emploi est de 28,5%. Elle est de 38,1% chez ceux de 15-34 ans.

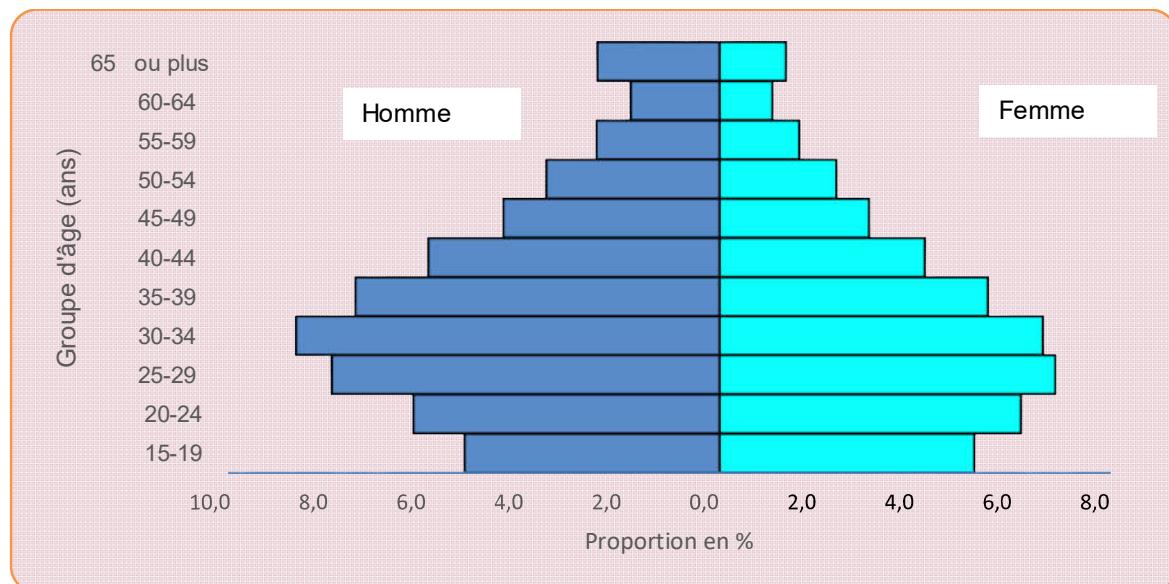
Graphique 10.9 : Ratio emploi/population (%) par région



## 10.5.2- Structure de la main d'œuvre occupée

La structure par groupe d'âge et par sexe de la population dans l'emploi (Graphique 10.10) reflète celle de la main-d'œuvre disponible sur le marché de l'emploi burkinabè : jeunesse de la main-d'œuvre occupée, prédominance des hommes.

Graphique 10.10 : Pyramide des âges de la main-d'œuvre occupée



La main d'œuvre occupée de la tranche d'âge 15 à 44 ans représente 75,8 % de la population dans l'emploi (Tableau 10.12). En milieu urbain comme en milieu rural, chez les hommes occupés comme chez les femmes occupées, la prédominance des personnes des 15-44 ans est constatée. Chez les hommes occupés, on note une grande concentration entre 25 et 44 ans, alors que les femmes occupées, c'est la tranche d'âge 20-39 ans qui prime. Cette situation montre que les femmes entrent plus tôt dans l'emploi que les hommes. En milieu urbain, les femmes et les hommes dans l'emploi sont plus représentés dans le groupe d'âge 30-34 ans (18,5% chez les hommes et 17,8% chez les femmes) alors qu'en zone rurale, les fortes proportions de personnes occupées s'enregistrent dans la tranche d'âge 25-29 ans pour les femmes (15,2%) et 30-34 pour les hommes (13,8%). Au-delà de 64 ans, les personnes dans l'emploi ne représentent plus que 3,8% de la main-d'œuvre occupée.

La proportion des jeunes de 15-24 ans dans la population occupée est plus élevée en milieu rural (25,4%) qu'en milieu urbain (16,7%). Cela dénote une plus grande participation des jeunes aux activités économiques en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu urbain, 13,8% des hommes occupés et 22,0 % des femmes occupées ont entre 15 et 24 ans.

**Tableau 10.12 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âge (ans)	Urbain			Rural			Ensemble		
	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
15-19	4,5	9,2	6,2	11,8	12,7	12,2	9,3	11,8	10,4
20-24	9,3	12,8	10,5	12,1	14,4	13,2	11,1	14,0	12,4
25-29	15,1	17,0	15,8	13,5	15,2	14,3	14,1	15,6	14,8
30-34	18,5	17,8	18,3	13,8	14,1	13,9	15,4	15,0	15,2
35-39	16,0	14,4	15,4	11,8	11,8	11,8	13,2	12,5	12,9
40-44	12,4	10,3	11,6	9,6	9,2	9,4	10,6	9,5	10,1
45-49	8,8	7,0	8,2	7,3	6,9	7,1	7,9	6,9	7,5
50-54	6,3	4,9	5,8	6,3	5,6	6,0	6,3	5,4	5,9
55-59	4,1	3,2	3,8	4,7	3,9	4,3	4,5	3,7	4,1
60-64	2,5	1,7	2,2	3,6	2,7	3,2	3,2	2,5	2,9
65 ou plus	2,5	1,7	2,2	5,5	3,5	4,6	4,4	3,1	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	825 226	476 058	1 301 284	1 570 121	1 401 847	2 971 968	2 395 347	1 877 905	4 273 252

H=Homme ; F=Femme

### 10.5.3- Structure de la main-d'œuvre occupée par région

L'analyse du tableau 10.13 renseigne que la main-d'œuvre occupée est majoritairement rurale (69,6%) et de sexe masculin (56,0%). Les hommes restent surreprésentés dans toutes les régions, à l'exception des zones rurales du Centre-Ouest et du Centre-Est où les femmes sont plus nombreuses. En effet, 45,1% de la main-d'œuvre occupée dans le Centre-Ouest sont des femmes vivant en zone rurale contre 38,8% pour les hommes. Pour la région du Centre-Est, les femmes dans l'emploi et vivant en milieu rural sont de 41,8% pendant que les hommes occupés ne représentent que 38,7% de l'ensemble de sa main-d'œuvre dans l'emploi. Aussi, en dehors du Centre et des Hauts-Bassins, les travailleurs du milieu rural excèdent la proportion de 80% dans les différentes régions. La Boucle du Mouhoun est la région qui emploie la plus forte proportion de sa main d'œuvre occupée en milieu rural (92,1%). Elle est suivie par la région de l'Est (91,3%). La plus faible proportion s'enregistre au Centre et est de l'ordre de 18,8%.

**Tableau 10.13 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par milieu de résidence et par sexe selon la région**

Région	Urbain			Rural			Ensemble			Effectifs
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	
Boucle du Mouhoun	5,2	2,7	7,9	50,9	41,3	92,1	56,0	44,0	100,0	488 583
Cascades	11,0	5,1	16,1	44,9	39,0	83,9	55,9	44,1	100,0	212 709
Centre	50,2	31,0	81,2	12,3	6,5	18,8	62,5	37,5	100,0	843 839
Centre-Est	11,8	7,7	19,5	38,7	41,8	80,5	50,5	49,5	100,0	303 268
Centre-Nord	9,0	5,3	14,3	43,8	41,9	85,7	52,7	47,3	100,0	252 218
Centre-Ouest	9,4	6,8	16,2	38,8	45,1	83,8	48,1	51,9	100,0	365 474
Centre-Sud	6,9	4,4	11,3	44,6	44,1	88,7	51,5	48,5	100,0	175 322
Est	5,6	3,1	8,7	47,1	44,2	91,3	52,7	47,3	100,0	321 702
Hauts-Bassins	29,0	13,2	42,2	31,7	26,1	57,8	60,6	39,4	100,0	568 687
Nord	11,8	6,0	17,8	43,5	38,7	82,2	55,3	44,7	100,0	227 111
Plateau central	5,4	4,0	9,5	46,8	43,7	90,5	52,3	47,7	100,0	169 163
Sahel	11,2	4,2	15,4	55,5	29,1	84,6	66,7	33,3	100,0	103 669
Sud-Ouest	7,4	4,4	11,8	44,7	43,5	88,2	52,1	47,9	100,0	241 507
<b>Burkina Faso</b>	<b>19,3</b>	<b>11,1</b>	<b>30,4</b>	<b>36,8</b>	<b>32,8</b>	<b>69,6</b>	<b>56,0</b>	<b>44,0</b>	<b>100,0</b>	<b>4 273 252</b>

H=Homme ; F=Femme

#### **10.5.4- Secteur d'activité de la main-d'œuvre occupée des régions**

L'économie du Burkina Faso, sur le plan de l'emploi, est dominée par le secteur primaire qui est le premier secteur pourvoyeur d'emplois (Tableau 10.14). En effet, 63,3% des occupés exercent dans ce secteur. Le secteur tertiaire emploie 25,3% des occupés et le secondaire 10,1%. Les principales activités en milieu rural étant l'agriculture et l'élevage, la dominance du secteur primaire s'observe dans toutes les régions où le milieu rural est prépondérant (toutes les régions à l'exception du Centre).

Dans la région du Centre qui est essentiellement urbaine, les occupés sont principalement dans les secteurs tertiaire (64,9%) et secondaire (22,7). Le secteur primaire ne représente que 8,6% de la main-d'œuvre occupée. Dans les autres régions, comparativement aux proportions de la main-d'œuvre dans l'emploi c'est dans la région des Hauts-Bassins que la part du secteur primaire dans l'emploi est la plus faible (57,1%), et celle du secteur tertiaire est relativement plus élevée (29,9%). Après le Centre et les Hauts-Bassins, c'est la région du Sud-Ouest qui a une proportion relativement importante (11,5%) de sa main-d'œuvre employée dans le secteur secondaire.

**Tableau 10.14 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par secteur d'activités selon la région**

Région	Primaire	Secondaire	Tertiaire	ND	Ensemble	Effectif
	%	%	%	%	%	
Boucle du Mouhoun	86,4	3,8	9,4	0,4	100,0	488 583
Cascades	77,9	6,7	14,9	0,5	100,0	212 709
Centre	8,6	22,7	64,9	3,8	100,0	843 839
Centre-Est	76,5	7,4	15,6	0,5	100,0	303 268
Centre-Nord	78,4	7,4	13,5	0,7	100,0	252 218
Centre-Ouest	79,7	5,8	13,9	0,6	100,0	365 474
Centre-Sud	82,1	4,2	13,1	0,6	100,0	175 322
Est	88,7	2,8	8,2	0,3	100,0	321 702
Hauts-Bassins	57,1	11,6	29,9	1,4	100,0	568 687
Nord	77,9	6,5	15,1	0,5	100,0	227 111
Plateau central	80,2	6,1	13,0	0,7	100,0	169 163
Sahel	73,8	9,0	16,5	0,7	100,0	103 669
Sud-Ouest	74,3	11,5	13,4	0,8	100,0	241 507
<b>Burkina Faso</b>	<b>63,3</b>	<b>10,1</b>	<b>25,3</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>	<b>4 273 252</b>

#### **10.5.5- Branches d'activités des populations occupées des régions**

La répartition de la main-d'œuvre occupée par région selon la branche d'activités (tableau 10.15), montre que la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » est la principale branche d'activités dans laquelle évolue la population dans l'emploi. En effet, 63,0% de la main-d'œuvre occupée exerce des activités de cette branche. Dans toutes les régions à l'exception du Centre, cette branche d'activités est la plus importante. Les branches « Activités de fabrication » et « Commerce de détail » sont celles qui se classent après la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » au plan national avec respectivement 6,3% et 6,4% de la main-d'œuvre dans l'emploi. Ces branches occupent une place relativement plus importante dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins. Elles emploient respectivement 14,5% et 17,6% de la main-d'œuvre occupée du Centre

pendant que la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » n'y emploie que 8,3%. Dans la région des Hauts-Bassins les branches « Commerce de détail » et « Activités de fabrication » occupent chacune 7,9 % de la main-d'œuvre dans l'emploi.

**Tableau 10.15 : Répartition (%) de la population résidente occupée par branche d'activité selon la région**

Branche d'activités	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre-Est	Centre-Nord	Centre-Ouest	Centre-Sud
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	86,2	77,7	8,3	76,2	78,2	79,5	81,9
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,1	0,1	0,3	0,3	0,1	0,2	0,1
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0	0,1
Activités extractives/mines	0,9	1,5	1,4	1,3	3	0,4	0,5
Activités de fabrication	2,3	4,3	14,5	4,7	3,1	4,2	2,8
Activités de production et distribution	0	0,1	0,6	0,1	0,1	0,1	0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0	0,1	0,2	0,1	0	0	0
Activités de construction	0,6	0,8	5,9	1,2	1,2	1,1	0,8
Commerce et réparation des pièces automobiles	0,4	0,9	5,5	1	0,7	0,9	0,7
Commerce de gros	1,1	2,2	7,9	2,5	2,1	2	2,1
Commerce de détail	2,1	3,1	17,6	3,7	3,2	2,9	3,3
Activités de transport	0,3	1,1	4,9	1	0,5	0,6	0,6
Activités d'entreposage	0	0	0,2	0	0	0	0
Activités d'hébergement et de restauration	0	0	0,1	0	0	0	0
Activités de l'information et de communication	0,1	0,1	1,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités financières et d'assurance	0,1	0,2	1,3	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités immobilières	0	0	0,2	0	0	0,1	0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,2	0,3	2,1	0,2	0,2	0,4	0,3
Activités de services de soutien et de bureau	0,6	0,5	4	0,7	0,6	0,6	0,7
Activités de l'administration publique	0,3	0,4	3,7	0,3	0,4	0,4	0,4
Enseignement	2	2,5	4,7	2,5	2,9	3,3	2,9
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,4	0,7	2,3	0,6	0,6	0,7	0,5
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,1	0,1	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres activités des services NCA	0,6	0,9	4,6	1	0,7	1	0,8
Activités spéciales des ménages	1,1	1,8	4,1	1,7	1,2	0,7	0,6
Activités des organisations internationales	0	0	0,1	0	0	0	0
ND	0,4	0,5	3,8	0,5	0,8	0,6	0,6
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Effectif total</b>	<b>488 583</b>	<b>212 709</b>	<b>843 839</b>	<b>303 268</b>	<b>252 218</b>	<b>365 474</b>	<b>175 322</b>

**Tableau 10.16 : Répartition (%) de la population résidente occupée par branche d'activité selon la région (suite et fin)**

Branche d'activités	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud-Ouest	Burkina Faso
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	88,6	56,7	77,7	79,9	73,4	73,8	63
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,4	0,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0,1	0,1	0	0	0,1	0,1	0,1
Activités extractives/mines	0,4	1,5	2,3	1,3	4	3,6	1,5
Activités de fabrication	1,9	7,9	3,1	3,6	3,7	7	6,3
Activités de production et distribution	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0	0,1	0	0,1	0	0	0,1
Activités de construction	0,5	1,8	1	1,2	1,3	0,8	2
Commerce et réparation des pièces automobiles	0,4	2,3	1	0,8	0,7	0,6	1,9
Commerce de gros	1,2	5,3	2,2	1,9	2,4	1,7	3,5
Commerce de détail	1,3	7,9	3	3,2	3,3	2,9	6,4
Activités de transport	0,4	2,8	0,6	0,4	0,6	0,5	1,7
Activités d'entreposage	0	0,1	0	0	0	0	0
Activités d'hébergement et de restauration	0	0,1	0,1	0	0	0	0
Activités de l'information et de communication	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3
Activités financières et d'assurance	0,1	0,4	0,1	0,1	0,2	0,1	0,4
Activités immobilières	0	0,1	0	0	0	0	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,3	0,6	0,4	0,2	0,4	0,3	0,7
Activités de services de soutien et de bureau	0,4	1,5	0,6	0,5	0,9	0,7	1,4
Activités de l'administration publique	0,3	0,8	0,4	0,4	0,5	0,4	1,1
Enseignement	2	3,1	4	3,2	2	2,5	3,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,4	1,1	0,7	0,6	1	0,6	1
Activités artistiques, sportives et récréatives	0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Autres activités des services NCA	0,5	1,8	0,8	0,7	0,8	1,2	1,7
Activités spéciales des ménages	0,6	1,6	0,9	0,6	3,5	1,7	1,8
Activités des organisations internationales	0	0	0	0	0	0	0
ND	0,3	1,4	0,5	0,7	0,7	0,8	1,3
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Effectif total</b>	<b>321 702</b>	<b>568 687</b>	<b>227 111</b>	<b>169 163</b>	<b>103 669</b>	<b>241 507</b>	<b>4273252</b>

La distribution de la main-d'œuvre occupée par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (Tableau 10.16) montre que la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » est la principale branche d'activités des hommes et des femmes. Elle emploie 58,9% des hommes occupés et 68,2% des femmes occupées. En milieu rural, la plupart des emplois (85,2%) sont dans la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien ». Les « activités de fabrication »

et le « commerce de détail » y représentent respectivement 2,7% et 2,3% des emplois. Dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso, les branches « Commerce de détail » et « Activités de fabrication » sont les principales branches d'activités. Ensemble, elles emploient un tiers des occupés de chacune de ces deux villes.

Par contre, dans les autres villes, la principale branche d'activités est la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » qui emploie 30,0% de la main-d'œuvre occupée. La deuxième branche d'activités en termes d'emploi (12,7%) est la branche « Activités de fabrication ». Les branches « enseignement » et le « commerce de détail » sont aussi importantes dans les autres villes : respectivement (9,8%) et (9,7%) des emplois.

**Tableau 10.17 : Répartition (%) de la main-d'œuvre occupée par branche d'activité selon le sexe et le milieu de résidence**

Branche d'activités	Sexe		Type de localité					Ensemble
	Homme	Femme	Urban	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	58,9	68,2	12,3	3,6	6,8	30	85,2	63
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,2	0,2	0,4	0,3	0,5	0,4	0,2	0,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0,1	0	0,1	0	0	0,1	0,1	0,1
Activités extractives/mines	2,4	0,4	2	1,5	1,8	2,9	1,3	1,5
Activités de fabrication	6,3	6,3	14,6	14,8	17,7	12,7	2,7	6,3
Activités de production et distribution	0,3	0	0,5	0,6	0,6	0,4	0	0,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0	0,1
Activités de construction	3,5	0,1	4,8	5,9	4,1	3,4	0,8	2
Commerce et réparation des pièces automobiles	3,2	0,2	4,8	5,7	5,5	3	0,6	1,9
Commerce de gros	4,1	2,8	8,2	8	11,5	6,9	1,4	3,5
Commerce de détail	5,8	7,1	15,5	18,4	17,5	9,7	2,3	6,4
Activités de transport	2,9	0,2	4,8	5,2	6,6	3	0,4	1,7
Activités d'entreposage	0,1	0	0,1	0,2	0,2	0,1	0	0
Activités d'hébergement et de restauration	0,1	0	0,1	0,1	0,1	0,1	0	0
Activités de l'information et de communication	0,5	0,2	1	1,3	0,7	0,5	0,1	0,3
Activités financières et d'assurance	0,4	0,4	1,1	1,4	0,9	0,7	0,1	0,4
Activités immobilières	0,1	0	0,2	0,2	0,2	0,2	0	0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,9	0,5	1,9	2,4	1,4	1,3	0,2	0,7
Activités de services de soutien et de bureau	1,7	1	3,6	4,3	3,3	2,6	0,4	1,4
Activités de l'administration publique	1,5	0,5	3,1	4,1	1,9	2	0,2	1,1

Branche d'activités	Sexe		Type de localité					Ensemble
	Homme	Femme	Urban	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	
Enseignement	3,4	2,7	6,6	5	5,6	9,8	1,6	3,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,9	1,1	2,6	2,5	2,3	2,7	0,3	1
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,2	0,1	0,5	0,6	0,6	0,3	0	0,2
Autres activités des services non commerciaux (tailleur, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	1,4	2,1	4,2	4,8	4	3,3	0,6	1,7
Activités spéciales des ménages	0,3	3,7	3,5	4,6	2,7	1,9	1,1	1,8
Activités des organisations internationales	0,1	0	0,1	0,2	0	0	0	0
ND	0,6	2,1	3,2	4,1	3,3	1,8	0,4	1,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectif total</b>	<b>2 395 347</b>	<b>1 877 905</b>	<b>1 301 284</b>	<b>685 572</b>	<b>212 443</b>	<b>403 269</b>	<b>2 971 968</b>	<b>4 273 252</b>

### 10.5.6- Situation dans l'occupation principale de la main-d'œuvre occupée des régions

Il découle du tableau 10.17 que la majorité de la main-d'œuvre occupée travaille en qualité d'indépendants (52,8%), c'est-à-dire comme employeur, patron ou travaillant à son propre compte. Aussi, près du tiers de cette main-d'œuvre dans l'emploi (31,3%) exerce en qualité d'aides familiaux. Cette situation est cohérente avec le fait que l'économie soit dominée par la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien ». Les salariés ne représentent que 12,0% de la population dans l'emploi. En milieu rural, la répartition de la main d'œuvre occupée par situation dans l'occupation principale est similaire au celle du niveau national : les occupés sont essentiellement des indépendants (51,9%) et des aides familiaux (42,0%). Par contre, en milieu urbain, bien que les indépendants soient également surreprésentés (54,9%), les salariés sont la deuxième catégorie de travailleurs la plus significative (30,9%).

La comparaison entre les régions permet de s'apercevoir que dans le Centre et les Hauts-Bassins, le poids des salariés est relativement important que dans les autres régions : respectivement 32,1% et 13,6% de leur main-d'œuvre occupée. Le point commun est que dans chacune des 13 régions, les occupés sont majoritairement des Indépendants.

Le tableau 10.17 indique également que les femmes et les hommes occupés sont essentiellement des indépendants et des aides familiaux. Toutefois, il se dégage une proportion plus importante de salariés chez les hommes (14,9%) et de travailleurs indépendants (60,9%) que chez les femmes (respectivement 8,3% et 42,4%). Par contre, c'est dans la catégorie des aides familiaux que les femmes s'illustrent mieux que les hommes. En effet, dans la main-d'œuvre féminine occupée, elles sont 45,9% à travailler comme des aides familiaux alors que cette proportion n'est que de 19,8% chez les hommes.

**Tableau 10.18 : Répartition de la main-d'œuvre occupée par situation dans l'occupation principale selon la région, le milieu de résidence et le sexe**

	Indépendants	Salariés	Aides familiaux	Autres	Total
	%	%	%	%	%
<b>Région</b>					
Boucle du Mouhoun	49,6	4,3	44,1	2,0	100,0
Cascades	46,6	7,3	43,6	2,5	100,0
Centre	54,7	32,1	5,8	7,4	100,0
Centre-Est	56,4	5,3	35,2	3,1	100,0
Centre-Nord	56,7	5,7	34,5	3,1	100,0
Centre-Ouest	53,2	6,7	36,9	3,2	100,0
Centre-Sud	59,1	5,7	33,1	2,1	100,0
Est	49,7	4,3	42,8	3,2	100,0
Hauts-Bassins	51,8	13,6	30,4	4,2	100,0
Nord	48,5	7,6	40,3	3,6	100,0
Plateau central	55,3	6,8	35,5	2,4	100,0
Sahel	52,0	7,5	37,6	2,9	100,0
Sud-Ouest	53,4	5,3	38,3	3,0	100,0
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	54,9	30,9	6,8	7,4	100,0
Rural	51,9	3,7	42,0	2,4	100,0
<b>Sexe</b>					
Homme	60,9	14,9	19,8	4,4	100,0
Femme	42,4	8,3	45,9	3,4	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>52,8</b>	<b>12,0</b>	<b>31,3</b>	<b>3,9</b>	<b>100,0</b>

### 10.5.7- Grands groupes d'occupation principale

Il ressort du tableau 10.18 que le groupe « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » est le principal groupe d'occupation de la main-d'œuvre dans l'emploi (56,2%). Suivent ensuite les groupes « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » (9,9%), et « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » (8,3%). En milieu rural, les principaux groupes d'emplois sont « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » (77,0%) et « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » (5,2%). En milieu urbain par contre, les groupes dominants sont « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » (20,8%) et « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » (18,7%). Les emplois des femmes sont essentiellement dans les groupes « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » (60,1%) et « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » (11,3%). Chez les hommes, il s'agit essentiellement des groupes « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » (53,1%) et « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » (10,6%).

**Tableau 10.19 : Répartition de la population résidente occupée par grands groupes d'occupation principale selon le sexe et le milieu de résidence**

Occupation principale	Sexe		Milieu de résidence		Ensemble
	Homme	Femme	Urbain	Rural	
%	%	%	%	%	%
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,8	0,9	2,3	0,2	0,9
Professions intellectuelles et scientifiques	5,4	3,8	10,2	2,3	4,7
Professions intermédiaires	8,4	5,9	14,9	4,0	7,3
Hautement qualifiés non manuels	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1
Employés de type administratif	1,7	1,0	3,5	0,4	1,4
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	8,8	11,3	20,8	5,2	9,9
Peu qualifiés non manuels	2,3	0,9	3,9	0,7	1,7
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	53,1	60,1	8,8	77,0	56,2
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	10,6	5,3	18,7	3,7	8,3
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	1,5	0,3	1,4	0,7	0,9
Qualifiés manuels	2,2	0,0	3,4	0,3	1,2
Professions élémentaires	3,6	8,9	8,9	4,6	5,9
Professions militaires	0,5	0,0	0,8	0,1	0,3
Non qualifiés	1,0	1,6	2,2	0,8	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Effectif total</b>	<b>2 395 347</b>	<b>1 877 905</b>	<b>1 301 284</b>	<b>2 971 968</b>	<b>4 273 252</b>

L'analyse selon le niveau d'instruction apparaît dans le tableau 10.19 et révèle que les occupés n'ayant aucun niveau d'instruction sont essentiellement dans le groupe « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » (69,6%). Ceux ayant le niveau primaire ou post-primaire sont majoritairement dans les groupes « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » (respectivement 37,0% et 27,5%), « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » (respectivement 18,4% et 15,9%) et « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » (respectivement 16,1% et 15,6%). Quant aux occupés de niveau secondaire ou supérieur, ils sont essentiellement dans les groupes « Professions intellectuelles et scientifiques » (respectivement 32,1% et 47,0%) et « Professions intermédiaires » (respectivement 17,6% et 21,0%).

**Tableau 10.20 : Répartition de la population occupée par grands groupes d'occupation principale selon le niveau d'instruction**

Occupation principale	Post-primaire							Total
	Aucun	Primaire	%	Secondaire	Supérieur	ND	%	
%	%	%	%	%	%	%	%	%
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,4	1,3	1,7	2,1	5,2	3,2	0,9	0,9
Professions intellectuelles et scientifiques	0,9	1,5	6,5	32,1	47,0	18,1	4,7	4,7
Professions intermédiaires	5,1	8,2	11,7	17,6	21,0	12,8	7,3	7,3
Hautement qualifiés non manuels	0,0	0,0	0,2	0,4	1,0	0,3	0,1	0,1
Employés de type administratif	0,4	1,7	3,7	5,8	7,0	6,0	1,4	1,4

Occupation principale	Post-primaire							Total
	Aucun	Primaire	%	Secondaire	Supérieur	ND	%	
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	8,5	16,1	15,6	7,5	4,4	25,2	9,9	
Peu qualifiés non manuels	0,6	1,3	3,5	11,5	5,2	3,5	1,7	
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	69,6	37,0	27,5	8,9	2,1	2,2	56,2	
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	6,0	18,4	15,9	5,7	2,6	14,6	8,3	
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	0,8	1,5	1,3	0,8	0,5	0,8	0,9	
Qualifiés manuels	0,8	2,9	2,7	1,0	0,4	4,7	1,2	
Professions élémentaires	5,9	7,9	7,0	3,1	1,5	5,5	5,9	
Professions militaires	0,0	0,2	0,7	2,4	1,4	2,7	0,3	
Non qualifiés	1,0	2,0	2,0	1,1	0,7	0,4	1,2	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
<b>Effectif</b>	<b>2 981 353</b>	<b>517 884</b>	<b>404 785</b>	<b>219 499</b>	<b>148 543</b>	<b>1 185</b>	<b>4 273 249</b>	

Dans chacune des régions, à l'exception du Centre, la majorité des emplois sont dans le groupe « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ». Ce groupe concentre jusqu'à 78,3% des emplois de la région de la Boucle du Mouhoun (tableau 10.20). Au Centre, les emplois sont essentiellement dans le groupe « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » (23,2%), « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » (19,8%) et « Professions intermédiaires » (14,1%). Dans les Hauts-Bassins, le groupe « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » contient 50,9% des emplois. Les autres groupes d'emplois principaux sont « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » (11,0%), « Professions intermédiaires » (9,3%) et « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat » (9,3%).

**Tableau 10.21 : Répartition (%) de la population résidente occupée par grands groupes d'occupation principale selon les régions**

Occupation principale	Boucle du Mouhou	Cascades	Centre	Centre -Est	Centre -Nord	Centre-Ouest	Centre -Sud
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,3	0,5	2,6	0,3	0,4	0,4	0,4
Professions intellectuelles et scientifiques	2,7	3,2	9,2	3,0	3,8	4,1	3,2
Professions intermédiaires	2,8	4,5	14,1	6,3	6,1	4,8	4,8
Hautement qualifiés non manuels	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Employés de type administratif	0,4	0,9	3,9	0,6	0,5	0,7	0,5
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	4,6	5,4	23,2	7,2	5,4	7,8	5,9
Peu qualifiés non manuels	0,8	1,1	3,7	1,1	1,3	0,9	0,9
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	78,3	73,1	5,8	67,1	70,3	70,6	75,6
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	3,0	4,9	19,8	6,1	4,1	5,5	3,8
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	0,6	0,9	1,2	0,8	1,4	0,3	0,3
Qualifiés manuels	0,2	0,7	3,5	0,9	0,4	0,4	0,4
Professions élémentaires	5,5	4,0	9,6	5,3	4,9	3,7	3,3
Professions militaires	0,1	0,1	0,8	0,1	0,2	0,1	0,1
Non qualifiés	0,7	0,7	2,3	1,2	1,2	0,7	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Effectif</b>	<b>488 583</b>	<b>212 709</b>	<b>843 839</b>	<b>303 268</b>	<b>252 218</b>	<b>365 474</b>	<b>175 322</b>

Occupation principale	Est	Hauts-Bassins	Nord	Plateau central	Sahel	Sud-Ouest	Burkina Faso
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,4	0,8	0,4	0,5	0,6	0,4	0,9
Professions intellectuelles et scientifiques	3,6	4,1	4,8	4,2	3,2	3,2	4,7
Professions intermédiaires	4,6	9,3	6,1	5,5	8,8	3,6	7,3
Hautement qualifiés non manuels	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Employés de type administratif	0,5	1,6	0,8	0,6	0,9	0,4	1,4
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	3,2	11,0	6,0	8,0	6,4	5,4	9,9
Peu qualifiés non manuels	1,0	1,8	1,4	1,1	1,8	0,8	1,7
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	79,8	50,9	68,7	69,8	59,5	66,8	56,2
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	2,4	9,3	4,3	4,7	4,9	9,2	8,3
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	0,2	1,0	1,1	0,7	2,6	1,6	0,9
Qualifiés manuels	0,2	2,0	0,4	0,3	0,5	0,3	1,2
Professions élémentaires	3,6	6,3	4,8	3,6	9,3	6,7	5,9
Professions militaires	0,1	0,3	0,2	0,1	0,3	0,1	0,3
Non qualifiés	0,4	1,5	1,0	0,9	1,2	1,5	1,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Effectif</b>	<b>321 702</b>	<b>568 687</b>	<b>227 111</b>	<b>169 163</b>	<b>103 669</b>	<b>241 507</b>	<b>4 273 252</b>

## **10.6- POPULATION AU CHOMAGE**

La population au chômage est une sous-composante de la main-d'œuvre qui n'est pas pourvue d'un emploi mais qui est disponible et en demande. Le taux de chômage est la proportion de la main-d'œuvre non-occupée dans la main-d'œuvre globale. Il constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail et aussi l'analyse de certains autres phénomènes. Il apparaît donc important de connaître le stock de chômeurs disponible de même que leurs caractéristiques susceptibles de rendre compte de leurs qualités afin d'identifier les atouts et les défis du marché de l'emploi du pays et de ses régions.

### **10.6.1- Ampleur du chômage**

Le chômage est un phénomène qui sévit de façon différenciée selon les caractéristiques spatiales et démographiques. Le tableau 10.21 montre qu'au Burkina Faso, le taux de chômage au sens du BIT est estimé à 7,1 % en 2019. Le chômage affecte davantage les femmes (8,8%) que les hommes (5,6%). Les mêmes tendances sont observées avec le taux de chômage combiné qui inclut outre la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle. De 34,1% au niveau national, le taux de chômage combiné atteint 40,7% pour les femmes et 27,7% pour les hommes.

#### **10.6.1.1- Répartition du chômage par région et par milieu de résidence**

Le taux de chômage varie sensiblement selon les régions. La région du Sahel enregistre le plus fort niveau de chômage au sens du BIT avec un taux de chômage de 17,1%. Elle est suivie des régions du Nord, du Centre et du Plateau Central qui enregistrent des taux de chômage respectifs de 11,9%, 9,5% et 9,3%. Avec un taux de chômage de 3,1%, le Sud-Ouest est la région la moins enclue au chômage. Le phénomène y affecte 3,4% des femmes et 2,9% des hommes. La Boucle du Mouhoun et les Cascades, avec respectivement 3,5% et 3,6%, ont également des taux de chômage en dessous du taux national (7,1%). Le taux chômage combiné atteint 60,9% au Sahel et 53,6% au Nord soit plus de la moitié de la main d'œuvre.

Selon le milieu de résidence, le niveau du chômage au sens du BIT est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. De 5,7% en milieu rural, le chômage atteint un taux de 10,0% en milieu urbain. A Ouagadougou, le taux de chômage est estimé à 9,6% et à Bobo-Dioulasso, à 10,5%. En milieu rural, le taux de chômage est de 5,7%, soit 5,1% chez les hommes et 6,3% chez les femmes.

#### **10.6.1.2- Répartition du chômage selon l'âge**

Le chômage est plus l'apanage de la frange jeune de la population (tableau 10.21.) En effet, selon la tranche d'âges, le plus fort taux de chômage (11,9%) est enregistré chez les personnes âgées de 20 à 24 ans. Chez les jeunes de 15-34 ans, le taux reste élevé (9,5%) et atteint 11,8% dans la frange de la population d'âge compris entre 15 -24 ans. Le taux de chômage diminue naturellement avec l'âge et s'établit à 2,4% pour les individus ayant 65 ans et plus.

#### **10.6.1.3- Répartition du chômage selon le niveau d'instruction**

Contrairement à l'âge, le besoin d'emploi augmente avec le niveau d'instruction. Le taux le plus élevé du chômage est observé chez les personnes ayant le niveau supérieur (13,4%) alors que pour les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction, ce taux est estimé à 6,1%. Ainsi, par rapport au

niveau d'instruction, le chômage au sens du BIT affecte beaucoup plus les personnes instruites. Cette situation s'explique notamment par la prise en compte de la recherche d'emploi dans le calcul du taux de chômage qui est surtout le fait des personnes ayant un niveau d'instruction relativement élevé.

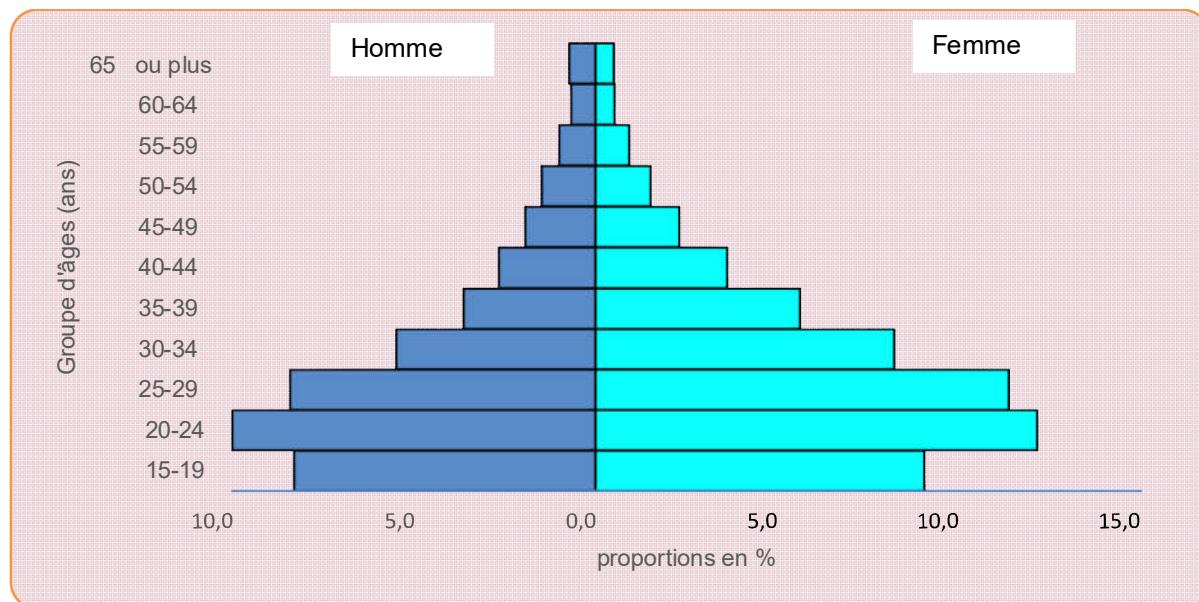
**Tableau 10.22 : Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage selon certaines caractéristiques sociodémographiques**

	Taux chômage combiné			Taux chômage BIT		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>Burkina Faso</b>	<b>27,7</b>	<b>40,7</b>	<b>34,1</b>	<b>5,6</b>	<b>8,8</b>	<b>7,1</b>
<b>Région</b>						
Boucle du Mouhoun	18,6	27,2	22,6	2,9	4,3	3,5
Cascades	14,9	25,5	20,0	2,6	4,8	3,6
Centre	19,1	41,2	29,1	6,1	14,5	9,5
Centre-Est	34,1	45,7	40,4	6,9	9,4	8,2
Centre-Nord	42,9	53,1	48,2	7,8	10,1	8,9
Centre-Ouest	24,2	30,5	27,6	4,1	4,7	4,4
Centre-Sud	27,8	36,5	32,3	5,5	6,6	6,0
Est	34,4	41,1	37,7	5,3	6,2	5,7
Hauts-Bassins	16,7	34,6	24,8	3,8	8,4	5,7
Nord	48,2	58,8	53,6	10,8	13,2	11,9
Plateau central	36,7	47,4	42,3	8,3	10,3	9,3
Sahel	54,9	69,1	60,9	14,9	21,3	17,1
Sud-Ouest	20,2	27,6	24,0	2,9	3,4	3,1
<b>Milieu de résidence</b>						
Ensemble Urbain	22,2	45,4	32,7	6,7	15,3	10,0
Ouagadougou	18,7	39,8	28,3	6,3	14,4	9,6
Bobo-Dioulasso	17,9	49,8	31,3	6,1	19,0	10,5
Autres villes	29,5	51,3	39,5	7,5	15,2	10,5
Rural	30,3	39,0	34,7	5,1	6,3	5,7
<b>Groupe d'âge (ans)</b>						
Jeunes de 15-34	34,9	46,0	40,6	8,0	11,1	9,5
Jeunes de 15-24	42,6	50,2	46,7	10,9	12,8	11,8
15-19	48,5	52,6	50,6	10,8	11,7	11,2
20-24	41,1	49,6	45,7	10,8	13,0	11,9
25-29	29,8	43,5	36,9	7,5	11,2	9,2
30-34	21,7	38,0	29,7	4,6	8,6	6,4
35-39	19,4	35,4	27,1	3,6	7,2	5,2
40-44	18,6	33,1	25,3	3,3	6,2	4,5
45-49	18,5	31,8	24,5	3,2	5,4	4,1
50-54	18,8	29,5	23,5	3,1	4,6	3,7
55-59	19,0	28,0	22,8	2,9	4,1	3,4
60-64	19,4	27,3	22,5	2,7	3,6	3,0
65 ou plus	18,5	27,7	22,0	2,2	2,7	2,4
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	28,3	40,0	34,4	4,9	7,4	6,1
Primaire	23,5	40,5	30,4	5,6	11,2	7,6
Post-primaire	29,1	46,2	36,9	6,9	13,3	9,5
Secondaire	27,4	40,5	32,2	6,9	12,5	8,8
Supérieur	29,7	43,6	34,0	11,3	18,8	13,4

## 10.6.2- Structure par âge et par sexe de la population au chômage

La population résidente au chômage par groupe d'âge a une structure pyramidale à base constituée des plus jeunes (Graphique 10.11). En particulier, environ 72,9% des chômeurs ont entre 15 et 34 ans. Les jeunes de 20-24 ans sont les plus nombreux (22,1%), suivis de ceux de 25-29 ans et 15-19 ans avec respectivement 10,6% et 9,5% de la population au chômage. Ainsi, les populations jeunes sont les plus affectées par le chômage. Cette structure décroissante de la population résidente au chômage selon l'âge est perceptible au niveau des hommes et chez des femmes.

Graphique 10.11 : Pyramide des âges de la population au chômage



### 10.6.2.1- Structure du chômage dans les régions par sexe

Selon la répartition de la population au chômage par région (tableau 10.22), le Centre a le plus grand nombre de chômeurs soit 27,2% de sa main-d'œuvre de 15 ans et plus au chômage. Il est suivi par la région des Hauts-Bassins (10,5%), du Nord (9,4%) et du Centre-Est (8,3%). Le Sud-Ouest est la région qui a moins de personnes au chômage avec une proportion de 2,4%. La répartition des chômeurs par région selon le sexe est quasiment similaire chez les hommes comme chez les femmes. En effet, chez les hommes, la région du Centre concentre le plus grand nombre de personnes au chômage (24,0%). Elle est suivie de la région du Nord et de celle des Hauts-Bassins qui enregistrent respectivement 10,6% et 9,5% des chômeurs de sexe masculin. Au niveau des femmes, la région du Centre enregistre plus de chômeurs (29,7%). Elle est suivie de la région des Hauts-Bassins qui enregistre 11,3% des femmes au chômage puis de la région du Centre-Est avec 8,6% des femmes en situation de chômage.

**Tableau 10.23 : Répartition de la population au chômage par région selon le sexe**

Région	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boucle du Mouhoun	8 272	5,8	9 543	5,3	17 815	5,5
Cascades	3 229	2,2	4 716	2,6	7 945	2,5
Centre	34 435	24,0	53 717	29,7	88 152	27,2
Centre-Est	11 393	7,9	15 573	8,6	26 966	8,3
Centre-Nord	11 307	7,9	13 327	7,4	24 634	7,6
Centre-Ouest	7 435	5,2	9 302	5,2	16 737	5,2
Centre-Sud	5 259	3,7	6 024	3,3	11 283	3,5
Est	9 480	6,6	9 975	5,5	19 455	6,0
Hauts-Bassins	13 585	9,5	20 485	11,3	34 070	10,5
Nord	15 200	10,6	15 383	8,5	30 583	9,4
Plateau central	7 995	5,6	9 309	5,1	17 304	5,3
Sahel	12 111	8,4	9 321	5,2	21 432	6,6
Sud-Ouest	3 693	2,6	4 125	2,3	7 818	2,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>143 394</b>	<b>100,0</b>	<b>180 800</b>	<b>100,0</b>	<b>324 194</b>	<b>100,0</b>

### 10.6.3- Structure du chômage dans les régions par milieu de résidence et par sexe

L'analyse du chômage selon le milieu de résidence (tableau 10.23) révèle une inégalité dans la répartition de la population de 15 ans et plus au chômage entre le milieu rural et le milieu urbain. Au niveau national, 55,3% des personnes au chômage vivent en milieu rural tandis que 44,7 % vivent en milieu urbain. Cette inégale répartition du chômage entre les milieux de résidence s'observe dans la même tendance au niveau des régions, à l'exception du Centre et des Hauts-Bassins où le chômage est essentiellement un phénomène urbain. En effet, dans ces deux régions, le milieu urbain regorge respectivement de 82,4% et 77,9% de l'ensemble des personnes au chômage dans ces régions.

Par ailleurs, le chômage a beaucoup plus un visage féminin. Les femmes constituent 55,7% de l'ensemble des personnes au chômage. Cette disparité sexuelle du chômage est exacerbée dans les régions du Centre, de l'Est, des Cascades et du Centre-Est où les proportions de femmes au chômage excèdent la moyenne nationale. De façon globale, les femmes au chômage sont plus représentées en milieu rural (29,2%) qu'en milieu urbain (26,5%). La même tendance est observée également dans les régions, sauf au Centre et dans les Hauts-Bassins où cette tendance est inversée. En effet les femmes rurales au chômage représentent seulement 11,0% de la population au chômage dans le Centre contre 49,9% en zone urbaine. Dans les Hauts-Bassins, ces proportions sont respectivement de 11,9% et de 48,2%.

**Tableau 10.24 : Répartition de la population au chômage par milieu de résidence et par sexe selon la région**

Région	Urbain			Rural			Ensemble			Effectifs
	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Boucle du Mouhoun	9,1	12,5	21,6	37,4	41,0	78,4	46,5	53,5	100,0	17 815
Cascades	17,4	26,6	44,0	23,2	32,8	56,0	40,6	59,4	100,0	7 945
Centre	32,5	49,9	82,4	6,6	11,0	17,6	39,1	60,9	100,0	88 152
Centre-Est	8,4	14,0	22,4	33,8	43,8	77,6	42,2	57,8	100,0	26 966
Centre-Nord	10,3	14,8	25,1	35,6	39,3	74,9	45,9	54,1	100,0	24 634
Centre-Ouest	19,2	19,0	38,2	25,2	36,6	61,8	44,4	55,6	100,0	16 737
Centre-Sud	5,5	8,6	14,1	41,1	44,8	85,9	46,6	53,4	100,0	11 283
Est	7,2	8,1	15,3	41,5	43,2	84,7	48,7	51,3	100,0	19 455
Hauts-Bassins	29,7	48,2	77,9	10,2	11,9	22,1	39,9	60,1	100,0	34 070
Nord	8,5	9,9	18,5	41,2	40,3	81,5	49,7	50,2	100,0	30 583
Plateau central	6,4	8,8	15,2	39,8	45,0	84,8	46,2	53,8	100,0	17 304
Sahel	12,4	12,6	25,0	44,1	30,9	75,0	56,5	43,5	100,0	21 432
Sud-Ouest	9,2	10,6	19,8	38,1	42,1	80,2	47,3	52,7	100,0	7 818
<b>Burkina Faso</b>	<b>18,2</b>	<b>26,5</b>	<b>44,7</b>	<b>26,1</b>	<b>29,2</b>	<b>55,3</b>	<b>44,3</b>	<b>55,7</b>	<b>100,0</b>	<b>324 194</b>

#### **10.6.4- Structure du chômage dans les régions par niveau d'instruction et par diplôme**

L'analyse de la répartition des chômeurs par niveau d'instruction (tableau 10.24) montre que le nombre de chômeurs diminue quand le niveau d'instruction augmente. En effet, au niveau national, la majorité des chômeurs de 15 ans et plus (60,1%) n'ont aucun niveau d'instruction. Les chômeurs de niveau primaire et post primaire viennent ensuite avec une proportion de 13,1% chacun. Cette structure est également perceptible dans les différentes régions. Dans la région du Sahel, 82,7% des chômeurs n'ont aucun niveau d'instruction. Il en est de même pour 78,7% des chômeurs de la région de l'Est, 76,3% des chômeurs dans la région du Centre-Nord et 74,5% des chômeurs dans la région du Plateau Central. Les régions du Centre, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins enregistrent des proportions particulièrement importantes de chômeurs de niveau supérieur. Dans la région du Centre, 16,8% des chômeurs sont de niveau supérieur et dans la région des Hauts-Bassins, ils représentent 9,9% des chômeurs. Cela s'expliquerait notamment par la forte concentration des établissements d'enseignement supérieur dans ces régions abritant les deux plus grandes villes du pays.

**Tableau 10.25 : Répartition de la population au chômage par niveau d'instruction selon la région**

Région	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	ND	Ensemble	
	%	%	%	%	%	%	%	Effectif
Boucle du Mouhoun	66,0	14,8	11,7	5,3	2,2	0,0	100,0	17 815
Cascades	61,1	11,9	15,5	8,9	2,6	0,0	100,0	7 945
Centre	38,6	16,4	18,3	9,8	16,8	0,1	100,0	88 152
Centre-Est	70,9	12,1	11,2	4,6	1,2	0,0	100,0	26 966
Centre-Nord	76,3	10,1	8,5	4,0	1,1	0,0	100,0	24 634
Centre-Ouest	58,3	10,4	10,8	7,1	13,4	0,0	100,0	16 737
Centre-Sud	66,9	14,6	12,3	4,7	1,5	0,0	100,0	11 283
Est	78,7	7,0	8,5	4,4	1,4	0,0	100,0	19 455
Hauts-Bassins	47,7	15,2	17,1	10,1	9,9	0,0	100,0	34 070
Nord	69,7	13,9	10,7	4,4	1,3	0,0	100,0	30 582
Plateau central	74,5	12,1	9,5	2,9	1,0	0,0	100,0	17 304
Sahel	82,7	7,9	6,6	2,3	0,5	0,0	100,0	21 432
Sud-Ouest	68,6	11,3	12,6	5,8	1,7	0,0	100,0	7 818
<b>Burkina Faso</b>	<b>60,1</b>	<b>13,1</b>	<b>13,1</b>	<b>6,6</b>	<b>7,1</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>324 193</b>

Le diplôme est un atout pour accéder au marché du travail ou pour progresser dans un emploi donné. Au Burkina Faso, les populations de 15 ans ou plus, sans qualification ou moins qualifiées sont les plus nombreuses en situation de chômage et cela reflète leur taille dans la main-d'œuvre. En effet, en 2019, 70,1% des chômeurs n'ont aucun diplôme (Tableau 10.25). Ceux qui disposent du CEPE représentent 14,3% des chômeurs, seulement 1,4% ont le DEUG/DUT/BTS et 2,4% ont la licence ou plus. Ce constat est également observé dans l'ensemble des régions où plus de la moitié des chômeurs n'ont aucun diplôme. Dans la région du Sahel, 88,7% n'ont aucun diplôme. Cette proportion est de 84,3% à l'Est, 84,1% au Plateau Central, 81,2% au Nord, 80,5% au Centre-Est. Avec 50,2% de chômeurs sans diplôme, la région du Centre enregistre 19,8% des chômeurs ayant un diplôme du supérieur (au moins le BAC ou le BEP).

**Tableau 10.26 : Répartitions de la population au chômage par diplôme selon la région**

Région	Aucun	CEPE	BEP/CAP	BEP/BAC	DEUG/DUT/BTS	LICENCE et plus	Ensemble	
	%	%	%	%	%	%	%	Effectif
Boucle du Mouhoun	78,0	13,6	5,4	2,0	0,3	0,7	100,0	17 815
Cascades	70,5	16,3	9,4	2,7	0,4	0,7	100,0	7 945
Centre	50,2	19,4	10,6	9,8	3,6	6,4	100,0	88 152
Centre-Est	80,5	12,7	4,9	1,5	0,2	0,2	100,0	26 966
Centre-Nord	83,8	9,8	4,5	1,4	0,2	0,3	100,0	24 634
Centre-Ouest	66,9	11,5	7,2	9,6	2,4	2,4	100,0	16 737
Centre-Sud	79,0	13,7	5,2	1,6	0,2	0,3	100,0	11 283
Est	84,3	9,1	4,6	1,4	0,3	0,3	100,0	19 455
Hauts-Bassins	58,8	18,1	11,1	6,5	2,1	3,4	100,0	34 070
Nord	81,2	12,3	4,7	1,3	0,2	0,3	100,0	30 583
Plateau central	84,1	11,1	3,3	1,2	0,1	0,2	100,0	17 304
Sahel	88,7	7,8	2,5	0,8	0,1	0,1	100,0	21 432
Sud-Ouest	77,7	13,4	6,1	2,0	0,2	0,6	100,0	7 818
<b>Burkina Faso</b>	<b>70,1</b>	<b>14,3</b>	<b>7,1</b>	<b>4,7</b>	<b>1,4</b>	<b>2,4</b>	<b>100,0</b>	<b>324 194</b>

#### 10.6.4.1- Statut antérieur des chômeurs dans l'occupation

Au niveau national, la quasi-totalité des chômeurs sont en quête de leur premier emploi (Tableau 10.26). En effet, 97,3% de la population au chômage est à la recherche de leur premier emploi contre seulement 2,7% des chômeurs ayant déjà travaillé. Il en est de même dans toutes les régions où la majorité des chercheurs d'emploi sont à la recherche de leur premier emploi. Dans la région du Centre et des Hauts-Bassins respectivement, 96,5% et 97,7% des chômeurs sont en quête de leur premier emploi. Ce constat est généralement associé à une inadéquation entre la formation et l'offre d'emploi et/ou une inefficacité des mécanismes de création d'emploi.

**Tableau 10.27 : Répartition de la population au chômage par statut antérieur d'occupation selon la région**

Région	Chômeur ayant déjà travaillé	Chômeur en quête du 1er emploi	Ensemble	
	%	%	%	Effectif total
Boucle du Mouhoun	1,9	98,1	100,0	17 815
Cascades	1,5	98,5	100,0	7 945
Centre	3,5	96,5	100,0	88 152
Centre-Est	2,9	97,1	100,0	26 966
Centre-Nord	4,1	95,9	100,0	24 634
Centre-Ouest	2,1	97,9	100,0	16 737
Centre-Sud	2,4	97,6	100,0	11 283
Est	1,8	98,2	100,0	19 455
Hauts-Bassins	2,3	97,7	100,0	34 070
Nord	1,7	98,3	100,0	30 583
Plateau central	3,5	96,5	100,0	17 304
Sahel	2,3	97,7	100,0	21 432
Sud-Ouest	2,4	97,6	100,0	7 818
<b>Burkina Faso</b>	<b>2,7</b>	<b>97,3</b>	<b>100,0</b>	<b>324 194</b>



## 10.7- TRAVAIL DES JEUNES (15 A 24 ANS ET 15 A 34 ANS)

La jeunesse est le fer de lance de l'économie, dit-on. Dans cette section, ce groupe biologiquement la plus apte à la production de biens et services est analysé pour déceler ses principales caractéristiques et sa structure par composante au regard du statut dans l'activité économique. Cependant, la notion de jeune n'est pas sans équivoque. Elle est analysée sous deux angles : les jeunes de 15-24 ans et ceux de 15-34 ans afin de permettre aux utilisateurs de l'une ou l'autre option de disposer d'informations sur la participation économique des jeunes.

### 10.7.1- Situation d'occupation des jeunes de 15 à 24 ans

La main-d'œuvre des jeunes de 15-24 ans représente 24,0% du stock total disponible sur le marché de l'emploi (Graphique 10.6) et les occupés constituent 22,8% de l'ensemble des jeunes de 15-24 ans (Tableau A10.2). Les chômeurs de ce groupe d'âge représentent 3,8%. La jeunesse hors main-d'œuvre est plus abondante et est de 67,7%. A ces âges, les jeunes scolarisés sont plus occupés par les études qu'à la recherche d'un emploi. De façon générale, les jeunes hors main-d'œuvre sont plus représentés en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette situation peut se comprendre aisément au regard du fait que les écoles qui accueillent les élèves de 15-24 se rencontrent majoritairement dans les centres urbains. La distribution par région selon le statut d'occupation montre une similarité de la tendance dans les différentes régions.

L'analyse au sein du même groupe d'âge (tableau 10.27) montre que les jeunes garçons sont plus occupés (31,2%) que les filles (26,3%). Aussi, la proportion des jeunes occupés en milieu rural (32,0%) est plus élevée qu'en milieu urbain (20,8%). Une discrimination de l'occupation est faite à travers les villes. En effet, la proportion des jeunes de 15-24 ans occupés à Ouagadougou (25,0%) est plus élevée qu'à Bobo-Dioulasso (20,1%) et dans les autres villes (16,5%).

Tableau 10.28 : Répartition (en %) de la population de 15-24 ans par situation d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence

Caractéristiques	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Ensemble %	Effectif
	%	%	%		
<b>Sexe</b>					
Homme	31,2	3,8	65	100,0	1 566 249
Femme	26,3	3,7	70	100,0	1 843 987
<b>Milieu de résidence</b>					
Ensemble urbain	20,8	5,3	73,9	100,0	1 052 722
Ouagadougou	25,0	5,9	69,1	100,0	452 117
Bobo-Dioulasso	20,1	5,8	74,1	100,0	171 358
Autres villes	16,5	4,5	79	100,0	429 247
Rural	32,0	3,1	64,9	100,0	2 357 514
<b>Burkina Faso</b>	<b>28,5</b>	<b>3,8</b>	<b>67,7</b>	<b>100,0</b>	<b>3 410 236</b>

Considérant la scolarisation, il convient de noter qu'à ces âges, une bonne part des jeunes de 15-24 ans se préoccupent de ses études exclusivement et certains autres allient travail et études. L'analyse de population âgée de 15-24 ans non scolarisée ou ayant rompu avec les études et n'exerçant aucune activité économique (Tableau 10.28) indique qu'elle constitue 45,6% de l'ensemble des jeunes de ce groupe d'âge. La désagrégation par sexe renseigne que les jeunes femmes sont plus concernées que les hommes. En effet, 50,2% des femmes vivent dans cette situation alors que chez les hommes, 40,1% sont concernés. Ces jeunes hors du système éducatif

et désœuvrées sont plus fréquents en milieu rural (49,0%) qu'en milieu urbain (37,8%). Il se dégage aussi que le phonème est moins intense dans les villes de Ouagadougou (35,5%) et de Bobo-Dioulasso (38,7%) que dans les autres (39,9%).

**Tableau 10.29 : Répartition (en %) de la population de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe et le milieu de résidence**

Caractéristiques	Ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	Dans le système éducatif ou dans l'emploi	Ensemble
<b>Sexe</b>			
Homme	40,1	59,9	100,0
Femme	50,2	49,8	100,0
<b>Milieu de résidence</b>			
Ensemble urbain	37,8	62,2	100,0
Ouagadougou	35,5	64,5	100,0
Bobo-Dioulasso	38,7	61,3	100,0
Autres villes	39,9	60,1	100,0
Rural	49,0	51,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>45,6</b>	<b>54,4</b>	<b>100,0</b>

La répartition des jeunes de 15-24 ans ni dans l'emploi ni dans le système éducatif dans chaque région (Graphique 10.12) montre des disparités énormes. Les régions de Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est et du Plateau Central se classent en pole position avec des proportions de jeunes de 15-24 ans désœuvrés et hors du système éducatif au-dessus de 50%. L'on constate que les régions où sévit l'insécurité (Sahel, Nord, Centre-Nord et Est) sont les plus peuplées de cette frange de jeunes. Le Sahel se singularise avec une proportion record de 77,5% contre 36,2% dans la région la moins concernée, le Centre-Ouest.

**Graphique 10.12 : Proportion (en %) des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par région**



## 10.7.2- Situation de la main-d'œuvre occupée de 15-24 ans des régions selon le milieu de résidence et le sexe

La répartition de la main-d'œuvre occupée des jeunes de 15-24 ans par sexe (Tableau 10.29) montre que les hommes et les femmes de ce groupe d'âge ont un accès quasi équilibré à l'emploi à l'échelle du pays. Les hommes représentent 50,2% des occupés et les femmes 49,8%. Au sein des régions, des écarts plus élevés se constatent entre les hommes et les femmes. La main-d'œuvre occupée des jeunes de 15-24 ans est plus féminine que masculine dans les régions du Centre-Est (54,2%), du Centre-Ouest (52,9%), du Centre-Nord (52,4%), de l'Est (52,4%) et du Centre-Sud (51,0%).

**Tableau 10.30 : Répartition de la main-d'œuvre occupées de 15-24 ans par sexe selon la région**

Région	Sexe		Ensemble	
	Homme (%)	Femme (%)	%	Effectif total
Boucle du Mouhoun	54,0	46,0	100,0	128 001
Cascades	50,1	49,9	100,0	55 562
Centre	50,0	50,0	100,0	139 161
Centre-Est	45,8	54,2	100,0	71 612
Centre-Nord	47,6	52,4	100,0	64 464
Centre-Ouest	47,1	52,9	100,0	78 619
Centre-Sud	49,0	51,0	100,0	33 443
Est	47,6	52,4	100,0	96 511
Hauts-Bassins	52,7	47,3	100,0	126 988
Nord	50,5	49,5	100,0	55 840
Plateau central	49,6	50,4	100,0	35 163
Sahel	57,3	42,7	100,0	28 834
Sud-Ouest	50,8	49,2	100,0	59 192
<b>Burkina Faso</b>	<b>50,2</b>	<b>49,8</b>	<b>100,0</b>	<b>973 390</b>

Par ailleurs, les disparités entre milieux de résidence sont fortes (tableau 10.30). En effet, 77,6% des occupés résident en milieu rural contre 22,4% en milieu urbain. L'examen de la distribution des jeunes de 15-24 ans occupés par région conduit à la conclusion d'une répartition par sexe et par milieu de résidence similaire à celle à l'échelle du pays, à l'exception de la région du Centre où on enregistre une égalité parfaite des proportions (50,0%) entre les hommes et les femmes et une inversion de la tendance globale par rapport au milieu de résidence : 81,2% en zone urbaine contre seulement 18,8% en milieu rural.

**Tableau 10.31 : Répartition (%) de la main-d'œuvre occupées de 15-24 ans par milieu de résidence selon la région**

Région	Milieu de résidence			Effectif total
	Urbain %	Rural %	Ensemble %	
Boucle du Mouhoun	5,1	94,9	100,0	128 001
Cascades	8,8	91,2	100,0	55 562
Centre	81,2	18,8	100,0	139 161
Centre-Est	15,4	84,6	100,0	71 612
Centre-Nord	9,8	90,2	100,0	64 464
Centre-Ouest	13,8	86,2	100,0	78 619
Centre-Sud	8,8	91,2	100,0	33 443
Est	5,3	94,7	100,0	96 511
Hauts-Bassins	31,7	68,3	100,0	126 988
Nord	12,2	87,8	100,0	55 840

Région	Milieu de résidence			Effectif total
	Urbain %	Rural %	Ensemble %	
Plateau central	6,4	93,6	100,0	35 163
Sahel	9,8	90,2	100,0	28 834
Sud-Ouest	9,3	90,7	100,0	59 192
<b>Burkina Faso</b>	<b>22,4</b>	<b>77,6</b>	<b>100,0</b>	<b>973 390</b>

### 10.7.3- Situation de la main-d'œuvre occupée de 15-24 ans des régions selon le niveau d'instruction

La majorité de la main-d'œuvre occupée de 15-24 ans (62,9%) n'a aucun niveau d'instruction, 17,1% a un niveau primaire, 15,8% a un niveau post-primaire. Les jeunes de cette tranche d'âges de niveau secondaire et supérieur représentent ensemble moins de 5% de la main-d'œuvre occupée de 15-24 ans (tableau 10.31). Le principal constat est la baisse des proportions lorsque le niveau d'instruction augmente. Cette situation est due évidemment aux stocks par niveau d'instruction disponible sur le marché de l'emploi burkinabè. La structure présente la même tendance dans toutes les régions, mais dans la région du Centre la tendance est assouplie par rapport au niveau global. Ceux de niveau primaire constituent seulement 29,1% et les autres niveaux supérieurs y connaissent des proportions bien meilleures que dans les autres régions.

Tableau 10.32 : Répartition main-d'œuvre occupée de 15-24 ans par niveau d'instruction selon la région

Région	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble	Effectif
	%	%	%	%	%	%	
Boucle du Mouhoun	69,5	15,1	12,7	2,3	0,4	100,0	128 001
Cascades	73,3	12,6	12,1	1,7	0,3	100,0	55 562
Centre	34,2	29,1	27,2	6,6	2,9	100,0	139 161
Centre-Est	66,0	15,0	14,9	3,6	0,5	100,0	71 612
Centre-Nord	69,2	13,9	13,6	2,9	0,4	100,0	64 464
Centre-Ouest	62,7	17,0	16,2	3,1	1,0	100,0	78 619
Centre-Sud	54,9	20,7	20,1	3,7	0,6	100,0	33 443
Est	81,1	7,2	9,3	2,1	0,3	100,0	96 511
Hauts-Bassins	62,8	19,3	14,7	2,5	0,7	100,0	126 988
Nord	58,6	18,4	18,1	4,3	0,6	100,0	55 840
Plateau central	59,4	18,9	18,3	2,9	0,5	100,0	35 163
Sahel	81,0	9,7	6,8	2,2	0,3	100,0	28 834
Sud-Ouest	69,2	14,9	13,3	2,3	0,3	100,0	59 192
<b>Burkina Faso</b>	<b>62,9</b>	<b>17,1</b>	<b>15,8</b>	<b>3,3</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>	<b>973 390</b>

### 10.7.4- Situation d'occupation des jeunes de 15 à 34 ans

La population de 15-34 ans du Burkina Faso est constituée de 45,7% d'hommes et 54,3% de femmes et pour l'ensemble, 57,9% sont hors main-d'œuvre, 38,1% sont occupés et 4,0% sont au chômage (Tableau 10.32). Chez les hommes de 15-34 ans, 44,2% sont occupés, 3,9% sont au chômage et plus de la moitié (51,9%) sont hors main-d'œuvre. Quant aux femmes de 15-34 ans, la majorité (62,6%) est hors de main-d'œuvre et 33,0% sont occupées.

En analysant la situation d'occupation de la population de 15-34 ans selon le milieu de résidence (Tableau 10.32), il ressort que la population urbaine est en majorité hors de la main-d'œuvre (58,8%). En milieu rural, tout comme en milieu urbain, la majeure partie de la population de 15-34 ans (57,4%) est hors main-d'œuvre et 39,5% est occupée. A Ouagadougou, 52,5% des individus résidents de 15-34 ans sont hors main d'œuvre, 40,9% sont occupés et 6,6% sont au chômage. Ces statistiques sont respectivement de 59,3%, 34,3% et 6,4% à Bobo-Dioulasso.

**Tableau 10.33 : Répartition de la population de 15-34 ans par situation d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence**

Caractéristiques	Occupés %	Chômeurs %	Hors main d'œuvre (%)	Ensemble %	Ensemble Effectif
<b>Sexe</b>					
Homme	44,2	3,9	51,9	100,0	2 699 772
Femme	33,0	4,1	62,9	100,0	3 213 156
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	35,3	5,9	58,8	100,0	1 876 322
Ouagadougou	40,9	6,6	52,5	100,0	852 339
Bobo-Dioulasso	34,3	6,4	59,3	100,0	309 144
Autres villes	28,9	4,9	66,2	100,0	714 839
Rural	39,5	3,1	57,4	100,0	4 036 606
<b>Ensemble</b>	<b>38,1</b>	<b>4,0</b>	<b>57,9</b>	<b>100,0</b>	<b>5 912 928</b>

Les jeunes de 15-34 ans qui ne sont ni dans l'emploi, ni dans le système éducatif constituent un maillon vulnérable de la main d'œuvre qui mérite une attention particulière. En effet, ils n'améliorent pas leur employabilité future en investissant dans des compétences ni en acquérant de l'expérience grâce à l'emploi. Le risque de leur exclusion du marché du travail et d'exclusion sociale est ainsi particulièrement élevé. Le tableau 10.33 indique que près de la moitié (45,7%) des jeunes de 15-34 ans ne sont ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi. Le constat est plus alarmant chez les femmes où la majorité (52,6%) se trouve dans cette situation de vulnérabilité.

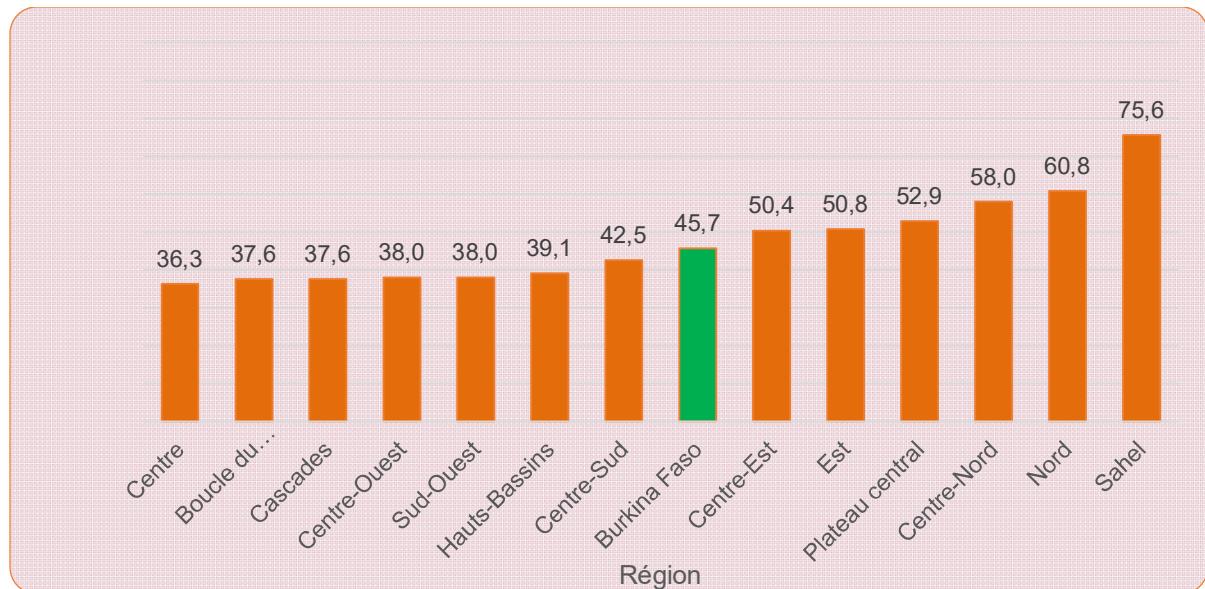
En milieu urbain, 38,7% de la main d'œuvre n'est ni dans l'emploi ni dans le système éducatif. En milieu rural, ils représentent 49,0% des jeunes de 15-34 ans. Dans les deux plus grandes villes, au moins un tiers des jeunes de 15-34 ans ne sont ni dans l'emploi, ni dans le système éducatif. A Ouagadougou, ils représentent 35,0% tandis qu'à Bobo-Dioulasso ils sont 40,0%. Dans les autres villes du pays, cette proportion passe à 42,4% des jeunes de 15-34 ans.

**Tableau 10.34 : Répartition des jeunes de 15-34 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe et par milieu de résidence**

Caractéristiques	% de jeunes qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	% de jeunes qui sont dans le système éducatif ou dans l'emploi	Ensemble	Effectif
<b>Sexe</b>				
Homme	37,5	62,5	100,0	2 699 772
Femme	52,6	47,4	100,0	3 213 156
<b>Milieu de résidence</b>				
Ensemble urbain	38,7	61,3	100,0	1 876 322
Ouagadougou	35,0	65,0	100,0	852 339
Bobo-Dioulasso	40,0	60,0	100,0	309 144
Autres villes	42,4	57,6	100,0	714 839
Rural	49,0	51,0	100,0	4 036 606
<b>Ensemble</b>	<b>45,7</b>	<b>54,3</b>	<b>100,0</b>	<b>5 912 928</b>

Au total, 45,7% des jeunes de 15-34 ans ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi (graphique 10.13). Les régions les plus confrontées aux défis sécuritaires sont celles où les proportions des jeunes de 15-34 ans, sans emploi et hors du système éducatif sont les plus élevées. En effet, dans le Sahel, 75,6% des jeunes de 15-34 ans ne sont ni dans l'emploi, ni dans le système éducatif. Dans les régions du Nord et du Centre-Nord, cette proportion reste élevée, atteignant respectivement 60,8% et 58,0%. La région du Centre enregistre la plus faible proportion des 15-34 ans qui ne sont ni dans l'emploi ni dans le système éducatif (36,3%).

**Graphique 10.13 : Proportion des jeunes de 15-34 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par région**



Les occupés de 15-34 ans sont composés de 53,0% d'hommes et 47,0% de femmes (Tableau 10.34). Cette structure varie selon les régions. La distribution par sexe de la main-d'œuvre occupée de 15-34 ans permet de classer les régions en deux catégories : celles où les hommes sont majoritaires et celles pour lesquelles les femmes sont surreprésentées. Sont dans ce dernier groupe les régions du Centre-Est (53,7%), du Centre-Ouest (53,3%), de l'Est (51,0%) du Centre Sud (50,5%) et du Centre-Nord (50,4%).

**Tableau 10.35 : Répartition des jeunes de 15-34 ans occupées par sexe selon la région**

Région	Homme	Femme	Ensemble	Effectif
	%	%	%	
Boucle du Mouhoun	54,1	45,9	100,0	269 969
Cascades	52,1	47,9	100,0	119 086
Centre	58,0	42,0	100,0	431 715
Centre-Est	46,3	53,7	100,0	157 376
Centre-Nord	49,6	50,4	100,0	135 904
Centre-Ouest	46,7	53,3	100,0	177 385
Centre-Sud	49,5	50,5	100,0	79 658
Est	49,0	51,0	100,0	190 598
Hauts-Bassins	56,7	43,3	100,0	304 696
Nord	52,9	47,1	100,0	120 057
Plateau central	50,1	49,9	100,0	80 587
Sahel	62,2	37,8	100,0	60 181
Sud-Ouest	51,7	48,3	100,0	128 317
<b>Burkina Faso</b>	<b>53,0</b>	<b>47,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 255 529</b>

En examinant la répartition de la main-d'œuvre occupée de 15-34 ans par milieu de résidence, il apparaît que la majorité des occupés de 15-34 ans vivent en milieu rural (70,7%). Cette structure se reflète dans la plupart des régions, excepté le Centre où seulement 19,2% de la main d'œuvre occupée de 15-34 ans vivent en milieu rural.

**Tableau 10.36 : Répartition de la main-d'œuvre de 15-34 ans occupée par milieu de résidence selon la région**

Région	Urbain	Rural	Ensemble	Effectif
	%	%	%	
Boucle du Mouhoun	7,1	92,9	100,0	269 969
Cascades	13,7	86,3	100,0	119 086
Centre	80,8	19,2	100,0	431 715
Centre-Est	19,2	80,8	100,0	157 376
Centre-Nord	13,8	86,2	100,0	135 904
Centre-Ouest	17,2	82,8	100,0	177 385
Centre-Sud	11,5	88,5	100,0	79 658
Est	7,9	92,1	100,0	190 598
Hauts-Bassins	39,8	60,2	100,0	304 696
Nord	17,3	82,7	100,0	120 057
Plateau central	9,1	90,9	100,0	80 587
Sahel	14,2	85,8	100,0	60 181
Sud-Ouest	12,2	87,8	100,0	128 317
<b>Burkina Faso</b>	<b>29,3</b>	<b>70,7</b>	<b>100,0</b>	<b>2 255 529</b>

L'analyse de la répartition de la main-d'œuvre occupée des jeunes de 15-34 ans selon le niveau d'instruction permet d'apprécier la qualité de la main d'œuvre de ces jeunes (Tableau 10.36). La majorité des occupés de 15-34 ans (64,0%) n'ont aucun niveau d'instruction. Cette insuffisante qualité de la main d'œuvre occupée de 15-34 ans est observée dans toutes les régions, à l'exception du Centre. Dans les régions de l'Est, du Sahel, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun, les proportions des jeunes occupés n'ayant aucun niveau d'instruction sont respectivement de 82,8%, 79,7%, 75,1% et de 73,5%. Au niveau national, seulement 3,3% des jeunes occupés de 15-34 ans ont un niveau d'instruction supérieur, mais dans le Centre, cette proportion atteint 9,1%. C'est à l'Est que la plus faible proportion de personnes occupées de niveau d'instruction supérieur (1,2%) est enregistrée.

**Tableau 10.37 : Répartition de la main-d'œuvre occupée de 15-34 ans par niveau d'instruction selon la région**

Région	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble	Effectif
	%	%	%	%	%	%	
Boucle du Mouhoun	73,5	13,1	8,7	3,3	1,4	100,0	269 969
Cascades	75,1	10,6	9,2	3,5	1,6	100,0	119 086
Centre	34,8	23,5	22,3	10,3	9,1	100,0	431 715
Centre-Est	71,9	11,6	10,3	4,6	1,6	100,0	157 376
Centre-Nord	72,6	11,0	10,0	4,8	1,6	100,0	135 904
Centre-Ouest	67,9	13,6	11,0	4,5	3,0	100,0	177 385
Centre-Sud	65,2	15,4	12,2	5,0	2,2	100,0	79 658
Est	82,8	5,7	6,8	3,5	1,2	100,0	190 598
Hauts-Bassins	62,9	16,9	12,6	4,9	2,7	100,0	304 696
Nord	63,9	14,5	12,9	6,4	2,3	100,0	120 057
Plateau central	67,6	14,1	11,9	4,4	2,0	100,0	80 587
Sahel	79,7	8,2	6,5	4,0	1,6	100,0	60 181
Sud-Ouest	72,3	12,1	9,8	4,3	1,5	100,0	128 317
<b>Burkina Faso</b>	<b>64,0</b>	<b>14,7</b>	<b>12,5</b>	<b>5,5</b>	<b>3,3</b>	<b>100,0</b>	<b>2 255 529</b>

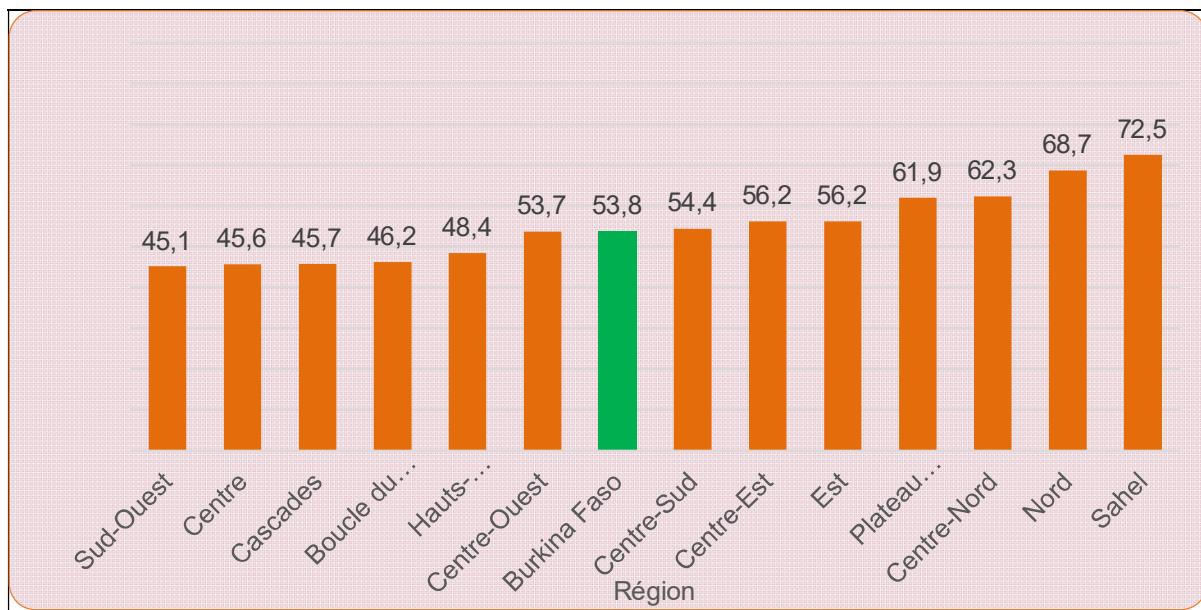
## 10.8- POPULATION HORS MAIN-D'ŒUVRE (15 ANS ET PLUS)

La population hors main-d'œuvre est composée des personnes qui ne sont ni dans l'emploi, ni au chômage, c'est-à-dire des individus sans emploi mais qui n'en cherchent pas, ou en cherchent sans être disponibles pour travailler. La mesure de son volume et l'identification du profil des personnes de cette composante de la population en âge de travailler, objet de la présente section, est nécessaire pour cerner les implications et les enjeux y relatifs.

### 10.8.1- Volume de la population hors main-d'œuvre

La population en âge de travailler au Burkina Faso est majoritairement hors de la main-d'œuvre. En effet, elle représente 53,8% de la population de 15 ans ou plus (graphique 10.14). Mais ce volume important de cette catégorie de population ne doit pas inquiéter si elle est essentiellement du fait du temps des apprentissages scolaires et académiques. L'analyse par région indique une surreprésentation de la population hors de la main-d'œuvre dans la plupart des régions. La région du Sahel est la plus pourvue en population hors de la main-d'œuvre qui représente 72,5% de la population en âge de travailler. La situation de la région du Nord où 68,7% de sa population en âge de travailler est dans l'inactivité, n'est pas très différente de celle du Sahel. Les régions les moins peuplées en population hors main-d'œuvre sont celles du Sud-Ouest (45,1%), du Centre (45,6%), des Cascades (45,7%), de la Boucle du Mouhoun (46,2%) et des Hauts-Bassins (48,4%).

Graphique 10.14 : Taux d'inactivité (%) par région

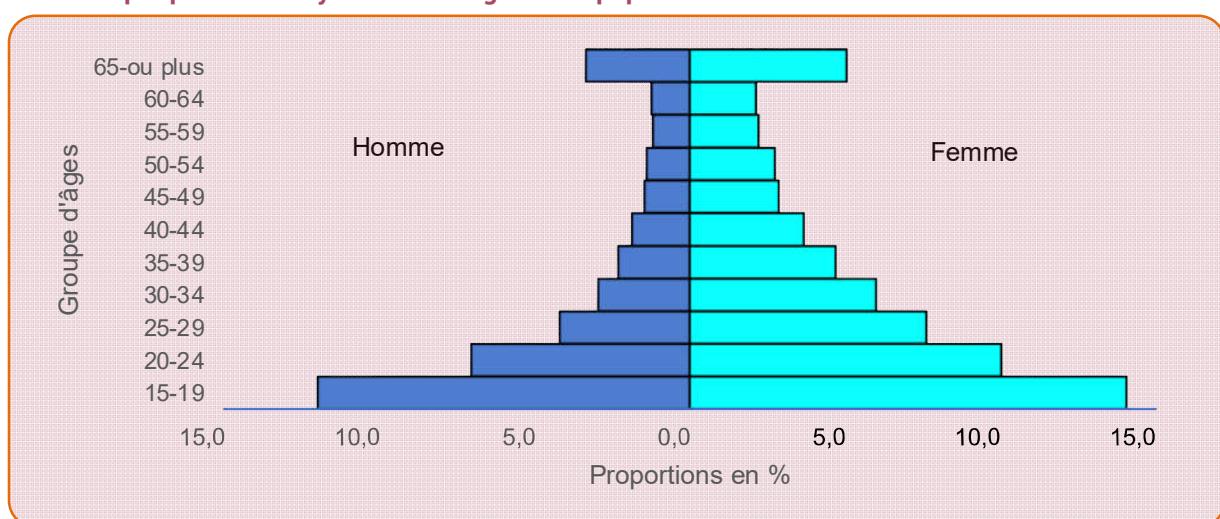


La distribution par sexe du taux d'inactivité (tableau A10.3) montre que les femmes sont plus dans l'inactivité que chez les hommes. En effet, parmi les femmes en âge de travailler, 61,4% sont hors de la main-d'œuvre contre 45,1% chez les hommes. En considérant le milieu de résidence, il apparaît que l'inactivité de la population est élevée quel que soit le milieu considéré, mais le phénomène est beaucoup plus intense en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans la population rurale en âge de travailler, 54,8% sont hors de la main-d'œuvre contre 51,6% dans la population urbaine. Cependant, du point de vue de l'âge, il se dégage une forte prévalence de l'inactivité chez les 65 ans ou plus (72,8%) que dans les autres groupes d'âges spécifiques.

## 10.8.2- Structure par groupes d'âges quinquennaux de la population hors de la main-d'œuvre

La répartition de l'ensemble de la population hors de la main-d'œuvre du pays par groupe d'âge et par sexe (Graphique 10.15) permet de comprendre qu'elle est majoritairement constituée de femmes (61,1%) et de jeunes de 15 à 29 ans (54,9%), avec une prédominance des 15-19 ans qui représentent à eux seuls 26,0% pour les deux sexes. Cette prépondérance des jeunes de 15-19 ans peut s'expliquer par le fait qu'à ces âges, ils sont encore préoccupés, pour ceux qui sont scolarisés, par les études et par conséquent ne sont pas disponibles pour exercer un emploi. Il apparaît également que les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent une proportion non négligeable dans cette catégorie de population (8,4%).

**Graphique 10.15 : Pyramide des âges de la population hors de la main-d'œuvre**



La distribution par groupe d'âge à l'intérieur de chaque sexe (tableau 10.37) montre que dans les groupes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans et 65 ans ou plus, les proportions des hommes hors de la main-d'œuvre sont plus élevées que celles des femmes. Cette distribution insinue que les femmes entrent plutôt dans la main-d'œuvre et en sortent plus tard que les hommes au regard probablement du niveau de qualification que requiert la plupart des emplois qu'elles occupent (Voir section « Main-d'œuvre occupée »).

**Tableau 10.38 : Répartition de la population résidente hors de la main-d'œuvre par groupe d'âge selon le sexe**

Groupes d'âges (ans)	Homme	Femme	Ensemble	Effectif
15-19	30,8	23,0	26,0	1 394 489
20-24	18,1	16,4	17,1	914 453
25-29	10,7	12,5	11,8	632 462
30-34	7,6	9,8	9,0	479 643
35-39	5,9	7,7	7,0	374 481
40-44	4,8	6,0	5,5	296 402
45-49	3,7	4,7	4,3	231 765
50-54	3,6	4,5	4,1	221 202
55-59	3,0	3,6	3,4	182 254
60-64	3,2	3,5	3,4	180 415
65 ou plus	8,6	8,3	8,4	450 064
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>5 357 630</b>

### 10.8.3- Niveau d'instruction de la population hors de la main-d'œuvre par région

Le tableau 10.38 relatif à la distribution de la population hors de la main-d'œuvre par niveau d'instruction selon le sexe montre que la population hors de la main-d'œuvre du Burkina Faso est majoritairement sans niveau d'instruction (66,4%). Ensuite, suivent les personnes de niveau post-primaire avec une proportion de 15,7%. Cette forte représentation des personnes hors de la main-d'œuvre de niveau d'instruction post-primaire se comprend par le fait que l'activité économique est mesurée à partir de 15 ans, et cet âge concerne les personnes qui sont au moins au post-primaire et donc préoccupés par les études que le travail (pour ceux dont la scolarité est toujours en cours). Pour ceux ayant un niveau d'instruction primaire, ils sont en général hors du système éducatif et par conséquent sur le marché de l'emploi. Le niveau d'instruction supérieur est celui qui enregistre le moins de personnes hors de la main-d'œuvre avec une proportion de 2,4%. La distribution par sexe suit la même tendance observée au niveau national mais avec une forte représentativité des femmes dans la catégorie des personnes hors de la main-d'œuvre n'ayant aucun niveau d'instruction.

**Tableau 10.39 : Répartition de la population hors de la main-d'œuvre par niveau d'instruction selon le sexe**

Sexe	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble	
	%	%	%	%	%	%	Effectif
Homme	58,8	9,7	17,9	9,8	3,8	100,0	2 084 192
Femme	71,3	7,7	14,2	5,2	1,6	100,0	3 273 438
<b>Ensemble</b>	<b>66,4</b>	<b>8,5</b>	<b>15,7</b>	<b>7,0</b>	<b>2,4</b>	<b>100,0</b>	<b>5 357 630</b>

La répartition de la population hors de la main-d'œuvre, décrite par le tableau 10.39, renseigne que la structure de la population hors de la main-d'œuvre selon le niveau d'instruction est comparable à celle du niveau global dans toutes les régions à l'exception de la région du Centre où la population hors de la main-d'œuvre est constituée majoritairement de personnes instruites (60,9%). La population ni dans l'emploi ni dans le chômage de niveau d'instruction « supérieur » est relativement plus nombreuse au Centre (9,7%), au Centre-Ouest (3,5%) et dans les Hauts-Bassins (3,4%) que dans les autres régions.

**Tableau 10.40 : Répartition de la population hors de la main-d'œuvre par niveau d'instruction selon la région**

Région	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble	
	%	%	%	%	%	%	Effectif
Boucle du Mouhoun	68,4	8,9	15,8	6,2	0,7	100,0	435 679
Cascades	67,5	7,5	17,0	7,2	0,8	100,0	186 066
Centre	39,1	11,9	24,4	14,9	9,7	100,0	780 843
Centre-Est	72,6	8,2	13,4	5,2	0,6	100,0	423 044
Centre-Nord	78,5	6,4	10,5	4,1	0,5	100,0	457 756
Centre-Ouest	62,2	8,6	18,5	7,2	3,5	100,0	443 462
Centre-Sud	66,5	9,0	18,1	5,8	0,6	100,0	223 034
Est	78,8	5,0	11,1	4,5	0,6	100,0	437 474
Hauts-Bassins	57,7	10,1	19,5	9,3	3,4	100,0	566 374
Nord	72,9	9,2	12,5	4,8	0,6	100,0	566 051
Plateau central	72,0	7,9	14,5	5,0	0,6	100,0	303 362
Sahel	89,1	4,9	4,3	1,4	0,3	100,0	329 771
Sud-Ouest	69,8	8,5	15,3	5,8	0,6	100,0	204 714
<b>Burkina Faso</b>	<b>66,4</b>	<b>8,5</b>	<b>15,7</b>	<b>7,0</b>	<b>2,4</b>	<b>100,0</b>	<b>5 357 630</b>

Par ailleurs, la population hors de la main-d'œuvre est essentiellement constituée de personnes n'ayant jamais été dans l'emploi (tableau 10.40). Ceux-ci représentent 98,9% de l'ensemble de la population hors de la main-d'œuvre, contre seulement 1,1% pour les personnes qui se retrouvent dans cette catégorie après avoir été dans l'emploi précédemment. Les hommes ayant travaillé antérieurement et qui sont en dehors de la main-d'œuvre sont plus représentés avec une proportion de 1,5% contre 0,8% chez les femmes.

**Tableau 10.41 : Répartition de la population hors de la main-d'œuvre selon le statut antérieur d'occupation**

Statut antérieur d'occupation	Homme	Femme	Ensemble
Avait un emploi	1,5	0,8	1,1
N'avait pas un emploi	98,5	99,2	98,9
Total	100,0	100,0	100,0
<b>Effectif</b>	<b>2 084 192</b>	<b>3 273 438</b>	<b>5 357 630</b>

## CONCLUSION

Le 5<sup>e</sup> RGPH a pour but de répondre aux nombreuses préoccupations entrant dans le cadre de la mise à jour des indicateurs de suivi des programmes de développement. La connaissance des caractéristiques économiques de la population d'un pays est capitale dans les bases d'élaboration et de mise en œuvre des politiques économiques adéquates. Le recensement de la population de 2019 comme ceux antérieurs offrent l'opportunité de fournir des données factuelles touchant l'ensemble des éléments de structure de la population. Le Burkina Faso a évolué dans un certain contexte dont la connaissance des caractéristiques économiques permet de comprendre l'importance du marché de l'emploi. La réduction du fardeau de la dette a permis de libérer des ressources pour l'investissement public dans les domaines tels que l'éducation, la santé et les infrastructures. Les investissements dans le capital humain ont sans doute contribué à atténuer le risque de dommage de longue durée causé par la pauvreté qui sont susceptibles de se manifester à plus long terme et à renforcer la compétitivité et la productivité.

Au Burkina Faso, la population en âge de travailler représente de 54,7% de la population globale. Cette population de 15 ans ou plus est majoritairement féminine et est composée de 46,2% de main-d'œuvre et 53,8% de personnes en dehors de la main-d'œuvre. Cette structure de la population du Burkina induit une dépendance économique d'une frange importante de la population. Il est établi qu'en moyenne, une personne dans l'emploi prend théoriquement en charge plus de 3 personnes, en plus d'elle-même. Cependant, des disparités notables existent entre les régions. Pendant que le nombre de dépendants économiques est d'environ 2 personnes pour un travailleur dans la région du Centre, celui du Sahel culmine à plus de 7 personnes pour un travailleur.

Il découle de l'analyse que la main-d'œuvre disponible au Burkina Faso est dans sa majorité sans niveau d'instruction (69,1%). Les régions du Sud-Ouest, du Centre, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest sont les plus pourvues en main-d'œuvre avec des proportions supérieures à celle au niveau national. Les régions les moins favorisées sont le Sahel et le Nord avec respectivement 27,5% et 31,3% de main-d'œuvre dans leurs populations de 15 ans et plus. La majorité de la main d'œuvre réside en milieu rural où ils constituent 68,5% du stock global de main-d'œuvre. Les hommes, avec un taux d'activité de 54,9% sont prédominants sur le marché de l'emploi que les femmes pour lesquelles ce taux est de 38,6%. Au plan régional, la supériorité numérique des hommes dans le stock de main-d'œuvre est une réalité dans toutes les régions, à l'exception de la région du Centre-Est où l'effectif des femmes prend le dessus avec une proportion atténuée de 50,2% de la main-d'œuvre disponible sur le marché de l'emploi de la région. La structure de la main-d'œuvre par sexe selon l'âge montre une similarité dans la tendance de la représentation des hommes et des femmes dans les différents groupes d'âges. La main-d'œuvre est constituée à 66,8% de personnes de moins de 40 ans, avec là encore, une prédominance des jeunes de 30-34 ans chez les hommes et des 25-29 ans chez les femmes. Les personnes de 60 ans ou plus, avec une proportion de 6,4%, sont faiblement représentées.

Le ratio emploi/population de la population de 15 ans ou plus au Burkina Faso est de 42,9%. Son niveau le plus faible est observé dans la région du Sahel (22,8%) pendant que le Sud-Ouest enregistre le plus fort taux (53,2%). Les régions des Cascades et de la Boucle du Mouhoun ont, elles aussi, des ratio emploi/population qui franchissent le seuil de 50%. Le ratio emploi/population des hommes (51,8%) est bien meilleur à celui des femmes (35,2%).

Le secteur primaire (avec 63,3% des occupés) est le premier secteur pourvoyeur d'emplois au Burkina Faso. Le secteur tertiaire emploie 25,3% des occupés et le secondaire 10,1%. Les principales activités en milieu rural étant l'agriculture et l'élevage, la dominance du secteur primaire

s'observe dans toutes les régions, à l'exception du Centre qui est une région essentiellement urbaine. La majorité de la main-d'œuvre occupée travaille en qualité d'indépendants (52,8%). Les salariés ne représentent que 12,0% de la population dans l'emploi.

La répartition de la main-d'œuvre occupée selon la branche d'activités montre que la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » est la principale branche d'activités dans laquelle évolue la population dans l'emploi au Burkina Faso. Elle emploie 63% de la main-d'œuvre occupée. Dans toutes les régions à l'exception du Centre, cette branche d'activités est la plus importante. Les branches « Activités de fabrication » et « Commerce de détail » sont celles qui se classent après la branche « Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien » au plan national avec respectivement 6,3% et 6,4% de la main-d'œuvre dans l'emploi. Celles-ci occupent une place relativement plus importante dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins.

Quant au chômage, il sévit de façon différenciée selon les caractéristiques spatiales et démographiques de la population. Au Burkina Faso, le taux de chômage au sens du BIT est de 7,1%. Le chômage affecte davantage les femmes (8,8%) que les hommes (5,6%) et 97,3% de la population au chômage sont à la recherche de leur premier emploi. Les chômeurs n'ont majoritairement d'aucun niveau d'instruction (60,1%). Les jeunes de 20 à 34 ans sont les plus affectés avec un taux de chômage de 9,5%. Le chômage est plus prégnant dans la région du Sahel (17,1%) que dans les autres. Le taux de chômage combiné qui inclut outre la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle s'établit à 34,1% au niveau national et est de 40,7% pour les femmes et 27,7% pour les hommes. Ce taux de chômage combiné atteint 60,9% au Sahel et 53,6% au Nord. Le milieu urbain est plus affecté par le chômage que le milieu rural. Les jeunes (15-24 ans ou de 15-34 ans) qui ne sont ni dans l'emploi, ni dans le système éducatif constituent une part importante des jeunes à l'échelle du pays (environ 46%). Le Sahel est la région où plus de 75% de sa population jeune est à la fois hors de l'emploi et du système éducatif.

Il ressort de l'analyse des caractéristiques économiques de la population que le Sahel, le Nord et le Centre-Nord cumulent les indicateurs les moins reluisants de l'activité économique : faibles ratio emploi/population, forts taux de chômage, forte proportion de personnes hors de la main d'œuvre, forte proportion de jeunes ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. La région de l'Est est également concernée, mais dans une moindre mesure. L'autre constat est que ces régions sont les plus gagnées par l'insécurité qui fragilise le développement économique et social. Un examen minutieux de cette situation permet de comprendre que le niveau des indicateurs n'est pas forcément induit par le phénomène d'insécurité. Au contraire, la situation socioéconomique de ces régions est antérieure et aurait eu une incidence sur l'expansion de l'insécurité.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**Bureau International du Travail**, 2013, Rapport II, Statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, 19<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2-11 octobre 2013, Organisation internationale du Travail, Première édition 2013, Genève, 80 p.

**Burkina Faso, Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020**, 88 p.

**Chambre de Commerce**, 2018, Etat des lieux de l'entreprenariat féminin au Burkina Faso et la perception des femmes chefs d'entreprises sur le climat des affaires, Rapport définitif, 43 p.

**Institut National de la Statistique et de la Démographie**, 2000, Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 : Volume I, 348 p.

**Institut National de la Statistique et de la Démographie**, 2009, Recensement général de la population et de l'habitation 2006.-analyse des résultats définitifs, thème 5 : caractéristiques économiques de la population, 200 p.

**Institut National de la Statistique et de la Démographie**, 2015, Résultats Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014, Emploi et chômage, INSD. 58 p.

**Institut National de la Statistique et de la Démographie**, 2016, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI-2015), phase1 Thème5 : chômage, Burkina Faso, 53 p.

**Institut National de la Statistique et de la Démographie**, 2019, Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) 2018, Rapport final, Burkina Faso, 327 p.

**Institut National de la Statistique et de la Démographie**, 2020, Annuaire du commerce extérieur 2019,171 p.





## CHAPITRE 11 : SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES ENFANTS ET DES JEUNES



## PRINCIPAUX INDICATEURS

Indicateurs	Valeur
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans (%)	16,2
Pourcentage des enfants de 0-17 ans (%)	51,8
Pourcentage de la population de 15-24 ans (%)	18,9
Pourcentage de la population de 15-35 ans (%)	34,1
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui possède un acte de naissance (%)	79,0
Pourcentage d'enfants de 0-17 ans qui possède un acte de naissance (%)	81,5
Pourcentage de filles et de garçons de 12-17 ans qui sont mariés ou en union (%)	
Ensemble	4,7
Filles	8,1
Garçon	1,2
Pourcentage d'enfants de 5 à 17 ans impliqués dans des activités économiques pendant au moins une heure (%)	13,4
Pourcentage de la population de 15-35 ans qui sait lire et écrire (%)	
Ensemble	38,1
Homme	43,7
Femme	33,4



## RESUME

Le Burkina Faso a fait une avancée dans l'amélioration des conditions de vie des enfants et des jeunes, qui composent l'espoir de la nation et constituent l'une des couches les plus vulnérables. C'est ainsi qu'il a été ratifié en 1989, la convention relative aux droits des enfants qui précise que chaque enfant a droit à la vie, à la survie et au développement, à la protection familiale et à l'aide spéciale pour l'enfant privé de son milieu familial, à la non-discrimination, à l'accès aux soins de santé primaires, à l'éducation et à la sécurité sociale, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Depuis 2007, le gouvernement a rendu la scolarisation obligatoire des enfants jusqu'à 16 ans et a amorcé de façon progressive le processus de la gratuité de l'enseignement au primaire et ce dans le but de leur assurer une insertion harmonieuse dans la société.

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2019 indiquent que l'effectif de la population des enfants est de 9 450 836, représentant 51,6 % de la population du pays. Avec un rapport de masculinité de 100,2 garçons pour 100 filles, on ne note pas une grande différence entre le nombre de filles et de garçons. Selon le milieu de résidence, environ 78 enfants sur 100 vivent en milieu rural contre 22 en milieu urbain. Dans l'ensemble de la population des enfants (0 -17 ans), il se dégage une population d'âge scolaire du primaire (6-11 ans) très importante (74,4% soit 2 729 840 enfants sur un total de 3 670 196 enfants d'âge scolaire).

L'examen de la répartition des enfants selon la résidence avec les parents indique que 3,1% des enfants ne vivent pas avec un parent biologique. Sur 100 enfants résidant dans un ménage où le chef de ménage est marié, 61 sont dans un ménage monogame. Sur 100 enfants dans un ménage polygamique, 90 viennent du milieu rural et seulement 10 viennent du milieu urbain. Ce nombre tombe à 71 pour les enfants de parents monogames en milieu rural et 29 pour le milieu urbain.

Selon les résultats du 5<sup>e</sup> RGPH, le taux brut de scolarisation au primaire (TBS) était de 65,1% en 2019. Il est nettement plus élevé en milieu urbain (97,2%) qu'en milieu rural (56,4%). Avec un indice de parité de genre de 1,0 aussi bien au niveau national que dans chacun des deux milieux de résidence, les taux bruts de scolarisation ne diffèrent pas significativement entre les filles et les garçons. En comparant les régions, on constate que le TBS au primaire est plus élevé dans la Région du Centre où il atteint (101,4%). La Région du Centre est suivie dans l'ordre décroissant par le Centre-Sud (85,1%), le Centre-Ouest (77,7%) et les Hauts-Bassins (76,5%). Les régions qui présentent les plus faibles TBS au primaire sont le Sahel (16,0%) et l'Est (35,4%). L'indice de parité de genre indique que l'égalité filles-garçons en matière de scolarisation au primaire est atteinte dans la quasi-totalité des régions.

Lors du recensement, les adolescents âgés de 12 à 17 ans ont également été interrogés sur leur état matrimonial. Parmi eux, la très grande majorité (95,3%) est célibataire comme il fallait s'y attendre, mais 4,2% sont des mariés. Il existe des disparités importantes en matière de nuptialité des enfants entre le milieu rural et milieu urbain. Ainsi, les entrées en union sont plus précoces en milieu rural qu'en milieu urbain et à prédominance féminine. En effet, en milieu rural, environ 5 enfants sur 100, âgés de 12 à 17 ans sont mariés contre environ 2 en milieu urbain. Aussi, sur 100 enfants de sexe féminin âgées de 12 à 17 ans, 7 sont mariées contre 2 pour ceux de sexe masculin. L'état matrimonial des enfants de 12-17 ans par région montre que les entrées en union sont plus précoces dans les régions du Sahel (14,8% de mariés) et de l'Est (5,9%). En ce qui concerne l'enregistrement des naissances à l'Etat civil, il ressort que des enfants n'ont pas d'acte de

naissance. Sur 100 enfants, 18 ne possèdent pas un acte de naissance.

Au Burkina Faso, sur 1000 enfants qui naissent, 56 décèdent avant leur premier anniversaire. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est nettement plus élevée chez les garçons (60,9%) que chez les filles (51,4%). Le rapport de surmortalité infantile est en effet de 118,5%. L'analyse selon le milieu de résidence montre que les enfants du milieu rural ont un niveau de risque de décéder avant leur premier anniversaire, plus élevé que ceux du milieu urbain, soit 57,3% contre 49,9%. Quel que soit le milieu de résidence, la distinction selon le sexe donne la même tendance observée au niveau national, une surmortalité masculine.

Les résultats du RGPH indiquent que les jeunes avec un effectif de 6 187 063 représentent 43% de la population du Burkina Faso. Ils sont à dominance féminine avec un rapport de masculinité de 84 hommes pour 100 femmes. Sur le plan de l'éducation, il ressort que les jeunes sont majoritairement analphabètes, plus de 60 jeunes sur 100 ne savent ni lire ni écrire. Aussi, il ressort que les jeunes filles sont les plus touchées par l'analphabétisme comparativement aux jeunes garçons. En effet, le taux d'alphanumerisation est de 44% pour les jeunes garçons contre 33% pour les jeunes filles. Par ailleurs, au plan nuptial, des disparités existent. En effet, sur 100 jeunes, 51 ont déclaré être mariés, 46 sont encore célibataires. Le mariage au niveau des jeunes présente un visage féminin dans la mesure où sur 100 femmes âgées de 15 à 35 ans, 63 sont mariées contre seulement 36 chez les hommes. Il est aussi plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain. Ainsi, sur 100 jeunes résidant en milieu rural, 57 ont déclaré qu'ils sont mariés contre 38 en milieu urbain.

Les douze derniers mois ayant précédé le recensement ont été marqués par de nombreuses naissances vivantes dans la population féminine des jeunes et laisse apparaître des disparités entre les différents groupes d'âge. En effet, de 68% pour la tranche d'âge 15 à 19 ans, le taux de fécondité a atteint le maximum 243% pour les jeunes filles dont l'âge est compris entre 25-29 ans, avant de retomber à 215% pour celles âgées de 30-35 ans. En considérant le milieu de résidence, il apparaît des différences nettes. En effet, les taux de fécondité des femmes en milieu rural restent nettement plus élevés que ceux des femmes du milieu urbain pour tous les groupes d'âges.

Au plan national, une femme âgée de 30 à 35 ans a déjà connu en moyenne 3,7 naissances vivantes parmi lesquelles le nombre moyen d'enfants encore en vie est de 3,3. Des disparités existent selon le milieu de résidence dans la mesure où la parité moyenne des femmes de 30-35 ans est de 4,1 enfants en milieu rural contre 2,7 en milieu urbain.

Dans la population des jeunes, on retrouve des migrants et leur proportion varie selon la région de résidence. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins sont les plus touchées par le phénomène. Les analyses montrent que sur 100 jeunes, 38 sont migrants dans la Région du Centre et 12 dans la Région des Hauts-Bassins. L'une des raisons qui explique le niveau de la migration et qui vient de façon récurrente est la pauvreté et le manque d'emploi, or chaque jeune aspire à un emploi. De l'analyse, il ressort que 58% des jeunes sont en emploi.

La situation de l'emploi principal des jeunes est marquée par une prédominance des travailleurs qui exercent à leur propre compte et des aides familiaux. On observe que 39,9% des jeunes travaillent à leur propre compte et 37,6% travaillent comme des aides familiaux. La grande majorité des jeunes exerçant un emploi au Burkina Faso n'ont aucun niveau de scolarité. Environ 64,4% des jeunes occupés n'ont aucun niveau d'instruction tandis que seulement 3,4% ont un niveau supérieur. Le chômage semble prendre de l'importance à mesure que le niveau d'instruction augmente. Si dans l'ensemble des jeunes, le taux de chômage est de 7,8%, il est de 21,3% pour les jeunes de niveau supérieur. Le chômage a un visage plus féminin (10,9 %) que masculin (7,7%).

## INTRODUCTION

En ratifiant la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) le 23 juillet 1990 et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE) le 08 juin 1992, le Burkina Faso a, par ces deux actes de souveraineté, pris l'engagement d'adopter des mesures juridiques, administratives, sociales et techniques en vue d'assurer l'effectivité des droits de l'enfant sur le territoire national.

Parmi les nombreux droits reconnus à l'enfant par ces deux instruments juridiques internationaux, le droit à la protection contre toute forme de violence, de maltraitance, d'exploitation ou d'abus fait actuellement l'objet d'une grande préoccupation au regard des diverses violations constatées et des conséquences immédiates et lointaines qui peuvent en résulter.

Au plan national, des efforts ont été consentis et des mesures prises pour respecter cet engagement de protéger les enfants et de leur offrir un environnement protecteur et des opportunités d'épanouissement. C'est ainsi que des textes législatifs et réglementaires ont été adoptés pour internaliser les normes prescrites par les deux instruments juridiques ci-dessus cités. De même, des structures administratives et techniques consacrées à la promotion des droits de l'enfant en général et à la protection de l'enfant contre toutes les situations comportant des risques pour sa santé, son éducation, son intégrité physique et morale et son développement harmonieux en particulier, ont été mises en place.

Nonobstant les nombreux efforts fournis par l'Etat et ses partenaires au développement pour assurer la protection de l'enfant conformément aux normes internationales et nationales, les enfants restent encore exposés à diverses formes de violence, de maltraitance, d'exploitation ou d'abus. Malgré ces multiples efforts, les conditions de vie des enfants au Burkina Faso restent précaires. En effet, cela peut être perçu à travers les difficultés quotidiennement vécues telles que le travail des enfants, les violences faites aux enfants, la situation des Orphelins et Autres Enfants Vulnérables (OEV) ainsi que le chômage des jeunes.

La conceptualisation de l'analyse de la situation des enfants et des jeunes pourrait dès lors bénéficier d'un éclairage statistique à travers les données du cinquième Recensement Général de la Population et de l'habitation (5e RGPH) réalisé en 2019. Cet éclairage à travers des données fiables est gage d'une meilleure compréhension des problématiques liées aux enfants et aux jeunes aussi bien au niveau géographique qu'au niveau socioéconomique.

L'analyse de ces données permettra aux décideurs et aux planificateurs des différents niveaux administratifs de disposer de motifs solides pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement au profit de cette tranche de la population. Elle permettra également de connaître la situation socioéconomique des enfants et des jeunes au Burkina Faso afin de retracer la profondeur des réalités quotidiennement vécues ainsi que l'impact des politiques et des stratégies en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Il s'agira en particulier d'analyser la composition et la structure de ces deux sous populations, le lien avec l'éducation, la santé, la fécondité, la mortalité et l'activité économique. L'analyse portera également sur les phénomènes caractérisant ces deux catégories de population.

Le présent rapport comporte trois chapitres et vise à décrire la situation socioéconomique des enfants et des jeunes au Burkina Faso. Ainsi, le premier chapitre est consacré au contexte, concepts et indicateurs ; le deuxième chapitre, à la situation socioéconomique des enfants et le troisième chapitre porte sur la situation socioéconomique des jeunes.



## 11.1- CONTEXTE, CONCEPTS ET INDICATEURS

Un des soucis en Afrique est la perpétuation de la famille, du clan, du lignage. Un adage des Bambara, une ethnique du Mali et de l'Ouest du Burkina Faso dit que « la mort n'a pas de médicament, la mort n'a pas de remède, si ce n'est l'enfant ». « L'homme qui a procréé des Fils ressemble au bananier qui a donné des fruits : il peut mourir. Par le truchement de l'enfant, le nom du parent revivra. Qui nommera l'enfant, nommera les parents » (P.Erny, 1990). Cette vision que les parents ont de l'enfant lui confère un statut particulier. Dans les sociétés africaines l'enfant apparaît comme un capital social, symbolique et économique.

### 11.1.1- Contexte

Dans la société traditionnelle, les cellules familiales constituent un lignage placé sous l'autorité d'un chef de ménage, qui prend parfois des décisions concernant la vie sociale et économique des enfants. Au sein de la famille, le chef de famille apparaît dans la pratique pleinement capable et responsable vis-à-vis des membres de la famille et des tiers. Au Burkina Faso, la famille reste une institution importante mais évolue toutefois dans un contexte national et mondial en pleine mutation. En effet, cette famille se trouve dans une phase de transition complexe caractérisée par des changements profonds dans la manière d'exercer ses fonctions ainsi que le rôle de ses membres. Mais au-delà de ces mutations de la nature de la famille, ce sont davantage les changements constatés sur le plan de son mode de constitution, ses statuts et rôles socioéconomiques et éducatifs qui suscitent l'interrogation. La famille n'arrive plus à satisfaire pleinement à ses besoins essentiels et à répondre aux droits humains de ses membres.

De ce fait, elle se fragilise, se disloque et on assiste à un désintéressement des parents à propos de l'éducation de leurs enfants et à une sexualité mal assumée par les jeunes. Ainsi, on constate de plus en plus un relâchement des liens familiaux dû aux différentes crises sociales (économique, divorce, exode) au sein de la famille. La situation économique familiale souvent défavorable conduit beaucoup d'enfants dans la rue. L'exode rural des hommes et le veuvage très précoce des femmes font de certains enfants des chefs de ménage. De ce fait, il n'est pas rare de retrouver des enfants qui travaillent déjà avant l'âge de 12 ans ou même à 10 ans pour subvenir à leurs besoins et à ceux de la famille, en dépit d'un âge officiel d'entrée en activité fixé à 15 ans selon le code du travail. Bien qu'apparaissant comme un capital social, symbolique et économique, la situation des enfants n'est guère satisfaisante sur le plan sanitaire ainsi que de la scolarisation.

Si autrefois les parents avaient le désir d'avoir beaucoup d'enfants dans la mesure où l'enfant tout comme les jeunes constituent un capital social, économique et symbolique, aujourd'hui cette conception de l'enfant est nuancée. En effet, dans un environnement économique difficile, l'éducation des enfants nécessite beaucoup de moyens, contraignant les parents à la réduction de la taille de la famille. D'une enquête qualitative de base sur les opinions en matière de reproduction réalisée par Christine OUEDRAOGO (1997), il est ressorti que la planification de la taille de la famille s'expliquerait essentiellement par les difficultés de prise en charge des enfants notamment comment les éduquer, comment les nourrir. Quelles que soient les réalités actuelles, il faut noter que l'enfant reste un centre d'intérêt et il est important de mener des efforts pour être attentif à sa situation, à ses besoins, et de faire connaître et défendre les droits des enfants. Le passage à la vie adulte se fait le plus souvent à travers des rites au cours desquels les jeunes sont regroupés et bénéficient d'un enseignement.

Dans la société traditionnelle burkinabè, les jeunes occupent une place primordiale parmi les forces vives et jouent un rôle essentiel dans l'animation des activités socioéconomiques, culturelles et de

loisirs. En effet, les jeunes hommes s'occupent des travaux champêtres, la garde des animaux, notamment le bétail, tandis que les travaux domestiques sont assurés par les jeunes filles. Leur éducation, formation, socialisation et leur insertion sont assurées au sein des structures organisationnelles, culturelles et familiales par les adultes, les ainés et les personnes âgées. Avec le modernisme, la nécessité d'encadrer et d'éduquer les jeunes a conduit à la création des mouvements et associations de jeunesse. C'est ainsi qu'au lendemain de l'indépendance en 1960, les associations de jeunesse étaient réglementées par la loi 18 AL du 15 août 1959.

Sur le plan social, l'enfant est considéré comme un capital vieillesse et un facteur de reproduction social de l'espèce. Il représente pour les parents un indicateur de réussite social dans la mesure où il est une garantie pour la continuité de l'espèce et de la gestion du patrimoine familial. Pour l'homme, l'enfant est le signe de sa survivance quand il n'existera plus. Ce qui justifie d'ailleurs la préférence de l'enfant mâle appelé à perpétuer son nom et sa progéniture alors que la fille de par son statut d'étrangère va agrandir une autre famille.

Pour la femme l'enfant lui confère son statut social en tant que procréatrice. Plus on a des enfants (surtout des garçons), plus on a de la considération auprès de son mari, de la belle famille et de la société toute entière. C'est pourquoi la stérilité qu'elle soit liée à l'homme ou à la femme est difficilement supportable par la victime parce qu'elle est facteur de marginalisation.

Sur le plan économique, les enfants et les jeunes constituent une source pour l'économie familiale. Ils constituent une main d'œuvre pour la famille dans la mesure où la société burkinabè repose sur l'agriculture. Ce qui pousse les parents, exerçant notamment dans le secteur agricole à avoir plus d'enfants. De ce fait, l'enfant est très tôt (6-7ans) employé à l'exécution des tâches domestiques ou génératrices de revenus. En zone rurale, le petit garçon est berger, bûcheron, forgeron selon les cas ; la petite fille quant à elle, apprend déjà à devenir mère ou femme, en aidant sa maman dans les tâches ménagères, la garde des nourrissons et dans les travaux champêtres. Pour Kinda (1990), chez les Gourmantchés, « la famille prospère se distingue de la famille pauvre par l'intensité des cris d'enfants que l'on peut y entendre le soir venu ». Ainsi, l'enfant procure un prestige et une autorité sociale.

En milieu urbain, les enfants sont utilisés dans les domaines les plus divers ; les filles sont « bonnes », garde bébés, vendeuses ambulantes. Les garçons sont boys ou occupés dans le secteur informel (mécaniciens, mâcons, menuisiers, vendeurs ambulants).

La population burkinabè se caractérise par un fort taux de croissance démographique et sa jeunesse (jeunesse de sa population). Si cette situation peut constituer un atout, il faut reconnaître que les défis à relever en matière d'offre de services sociaux et d'opportunités socio-économiques sont nombreux pour assurer l'épanouissement des enfants et des jeunes.

L'enfant burkinabè rencontre des difficultés et est exposé à de nombreux fléaux susceptibles de compromettre son développement harmonieux et son bien-être.

Au titre de ces difficultés et fléaux qui commandent d'énergiques mesures de protection, on peut retenir entre autres :

- ✓ les violences faites aux enfants (physiques, sexuelles, émotionnelles) ;
- ✓ les mutilations Génitales Féminines (MGF) ;
- ✓ le mariage d'enfants ;
- ✓ la mobilité à risque des enfants y compris les enfants en situation de rue ;
- ✓ l'exploitation des enfants par le travail : pires formes de travail y compris la traite des enfants ;

- ✓ l'insuffisance de protection des enfants en contact avec la justice (selon les standards internationaux) ;
- ✓ le faible enregistrement des naissances à l'état civil ;
- ✓ faible niveau de protection des enfants en situation d'urgence.

L'analyse des données du 5e RGPH va étayer plus davantage la situation des enfants et des jeunes dans notre pays.

Ainsi, dans le cadre de la protection de l'enfant, beaucoup de mesures ont été prises par le Burkina Faso. On peut retenir entre autres :

- ✓ la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) ratifié le 23 juillet 1990 ;
- ✓ la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE) ratifiée le 27 Août 1992 ;
- ✓ la Convention n°138 de 1973 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission au travail ratifiée le 11 Août 1997 ;
- ✓ la Convention n°102 de l'Organisation internationale du travail fixant les normes minimales en matière de sécurité sociale ;
- ✓ la Convention OIT n° 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi de 1973 ratifiée par le Burkina Faso le 25 mai 2001 ;
- ✓ la Convention n°182 de 1999 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, ratifiée en 2001.

### **11.1.2- Concepts opératoires relatifs aux enfants et jeunes**

Les termes « enfant » et « jeune » sont assez complexes et polysémiques. En effet, l'enfant ou le jeune est habituellement défini sur la base de caractéristiques spécifiques ou combinées telles que l'âge, les situations sociales, économiques, physiologiques, culturelles, juridiques et politiques. D'une manière générale, chaque société définit l'enfant et le jeune en fonction de ses standards, repères et valeurs. Pour cette étude, nous retenons les définitions suivantes :

**Enfant** : Selon l'article 1 de la CDE, « un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ».

Pour la CADBE, l'enfant est tout être humain âgé de moins de 18 ans (article 1).

Dans le présent rapport, on entend par enfant toute personne, de sexe masculin ou féminin, âgée de 0-17 ans.

L'ensemble des enfants constitue la population mineure.

Pour des raisons pratiques, conformément aux besoins de l'analyse, on distinguera, selon les âges :

- ✓ Population Infantile : (0-11 mois)
- ✓ Population vaccinale (0-5 ans) ;
- ✓ Nourrissons : (0-2 ans) ;
- ✓ Enfants d'âge préscolaire : (3-5 ans) ;
- ✓ Population infanto-juvénile :(0-4 ans) ;

- ✓ Population juvénile : (1-4 ans)
- ✓ Enfants d'âge scolaire du primaire : (6-11 ans) ;
- ✓ Adolescents : (12-17 ans).

**Enfant chef de ménage** : Personne de moins de 18 ans qui gère un ménage et subvient aux besoins de ses frères et sœurs.

**Jeune** : Dans cette étude, une personne sera dite jeune s'il a un âge compris entre 15 et 35 ans révolus.

**Population en âge de travailler** : Elle représente la frange de la population potentiellement active (15 ans ou plus). Selon le code du travail, l'âge minimum d'entrée en emploi est de 15 ans au Burkina Faso.

**Emploi** : Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

**Main d'œuvre** : La main d'œuvre fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie. Anciennement, la main d'œuvre était appelée population active.

**Population en emploi** : C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence

**Main d'œuvre potentielle** : elle est constituée des personnes en âge de travailler qui ne sont ni dans l'emploi ni dans le chômage et qui sont soit :

- ✓ **Des demandeurs d'emplois non disponibles** : c'est-à-dire des personnes ayant recherché activement de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais qui ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours ;
- ✓ **Des demandeurs potentiels disponibles** : c'est-à-dire des personnes n'ayant pas recherché activement de l'emploi au cours des 30 derniers jours mais qui sont disponibles pour travailler dans les 15 jours ; c'est par exemple un chômeur découragé qui ne fait plus de démarches mais qui est prêt à travailler tout de suite si on lui proposait un emploi.

**Chômage** : Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

### Travail des enfants

Dans presque toutes les sociétés d'Afrique subsaharienne le travail fait partie du processus de socialisation. Mais il est important de démarquer le travail socialisant de l'enfant du travail sous forme d'exploitation ou de maltraitance qui retiendra notre attention. Le travail des enfants s'entend comme toute activité génératrice de revenu ou non, exercée par un enfant, pour peu qu'il n'aille plus à l'école ou dans des conditions telles que la poursuite d'une scolarité normale ne soit plus possible. Une autre définition dans le même esprit est celle du bulletin Findings (2001) : « travail exécuté par des enfants qui sont trop jeunes au sens qu'en le faisant ils réduisent indûment leur bien-être économique présent ou leurs capacités futures à se faire un revenu, soit par le rétrécissement de leur horizon en matière de choix ou à travers la réduction de leurs propres

capacités individuelles de production dans le futur ».

Dans le contexte burkinabè et dans le cadre de la présente étude, le travail des enfants concerne les enfants âgés de 5 à 17 ans.

#### Mariage d'enfants

En se référant au Code des Personnes et de la Famille (CPF) du Burkina Faso, l'article 238 stipule que « le mariage ne peut être contracté qu'entre un homme âgé de plus de vingt ans et une femme de plus de dix-sept ans, sauf dispense d'âge accordée pour motif grave par le tribunal civil ».

Pour se conformer à la Convention relatives aux droits de l'enfant et à la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, dans la présente étude, le mariage d'enfants est défini comme toute union qui concerne une fille ou un garçon qui n'a pas atteint l'âge légal requis qui est de 18 ans.

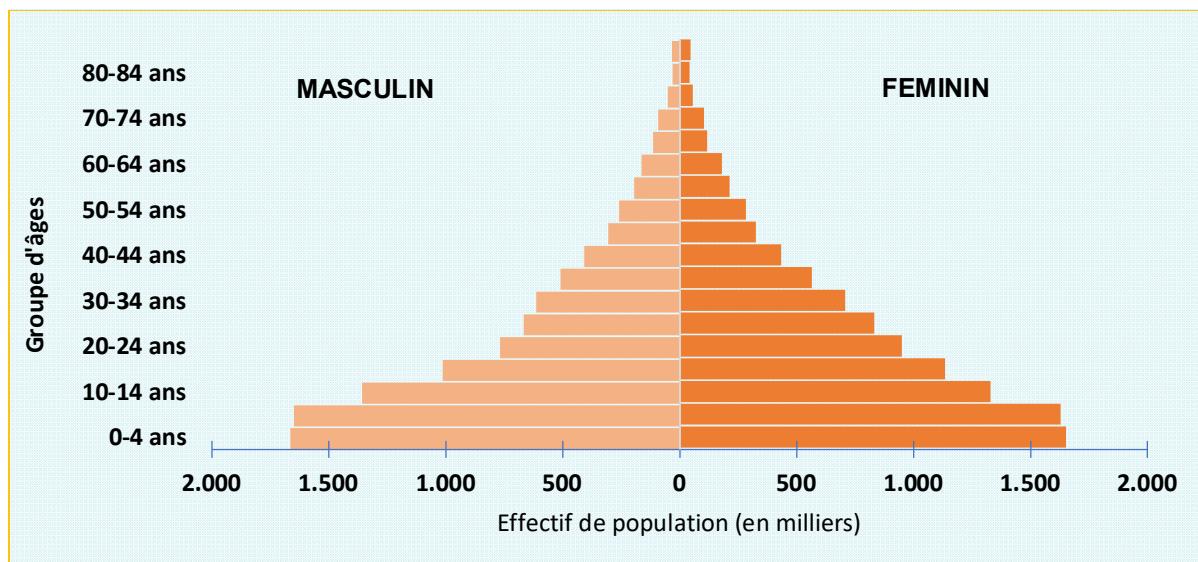
### 11.1.3- Qualité des données et indicateurs

Lors du 5<sup>e</sup> RGPH, pour connaître l'âge de la population, on a d'abord demandé au répondant les pièces permettant de disposer des informations relatives aux dates de naissance des individus du ménage : par exemple les actes de naissance, les cartes d'identité, les livrets de famille, les carnets de vaccination, passeports et permis de conduire. Si la date de naissance n'est pas connue, l'agent recenseur demandait l'âge de l'individu correspondant et l'inscrivait. Si l'âge de l'individu n'est pas connu, il est demandé à l'agent recenseur de faire une estimation à partir de certains événements ou par rapprochement à des personnes du ménage connaissant bien leur âge.

Une façon d'évaluer la qualité des données de la variable âge est d'évaluer d'abord celle portant sur la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif d'acte de naissance ou toute autre pièce administrative (CNIB, permis de conduire, passeport, certificat de mariage, certificat de nationalité, etc.). En effet, la possession d'un document d'identité suppose un âge vraisemblable déclaré pendant que la non possession renvoie à une estimation et donc un âge peu vraisemblable. Plus le taux de possession est faible au niveau des variables d'identité et plus la variable âge sera invraisemblable donc de faible qualité.

Cependant pour l'évaluation de la qualité des données relatives à la variable âge la méthode graphique a été retenue. Pour ce faire, la pyramide des âges ci-dessous a été construite. Elle permet de cerner la structure par âge et par sexe de la population.

**Graphique 11.1: Pyramide des âges de la population du Burkina Faso en 2019**



Le taux de non réponse est retenu pour apprécier la qualité des données des variables économiques et sociales. En effet, plus ce taux est élevé, moins les données sont de qualité. Pour ce faire une variable est acceptable sur le plan de la qualité, lorsque le taux de réponse est inférieur à 10%.

Ainsi, au regard des résultats du tableau 1, les variables retenues pour cette étude sont de qualité appréciable. En effet, l'ensemble des variables présentent un taux de non-réponse largement inférieur à 10%.

**Tableau 11.1: Récapitulatif des taux de non-réponse (%) des principales variables de la thématique**

Variables	Taux de non réponse (%)
<b>Variables démographiques</b>	
Lien de parenté avec le chef de ménage	0,01
Age en années	0,07
Sexe	0,00
Survie du père	1,41
Survie de la mère	1,26
<b>Variables de fécondité et de mortalité</b>	
Enfants de sexe masculin nés vivants	0,52
Enfants de sexe féminin nés vivants	0,52
Enfants de sexe masculin encore en vie	0,02
Enfants de sexe féminin encore en vie	0,02
Naissances de sexe masculin au cours des 12 derniers mois	0,10
Naissances de sexe féminin au cours des 12 derniers mois	0,10
<b>Variables économiques</b>	
Situation dans l'occupation principale	0,93
<b>Variables d'éducation</b>	
Fréquentation scolaire	0,01
<b>Variables socioculturelles</b>	
Etat matrimonial	0,08

**Taux de mortalité infantile :** c'est le rapport entre les décès des enfants de moins d'un an et la

population moyenne correspondante.

**Taux de mortalité juvénile** : c'est le rapport entre les décès des enfants de 1-4 ans et la population moyenne correspondante.

**Taux de mortalité infanto juvénile** : c'est le rapport entre les décès des enfants de moins de 5 ans et la population moyenne correspondante.

**Taux brut d'activité des jeunes** : c'est le rapport entre la population totale des jeunes actifs et la population résidente des jeunes.

**Taux de chômage des jeunes** : c'est le rapport entre la population des jeunes au chômage et la main d'œuvre jeune.

**Rapport de masculinité** : c'est le rapport de la population masculine à la population féminine. Il exprime le nombre d'homme pour 100 femmes.



## 11.2- SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES ENFANTS

Dans cette section, il sera question de décrire la situation socioéconomique des enfants afin d'apprécier entre autres les politiques en faveur de l'enfance.

### 11.2.1- Population des enfants et son évolution

#### 11.2.1.1- Etat et structure de la population des enfants en 2019

En 2019, le Burkina Faso compte **10 618 747** enfants de 0-17 ans soit plus de la moitié (51,6%) de la population. Contrairement à la population globale, la population des enfants compte relativement un peu plus de garçons que de filles, avec des rapports de masculinité de 100,8 garçons pour 100 filles, 101,3 ; 104,6 ; 104,2 ; 102,6 aux âges de 0 à 4 ans, 5 à 9 ans, 10 ; 11 et 12 ans. Néanmoins cette tendance s'inverse progressivement avec la montée de l'âge, s'établissant à 88,3 % à 17 ans.

**Tableau 11.2: Structure par âge des enfants et rapport de masculinité**

Groupe d'âge	RM	Proportion %	Cumulés
0-4	100,8	31,3	31,3
5-9	101,3	31,0	62,3
10	104,6	6,2	68,5
11	104,2	4,7	73,2
12	102,6	5,5	78,7
13	101,5	4,8	83,5
14	97,5	4,3	87,8
15	102,9	4,7	92,5
16	94,5	3,8	96,3
17	88,3	3,7	100,0
<b>Total</b>	<b>100,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Par ailleurs, à l'intérieur de cette population des enfants du Burkina Faso, des disparités selon le genre, le milieu de résidence et la région existent.

D'après le tableau 11.2, on peut percevoir que sur 100 enfants, environ 62 ont moins de 10 ans. Toutefois, si les jeunes garçons semblent légèrement un peu plus nombreux que les jeunes filles comme noté plus haut (50,1 % contre 49,9 %), en ville on retrouve seulement un peu moins d'un quart des enfants (22,3 %) contre 77,7 % en campagne.

En ce qui concerne la répartition des enfants, la région du Centre abrite le plus gros effectif d'enfants, soit 12,2% de la population totale des enfants. Elle est suivie par la région des Hauts - Bassins et de la Boucle du Mouhoun avec respectivement 10,4% et 9,5%. Avec 3,9% des enfants, la région du Centre-Sud est la moins peuplée d'enfants. Les politiques en faveur des enfants devront tenir compte des régions à forte population d'enfants et intégrer la budgétisation sensible aux droits de l'enfants dans ces localités.

**Tableau 11.3: Effectifs et structure par âge des enfants par sexe, milieu de résidence et région**

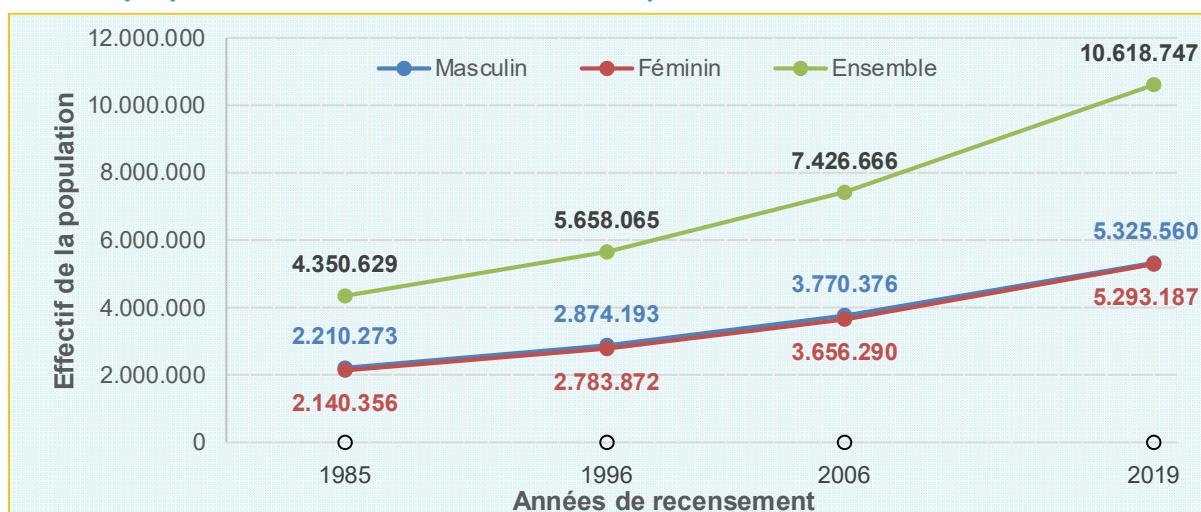
Variables	Modalités	Effectifs	Proportion (%)
Sexe	Homme	5 325 560	50,2
	Femme	5 293 187	49,8
Type de localité	Urbain	2 367 460	22,3
	Rural	8 251 287	77,7
Région	Boucle du Mouhoun	1 005 363	9,5

Variables	Modalités	Effectifs	Proportion (%)
	Cascades	431 416	4,1
	Centre	1 291 688	12,2
	Centre – Est	850 982	8,0
	Centre-Nord	1 032 509	9,7
	Centre-Ouest	895 467	8,4
	Centre-Sud	408 865	3,9
	Est	1 112 832	10,5
	Hauts-Bassins	1 102 608	10,4
	Nord	938 456	8,8
	Plateau Central	523 817	4,9
	Sahel	577 771	5,4
	Sud-Ouest	446 973	4,2
	<b>Burkina Faso</b>	<b>10 618 747</b>	<b>100,0</b>

### 11.2.1.2- Evolution de la population des enfants de 1996 à 2019

La population des enfants au Burkina Faso évolue crescendo avec sa population globale. Du recensement de 1996 à celui de 2019, les enfants de 0-17 ans sont toujours en proportion à plus de la moitié des burkinabè. Une population burkinabè toujours jeune, qui, si elle est bien encadrée, bien formée et bien nantie d'opportunités devrait pouvoir répondre à la politique du dividende démographique.

**Graphique 11.2: Évolution du nombre d'enfants par année de recensement selon le sexe**



### 11.2.1.3- Possession des documents d'identification des enfants

L'état civil joue un rôle important pour une meilleure insertion sociale de l'enfant dans la société, surtout pour l'admission de l'enfant dans le système éducatif.

#### 11.2.1.3.1- Possession du premier document d'état civil : acte de naissance

Du tableau 11.4, il ressort qu'en 2019 la plupart des enfants de 0-17 ans ont un acte de naissance, document essentiel pour toute suite administrative. Ils sont en effet 81,5% à posséder ce document alors que 15,0% d'entre eux n'en possèdent pas.

Les enfants démunis d'acte de naissance sont beaucoup plus présents en milieu rural (18,9% contre 1,5% seulement en milieu urbain). Ils sont également très nombreux dans les régions de l'Est (36,2%), du Sahel (32,9), du Sud-ouest (27,8%) du Centre-ouest (16,6%) et du Centre Nord (15,7%).

Selon le milieu de résidence les différences pourraient s'expliquer par le niveau d'alphabétisation qui, indirectement ne permet pas aux populations de connaître l'importance d'un acte de naissance pour un enfant. Aussi, l'éloignement des centres d'état civil, les coûts annexes relatifs à l'établissement de l'acte de naissance, l'indisponibilité des agents d'état civil et les acteurs associés non suffisamment motivés expliqueraient davantage le gap à rattraper.

**Tableau 11.4: Proportion d'enfants âgés de 0-17 ans selon la possession d'acte de naissance par sexe, milieu de résidence et région.**

Caractéristiques	Possession d'acte de naissance			
	Oui	Non	Ne sait pas (NSP)	Total
<b>Sexe</b>				
Masculin	81,5	15,0	3,5	100,0
Féminin	81,4	15,0	3,6	100,0
<b>Milieu de résidence</b>				
Urbain	97,4	1,5	1,1	100,0
Rural	76,9	18,9	4,3	100,0
<b>Région</b>				
Boucle du Mouhoun	82,4	13,1	4,5	100,0
Cascades	82,9	14,0	3,1	100,0
Centre	97,7	1,3	1,0	100,0
Centre-Est	86,7	8,9	4,4	100,0
Centre-Nord	81,6	15,7	2,7	100,0
Centre-Ouest	79,6	16,6	3,8	100,0
Centre-Sud	85,9	11,1	3,0	100,0
Est	57,1	36,2	6,6	100,0
Hauts-Bassins	89,6	7,6	2,7	100,0
Nord	84,7	12,7	2,6	100,0
Plateau Central	83,8	12,8	3,4	100,0
Sahel	62,5	32,9	4,6	100,0
Sud-Ouest	66,7	27,8	5,6	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>81,5</b>	<b>15,0</b>	<b>3,6</b>	<b>100,0</b>

### 11.2.1.3.2- Possession d'autres documents d'identification

S'il est à déplorer que plus de 15,0% des enfants n'ont pas d'acte de naissance, il est encore plus grave de constater que la possession d'autres documents civiques que devraient avoir les enfants font également défaut. Ils sont seulement 43,8% à avoir un carnet de naissance, ce qui traduit que des enfants naissent encore hors des formations sanitaires mais aussi les parents n'intègrent pas bien encore la tenue des carnets de naissance. Par ailleurs le livret de famille semble perdre sa place et peu d'enfants ont un passeport traduisant certainement que peu d'enfants migrent à l'étranger. Un constat amer également, parmi les 43,5% d'enfants qui sont censés être à l'école, seulement 35% ont un document scolaire même si la possession augmente avec l'âge ; cela traduit toujours la méconnaissance et la négligence des parents pour la capitalisation et la tenue des documents scolaires. Des sensibilisations sont nécessaires pour des changements de comportement pour la bonne intégration des documents civiques.

**Tableau 11.5: Répartition (%) des enfants âgés de 0-17 ans selon la possession de certains documents civiques**

Groupe d'âge	Possession acte de naissance	Carnet de naissance	Dans livret famille	Attestation scolaire I/Diplôme/carte scolaire	CNIB	Passeport
0-4	79,0	55,5	20	0	0	0,4
5-9	79,8	43,8	23,1	26,7	0	0,4
10	81,8	37,9	24,8	27,2	0	0,4
11	85,3	38,8	25,9	31,4	0	0,4
12	83,5	35,7	25,7	32,4	0	0,4
13	85,5	35,2	26,6	37,6	0	0,4
14	86,3	33,8	27	40,9	0	0,5
15	85,4	30,7	26,8	41	10,8	0,4
16	87,3	30,3	27	44	16,7	0,5
17	86,9	28	26,6	41,5	25,2	0,5
<b>Ensemble</b>	<b>81,5</b>	<b>43,8</b>	<b>23,3</b>	<b>35</b>	<b>17,2</b>	<b>0,4</b>
<b>Enfants concernés</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>43,5</b>	<b>12,5</b>	<b>100,0</b>

## 11.2.2- Situation des enfants dans les ménages

### 11.2.2.1- Enfants et survie des parents

A l'issue du recensement de 2019, il est bon de noter que la quasi-totalité des enfants (96,9 %) de 0-17 ans ont leurs deux parents en vie. Néanmoins, en termes de nombres non négligeables, il est à noter que près de 80 000 enfants ont leur père seul en vie et près de 250 000 enfants ont leur mère seule en vie. Les orphelins de père et de mère sont environ 12 000 enfants. Avec les opérations de ciblage des Orphelins et autres Enfants Vulnérables (OEV) pour une prise en charge holistique par le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (MFSNFAH), le Burkina est bien parti pour soulager les enfants en situation de non survie de leurs parents. Ainsi, le MFSNFAH à travers la Direction Générale de la Famille et de

l'Enfant (DGFE) a pu prendre en charge 70 490<sup>20</sup> OEV de 2016 à 2019.

D'après le tableau 11.6, les orphelins représentent 3,1% de la population totale des enfants de moins de 18 ans soit un effectif de 284 181. L'analyse selon le sexe montre que les filles sont plus nombreuses que les garçons. En revanche, la répartition selon le milieu de résidence indique que 3,2% des orphelins résident en milieu urbain et 3,0% en milieu rural. Cela pourrait s'expliquer par le confiage des enfants ou leur migration en ville.

**Tableau 11.6: Répartition des enfants âgés de 0-17 ans selon la survie des parents (enfants orphelins ou non) par groupe d'âge, milieu de résidence et région**

	Survie des parents					
	Orphelin			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Orphelin	Non Orphelin	Ensemble
<b>Groupe d'âges</b>						
0-4	38,2	61,8	100,0	1,0	99,0	100,0
5-9	43,0	57,0	100,0	2,6	97,4	100,0
10	43,6	56,4	100,0	3,8	96,2	100,0
11	43,4	56,6	100,0	4,1	95,9	100,0
12	44,7	55,3	100,0	4,6	95,4	100,0
13	45,9	54,1	100,0	5,0	95,0	100,0
14	46,3	53,7	100,0	5,5	94,5	100,0
15	47,3	52,7	100,0	5,9	94,1	100,0
16	48,6	51,4	100,0	6,4	93,6	100,0
17	50,0	50,0	100,0	6,5	93,5	100,0
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	36,5	63,5	100,0	3,2	96,8	100,0
Rural	47,1	52,9	100,0	3,0	97,0	100,0
<b>Région</b>						
Boucle du Mouhoun	49,9	50,1	100,0	2,5	97,5	100,0
Cascades	57,8	42,2	100,0	2,8	97,2	100,0
Centre	36,5	63,5	100,0	3,1	96,9	100,0
Centre - Est	36,1	63,9	100,0	3,1	96,9	100,0
Centre-Nord	46,8	53,2	100,0	2,0	98,0	100,0
Centre-Ouest	41,9	58,1	100,0	4,1	95,9	100,0
Centre-Sud	40,0	60,0	100,0	3,7	96,3	100,0
Est	57,2	42,8	100,0	3,1	96,9	100,0
Hauts-Bassins	42,8	57,2	100,0	2,8	97,2	100,0
Nord	47,3	52,7	100,0	2,3	97,7	100,0
Plateau Central	49,0	51,0	100,0	2,7	97,3	100,0
Sahel	41,7	58,3	100,0	3,1	96,9	100,0
Sud-Ouest	43,5	56,5	100,0	6,1	93,9	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>44,6</b>	<b>55,4</b>	<b>100,0</b>	<b>3,1</b>	<b>96,9</b>	<b>100,0</b>

### 11.2.2.2- Enfants et formes d'union du chef de ménage

Le tableau 11.7 montre que la proportion des enfants vivant dans les ménages monogames est

<sup>20</sup> Annuaire statistique 2019 du Ministère en charge de l'Action sociale

plus importante en milieu rural (71,2%) qu'en milieu urbain (28,8%). Au travers des âges on reste pratiquement dans les mêmes proportions.

La même disposition demeure pour les enfants vivant dans les ménages polygames (10,3% en ville pour 89,7% en campagne).

**Tableau 11.7: Répartition (%) des enfants âgés de 0-17 ans par groupe d'âge selon le type de ménage et le milieu de résidence**

Groupe âge	Type de ménage/milieu de résidence							
	Ménage monogame				Ménage polygame			
	Urbain	Rural	Total	Effectif	Urbain	Rural	Total	Effectif
0-4	27,4	72,6	100,0	1 791 653	9,5	90,5	100,0	982 754
5-9	27,0	73,0	100,0	1 600 853	9,3	90,7	100,0	1 106 215
10	28,3	71,7	100,0	305 868	10,1	89,9	100,0	222 068
11	31,4	68,6	100,0	230 331	11,0	89,0	100,0	166 017
12	29,8	70,2	100,0	268 556	10,6	89,4	100,0	201 749
13	31,7	68,3	100,0	232 476	11,5	88,5	100,0	171 699
14	33,1	66,9	100,0	212 472	12,1	87,9	100,0	155 434
15	33,1	66,9	100,0	224 292	12,3	87,7	100,0	161 528
16	35,1	64,9	100,0	194 831	13,8	86,2	100,0	127 865
17	33,8	66,2	100,0	203 097	14,4	85,6	100,0	122 084
<b>Total</b>	<b>28,8</b>	<b>71,2</b>	<b>100,0</b>	<b>5 264 429</b>	<b>10,3</b>	<b>89,7</b>	<b>100,0</b>	<b>3 417 413</b>

A la lecture des données du tableau 11.8, 56,1% des enfants de 0-17 ans vivent dans des ménages où le chef est marié monogame. La proportion des enfants vivant dans des ménages où les chefs sont mariés polygames s'élèvent à 36,4%.

**Tableau 11.8: Répartition (%) des enfants âgés de 0-17 ans par groupe d'âge selon la situation matrimoniale du chef de ménage**

Groupe d'âge	Célibataire	Monogame	Polygame	Divorcé(e) /Séparé (%)	Veuf (ve)	Union libre	Total
0-4	0,9	61,1	33,5	0,4	2,0	2,1	100,0
5-9	1,1	55,1	38,1	0,6	3,5	1,6	100,0
10	1,5	53,2	38,6	0,7	4,5	1,5	100,0
11	1,5	53,4	38,5	0,6	4,5	1,5	100,0
12	1,9	52,0	39,2	0,6	4,9	1,4	100,0
13	2,4	52,1	38,4	0,7	5,0	1,4	100,0
14	3,1	51,8	37,9	0,7	5,1	1,4	100,0
15	3,7	51,7	37,2	0,7	5,3	1,4	100,0
16	4,7	53,0	34,8	0,7	5,4	1,4	100,0
17	5,3	54,5	32,7	0,7	5,2	1,6	100,0
<b>Total</b>	<b>1,7</b>	<b>56,1</b>	<b>36,4</b>	<b>0,5</b>	<b>3,6</b>	<b>1,7</b>	<b>100,0</b>

### 11.2.2.3- Enfants et situation socioéconomique du chef de ménage

Selon le tableau 11.9 ci-dessous, 67 enfants de 0-17 ans sur 100 vivent dans des ménages dont le chef travaille à son propre compte. Les enfants dont les chefs de ménages sont des aides familiales représentent 15,4%. Ceux dont les chefs de ménages sont des salariés employés du public ou du privé constituent 10,1 % des enfants de 0-17 ans.

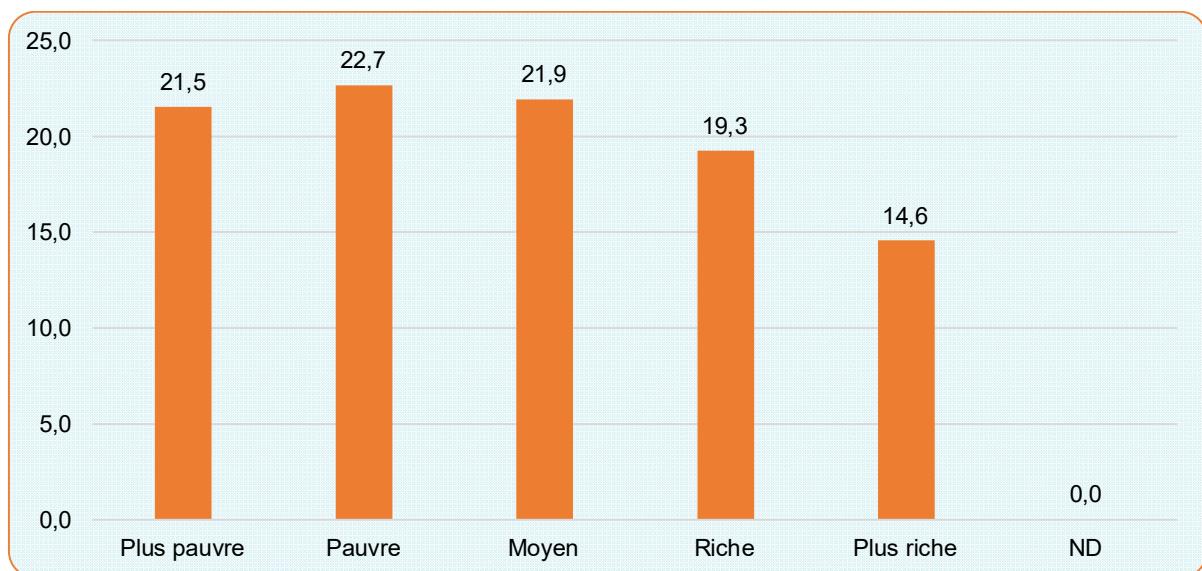
**Tableau 11.9: Répartition des enfants âgés de 0-17 ans par groupe d'âge et selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage**

Groupe d'âge	Employeur, patron	Travailleur à son propre compte	Salarié, employé du public	Salarié, employé du privé	Apprenti/stagiaire	Aide familial	Total	Effectif
0-4	6,9	65,3	4,9	5,4	0,6	16,9	100,0	1 880 058
5-9	6,8	68,3	4,3	4,6	0,4	15,6	100,0	1 824 611
10	6,9	68,9	4,7	4,5	0,3	14,7	100,0	355 961
11	7,1	68,0	5,7	5,0	0,3	13,9	100,0	272 797
12	6,9	68,7	5,3	4,5	0,3	14,3	100,0	319 554
13	7,0	68,0	6,0	4,9	0,3	13,8	100,0	277 043
14	7,1	67,3	6,5	5,3	0,4	13,4	100,0	254 343
15	7,1	66,9	6,6	5,3	0,4	13,7	100,0	265 623
16	7,4	65,3	7,3	5,7	0,5	13,8	100,0	224 810
17	7,3	64,3	7,0	6,0	0,6	14,8	100,0	223 165
<b>Total</b>	<b>7,0</b>	<b>67,0</b>	<b>5,1</b>	<b>5,0</b>	<b>0,5</b>	<b>15,4</b>	<b>100,0</b>	<b>5 897 965</b>

#### 11.2.2.4- Enfants et niveau de vie du ménage

Le graphique 11.3 indique qu'au Burkina Faso, 21,5% des enfants résident dans des ménages plus pauvres, 22,7% dans des ménages pauvres, 21,9% dans les ménages moyens tandis que 19,3% sont dans les ménages riches et 14,6% dans les ménages plus riches. En d'autres termes, près de la moitié (44,2%) des enfants sont dans des conditions de vie précaire c'est-à-dire issus des ménages pauvres ou plus pauvres. C'est dire que près de la moitié des enfants Burkinabè vivent dans des conditions qui ne garantissent pas pleinement l'exercice de leurs droits à la santé, à l'éducation, à un toit, à une alimentation saine.

**Graphique 11.3: Répartition des enfants âgés de 0-17 ans selon le niveau de vie du ménage**



En outre, le tableau A11.1 en annexe montre que les enfants issus de ménages pauvres ou plus pauvres se retrouvent plus en milieu rural tandis que les enfants des ménages riches se retrouvent plus en milieu urbain. En effet, en milieu urbain, on retrouve 28,8% des enfants qui résident dans des ménages riches et 51,3% dans des ménages plus riches. En milieu rural, ces proportions vont très largement à la baisse, soit 16,5% d'enfants dans les ménages riches et 3,9% dans les ménages plus riches. En regardant les colonnes de pauvreté on voit bien que seulement 2,1% et 5,4% des

enfants du milieu urbain sont dans les ménages plus pauvres et pauvres pendant que 27,2% et 27,7% de ces enfants du milieu rural sont ceux-là qui se retrouvent dans les ménages plus pauvres et pauvres.

#### **11.2.2.5- Enfants chefs de ménage**

Les résultats du recensement de 2019 montrent qu'ils sont environ 22 906 enfants qui assument les fonctions de chef de ménage. On compte donc 22 906 ménages burkinabè qui vivent dans cette situation précaire. Mais parmi eux, respectivement 622 enfants, 902 enfants et 1693 enfants ont 12 ans, 13 ans et 14 ans ; ils ont ainsi moins de 15 ans, l'âge minimal pour prétendre à un emploi pourvoyeur de revenu pour leur ménage.

Parmi ces 22 906 enfants chefs de ménage, si les garçons peuvent plus se débrouiller, les filles sont 8 210 cheffes de ménages qui doivent redoubler d'efforts pour subvenir aux besoins de leur ménage. Cette situation est une interpellation du MFSNFAH à plus d'actions au profit de ce public cible.

Dans la répartition par région on retrouve ces enfants chefs de ménage beaucoup plus dans les régions de l'Est (2811), du Centre-ouest (2714), du centre (2604), des Haut-bassins (2200) et du Sud-ouest (1949).

**Tableau 11.10: Répartition des enfants âgés de 0-17 ans chef de ménage par groupe d'âge, milieu de résidence et région selon le sexe**

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
0-4	0	0	0
5-9	0	0	0
10	0	0	0
11	0	0	0
12	446	176	622
13	601	301	902
14	1 131	562	1 693
15	2 396	1 152	3 548
16	3 689	2 002	5 691
17	6 433	4 017	10 450
<b>Milieu de résidence</b>			
Rural	9 965	6 216	16 181
Urbain	4 731	1 994	6 725
<b>Régions</b>			
Centre	2 141	463	2 604
Boucle du Mouhoun	1 091	590	1 681
Cascades	884	404	1 288
Centre-Est	722	1 142	1 864
Centre-Nord	819	366	1 185
Centre-Ouest	1 844	870	2 714
Centre-Sud	471	352	823
Est	1 978	833	2 811
Hauts Bassins	1 477	723	2 200
Nord	800	652	1 452
Plateau Central	580	375	955
Sahel	576	804	1 380
Sud-Ouest	1 313	636	1 949
<b>Burkina Faso</b>	<b>14 696</b>	<b>8 210</b>	<b>22 906</b>

### 11.2.3- Enfants handicapés

Le recensement de 2019 a permis de dénombrer sur l'ensemble du territoire 28 971 enfants handicapés dont 15 586 garçons et 13 385 filles. Cette population est à dominance masculine avec un grand effectif constaté dans la région du Centre 3 613 enfants soit 12,5% de l'effectif total des enfants handicapés. Elle est suivie des régions Centre-Ouest et de l'Est avec respectivement 10,4 et 9,9%.

Aussi, 78,1% des enfants handicapés vivent en milieu rural et la répartition selon l'âge les garde dans des proportions peu variables entre 5% à 7% dans chaque âge.

En raison de ses besoins spécifiques, cette catégorie de la population mérite une attention particulière. Elle est le plus souvent marginalisée en raison du handicap qu'elle porte.

**Tableau 11.11: Répartition des enfants handicapés âgés de 2 à 17 ans par milieu de résidence, groupe d'âge et région selon le sexe**

Variables	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	3 304	21,2	3 051	22,8	6 355	21,9
Rural	12 282	78,8	10 334	77,2	22 616	78,1
<b>Groupe d'âge</b>						
2-4	1 876	12,0	1 671	12,5	3 547	12,2
5-9	5 854	37,6	4 955	37,0	10 809	37,3
10	1 246	8,0	948	7,1	2 194	7,6
11	873	5,6	729	5,4	1 602	5,5
12	1 109	7,1	904	6,8	2 013	7,0
13	955	6,1	820	6,1	1 775	6,1
14	863	5,5	871	6,5	1 734	6,0
15	1 158	7,4	968	7,2	2 126	7,3
16	812	5,2	739	5,5	1 551	5,4
17	840	5,4	780	5,8	1 620	5,6
<b>Région</b>						
Boucle du Mouhoun	1 242	8,0	1 089	8,1	2 331	8,0
Cascades	689	4,4	579	4,3	1 268	4,4
Centre	1 902	12,2	1 711	12,8	3 613	12,5
Centre - Est	1 492	9,6	1 294	9,7	2 786	9,6
Centre-Nord	1 024	6,6	903	6,7	1 927	6,7
Centre-Ouest	1 637	10,5	1 380	10,3	3 017	10,4
Centre-Sud	754	4,8	615	4,6	1 369	4,7
Est	1 578	10,1	1 298	9,7	2 876	9,9
Hauts-Bassins	1 368	8,8	1 155	8,6	2 523	8,7
Nord	1 416	9,1	1 215	9,1	2 631	9,1
Plateau Central	1 069	6,9	866	6,5	1 935	6,7
Sahel	596	3,8	569	4,3	1 165	4,0
Sud-Ouest	819	5,3	711	5,3	1 530	5,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>15 586</b>	<b>100,0</b>	<b>13 385</b>	<b>100,0</b>	<b>28 971</b>	<b>100,0</b>

Le recensement a dénombré un total de 27 527 enfants handicapés et 71,8 % de ces enfants sont sans niveau d'instruction. Ceux qui ont un niveau secondaire 1<sup>er</sup> cycle représentent 4,9% contre 0,3 pour le niveau secondaire ou plus. La situation des enfants handicapés cache beaucoup de disparités dans la mesure où leur effectif est déterminant selon le milieu. Ainsi en milieu rural, ils

sont au nombre de 21 592 contre 5 935 en milieu urbain.

Les enfants handicapés font face à des problèmes d'accès aux infrastructures (écoles, toilettes, sources d'eau, etc.) du fait de la faible prise en compte de leurs besoins spécifiques dans les projets, plans et programmes. L'insuffisance de la prise en charge des besoins spécifiques des enfants handicapés notamment en matière de santé et d'éducation favorise les privations de droit et la marginalisation de cette cible.

**Tableau 11.12: Répartition des enfants handicapés par niveau d'instruction selon le milieu de résidence**

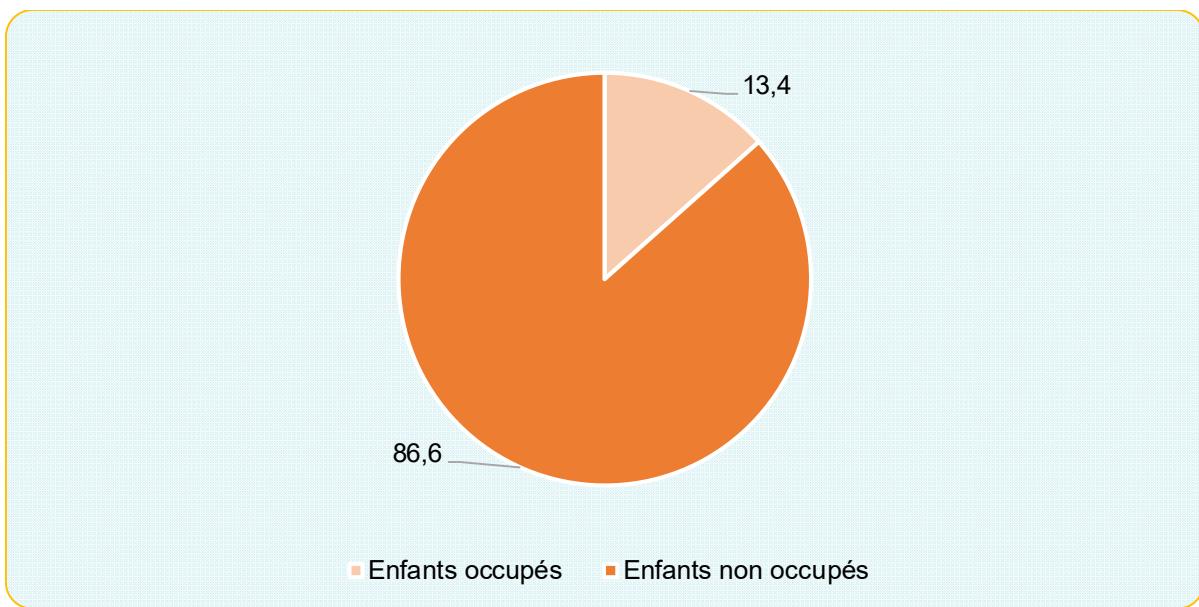
Niveau d'instruction	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	3 280	55,2	16 509	76,6	19 789	71,8
CP1	416	7,0	826	3,8	1 242	4,5
CP2	363	6,1	896	4,1	1 259	4,6
CE1	351	5,9	781	3,6	1 132	4,1
CE2	302	5,1	635	2,9	937	3,4
CM1	355	6,0	801	3,7	1 156	4,2
CM2	200	3,4	392	1,8	592	2,2
1er cycle	611	10,3	729	3,4	1 340	4,9
Secondaire ou plus	57	1,0	23	0,1	80	0,3
<b>Total</b>	<b>5 935</b>	<b>100,0</b>	<b>21 592</b>	<b>100,0</b>	<b>27 527</b>	<b>100,0</b>

#### **11.2.4- Travail des enfants**

L'emploi des enfants comme main d'œuvre facile et moins coûteuse, la faible application des textes juridiques relatifs au travail des enfants, la réglementation insuffisante de l'accès à l'emploi pour les jeunes, la pauvreté des familles, la mobilité des enfants non accompagnés et l'insuffisance des opportunités socio-éducatives et économiques pour les jeunes constituent les principaux facteurs justificatifs du travail des enfants.

En 2019 et selon le graphique 11.4 ci-dessous, 13,4% des enfants âgés de 5 à 17 ans travaillent et 86,6% ne sont pas occupés par l'exercice d'une activité économique.

**Graphique 11.4: Répartition des enfants âgés de 5-17 ans selon l'occupation**



Le tableau 11.13 montre qu'en milieu rural le travail des enfants touche plus d'enfants (787 415) qu'en milieu urbain (78 935). Le nombre d'enfants ayant le statut d'occupation aides familiales s'élèvent à 26 321 en milieu urbain contre 577 541 en milieu rural. Le tableau 11.13 indique également que 171 961 enfants travaillent à leur propre compte dont 158 636 en milieu rural.

**Tableau 11.13: Répartition des enfants travailleurs âgés de 5-17 ans par groupe d'âge selon l'exercice d'une activité économique et le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Employeur, patron	Urbain							Ensemble
		Travailleur à son propre compte	Salarié, employé du public	Salarié, employé du privé	Apprenti/Stagiaire	Aide familial	Autres		
5-9	617	2 539	166	709	825	4 666	2 325	11 847	
10	184	664	48	277	467	1 413	534	3 587	
11	143	585	35	283	437	1 257	481	3 221	
12	322	847	51	498	764	1 908	564	4 954	
13	383	824	60	746	1 049	2 092	573	5 727	
14	560	1 145	63	1 087	1 574	2 798	730	7 957	
15	899	1 717	70	1 833	2 559	3 883	982	11 943	
16	1 137	2 078	99	2 335	2 820	4 005	1 037	13 511	
17	1 351	2 926	92	2 802	3 560	4 299	1 158	16 188	
<b>Total</b>	<b>5 596</b>	<b>13 325</b>	<b>684</b>	<b>10 570</b>	<b>14 055</b>	<b>26 321</b>	<b>8 384</b>	<b>78 935</b>	
Rural									
5-9	3 829	54 138	248	302	2 790	196 135	6 795	264 237	
10	1 071	13 137	66	166	940	52 628	1 761	69 769	
11	741	9 327	37	156	856	38 890	1 286	51 293	
12	1 007	13 002	68	318	1 131	52 474	1 732	69 732	
13	978	11 480	63	395	1 173	46 218	1 567	61 874	
14	1 075	11 766	74	481	1 338	45 626	1 519	61 879	
15	1 463	14 993	71	824	1 867	52 628	1 637	73 483	
16	1 390	13 699	74	819	1 656	44 738	1 421	63 797	
17	1 611	17 094	81	944	1 879	48 204	1 538	71 351	
<b>Total</b>	<b>13 165</b>	<b>158 636</b>	<b>782</b>	<b>4 405</b>	<b>13 630</b>	<b>577 541</b>	<b>19 256</b>	<b>787 415</b>	

Le tableau 11.14 décrit le travail des enfants dans une répartition par milieu de résidence, par âge et par région et selon le sexe. Il met en évidence les disparités entre sexe et les trois variables qui suivent dans l'exercice d'une activité économique. Au-delà du fait que les enfants travailleurs sont beaucoup plus en milieu rural (90,9%), parmi les enfants de 5-9 ans (31,9%), dans les régions de la Boucle du Mouhoun (15,2%), de l'Est (14,7%) et des Haut-bassins (10,5%), le tableau montre que le travail des enfants est à dominance masculine, quel que soit l'âge et la résidence en dehors du milieu urbain et de la région du Centre.

Les régions qui semblent moins touchées par le travail des enfants sont le Sahel (3%), le Centre-sud (3,2%) et le Plateau central (3,7%). Par ailleurs le nombre important d'enfants travailleurs particulièrement élevé dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et des Haut-bassins pourrait s'expliquer par leur exploitation dans les travaux de production et traitement du coton. Et le groupe d'âge le plus concerné par le travail des enfants étant celui des 5-9 ans serait les enfants prédisposés dans ces activités de coton-culture.

**Tableau 11.14: Répartition des enfants travailleurs âgés de 5-17 ans par milieu de résidence, groupe d'âge, région selon le sexe**

	Sexe				Total	
	Homme		Femme			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	34 812	44,1	44 123	55,9	78 935	9,1
Rural	420 549	53,4	366 866	46,6	787 415	90,9
<b>Groupe d'âge</b>						
5-9	143 108	51,8	132 976	48,2	276 084	31,9
10	39 277	53,5	34 079	46,5	73 356	8,4
11	29 107	53,4	25 407	46,6	54 514	6,3
12	40 077	53,7	34 609	46,3	74 686	8,6
13	36 142	53,5	31 459	46,5	67 601	7,8
14	36 827	52,7	33 009	47,3	69 836	8,1
15	46 776	54,8	38 650	45,2	85 426	9,9
16	40 091	51,9	37 217	48,1	77 308	8,9
17	43 956	50,2	43 583	49,8	87 539	10,1
<b>Région</b>						
Boucle du Mouhoun	74 000	56,2	57 656	43,8	131 656	15,2
Cascades	29 407	52,6	26 533	47,4	55 940	6,5
Centre	19 251	41,4	27 298	58,6	46 549	5,4
Centre - Est	34 525	52,6	31 074	47,4	65 599	7,6
Centre-Nord	36 112	51,1	34 588	48,9	70 700	8,2
Centre-Ouest	40 498	52,4	36 831	47,6	77 329	8,9
Centre-Sud	15 621	53,9	13 355	46,1	28 976	3,2
Est	66 450	52,3	60 667	47,7	127 117	14,7
Hauts-Bassins	48 722	53,4	42 450	46,6	91 172	10,5
Nord	30 752	51,6	28 872	48,4	59 624	6,9
Plateau Central	16 891	52,5	15 252	47,5	32 143	3,7
Sahel	14 308	55,3	11 562	44,7	25 870	3
Sud-Ouest	28 824	53,7	24 851	46,3	53 675	6,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>455 361</b>	<b>52,6</b>	<b>410 989</b>	<b>47,4</b>	<b>866 350</b>	<b>100</b>

L'examen du tableau 11.15 relatif au travail des enfants selon le lien de parenté avec le chef de ménage indique que les enfants sans lien de parenté avec le chef de ménage sont les plus touchés par le phénomène. Ces derniers sont touchés à 33,3%. Ils sont suivis par les époux/épouses (30,8%) et les chefs de ménage (25,5%). A l'opposé, les petits-fils/filles sont les moins touchés par le phénomène (9,7%).

**Tableau 11.15: Répartition des enfants travailleurs âgés de 5-17 ans par le lien de parenté avec le chef de ménage selon le statut d'occupation des enfants**

Lien de parenté avec le chef de ménage	Situation d'occupation des enfants					
	Enfants occupés		Enfants non occupés		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans lien	19 660	33,3	39 352	66,7	59 012	100,0
Chef de Ménage	5 839	25,5	17 067	74,5	22 906	100,0
Époux/Épouse	24 104	30,8	54 265	69,2	78 369	100,0
Fils/fille	701 012	13,1	4 633 574	86,9	5 334 586	100,0
Frère/sœurs	26 798	16,2	138 883	83,8	165 681	100,0
Petit fils/fille	29 807	9,7	277 616	90,3	307 423	100,0
Neveu/nièce	30 093	11,1	239 822	88,9	269 915	100,0
Oncle/Tante	2 788	14,3	16 703	85,7	19 491	100,0
Autre parent	18 500	14,1	112 681	85,9	131 181	100,0
Parent du conjoint du chef de ménage	7 749	11,1	61 853	88,9	69 602	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>866 350</b>	<b>13,4</b>	<b>5 591 816</b>	<b>86,6</b>	<b>6 458 166</b>	<b>100,0</b>

### 11.2.5- Scolarisation des enfants

La Loi n°13-2007/AN du 31 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation et la mise en œuvre de la réforme du système éducatif consacrent la gratuité de l'enseignement de base dans les structures publiques d'éducation et l'obligation scolaire de 6 à 16 ans.

Selon le tableau 11.16 ci-dessous, le taux de retard scolaire au CP1 est de 56,1% en 2019 selon les résultats du 5e RGPH. C'est dire que parmi les élèves de la classe de CP1, 56,1% avaient un âge supérieur à l'âge officiel de la classe qui est de 6 ans. Contrairement au taux de précocité scolaire, le taux de retard scolaire augmente au fur et à mesure qu'on avance dans le cycle primaire. Quelle que soit la classe, le taux de retard scolaire est plus élevé chez les filles que chez les garçons. Il est également plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain dans toutes les classes du primaire.

Au niveau des régions, le Centre et les Hauts-Bassins sont celles qui ont les taux de retard scolaire les plus faibles. Notons que d'une manière générale, ces taux augmentent avec la classe quelle que soit la région.

Il convient de relever qu'aussi bien au niveau national qu'à tous les niveaux de désagrégation (sexe, milieu de résidence et région), le taux de retard scolaire demeure particulièrement important ; ce qui renvoie à la conjugaison de trois phénomènes que sont les rentrées tardives à l'école, des redoublements relativement importants dans les classes antérieures et surtout, de nombreux échecs à l'examen de fin de cycle qu'est le CEP et au concours de l'entrée en 6ème.

**Tableau 11.16: Répartition (%) des enfants du cycle primaire ayant accusé un retard scolaire par sexe, milieu de résidence, région selon la classe du cycle primaire**

Caractéristiques	Cycle primaire						
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	CP1-CM2
<b>Sexe</b>							
Masculin	56,3	62,4	69,9	70,0	73,7	73,4	10,5
Féminin	55,9	61,4	67,8	67,6	73,0	73,8	10,1
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	36,6	44,2	52,5	55,1	60,7	61,9	6,7
Rural	64,7	69,2	75,7	75,0	79,2	79,7	12,0
<b>Région de résidence</b>							
Boucle du Mouhoun	61,5	66,3	72,9	71,6	76,8	77,3	11,1
Cascades	56,1	61,7	67,0	67,1	71,9	73,5	10,2
Centre	30,6	38,7	47,7	50,8	56,6	58,8	5,7
Centre-Est	65,2	68,6	75,6	74,5	78,8	79,0	12,0
Centre-Nord	66,7	70,8	78,0	76,2	80,2	79,6	12,4
Centre-Ouest	66,6	70,3	76,2	75,5	79,5	79,1	11,8
Centre-Sud	64,3	70,3	77,3	76,1	81,1	80,8	11,2
Est	64,2	66,4	72,2	72,1	75,9	75,4	12,1
Hauts-Bassins	50,2	57,5	64,8	66,0	70,8	71,9	9,3
Nord	62,7	67,6	74,9	74,1	78,6	79,1	11,4
Plateau Central	65,0	70,0	76,0	75,4	78,7	78,7	12,0
Sahel	65,8	70,3	75,8	76,4	74,8	75,9	14,6
Sud-Ouest	57,0	63,0	69,7	69,8	74,2	74,0	11,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>56,1</b>	<b>61,9</b>	<b>68,9</b>	<b>68,8</b>	<b>73,4</b>	<b>73,6</b>	<b>10,3</b>

Parmi les enfants de 6-16 ans déscolarisés, une large majorité a un niveau primaire, soit 80,4% pour l'ensemble, 73,7% pour le milieu urbain et 82,9% pour le milieu rural. La proportion des enfants de 6 à 16 ans déscolarisée de niveau post-primaire est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Ces proportions sont quasiment identiques entre les filles et les garçons (Tableau 11.17).

**Tableau 11.17: Répartition (%) par niveau d'études atteint des enfants et des adolescents de 6-16 ans déscolarisés selon le milieu de résidence et le sexe**

Niveau d'études atteint	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	G+F	G	F	G+F	G	F	G+F	G	F
Aucun	2,4	2,4	2,4	2,3	2,4	2,2	2,4	2,4	2,4
Primaire	80,4	81,0	79,8	73,7	73,8	73,6	82,9	83,3	82,6
Post-primaire	16,7	16,1	17,3	22,8	22,5	23,1	14,4	14,0	14,8
Secondaire	0,5	0,5	0,5	1,2	1,3	1,1	0,3	0,3	0,2
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

G=Garçon, F=Fille

Selon le tableau 11.18, 76,9% des enfants déscolarisés de 6-16 ans ont un niveau primaire. Cette proportion est légèrement plus élevée chez les garçons que chez les filles. La proportion de ceux qui ont le niveau post-primaire est de 20,5%.

**Tableau 11.18: Niveau d'instruction des enfants de 6 à 16 ans déscolarisés selon le sexe et le cycle de l'enseignement**

Classe	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun	5 194	1,2	4 632	1,1	9 826	1,1
Préscolaire	2 392	0,5	2 340	0,6	4 732	0,5
CP1	40 302	9,0	36 179	8,6	76 481	8,8
CP2	60 823	13,6	53 426	12,7	114 249	13,1
CE1	67 338	15,0	58 485	13,9	125 823	14,5
CE2	60 175	13,4	53 322	12,7	113 497	13,1
CM1	89 553	20,0	87 845	20,8	177 398	20,4
CM2	29 859	6,7	30 619	7,3	60 478	7,0
Ens. primaire	348 050	77,7	319 876	76,0	667 926	76,9
Post-primaire	87 682	19,6	90 346	21,4	178 028	20,5
Secondaire	4 569	1,0	4 179	1,0	8 748	1,0
<b>TOTAL</b>	<b>447 887</b>	<b>100,0</b>	<b>421 373</b>	<b>100,0</b>	<b>869 260</b>	<b>100,0</b>

## 11.2.6- Nuptialité, fécondité et santé des enfants

### 11.2.6.1- Mariage d'enfants

Le mariage d'enfants est une pratique néfaste et une violation des droits de l'Homme qui compromet non seulement la réalisation et la jouissance des droits des enfants tels la santé, le bien-être, l'éducation, et la participation à la vie sociale mais aussi, les priver de la liberté et de la possibilité de développer leur personnalité.

Selon le tableau ci-dessous sur un effectif total de 2 547 032 enfants de 12 à 17 ans, 95,3% sont célibataires et 4,2 % sont mariés, les autres modalités étant statistiquement négligeables. Bien que le pourcentage d'enfants mariés soit faible, le fait que les enfants d'âge scolaire soient mariés pose un double problème : celui du non-respect des droits des enfants à l'éducation d'une part, et la prise en charge des familles ainsi fondées par les enfants d'autre part. Cette situation est d'autant plus problématique que la scolarisation des enfants de 6 à 16 ans est désormais obligatoire.

**Tableau 11.19: Répartition des enfants de 12-17 ans par âge selon l'état matrimonial**

Groupe d'âge	Etat matrimonial						Effectif
	Célibataire	Marié	Divorcé (e)/ séparé (e)	Veuf (ve)	Union libre	Total	
12	98,7	0,9	0,0	0,0	0,4	100,0	516 013
13	98,7	1,0	0,0	0,0	0,3	100,0	446 278
14	98,2	1,5	0,0	0,0	0,3	100,0	410 352
15	96,5	3,1	0,0	0,0	0,4	100,0	434 119
16	92,9	6,5	0,1	0,0	0,5	100,0	367 729
17	84,4	14,7	0,1	0,0	0,8	100,0	372 541
<b>Ensemble</b>	<b>95,3</b>	<b>4,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>	<b>2 547 032</b>

Il existe des disparités importantes en matière de nuptialité des enfants entre milieu rural et milieu urbain. Ainsi, les entrées en union sont plus précoces en milieu rural qu'en milieu urbain et à prédominance féminine. En effet, en milieu rural, environ 5% des enfants âgés de 12 à 17 ans sont mariés contre environ 2% en milieu urbain. Aussi, le tableau 20 montre-t-il que sur 100 enfants de sexe féminin âgées de 12 à 17 ans, 7,5 sont mariées contre 0,9 pour ceux de sexe masculin. Ces

observations sont une réalité dans la mesure où en Afrique les filles se marient plus vite que les garçons. En milieu urbain compte tenu de la scolarisation, le mariage ne semble pas être une préoccupation pour ces enfants. La plus forte précocité du mariage en milieu rural s'explique principalement par le faible niveau de fréquentation scolaire et l'attachement aux coutumes et valeurs traditionnelles.

En matière d'instruction, la grande majorité des enfants soit un effectif de 915 749 se retrouvent au niveau de la modalité, « aucun niveau d'instruction » et le « niveau primaire » soit 816 811 scolaires, ce qui semble normal, compte tenu de leur âge (moins de 17 ans). Leur âge peu élevé les place également dans une situation où l'on s'attend à ce qu'ils soient plus célibataires. Les données du recensement semblent correspondre à ce schéma. En effet, l'ensemble des célibataires représente 95,3% de ces jeunes (cf. tableau 11.20). Parmi eux, on relève que ceux qui ont tendance à rester célibataires plus longtemps que les autres sont ceux dont le niveau d'instruction est relativement élevé, notamment ceux du niveau d'étude secondaire (98,5%).

Le mariage d'enfants se constate dans toutes les catégories de ménages au Burkina Faso. Le phénomène est plus développé dans les ménages pauvres que dans les ménages riches. Il représente 7,6% dans les ménages les plus pauvres, 4,3% dans les ménages pauvres contre 1,3% dans les ménages les plus riches et 3,4% dans les ménages riches.

**Tableau 11.20: Répartition des enfants âgés de 12- 17 ans selon le type d'union par sexe, milieu de résidence, niveau d'instruction et niveau de vie du ménage d'appartenance**

	Etat matrimonial					%	Total Effectif
	Célibataire	Marié	Divorcé (e) /séparé €	Veuf (ve)	Union libre		
<b>Sexe</b>							
Homme	98,8	0,9	0,0	0,0	0,3	100	1 256 253
Femme	91,8	7,5	0,1	0,0	0,6	100	1 290 779
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	97,7	1,8	0,0	0,0	0,5	100	651 668
Rural	94,5	5,1	0,0	0,0	0,4	100	1 895 364
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun	90,4	9,0	0,1	0,0	0,5	100	915 749
CP1	97,7	1,9	0,0	0,0	0,4	100	15 752
CP2	97,2	2,3	0,1	0,0	0,4	100	39 150
CE1	97,6	2,0	0,0	0,0	0,4	100	82 540
CE2	97,9	1,6	0,0	0,0	0,5	100	130 758
CM1	97,9	1,7	0,0	0,0	0,4	100	317 824
CM2	98,2	1,4	0,0	0,0	0,4	100	230 787
1er cycle	98,0	1,5	0,0	0,0	0,5	100	761 031
Secondaire ou plus	98,5	1,1	0,0	0,0	0,4	100	53 435
<b>Niveau de vie du ménage</b>							
Très pauvre	91,9	7,6	0,1	0,0	0,4	100	507 859
Pauvre	95,2	4,3	0,0	0,0	0,4	100	566 781
Moins pauvre	95,4	4,1	0,0	0,0	0,4	100	549 836
Riche	96,0	3,4	0,0	0,0	0,6	100	494 055
Très riche	98,3	1,3	0,0	0,0	0,4	100	427 419
ND	93,2	5,7	0,0	0,1	1,0	100	1 045

L'état matrimonial des enfants de 12-17 ans par région montre que les entrées en union sont plus précoces dans les régions du Sahel (14,8% de mariés) et de l'Est (5,9%). Les régions où les entrées

en union se font un peu plus tardivement sont les régions du Centre (1,3%) et les régions Centre Ouest et Centre Sud à égalité avec un taux de 2,8%. Le fort pourcentage des enfants mariés dans les régions du Sahel et de l'Est s'explique principalement par le faible niveau de scolarisation de ces régions. A l'opposé, le faible pourcentage des enfants mariés dans les régions du Centre, du Centre Ouest, du Centre Sud s'explique par le niveau relativement élevé de la scolarisation dans ces régions. Par ailleurs, ces entrées en union, plus précoces dans les régions du Sahel et de l'Est pourraient s'expliquer par l'existence de certaines pesanteurs culturelles en matière de nuptialité qui persistent encore dans ces régions.

**Tableau 11.21: Répartition des enfants âgés de 12- 17 ans par région selon le statut matrimonial**

Région	Etat matrimonial					Total
	Célibataire	Marié	Divorcé (e)/ séparé (e)	Veuf (ve)	Union libre	
Boucle Du Mouhoun	235 831	9 249	56	35	1 198	246 369
Cascades	98 010	5 962	25	25	488	104 510
Centre	333 161	4 575	55	81	1 513	339 385
Centre - Est	199 054	8 252	58	42	659	208 065
Centre-Nord	192 578	9 364	50	74	996	203 062
Centre-Ouest	231 340	6 644	64	112	1 368	239 528
Centre-Sud	111 174	3 213	42	33	513	114 975
Est	207 368	13 011	81	56	1 196	221 712
Hauts-Bassins	272 227	11 002	55	43	1 369	284 696
Nord	217 119	10 910	60	54	644	228 787
Plateau Central	131 110	4 057	32	31	297	135 527
Sahel	92 337	16 196	200	51	376	109 160
Sud-Ouest	105 075	5 178	101	52	850	111 256
<b>Burkina Faso</b>	<b>2 426 384</b>	<b>107 613</b>	<b>879</b>	<b>689</b>	<b>11 467</b>	<b>2 547 032</b>

### 11.2.6.2- Fécondité des enfants 12-17 ans

La littérature révèle que toute grossesse avant l'âge de 18 ans est considérée comme une grossesse à risque. En effet, avant 18 ans, la fille est jugée physiologiquement inapte à conduire une grossesse à terme sans dangers. Le concept de fécondité précoce fait donc allusion à la survenue d'une grossesse ou d'une naissance chez une fille avant son 18<sup>ème</sup> anniversaire. Les maternités précoces sont un problème réel de santé de la reproduction. Elles pourraient s'expliquer par une sexualité non maîtrisée par ces jeunes filles. Les questions posées lors du RGPH sur les naissances des 12 derniers mois d'une part et sur la descendance totale des femmes d'autre part renseigne sur l'ampleur des maternités à risque au Burkina Faso.

Le tableau A11.4 donne la répartition des filles de 12 à 17 ans par âge et par nombre de naissance au cours des 12 derniers mois. Ce tableau montre qu'en 2019 on dénombre environ 11 734 filles mères (de 12 ans à 17 ans) qui ont entre 1 à 3 enfants. Leur situation de filles au foyer pallie en partie à leur défaut d'épanouissement. Il en est plus ou moins de celles en union libre qui sont 465 filles mères.

### 11.2.6.3- Mortalité des enfants

Les enfants de moins d'un an constituent la population infantile. C'est la population cible du programme élargie de vaccination (P.E.V).

Le recensement a permis de dénombrer 1 048 537 enfants de moins d'un an. Cet effectif représente

11,9% de l'ensemble des enfants et 5,2% de l'ensemble de la population du pays.

Les garçons sont légèrement plus nombreux que les filles, avec un rapport de masculinité de près de 101 garçons pour 100 filles. Ces enfants sont inégalement répartis entre les régions. La région du Centre vient en tête avec 141 070 enfants, soit 13,5% de l'ensemble de la population de moins d'un an. Elle est suivie par les Hauts-Bassins (10,8%) et la Boucle du Mouhoun (9,9%). La région des Cascades abrite le plus faible effectif des enfants de cette tranche (3,7%).

**Tableau 11.22: Répartition de la population infantile par région de résidence selon le sexe**

Région	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boucle Du Mouhoun	52 005	9,9	51 597	9,9	103 602	9,9
Cascades	24 322	4,6	24 832	4,7	49 154	4,7
Centre	70 749	13,5	70 321	13,4	141 070	13,5
Centre – Est	43 572	8,3	43 524	8,3	87 096	8,3
Centre-Nord	43 205	8,2	42 754	8,2	85 959	8,2
Centre-Ouest	42 554	8,1	42 360	8,2	84 914	8,1
Centre-Sud	19 498	3,7	19 376	3,7	38 874	3,7
Est	51 979	9,9	51 290	9,8	103 269	9,8
Hauts-Bassins	56 854	10,8	56 875	10,9	113 729	10,8
Nord	48 016	9,1	47 555	9,1	95 571	9,1
Plateau Central	27 028	5,1	27 079	5,2	54 107	5,2
Sahel	22 920	4,4	22 203	4,2	45 123	4,3
Sud-Ouest	22 877	4,4	23 192	4,4	46 069	4,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>525 579</b>	<b>100,0</b>	<b>522 958</b>	<b>100,0</b>	<b>1 048 537</b>	<b>100,0</b>

Le quotient de mortalité infantile mesure le risque de décès pour un enfant né vivant durant la première année d'existence, de la naissance au premier anniversaire. Selon les études empiriques, les décès avant le premier anniversaire peuvent être regroupés en deux grands groupes selon les causes à savoir les décès endogènes dont les causes sont à chercher chez l'individu décédé (malformation, difficultés à l'accouchement) et les décès exogènes dont les causes sont à chercher parmi les causes extérieures à l'individu décédé (infection, accidents hors accouchement).

En 2019, le quotient de mortalité infantile est de 55,9 % au niveau national. En d'autres termes, environ 56 enfants sur 1000 naissances meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est nettement plus élevée chez les garçons (60,9%) que chez les filles (51,4%). L'analyse selon le milieu de résidence montre que les enfants du milieu rural ont un niveau de risque de décéder avant leur premier anniversaire, plus élevé que ceux du milieu urbain, soit 57,3% contre 49,9%. Quel que soit le milieu de résidence, la distinction selon le sexe donne la même tendance observée au niveau national, une mortalité infantile plus marquée chez les garçons.

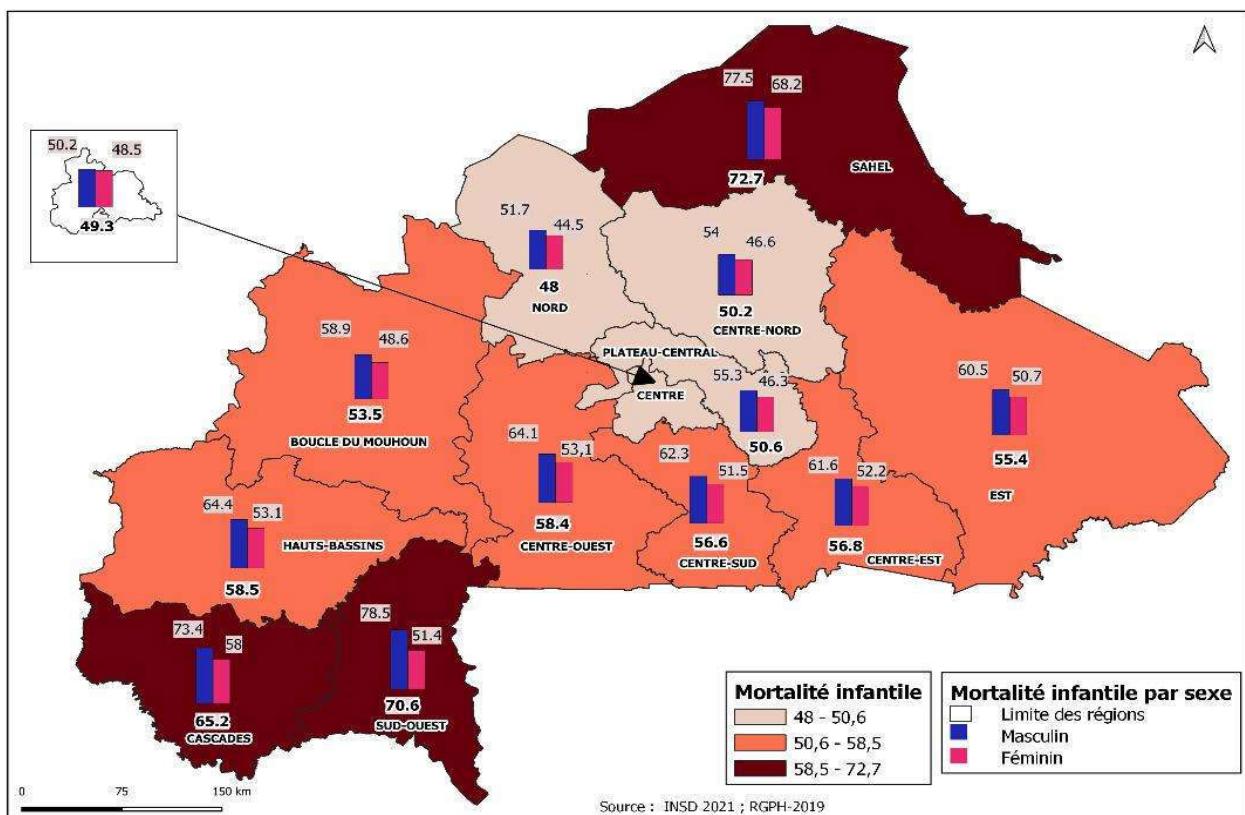
**Tableau 11.23: Répartition du quotient de mortalité infantile par sexe, selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Quotient de mortalité infantile (1q0) (en‰)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	52,7	47,3	49,9
Rural	62,7	52,3	57,3
<b>Ensemble</b>	<b>60,9</b>	<b>51,4</b>	<b>55,9</b>

La distribution géographique de la mortalité infantile au niveau régional, permet de distinguer trois groupes de régions. Le premier groupe concerne les régions qui ont un quotient de mortalité infantile inférieur à 50 %. Il s'agit des régions du Centre et du Nord. Le second groupe est constitué des régions dont les quotients de mortalité infantile sont compris entre 50 % et 60%. Ce sont les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de l'Est, des Hauts-Bassins, et du Plateau-Central. Le dernier groupe est celui des régions dont les quotients de mortalité infantile sont relativement élevés, soit une mortalité infantile supérieure à 60 % (Sahel, Sud-Ouest et les Cascades). Ainsi, les régions du Sahel et du Sud-Ouest détiennent les quotients de mortalité les plus importants, tandis que celles du Centre et du Centre Nord enregistrent les plus faibles quotients.

A l'image de ce qui est mise en évidence au niveau national, la mortalité infantile selon le sexe est plus élevée chez les garçons que chez les filles dans toutes les régions.

**Carte n° 11.1: Quotient (%) de mortalité infantile par sexe selon la région de résidence**



Sur 1000 enfants qui ont atteint un an au Burkina Faso en 2019, 33,3 meurent avant l'âge de 5 ans. Contrairement à la mortalité infantile, la distinction de la mortalité juvénile selon le sexe montre que ce sont les filles qui ont atteint un an qui présentent plus de risque de mourir avant leur cinquième anniversaire, soit 33,8 % contre 32,7 % chez les garçons.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les enfants du milieu rural ont un niveau de risque de décéder entre un an et cinq ans exacts plus élevé que ceux du milieu urbain, soit 34,1% contre 29,8%. Quel que soit le milieu de résidence, la distinction selon le sexe donne la même tendance observée au niveau national, une surmortalité féminine entre l'âge d'un an et quatre ans révolus

**Tableau 11.24: Quotients de mortalité juvénile par milieu de résidence selon le sexe (en %)**

Milieu de résidence	Quotient de mortalité juvénile (4q1)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	28,5	31,2	29,8
Rural	33,7	34,4	34,1
<b>Ensemble</b>	<b>32,7</b>	<b>33,8</b>	<b>33,3</b>

Au niveau régional, trois groupes peuvent être également illustrés selon leur niveau de mortalité juvénile. Le premier groupe concerne les régions qui ont un quotient de mortalité juvénile inférieur à 30 %. Il s'agit des régions du Centre et du Nord. Le second groupe est constitué des régions dont les quotients de mortalité infantile sont compris entre 30 % et 40 %. Ce sont les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de l'Est, des Hauts-Bassins, et du Plateau-Central. Le dernier groupe est celui des régions à quotient de mortalité juvénile relativement élevé, soit une mortalité juvénile supérieure à 40 % (Sahel, Sud-Ouest et Cascades). Ainsi, les inégalités régionales de mortalité infantile sont similaires avec celles observées pour la mortalité infantile, les régions gardent leur rang.

**Tableau 11.25: Quotients de mortalité juvénile par la région de résidence selon le sexe (en %)**

Région de résidence	Quotient de mortalité juvénile (4q1)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Boucle du Mouhoun	31,7	32,1	31,9
Cascades	39,2	38,0	38,6
Centre	27,1	32,0	29,5
Centre-Est	33,1	34,4	33,7
Centre-Nord	29,1	30,8	30,0
Centre-Ouest	34,4	34,9	34,6
Centre-Sud	33,5	33,9	33,7
Est	32,6	33,4	33,0
Hauts-Bassins	34,6	34,9	34,7
Nord	27,9	29,4	28,7
Plateau central	29,8	30,5	30,2
Sahel	41,4	44,4	42,9
Sud-Ouest	41,8	41,5	41,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>32,7</b>	<b>33,8</b>	<b>33,3</b>

Les indicateurs de la mortalité infanto-juvénile sont considérés comme des indicateurs pertinents du niveau de développement sanitaire d'un pays, de l'efficacité de son système de prévention et des soins accordés aux enfants. Cette mortalité concerne les enfants de moins de cinq ans.

Au Burkina Faso, la mortalité des moins de cinq ans est toujours élevée. Sur 1 000 naissances, 87,3 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Son niveau est plus élevé chez les garçons (91,6 %) que chez les filles (83,5 %). L'analyse selon le milieu de résidence montre l'existence d'un écart important entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, 89,3 enfants sur 1000 naissances survenues en milieu rural, n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire ; contre 78,2 enfants sur 1000 en milieu urbain. Les enfants vivant en ville sont plus avantageux que ceux du milieu rural.

**Tableau 11.26: Quotients de mortalité infanto-juvénile par sexe selon le milieu de résidence (en %)**

Milieu de résidence	Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	79,7	77,1	78,2
Rural	94,3	85,0	89,3
<b>Ensemble</b>	<b>91,6</b>	<b>83,5</b>	<b>87,3</b>

A l'instar de la mortalité infantile et juvénile, la mortalité infanto-juvénile est distribuée de façon inégalitaire selon les régions. Sur les treize régions, huit (8) présentent une mortalité supérieure à la moyenne nationale. Il s'agit des régions des Cascades, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de l'Est, des Hauts-Bassins, du Sahel et du Sud-Ouest. Parmi ces régions, celles du Sahel (112,4 %), du Sud-Ouest (109,3 %) et des Cascades (101,31 %) présentent des quotients de mortalité supérieur à 100 %. A l'opposé, les régions du Nord (75,2 %) et du Centre (77,3 %) ont les plus faibles niveaux de risques de mortalité avant l'âge de cinq ans.

**Tableau 11.27: Quotients de mortalité infanto-juvénile par région de résidence et selon le sexe**

Région de résidence	Quotient de mortalité juvénile (5q0) (en %)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Boucle du Mouhoun	88,8	79,1	83,6
Cascades	109,7	93,8	101,3
Centre	75,9	78,9	77,3
Centre-Est	92,7	84,8	88,5
Centre-Nord	81,5	76,0	78,6
Centre-Ouest	96,3	86,2	90,9
Centre-Sud	93,7	83,6	88,3
Est	91,1	82,5	86,6
Hauts-Bassins	96,8	86,1	91,1
Nord	78,2	72,6	75,2
Plateau Central	83,5	75,4	79,2
Sahel	115,7	109,6	112,4
Sud-Ouest	117,0	102,4	109,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>91,6</b>	<b>83,5</b>	<b>87,3</b>

Lors du recensement, on a dénombré 2 932 899 enfants de moins de cinq ans représentant 32,4% de l'ensemble des enfants et 14,7% de la population totale du pays. En d'autres termes, un enfant sur 3 a moins de 5 ans.

La distribution des enfants de moins de cinq ans par région de résidence permet de constater que la région du Centre abrite la proportion la plus importante (12,4). A l'opposé, la région du Centre-Sud a la proportion d'enfants la plus faible (3,7). Cette population compte légèrement plus de garçons que de filles, soit un rapport de masculinité de 101 garçons pour 100 filles. Il apparaît donc que la demande sociale de vaccination est importante, au regard du volume d'enfants d'âge vaccinal. Elle est repartie de façon inégale entre les différentes régions du pays.

**Tableau 11.28: Répartition de la population vaccinale âgée de moins de 5 ans par milieu de résidence et région selon le sexe**

	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	321 408	21,8	321 826	22,0	643 234	21,9
Rural	1 150 020	78,2	1 139 645	78,0	2 289 665	78,1
<b>Région</b>						
Boucle du Mouhoun	144 988	9,8	143 024	9,8	288 012	9,8
Cascades	65 572	4,5	66 624	4,6	132 196	4,5
Centre	183 468	12,5	181 504	12,4	364 972	12,4
Centre – Est	121 751	8,3	121 411	8,3	243 162	8,3
Centre-Nord	126 452	8,6	125 742	8,6	252 194	8,6
Centre-Ouest	121 391	8,2	120 737	8,3	242 128	8,3
Centre-Sud	54 908	3,7	54 086	3,7	108 994	3,7
Est	151 279	10,3	148 722	10,2	300 001	10,2
Hauts-Bassins	154 807	10,5	155 130	10,6	309 937	10,6
Nord	133 870	9,1	134 594	9,2	268 464	9,2
Plateau Central	74 678	5,1	74 481	5,1	149 159	5,1
Sahel	73 452	5,0	70 600	4,8	144 052	4,9
Sud-Ouest	64 812	4,4	64 816	4,4	129 628	4,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>1 471 428</b>	<b>100,0</b>	<b>1 461 471</b>	<b>100,0</b>	<b>2 932 899</b>	<b>100,0</b>

## **11.3- SITUATION SOCIOECONOMIQUE DES JEUNES**

Ce chapitre est consacré à la description et à l'analyse de la situation socioéconomique des jeunes. Après avoir analyser la situation socioéconomique des enfants, l'analyse de la situation des enfants doit être complétée par celle des jeunes, car l'enfant d'aujourd'hui deviendra jeune demain. Dans cette analyse, la population des jeunes regroupe l'ensemble des personnes âgées de 15 à 35 ans.

### **11.3.1- Population des jeunes et son évolution**

#### **11.3.1.1- Etat et structure de la population des jeunes au recensement de 2019**

La répartition des jeunes par sexe montre une prédominance des femmes comparativement aux hommes quel que soit le groupe d'âge considéré. En effet, le rapport de masculinité (RM) des différents groupes d'âge est inférieur à 100 comme le montre le tableau 11.29.

En considérant le groupe d'âge, la répartition des jeunes montre que ceux de la tranche d'âge de 15 à 19 ans sont les plus nombreux comparativement aux autres groupes.

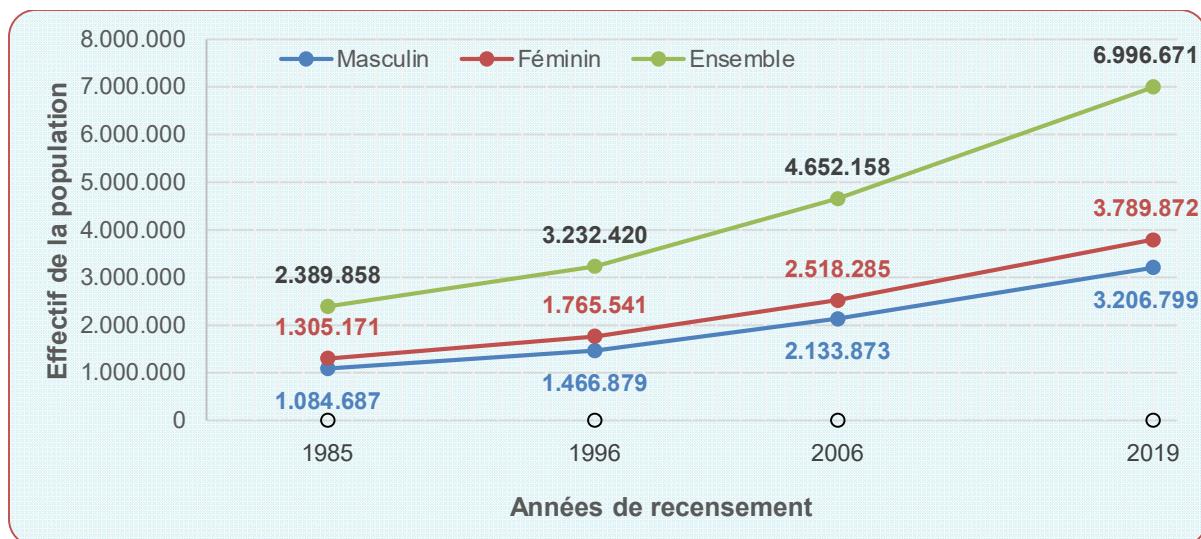
**Tableau 11.29: Répartition de la population des jeunes âgés de 15-35 ans selon le groupe d'âges et le sexe**

Groupe d'âge	Sexe						RM	
	Homme		Femme		Ensemble			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
15-19	1 013 507	31,6	1 135 139	30,0	2 148 646	30,7	89,3	
20-24	768 875	24,0	948 549	25,0	1 717 424	24,5	81,1	
25-29	667 220	20,8	832 648	22,0	1 499 868	21,4	80,1	
30-35	757 197	23,6	873 536	23,0	1 630 733	23,3	86,7	
Total	3 206 799	100	3 789 872	100	6 996 671	100	84,6	

#### **11.3.1.2- Evolution de la population des jeunes de 1996 en 2019**

En 2019, le nombre de jeunes établit à 6 996 671 sur les 20 505 155 de burkinabè soit 34,1 % de la population totale. Comme la population totale, celle des jeunes a augmenté sur la période passant respectivement de 2 389 858 en 1985 à 6 996 671 en 2019. L'analyse selon le sexe montre une prédominance des jeunes filles comparativement aux jeunes hommes de 1985 à 2019.

**Graphique 11.5: Evolution de l'effectif des jeunes âgés de 15-35 ans de 1996 à 2006**



### 11.3.2- Scolarisation et alphabétisation des jeunes

L'éducation constitue une des bases fondamentales pour assurer un développement économique dans un pays. Elle permet aux jeunes d'acquérir des connaissances qui accroissent leur productivité mais aussi les prépare à saisir les opportunités qui s'offriront à eux sur le marché de travail.

Plus de la moitié (58%) des jeunes n'ont aucun niveau d'instruction avec des disparités suivant le milieu le sexe et le milieu de résidence. En effet, la proportion des jeunes filles n'ayant aucun niveau est estimée à 63% contre 52% pour les jeunes garçons. Aussi, les jeunes du milieu rural semblent plus exclus du système éducatif comparativement à ceux vivant en milieu urbain. En effet, 31 jeunes sur 100 vivants en milieu urbain n'ont aucun niveau d'instruction contre 70% pour les jeunes citadins. En plus, le milieu rural enregistre moins de jeunes ayant le niveau supérieur (0,9%) contre 9,5% pour le milieu urbain.

Comme le montre le graphique ci-dessous, les jeunes sont majoritairement analphabètes, plus de 60 jeunes sur 100 ne savent ni lire ni écrire. Aussi, il ressort que les jeunes filles sont les plus touchées par l'analphabétisme comparativement aux jeunes garçons. En effet, le taux d'alphabétisation est de 44% pour les jeunes garçons contre 33% pour les jeunes filles.

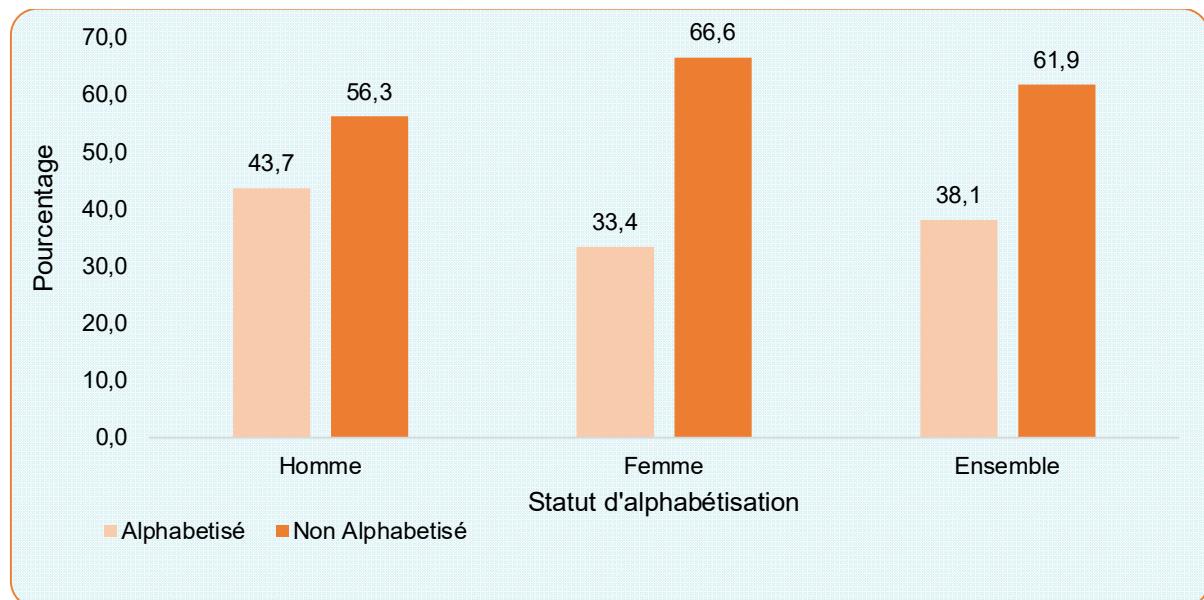
**Tableau 11.30: Répartition (%) des jeunes âgés de 15-35 ans selon le niveau d'instruction par sexe et milieu de résidence**

	Niveau d'instruction						Effectif
	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total	
<b>Sexe</b>							
<b>Homme</b>	51,5	14,0	19,2	10,3	5,1	100,0	2 826 935
<b>Femme</b>	62,9	10,7	17,5	6,5	2,4	100,0	3 360 128
<b>Milieu de résidence</b>							
<b>Urbain</b>	31,8	15,3	26,6	16,8	9,5	100,0	1 960 760
<b>Rural</b>	69,7	10,8	14,4	4,3	0,9	100,0	4 226 303
<b>Ensemble</b>	<b>57,7</b>	<b>12,2</b>	<b>18,2</b>	<b>8,2</b>	<b>3,6</b>	<b>100,0</b>	<b>6 187 063</b>

Le graphique 11.6 présente les proportions des jeunes alphabétisés et non alphabétisés selon le

sex. Il ressort de l'examen de ce graphique de fortes disparités en matière d'alphanétisation entre les hommes et les femmes. En effet sur 100 jeunes, 62 ne sont pas alphabétisés. L'analyse selon le sexe montre que 67 jeunes femmes sur 100 sont non alphabétisées pendant qu'ils sont 53 pour les hommes.

**Graphique 11.6: Répartition des jeunes âgés de 15-35 ans selon le sexe et le statut d'alphanétisation**



### 11.3.3- Main d'œuvre et emploi des jeunes

L'emploi constitue le principal moyen d'insertion socioprofessionnelle des jeunes, il est l'un des facteurs d'amélioration des conditions de vie et de réduction de la pauvreté et de vulnérabilité. Il joue un rôle important dans la création de richesses et la répartition des revenus de la croissance économique. L'importance de la population jeune au Burkina Faso pose un défi majeur en termes d'accroissement de l'offre de formation et de création d'emplois productifs.

Pour définir des politiques efficaces sur le marché du travail au Burkina Faso, il est essentiel d'analyser les principaux indicateurs sur l'emploi et le chômage.

#### 11.3.3.1- Main d'œuvre des jeunes

La population des jeunes est repartie en deux groupes : la main d'œuvre et la population hors main d'œuvre. La population des jeunes estimée à 6 187 063 est répartie comme suit : 57,1% de personnes hors main d'œuvre et 42,9% des personnes dans la main d'œuvre. Le nombre important de jeunes hors main d'œuvre pourrait s'expliquer par le fait que la majorité des jeunes sont encore dans le cursus scolaire et sans emploi.

La proportion de la main d'œuvre comparativement à la population hors main d'œuvre connaît une évolution régulière en fonction de l'âge et quel que soit le sexe. La forte proportion de la population hors main d'œuvre au niveau des jeunes selon le groupe d'âge peut être attribué au nombre important de scolarisés au sein de cette tranche d'âge de la population. En dehors du nombre important de scolarisés, cette répartition de la main d'œuvre pourrait être influencée par la place qu'occupe les femmes généralement au foyer.

De la répartition des jeunes selon sexe, il ressort qu'au sein de cette population, la main d'œuvre

masculine est nettement plus importante que celle féminine et ceci quel que soit l'âge. Toutes choses qui pourraient s'expliquer par le fait que le nombre important des femmes au foyer n'a pas été pris en compte.

**Tableau 11.31: Répartition (%) des jeunes âgés de 15-35 ans selon le groupe d'âge, le sexe et le statut d'activité**

Groupe d'âge	Sexe	Main d'œuvre	Population hors main d'œuvre	Total	Effectif
15-19	Homme	28,0	72,0	100,0	890 478
	Femme	25,0	75,0	100,0	1 004 065
	Ensemble	26,4	73,6	100,0	1 894 543
20-24	Homme	44,2	55,8	100,0	675 771
	Femme	36,0	64,0	100,0	839 922
	Ensemble	39,7	60,3	100,0	1 515 693
25-29	Homme	61,9	38,1	100,0	588 920
	Femme	44,7	55,3	100,0	738 588
	Ensemble	52,4	47,6	100,0	1 327 508
30-35	Homme	71,2	28,8	100,0	671 766
	Femme	49,0	51,0	100,0	777 553
	Ensemble	59,2	40,8	100,0	1 449 319
<b>Ensemble</b>	<b>Homme</b>	<b>49,2</b>	<b>50,8</b>	<b>100,0</b>	<b>2 826 935</b>
	<b>Femme</b>	<b>37,6</b>	<b>62,4</b>	<b>100,0</b>	<b>3 360 128</b>
	<b>Ensemble</b>	<b>42,9</b>	<b>57,1</b>	<b>100,0</b>	<b>6 187 063</b>

Le concept de main-d'œuvre fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en contrepartie d'une rémunération ou d'un profit. La main-d'œuvre jeune est composée de l'ensemble de la population dont l'âge varie entre 15 et 35 ans, qui exerce un emploi ou qui est au chômage. Autrement dit, c'est l'ensemble de la population de 15 à 35 ans qui participent au marché du travail, soit en occupant un emploi, soit à la recherche d'un emploi. La main d'œuvre est composée de la population en emploi et de la population au chômage.

En 2019, la population jeune hors main d'œuvre s'élevait à 2 654 993 sur 6 187 063 soit 42,9% de l'ensemble des jeunes de 15 à 35 ans. Parmi les 2 654 993 jeunes les hommes sont à 1 390 506 soit 52,4%, donc un peu plus nombreux que les femmes. La grande majorité des jeunes hors main d'œuvre à un niveau d'employabilité assez faible car 63,3% n'ont aucun niveau d'instruction tandis que seulement 3,9% ont un niveau supérieur. Pour faciliter l'insertion de ses futurs jeunes sur le marché du travail, des actions d'amélioration de l'employabilité sont nécessaires.

**Tableau 11.32: Répartition des jeunes âgés de 15-35 ans hors main d'œuvre par sexe, selon le milieu de résidence, la région, le groupe d'âge et le niveau d'instruction**

	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Groupe d'âge</b>						
15-19	248 910	17,9	251 144	19,9	500 054	18,8
20-24	298 849	21,5	302 391	23,9	601 240	22,6
25-29	364 741	26,2	330 305	26,1	695 046	26,2
30-34	478 006	34,4	380 647	30,1	858 653	32,3
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	803 696	57,8	878 158	69,4	1 681 854	63,3
Primaire	231 576	16,7	151 660	12,0	383 236	14,4
Post-primaire	186 685	13,4	146 401	11,6	333 086	12,5
Secondaire	96 791	7,0	56 194	4,4	152 985	5,8
Supérieur	71 369	5,1	31 796	2,5	103 165	3,9
ND	389	0,0	278	0,0	667	0,0
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	475 682	34,2	356 318	28,2	832 000	31,3
Rural	914 824	65,8	908 169	71,8	1 822 993	68,7
<b>Région</b>						
Boucle du Mouhoun	160 790	11,6	138 020	10,9	298 810	11,3
Cascades	68 493	4,9	63 868	5,1	132 361	5,0
Centre	302 650	21,8	236 295	18,7	538 945	20,3
Centre – Est	86 284	6,2	101 750	8,0	188 034	7,1
Centre-Nord	80 005	5,8	82 508	6,5	162 513	6,1
Centre-Ouest	94 380	6,8	107 964	8,5	202 344	7,6
Centre-Sud	46 199	3,3	47 380	3,7	93 579	3,5
Est	106 137	7,6	110 197	8,7	216 334	8,1
Hauts-Bassins	197 391	14,2	156 329	12,4	353 720	13,3
Nord	78 370	5,6	70 819	5,6	149 189	5,6
Plateau Central	48 972	3,5	49 656	3,9	98 628	3,7
Sahel	47 641	3,4	30 690	2,4	78 331	3,0
Sud-Ouest	73 194	5,3	69 011	5,5	142 205	5,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>1 390 506</b>	<b>100,0</b>	<b>1 264 487</b>	<b>100,0</b>	<b>2 654 993</b>	<b>100,0</b>

### 11.3.3.2- Emplois des jeunes

La situation de l'emploi principal des jeunes est marquée par une prédominance des travailleurs qui exercent à leur propre compte et des aides familiales (confère tableau A11.5). On observe que 39,9% des jeunes travaillent à leur propre compte et 37,6% travaillent au titre des aides familiales.

De fortes disparités existent selon la répartition selon le sexe. En effet, en dehors des aides familiales où les femmes sont plus représentées, partout ailleurs on observe une prédominance des individus de sexe masculin.

Par ailleurs, il ressort que les aides familiales sont plus concentrées dans le milieu rural (49,7%) que dans le milieu urbain (9,2%). Cela pourrait s'expliquer par le fait que les aides familiales portent essentiellement sur les activités agricoles et commerciales. Or l'agriculture, l'activité prédominante au Burkina est fondamentalement rurale. En définitive, on peut dire que la majorité des jeunes qui exercent une activité bénéficie des aides familiales. Ces aides familiales sont octroyées de façon générale aux femmes vivant en milieu rural. Quant aux employeurs, aux personnes travaillant pour leur propre compte, aux salariés ainsi qu'aux apprentis, ils sont plus concentrés en milieu urbain.

Selon le tableau 33, la grande majorité des jeunes exerçant un emploi au Burkina Faso n'ont aucun niveau d'instruction. Environ 64,4% des jeunes occupés n'ont aucun niveau d'instruction tandis que seulement 3,4% ont un niveau supérieur. Les jeunes de niveau primaire et sans niveau travaillent majoritairement pour leur propre compte et se réalisent sur la base des aides familiaux. Cela s'explique par le fait que l'exécution de ces emplois ne fait pas appel généralement à un niveau de qualification très élevé. Quant aux salariés du public et du privé, la majorité a un niveau d'étude secondaire et supérieure.

**Tableau 11.33: Répartition (en %) des jeunes 15-35 ans par niveau d'instruction selon la situation dans l'occupation principale**

Niveau d'instruction	Employeur, patron	Travailleur à son propre compte	Salarié, employé du public	Salarié, employé du privé	Apprenti	Aide familial	Autres	Total	Effectif	Poids en %
Aucun	4,4	43,3	0,2	2,9	1,6	45,7	1,9	100,0	1 566 954	64,4
Primaire	7,3	43,3	1,0	10,1	6,5	29,1	2,7	100,0	352 051	14,5
Post-primaire	7,2	35,9	5,5	14,5	6,3	27,2	3,4	100,0	298 251	12,3
Secondaire	4,8	18,4	41,4	18,3	3,4	10,6	3,1	100,0	134 088	5,5
Supérieur	3,8	10,9	45,8	30,5	2,9	3,0	3,1	100,0	81 665	3,4
ND	9,6	34,0	15,2	26,5	3,2	2,7	8,8	100,0	627	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>5,1</b>	<b>39,9</b>	<b>4,8</b>	<b>7,2</b>	<b>3,1</b>	<b>37,6</b>	<b>2,3</b>	<b>100,0</b>	<b>2 433 636</b>	<b>100,0</b>

Les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (54,8%) et le personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs (10,1%) sont les principaux grands groupes qu'occupent les jeunes dans leur activité économique.

De l'examen de la répartition des jeunes selon le niveau d'instruction, il ressort que les jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction sont représentés à 80,9% chez les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche et 52,3% des travailleurs non qualifiés.

Quant aux jeunes du niveau primaire, les proportions les plus grandes concernent 30,3% des travailleurs des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat et 29,8% qualifiés manuels.

Les travailleurs de niveau post-primaire se retrouvent plus dans le travail d'employés de type administratif (27,4%) de type profession militaire et de type travail qualifié manuel.

Les travailleurs de niveau secondaire et supérieur sont beaucoup plus présents chez les travailleurs professions intellectuelles et scientifiques, les travailleurs hautement qualifiés non manuels, les professions militaires officiers.

Paradoxalement, les directeurs, cadres de direction et gérants sont à 31,5% d'aucun niveau et 20,1% de niveau primaire.

En somme, la proportion des jeunes occupés dans l'agriculture, l'élevage ou la pêche décroît au fur et à mesure que le niveau d'instruction évolue. Quant aux cadres subalternes de l'administration, leur proportion croît avec le niveau d'instruction. Le même constat est observé chez les cadres supérieurs, les scientifiques ainsi que ceux de professions intermédiaires.

**Tableau 11.34: Répartition (en %) des jeunes 15-35 ans par grands groupes d'occupation selon le niveau d'instruction**

Groupe d'occupation	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	ND	Total	%
Directeurs, cadres de direction et gérants	31,5	20,1	21,2	10,7	16,5	0,1	100,0	0,7
Professions intellectuelles et scientifiques	12,8	4,0	13,2	36,2	33,6	0,1	100,0	4,3
Professions intermédiaires	44,7	15,0	17,9	12,2	10,1	0,0	100,0	7,0
Hautement qualifiés non manuels	6,2	5,8	19,9	22,9	45,1	0,1	100,0	0,1
Employés de type administratif	17,7	14,6	27,4	21,2	19,0	0,1	100,0	1,3
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	53,2	22,0	18,4	4,5	1,8	0,1	100,0	10,1
Peu qualifiés non manuels	14,1	7,1	21,2	43,8	13,8	0,1	100,0	1,6
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	80,9	10,3	7,3	1,3	0,2	0,0	100,0	54,8
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	42,8	30,3	21,8	3,8	1,2	0,1	100,0	8,9
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	59,6	20,5	14,5	3,8	1,6	0,0	100,0	1,1
Qualifiés manuels	41,9	29,8	23,0	4,3	1,0	0,1	100,0	1,2
Professions élémentaires	64,0	18,3	13,5	3,2	1,0	0,0	100,0	7,1
Professions militaires	5,5	7,1	26,6	44,3	16,3	0,2	100,0	0,3
Non qualifié	52,3	21,5	19,0	5,0	2,1	0,0	100,0	1,5
<b>Ensemble</b>	<b>64,4</b>	<b>14,5</b>	<b>12,3</b>	<b>5,5</b>	<b>3,4</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 11.3.4- Chômage des jeunes

Pour élaborer une bonne stratégie sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail, il faut disposer d'informations actuelles et fiables sur le chômage des jeunes. Cette partie permettra d'analyser le taux de chômage par groupe d'âge, par sexe, par niveau d'instruction et par région.

Le taux de chômage des jeunes est de 9,2%. Ce niveau de chômage cache des disparités selon le sexe et le milieu de résidence. Selon le sexe, on observe des différences assez importantes. Les jeunes sont beaucoup frappés par le chômage. Ce dernier touche plus les femmes (10,9 %) que les hommes (7,7%).

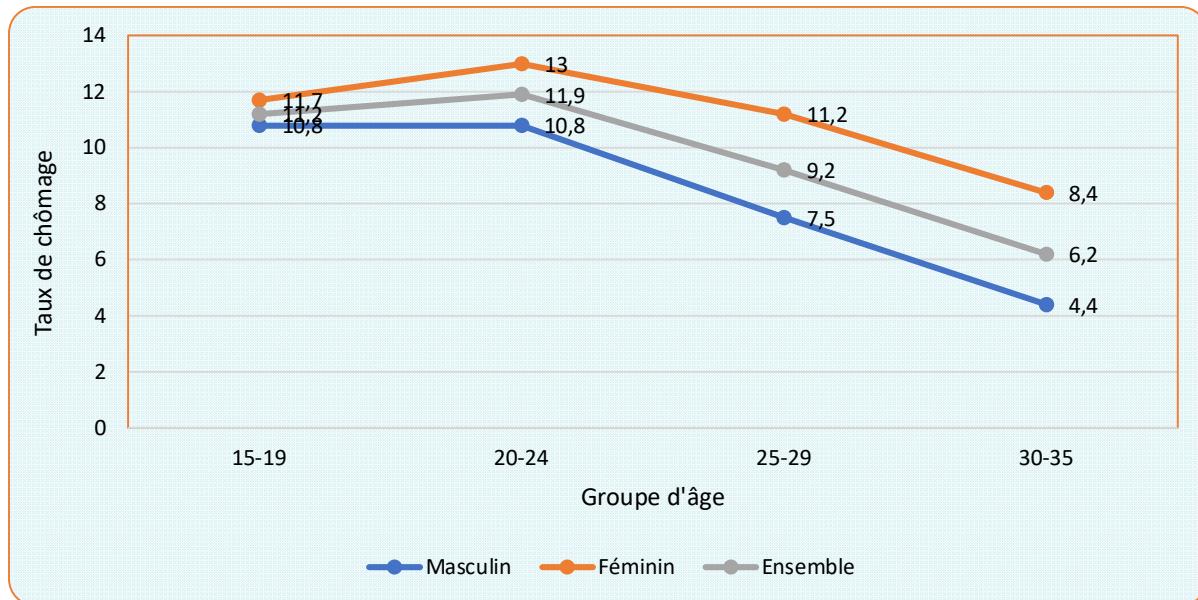
Ce niveau de taux de chômage cache également des disparités suffisamment marquées entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, le taux de chômage est de 13,8% en milieu urbain alors qu'il est de 7,1 % en milieu rural.

**Tableau 11.35: Taux de chômage (%) des jeunes 15-35 ans selon le sexe et le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Urbain	9,9	19,1	13,8
Rural	6,6	7,6	7,1
<b>Ensemble</b>	<b>7,7</b>	<b>10,9</b>	<b>9,2</b>

Quel que soit l'âge, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes et cet écart se creuse avec l'âge. Notamment, le groupe d'âge de 20 à 24 ans se distingue par son taux de chômage qui est le plus élevé selon le graphique ci-dessous.

**Graphique 11.7: Taux de chômage des jeunes par groupes d'âges selon le sexe**

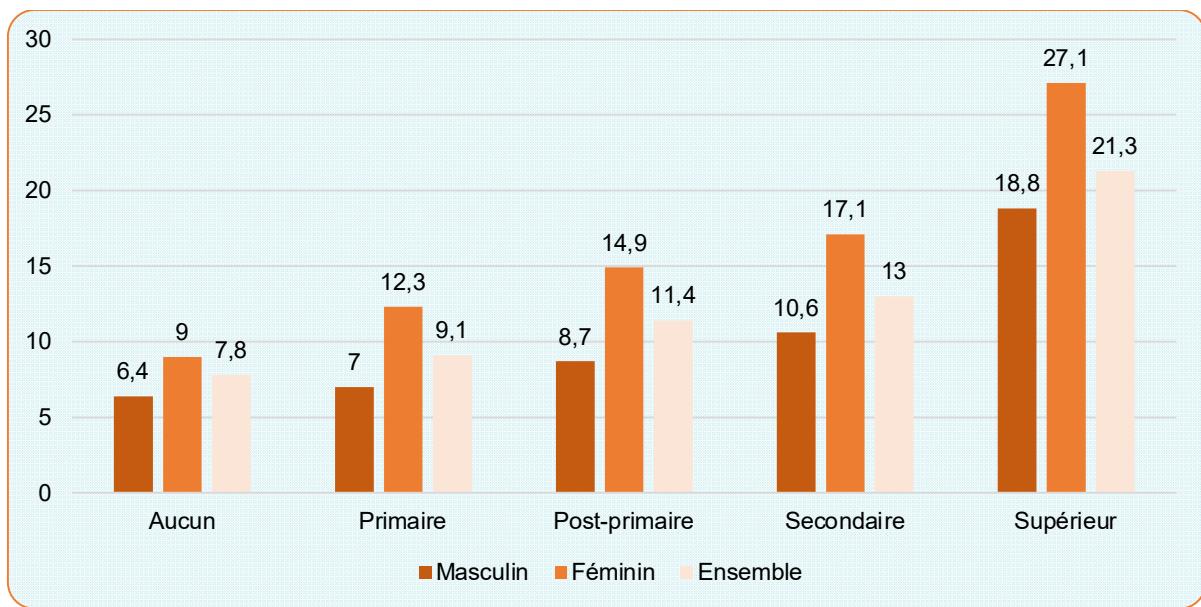


A la lecture du graphique 11.8, il ressort que le nombre de jeunes au chômage semble croître avec le niveau d'instruction. En effet, comme l'indique les taux de chômage, parmi la main d'œuvre jeune on a environ 21 personnes sur 100 de niveau supérieur qui sont en quête d'emploi contre seulement 9 personnes sur 100 sans niveau. Ces chiffres posent avec acuité le problème de l'adéquation entre l'offre de formation et le marché du travail.

Cette configuration du chômage des jeunes au niveau national s'exprime de manière disparate quand on tient compte du genre. Ainsi, pour chaque niveau d'instruction allant du primaire au supérieur, le taux de chômage est de plus en plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Les écarts sont importants surtout pour le supérieur (8,3%) et cela semble remettre en cause, l'efficacité des politiques mises en place pour réduire les inégalités entre les sexes en matière d'accès à l'emploi.

Le chômage fait partie des principaux problèmes de la jeunesse burkinabè. Ainsi, convient-il de mettre des politiques de création d'emploi et d'amélioration de leur employabilité afin d'occuper les jeunes et renforcer les structures déjà existantes qui visent à l'amélioration de leur condition de vie.

**Graphique 11.8: Répartition des jeunes chômeurs selon le sexe et le niveau d'instruction**



Le tableau 11.36 présente les taux de chômage par région de résidence et par sexe. De façon générale le chômage touche plus les femmes que les hommes dans toutes les régions. Par ailleurs le chômage est plus marquant dans les régions du Sahel (19,5%), du Nord (14,8%), du Centre (13,1%), du Plateau-central (12,9%), du Centre-nord (11,1%) et du Centre-est (10,4%).

**Tableau 11.36: Répartition des jeunes chômeurs selon le sexe et la région de résidence**

Région	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Boucle du Mouhoun	3,9	5,0	4,4
Cascades	3,8	5,9	4,8
Centre	9,1	18,3	13,1
Centre – Est	9,4	11,2	10,4
Centre-Nord	10,1	12,0	11,1
Centre-Ouest	6,2	6,1	6,1
Centre-Sud	8,0	8,6	8,3
Est	6,6	7,0	6,8
Hauts-Bassins	5,6	10,4	7,8
Nord	13,9	15,8	14,8
Plateau Central	11,3	12,9	12,1
Sahel	17,3	22,8	19,5
Sud-Ouest	3,8	4,5	4,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>7,7</b>	<b>10,9</b>	<b>9,2</b>

La Convention des Nations Unies sur les droits des personnes vivant avec un handicap stipule que les personnes vivant avec un handicap sont celles qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.

Quant à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), elle définit le handicap comme étant un désavantage, résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui compte tenu de son âge, de son sexe et de

facteurs sociaux et culturels qui l'empêchent de jouer ce rôle. Cette situation augmente la propension des handicapés au chômage,

Selon les résultats du RGPH, le taux de chômage des jeunes handicapés s'élève à 9,1%. On ne note pas de différence de taux de chômage entre les jeunes handicapés et l'ensemble des jeunes. On observe de fortes disparités selon le milieu de résidence et le sexe. En effet, le taux est de 15,1% en milieu urbain, contre 6,9% en milieu rural. En outre, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, le taux de chômage des jeunes handicapés s'accroît avec le niveau d'instruction et baisse selon le groupe d'âge. Ici également cinq régions ont des taux de chômage très élevés et supérieurs à la moyenne. Il s'agit de la région du Sahel (15,9%), de la région du Centre -Est (15,0%), de la région du Centre (14,3%), de la région du Nord (13,2%) et de la région du Centre -Nord (11,8%).

**Tableau 11.37: Taux de chômage des jeunes handicapés âgées de 15- 35 ans par groupes d'âges, niveau d'instruction, milieu de résidence, région selon le sexe**

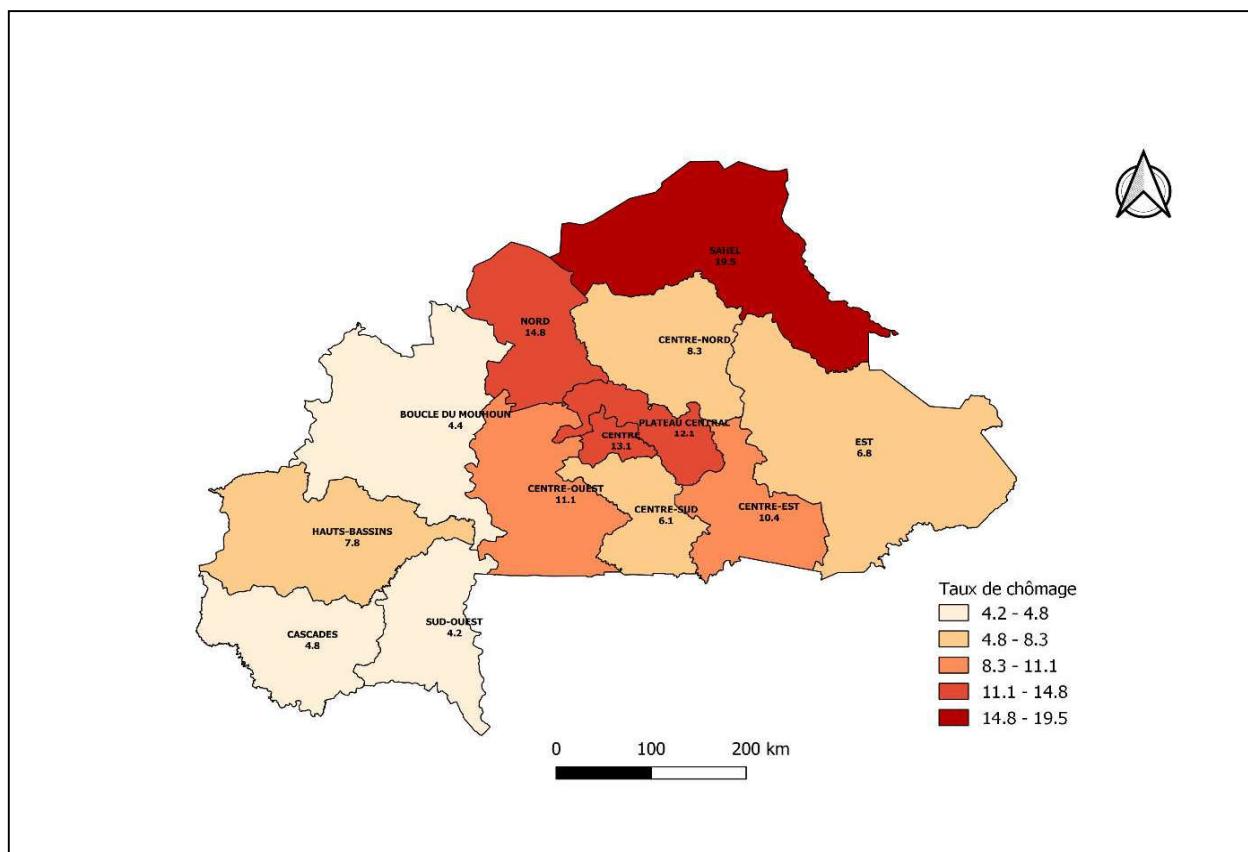
Variables	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Groupe d'âge</b>						
15-19	95	10,5	75	10,9	170	10,6
20-24	97	9,6	107	11,6	204	10,5
25-29	84	7,8	101	10,4	185	9,1
30-35	104	6,3	131	8,8	235	7,4
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	226	6,9	253	8,3	479	7,6
Primaire	55	7,7	74	14,3	129	10,5
Post-primaire	49	12,2	47	15,3	96	13,5
Secondaire	21	12,7	20	17,5	41	14,6
Supérieur	29	24,2	20	22,0	49	23,2
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	153	12,1	202	18,7	355	15,1
Rural	227	6,7	212	7,1	439	6,9
<b>Région</b>						
Boucle du Mouhoun	23	5,3	25	8,6	48	6,6
Cascades	6	2,6	8	3,8	14	3,2
Centre	97	12,1	123	16,7	220	14,3
Centre – Est	53	13,9	59	16,1	112	15,0
Centre-Nord	32	12,4	19	10,8	51	11,8
Centre-Ouest	9	2,0	34	7,2	43	4,7
Centre-Sud	16	6,6	15	6,7	31	6,6
Est	17	4,5	15	4,9	32	4,7
Hauts-Bassins	29	6,0	41	10,1	70	7,8
Nord	40	13,8	32	12,5	72	13,2
Plateau Central	22	8,1	18	7,8	40	8,0
Sahel	24	19,2	9	10,8	33	15,9
Sud-Ouest	12	3,8	16	4,9	28	4,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>380</b>	<b>8,2</b>	<b>414</b>	<b>10,2</b>	<b>794</b>	<b>9,1</b>

La carte 2 présente les taux de chômage par région de résidence des jeunes. Quatre (4) grands groupes se dégagent de l'observation de la carte. Le premier est constitué des régions à taux de chômage inférieur à 5%. Il s'agit des régions du Sud-Ouest, de la Boucle du Mouhoun et des Cascades avec taux de chômage respectifs de 4,2%, 4,4 % et 4,8%. Le deuxième groupe est constitué des régions avec un taux de chômage compris entre 5 et 10% et regroupe les régions du

Centre -Ouest, de l'Est des Hauts -Bassins et Centre -Sud. Le troisième groupe est celui dont le taux moyen varie entre 10% et 12,1%, qui regroupe le Centre -Est, le Centre -Nord. Le dernier groupe comprend les régions avec un taux de chômage très élevé supérieur et concernent les régions du Plateau-Central, du Centre, du Nord et du Sahel.

Le niveau très élevé du taux de chômage dans la région du Centre s'expliquerait par le fait que les jeunes en fin de cursus résident Ouagadougou, supposé présenter plus d'opportunités en matière d'emploi. Quant aux régions du Nord et du Sahel, la crise sécuritaire avec son corollaire de personnes déplacées internes ayant affectée les outils de production de la population, est l'une des raisons.

**Carte n° 11.2: Taux de chômage des jeunes âgées de 15- 35 ans selon la région de résidence au Burkina Faso**



La part des jeunes qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation (également connue sous le nom de "taux NEET" Not in Education, Employment or Training) exprime le nombre de jeunes qui ne sont pas dans l'éducation, l'emploi ou la formation en pourcentage de la population totale des jeunes. Il fournit une mesure des jeunes qui sont en dehors du système éducatif, qui ne sont pas en formation et qui n'ont pas d'emploi. Ce taux sert donc de mesure plus large des entrées potentielles des jeunes sur le marché du travail plutôt que le chômage des jeunes, puisqu'il inclut également les jeunes en dehors de la main-d'œuvre du système éducatif ou de la formation.

Selon le milieu de résidence, la proportion des Jeunes « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation » est très élevé en milieu rural. Ainsi, 49 jeunes sur 100 en milieu rural sont dans cette situation alors qu'ils sont 38 sur 100 en milieu urbain.

Selon la région, la proportion des jeunes ni en emploi ni en éducation est très disparate. La proportion est très élevée pour les régions à fort défi sécuritaire. Il est de 75,5% pour la région du Sahel, 55,2% pour la région du Nord, 61,0% pour le Centre -Nord, 53,0% pour la région du Plateau

Central et 50,8% pour la région de l'Est. Des mesures idoines doivent être prises pour la formation professionnelle et l'insertion de ces jeunes dans le marché du travail afin d'éviter leur radicalisation.

**Tableau 11.38: Proportion (%) des Jeunes âgées de 15- 35 ans « ni en emploi, ni en éducation et ni en formation selon le milieu de résidence et la région**

Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi			
	Taux net	Effectif des jeunes net	Effectif total des jeunes
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	38,5	75 4215	1 960 760
Rural	48,9	2 067 767	4 226 301
<b>Région</b>			
Boucle du Mouhoun	37,5	216 951	578 939
Cascades	37,5	96 569	257 222
Centre	35,9	400 585	1 114 688
Centre – Est	50,3	228 788	454 973
Centre-Nord	58,0	266 450	459 230
Centre-Ouest	38,1	184 537	484 013
Centre-Sud	42,6	96 432	226 578
Est	50,8	261 307	514 058
Hauts-Bassins	38,9	290 678	746 626
Nord	61,0	306 908	503 460
Plateau Central	53,0	150 801	284 569
Sahel	75,5	218 833	289 943
Sud-Ouest	37,8	103 143	272 762
<b>Burkina Faso</b>	<b>45,6</b>	<b>2 821 982</b>	<b>6 187 061</b>

### 11.3.5- Nuptialité et fécondité des jeunes

#### 11.3.5.1- Nuptialité des jeunes

En 2019, plus de la moitié (51,1%) des jeunes sont mariés contre 46,1% de célibataires avec des disparités selon le groupe d'âge comme le montre le tableau suivant. La proportion des célibataires diminue avec l'âge traduisant ainsi l'effet marginal du célibat définitif au sein de la population. En effet, 83,8% de jeunes âgés de 15 à 19 ans sont célibataires contre seulement 11,3% pour le groupe d'âge 30 à 35 ans.

**Tableau 11.39: Etat matrimonial des jeunes âgées de 15-35 ans par groupe d'âge selon l'état matrimonial**

Groupe d'âge	Etat matrimonial											
	Célibataire		Marié		Divorcé (e)/ séparé (e)		Veuf (ve)		Union libre		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
15-19	1 586 455	83,8	289 119	15,3	2 043	0,1	855	0,0	16 070	0,8	1 894 542	100,0
20-24	762 801	50,3	713 011	47,0	6 252	0,4	2 339	0,2	31 290	2,1	1 515 693	100,0
25-29	335 849	25,3	940 793	70,9	9 474	0,7	4 899	0,4	36 493	2,7	1 327 508	100,0
30-35	164 502	11,3	1 216 972	84,0	15 922	1,1	14 905	1,0	37 017	2,6	1 449 318	100,0
<b>Total</b>	<b>2 849 607</b>	<b>46,0</b>	<b>3 159 895</b>	<b>51,1</b>	<b>33 691</b>	<b>0,5</b>	<b>22 998</b>	<b>0,4</b>	<b>120 870</b>	<b>2,0</b>	<b>6 187 061</b>	<b>100,0</b>

L'analyse de la nuptialité (Tableau 11.40) selon le sexe montre que le célibat touche plus les hommes comparativement aux femmes. En effet, la proportion des hommes célibataires est de 61,3% contre 33,2% des femmes. Inversement on trouve plus de femmes mariées (63,3%) que d'hommes mariés (36,5%). Aussi, le tableau montre une prédominance de statut de divorcées ou séparées, veuves et d'union libre dans la population féminine jeune.

En ce qui concerne le milieu de résidence, la proportion de célibataires est nettement élevée en milieu urbain (58,2%) par rapport à celui du milieu rural (40,4%) et il y'a plus de jeunes mariés en milieu rural (57,1%) qu'en milieu urbain (36,5%). On note bien qu'il y a plus d'unions libres en milieu urbain qu'en milieu rural (2,9% contre 1,5%).

L'éducation semble avoir un effet sur la nuptialité des jeunes. En effet, d'après les résultats du tableau suivant, les proportions de jeunes mariés diminuent avec le niveau d'instruction passant de 67,6% pour les sans niveau à moins de 25% pour ceux ayant le niveau secondaire.

Le niveau de vie du ménage apparaît également comme un facteur déterminant dans la décision de se marier ou non. Ne dit-on pas souvent que les jeunes trop pauvres sont enclines à se marier ! En effet, il ressort du tableau 11.40 que la proportion de jeunes très pauvres mariés est de 60,1% diminuant pour aller 38,3% pour les jeunes de ménages très riches.

**Tableau 11.40: Répartition des jeunes âgées de 15-35 ans par sexe, milieu de résidence, niveau d'instruction, niveau de vie du ménage d'appartenance selon l'état matrimonial**

	Etat matrimonial						Total	Effectif
	Célibataire	Marié	Divorcé (e)/ séparé (e)	Veuf (ve)	Union libre			
<b>Sexe</b>								
Homme	61,3	36,5	0,4	0,1	1,7	100,0	2 826 934	
Femme	33,2	63,3	0,7	0,6	2,2	100,0	3 360 127	
<b>Milieu de résidence</b>								
Urbain	58,2	38,1	0,5	0,2	2,9	100,0	1 960 760	
Rural	40,4	57,1	0,6	0,4	1,5	100,0	4 226 301	
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucun	29,5	67,6	0,7	0,6	1,7	100,0	3 568 872	
CP1	53,3	43,2	0,7	0,2	2,6	100,0	17 419	
CP2	50,0	46,5	0,7	0,3	2,5	100,0	49 098	
CE1	50,4	45,9	0,7	0,2	2,7	100,0	94 805	
CE2	53,6	42,9	0,7	0,2	2,6	100,0	111 300	
CM1	55,9	40,8	0,6	0,2	2,6	100,0	271 844	
CM2	57,2	39,5	0,5	0,2	2,6	100,0	209 875	
1er cycle	74,7	22,7	0,3	0,1	2,1	100,0	1 128 799	
Secondaire ou plus	73,7	23,7	0,2	0,1	2,4	100,0	734 157	
ND	47,2	44,1	0,6	0,2	7,9	100,0	885	
<b>Niveau de vie du ménage</b>								
Plus pauvre	37,2	60,1	0,8	0,6	1,3	100,0	1 124 172	
Pauvre	42,7	54,7	0,6	0,5	1,5	100,0	1 201 967	
Moyen	43,5	53,8	0,5	0,4	1,8	100,0	1 260 612	
Riche	46,9	50,0	0,5	0,3	2,4	100,0	1 289 749	
Plus riche	58,5	38,3	0,4	0,2	2,7	100,0	1 305 605	
ND	44,4	51,4	0,9	0,4	2,9	100,0	4 849	
<b>Ensemble</b>	<b>46,1</b>	<b>51,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>2,0</b>	<b>100,0</b>	<b>6 186 954</b>	

L'analyse selon la région de résidence montre que les jeunes de 15-35 ans, dans la plupart des

régions, sont dans la vie de couple. En dehors du Centre et du Centre-ouest, au moins la moitié des jeunes sont mariés ou en union. Les proportions de célibataires sont autour de 46,1%, mais bien heureux c'est au Sahel et à l'Est qu'on trouve peu de célibataires. Dans toutes les régions on rencontre très peu de divorcés ou veufs et une faible proportion vivant en union libre.

**Tableau 11.41: Répartition (%) des jeunes âgées de 15-35 ans par région de résidence selon l'état matrimonial**

Région	Etat matrimonial						
	Célibataire	Marié	Divorcé (e) / séparé (e)	Veuf (ve)	Union libre	%	Effectif
Boucle du Mouhoun	43,2	54,3	0,5	0,3	1,7	100,0	578 939
Cascades	43,3	54,2	0,4	0,3	1,8	100,0	257 222
Centre	56,8	39,0	0,5	0,2	3,5	100,0	1 114 688
Centre - Est	41,5	55,7	0,5	0,5	1,8	100,0	454 973
Centre-Nord	41,2	56,8	0,4	0,4	1,2	100,0	459 230
Centre-Ouest	50,7	45,7	0,4	0,6	2,6	100,0	484 013
Centre-Sud	48,0	48,8	0,8	0,5	1,9	100,0	226 578
Est	39,0	58,3	0,5	0,4	1,8	100,0	514 058
Hauts-Bassins	48,8	49,1	0,4	0,3	1,4	100,0	746 626
Nord	43,2	55,3	0,4	0,3	0,8	100,0	503 460
Plateau Central	45,3	52,9	0,4	0,3	1,1	100,0	284 569
Sahel	31,2	66,7	1,2	0,5	0,4	100,0	289 943
Sud-Ouest	44,3	50,0	1,5	0,8	3,4	100,0	272 762
<b>Burkina Faso</b>	<b>46,1</b>	<b>51,0</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>2,0</b>	<b>100,0</b>	<b>6 187 061</b>

Au niveau national, l'analyse du statut matrimonial de la jeunesse féminine selon l'âge montre une précocité des mariages au sein de cette population. En effet, plus d'une fille sur quatre (26,6%) âgée de 15 à 19 ans est mariée.

Aussi, le tableau 42 montre une augmentation des proportions des jeunes filles mariées avec l'âge. En effet, de 26,6% de jeunes filles mariées âgées de 15 à 19 ans, la proportion est de 88,6% pour celles ayant un âge compris entre 30 et 35 ans. Le veuvage touche plus particulièrement les plus âgées.

**Tableau 11.42: Répartition de la jeunesse féminine urbaine âgées de 15-35 ans par groupe d'âge selon l'état matrimonial**

Groupe d'âge	Etat matrimonial						
	Célibataire	Marié	Divorcé (e)/ séparé (e)	Veuf (ve)	Union libre	Total	Effectif
15-19	71,8	26,6	0,2	0,1	1,3	100,0	1 004 064
20-24	30,0	66,4	0,6	0,2	2,8	100,0	839 922
25-29	12,7	83,0	0,9	0,6	2,8	100,0	738 588
30-35	6,3	88,5	1,3	1,7	2,2	100,0	777 553
<b>Ensemble</b>	<b>33,2</b>	<b>63,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>	<b>3 360 127</b>

Les mariages sont plus précoces chez les jeunes filles vivant en milieu rural que chez celle du milieu urbain. En effet, 63 filles sur 100 sur l'ensemble de la population féminine âgée de 15 à 35 ans sont mariées contre 71 filles sur 100 pour celles vivant en milieu rural.

En considérant les groupes d'âge, le constat est que 33,1% des jeunes filles âgées de 15 à 19 ans sont déjà mariées en milieu rural contre 26,4% pour l'ensemble des jeunes filles de ce même groupe d'âge. Entre 30 à 35 ans le nombre de jeunes filles célibataires est très négligeable (2,9%). Cette

situation pourrait s'expliquer d'une part par le niveau d'instruction et d'autre part par la persistance des mariages forcées qui demeurent une réalité en milieu rural.

**Tableau 11.43: Répartition de la jeunesse féminine rurale âgées de 15-35 ans par groupe d'âges selon l'état matrimonial**

Groupe d'âge	Etat matrimonial						Effectif
	Célibataire	Marié	Divorcé (e)/ séparé (e)	Veuf (ve)	Union libre	Total	
15-19	65,4	33,1	0,2	0,1	1,2	100,0	697 047
20-24	19,3	77,6	0,7	0,3	2,1	100,0	563 317
25-29	6,2	90,2	0,9	0,7	2,0	100,0	507 104
30-35	2,9	92,4	1,1	1,9	1,7	100,0	549 346
<b>Ensemble</b>	<b>26,4</b>	<b>70,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>1,7</b>	<b>100,0</b>	<b>2 316 814</b>

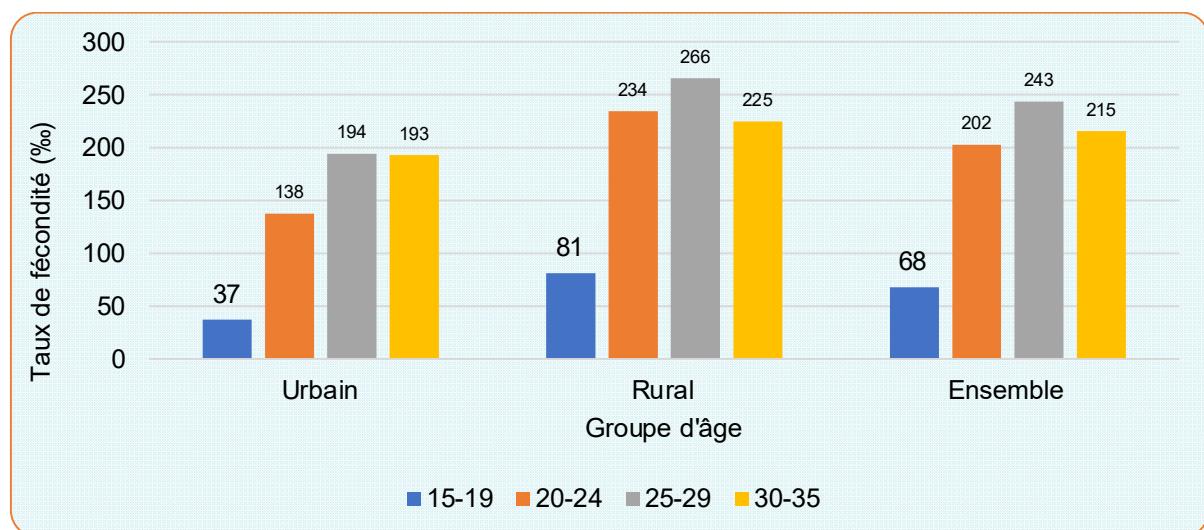
### 11.3.5.2- Fécondité des jeunes

La fécondité des jeunes est appréciée à travers les indicateurs suivants : taux fécondité, la parité moyenne et le nombre moyen d'enfant encore en vie.

L'analyse des taux de fécondité laisse apparaître des disparités entre les différents groupes d'âge. En effet, de 68% pour la tranche d'âge 15 à 19 ans, le taux de fécondité a atteint le maximum 243% pour les jeunes filles dont l'âge est compris entre 25-29 ans, avant de retomber à 215% pour celles âgées de 30-35 ans.

En considérant le milieu de résidence il apparaît des différences nettes. En effet, les taux de fécondité des femmes résidents en milieu rural restent nettement élevés à celles du milieu urbain pour tous les groupes d'âge considérés.

**Graphique 11.9: Taux de fécondité des jeunes femmes âgées de 15-35 ans par groupe d'âge selon le milieu de résidence**



La parité moyenne croît avec l'âge de la femme. En effet, pour l'ensemble des femmes, le nombre moyen d'enfant est passé de 0,2 enfant pour la tranche d'âge de 15-19 ans à 1,2 enfant pour les femmes âgées de 20 à 24 ans, pour atteindre respectivement 2,4 et 3,7 enfants pour les tranches d'âge 25-29 et 30-35 ans. Des écarts sont constatés entre le milieu rural et urbain. Par exemple, une femme vivant en milieu rural a en moyenne, 4,1 enfants contre 2,7 enfants pour celle du milieu

urbain.

L'analyse concernant le nombre moyen d'enfant encore en vie, montre une croissance avec l'âge. D'un nombre moyen de 0,2 et 1,1 enfant encore en vie par femme âgée de 15-19 ans et 20-24 ans, il atteint respectivement 2,2 et 3,3 pour les tranches d'âge 25-29 ans et 30-35 ans. Par ailleurs, des disparités sont observées entre milieu de résidence où, pour la tranche d'âge 30-35 ans le nombre moyen d'enfant encore en vie par femme est de 3,7 en milieu rural contre 2,5 en milieu rural.

**Tableau 11.44: Parité moyenne et nombre moyen d'enfants encore en vie par groupe d'âge des femmes âgées de 15-35 ans selon le milieu de résidence**

Groupe d'âge	Milieu de résidence		Ensemble	Ecart rural - urbain
	Urbain	Rural		
<b>Parité moyenne</b>				
15-19	0,1	0,3	0,2	0,2
20-24	0,7	1,5	1,2	0,7
25-29	1,6	2,8	2,4	1,2
30-35	2,7	4,1	3,7	1,4
<b>Nombre moyen d'enfants encore en vie</b>				
15-19	0,1	0,2	0,2	0,1
20-24	0,7	1,3	1,1	0,7
25-29	1,5	2,6	2,2	1,1
30-35	2,5	3,7	3,3	1,1

La descendance décrite par le tableau 45 permet de constater chez les célibataires et mariées, que pour 1, 2 ou 3 enfants ou plus, les proportions des jeunes filles augmentent avec l'âge. On en déduit que plus on avance en âge et plus on gagne en maternité pour 1, 2 ou 3 enfants. Pour les jeunes filles de statut divorcé, veuve ou en union libre, la maternité ne suit pas une configuration donnée.

**Tableau 11.45: Répartition des jeunes filles mères âgées de 15-35 ans par groupe d'âge selon la descendance (le nombre de naissance vivante)**

Groupe d'âge	Célibataire				Marié				Divorcé (e)/ séparé (e)			
	0	1	2	3 et +	0	1	2	3 et +	0	1	2	3 et +
15-19	98,0	1,8	0,1	0,1	45,0	41,7	9,8	3,5	31,6	54,9	9,7	3,7
20-24	89,1	8,6	1,6	0,6	14,2	34,9	30,0	20,9	14,7	46,1	25,2	14,0
25-29	76,5	14,8	5,2	3,5	6,0	15,0	25,1	53,8	10,4	27,7	28,9	33,0
30-35	60,6	19,1	9,7	10,7	3,2	6,5	13,4	77,0	9,2	16,6	23,5	50,7
<b>Ensemble</b>	<b>92,6</b>	<b>5,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,0</b>	<b>12,1</b>	<b>20,8</b>	<b>20,7</b>	<b>46,4</b>	<b>12,4</b>	<b>28,8</b>	<b>24,3</b>	<b>34,5</b>
Groupe d'âge	Veuf (ve)				Union libre				Ensemble			
	0	1	2	3 et +	0	1	2	3 et +	0	1	2	3 et +
15-19	46,3	33,0	11,7	9,0	51,9	41,4	5,2	1,4	83,2	13,0	2,8	1,0
20-24	12,8	28,0	28,0	31,3	23,8	46,9	20,5	8,9	36,9	27,4	21,2	14,5
25-29	7,0	13,5	23,1	56,4	13,7	29,2	27,1	30,0	15,3	15,5	22,7	46,6
30-35	4,7	6,6	13,6	75,0	8,3	15,2	20,1	56,3	7,0	7,6	13,4	72,0
<b>Ensemble</b>	<b>7,3</b>	<b>11,0</b>	<b>17,0</b>	<b>64,7</b>	<b>22,2</b>	<b>33,7</b>	<b>19,6</b>	<b>24,4</b>	<b>39,1</b>	<b>15,9</b>	<b>14,2</b>	<b>30,8</b>

### 11.3.6- Jeunes et handicaps

En 2019, le nombre de jeunes handicapés est estimé à 31 654 représentants 0,5% de la population totale des jeunes avec des disparités selon le milieu et la région de résidence.

En effet, le handicap touche moins les jeunes vivant en milieu urbain (25%) que ceux du milieu rural

(75%). En considérant la région de résidence, il ressort que la région du Centre enregistre le plus grand nombre, où 14,5% des jeunes sont handicapés.

**Tableau 11.46: Répartition des jeunes handicapés âgées de 15-35 ans par groupe d'âge, milieu de résidence, région selon le sexe**

	Sexe					
	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	3 970	25,1	4 082	25,8	8 052	25,4
Rural	11 858	74,9	11 744	74,2	23 602	74,6
<b>Groupe d'âge</b>						
15-19	4 378	27,7	4 045	25,6	8 423	26,6
20-24	3 716	23,5	3 572	22,6	7 288	23,0
25-29	3 212	20,3	3 422	21,6	6 634	21,0
30-35	4 522	28,6	4 787	30,2	9 309	29,4
<b>Région</b>						
Boucle du Mouhoun	1 337	8,4	1 203	7,6	2 540	8,0
Cascades	566	3,6	650	4,1	1 216	3,8
Centre	2 209	14,0	2 373	15,0	4 582	14,5
Centre – Est	1 461	9,2	1 543	9,7	3 004	9,5
Centre-Nord	1 063	6,7	1 023	6,5	2 086	6,6
Centre-Ouest	1 626	10,3	1 768	11,2	3 394	10,7
Centre-Sud	864	5,5	774	4,9	1 638	5,2
Est	1 260	8,0	1 205	7,6	2 465	7,8
Hauts-Bassins	1 505	9,5	1 484	9,4	2 989	9,4
Nord	1 452	9,2	1 334	8,4	2 786	8,8
Plateau Central	1 028	6,5	1 046	6,6	2 074	6,6
Sahel	507	3,2	437	2,8	944	3,0
Sud-Ouest	950	6,0	986	6,2	1 936	6,1
<b>Burkina Faso</b>	<b>15 828</b>	<b>100,0</b>	<b>15 826</b>	<b>100,0</b>	<b>31 654</b>	<b>100,0</b>

### 11.3.7- Migration des jeunes

La migration interne est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Dans le cas du Burkina Faso, il s'agit de tous les déplacements qui s'effectuent entre entités administratives et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée, d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois).

Quant à la migration internationale, elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du Burkina Faso la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde.

Le nombre de migrants internes jeunes croît avec l'âge. Proportionnellement, il y a un peu plus de femmes migrantes que d'hommes. Selon le milieu de résidence, le nombre des migrants internes est plus important dans le milieu urbain. En effet, ils sont 53,4% dans le milieu urbain et 46,6% dans le milieu rural (tableau 11.47). Sur 100 migrants internes, 50 sont dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins qui abritent les deux grandes métropoles du pays.

Comme les migrants internes, les femmes sont plus nombreuses selon le statut migratoire international.

**Tableau 11.47: Répartition des jeunes âgés de 15-35 ans selon le statut migratoire par sexe, groupe d'âge, milieu et région de résidence**

Caractéristiques	Migrants internes		Migrants internationaux		Migrants	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
<b>Sexe</b>						
Masculin	514 235	41,3	221 749	52,9	693 047	43,9
Féminin	732 366	58,7	197 420	47,1	886 610	56,1
<b>Groupes d'âges</b>						
15-19	265 919	21,3	70 411	16,8	327 061	20,7
20-24	313 983	25,2	93 587	22,3	389 602	24,7
25-29	307 820	24,7	110 328	26,3	393 565	24,9
30-35	358 879	28,8	144 843	34,6	469 429	29,7
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	665 577	53,4	172 702	41,2	795 469	50,4
Rural	581 024	46,6	246 467	58,8	784 188	49,6
<b>Région de résidence</b>						
Boucle du Mouhoun	81 160	6,5	30 534	7,3	106 206	6,7
Cascades	54 335	4,4	16 213	3,9	66 905	4,2
Centre	474 709	38,1	109 018	26,0	553 900	35,1
Centre - est	52 163	4,2	29 305	7,0	77 150	4,9
Centre-nord	63 606	5,1	22 063	5,3	81 693	5,2
Centre-ouest	100 173	8,0	50 686	12,1	139 637	8,8
Centre-sud	32 773	2,6	14 672	3,5	44 990	2,8
Est	46 246	3,7	13 527	3,2	57 501	3,6
Hauts-bassins	146 918	11,8	44 035	10,5	182 435	11,5
Nord	68 105	5,5	32 644	7,8	95 830	6,1
Plateau central	45 618	3,7	18 228	4,3	60 240	3,8
Sahel	26 716	2,1	6 046	1,4	31 690	2,0
Sud-ouest	54 079	4,3	32 198	7,7	81 480	5,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>1 246 601</b>	<b>100,0</b>	<b>419 169</b>	<b>100,0</b>	<b>1 579 657</b>	<b>100,0</b>

Dans l'ensemble, 725 129 migrants internes exerçant un emploi ont été dénombrés soit 58,2% de l'ensemble des jeunes migrants internes. Sur 100 migrants internes exerçant un emploi, 37 travaillent dans le secteur primaire, 16 dans le secondaire et 46 dans le secteur tertiaire. Le milieu rural est dominé par les migrants exerçant dans le secteur primaire. En effet, parmi les migrants en emploi du milieu rural, 63,3% sont du secteur primaire contre seulement 6,8% en milieu urbain. En milieu urbain, 22,6% des jeunes travaillent dans le secteur secondaire, 66,2% dans le tertiaire contre respectivement 10,7% et 24,8% en milieu rural.

Ces résultats ne sont pas surprenants dans la mesure où les secteurs secondaires et tertiaires sont bien des caractéristiques du milieu urbain alors que l'agriculture et l'élevage caractérisent le milieu rural.

**Tableau 11.48: Répartition des migrants internes âgés de 15-35 ans selon le secteur d'activité et par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Secteurs d'activité					
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	ND	Total	Effectif
Urbain	6,8	22,6	66,2	4,4	100,0	344 396
Rural	63,3	10,7	24,8	1,2	100,0	380 733
<b>Ensemble</b>	<b>36,5</b>	<b>16,4</b>	<b>44,5</b>	<b>2,7</b>	<b>100,0</b>	<b>725 129</b>

## CONCLUSION

L'analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation a permis de faire ressortir les principales caractéristiques des enfants et des jeunes du Burkina Faso en 2019. Le recensement a pour objectifs entre autres l'actualisation du stock de données démographiques, sociales et économiques afin de permettre aux décideurs, aux planificateurs des différents ministères et aux partenaires techniques et financiers de disposer de données actualisées pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation du PNDES en général, des projets et programmes et des stratégies de développement en particulier. Il permettra de mettre en place des stratégies spécifiques pour l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables en occurrence les enfants et les jeunes.

Les données sur la situation socioéconomique des enfants et des jeunes au Burkina Faso, résumées dans le tableau synoptique, ont montré que les enfants de 0-17 ans représentait 51,8% de la population du pays et les jeunes de 15-35 ans représente 34,1%. La sous scolarisation persiste encore au Burkina Faso. En effet, la préscolarisation qui joue un rôle très important dans la préparation de l'enfant à l'entrée au cycle primaire avec un niveau de 3,6% est toujours très faible. Avoir un acte de naissance fait partie des droits élémentaires des enfants et pourtant 18,5% des enfants n'ont pas d'acte de naissance.

Sur 100 enfants ayant l'âge d'aller à l'école, 36 n'y ont jamais été. Les résultats indiquent également que 3,1% des enfants sont orphelins des deux parents. On y retrouve 0,3% d'handicapés et 0,2% de chefs de ménage. De ces conditions particulièrement naissent d'autres maux. Ainsi 11,7% des enfants âgés de 5 à 14 ans sont travailleurs, 4,2% des adolescents âgés de 12 à 17 ans sont déjà mariés. Ces conditions de vie difficiles ne touchent pas seulement les enfants mais touchent aussi les jeunes qui représentent 33,2% de la population.

Parmi les jeunes, 58,7% n'ont jamais été à l'école et 61,9% ne sont pas aptes à lire et écrire dans une langue. Dans cette population de jeunes, 42,9% sont dans la main d'œuvre. Ces jeunes dans la main d'œuvre sont particulièrement touchés par le chômage dans la mesure où 9,2 % d'entre eux sont au chômage. La situation dans l'occupation principale des jeunes en emploi indique que 39,9% des jeunes travaillent à leur propre compte et 37,6% travaillent comme des aides familiales.

Un phénomène qui semble prendre de l'ampleur est la migration des jeunes. Ainsi, lors du dénombrement, 20,1% des jeunes étaient des migrants et parmi ceux qui sont dans la main d'œuvre 44,5% travaillaient dans le secteur tertiaire et 36,5% dans le secteur primaire.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- IBRIGA LUC MARIUS ET FERDINAND OUEDRAOGO (2001)**, Etude relative au trafic d'enfants au Burkina Faso : Aspects juridiques et institutionnels, 15 pages
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (1997), Emploi, chômage et pauvreté au Burkina Faso.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (1997), Pauvreté et Vulnérabilité au Burkina Faso.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (2000)**, Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 du Burkina Faso, 180 p.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (2003), Pauvreté et Vulnérabilité au Burkina Faso.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (2005)**, Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (1998)**, Profil de pauvreté urbaine et accès aux services sociaux de base.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie (2000)**, Analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 du Burkina Faso, 132 p.
- KOBIANE J. F., (2006)**, « Ecole et travail des enfants dans les pays du Sud : situation actuelle et perspectives », in PILON M., Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu, Les collections du CEPED, Groupe d'intérêt scientifique INED – IRD – PARIS I – PARIS V – PARIS X, France, 246p
- Ministère de L'Action Sociale et de la Solidarité Nationale**, Politiques et Plans sectoriels / Plan d'Action National de Lutte Contre le Trafic Interne et Transfrontalier des enfants au Burkina Faso 2004 - 2008, 34 pages
- ZONON ABDOULAYE**, La jeunesse burkinabé face à la citoyenneté : activisme associatif dans le développement socioéconomique





## CHAPITRE 12 : GENRE ET SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE



## PRINCIPAUX INDICATEURS

Indicateurs	Valeurs
Rapport des taux d'alphabétisation des hommes et des femmes (15 ans ou plus)	0,8
Pourcentage de la population de 35 ans ou plus qui sait lire et écrire (%)	16,1
Hommes	22,7
Femmes	10,1
Pourcentage de la population de 15-24 ans qui sait lire et écrire (%)	47,0
Hommes	51,0
Femmes	43,6
Niveau d'instruction atteint chez les jeunes de 15-24 ans (%)	
Hommes	
Aucun	42,7
Primaire	15,1
Post primaire	26,9
Secondaire	12,1
Supérieur	3,2
Femmes	
Aucun	51,7
Primaire	12,5
Post primaire	25,8
Secondaire	8,1
Supérieur	1,9
Indice de parité selon le niveau d'instruction atteint	
(a) Ecole primaire	1,0
(b) Post-primaire	1,1
(c) Secondaire	0,8
Rapport de féminité des salariés non agricoles (%)	
Total	42,8
Urbain	43,8
Rural	38,9
Rapport entre la population de 55-64 ans pourvue d'un emploi (population active occupée) et la population de 55-64 ans ou plus (%)	
Hommes	61,4
Femmes	38,5
Evolution des pourcentages de femmes chefs de ménage entre les RGPH 2006 et 2019 (%)	
RGPH 2006	11,0
RGPH 2019	16,0



## RESUME

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) du Burkina Faso réalisé en 2019, a permis d'estimer la population burkinabè à 20 505 155 habitants dont 10 604 308 femmes, soit un rapport de féminité de 107 femmes pour 100 hommes. La population urbaine est de 5 360 112 habitants, dont 2 746 133 femmes. Quant au milieu rural, il compte 7 858 175 femmes sur une population de 15 145 043 habitants.

Au Burkina Faso, plus de la moitié de la population scolaire a un niveau d'étude primaire (59,5%). Parmi les garçons scolarisés, 58,3% ont un niveau d'étude primaire contre 60,7% chez les filles scolarisées. Selon le niveau d'enseignement, le taux brut de scolarisation (TBS) est de 65,7% chez les garçons et 64,4% pour les filles au primaire. L'alphabétisation est en faveur des hommes, avec un taux d'alphabétisation de 35,4% chez les hommes contre 24,7% chez les femmes.

Le nombre de femmes âgée de 15 ans ou plus en situation de main d'œuvre (soit au chômage ou en emploi) est de 81 pour 100 hommes. Environ 43 femmes pour 100 hommes occupées sont salariées dans le secteur non agricole. Contrairement à la main d'œuvre, 157 femmes pour 100 hommes âgés de 15 ans ou plus sont hors main d'œuvre (soit au chômage ou en emploi).

En 2019, 84,0% des chefs de ménage sont de sexe masculin et 16,0% de sexe féminin. Environ 2/3 des chefs de ménage vivent en milieu rural soit 64,5% de chefs de ménage femmes et 69,5% de chefs de ménage hommes.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est de 1 031 984 au niveau national dont 485 317 hommes. Le rapport de féminité le plus élevé se trouve au niveau rural avec 113,4 femmes âgées pour 100 hommes.

La « difficulté à marcher » constitue le principal handicap au sein de la population du Burkina Faso avec 30,5% chez les femmes et 17,5% chez les hommes. Elle est suivie par la difficulté à voir et à communiquer. Les pertes de mémoire constituent la difficulté la moins importante dans la population.



## INTRODUCTION

Une population de 20 505 155 habitants en 2019 est dénombrée selon les résultats du 5<sup>e</sup> RGPH. Cette population se compose de 9 900 847 hommes et de 10 604 308 femmes. Cet effectif de femme donne un rapport de féminité de 107,1 femmes pour 100 hommes.

Si en termes d'effectif de population, les chiffres sont à la hausse selon les données des recensements, le rapport de féminité quant à lui est resté identique à 107 femmes pour 100 hommes en 2006 et 2019. Bien qu'elles soient plus nombreuses, les femmes ne bénéficient cependant pas des mêmes dispositions (en termes d'accès à l'emploi, au service, à la ressource, à la santé, à l'éducation ; de rémunération, etc.) que les hommes dans la sphère sociale, d'où la question de l'égalité de genre.

Cette situation résulte d'une construction sociétale. En effet, selon Racape et Locoh, (1996) « les inégalités, les discriminations entre hommes et femmes ne sont pas le fruit de la nature mais celui de la culture et des productions sociales qui, prenant pour base une différence biologique qu'il n'est pas question de nier, ont construit des systèmes de genre justifiant des pratiques différencierées et le plus souvent inégalitaires ». Elles touchent tous les pays et varient selon les domaines d'activité et aussi d'un pays à l'autre. Cependant, des efforts sont consentis aux niveaux international et national pour tenter de réduire les inégalités et les disparités de genre dans nos sociétés.

Au niveau international et régional, de grandes rencontres sont tenues concernant l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde. Parmi ces rencontres, on peut citer, la Conférence de Mexico (1975), la Conférence internationale sur la population et le développement au Caire (1994), la Conférence mondiale sur les femmes de Beijing (1995) et le Sommet du millénaire pour le développement de New York (2000). Elles témoignent de l'importance accordée par la communauté internationale à la réduction des inégalités de genre pour l'implication de toute la population sans distinction de sexe au processus du développement.

L'adoption par les Nations Unies et les pays du monde entier des Objectifs du Développement Durable (ODD) jusqu'à l'horizon 2030, à la suite des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) arrivés à échéance en 2016, traduit une fois de plus l'intérêt porté par la communauté internationale à la thématique. L'ODD 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » marque la volonté de réaliser l'égalité de genre.

La « Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes » (CEDEF) est un traité international adopté en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette convention constitue une déclaration internationale des droits des femmes avec l'objectif d'aider les filles à revendiquer leurs droits à toutes les étapes de leur vie : de leur naissance à l'adolescente, la femme adulte et à travers la vieillesse. Elle a été ratifiée par 189 États dont le Burkina Faso.

Dans la même dynamique, au niveau national, le gouvernement burkinabè a consenti des efforts afin de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans divers domaines de la sphère sociale et économique. Des institutions de microcrédits telles que le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF) et le Fonds d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus des Agricultrices (FAAGRA) ont été mises en place au bénéfice des femmes. L'octroi d'aides financières aux parents et pour des campagnes en faveur de la scolarisation des filles a été également initié pour réduire les disparités entre les filles et les garçons dans l'éducation.

Dans le domaine sanitaire, l'État prend en charge partiellement les frais d'accouchements, des soins obstétricaux et néonataux d'urgence, ce qui se traduit par une baisse considérable des frais d'accouchement normaux et par césarienne. A partir de 2016, la gratuité des soins est accordée

aux mères et enfants de moins de 5 ans par le gouvernement. Le gouvernement porte également un accent particulier sur la planification familiale, c'est ainsi qu'elle est assurée gratuitement depuis 2005 dans les formations sanitaires sur l'ensemble du pays. Cela a pour avantage de réduire la disparité d'accès aux centres de santé par les femmes et de diminuer par conséquent le niveau élevé de la mortalité maternelle et infantile.

Au niveau juridique, le Code des Personnes et de la Famille (CPF) de 1989 constitue entre autres, un référentiel en matière de respect des droits de la femme et aussi des enfants. Il est actuellement en relecture afin de mieux prendre en compte les spécificités liées au genre.

Au niveau institutionnel, la Politique Nationale Genre (PNG) de 2009 a fait l'objet d'une évaluation en 2019. Selon les résultats de cette évaluation, des avancées notables ont été enregistrées dans les secteurs de base. Cependant, concernant l'accès des hommes et des femmes aux facteurs de production et aux services de soins de santé, les inégalités existent toujours. Cette évaluation a conduit à l'élaboration en janvier 2021 de la Stratégie nationale genre (SNG) pour la période (2020-2024). Elle est assortie d'un plan d'actions triennal (2020-2022) en vue de pérenniser les acquis et relever les principaux défis.

En définitive, l'évaluation de la mise en œuvre des politiques de renforcement du statut de la femme et d'amélioration de ses conditions de vie et la nécessité d'une réorientation continue des programmes et actions requiert la disponibilité de données statistiques permettant de documenter l'analyse sur : genre et situation sociodémographique au Burkina Faso. Les données du recensement général de la population et de l'habitation parce qu'elles couvrent plusieurs domaines de la vie, sont d'une grande importance pour les gouvernants et autres décideurs. En effet, elles mettent en exergue les domaines les plus touchés par les inégalités de genre au sein de la société d'une part. D'autre part, elles offrent une opportunité de données disponibles et exhaustives à des niveaux très fins comme le village pour la mise en place des projets et programmes de développement.

L'objectif de cette thématique est de rendre disponible des indicateurs qui rendent compte de la disparité ou de l'inégalité entre les hommes et les femmes dans bien de domaine de vie.

Cette thématique s'articule autour des sections suivantes : les concepts et indicateurs, l'évaluation de la qualité des données, les données globales sur la population, l'éducation, l'activité économique, les femmes chefs de ménage et les femmes en situation difficile.

## 12.1- CONCEPTS ET INDICATEURS

Cette partie est consacrée à la définition opérationnelle des concepts clés qui sont utilisés dans le présent document. Des indicateurs vont être définis et leur mode de calculs également présentés.

### 12.1.1- Concepts

**Sexe** : selon le dictionnaire Larousse, c'est un « caractère physique permanent de l'individu humain, animal ou végétal, permettant de distinguer, dans chaque espèce, des individus mâles et des individus femelles ». Ainsi, dans le cas de cette analyse, le sexe se définit comme un caractère physique permanent de l'individu humain, permettant de distinguer les hommes et les femmes. A partir de cette distinction homme et femme, ont été développés des concepts comme le genre défini ci-dessous.

**Genre** : il s'agit d'un concept qui se réfère aux différences sociales entre les femmes et les hommes qui sont acquises, susceptibles de changer avec le temps et largement variables tant à l'intérieur que parmi les différentes cultures. Cette notion renvoie aux rôles des femmes et des hommes et la relation entre eux dans la société. Selon le document de Stratégie nationale genre « le genre doit être analysé sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement équitable. »

**Egalité** : c'est un continuum de concepts qui comprend l'égalité des chances, le droit de ne pas subir de discrimination, un traitement égal, un bénéfice égal, un statut égal et l'égalité des résultats. L'égalité entre les sexes signifie que les femmes et les hommes ont le même statut et qu'ils jouissent des mêmes conditions pour réaliser pleinement leurs droits humains et des mêmes aptitudes pour contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel d'une société ainsi que pour bénéficier des résultats. L'égalité entre les sexes est donc la valorisation par la société des similarités et des différences entre les femmes et les hommes et des rôles différents assumés par ceux-ci.

**Indice de parité entre les sexes** : l'indice de parité entre sexes est le ratio d'un indicateur pour le sexe féminin sur celui correspondant au sexe masculin.

**Langue parlée** : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Le collecte de cette information n'a porté que sur les personnes de trois ans et plus.

**Nationalité** : est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. Nous distinguerons la nationalité burkinabè et celle des pays limitrophes, les autres pays africains, les pays d'Europe et des autres continents.

**Personnes âgées** : Selon les Nations Unies, les personnes âgées sont constituées de l'ensemble des hommes et des femmes qui ont atteint ou dépassé l'âge de 60 ans.

**Emploi** : est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

**Main d'œuvre** : la main d'œuvre fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie. Anciennement, la main d'œuvre était appelée population active.

**Population hors de la main-d'œuvre** : ce sont les individus dépourvus d'un emploi durant la période de référence et qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, d'individus qui ne cherchent pas un emploi mais sont disponibles à travailler et ceux qui ne cherchent pas un emploi et ne sont pas disponibles.

**Population en âge de travailler** : elle représente la frange de la population potentiellement active. Selon le code du travail, l'âge minimum d'entrée en emploi est de 15 ans au Burkina Faso.

**Population en emploi** : C'est l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler qui ont travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence.

**Population alphabétisable** : elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO pour des fins de comparaison internationale) aux populations de 15 ans et plus. Mais dans le cadre du recensement, le groupe d'âge de 10 ans et plus sera également retenu, en vue de faire des comparaisons nationales, de même que celui de 15-24 ans qui constitue un indicateur des ODD.

### 12.1.2- Indicateurs

Quelques indicateurs ainsi que leur mode de calcul sont ici présentés. Il s'agit :

**Rapport de féminité** : c'est le nombre de femmes pour 100 hommes. Il peut se calculer par groupe d'âge, par région, par milieu de résidence, etc.

$$\text{Rapport de féminité} = \frac{\text{Nombre de femmes}}{\text{Nombre d'homme}} * 100$$

**Taux Brut de Scolarisation (TBS)** d'un cycle donné est le rapport du nombre d'enfants scolarisés à un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

$$\text{TBS (2019 - 2020)} = \frac{\text{Enfants scolarisés du cycle d'année scolaire 2019 - 2020}}{\text{Population du groupe d'âge officiel du niveau d'enseignement concerné pour l'année scolaire 2019 - 2020}} * 100$$

**Taux Net de Scolarisation (TNS)** est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel scolarisée à un niveau donné et de l'effectif total de la population du même âge.

$$\text{TNS (2019 - 2020)} = \frac{\text{Enfants scolarisés d'âge officiel du cycle d'année scolaire 2019 - 2020}}{\text{Population du groupe d'âge officiel du niveau d'enseignement concerné pour l'année scolaire 2019 - 2020}} * 100$$

**Taille moyenne des ménages** : elle désigne le nombre moyen de personnes qui vivent habituellement dans les ménages ordinaires. Il s'agit du rapport absolu de l'effectif total de personnes qui vivent habituellement dans les ménages ordinaires par rapport à l'effectif total des ménages ordinaires.

$$\text{Taille moyenne des ménages} = \frac{\text{Effectif total des personnes qui vivent dans les ménages}}{\text{Nombre total des ménages}}$$

## 12.2- EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

Une évaluation de la qualité des données est nécessaire avant toute analyse des données. Elle est généralement à la fois interne et externe. Pour la présente analyse, une évaluation interne est retenue. Elle va porter essentiellement sur le sexe, qui est la variable principale de cette thématique et l'âge.

**Sexe** : cette variable a été formulée ainsi qu'il suit dans le questionnaire de 2019 : « sexe » avec une instruction d'encercler le code correspondant à la réponse de l'enquêté. Selon une autre instruction, la variable doit être impérativement renseignée selon les consignes du manuel de l'agent recenseur.

Tableau 12.1: Répartition de la population résidente par sexe en 2019

Sexe	Effectif	Proportion (%)
Homme	9 900 847	48,3
Femme	10 604 308	51,7
<b>Ensemble</b>	<b>20 505 155</b>	<b>100,0</b>

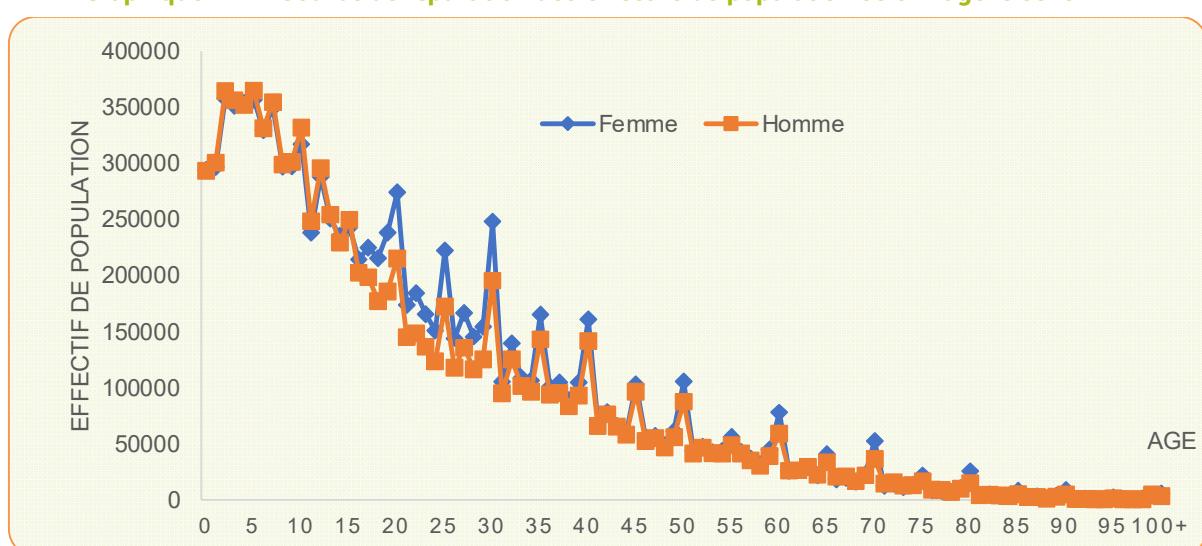
Au regard des proportions relatives à la répartition de la population par sexe et en l'absence des « ND », c'est-à-dire des « Non déclarés », on peut affirmer que la variable sexe a été bien déclarée lors de la collecte des données du recensement de 2019.

**Age** : l'examen de la qualité de l'âge est fait à travers la courbe de l'âge. Les erreurs souvent enregistrées dans la déclaration de l'âge sont dues à la formulation de la question par l'agent de collecte ou à des défauts de réponse des personnes recensées. Ainsi, la figure ci-après donne la répartition des individus selon l'âge au moment du recensement.

La courbe indique des effets d'attraction et de répulsion dans la structure par âge traduites par des pics au niveau de certains âges se terminant souvent par 0 ou 5 (graphique 12.1). La même tendance est observée selon le genre. Ce constat traduit le fait que la variable n'a pas été correctement comprise par l'ensemble de la population.

Cependant, la variable reste de qualité acceptable pour les analyses après l'ensemble des évaluations effectuées et des corrections réalisées.

Graphique 12.1: Courbe de répartition des effectifs de population selon l'âge le sexe





## 12.3- DONNEES GLOBALES SUR LES FEMMES

Cette partie traite du volume de la population féminine au plan national et selon le milieu de résidence, au plan régional ainsi que de sa structure par âge. L'appartenance religieuse, la nationalité et le statut matrimonial des femmes seront également abordés.

### 12.3.1- Importance numérique et structure par âge des femmes

#### 12.3.1.1- Volume de la population féminine

Au RGPH 2019, l'effectif de la population féminine du Burkina Faso est de 10 604 308 avec un rapport de féminité de 107,1 femmes pour 100 hommes, ce qui indique que la population féminine est majoritaire au sein de la population du Burkina Faso (tableau 12.2).

Sur une population urbaine de 5 360 112 habitants, le nombre des femmes se chiffre à

2 746 133 et celui des hommes à 2 613 979. La structure de la population urbaine selon le genre se caractérise par le fait qu'elle est majoritairement féminine. Cela marque une différence d'avec le recensement de 2006 où la population urbaine était composée sensiblement à parts égales d'hommes et de femmes.

En milieu rural, les femmes sont au nombre de 7 858 175 sur une population rurale de 15 145 043 habitants, soit une proportion de 51,9% et un rapport de féminité de 107,8%. Les femmes sont plus nombreuses dans la population rurale que dans la population urbaine. Cependant, il est constaté une baisse de l'importance numérique des femmes en 2019 comparativement au recensement de 2006 (proportion de femmes rurales dans la population rurale 52,1% ; rapport de féminité était de 109 femmes pour 100 hommes).

L'analyse de l'importance numérique des femmes selon la région, indique que seule dans la région du Sahel la population féminine (rapport de féminité est de 97 femmes pour 100 hommes) est moins importante que la population masculine. La population de la région de la Boucle du Mouhoun est composée sensiblement à parts égales de femmes et d'hommes (proportion des femmes dans la population de la région, 50,2% ; rapport de féminité est de 100,9%). Exception faite de ces deux régions, les femmes sont plus importantes numériquement que les hommes dans toutes les autres régions avec des pics dans les régions du Centre Ouest (proportion des femmes est de 53,7% ; rapport de féminité est de 116 femmes pour 100 hommes), du Centre Est (proportion des femmes est de 53,5% ; rapport de féminité est de 115 femmes pour 100 hommes) et du Plateau Central (proportion des femmes est de 53,1% ; rapport de féminité est de 113 femmes pour 100 hommes).

**Tableau 12.2: Répartition de la population par sexe selon le milieu de résidence, la région, le poids démographique**

Variables	Homme	Femme	Ensemble	Poids démographique des femmes (%)	Rapport de féminité
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	2 613 979	2 746 133	5 360 112	51,2	105,1
Rural	7 286 868	7 858 175	15 145 043	51,9	107,8
<b>Région</b>					
Boucle du Mouhoun	946 183	955 086	1 901 269	50,2	100,9
Cascades	391 906	420 560	812 466	51,8	107,3
Centre	1 489 512	1 540 872	3 030 384	50,8	103,4
Centre Est	734 885	845 623	1 580 508	53,5	115,1

Variables	Homme	Femme	Ensemble	Poids démographique des femmes (%)	Rapport de féminité
Centre Nord	887 414	987 255	1 874 669	52,7	111,3
Centre Ouest	768 587	891 548	1 660 135	53,7	116,0
Centre Sud	374 238	414 493	788 731	52,6	110,8
Est	952 679	990 126	1 942 805	51,0	103,9
Hauts-Bassins	1 094 100	1 145 740	2 239 840	51,2	104,7
Nord	822 742	899 373	1 722 115	52,2	109,3
Plateau Central	458 587	520 027	978 614	53,1	113,4
Sahel	556 836	541 341	1 098 177	49,3	97,2
Sud-Ouest	423 178	452 264	875 442	51,7	106,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>9 900 847</b>	<b>10 604 308</b>	<b>20 505 155</b>	<b>51,7</b>	<b>107,1</b>

### 12.3.1.2- Structure par âge de la population selon le sexe

Dans les groupes d'âges quinquennaux de 0-14 ans les femmes sont numériquement moins importantes que les hommes. Toutefois, le groupe d'âge de 0-4 ans, enregistre une quasi égalité numérique entre femmes et hommes (le rapport de féminité dans ce groupe d'âge est de 99 femmes pour 100 hommes). Pour les groupes d'âges quinquennaux de 15 ans et plus, les femmes sont plus importantes numériquement que les hommes (tableau 12.3). Cette importance numérique des femmes est plus accentuée aux groupes d'âges de jeunes 20-24 et 25-29 avec des rapports de féminité respectifs de 123,4% et de 124,8% ainsi qu'aux âges avancés, 80-84 ans (rapport de féminité est des 137 femmes pour 100 hommes) et 85 ans et plus (rapport de féminité est des 139 femmes pour 100 hommes).

L'avantage numérique des femmes résulte de plusieurs causes et tendances dont entre autres, la structure par âge de la population, l'amélioration de l'espérance de vie qui profite plus aux femmes aux âges avancés et les trajets migratoires internationaux divergents selon le sexe.

Tableau 12.3: Répartition de la population par sexe selon le groupe d'âge, le poids démographique des femmes et le rapport de féminité au Burkina Faso

Groupes d'âges (ans)	Homme	Femme	Ensemble	Poids démographique des femmes (%)	Rapport de féminité
0-4	1 666 005	1 653 059	3 319 064	49,8	99,2
5-9	1 650 177	1 629 617	3 279 794	49,7	98,8
10-14	1 358 657	1 328 748	2 687 405	49,4	97,8
15-19	1 013 507	1 135 139	2 148 646	52,8	112,0
20-24	768 875	948 549	1 717 424	55,2	123,4
25-29	667 220	832 648	1 499 868	55,5	124,8
30-34	613 894	708 364	1 322 258	53,6	115,4
35-39	509 169	565 008	1 074 177	52,6	111,0
40-44	407 097	434 405	841 502	51,6	106,7
45-49	306 729	325 840	632 569	51,5	106,2
50-54	258 801	283 246	542 047	52,3	109,4
55-59	195 399	213 018	408 417	52,2	109,0
60-64	163 678	180 631	344 309	52,5	110,4
65-69	113 851	117 424	231 275	50,8	103,1
70-74	92 357	103 898	196 255	52,9	112,5
75-79	51 523	56 119	107 642	52,1	108,9
80-84	30 772	42 232	73 004	57,8	137,2
85 et plus	33 136	46 363	79 499	58,3	139,9
<b>Ensemble</b>	<b>9 900 847</b>	<b>10 604 308</b>	<b>20 505 155</b>	<b>51,7</b>	<b>93,4</b>

### **12.3.1.3- Evolution des effectifs de la population selon le sexe, le poids démographique des femmes et le rapport de féminité de 2006 à 2019**

L'effectif de la population féminine en 2019 (10 604 308) s'est accru de 46,3% par rapport celui de 2006 (7 248 523) (tableau 12.4). Ce taux d'accroissement de la population féminine entre les deux périodes est le même que pour la population masculine. Il s'ensuit que le poids démographique des femmes et le rapport de féminité qui étaient respectivement de 51,7% et de 107 femmes pour 100 hommes, sont restés inchangés en 2019.

**Tableau 12.4: Effectifs, poids démographique et rapport de féminité au Burkina Faso entre 2006 et 2019**

Année de recensement	Effectif		Ensemble	Poids démographique des femmes (%)	Rapport de féminité
	Homme	Femme			
2006	6 768 739	7 248 523	14 017 262	51,7	107,1
2019	9 900 847	10 604 308	20 505 155	51,7	107,1

### **12.3.2- Appartenance religieuse**

La religion dans la société est un vecteur de pacification et de cohésion sociale. Le comportement social d'un individu ou d'une communauté est fonction de son appartenance religieuse. La femme, pilier de la vie familiale, joue un rôle de premier plan, dans la transmission des valeurs religieuses. Il s'avère important de connaître la représentativité des femmes dans chaque groupe religieux.

#### **12.3.2.1- Evolution dans le temps et représentativité des femmes selon la religion**

En 2019, pour toutes les religions connues à savoir, l'islam, le catholicisme, le protestantisme les effectifs de leurs adeptes féminins sont supérieurs aux effectifs de leurs adeptes masculins. Les poids démographiques des femmes varient de 50,9% pour l'animisme à 53,3% pour le protestantisme et les rapports de féminité oscillent entre 103,8% pour l'animisme et 114,2% pour le protestantisme (tableau 12.5). Par contre pour « autre religion » et « sans religion » l'effectif des hommes est légèrement plus important que celui des femmes en 2019 avec des poids démographiques des femmes et rapports de féminité légèrement inférieur respectivement à 50% et à 100%.

Hormis l'animisme, les autres religions connues à savoir l'islam, le catholicisme, le protestantisme, connaissent un accroissement des effectifs de leurs adeptes entre 2006 et 2019. Pour toutes ces religions connues les effectifs des femmes sont plus importants que ceux des hommes tant en 2006 qu'en 2019.

Le poids démographique des femmes et rapport de féminité ont évolué à la hausse pour, le catholicisme (respectivement de 52,1% et 109% en 2006 à 53,0% et 112,9% en 2019) et le protestantisme (respectivement de 52,4% et 110,2% en 2006 à 53,3% et 114,2% en 2019). Pour l'islam le poids démographique et les rapports de féminité sont restés quasi stables (respectivement de 51,3% et 105,3% en 2006 ainsi que 51,5% et 106,1% en 2019). Par contre dans l'animisme cette évolution de l'importance numérique des femmes s'est faite à la baisse (respectivement de 52,6% et 111,0% en 2006 à 50,9% et 103,8% en 2019).

Les effectifs d'hommes et de femmes des autres religions ont diminué de plus de la moitié entre 2006 et 2019 avec une baisse notable du poids démographique des femmes et du rapport de

féminité passant respectivement de 53,1% et 113,4% en 2006 à 49,8% et 99,4%. Contrairement aux autres religions les effectifs des hommes et des femmes sans religion ont accru de plus de la moitié entre 2006 et 2019. Cependant l'importance numérique des femmes à baisser comparativement aux hommes. Le poids démographique des femmes et le rapport de féminité de la catégorie des personnes sans religion sont passés respectivement de 50,7% et 103% en 2006 à 49,1% et 96,6% en 2019.

**Tableau 12.5: Evolution dans le temps et la représentativité des femmes dans chaque groupe religieux entre 2006 et 2019**

Année de recensement	Religion	Effectif			Poids Démographique des femmes (%)	Rapport de féminité
		Homme	Femme	Ensemble		
2006	Animiste	1 019 298	1 131 011	2 150 309	52,6	111,0
	Musulmane	4 132 744	4 352 405	8 485 149	51,3	105,3
	Catholique	1 275 009	1 389 227	2 664 236	52,1	109,0
	Protestante	278 366	306 788	585 154	52,4	110,2
	Autres	37 245	42 240	79 485	53,1	113,4
	Sans religion	26 077	26 852	52 929	50,7	103,0
	<b>Ensemble</b>	<b>6 768 739</b>	<b>7 248 523</b>	<b>14 017 262</b>	<b>57,7</b>	<b>107,1</b>
2019	Animiste	806 215	836 869	1 643 084	50,9	103,8
	Musulmane	5 624 884	5 967 302	11 592 186	51,5	106,1
	Catholique	1 717 928	1 938 986	3 656 914	53,0	112,9
	Protestante	527 682	602 676	1 130 358	53,3	114,2
	Autres	14 217	14 126	28 343	49,8	99,4
	Sans religion	61 479	59 387	120 866	49,1	96,6
	<b>Ensemble</b>	<b>8 752 405</b>	<b>9 419 346</b>	<b>18 171 751</b>	<b>51,8</b>	<b>107,6</b>

### 12.3.3- Nationalité

#### 12.3.3.1- Situation des femmes selon la nationalité

L'effectif de la population résidente de nationalité burkinabè et étrangère au RGPH 2019 est respectivement de 18 131 350 habitants (soit 99,8%) et de 40 401 habitants (soit 0,2%) (tableau 12.6). L'importance numérique des femmes est dominante (proportion des femmes 51,8% ; rapport de féminité 107,6 femmes pour 100 hommes) dans la population résidente de nationalité burkinabè comme dans la population résidente globale. Par contre, dans la population de nationalité étrangère les femmes sont moins représentées que les hommes (proportion de femmes 49,0%, rapport de féminité 96 femmes pour 100 hommes).

Parmi les nationalités étrangères, pour quatre d'entre elles dont les pays sont limitrophes du Burkina Faso, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo, les femmes sont plus représentées numériquement que les hommes (proportions des femmes supérieures à 52% ; rapport de féminité de 131,3% pour la Côte d'Ivoire, 115,4% pour le Mali, 114,9% pour le Ghana, et 111,4% pour le Togo). Pour la nationalité nigériane, les femmes sont plus représentées que les hommes avec une proportion de 55,2% et un rapport de féminité de 123,0 femmes pour 100 hommes. Par contre, pour les nationalités des autres pays de la CEDEAO, les femmes sont moins représentées que les hommes avec une proportion de 46,1% et un rapport de féminité de 85,5 femmes pour 100 hommes.

Au niveau des nationalités autres qu'africaines vivant au Burkina Faso, les femmes sont peu

nombreuses comparativement aux hommes. L'Europe (745 résidents) qui a le plus de ressortissants au Burkina, suivie de l'Asie (376) ont des rapports de féminité respectivement de 67,0 femmes pour 100 hommes et 32,4 femmes pour 100 hommes.

**Tableau 12.6: Répartition de la population par sexe selon la nationalité, le poids démographique des femmes et le rapport de féminité au Burkina Faso.**

Nationalité	Homme	Femme	Ensemble	Poids démographique des femmes (%)	Rapport de féminité
Niger	2 664	1 080	3 744	28,8	40,5
Bénin	2 238	2 000	4 238	47,2	89,4
Côte d'Ivoire	2 603	3 419	6 022	56,8	131,3
Ghana	704	809	1 513	53,5	114,9
Mali	3 095	3 572	6 667	53,6	115,4
Nigeria	1 367	1 682	3 049	55,2	123
Togo	4 912	5 474	10 386	52,7	111,4
Autres pays de la CEDEAO	220	188	408	46,1	85,5
Autres pays Africains	1 344	795	2 139	37,2	59,2
Europe	446	299	745	40,1	67
Asie	284	92	376	24,5	32,4
Amérique	110	76	186	40,9	69,1
Océanie	19	2	21	9,5	10,5
Sénégal	587	283	870	32,5	48,2
Guinée-Bissau	17	20	37	54,1	117,6
Total étrangers	20 610	19 791	40 401	49	96
Burkina Faso	8 731 795	9 399 555	18 131 350	51,8	107,6
<b>Ensemble</b>	<b>8 752 405</b>	<b>9 419 346</b>	<b>18 171 751</b>	<b>51,8</b>	<b>107,6</b>

### 12.3.3.2- Evolution de la situation des femmes selon la nationalité

L'effectif total des nationalités étrangères vivant au Burkina Faso, a décrue de 32,8% passant de 60 074 résidents en 2006 à 40 401 résidents en 2019 (tableau12.7). Cette décroissance est ressentie tant dans la population féminine que masculine. L'importance numérique des femmes qui était faible par rapport à celle des hommes en 2006 (proportion des femmes de nationalité étrangère, 49,6% ; rapport de féminité de 98 femmes pour 100 hommes), l'est davantage en 2019 (proportion des femmes de nationalité étrangère, 49,0% ; rapport de féminité de 96 femmes pour 100 hommes). S'agissant de l'importance numérique des femmes dans la population résidente de nationalité burkinabè, elle a baissé entre 2006 et 2019.

**Tableau 12.7: Effectifs, poids démographiques et des rapports de féminité de la population selon la nationalité de 2006 à 2019**

Année de recensement	Population par nationalité	Effectifs			Poids démographiques des femmes (%)	Rapport de féminité
		Homme	Femme	Ensemble		
2006	Burkinabè	6 738 465	7 218 723	13 957 188	51,7	107,1
	Etrangère	30 274	29 800	60 074	49,6	98,4
2019	Burkinabè	8 731 795	9 399 555	18 131 350	51,8	107,7
	Etrangère	20 610	19 791	40 401	49,0	96,0

## 12.3.4- Statut matrimonial des femmes

Le statut matrimonial de la population à concerner toutes les personnes résidentes des ménages ordinaires et ayant au moins 12 ans. Chacune de ces personnes a été classée dans une des modalités suivantes : célibataire, marié avec 1 femme (sans coépouse), marié avec 2 femmes (une coépouse), marié avec 3 femmes (deux coépouse) marié avec quatre femmes (trois coépouses) ou plus, veuf (veuve) et divorcé/séparé. Dans le cadre de cette analyse, il sera retenu les modalités ci-après : célibataire, marié monogame, marié polygame, union libre, divorcé(e) /séparé(e), et veuf (ve).

### 12.3.4.1- Répartition de la population selon le statut matrimonial

Au Burkina Faso, le mariage garde toujours son importance. S'agissant des mariés polygames, 91,8% de l'effectif (1 921 744) sont des femmes mariées avec coépouses et on dénombre 227 femmes mariées polygames pour 100 hommes mariés polygames. Parmi les mariés monogames 51,8% sont des femmes. Concernant les ruptures d'union et la polygamie, les femmes sont plus concernées que les hommes. En effet, la proportion des femmes veuves est de 91,8% et on dénombre dans la population des veufs et veuves, 1 123 femmes veuves pour 100 hommes veufs. Cette situation pourrait s'expliquer par la facilité qu'ont les hommes veufs à se remarier contrairement aux femmes du fait des pesanteurs socio-culturelles, de la surmortalité des hommes aux âges avancés et aussi du fait de la polygamie (un polygame qui décède entraîne plus d'une veuve). La proportion des femmes divorcées /séparées est de 65,2% et on dénombre dans la population des divorcés (es)/séparés(es), 187 femmes divorcées /séparées pour 100 hommes divorcés /séparés.

Tableau 12.8: Répartition de la population selon le statut matrimonial, le poids démographique des femmes et le rapport de féminité

Etat matrimonial	Effectif			Poids démographique des femmes (%)	Rapport de féminité
	Homme	Femme	Ensemble		
Célibataire	2 491 237	1 844 413	4 335 650	42,5	74,0
Marié monogame	2 082 395	2 237 631	4 320 026	51,8	107,5
Marié polygame	586 949	1 334 795	1 921 744	69,5	227,4
Union libre	79 219	102 838	18 2057	56,5	129,8
Divorcé(e) /séparé(e)	28 829	53 997	82 826	65,2	187,3
Veuf (ve)	39 674	445 740	48 5 414	91,8	1123,5
<b>Ensemble</b>	<b>5 308 303</b>	<b>6 019 414</b>	<b>11 327 717</b>	<b>53,1</b>	<b>113,4</b>

### 12.3.4.2- Evolution de la population selon le statut matrimonial

En 2006, quel que soit le type d'état matrimonial le poids numérique des femmes est plus important que celui des hommes. Les rapports de féminité varient entre deux extrêmes : on dénombre 113 veuves pour 100 veufs (113,4%) et 103 femmes en union libre pour 100 hommes en union libre (103,0%). En 2019, les femmes célibataires sont numériquement moins que les hommes : pour 74 femmes célibataires correspond 100 hommes célibataires. Pour les autres types d'état matrimonial, il y a plus de femmes concernées en 2019 qu'en 2006 : le poids numérique des femmes dans chaque type d'état matrimonial est plus élevé en 2019 que en 2006 notamment pour les veufs (ves), divorcés(es)/séparés(es) et les mariés polygames.

**Tableau 12.9: Evolution de la population selon le statut matrimonial, le sexe et rapport de féminité**

Année de recensement	Etat matrimonial	Effectif			Rapport de féminité
		Homme	Femme	Ensemble	
2006	Célibataire	1 019 298	1 131 011	2 150 309	111,0
	Marié monogame	4 132 744	4 352 405	8 485 149	105,3
	Marié polygame	1 275 009	1 389 227	2 664 236	109,0
	Union libre	26 077	26 852	52 929	103,0
	Divorcé(e)/séparé(e)	278 366	306 788	585 154	110,2
	Veuf (ve)	37 245	42 240	79 485	113,4
2019	Célibataire	2 491 237	1 844 413	4 335 650	74,0
	Marié monogame	2 082 395	2 237 631	4 320 026	107,5
	Marié polygame	586 949	1 334 795	1 921 744	227,4
	Union libre	79 219	102 838	18 2057	129,8
	Divorcé(e)/séparé(e)	28 829	53 997	82 826	187,3
	Veuf (ve)	39 674	445 740	48 5414	1123,5

#### 12.3.4.3- Statut matrimonial des jeunes filles âgées de 12-17 ans

Sur un effectif total de 2 547 032 enfants de 12 ans à 17 ans, les jeunes filles de sexe féminin sont légèrement majoritaires (proportion de 50,7%) par rapport aux jeunes garçons. Les jeunes filles et les jeunes garçons de 12 à 17 ans sont majoritairement des célibataires. Mais la proportion des jeunes filles célibataires (91,9%) est inférieure à celle des jeunes garçons célibataires (98,7%). Sur 100 jeunes filles de cette tranche d'âge, 8 jeunes filles sont mariées ou en libre (7,5% de jeunes filles sont mariées et 0,6% de jeunes filles sont en unions libres). Par contre, pour les jeunes garçons de la même tranche d'âge, 1,2% sont mariés ou en union libre (0,9% de jeunes garçons sont mariés et 0,3% sont en unions libres). Les jeunes filles de 12 à 17 ans divorcées /séparées sont en proportion de 0,1%. L'entrée en vie maritale précoce est plus forte chez les jeunes filles que chez les garçons de la tranche d'âge de 12 à 17 ans. Cette tranche d'âge correspond à l'adolescence où l'effet de la puberté liée à la physiologie de la jeune fille est plus fort que chez le jeune garçon et pourrait expliquer cette précocité d'état de vie maritale. D'autres facteurs explicatifs de cette précocité seraient liés au faible niveau de fréquentation scolaire notamment pour les jeunes filles et la persistance de certaines coutumes et valeurs traditionnelles. Bien que le pourcentage d'enfants mariés ou en union libre soit faible, le fait que les enfants d'âge scolaire soient mariés pose un double problème : celui du non-respect des droits des enfants à l'éducation d'une part et la prise en charge des familles ainsi fondées par les enfants. Cette situation est d'autant plus problématique que la scolarisation des enfants de 6 à 16 ans est désormais obligatoire.

**Tableau 12.10: Proportion des enfants âgés de 12-17 ans selon le sexe et le statut matrimonial**

Statut matrimonial	Homme	Femme
Célibataire	98,7	91,9
Marié	0,9	7,5
Union libre	0,3	0,5
Divorcé (e)/ séparé (e)	0,0	0,1
Veuf (ve)	0,1	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>1 256 253</b>	<b>1 290 779</b>



## 12.4- ALPHABETISATION, SCOLARISATION ET INSTRUCTION

Cette partie capitalisera les analyses faites dans le cadre du thème 4 : « Scolarisation-instruction-alphabétisation ».

Les analyses se feront sur la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction, l'âge, l'alphabétisation au niveau national, région, milieu de résidence selon le genre.

Des taux bruts, taux d'achèvement, taux net ainsi que des effectifs et des pourcentages seront calculés aux différents niveaux de l'enseignement. Il sera également appréhendé leur évolution dans le temps.

### 12.4.1- Scolarisation

#### 12.4.1.1- Population scolaire (3 ans ou plus)

Au Burkina Faso, plus de la moitié de la population scolaire a un niveau d'étude primaire (59,5%). Parmi les garçons scolarisés, 58,3% ont un niveau d'étude primaire contre 60,7% chez les filles scolarisées. En milieu urbain, 43,9% des garçons scolarisés ont un niveau primaire contre 3,4% qui ont un niveau préscolaire. Les filles avec une proportion des 29,3% sont plus représentées dans le post primaire que les garçons. Toutefois, leur nombre diminue lorsque le niveau d'études augmente. Quant au milieu rural plus de 2/3 des garçons scolarisés ont un niveau d'étude primaire et c'est au niveau du secondaire que leur proportion est légèrement plus élevée que celle des garçons.

Tableau 12.11: Répartition (%) de la population scolaire (3 ans ou plus) par niveau d'études selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'étude	Urbain			Rural			Ensemble		
	G	F	E	G	F	E	G	F	E
Préscolaire	3,4	3,5	3,4	0,9	0,8	0,8	1,8	2,0	1,9
Primaire	43,9	47,5	45,6	70,2	69,2	69,2	58,3	60,7	59,5
Post-primaire	25,5	29,3	27,3	24,2	23,5	23,5	24,0	26,3	25,1
Secondaire	15,8	13,4	14,6	4,2	5,4	5,4	10,3	8,0	9,2
Supérieur	11,4	6,3	9,1	0,5	1,1	1,1	5,6	3,0	4,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	757 348	719 106	1 476 454	1 100 327	1 003 992	2 104 319	1 857 675	1 723 098	3 580 773

G=Garçon ; F=Fille

Selon le niveau d'enseignement, le taux brut de scolarisation (TBS) est de 49,2% chez les hommes et 50,3% pour les femmes au post-primaire. Malgré que le taux brut de scolarisation soit faible au supérieur, il est plus élevé chez les femmes (14,1%) que chez les hommes (9,3%). Quant au taux net de scolarisation, chez les femmes en âge de fréquenter le secondaire, seulement 5,5% sont réellement au secondaire et chez les hommes, 7,3% sont au secondaire.

L'indice de parité du TBS est atteint au préscolaire, post-primaire et au supérieur. Cependant, la parité entre les sexes est loin d'être d'atteinte au secondaire avec un indice de parité de 0,6.

**Tableau 12.12: Taux brut et taux net de la scolarisation et leur indice selon le niveau de l'enseignement**

Niveau de l'enseignement	Taux brut de scolarisation		Taux net de scolarisation		Indice de parité du taux brut	Indice de parité du taux net
	Homme	Femme	Homme	Femme		
Préscolaire	3,6	3,6	3,3	3,3	1,0	1,0
Post-primaire	49,2	50,3	20,5	21,9	1,0	1,1
Secondaire	37,7	23,9	7,3	5,5	0,6	0,8
Supérieur	9,3	14,1	5,6	2,3	1,5	0,4

#### **12.4.1.2- Parité de fréquentation actuelle des jeunes de 15-24 ans**

Au Burkina Faso, la parité entre les sexes est atteinte chez les jeunes de 15-24 ans qui n'ont jamais fréquenté et ceux qui ont fréquenté avec respectivement un indice de parité de 1,4 et 1,0. Cet indicateur de 1,4 qui est supérieur à 1, indique que plus de femme n'ont jamais fréquenté comparativement aux hommes. La même tendance est observée chez les jeunes de la même tranche d'âge qui fréquentent actuellement, soit un indice de 1,0.

**Tableau 12.13: Répartition de la population des jeunes de 15-24 ans selon la fréquentation scolaire actuelle**

Statut scolaire	Homme	Femme	Ensemble	Indice de parité selon la fréquentation
N'a jamais fréquenté	665 970	951 032	1 617 002	1,4
A fréquenté	416 619	430 630	847 249	1,0
Fréquente actuellement	483 660	462 325	945 985	1,0

#### **12.4.2- Niveau d'instruction atteint**

##### **12.4.2.1- Structure de la population et niveau d'instruction atteint**

En 2019, les femmes qui n'ont aucun niveau sont plus nombreuses que les hommes. Selon le niveau d'instruction atteint, la parité entre les sexes est atteinte chez les personnes sans niveau d'instruction et celles ayant atteint le niveau post-primaire avec respectivement un indice de parité de 1,4 et 1,1. Cependant, la parité est loin d'être atteinte chez les individus ayant atteint les niveaux secondaire et supérieur.

**Tableau 12.14: Répartition des jeunes de 15-24 ans selon le niveau d'instruction atteint**

Niveau d'instruction atteint	Poids démographique des femmes (%)	Indice de parité entre les sexes	Effectif ensemble
Sans niveau	58,8	1,4	1 622 513
Primaire	49,5	1,0	466 398
Post-primaire	53,0	1,1	896 583
Secondaire	44,1	0,8	339 430
Supérieur	40,9	0,7	85 307

##### **12.4.2.2- Population des enfants de 6-11 en âge de fréquenter non scolarisés**

Malgré l'adoption du principe de la scolarisation universelle, il y a encore des enfants en âge scolaire qui n'ont pas été scolarisés ou sont déscolarisés. Au Burkina Faso, 42,0% des enfants en

âge de fréquenter le primaire n'ont jamais fréquenté et 12,3% sont déscolarisés (tableau 12.15). Selon le sexe, 12,6% des garçons en âge de fréquenter sont déscolarisés et 12% des filles en âge de fréquenter sont déscolarisées.

En milieu urbain, 14,8% des enfants en âge de fréquenter le primaire n'ont jamais fréquenté contre 49,3% en milieu rural. La déscolarisation en milieu urbain est presque la même quel que soit le sexe (15,3% des garçons et 15,0% des filles). Le même phénomène s'observe en milieu rural. Plus de la moitié des individus en âge de fréquenter le primaire sont hors du système éducatif, soit 54,4% des garçons et 54,3% des filles.

**Tableau 12.15: Pourcentage d'enfants de 6-11ans en âge de fréquenter le primaire par statut de scolarisation selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut de scolarisation	Urbain			Rural			Ensemble		
	H	F	E	H	F	E	H	F	E
Jamais fréquenté	13,7	15,8	14,8	48,9	49,8	49,4	41,7	42,3	42
Déscolarisé	15,3	15,0	15,1	11,9	11,1	11,5	12,6	12	12,3
Scolarisé	71,0	69,2	70,1	39,2	39,1	39,1	45,7	45,7	45,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100	100

Au Burkina Faso, moins de la moitié des enfants en âge de fréquenter le post-primaire sont scolarisés, soit 47,4% (tableau 12.16). Parmi les garçons ayant l'âge de fréquenter le post-primaire, 53,7% sont hors du système éducatif (jamais fréquenté et déscolarisé) contre 51,6% des filles.

L'analyse montre que 11,5% des garçons en âge de fréquenter le post-primaire n'ont jamais fréquenté contre 16,8% des filles en milieu urbain. Toujours en milieu urbain, l'abandon scolaire (jamais fréquenté) est moins fréquent chez les garçons, soit 11,5% contre 16,8% des filles ayant l'âge de fréquenter le post-primaire.

**Tableau 12.16: Pourcentage d'enfants de 12-15 ans en âge de fréquenter le post primaire par statut de fréquentation selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut de fréquentation	Urbain			Rural			Ensemble		
	H	F	E	H	F	E	H	F	E
Jamais fréquenté	11,5	16,8	14,4	41,0	40,2	40,6	34,5	34,0	34,2
Déscolarisé ou ne fréquente plus	20,8	20,4	20,6	18,7	16,6	17,7	19,2	17,6	18,4
Scolarisé	67,7	62,8	65,0	40,3	43,2	41,7	46,3	48,4	47,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

H=Homme ; F=Femme

Au Burkina Faso, plus de la moitié des jeunes en âge de fréquenter le secondaire sont hors du système éducatif (64,9%). Les jeunes filles en âge de fréquenter le secondaire sont moins scolarisées que les garçons, soit respectivement 33,6% et 36,8%.

En milieu rural les jeunes filles (27%) ayant l'âge de fréquenter le secondaire sont moins scolarisées que les garçons (29,8%). Le même phénomène s'observe en milieu urbain. En effet, les jeunes filles (48,3%) en âge de fréquenter le secondaire sont moins scolarisées que les garçons (55,6%) (tableau 12.17).

**Tableau 12.17: Pourcentage d'enfants de 12-18 ans en âge de fréquenter le secondaire par statut de fréquentation selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut de fréquentation	Urbain			Rural			Ensemble		
	H	F	E	H	F	E	H	F	E
Jamais fréquenté	15,1	22,7	19,4	46,8	53,3	50,1	38,2	43,8	41,2
Déscolarisé ou ne fréquente plus	29,3	29,0	29,1	23,4	19,7	21,5	25,0	22,6	23,7
Scolarisé	55,6	48,3	51,5	29,8	27,0	28,4	36,8	33,6	35,1
<b>Total</b>	<b>100</b>								

H=Homme ; F=Femme

Au niveau national, une proportion de 45,6% de jeunes âgées de 15-24 ans sont déscolarisés ou n'ayant jamais fréquenté l'école et ni en activité économique. Cette population est plus importante en milieu rural avec 49,0%.

Selon le sexe, la population des jeunes âgés de 15-24 ans déscolarisés ou n'ayant jamais été à l'école et ne travaillant pas, est constituée de 50,2% de femmes et 40,1% d'hommes. En effet, les femmes sont les plus touchées par cette situation vis-à-vis de la fréquentation scolaire. On pourrait l'expliquer soit par le fait qu'elles abandonnent (pour plusieurs raisons) plus tôt l'école, soit qu'elles n'ont toujours pas les mêmes chances que les hommes d'être inscrites à l'école.

**Tableau 12.18: Pourcentage (%) des jeunes de 15-24 ans déscolarisé ou n'ayant jamais fréquenté et ni dans l'emploi par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	Homme	Femme	Ensemble	Effectif ensemble
Urbain	29,7	44,3	37,8	356 284
Rural	44,6	52,9	49,0	1 025 378
<b>Ensemble</b>	<b>40,1</b>	<b>50,2</b>	<b>45,6</b>	<b>1 381 662</b>

La population des jeunes âgés de 15 à 24 ans est à majorité sans niveau d'instruction avec une proportion de 47,5%. En termes d'instruction, ces jeunes ont particulièrement le niveau post primaire avec une proportion de 26,3%. Les autres niveaux d'instruction sont faiblement représentés. Les mêmes tendances sont observées selon le milieu de résidence.

Dans le milieu urbain, 35,2% des jeunes âgés de 15 à 24 ans ont un niveau d'instruction post primaire. En milieu rural, plus de la moitié des femmes âgées de 15 à 24 ans n'ont aucun niveau d'instruction contre 27,3% en milieu Urbain. Considérant les cycles dans l'ensemble, les jeunes femmes sont moins instruites que les hommes au regard de leurs faibles proportions. Le post primaire constitue le principal niveau d'instruction quel que soit le milieu de résidence. Les proportions au post primaire dans le milieu urbain sont les plus élevées avec environ 34,7% des hommes et 35,6% des femmes (tableau 12.19).

**Tableau 12.19: Répartition (%) des jeunes de 15 à 24 ans par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et sexe**

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	H	F	E	H	F	E	H	F	E
Aucun	18,2	27,2	23,3	53,2	63,1	58,4	42,7	51,7	47,5
Primaire	14,4	14,8	14,6	15,3	11,5	13,3	15,1	12,5	13,7
Post-primaire	34,7	35,6	35,2	23,6	21,2	22,3	26,9	25,8	26,3
Secondaire	23,9	17,1	20,1	7,1	3,9	5,4	12,1	8,1	10,0
Supérieur	8,8	5,3	6,8	0,8	0,3	0,6	3,2	1,9	2,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								

H=Homme ; F=Femme

## 12.4.3- Alphabétisation

### 12.4.3.1- Structure de la population alphabétisée

Au Burkina Faso, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. En effet, le taux d'alphabétisation est de 35,4% chez les hommes contre 24,7% chez les femmes, soit un indice de parité de 0,8.

Des disparités en matière d'alphabétisation existent entre les régions. En effet, la parité est presque atteinte dans la région du Centre, du Centre-Est et du Plateau-Central, avec un taux de 0,9 chacune. Par contre, la région du Sahel présente la plus faible parité avec un indice de 0,6. Le taux d'alphabétisation est de 15,8% chez les hommes contre 9,2% chez les femmes dans cette région.

Quel que soit le milieu de résidence les hommes sont plus alphabétisés que les femmes. Cependant, la parité est presque atteinte en milieu urbain, soit un indice de parité de 0,9.

**Tableau 12.20: Répartition de la population alphabétisée de 15 ans ou plus selon la région et le milieu de résidence.**

Milieu et région de résidence	Effectif ensemble	Taux d'alphabétisation (%)			Poids (%) démographique des femmes alphabétisées	Indice de parité entre les sexes
		Homme	Femme	Ensemble		
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	1 663 806	62,8	52,6	57,5	46,0	0,9
Rural	1 289 196	25,5	18,2	21,6	42,7	0,7
<b>Régions</b>						
Boucle du Mouhoun	212 260	27,1	18,2	22,5	41,7	0,7
Cascades	101 457	31,1	19,6	24,9	42,0	0,7
Centre	975 790	62,1	52,0	57,0	46,3	0,9
Centre-Est	166 173	27,3	18,2	22,1	47,4	0,9
Centre-Nord	143 541	24,2	15,7	19,5	44,5	0,8
Centre-Ouest	236 869	37,2	22,4	28,7	44,8	0,8
Centre-Sud	104 307	31,1	21,0	25,5	45,8	0,8
Est	140 216	21,3	15,1	18,0	44,2	0,8
Hauts Basins	413 849	42,0	29,3	35,4	43,1	0,8
Nord	192 483	29,2	18,5	23,4	43,4	0,8
Plateau Central	110 214	27,7	18,5	22,5	46,2	0,9
Sahel	56 968	15,8	9,2	12,5	36,6	0,6
Sud-Ouest	98 875	27,8	16,6	21,8	41,1	0,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>2 953 002</b>	<b>35,4</b>	<b>24,7</b>	<b>29,7</b>	<b>44,6</b>	<b>0,8</b>

### 12.4.3.2- Evolution de la structure de la population alphabétisée

Le taux d'alphabétisation a connu une hausse en 2019 par rapport à 2006 quel que soit le sexe. En 2019, 36,5% des hommes savent lire et écrire dans une langue quelconque contre 33% en 2006. Le constat est le même chez les femmes, avec 27,9% d'alphabétisées en 2019 contre 20,2% en 2006.

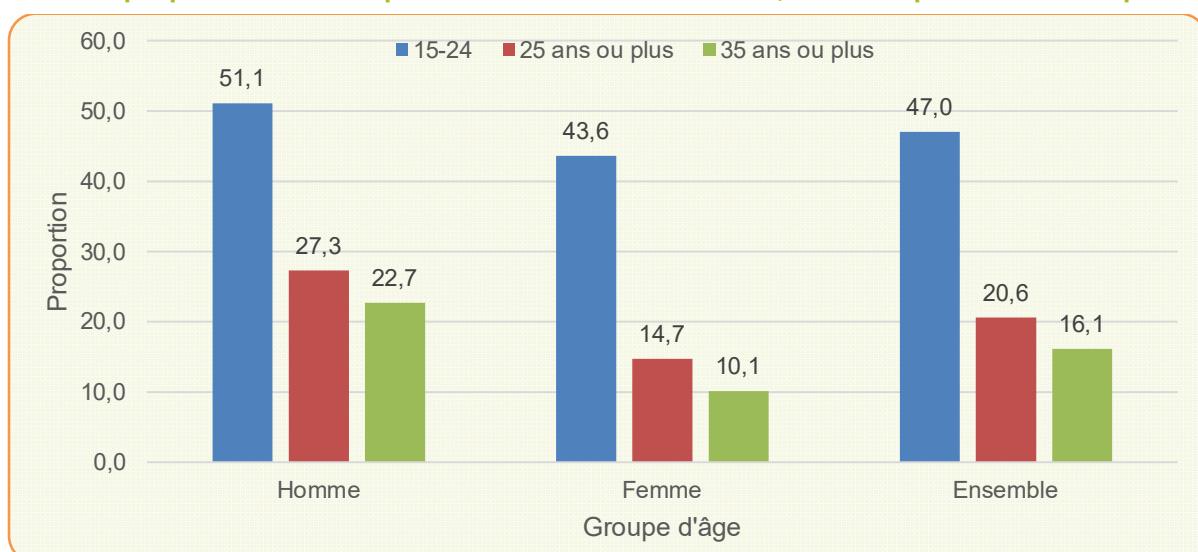
En matière de parité entre le sexe, elle est pratiquement atteinte en 2019 chez les individus âgés de 10 à 14 ans, soit un indice de parité de 1. Cet indicateur baisse au fur et à mesure que l'on avance dans les groupes d'âge. En 2019, l'alphabétisation est en défaveur des femmes quel que soit le groupe d'âge considéré sauf chez les 10-14 ans.

**Tableau 12.21: Tendance du taux d'alphabétisation et de l'indice de parité par groupe d'âge selon le sexe**

Groupes d'âges (ans)	Taux d'alphabétisation en 2006		Taux d'alphabétisation en 2019		Indice de parité entre sexe en 2019	Effectif ensemble
	Homme	Femme	Homme	Femme		
10-14	45,4	38,8	40,7	42,4	1,0	987 550
15-19	40,9	29,2	53,9	49,9	0,9	981 463
20-24	38,3	23,4	47,5	35,9	0,8	622 925
25-29	35,5	18,7	37,4	24,1	0,6	398 432
30-34	32,6	15,1	32,8	19,1	0,6	299 229
35-39	26,8	11,1	30,0	16,0	0,5	215 965
40-44	22,5	9,1	27,4	13,0	0,5	149 328
45-49	20,5	7,5	25,0	10,4	0,4	98 465
50-54	18,6	6,0	20,3	7,7	0,4	66 249
55-59	14,1	4,1	18,4	7,3	0,4	46 038
60-64	9,1	2,3	16,4	5,5	0,3	32 896
65-69	6,7	1,7	15,0	4,8	0,3	20 379
70-74	5,1	1,1	10,8	2,8	0,3	11 522
75-79	3,5	0,8	8,3	2,2	0,3	4 982
80-84	2,9	0,8	6,6	1,6	0,2	5 129
85 et plus	3,0	0,7	6,5	1,8	0,3	2 729
<b>Ensemble</b>	<b>33,0</b>	<b>20,2</b>	<b>36,5</b>	<b>27,9</b>	<b>0,8</b>	<b>3 940 552</b>

Parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, 47% savent lire et écrire dans une langue quelconque contre 20,6% pour les 25 ans ou plus et 16,1% pour les 35 ans ou plus. (graphique 12.2). Les hommes sont les plus alphabétisés quelle que soit la tranche d'âge. En effet, 51,1% des hommes âgés de 15-24 ans sont alphabétisés contre 43,6% des femmes. Quant à la tranche d'âge 35 ans ou plus, seulement 10,1% des femmes sont alphabétisées contre 22,7% chez des hommes.

**Graphique 12.2: Taux d'alphabétisation chez les 15-24 ans, 25 ans ou plus et 35 ans ou plus**



Le taux d'alphabétisation s'est amélioré en 2019 par rapport à 2006. En effet, 26,2% de la population savent lire et écrire dans une langue quelconque contre 29,7% en 2019, soit 5,7 points de pourcentage d'écart (tableau 12.22). Malgré cette évolution la parité entre le sexe n'est toujours pas atteinte (0,8). Quelle que soit l'année, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes.

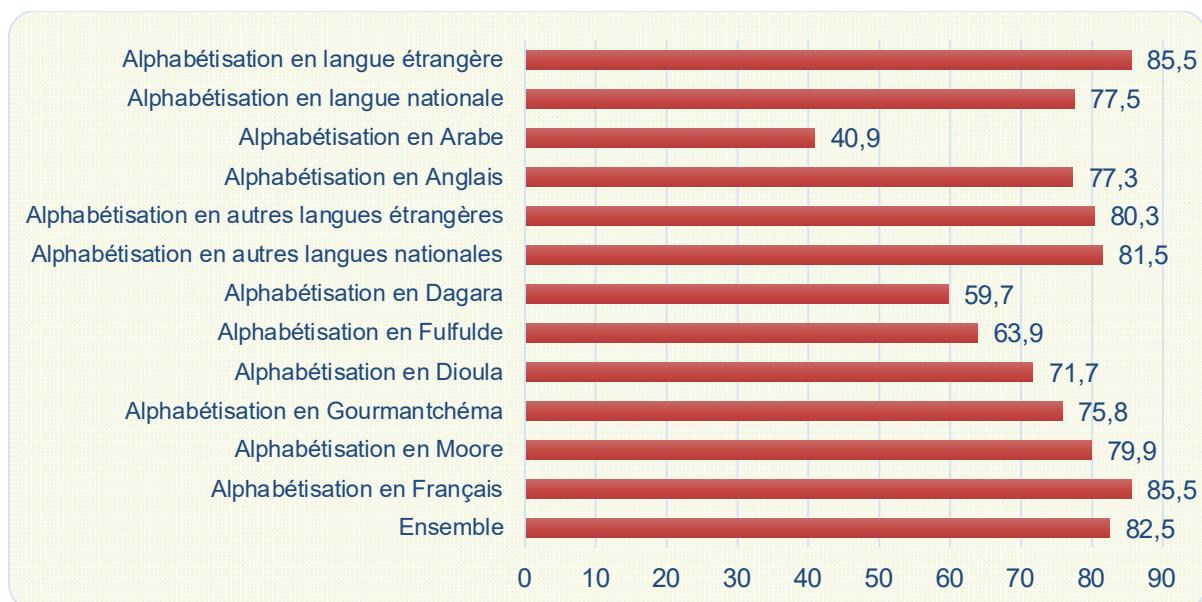
**Tableau 12.22: Tendance de la population alphabétisée âgée de 15 ans ou plus de 2006 à 2019 au Burkina Faso.**

Année de recensement	Effectif de la population alphabétisée			Taux d'alphabéti-sation	Indice de parité entre les sexes
	Homme	Femme	Ensemble		
2006	1 513 124	1 069 463	2 582 587	26,2	0,6
2019	1 636 947	1 316 055	2 953 002	29,7	0,8

#### **12.4.3.3- Structure de la population alphabétisée selon la langue d'alphabétisation**

Environ 83 femmes pour 100 hommes savent lire et écrire dans une langue quelconque. Selon la langue d'alphabétisation, environ 86 femmes pour 100 hommes savent lire et écrire en langue étrangère et en français. Les femmes sont moins alphabétisées en arabe que les hommes, environ 41 femmes pour 100 hommes.

**Graphique 12.3: Rapport de féminité de la population alphabétisée selon la langue d'alphabétisation**





## 12.5- FEMME ET ACTIVITES ECONOMIQUES

### 12.5.1- Participation des femmes à l'activité économique

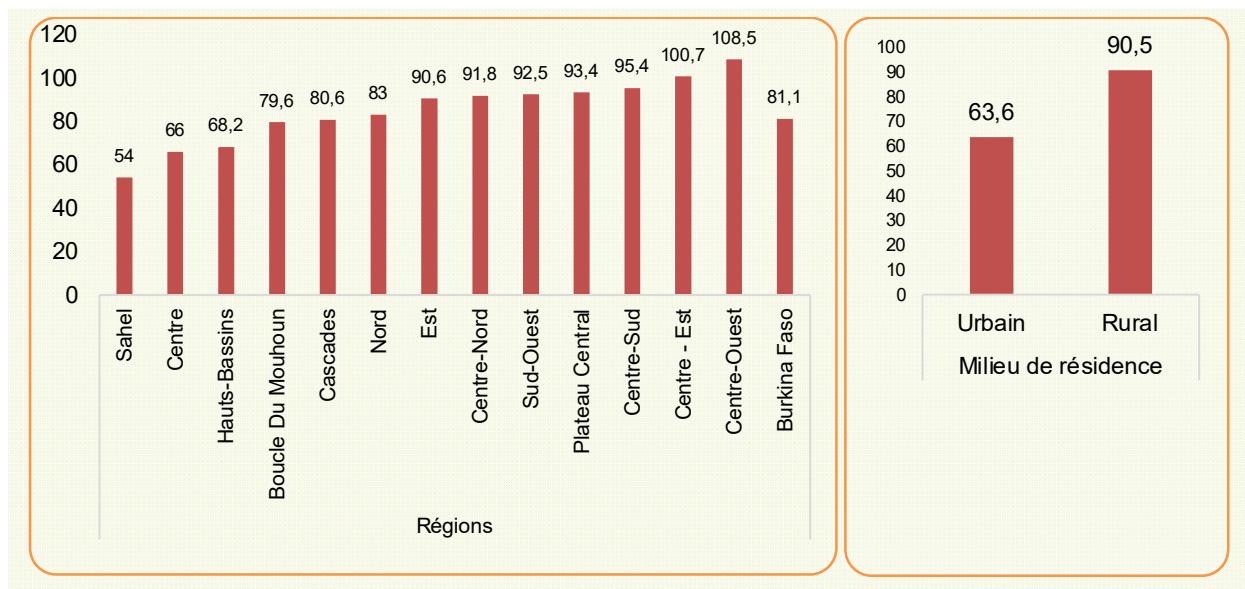
#### 12.5.1.1- Femmes et main d'œuvre par milieu et région de résidence

Au Burkina Faso, le nombre de femmes âgées de 15 ans ou plus en situation de main d'œuvre (soit au chômage ou en emploi) est de 81 pour 100 hommes. Ce qui veut dire que les hommes en âge de travailler sont plus actifs que les femmes sur le marché de travail.

Selon le milieu de résidence, 90 femmes pour 100 hommes sont dans la main d'œuvre en milieu rural alors qu'en milieu urbain, 63 femmes pour 100 hommes âgés de 15 ans ou plus sont soit au chômage ou en emploi.

Une inégale répartition de la main d'œuvre existe entre les régions. En effet, c'est la région du Centre-Ouest qu'il y'a plus de femmes dans la main d'œuvre que d'hommes, soit 108 femmes pour 100 hommes. Cette région est suivie de celle du Centre-Est avec 107 femmes pour 100 hommes. Cependant, le rapport de féminité est faible dans la région du Sahel, soit 54 femmes pour 100 hommes. Cinq (05) régions sur treize (13) ont un rapport de féminité inférieur à celui du niveau national.

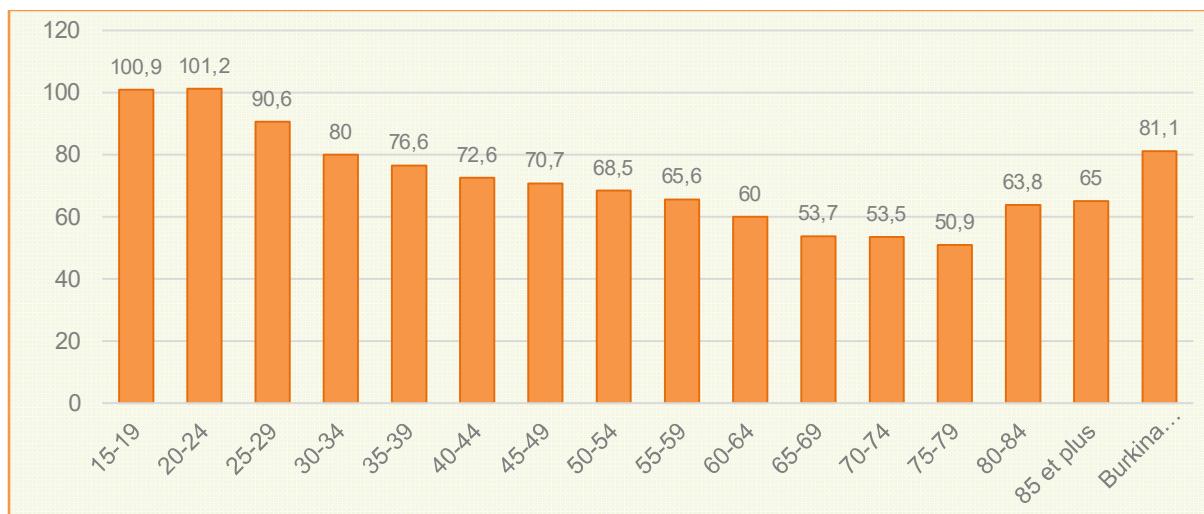
Graphique 12.4: Rapport de féminité de la main d'œuvre selon le milieu et la région de résidence



#### Femmes actives par groupes d'âges

La tranche d'âge de 20-24 ans et celle de 15-19 ans comportent plus main d'œuvre chez les femmes que chez les hommes. Soit environ 101 femmes pour 100 hommes au sein de la main d'œuvre. Au sein de la population âgée de 75 à 79 ans, il y a environ 51 femmes pour 100 hommes au chômage ou en emploi. Seulement, c'est dans la population âgée de 15 à 34 ans que le rapport de féminité est supérieur à celui du niveau national.

**Graphique 12.5: Rapport de féminité de la main d'œuvre selon les groupes d'âges**

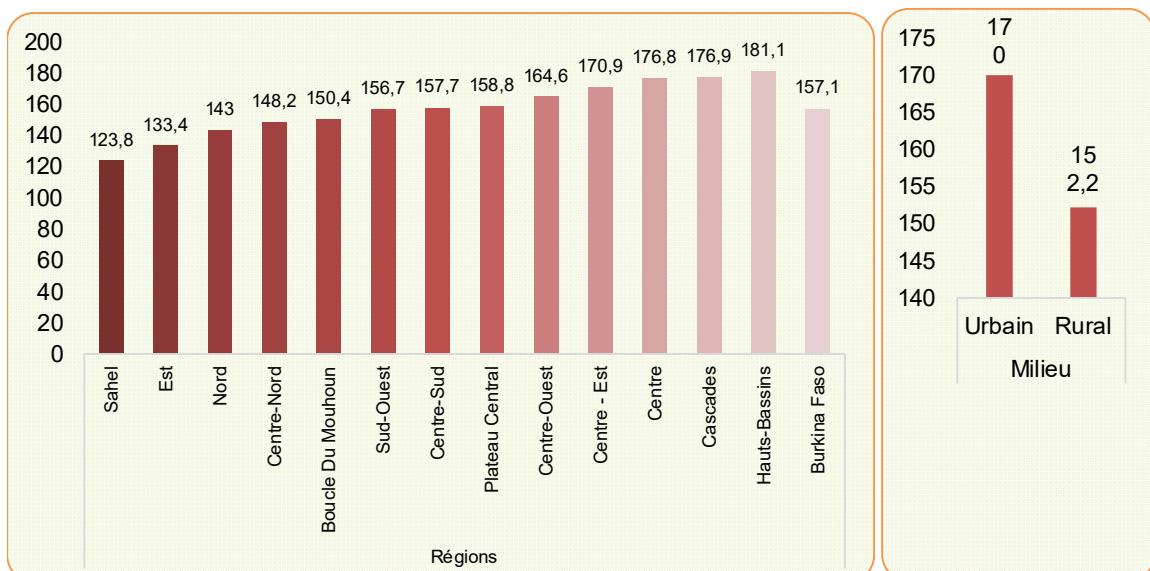


#### 12.5.1.2- Femmes hors main d'œuvre par milieu et région de résidence

Contrairement à la main d'œuvre, 157 femmes pour 100 hommes âgés de 15 ans ou plus sont hors main d'œuvre (soit au chômage ou en emploi) au Burkina Faso (graphique 12.6). Ce qui veut dire que les femmes en âge de travailler sont plus inactives que les hommes sur le marché de travail.

Environ 170 femmes pour 100 hommes sont hors de la main d'œuvre en milieu urbain alors qu'en milieu rural, 152 femmes pour 100 hommes âgés de 15 ans ou plus sont soit au chômage ou en emploi. Des disparités existent entre les régions en matière de population hors main d'œuvre. En effet, c'est la région des Hauts-Bassins qu'il y a plus de femmes hors main d'œuvre que d'hommes, soit 181 femmes pour 100 hommes. Cette région est suivie de celle des Cascades avec environ 177 femmes pour 100 hommes. Cependant, le rapport de féminité est faible dans la région du Sahel, soit 124 femmes pour 100 hommes. Six (06) régions sur treize (13) ont un rapport de féminité inférieur à celui du niveau national.

**Graphique 12.6: Rapport de féminité de la population hors main d'œuvre selon le milieu et la région de résidence**

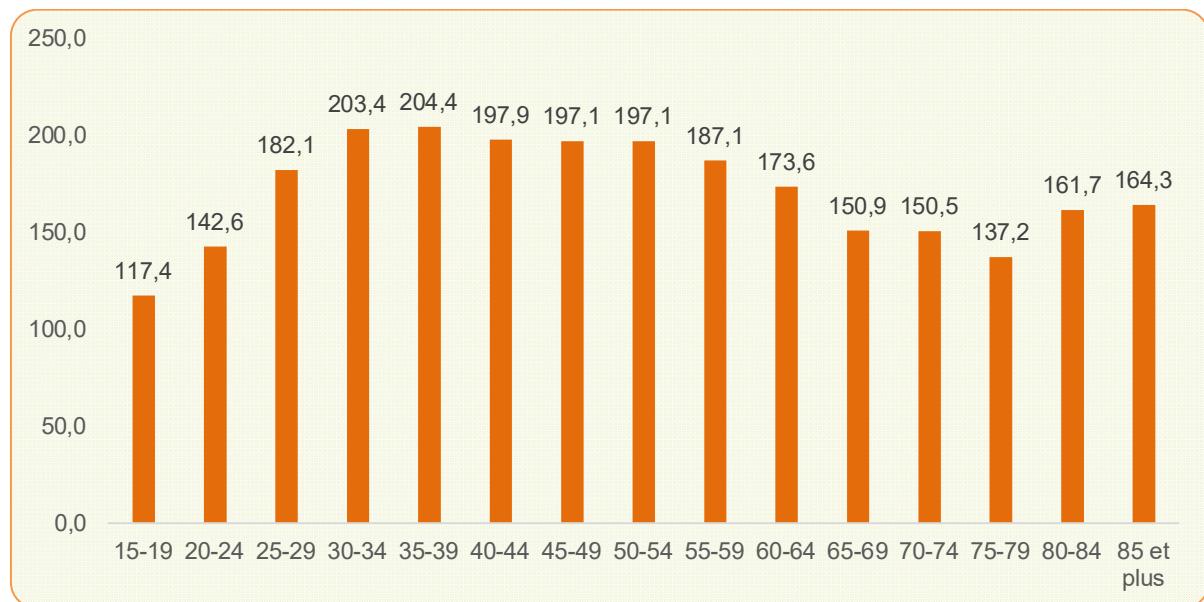


### 12.5.1.3- Femmes Hors main d'œuvre par groupes d'âges

La tranche d'âge de 30-24 ans et celle 35-39 ans comportent plus de femmes hors main d'œuvre que d'hommes. Soit respectivement 204 femmes pour 100 hommes et 203 femmes pour 100 hommes qui sont hors de la main d'œuvre. Contrairement à la main d'œuvre, c'est dans la tranche d'âge 15-19 ans que le nombre de femme pour 100 hommes est faible, soit environ 117 femmes pour 100 hommes.

Les groupes d'âges 30-34 et 35-39 ans enregistrent les rapports de féminité les plus élevés. Le plus faible rapport de féminité est observé chez les femmes âgées de 15-19 ans. De manière générale, au regard des taux, on note plus de femmes hors main d'œuvre comparativement aux hommes.

**Graphique 12.7: Rapport de féminité de la population hors main d'œuvre selon les groupes d'âges**



### 12.5.2- Main d'œuvre occupée

#### 12.5.2.1- Main d'œuvre occupée et branche d'activité

Environ 78,4 femmes pour 100 hommes en âge de travailler sont occupées. Selon la branche d'activité, les activités spéciales des ménages sont plus exercées par les femmes (tableau 12.23). En effet, 1 000 femmes pour 100 hommes en âge de travailler exercent dans les activités spéciales des ménages. Cette branche d'activité est purement féminine. Aussi, l'une des branches d'activités dominée par les femmes est celle des autres activités des services non classés ailleurs notamment les tailleurs, réparations de biens domestiques, etc.

Cependant, les hommes sont plus nombreux que les femmes à exercer dans la branche des activités de construction. En effet, 3 femmes pour 100 hommes travaillent dans les activités de construction. Aussi, environ 3 femmes pour 100 hommes âgées de 15 ans ou plus exercent dans la branche du commerce et réparation des pièces automobiles.

**Tableau 12.23: Répartition de la main d'œuvre occupée par la branche d'activité et selon le poids démographique et le rapport de féminité**

Branche d'activités	Ensemble (Effectif)	Poids démographique des femmes occupées (%)	Rapport de féminité
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	2 692 005	47,5	90,6
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	9 320	44,2	79,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	3 189	16,8	20,2
Activités extractives/mines	63 311	10,1	11,3
Activités de fabrication	269 420	44,1	78,9
Activités de production et distribution	8 364	8,0	8,7
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	3 558	34,9	53,6
Activités de construction	85 776	3,1	3,2
Commerce et réparation des pièces automobiles	80 078	3,7	3,8
Commerce de gros	149 539	34,6	53,0
Commerce de détail	271 912	48,8	95,3
Activités de transport	74 017	5,2	5,5
Activités d'entreposage	2 443	10,7	12,0
Activités d'hébergement et de restauration	2 026	23,8	31,3
Activités de l'information et de communication	14 348	23,2	30,2
Activités financières et d'assurance	16 047	40,8	68,8
Activités immobilières	3 060	21,1	26,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	29 811	29,3	41,4
Activités de services de soutien et de bureau	59 345	32,0	47,0
Activités de l'administration publique	45 948	22,0	28,3
Enseignement	133 241	37,9	61,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	42 150	49,6	98,5
Activités artistiques, sportives et récréatives	7 630	29,4	41,6
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	72 411	53,9	116,9
Activités spéciales des ménages	77 064	90,9	1000,0
Activités des organisations internationales	1 649	24,6	32,6
ND	55 590	71,9	255,9
<b>Total</b>	<b>4 273 252</b>	<b>43,9</b>	<b>78,4</b>

### 12.5.2.2- Main d'œuvre occupée et catégorie socio-professionnelle

Selon la catégorie socio-professionnelle, les femmes sont plus classées dans la catégorie des « non qualifiés » et celle des professions élémentaires. En effet, 190 femmes pour 100 hommes occupées sont dans la catégorie des professions élémentaires (tableau 12.24). Environ 124 femmes pour 100 hommes occupées sont classées dans la catégorie des « non qualifiés ».

Contrairement au reste des catégories, les hommes sont les plus nombreux. En effet, une femme pour 100 hommes travailleurs est dans la catégorie des qualifiés manuels. La catégorie des professions militaires est pratiquement masculine, soit environ 6 femmes pour 100 hommes occupées.

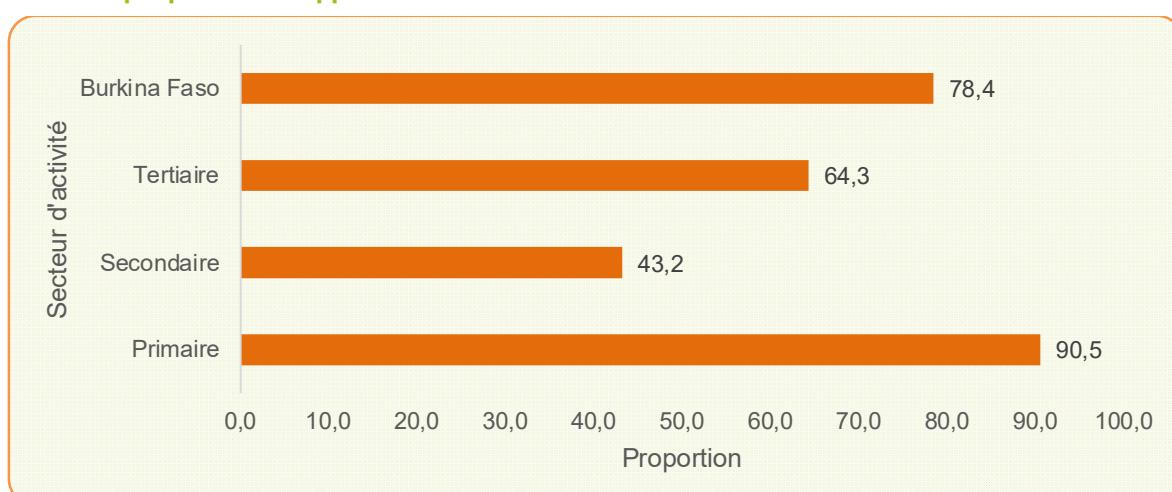
**Tableau 12.24: Répartition de la main d'œuvre occupée par catégorie socio-professionnelle et selon le poids démographique et le rapport de féminité**

Catégorie socio-professionnelle	Poids démographique des femmes occupées (%)	Rapport de féminité
Directeurs, cadres de direction et gérants	46,0	85,3
Professions intellectuelles et scientifiques	35,6	55,2
Professions intermédiaires	35,4	54,8
Hautement qualifiés non manuels	15,9	18,9
Employés de type administratif	30,5	43,9
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	50,1	100,5
Peu qualifiés non manuels	24,2	31,9
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	47,0	88,7
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	28,4	39,6
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	12,2	13,9
Qualifiés manuels	1,1	1,1
Professions élémentaires	65,6	190,5
Professions militaires	6,4	6,8
Non qualifiés	55,3	123,9
<b>Ensemble</b>	<b>43,9</b>	<b>78,4</b>

#### 12.5.2.3- Main d'œuvre occupée et secteur d'activité

Les hommes sont les plus nombreux quel que soit le secteur d'activité. En effet, 90 femmes pour 100 hommes occupées exercent dans le secteur primaire. Quant au secteur secondaire seulement 43 femmes pour 100 hommes occupées y travaillent.

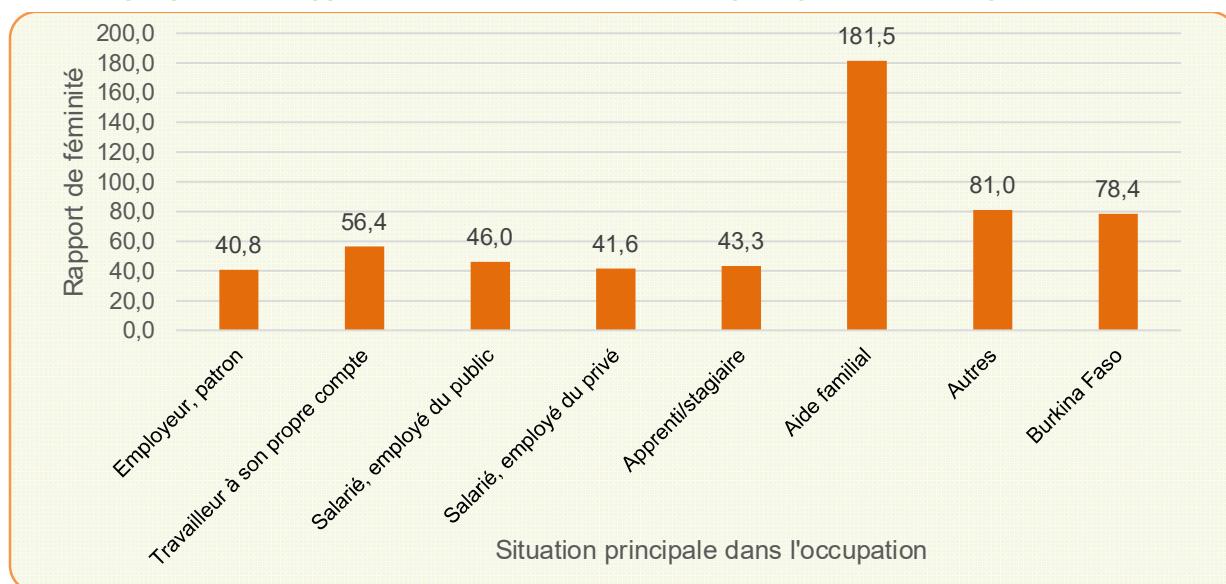
**Graphique 12.8: Rapport de féminité selon le secteur d'activité**



#### 12.5.2.4- Situation dans l'occupation

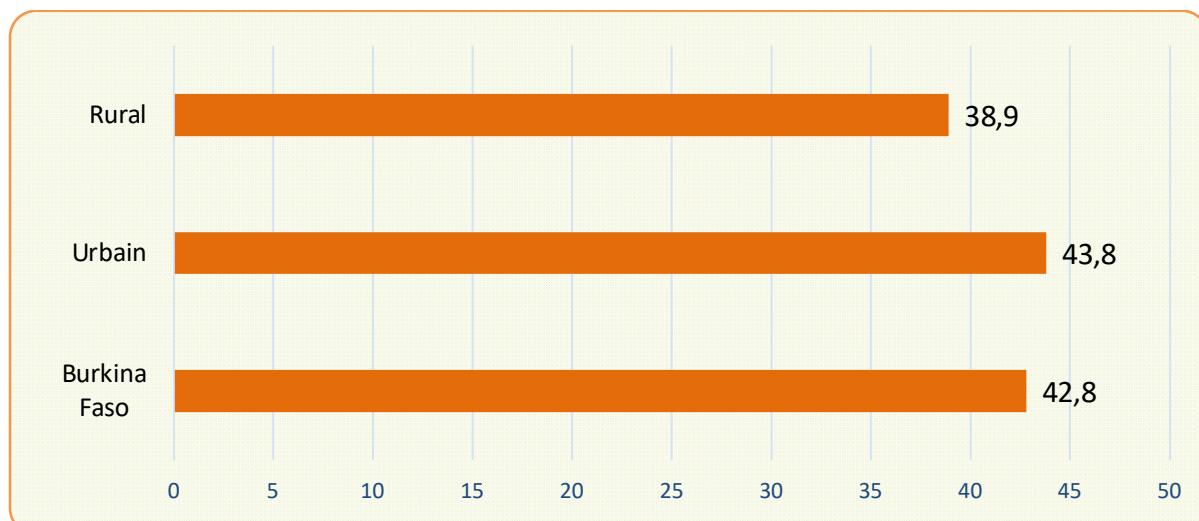
En matière de situation d'occupation dans l'activité principale, les femmes sont les plus nombreuses dans la catégorie des aides familiales. En effet, 180 femmes pour 100 hommes travaillent en tant qu'aide familiale. Cependant, 40 femmes pour 100 hommes sont occupées en tant que patron ou employeur (graphique 12.9). Les femmes sont moins salariées que les hommes quel que soit le secteur (privé ou public). Environ 42 femmes pour 100 hommes sont occupées en tant que salarié du privé et 46 femmes pour 100 hommes en tant que salarié du public.

Graphique 12.9: Rapport de féminité selon la situation principale dans l'occupation



Quant au secteur non agricole, environ 43 femmes pour 100 hommes occupées y sont salariées. Le secteur non agricole est plus concentré en milieu urbain. En effet, 44 femmes pour 100 hommes occupées sont salariées dans le secteur non agricole. En milieu rural, 39 femmes pour 100 hommes occupées sont salariées dans le secteur non agricole.

Graphique 12.10: Rapport de féminité des salariés non agricole selon le milieu de résidence



### 12.5.3- Analyses de la population hors main d'œuvre et activité antérieure

La population hors main d'œuvre est celle en âge de travailler (15 ans ou plus) qui ne sont ni au chômage ni en emploi. Dans cette population, 76 femmes pour 100 hommes avaient un emploi et ce sont retrouvé hors de la main d'œuvre au moment du 5<sup>e</sup> RGPH. Cependant, 158 femmes pour 100 hommes n'avaient pas un emploi au moment du 5<sup>e</sup> RGPH et sont toujours hors de la main d'œuvre.

En matière de recherche d'emploi ou pas les femmes sont les plus nombreuses. En effet, 138 femmes pour 100 hommes hors de la main d'œuvre recherchent plus un emploi. Cependant, 157 femmes pour 100 hommes en situation de hors main d'œuvre ne recherche pas d'emploi.

**Tableau 12.25: Rapport de féminité de la population hors main d'œuvre selon l'activité antérieure**

Activité antérieure	Rapport de féminité	Effectif Total
Oui, avait un emploi	76,1	56 847
Non	158,3	5 300 783
<b>Recherche d'un emploi</b>		
Oui	138,0	22 774
Non	157,1	5 334 856

Dans l'ensemble, les hommes de 15-64 ans sont plus occupés que les femmes. Parmi la population de cette tranche, 19,6% des hommes sont pourvus d'un emploi contre 11,4% des femmes. En milieu rural, 36,1% des hommes sont occupés et 32,9% chez les femmes (Tableau 12.26).

**Tableau 12.26: Proportion (%) de la population de 15-64 ans pourvue d'un emploi par sexe et selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Homme	Femme	Ensemble 15-64 ans
Urbain	19,6	11,4	1 272 618
Rural	36,1	32,9	2 836 568
<b>Ensemble</b>	<b>55,7</b>	<b>44,3</b>	<b>4 109 186</b>

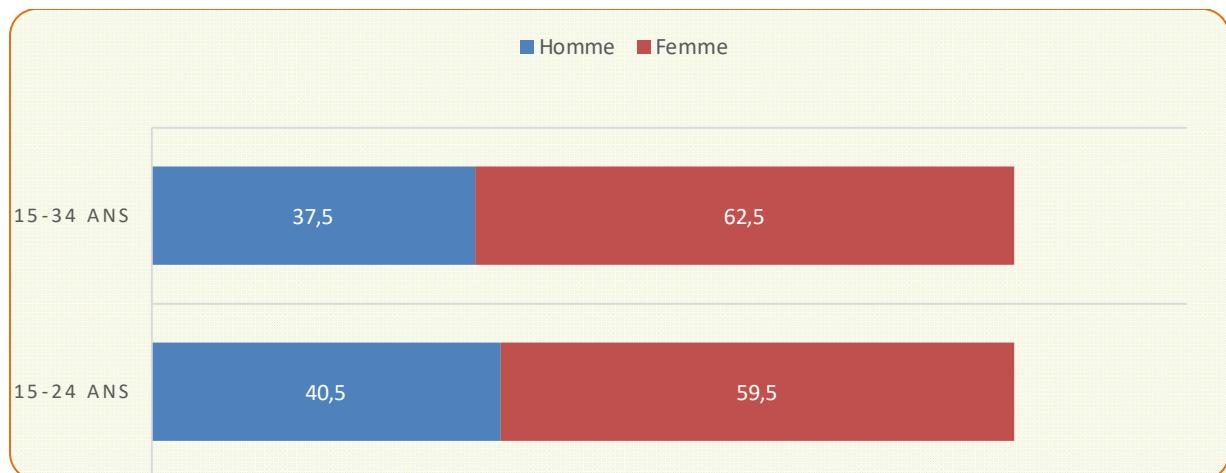
Les femmes de 55-64 ans sont moins occupées que les hommes. Parmi la population de cette tranche, 61,5% des hommes sont pourvus d'un emploi contre 38,5% des femmes. En milieu urbain, 18,0% des hommes sont occupés contre 7,8% chez les femmes (Tableau 12.27).

**Tableau 12.27: Rapport entre la population de 55-64 ans pourvue d'un emploi et la population de 55-64 ans ou plus par sexe et milieu de résidence.**

Milieu de résidence	Homme	Femme	Ensemble 55-64 ans
Urbain	18,0	7,8	77 488
Rural	43,5	30,7	222 447
<b>Ensemble</b>	<b>61,5</b>	<b>38,5</b>	<b>299 935</b>

Parmi, les jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi, plus de la moitié sont des femmes (59,5%). La même tendance s'observe chez les jeunes de 15-34 ans (Graphique 12.11).

**Graphique 12.11: Proportion (%) des jeunes de 15-24 ans et 15-34 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe**



## 12.6- GENRE ET CHEFS DE MENAGE

Cette section aborde quelques aspects des ménages en lien avec le genre. Un aperçu du volume des chefs de ménage en 2019 ainsi que la tendance entre 2006 et 2019 vont être présentés. La structure par âge et quelques caractéristiques des ménages vont être examinées selon le genre.

Les données sur les conditions de vie des ménages selon le genre répondent aux besoins d'informations sur les disparités que l'on observe dans un ménage selon qu'il est dirigé par un homme ou une femme. Ces informations sont utiles pour les acteurs du développement afin d'orienter les politiques et les programmes relatifs à l'accès aux logements décents pour tous et bien d'autres.

### 12.6.1- Volume des chefs de ménage selon le milieu de résidence et la région

En général, le rôle de chef de ménage est assuré par les hommes dans plupart des sociétés. Cette tendance est constatée avec les données du recensement de 2019 qui indiquent que 84,0% de chefs de ménage sont de sexe masculin et 16% de sexe féminin (tableau 12.28).

Selon le milieu de résidence, environ 2/3 des chefs de ménage vivent en milieu rural soit une proportion de 64,5% de chefs de ménage femme et 69,5% de chefs de ménage homme. Le rapport de féminité indique une supériorité de chefs de ménage femme dans le milieu urbain avec 22,2 femmes chefs de ménage pour 100 chefs de ménage homme contre 17,7 chefs de ménage femme pour 100 chefs de ménage homme dans le milieu rural. Cette situation dénote entre autres des conséquences de l'exode des hommes vers les centres urbains à la recherche de meilleures conditions de vie pour eux et leur ménage.

Considérant la région, le rapport de féminité le plus élevé du pays est observé au Centre-Est avec plus de 32,4 femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage. Elle est suivie par le Centre-Ouest (30,2%) et le Sud-Ouest (26,4%). Le faible niveau du rapport de féminité est observé dans l'Est avec 12,3 femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage. La situation au Centre-Est pourrait s'expliquer par la migration internationale des hommes vers l'Italie. Le défi sécuritaire qui touche principalement la région de l'Est avec le déplacement massif surtout des femmes et des enfants peut expliquer le faible niveau de l'indicateur.

**Tableau 12.28: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe, poids démographique des femmes chefs de ménage et rapport de féminité selon le milieu de résidence et la région**

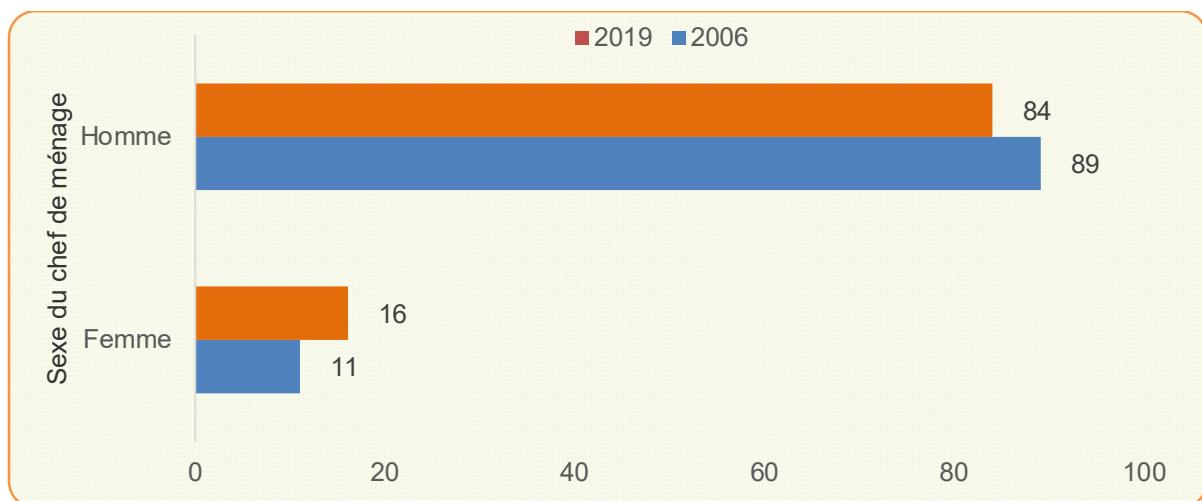
Milieu de résidence/région	Homme	Femme	Poids démographique des femmes (%)	Rapport de féminité	Effectif des ménages
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	35,5	30,5	18,2	22,2	1 092 064
Rural	69,5	64,5	15,1	17,7	2 396 194
<b>Régions</b>					
Boucle Du Mouhoun	9,9	7,9	13,2	15,3	333 735
Cascades	4,1	3,0	12,1	13,7	137 251
Centre	18,6	17,3	15,1	17,8	641 576
Centre-Est	6,9	11,7	24,5	32,4	267 122
Centre-Nord	7,1	6,4	14,8	17,3	243 802
Centre-Ouest	7,2	11,3	23,2	30,2	273 128
Centre-Sud	3,9	4,4	17,7	21,5	138 662

Milieu de résidence/ région	Homme	Femme	Poids démogra phique des femmes (%)	Rapport de féminité	Effectif des ménages
Est	7,9	5,1	11,0	12,3	260 497
Hauts-Bassins	12	10,8	14,8	17,3	410 738
Nord	7,9	7,1	14,7	17,2	271 833
Plateau central	4,6	4,3	15,3	18,0	159 109
Sahel	5,4	4,5	13,4	15,5	184 833
Sud-Ouest	4,5	6,2	20,9	26,4	165 972
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>16,0</b>	<b>19,1</b>	-
<b>Effectif</b>	<b>2 928 542</b>	<b>559 716</b>	-	-	<b>3 488 258</b>

## 12.6.2- Tendance des pourcentages des chefs de ménages de 2006 à 2019

Le graphique 12.12 indique une augmentation du pourcentage de chefs de ménage femme en 2019 même si cela reste faible par rapport aux chefs de ménage hommes. Le pourcentage des chefs de ménage hommes a légèrement baissé en 2019 allant de 89% à 84%. La crise sécuritaire qui entraîne les déplacements entiers ou partiels des ménages ainsi que les pertes en vies humaines notamment des hommes pourraient expliquer en plus de l'émigration la baisse du volume des chefs de ménage hommes en 2019.

Graphique 12.12: Tendance des pourcentages des chefs de ménage entre les RGPH 2006 et 2019



## 12.6.3- Structure par âge des chefs de ménage

La structure par âge des chefs de ménage indique dans l'ensemble, qu'à partir de 45 ans, plus l'âge augmente, moins on joue le rôle de chef de ménage. En effet, les grandes proportions (plus de 10%) de chefs de ménage se concentrent dans les tranches d'âge 25 à 44 ans chez les hommes et 25 à 39 ans chez les femmes. A partir de 50 ans les proportions des femmes chefs de ménage restent légèrement supérieure à celles des hommes du même groupe d'âge. L'exode qui touche plus les hommes, la surmortalité des hommes aux âges avancés et les décès liés au défi sécuritaire peuvent entre autres expliquer le maintien des femmes chefs de ménage aux âges avancés. Le rapport de féminité est également le plus élevé dans ce groupe d'âge.

Au niveau des 15-19 ans, pour 100 hommes chefs de ménage âgés de 15-19 ans, on a 52,9 femmes

chefs de ménage. Cela dénote de la responsabilité précoce des adolescentes en général pour diverses raisons et par conséquent leur implication précoce dans la vie active afin de survenir aux besoins du ménage.

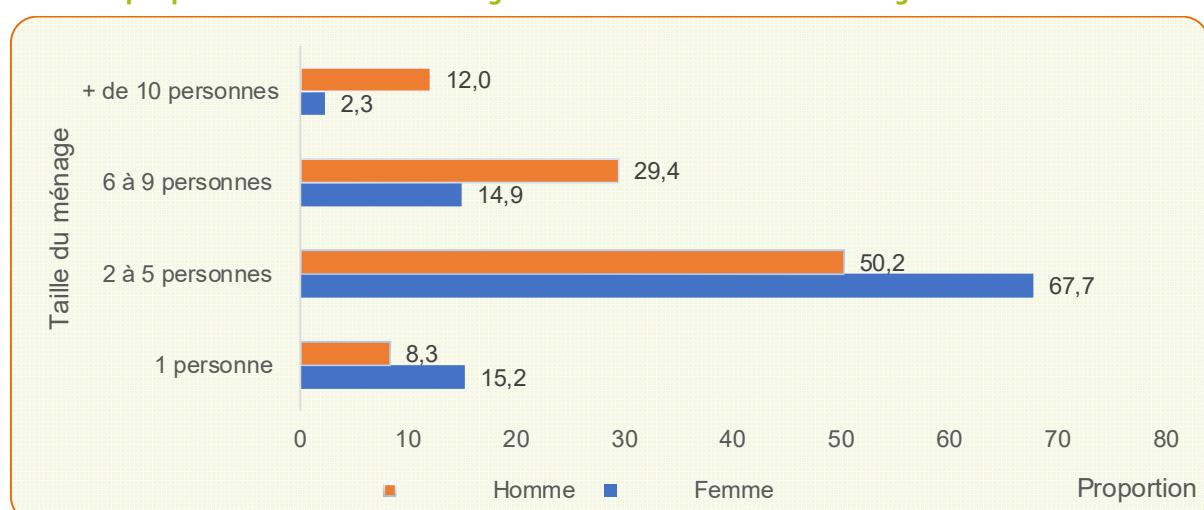
**Tableau 12.29: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe, poids démographique par rapport à l'ensemble et rapport de féminité selon les groupes d'âges**

Groupes d'âges (ans)	Homme	Femme	Poids démographique des femmes	Rapport de féminité	Effectif des ménages
10-14	0,1	0,2	32,3	47,7	3 217
15-19	1,4	4,0	34,6	52,9	64 461
20-24	7,3	9,7	20,2	25,4	268 118
25-29	13,4	11,6	14,1	16,4	457 625
30-34	15,8	12,3	12,9	14,8	531 923
35-39	14,1	10,8	12,7	14,6	474 119
40-44	11,6	9,6	13,6	15,8	394 641
45-49	8,9	8,2	14,9	17,5	306 444
50-54	7,6	8,2	17,2	20,8	267 659
55-59	5,8	7,0	18,8	23,1	207 214
60-64	4,8	6,2	19,8	24,7	174 880
65-69	3,3	4,2	19,3	24,0	120 820
70-74	2,7	3,6	20,6	25,9	97 871
75-79	1,5	1,9	19,9	24,8	53 397
80-84	0,9	1,3	23,2	30,2	32 429
85 et plus	0,8	1,2	23,0	29,9	33 440
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>16,0</b>	<b>19,1</b>	<b>3 488 258</b>

#### 12.6.4- Taille des ménages selon le sexe du chef de ménage

Si les femmes et les hommes sont tous deux des chefs de ménage, la taille du ménage varie selon qu'il est dirigé par un homme ou une femme. En effet, on rencontre plus de ménages dirigés par des femmes lorsque la taille est inférieure ou égal à 5 personnes. Les ménages de plus de 6 personnes sont en majorité dirigés par les hommes (Graphique 12.13). La polygamie qui est assez importante au Burkina Faso ainsi que le confiage des enfants pourraient expliquer la taille élevée des ménages dirigés par les hommes.

**Graphique 12.13: Taille des ménages selon le sexe du chef de ménage**



## **12.6.5- Composition des membres du ménage par sexe du chef de ménage selon l'âge**

La composition du ménage exprime la présence dans le ménage de personne d'un âge donné. Pour la présente partie, des groupes d'âge d'amplitude de 5 ans ont été constitués et une répartition a été faite selon le sexe du chef de ménage.

Si la taille des ménages dirigés par les femmes est inférieure à celle des ménages dirigés par les hommes, on constate une différence dans la composition des membres de leur ménage. Selon le tableau 12.30, dans les ménages dirigés par une femme, on y trouve un nombre allant de 2 et 4 personnes au plus quel que soit le groupe d'âge considéré.

Par contre dans les ménages dirigés par les hommes, on y rencontre au plus 7 personnes dont l'âge est compris entre 30 et 59 ans et au plus 6 personnes ayant un âge allant de 60 à 80 et plus. De ce fait, on constate un nombre élevé de personnes âgées dans les ménages dirigés par les hommes et légèrement plus d'enfants de moins de cinq ans dans les ménages dont le chef est une femme. La présence des jeunes enfants dans les ménages dirigés par les femmes peut être attribuée au rôle de femme en tant que mère pour s'occuper de ces derniers.

**Tableau 12.30: Composition moyenne des ménages par groupe d'âge des membres selon le sexe du chef de ménage**

Groupe d'âge (ans)	Composition moyenne des membres du ménage	
	Homme	Femme
0-4	2	3
5-9	2	2
10-14	3	3
15-19	3	3
20-24	5	4
25-29	6	4
30-34	7	4
35-39	7	4
40-44	7	4
45-49	7	4
50-54	7	4
55-59	7	4
60-64	6	4
65-69	6	3
70-74	6	3
75-79	6	4
80 ou +	6	4
<b>Ensemble</b>	<b>6</b>	<b>4</b>

## **12.6.6- Quelques caractéristiques de l'habitation des ménages**

Cette partie présente un aperçu des conditions de vie des ménages selon que le chef de ménage est un homme ou une femme. Ces caractéristiques du ménage considérées sont : le mode d'évacuation des ordures, d'occupation de l'habitation, le mode d'accès à l'eau de boisson, à l'énergie pour l'éclairage, à l'énergie pour la cuisson et le type de toilettes.

« L'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis » constitue un impératif pour les ODD d'ici l'horizon 2030. Ces

informations sur les ménages sont de ce fait, nécessaires pour les acteurs de développement tenant compte des disparités selon le genre.

### **12.6.6.1- Caractéristiques du ménage selon le sexe du chef de ménage**

#### **12.6.6.1.1- Accès à l'eau de boisson**

L'accès à l'eau potable constitue un objectif des ODD d'ici 2030. L'eau de boisson consommée dans les ménages provient principalement de sources améliorées (forage, fontaine publique, robinet intérieur ou externe au ménage) mais davantage dans ceux dirigés par les femmes à 72,7% que les hommes (68,6%) (tableau 12.31). Cette eau provenant de sources améliorées peut être qualifiée de potable. La seconde source d'approvisionnement en eau de boisson est le puits ordinaire avec respectivement 19,5% de femmes chefs de ménages et 22,5% chez les hommes chefs de ménages.

Selon le rapport de féminité, les femmes chefs de ménages sont faiblement nanties en matière d'accès aux conditions de vie améliorées que les hommes chefs de ménage. En effet, 20 femmes chefs de ménage ont accès à l'eau améliorée de boisson pour 100 hommes.

**Tableau 12.31: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la source principale d'approvisionnement en eau de boisson**

Source principale d'approvisionnement en eau de boisson	Homme	Femme	Rapport de féminité
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	1,7	1,3	15,2
Puits ordinaire	22,5	19,5	16,6
Puits busé ordinaire	4,4	3,8	16,6
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	2,2	2,0	17,7
Sources d'eau de boisson améliorée	68,6	72,7	20,3
Autres	0,7	0,6	17,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>19,1</b>

#### **12.6.6.1.2- Statut d'occupation**

Les chefs de ménage au Burkina Faso, sont généralement propriétaires des logements qu'ils occupent. En effet, les proportions sont de 84,5% pour les hommes et 76,9% pour les femmes (tableau 12.32). Quant à la location simple, elle est plus importante chez les femmes avec 15,1% que chez les hommes (9,3%). La faible proportion des femmes propriétaires de leur logement pourrait s'expliquer par la cherté de l'acquisition des terrains, les difficultés d'accès à la terre par les femmes au sein de la population burkinabè malgré les efforts de réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

Selon le rapport de féminité un nombre de 17,4 et de 31,1 femmes chefs de ménage sont respectivement propriétaires de leur logement et en location simple pour 100 hommes dans la même catégorie.

**Tableau 12.32: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon le statut d'occupation**

Statut d'occupation	Homme	Femme	Rapport de féminité
Propriétaire	84,5	76,9	17,4
Location-vente	0,6	1,0	29,6
Location simple	9,3	15,1	31,1
Hébergé gratuitement	4,5	5,8	24,9
Autres	1,1	1,2	21,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>19,1</b>

#### 12.6.6.1.3- Accès à l'énergie d'éclairage

L'utilisation de la lampe rechargeable et la torche constitue le principal mode d'éclairage des ménages au Burkina Faso. Cette utilisation est plus importante chez les chefs de ménage femmes (50,5%) que chez les chefs de ménage homme (42,5%). La seconde source d'éclairage est ceux ayant accès à l'électricité c'est-à-dire les chefs de ménages possédant une plateforme multifonctionnelle, des groupes électrogènes, des batteries et les panneaux solaires. En effet, 38,2% des chefs de ménages hommes ont accès à l'électricité et 24,1% chez les chefs de ménages femmes. La promotion de l'énergie solaire à travers la vulgarisation des panneaux solaires depuis ces dernières années, offre plus d'accès des ménages à l'électricité solaire au détriment de l'électricité de réseau comme la SONABEL qui occupe la troisième position.

L'accès à électricité est encore faible chez les femmes chefs de ménage. Elles sont au nombre de 12,1 et 25,7 ayant accès respectivement à l'électricité et à électricité de réseau, (tableau 12.33).

**Tableau 12.33: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon le mode principal d'éclairage**

Mode principal d'éclairage	Homme	Femme	Rapport de féminité
Electricité du réseau	16,7	22,5	25,7
SONABEL			
Accès à électricité	38,2	24,1	12,1
Lampe à gaz	0,1	0,1	22,1
Lampe à pétrole	0,4	0,5	22,4
Lampe à huile	0,1	0,2	34,2
Lampe (rechargeable +torche)	42,5	50,5	22,7
Bougie	0,0	0,1	25,3
Bois/paille	0,5	0,5	19,7
Autres	1,5	1,5	20,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>19,1</b>

#### 12.6.6.1.4- Accès à l'énergie de cuisson

La source d'énergie de cuisson demeure toujours traditionnelle au Burkina Faso. En effet, le bois de chauffe avec l'utilisation du foyer simple constitue la principale source de cuisson des repas, soit 66,1% des ménages dirigés par un homme et 62,9% de ceux dirigés par une femme (tableau 12.34). L'électricité et le gaz ou biogaz sont la seconde source de cuisson utilisée par les ménages avec 16,8% chez les chefs de ménages hommes et 19,9% chez les chefs de ménages femmes. Cette forte utilisation du bois de chauffe pourrait entre autres raisons expliquer le déboisement que connaît notre pays avec un climat de plus en plus rude surtout dans un contexte de changement climatique, au cœur des grandes rencontres internationales. Quant au rapport de féminité, 22,6 femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage, utilisent des sources adéquates pour la cuisson.

**Tableau 12.34: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la source principale d'énergie pour la cuisson**

Mode principal de cuisson	Homme	Femme	Rapport de féminité
Sources cuisson adéquates	16,8	19,9	22,6
Pétrole	0,2	0,2	19,2
Charbon de bois	10,6	11,9	21,4
Bois (foyer amélioré)	2,8	2,9	19,6
Bois (foyer simple)	66,1	62,9	18,2
Non concerné	1,7	0,9	10,0
Autres	1,8	1,3	14,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>19,1</b>

#### 12.6.6.1.5- Type d'aisance

Les latrines simples communément utilisées par plus d'un ménage est le type d'aisance fréquemment utilisé dans l'ensemble du pays. Dans les ménages dirigés par les femmes, 42,5% utilisent en commun les latrines simples et 39,5% chez les chefs de ménage homme. Malgré les politiques nationales en matière d'hygiène, l'utilisation de la nature ou la brousse comme lieu d'aisance reste toujours élevée à environs 30% chez les chefs de ménages hommes et femmes. L'utilisation des latrines améliorées et de l'installation sanitaire (chasse d'eau personnelle et en commun) reste très faible en général malgré les efforts relatifs à la promotion de l'assainissement à travers les projets et programmes mis en œuvre.

L'utilisation des sanitaires adéquats est à 19,7 femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage concernant le rapport de féminité, (tableau 12.35).

**Tableau 12.35: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon le type d'aisance**

Type d'aisance	Homme	Femme	Rapport de féminité
Installation sanitaire	7,9	8,2	19,7
Latrine simple personnel	16,2	14,3	16,9
Latrine simple commun	39,5	42,5	20,5
Latrine améliorée	2,6	2,6	18,8
Brousse/nature	30,9	29,8	18,4
Autres	2,9	2,6	18,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>19,1</b>

#### 12.6.6.1.6- Mode d'évacuation des ordures

La rue et les tas d'immondices sont les principaux endroits où sont évacuées les ordures issues des ménages dans le pays, avec respectivement 35 % et 28% dans les ménages dirigés par les hommes. Les proportions sont presque identiques également dans les ménages dirigés par les femmes. Par contre, l'évacuation adéquate qui consiste au ramassage privé et à l'utilisation des bacs à ordures reste très faible (moins de 20%). On constate des efforts bien visibles d'assainissement et d'hygiène dans la gestion des ordures aussi bien chez les femmes que chez les hommes (20,0% contre 17,1%). Cette situation dénote des efforts à fournir davantage dans l'accès à tous les ménages à l'assainissement.

Selon le rapport de féminité, 22,4 femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage, utilisent une source adéquate pour évacuer leurs ordures, (tableau 12.36).

**Tableau 12.36: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon le principal mode d'évacuation des ordures**

Principal mode d'évacuation des ordures	Homme	Femme	Rapport de féminité
Evacuation adéquate	17,1	20,0	22,4
Tas d'immondices	28,2	27,7	18,7
Fosses fumière	12,6	11,4	17,4
Rue	35,0	34,3	18,7
Fossé (fosses/caniveaux)	1,9	1,6	16,4
Autres	5,2	5,0	18,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>19,1</b>

#### 12.6.6.1.7- Mode d'évacuation des eaux usées

La rue ou la nature est le principal mode d'évacuation des eaux usées pour la plupart des ménages dans son ensemble avec une proportion de 74,2% chez les chefs de ménages hommes et 74,6% chez les chefs de ménages femmes. L'évacuation adéquate des eaux usées qui consiste à l'utilisation des puisards et des fosses septiques est faible dans le pays (environ 6%). Les efforts d'assainissement comme précédemment relevés restent également importants au niveau de l'évacuation des eaux usées de manière générale.

Pour l'évacuation adéquate des eaux usées des ménages, le rapport de féminité indique un nombre de 18,8 femmes chefs de ménage pour 100 hommes (tableau 12.37).

**Tableau 12.37: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon le principal mode d'évacuation des eaux usées**

Principal mode d'évacuation des eaux usées	Homme	Femme	Rapport de féminité
Cour	13,8	13,8	19,1
Rue/Nature	74,2	74,6	19,2
Evacuation adéquate des eaux usées	6,5	6,4	18,8
Caniveau	1,0	1,1	20,8
Autres	4,5	4,1	17,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>19,1</b>

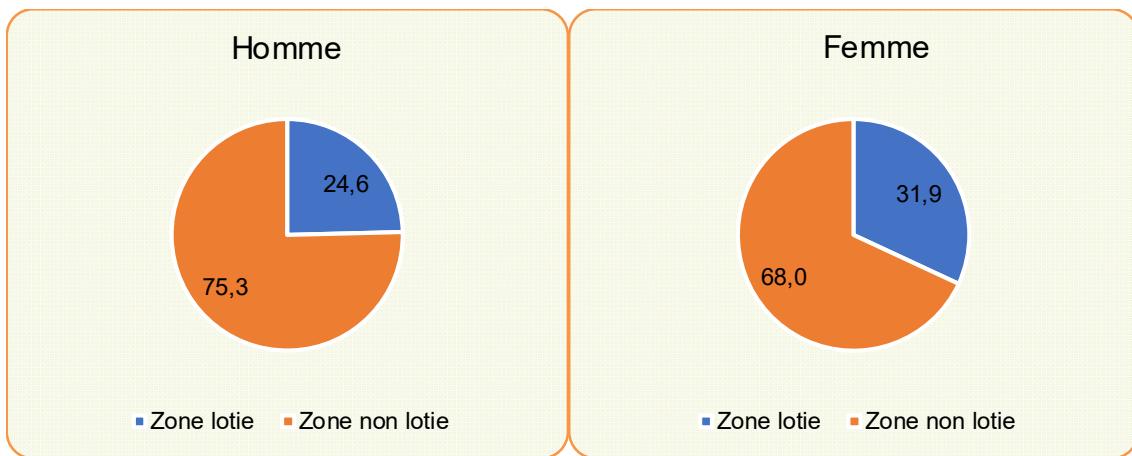
#### 12.6.6.1.8- Zone d'habitation

Le graphique 12.14 indique une importante prédominance de la zone non lotie au niveau du pays. Ainsi, on y trouve plus de chefs de ménage dans cette zone sans distinction de sexe mais davantage d'hommes (75,3%) que de femmes (68,0%). La forte présence des ménages en zone non lotie témoigne de la faiblesse du niveau de lotissement de l'espace au Burkina Faso. Cette situation pourrait s'expliquer peut-être par la difficulté financière d'accès des ménages aux terrains situés en zone lotie. Les terrains à titre d'habitation sont relativement plus chers notamment en zone lotie avec la forte spéculation foncière.

Selon le sexe, les femmes chefs de ménage sont plus nombreuses dans la zone lotie (31,9%).

Leur présence en zone lotie, dénote d'une certaine autonomie financière, une indépendance de plus en plus perceptible chez la femme au sein de la société burkinabè.

**Graphique 12.14: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la zone d'habitation**



Selon le rapport de féminité, on enregistre 24,8 femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage en zone lotie et 17,3 femmes chefs de ménage pour 100 hommes chefs de ménage en zone non lotie (Tableau 12.38).

**Tableau 12.38: Rapport de féminité des chefs de ménage selon la zone d'habitation**

Zone d'habitation	Rapport de féminité
Zone lotie	24,8
Zone non lotie	17,3



## 12.7- GENRE ET HANDICAP

Selon la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2015), une personne handicapée est une « personne qui présente des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ». Un aperçu est fait sur les personnes handicapées dénombrées lors du recensement de 2019.

### 12.7.1- Volume des personnes handicapées

Le concept du handicap est saisi uniquement en prenant en compte ces deux modalités : « Oui beaucoup de difficultés » et « Ne peut pas du tout ». Le tableau 12.41 indique que 77,4% de personnes handicapées sont dans le milieu rural. Le rapport de féminité est de 110,6 femmes handicapées pour 100 hommes handicapés dans le milieu urbain et de 106,8 femmes handicapées pour 100 hommes handicapés en milieu rural.

Les régions des Cascades et du Sahel sont celles où l'on rencontre les faibles proportions de personnes handicapées. Leurs proportions sont supérieures à 10 % dans certaines régions pour atteindre environ 13% chez les hommes et les femmes particulièrement au Centre. En dehors de l'Est et du Sahel, plus de la moitié des personnes handicapées sont des femmes. En effet, selon les rapports de féminité c'est dans les mêmes régions l'Est (96,6%) et du Sahel (93,4%) que l'on enregistre un nombre inférieur de femmes handicapées pour 100 hommes handicapés.

Tableau 12.39: Répartition des personnes handicapées par sexe, poids démographique par rapport à l'ensemble et rapport de féminité selon le milieu de résidence et la région

Variables	Homme	Femme	Poids démographiques des femmes (%)	Rapport de féminité (%)	Effectif de population
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	22,6	23,2	52,5	110,6	37 541
Rural	77,4	76,8	51,6	106,8	126 459
<b>Région de résidence</b>					
Boucle du Mouhoun	8,4	7,8	50,1	100,3	13 320
Cascades	3,6	3,6	52,0	108,2	5 859
Centre	12,7	13,0	52,5	110,4	20 965
Centre-Est	9,9	10,1	52,4	109,9	16 400
Centre-Nord	7,0	6,8	51,3	105,1	11 307
Centre-Ouest	10,7	12,2	55,0	122,4	18 820
Centre-Sud	6,3	6,4	52,3	109,5	10 419
Est	6,6	5,9	49,1	96,6	10 287
Hauts-Bassins	9,0	8,5	50,6	102,5	14 338
Nord	9,5	9,1	50,7	103,0	15 274
Plateau central	7,0	7,1	52,0	108,5	11 601
Sahel	3,3	2,9	48,3	93,4	5 087
Sud-Ouest	6,0	6,5	53,8	116,6	10 323
<b>Burkina Faso</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>51,8</b>	<b>107,6</b>	<b>164 000</b>

## 12.7.2- Structure par âge et sexe des personnes handicapées

Le handicap n'épargne aucun groupe d'âge : sa proportion est faible chez les enfants de moins de 5 ans puis augmente jusqu'à 25 ans, âge à partir duquel il se stabilise jusqu'à 50 ans. A partir de 50 ans, sa proportion augmente pour atteindre son maximum aux âges avancés 80 et plus. La proportion des hommes handicapés est supérieure à celles de femmes avant 25 ans avec un maximum de 7,4% à 5-9 ans (tableau 12.40).

Au sein de chaque groupe d'âge, avant 25 ans, les proportions des femmes handicapées sont inférieures à 50% dans chaque groupe d'âge. En effet, selon le rapport de féminité et le poids des femmes, c'est à partir de 25 ans que l'on rencontre plus des femmes handicapées que d'hommes handicapés. Par la suite, leur proportion évolue en dents de scie pour atteindre son maximum à 80 ans ou plus. Si biologiquement les femmes vivent plus que les hommes, elles sont plus touchées par le handicap entre 50 et 65 ans. Aux âges avancés, elles vivent avec des handicaps liées entre autres aux maladies parfois chroniques de la vieillesse comme les difficultés de mobilité.

**Tableau 12.40: Répartition des personnes handicapées par sexe, poids démographique par rapport à l'ensemble et rapport de féminité selon les groupes d'âges**

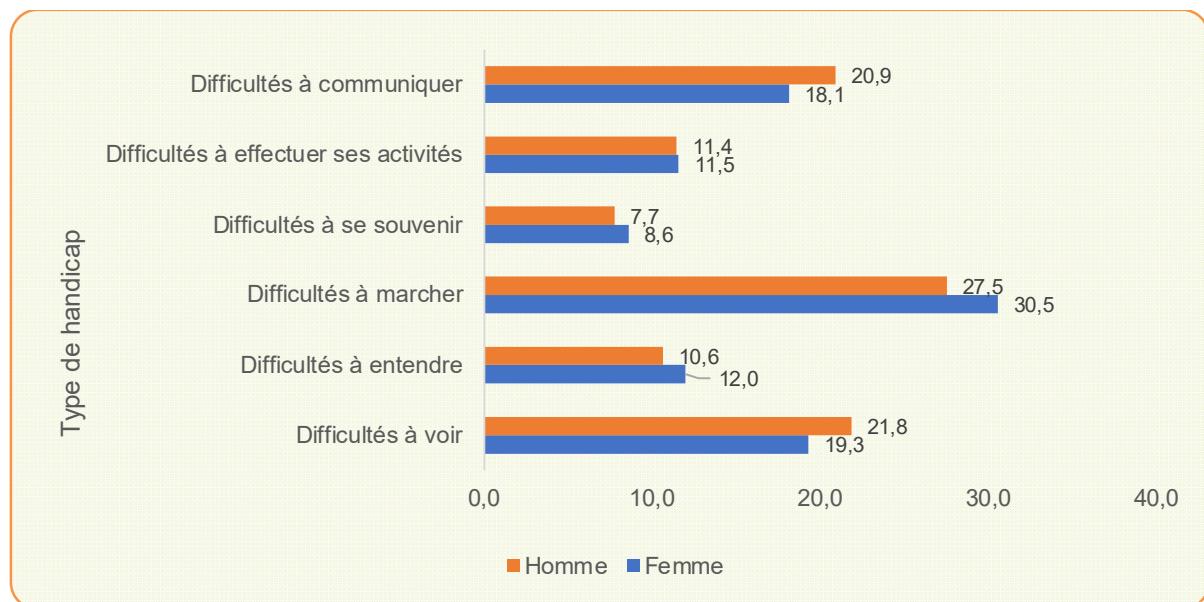
Groupes d'âges (ans)	Homme	Femme	Poids démographiques des femmes (%)	Rapport de féminité (%)	Effectif de population
0-4	2,4	2,0	47,1	89,1	3 547
5-9	7,4	5,8	45,8	84,6	10 809
10-14	6,4	5,0	45,8	84,7	9 318
15-19	5,5	4,8	48,0	92,4	8 423
20-24	4,7	4,2	49,0	96,1	7 288
25-29	4,1	4,0	51,6	106,5	6 634
30-34	4,4	4,4	51,8	107,3	7 277
35-39	4,5	4,1	49,1	96,7	7 058
40-44	4,5	4,5	52,2	109,2	7 370
45-49	4,3	4,3	51,9	107,9	7 066
50-54	4,9	5,6	54,9	121,9	8 631
55-59	5,0	5,4	53,4	114,6	8 545
60-64	6,4	7,0	53,9	116,9	11 036
65-69	6,7	6,1	49,8	99,0	10 456
70-74	8,5	8,5	51,8	107,4	13 970
75-79	6,6	6,3	50,6	102,6	10 550
80 et +	13,7	18,0	58,8	142,7	26 022
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>51,8</b>	<b>107,6</b>	<b>164 000</b>

## 12.7.3- Répartition des personnes handicapées par type du handicap

La « difficulté à marcher » constitue la principale difficulté au sein de la population du Burkina Faso avec 30,5% chez les femmes et 27,5% chez les hommes (graphique 12.15). Elle est suivie par la difficulté à voir et à communiquer. Les pertes de mémoire constituent la difficulté la moins importante dans la population. Les femmes souffrent moins des handicaps de communication et de vision que les hommes. Les rapports de féminité indiquent une proportion plus importante de

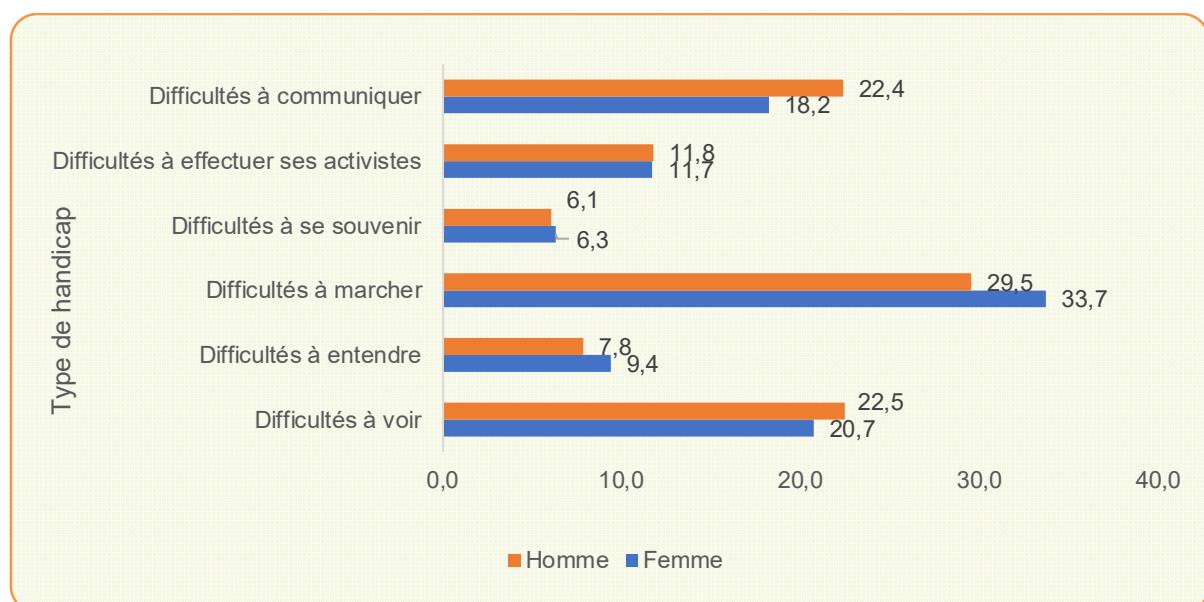
femmes dans les autres catégories de handicap.

**Graphique 12.15: Répartition (%) des personnes handicapées par sexe selon le type du handicap dans l'ensemble**



A l'image du niveau national, les deux principaux handicaps au sein de la population urbaine sont respectivement la « difficulté à marcher » et celle à « voir ». La « difficulté à se souvenir » est faiblement observée (6 %) (graphique 12.16). Des variations existent selon le sexe, par exemple les hommes souffrent plus des difficultés à voir (22,5%) et à communiquer (22,4%) que les femmes (respectivement 20,7% et 18,2%). La marche constitue la principale difficulté des femmes (33,7%).

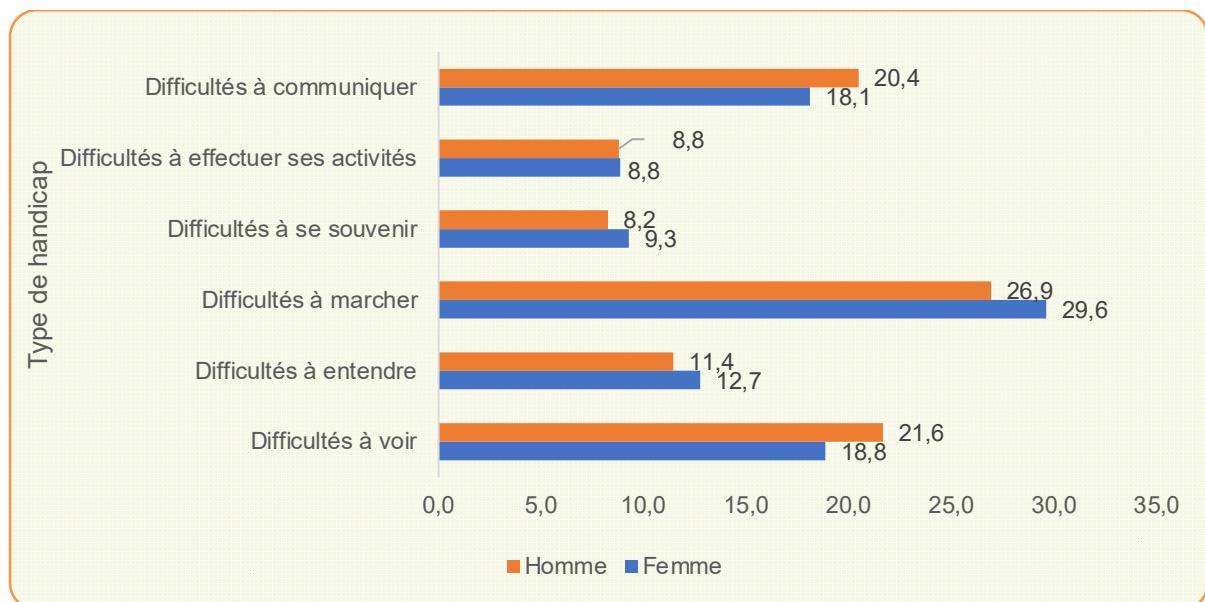
**Graphique 12.16: Répartition (%) des personnes handicapées par sexe selon le type du handicap dans le milieu urbain**



La marche est également la principale difficulté en termes de handicap au sein de la population rurale (Graphique 12.17). A l'instar du milieu urbain, la « difficulté à se souvenir » est faiblement observée (9 %). Des variations selon le sexe indiquent qu'en dehors des difficultés à se souvenir, à

marcher et à entendre (9,3%, 29,6% et 12,7%) chez les femmes, les hommes souffrent plus des autres difficultés.

**Graphique 12.17: Répartition (%) de personnes handicapées par sexe selon le type du handicap dans le milieu rural**



## **12.8- GENRE ET PERSONNES AGEES DE 60 ANS OU PLUS**

Cette partie offre un aperçu sur la population âgée de 60 ans ou plus selon le genre. Elle donne leur distribution selon le milieu, la région de résidence et la catégorie d'âge ainsi que le rapport de féminité. L'intérêt est de rendre disponible des informations sur la représentativité de cette cible pour des actions orientées à leur endroit comme la santé.

### **12.8.1- Volume de la population des personnes âgées de 60 ans ou plus selon le milieu de résidence et la région**

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est de 1 031 984 au niveau national dont 485 317 hommes et 546 667 femmes. Selon le milieu de résidence, les personnes âgées de 60 ans et plus résident en majorité dans le milieu rural avec une proportion d'environ 77%. Le rapport de féminité le plus élevé se trouve au niveau rural avec 113,4 femmes âgées pour 100 hommes (tableau 12.41).

Au niveau des régions, les fortes proportions des femmes âgées sont au Centre (11,9%), au Centre-Ouest (11,5%). Au niveau du pays, c'est dans les Cascades que les femmes sont peu représentées avec 3,2%. En dehors de la région du Sahel avec 42,5% et celle de l'Est avec 49,3% de femmes, les femmes représentent au moins 50% de la population de chaque région. Le Centre-Ouest avec 152,0 femmes pour 100 hommes âgés de 60 ans et plus, enregistre le rapport de féminité le plus élevé. Les faibles rapports de féminité se rencontrent dans le Sahel et à l'Est.

**Tableau 12.41: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe, poids démographique et rapport de féminité selon le milieu de résidence et la région**

Milieu / Région	Homme	Femme	Poids démographique des femmes (%)	Rapport de féminité	Effectif de population
Urbain	22,7	22,2	52,4	110,1	231 277
Rural	77,3	77,8	53,1	113,4	800 707
Boucle du Mouhoun	9,2	8,9	52,2	109,3	93 547
Cascades	3,6	3,2	49,8	99,1	34 782
Centre	12,7	11,9	51,2	105,1	126 494
Centre-Est	8,6	9,2	54,6	120,3	92 193
Centre-Nord	9,7	9,0	51,1	104,6	95 955
Centre-Ouest	8,5	11,5	60,3	152,0	104 355
Centre-Sud	5,4	6,2	56,5	129,9	60 142
Est	7,9	6,8	49,3	97,4	75 668
Hauts-Bassins	9,7	8,9	50,8	103,2	95 966
Nord	9,0	9,3	53,8	116,5	94 687
Plateau central	6,0	6,6	55,3	123,7	64 974
Sahel	5,4	3,6	42,5	73,8	45 901
Sud-Ouest	4,2	4,9	56,9	132,0	47 320
<b>Burkina Faso</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>53,0</b>	<b>112,6</b>	<b>1 031 984</b>

### **12.8.2- Répartition de la population des personnes âgées de 60 ans par groupe d'âge décennaux**

Au sein de la population de 60 ans et plus, les proportions sont de plus en plus faibles chez les hommes et chez les femmes lorsque l'âge augmente. Si les hommes sont plus nombreux entre 60-

69 ans (57,2%), à 80 ans ou plus, la proportion des femmes est importante (16,2%) (tableau 12.42).

Le rapport de féminité indique une supériorité numérique des femmes dans ces trois groupes d'âge retenus avec 138 femmes pour 100 hommes à partir de 80 ans ou plus. Bien que l'espérance de vie soit en hausse au Burkina Faso, la mortalité masculine reste élevée aux âges avancés. Une conjugaison des efforts d'amélioration des conditions de vie en générale pourrait être bénéfique aussi bien pour les hommes que les femmes en termes de longévité.

**Tableau 12.42: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans ou plus par sexe, poids démographique par rapport à l'ensemble et rapport de féminité**

Groupes d'âges décennaux (ans)	Homme	Femme	Poids démographique des femmes (%)	Rapport de féminité	Effectif de population
60-69	57,2	54,5	51,8	107,4	575 584
70-79	29,6	29,3	52,7	111,2	303 897
80 et +	13,2	16,2	58,1	138,6	152 503
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>53,0</b>	<b>112,6</b>	<b>1 031 984</b>

## CONCLUSION

Les données du 5<sup>e</sup> RGPH ont été analysées sous plusieurs thématiques dont l'analyse sociodémographique et économique selon le genre au Burkina Faso. Les résultats issus de cette analyse ont permis de mettre en évidence des disparités selon le genre dans divers domaines de la vie.

Au niveau du volume démographique, la supériorité numérique féminine généralement constatée dans les recensements est observée en 2019 avec 51,7% de femmes. Elles sont plus représentées quel que soit le milieu de résidence avec des rapports de féminité supérieurs à 100. Selon la structure par âge, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à partir de 15 ans avec des rapports de féminité supérieur à 100.

L'analyse des caractéristiques socioculturelles de la population selon le genre présente également une supériorité des femmes dans les groupes religieux. L'effectif de la population étrangère a fortement baissé en 2019 comparativement à 2006 de même que l'importance de femmes au sein de cette population. Le rapport de féminité est passé de 98,4 à 95,4 femmes pour 100 hommes de 2006 et 2019.

Le mariage d'enfants reste présent dans la société malgré les multiples efforts du gouvernement et ses partenaires pour son éradication. En effet, des filles et des garçons âgés de 12 à 17 ans vivent en couple selon les résultats du 5<sup>e</sup> RGPH. Les importantes proportions sont observées chez les filles du fait peut être de la polygamie.

La population qui sait lire et écrire dans une langue quelconque a augmenté en 2019. En effet, elle a évolué de 26,2% en 2006 à 31,9% en 2019. La même tendance est constatée selon le genre. Le taux d'alphabétisation est de 35,4% chez les hommes contre 24,7% chez les femmes.

Selon les rapports de féminité, environ 83 femmes pour 100 hommes savent lire et écrire dans une langue quelconque. Selon la langue d'alphabétisation, environ 86 femmes pour 100 hommes savent lire et écrire en langue étrangère et en français. Au niveau de l'instruction, l'indice de parité entre les garçons et les filles est de 97,9 au primaire et au supérieur et de 112,8 au post primaire. Plus le niveau d'instruction augmente, plus l'indice de parité est faible. L'indice de parité du taux brut de scolarisation est atteint au préscolaire, au primaire et au post-primaire. Cependant, la parité entre les sexes est loin d'être atteinte au supérieur avec un indice de parité de 0,4.

Au niveau de l'activité économique, les hommes en âge de travailler sont plus actifs que les femmes sur le marché de travail avec un rapport de féminité de 81 femmes pour 100 hommes. Des disparités existent selon le milieu de résidence. Le rapport de féminité est de 90 femmes pour 100 hommes pour la main d'œuvre en milieu rural alors qu'en milieu urbain, 63 femmes pour 100 hommes âgés de 15 ans ou plus.

En termes de main d'œuvre, la tranche d'âge de 20-24 ans et celle de 15-19 ans comportent plus de femmes main d'œuvre que d'hommes, soit 101 femmes pour 100 hommes. Concernant la population active en âge de travail occupée, le rapport de féminité donne 78,4 femmes pour 100 hommes. Les femmes exercent plus dans la branche d'activité « activités spéciales de ménages » avec 1 000 femmes pour 100 hommes en âge de travailler. Les femmes sont plus classées dans la catégorie socio professionnelle « non qualifiés » et celle des « professions élémentaires ». Les femmes sont moins occupées en tant que patron ou employeur. Les femmes sont moins salariées que les hommes quel que soit le secteur.

Le pourcentage des chefs de ménage hommes a baissé en 2019 allant de 89% en 2006 à 84%. Celui des femmes est passé de 11% à 16%. Les ménages de plus de 6 personnes sont en majorité dirigés

par les hommes. Les chefs de ménage sont généralement propriétaires des logements qu'ils occupent avec 84,5% pour les hommes et 76,9% pour les femmes. L'eau de boisson consommée dans les ménages provient principalement de sources améliorées surtout dans ceux dirigés par les femmes (72,2%) que les hommes (68,5%).

La principale limitation fonctionnelle au sein de la population est : la « difficulté à marcher » avec 30,5% chez les femmes et 17,5% chez les hommes. Elle est suivie par les difficultés à voir et à communiquer.

Selon le milieu de résidence, le rapport de féminité le plus élevé se trouve en milieu rural avec de 113,4 femmes âgées de 60 ans ou plus pour 100 hommes âgés de 60 ans ou plus. Les faibles rapports de féminité se rencontrent dans les régions de l'Est et du Sahel.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INSD (2009), analyse des résultats définitifs : thème 12 « *situation socioéconomiques des femmes* » du recensement général de la population et de l'habitation de 2006, (2009), 144 p.

INSD (2009), analyse des résultats définitifs : thème 4 « *éducation : instruction alphabétisation - scolarisation* » du recensement général de la population et de l'habitation de 2006, (2009), 197 p.

INSD (2009), analyse des résultats définitifs : thème 10 « *ménages et habitations* » du recensement général de la population et de l'habitation de 2006, 176 p.

Locoh (Th), Labourie-Racapé(A) et Tichit (Ch), éds., 1996, Genre et développement : des pistes à suivre, Documents et manuels du CEPED, no. 5, 154 p.

INSD (2020), Résultats préliminaires de 5<sup>ième</sup> recensement général de la population et de l'habitation de 2019, 76 p.

Stratégie nationale genre (SNG) pour la période (2020-2024), 138 p.





## CHAPITRE 13 : SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUES DES PERSONNES HANDICAPEES



## PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS	VALEUR
<b>EFFECTIFS DES PERSONNES HANDICAPEES PAR DOMAINE DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Vision</b>	
Hommes	29 241
Femmes	31 771
Ensemble	61 012
<b>Audition</b>	
Hommes	20 509
Femmes	24 555
Ensemble	45 064
<b>Motricité</b>	
Hommes	35 729
Femmes	42 587
Ensemble	78 316
<b>Mémoire/concentration</b>	
Hommes	17 313
Femmes	19 336
Ensemble	36 649
<b>Communication</b>	
Hommes	18 650
Femmes	17 321
Ensemble	35 971
<b>Soins personnels</b>	
Hommes	16 647
Femmes	17 717
Ensemble	34 364
<b>PRÉVALENCE ET RÉPARTITION DU HANDICAP</b>	
<b>Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans et plus</b>	
Hommes	1,1
Femmes	1,0
Ensemble	1,1
<b>Pourcentage (%) de personnes handicapées de 5 ans et plus en situation de multihandicap</b>	
Hommes	33,0
Femmes	33,9
Ensemble	33,4
<b>HANDICAP ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b>	
<b>Taux de chômage des personnes handicapées au sens du BIT (%)</b>	
Hommes	4,6
Femmes	6,6
Ensemble	5,4
<b>Proportion de personnes handicapées actives occupées (%)</b>	
Hommes	25,5
Femmes	16,7
Ensemble	20,9

<b>INDICE DE PARITÉ DE LA SCOLARISATION DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DES PERSONNES NON HANDICAPÉES</b>	
<b>Indice de parité entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées au post-primaire</b>	
Hommes	0,4
Femmes	0,4
Ensemble	0,4
<b>Indice de parité entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées au secondaire</b>	
Hommes	0,3
Femmes	0,5
Ensemble	0,4
<b>Indice de parité entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées au supérieur</b>	
Hommes	0,3
Femmes	0,5
Ensemble	0,4

## RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats des analyses statistiques faites sur le handicap au Burkina Faso à partir des données du 5<sup>e</sup> Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019. La prévalence du handicap et ses caractéristiques ainsi que le profil socioéconomique des personnes handicapées ont été analysés sur la base des informations recueillies auprès des individus âgés de 5 ans et plus, à partir de la brève série de questions du Groupe de Washington. Le rapport n'est pas exhaustif sur la situation globale du handicap au Burkina Faso, car il n'intègre ni les enfants de moins de cinq ans, ni d'autres types de handicaps comme l'albinisme, les troubles psychosociaux ou neurologiques, ou encore ceux liés aux troubles du développement chez l'enfant.

Le handicap a été mesuré à partir des degrés de difficultés déclarés dans six domaines de fonctionnement : l'audition, la motricité, la vision, la communication, la mémoire/concentration et la capacité à prendre soin de soi. Dans ce rapport, les personnes éprouvant des grandes difficultés ou en incapacité totale de fonctionnement dans au moins un de ces six domaines sont celles définies comme handicapées.

### Prévalence du handicap

La prévalence du handicap chez les personnes âgées de 5 ans et plus est de 1,1% au Burkina Faso en 2019, soit 1,0% pour les femmes et 1,1% pour les hommes. Elle est de 0,9% en milieu urbain et 1,1% en milieu rural. Les régions du Centre-Sud (1,6%), du Plateau Central et du Sud-Ouest (1,5%), du Centre-Est et du Centre-Ouest (1,4%) présentent des prévalences supérieures à la moyenne nationale. La prévalence la moins élevée est enregistrée dans la région du Sahel (0,7%). La prévalence du handicap augmente avec l'âge. Elle passe de 0,4% au sein des populations âgées de 5-9 ans à 1,8% au sein des populations âgées de 50-54 puis atteint 22,1% à partir de 85 ans.

### Types de limitations fonctionnelles et caractéristiques du handicap

Le handicap moteur est le type de limitation fonctionnelle prédominant au sein de la population handicapée de 5 ans et plus au Burkina Faso. Les pourcentages selon le type de limitation fonctionnelle sont : 43,3% pour la motricité ; 33,7% pour la vision ; 24,9% pour l'audition ; 20,2% pour la mémoire/concentration ; 19,9% pour la communication, et 19,0% pour les soins personnels.

Un tiers des personnes handicapées (soit 33,9% des femmes handicapées et 33,0% d'hommes handicapés) ont une limitation dans au moins deux domaines de fonctionnement (multihandicap). Le multihandicap est présent et de façon importante au sein des populations handicapées les plus âgées, et légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Il est de 43,6% (44,9% chez les femmes handicapées et 41,9% chez les hommes handicapés) après 80 ans et de 54,3% (56,4% chez les femmes handicapées et 51,0% chez les hommes handicapés) à partir de 85 ans.

### Caractéristiques socio-économiques des personnes handicapées

#### Handicap et statut matrimonial

Les personnes handicapées de 12 ans et plus sont plus souvent dans une situation de veuvage (23,0%) que les personnes non handicapées (4,0%). Les femmes handicapées sont particulièrement concernées par ce statut (39,0% contre 5,4% pour les hommes handicapés).

#### Handicap et scolarisation

Les personnes handicapées sont faiblement intégrées dans le système éducatif comparativement aux personnes non handicapées : 85,3% n'ont jamais fréquenté l'école, contre 59,4% des personnes non handicapées. Les différences sont surtout fortes entre le milieu urbain et le milieu rural : 67,1% des personnes handicapées en milieu urbain et 90,7% en milieu rural n'ont jamais fréquenté l'école.

L'analyse détaillée de la scolarisation à partir des âges officiels de fréquentation scolaire à un niveau donné et par niveau d'enseignement donne les informations suivantes :

**À 6-11 ans (niveau primaire)** : 69,3% des enfants handicapés n'ont jamais fréquenté l'école, contre 41,9% des enfants non handicapés. Le taux brut de scolarisation (TBS) des enfants handicapées au primaire est de 34,1%. Parmi les enfants handicapés, le TBS est de 57,4% en milieu urbain contre 28,1% en milieu rural.

**À 12-15 ans (niveau post-primaire)** : 61,6% des enfants handicapés n'ont jamais fréquenté l'école, contre 34,1% des enfants non handicapés. Le TBS au post-primaire était de 18,8% pour les enfants handicapés contre 45,8% pour les enfants non handicapés. Les TBS des enfants handicapés sont de 38,1% en milieu urbain contre 13,1% en milieu rural.

**À 16-18 ans (niveau secondaire)** : 65,8% des enfants handicapés n'ont jamais fréquenté l'école contre 41,1% des enfants non handicapés. Le TBS des enfants handicapés au secondaire est de 10,4% contre 26,4% pour les enfants non handicapés. Au sein de la population des enfants handicapés, ce taux est de 26,2% en milieu urbain contre 5,0% en milieu rural.

**À 19-23 ans (niveau supérieur)** : 72,1% des personnes handicapées n'ont jamais fréquenté l'école (52,4% des personnes non handicapées). Le TBS au supérieur est de 2,5% pour les premiers et 6,9% pour les seconds.

#### Handicap et alphabétisation

Le taux d'alphabétisation des personnes handicapées de 15 ans et plus est environ trois fois plus faible (11,1%) que celui des personnes de 15 ans et plus non handicapées (29,9%). Il est plus faible chez les femmes handicapées (7,9%) que chez les hommes handicapés (17,2%), et environ cinq fois plus faible en milieu rural (6,1%) qu'en milieu urbain (27,8%).

#### Handicap et activité économique

L'intégration des personnes handicapées au marché du travail est faible : 20,9% des personnes handicapées en âge de travailler (15 ans et plus) sont occupées, contre 43,2% des personnes non handicapées en âge de travailler. Le taux d'occupation des femmes handicapées (16,7%) est plus faible que celui des hommes handicapés (25,5%).

Le taux de chômage des personnes handicapées se révèle plus faible (5,4%) que celui des personnes non handicapées (7,1%) lorsqu'on se réfère à la définition du Bureau International du Travail (BIT). Il est plus élevé chez les femmes handicapées (6,6%) que chez les hommes handicapés (4,6%). Le taux de chômage des personnes handicapées est plus élevé dans la région du Sahel (11,7%) et plus faible dans la région du Sud-Ouest (2,1%).

#### Handicap et statut de chef de ménage

Environ 22,6% des ménages dirigés par des personnes handicapées ont des femmes à leur tête, contre 15,9% des ménages dirigés par des personnes non handicapées. Près de 62,1% des chefs de ménage (CM) handicapés sont âgés de 60 ans et plus contre 13,9% des CM non handicapés. 62,2% des femmes CM handicapées sont des veuves contre 29,1% des femmes CM non handicapées et 4,6% des hommes CM handicapés sont veufs contre 0,9% des hommes CM handicapés. Ce sont 33,1% des femmes CM handicapées qui résident en milieu urbain et 22,5% des hommes CM handicapés. On compte 53,0% des ménages de CM handicapé classés dans les catégories de niveau de vie pauvre ou très pauvre, contre 39,7% des ménages de CM non handicapé.

#### handicap du CM et caractéristiques des logements

Les personnes handicapées sont en proportion plus nombreuses à occuper des logements de

nature précaire que les personnes non handicapées : 59,0% (contre 53,3% des personnes non handicapées) vivent dans un logement dont le mur est en banco ; 33,7% (contre 27,2%) vivent dans un logement dont le sol est en terre battue ; 38,1% (contre 30,7%) utilisent la nature comme lieu d'aisance.

#### Handicap et possession de document d'identification

Les personnes handicapées âgées de 18 ans et plus sont moins souvent détentrices d'un document d'identification comparées aux personnes non handicapées.

- ✓ 46,2% contre 65,5% possèdent une carte nationale d'identité burkinabè (CNIB) ;
- ✓ 6,2% contre 10,5% ont un certificat de nationalité ;
- ✓ 2,5% contre 4,8% possèdent un permis de conduire.
- ✓ 38,0% des femmes handicapées possèdent une CNIB contre 55,4% des hommes handicapés
- ✓ 28,9% des femmes handicapées et 48,6% des hommes handicapés possèdent une CNIB en milieu rural ,contre respectivement 68,2% et 78,4% en milieu urbain.



## INTRODUCTION

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estimait qu'en 2020, 15 % de la population de la planète souffrait d'un handicap quelconque, soit plus d'un milliard d'individus, la grande majorité vivant dans les pays en développement. Les indicateurs au niveau mondial montrent que les personnes handicapées sont l'un des groupes vulnérables les plus marginalisés au sein des sociétés, avec une participation faible à l'éducation, à la santé, à l'emploi, et plus généralement aux activités sociales (OMS, 2012). Ces discriminations sont la résultante à la fois de l'indisponibilité de services prenant en compte leurs besoins spécifiques, de l'inadéquation et de la mauvaise qualité des services existants, et de la stigmatisation dont les personnes handicapées sont les victimes.

L'agenda 2030 des Objectifs du Développement Durable (ODD) qui a pour ambition de « ne laisser personne de côté », intègre pleinement le handicap dans une perspective inclusive et participative des politiques de développement. Il répond ainsi aux attentes énoncées dans la convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) adoptée en 2006 par les Nations Unies et entrée en vigueur en 2008. Cette convention pose le principe d'une société inclusive, dans laquelle les personnes handicapées doivent avoir les mêmes droits et bénéficier des mêmes opportunités que les autres membres, pour une pleine participation citoyenne. Au total, 13 cibles des ODD incluent les personnes handicapées, soit sept cibles contenues dans cinq ODD qui les mentionnent explicitement, et six cibles relatives aux personnes vulnérables qui les incluent implicitement<sup>21</sup>.

Intégrer de façon adéquate les personnes handicapées dans les politiques de développement implique de disposer de données de qualité permettant de connaître leur nombre, leurs besoins spécifiques, et conséquemment, d'améliorer la mise en œuvre et le suivi d'actions plus inclusives.

Le Burkina Faso fait partie des 177 pays qui ont ratifié la CDPH et ont souscrit aux ODD. Il s'inscrit par-là dans les efforts internationaux de mieux mesurer le handicap pour définir des politiques de développement inclusives. Cela implique de générer des données de qualité afin de produire des indicateurs permettant le suivi des progrès sur ces aspects au niveau national et comparables au niveau mondial.

Le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5<sup>e</sup> RGPH) visait entre autres à documenter la situation démographique du Burkina Faso aux niveaux géographiques et administratifs les plus fins, dans le but d'assurer une bonne intégration des variables démographiques dans le processus de planification et de développement du pays.

L'objectif général de ce rapport thématique est de contribuer à l'amélioration des connaissances sur le handicap au Burkina Faso, pour l'action politique et pour les organisations de la société civile militant en faveur de la promotion des personnes handicapées. Ce rapport permettra de fournir aux différents ministères sectoriels en général, et à celui en charge de l'Action Sociale en particulier, des informations pour à la fois évaluer la portée de leurs actions et concevoir des programmes plus inclusifs du handicap. Plus spécifiquement, le rapport vise à :

---

<sup>21</sup> Les cibles mentionnant clairement les personnes handicapées sont : la cible 4.5 relative à l'égalité des chances de l'ODD4 (qui vise l'éducation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous) ; la cible 8.5 relative au plein emploi et au travail décent de l'ODD8 (qui vise la croissance économique, le plein emploi productif et le travail décent pour tous) ; la cible 10.2 relative à l'autonomisation et l'intégration de l'ODD10 (qui vise la réduction des inégalités entre les pays et en leur sein) ; la cible 11.2 relative aux transports sûrs, accessibles et viables de l'ODD11 : (qui vise l'accessibilité pour tous à des villes et établissements humains sûrs, résilients et durables) ; et la cible 17.18 relative au recueil de données de l'ODD17 (qui porte sur les partenariats pour la réalisation des ODD).

- ✓ mettre en évidence l'ampleur et la tendance du handicap, ses caractéristiques, ainsi que sa variation selon les types de limitations fonctionnelles et leur sévérité ;
- ✓ analyser la participation des personnes handicapées aux secteurs socio-économiques clés définis par les ODD et dans la vie sociale en général ;
- ✓ décrire les conditions de vie des personnes handicapées dans les ménages.

Le rapport est structuré en six sections. La première section décrit des éléments du contexte du Burkina Faso en lien avec la situation des personnes handicapées. La deuxième section présente l'approche du handicap mobilisée dans le 5<sup>e</sup> RGPH ainsi que les concepts et indicateurs y relatifs. La troisième section évalue les données collectées et leur capacité à rendre compte de la situation du handicap au Burkina Faso. La quatrième section fournit des informations sur le handicap et ses caractéristiques aux niveaux national et local. La cinquième section examine la situation des personnes handicapées en matière de nuptialité, de scolarisation et d'alphabétisation, et dans l'activité économique. La sixième section décrit les conditions de vie des personnes handicapées dans les ménages. Toutes les analyses sont produites pour les niveaux national et régional, et tiennent compte du milieu de résidence et du sexe.

## **13.1- CONTEXTE**

Cette partie présente un aperçu de différents aspects du contexte dans lequel évoluent les personnes handicapées au Burkina Faso. Elle fournit des informations susceptibles d'apporter des éclairages sur les niveaux de prévalence des types de handicaps recensés, ainsi que leurs variations selon les caractéristiques des populations ou les entités de résidence.

### **13.1.1- Contexte environnemental**

La présence de certains types de handicap ou le degré de leur ampleur sont parfois dus aux facteurs environnementaux, comme c'est le cas de la cécité au Burkina Faso. La cécité y est causée chez certaines personnes par l'onchocercose ou « cécité des rivières », pathologie parasitaire pouvant entraîner une déficience visuelle ou une cécité définitive chez l'adulte. L'Afrique subsaharienne concentre 99% des cas d'onchocercose recensés dans le monde, répartis dans 31 pays au sein desquels figure le Burkina Faso (OMS, 2021). Des études font état d'une résurgence de cette maladie dans le pays. Sawadogo et al. (2020) indiquaient que des villages des régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et de l'Est présentaient des prévalences supérieures aux seuils tolérables fixés à 5% en 2007 et 2008, et que ce constat était réitéré pour 28 villages dans la région des Cascades en 2010 et 2011.

### **13.1.2- Contexte social et culturel**

La présence du handicap varie selon les sociétés, et de même, les niveaux d'intégration ou d'exclusion des personnes handicapées sont déterminés par leurs interactions avec leur environnement social (Nosworthy, 2001). Selon Heraud (2005), certaines sociétés burkinabè attribuent le handicap à des phénomènes supranaturels. Il est ainsi perçu, soit comme une punition divine (maladie des dieux) ou des ancêtres (maladie des ancêtres), ou comme une maladie du « destin », causée par les génies ou par les sorciers. Le handicap est aussi parfois pensé comme la résultante d'une transgression des coutumes par un membre de la famille. L'origine attribuée au handicap conditionne les traitements réservés aux personnes handicapées dans la société. Ouédraogo et al. (1996) montrent qu'il est possible de cerner l'image que se font certaines sociétés burkinabè des personnes handicapées à partir des contes et proverbes. Elles y sont représentées par des personnages sujets à des moqueries ou désignés par leur infirmité, tels que le paralytique, l'aveugle, le manchot, le sourd-muet, etc. Toutefois, même si le handicap est généralement attribué à une malédiction, les personnes handicapées sont rarement abandonnées par leurs familles.

### **13.1.3- Contexte économique**

Le secteur de l'emploi investi par la population âgée de 15 ans et plus est principalement caractérisé par sa précarité et sa vulnérabilité au Burkina Faso. En 2019, 33,2% des emplois occupés par les travailleurs étaient classés comme précaires, et 72,5% comme vulnérables (ministère de la Jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelles, 2020). Ceci laisse à voir que les personnes handicapées évoluent dans un contexte de forte concurrence dans le marché du travail, ce qui accentue leur difficile accès à un travail décent. Le recensement de 2006 indiquait par exemple que seulement 43,5% des personnes handicapées en âge de travailler étaient occupées, contre 97,6% pour l'ensemble de la population active. Les personnes handicapées sont surtout présentes dans les métiers de l'artisanat (couture, filature, arts plastiques, menuiserie,

minoterie, maroquinerie, etc.), l'agriculture, le maraîchage et le commerce (INSD, 2006). Cette situation est renforcée par la persistance d'une perception négative du handicap dans la société décrite plus haut. Elle est également le fait d'un manque d'adaptation de l'environnement du marché du travail aux besoins spécifiques des personnes handicapées, comme l'inadéquation du bâti pour les personnes handicapées moteurs, ou encore la non prise en compte du braille dans les appels à recrutement.

### **13.1.4- Contexte juridique et institutionnel**

En 2010, dans l'optique d'être en adéquation avec les évolutions et les engagements pris aux niveaux régional et international sur l'inclusion sociale des personnes handicapées, le Burkina Faso adoptait la loi n° 012-2010/AN portant protection et promotion des droits des personnes handicapées (Assemblée Nationale du Burkina Faso, 2010). Elle est complétée en 2012 par deux décrets portant sur l'adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées, l'une en matière de formation professionnelle, d'emploi et des transports, et l'autre en matière de santé et d'éducation (Présidence du Faso, 2012).

Sur le plan institutionnel, plusieurs structures publiques mènent des actions visant la protection et la promotion des personnes handicapées. Le ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire est chargé de la politique gouvernementale relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées. Il œuvre à travers diverses structures déconcentrées, dont : le Conseil national multisectoriel pour la protection et la promotion des droits des personnes handicapées (COMUD/Handicap)<sup>22</sup> et en particulier son secrétariat permanent ; la Direction Générale de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire (DGSAH) ; la Direction de la protection et de la promotion des personnes handicapées (DPPH) qui est la direction technique chargée du handicap. Le COMUD/Handicap est l'instance d'orientation en matière de protection et de promotion des droits des personnes handicapées au Burkina Faso. Il regroupe l'ensemble des acteurs du domaine du handicap, à savoir les départements ministériels concernés par la question du handicap, les autorités coutumières, religieuses, administratives déconcentrées et décentralisées, les organisations de la société civile dont celles des organisations de personnes handicapées (OPH) et les partenaires techniques et financiers. D'autres départements ministériels interviennent dans la protection et la promotion des personnes handicapées à travers certaines de leurs directions techniques. Il s'agit notamment du ministère de la santé avec sa Direction de la prévention et du contrôle des maladies non transmissibles (DPCM) et du ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation avec sa Direction de la promotion de l'éducation inclusive, de l'éducation des filles et du genre (DPEIEFG). En complément de ces dispositifs, les personnes handicapées sont organisées en associations œuvrant pour la promotion de leur inclusion sociale.

### **13.1.5- Contexte sécuritaire**

En juin 2019, le Conseil de sécurité de l'ONU adoptait sa première résolution sur la protection des personnes handicapées en période de conflit armé. Les difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans l'accès aux services de base sont en effet renforcées dans les situations de conflits armés et de crise humanitaire, du fait de la perturbation ou de l'inaccessibilité de ces services (CICR, 2017). Contraintes comme le reste de la population de fuir leur environnement, les personnes handicapées doivent aussi s'adapter à de nouvelles conditions de vie, sans l'appui de

---

<sup>22</sup> Crée en 2010, conformément aux dispositions des articles 33 de la CDPH et 56 de la loi n°012-2010/AN du 1er avril 2010 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées.

leurs équipements et matériel de soutien qu'elles abandonnent souvent dans la précipitation du départ. Par ailleurs, le nombre de personnes handicapées physique et mentale augmente dans les zones de conflits (CICR, 2017). Les premières à cause des invalidités liées aux blessures et de l'inadéquation des services de soins de santé pour la prise en charge des blessures. Les secondes, à cause de la situation de stress générée par le conflit ou la situation de crise.

Après une longue période de stabilité politique et de croissance économique, le Burkina Faso connaît une crise sécuritaire depuis 2016. Au moment du 5<sup>e</sup> RGPH, cinq régions constituant plus d'un tiers du territoire étaient particulièrement affectées par cette crise : le Sahel, la Boucle du Mouhoun, le Centre-Nord, le Nord et l'Est. Les conséquences documentées de cette crise sur les populations sont leurs déplacements massifs vers des localités plus sécurisées. L'exacerbation des difficultés des plus vulnérables, dont les personnes handicapées ainsi que les invalidités causées par cette crise sont moins connues.



## **13.2- HANDICAP : APPROCHE, CONCEPTS, MESURE ET INDICATEURS**

### **13.2.1- Approche du handicap**

L'approche du handicap est déterminée par l'évolution des critères considérés comme pertinents dans l'évaluation des politiques publiques à une période donnée. Ces critères sont passés d'une forte connotation biomédicale faisant référence à la qualité de vie, à des variables essentiellement sociales faisant quant à elles référence aux opportunités (Marissal, 2009). La CDPH qui se base sur cette approche sociale du handicap définit les personnes handicapées comme « [...] des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres » (Nations Unies, 2006). Cette approche multidimensionnelle du handicap se base sur la classification internationale des fonctionnements, du handicap et de la santé (CIF), définie en 2001 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon la CIF, la fonctionnalité et le handicap d'une personne sont conçus comme une interaction dynamique entre les conditions de santé (maladies, troubles, blessures, etc.) et les facteurs contextuels, que sont les facteurs environnementaux et personnels, ces derniers déterminant le niveau et le degré de fonctionnement de l'individu. Les facteurs environnementaux comprennent les attitudes de la société, les caractéristiques architecturales, le système juridique, etc. Les facteurs personnels incluent les caractéristiques de l'individu telles que son sexe, sa race, son âge, d'autres problèmes de santé, sa condition physique, son mode de vie, son niveau d'éducation, ses capacités d'adaptation, etc. (OMS, 2012). Aussi le handicap, problème créé par la société, est une question d'intégration complète des individus au sein de celle-ci (OMS, 2001).

### **13.2.2- Identification du handicap dans le 5<sup>e</sup> RGPH**

La détermination du handicap dans le 5<sup>e</sup> RGPH suit les principes et recommandations des Nations Unies concernant les recensements de la population et des logements (Nations Unies, 2017). Les personnes handicapées ont été identifiées à travers la brève série de questions sur le fonctionnement élaboré par le Groupe de Washington. Elle est une version courte du questionnaire sur le handicap conçu par ce groupe et qui se base sur le cadre conceptuel de la CIF de l'OMS (Groupe de Washington, 2020). La brève série de questions sur le fonctionnement du Groupe de Washington a été conçue comme un outil facile à insérer dans une opération d'envergure tel qu'un recensement, afin de générer des données de qualité sur le handicap, à faible coût, et comparables à l'échelle internationale. L'évaluation du handicap chez un individu est faite à partir des réponses fournies à six questions concernant les difficultés à réaliser les activités de base (ou fonctions) suivantes : voir, entendre, marcher ou monter des escaliers, se souvenir ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer (expression et réception). Il se peut que cette limitation fonctionnelle identifiée chez l'individu soit à l'origine de son exclusion physique, informationnelle, comportementale ou institutionnelle dans son environnement de vie.

La détermination de la limitation fonctionnelle à partir des six questions de la brève série du Groupe de Washington ne permet pas de prendre en compte les différents aspects du modèle social du handicap. Il est complété, comme dans le cas du 5<sup>e</sup> RGPH, par des questions relatives à la participation des individus à des domaines tels que l'éducation ou l'emploi. Ces questions permettent d'examiner l'influence de l'environnement sur la relation entre le fonctionnement individuel et la participation (Groupe de Washington, 2020).

Les questions pour appréhender le handicap lors du 5<sup>e</sup> RGPH et relatives à la limitation de fonctionnement des individus sur six domaines sont :

- ✓ (Nom) a-t-il/elle des difficultés à voir, même s'il/elle porte des lunettes ?
- ✓ (Nom) a-t-il/elle des difficultés à entendre, même à l'aide d'une prothèse auditive ?
- ✓ (Nom) a-t-il/elle des difficultés à marcher ou à monter des marches ?
- ✓ (Nom) a-t-il/elle des difficultés à se souvenir ou à se concentrer ?
- ✓ (Nom) a-t-il /elle des difficultés à prendre soin de lui-même, à effectuer des activités comme se laver ou à s'habiller ?
- ✓ En utilisant sa langue habituelle (usuelle), (Nom) a-t-il/elle des difficultés à communiquer (par exemple à comprendre ou se faire comprendre par les autres) ?

Chacune de ces six questions comporte les quatre catégories de réponses suivantes, visant à obtenir des informations sur les degrés de difficulté :

- ✓ Non, pas de difficulté ;
- ✓ Oui, quelques difficultés ;
- ✓ Oui, beaucoup de difficultés ;
- ✓ Ne peut pas du tout.

Les questions sur la vision, l'audition et la motricité ont été posées pour les individus âgés de 2 ans et plus, et celles sur la mémoire/concentration, la capacité de prendre soin de soi, et la communication pour ceux âgés de 5 ans et plus.

### 13.2.3- Définition des concepts opératoires du handicap

Le terme « handicap » n'a pas été utilisé lors de la collecte de données du 5e RGPH et donc n'y est pas défini. En effet, dans la conception de l'outil du Groupe de Washington, il n'est pas attendu du répondant qu'il identifie par lui-même son handicap. C'est l'analyste qui détermine a posteriori le handicap, à partir des réponses fournies par les personnes interrogées sur les degrés de difficultés qu'elles déclarent éprouver dans l'accomplissement d'une action, pour au moins une des six questions posées sur le fonctionnement.

- ✓ **Handicap**

Est en situation de handicap, une personne qui réduit ses activités dans un environnement donné, du fait d'une déficience ou d'une limitation. Le handicap fait référence, à la fois à ces troubles présents chez l'individu, et à l'interaction entre ces troubles et l'environnement qui peut aussi être la cause de ces restrictions. La situation de handicap entendue comme restriction de participation sociale a ainsi pour origine un problème de santé ou un trouble du fonctionnement organique (Espagnac, 2015).

- ✓ **Personne handicapée**

Selon les Nations Unies (2006), il s'agit d'une personne qui présente une (ou des) incapacité(s) physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle durable, et dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à sa pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Dans le cadre du 5e RGPH, les personnes considérées comme handicapées sont celles pour lesquelles il a été répondu « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » à au moins une des six questions relatives au fonctionnement.

#### ✓ Limitation fonctionnelle

La logique qui sous-tend la classification du handicap par la CIF est que les maladies, accidents ou malformations peuvent être la cause de dysfonctionnements ou lésions des organes, des tissus ou du cerveau (tels que la paralysie, la malvoyance, le trouble neuronal, etc.) donnant lieu à des déficiences. La détérioration des fonctions motrices, sensorielles ou mentales qui peuvent découler de ces déficiences constituent les limitations fonctionnelles (Espagnac, 2015).

#### ✓ Limitations fonctionnelles multiples ou multi-handicap

Les limitations fonctionnelles multiples font référence aux personnes pour lesquelles il a été répondu « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » pour au moins deux des six questions de la brève série de questions du Groupe de Washington. Ce terme est utilisé ici comme synonyme de multi-handicap qui fait référence à l'association de diverses déficiences ou limitations associées. Le multi-handicap est ainsi analysé dans ce rapport chez les individus qui ont déclaré une limitation fonctionnelle pour au moins deux domaines de fonctionnement.

#### ✓ Activités et participation (OMS, 2012)

- **Une activité** signifie l'exécution d'une tâche ou le fait pour une personne de faire quelque chose.
- **La participation** signifie le fait de prendre part à une situation de la vie réelle.
- **Les limitations d'activité** désignent les difficultés qu'une personne peut rencontrer pour mener une activité.
- **Les restrictions de participation** désignent les problèmes qu'une personne peut rencontrer pour participer à une situation réelle.

Chez les enfants et les adolescents, les limitations d'activités et les restrictions de participation peuvent aussi se manifester par des retards ou des décalages dans la réalisation des activités et de la participation.

#### ✓ Domaines de fonctionnement

Les limitations fonctionnelles sont classées en domaines fonctionnels qui sont la vision, l'audition, la mobilité, la mémoire et la concentration, la capacité de prendre soin de soi et la communication.

**Prévalence du handicap :** La prévalence du handicap est le rapport entre le nombre de personnes identifiées comme handicapées dans une population donnée et l'effectif total de cette population. Ce rapport présente la prévalence globale du handicap au sein de la population de 5 ans et plus ainsi que les prévalences selon le sexe, l'âge, le milieu et la région administrative de résidence de ces individus.

#### ✓ Méthode de calcul de la prévalence du handicap

$$\text{Prévalence du handicap dans une population} = \frac{\text{Nombre de personnes handicapées dans une population donnée}}{\text{Effectif total de cette population}} \times 100$$



## **13.3- ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES**

Avant toute utilisation de données, il est nécessaire de procéder à l'évaluation de leur qualité, car elles peuvent être entachées d'erreurs de dénombrement et/ou de contenu. L'évaluation a porté ici sur les volets interne et externe.

### **13.3.1- Évaluation interne**

#### **13.3.1.1- Analyse des taux de non-réponses des variables clés**

Le tableau 13.1 présente les effectifs et les taux de non-réponses aux questions ayant servi à mesurer le handicap lors de la collecte de données. Ces données sont à la fois présentées telles qu'enregistrées sur le terrain (données brutes) et telles que figurant dans la base qui a servi à l'analyse de la thématique sur le handicap (données apurées). Les constats issus de l'analyse sont ambivalents. D'abord le volume des effectifs apurés tend à dépasser celui des effectifs bruts. Toutefois, les taux de non-réponses (ND) relatifs aux différentes questions sur les limitations fonctionnelles sont faibles, soit de l'ordre de 0,02%, ce qui présage d'un bon niveau de recueils de ces données.

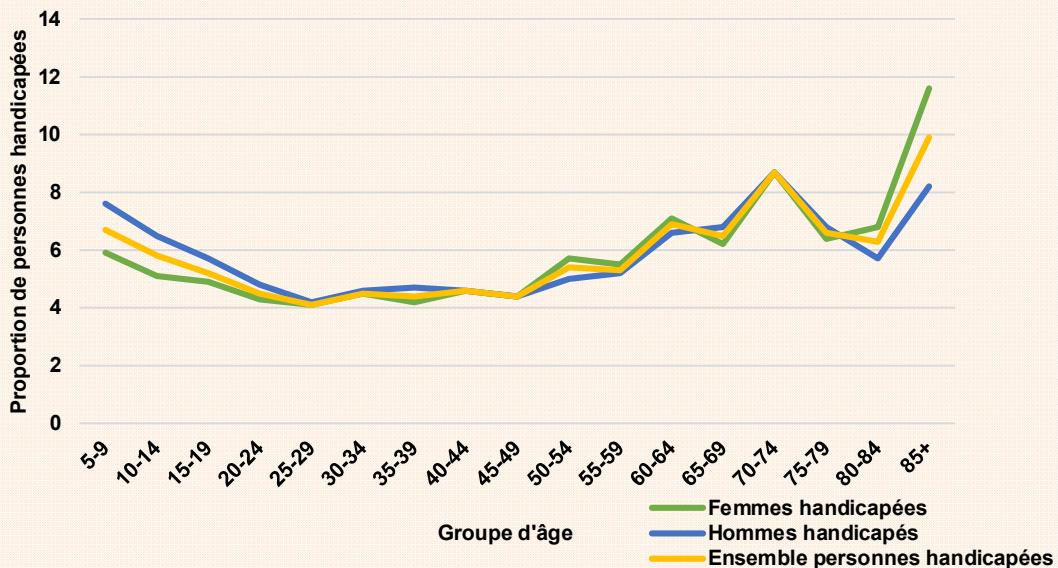
**Tableau 13.1: Taux de non-réponse (%) aux questions sur le handicap**

Questions	Données brutes			Données apurées		
	Effectifs	ND	% de ND	Effectifs	ND	% de ND
Difficulté à voir même s'il porte des lunettes?	17 115 198	2 727	0,02	17 123 214	0	0,0
Difficulté à entendre même à l'aide d'une prothèse auditive ?	17 115 198	2 801	0,02	17 123 214	0	0,0
Difficulté à marcher ou à monter des marches ?	17 115 198	2 835	0,02	17 123 214	0	0,0
Difficulté à se souvenir ou à se concentrer ?	15 231 359	2 644	0,02	15 238 852	0	0,0
Difficulté à effectuer des activités comme se laver ?	15 231 359	2 738	0,02	15 238 852	0	0,0
Difficulté à communiquer ?	15 231 359	2 791	0,02	15 238 852	0	0,0

#### **13.3.1.2- Évolution du handicap selon l'âge**

Les proportions des personnes handicapées selon les groupes d'âges montrent une augmentation avec l'âge des individus, quel que soit le sexe. Ce constat est conforme à ce qui est attendu et confirme la bonne qualité des données sur le handicap.

**Graphique 13.1: Évolution par groupe d'âges et par sexe des proportions des personnes handicapées de cinq ans et plus au 5e RGPH**



### 13.3.2- Évaluation externe

#### 13.3.2.1- Comparaison des données du 5<sup>e</sup> RGPH sur le handicap au Burkina Faso avec celles d'autres sources de données.

Les données obtenues du recensement de 2019 ne peuvent être comparées avec celles des recensements ni des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (ECVM) réalisés antérieurement au Burkina Faso, car le handicap n'y a pas été mesuré de la même manière.

L'évaluation externe a consisté donc à comparer les résultats du 5<sup>e</sup> RGPH avec ceux obtenus à partir d'autres sources, à savoir des enquêtes-ménages ou des recensements ayant utilisé la brève série de questions du Groupe de Washington dans d'autres pays d'Afrique. L'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2018 qui est la seule source de données sur le Burkina Faso qui a adopté la même méthodologie que le 5<sup>e</sup> RGPH pour l'identification du handicap a également été mobilisée. Si ces différentes opérations de collecte ont utilisé le même outil de collecte de données sur le handicap, les populations et les méthodes d'administration diffèrent sensiblement entre elles. L'évaluation faite a tenu compte de ces limites.

En comparaison aux autres sources de données, la prévalence du handicap obtenue au Burkina Faso lors du 5<sup>e</sup> RGPH se révèle faible (cf. tableau 13.2). Les prévalences dans les autres sources sont très variables, allant de 18,2% dans l'enquête sur les difficultés fonctionnelles de l'Ouganda de 2017 qui incluait les enfants de 2-4 ans, à 2,2% pour l'enquête nationale sur le handicap faite au Maroc en 2014, qui incluait les individus à partir de 0 ans. L'EHCVM du Burkina Faso indique une prévalence du handicap de 2,3% pour les individus âgés de 5 ans et plus. Le recensement de 2011 de l'Afrique du Sud qui a déterminé le handicap pour les individus de 5 ans et plus donne un taux de prévalence de 7,5% au niveau national. Il faut préciser que dans ce cas, le questionnaire était directement administré aux individus eux-mêmes, ou aux parents/tuteurs des enfants. Il se peut aussi que le contexte sécuritaire qui a prévalu lors du 5<sup>e</sup> RGPH n'ait pas favorisé une collecte de données exhaustive sur le handicap au Burkina Faso.

**Tableau 13.2: Prévalence du handicap à partir de données collectées avec la brève série de questions du Groupe de Washington dans certains pays africains**

Source	Type de collecte	Pays	Population enquêtée	Prévalence du handicap	Mode de collecte
EHCVM (2018)	Enquête auprès des ménages	Burkina Faso	Individus de 5 ans +	2,3 %	Un répondant pour tous les membres du ménage
Enquête nationale sur le Handicap, 2014	Enquête auprès des ménages	Maroc	Individus de 0 ans+	2,2%	Interview direct de tous les membres du ménage présents ou parents/tuteurs d'enfants
Uganda Functional Difficulties Survey, 2017	Enquête auprès des ménages	Uganda	Individus de 0 ans + des ménages tirés	17% : 18 ans+ 7% : 5-17 ans 4% : 2-4 ans 18,2% ensemble	Interview direct de tous les membres du ménage présents ou parents/tuteurs d'enfants / 3 types de questionnaires (18 ans+ ; 5-17 ans ; 2-4 ans)
2010 population and housing report: Disability in Ghana (2014)	Recensement général de la population	Ghana	Individus 0 ans +	3,0 %	Interview direct de tous les membres du ménage présents ou parents/tuteurs d'enfants
Census 2011: Profile of persons with disabilities in South Africa 2014	Recensement général de la population	Afrique du Sud	Individus de 5 ans+ .	7,5 %	Interview direct de tous les membres du ménage présents ou parents/tuteurs d'enfants
Zambia National Disability Survey 2015	Enquête auprès des ménages	Zambie	Individus de 18 ans+ des ménages ciblés	10,9 %	Interview direct de tous les membres du ménage présents ou parents/tuteurs d'enfants

### 13.3.2.2- Limites du 5<sup>e</sup> RGPH dans l'identification du handicap au Burkina Faso

Limites inhérentes à la technicité de l'outil « brève série du Groupe de Washington »

Tel que précisé par les concepteurs, l'outil « brève série du Groupe de Washington » est destiné aux personnes adultes, et est conçu pour que ce soient les individus eux-mêmes qui répondent aux questions les concernant (Groupe de Washington, 2020). Toujours tel que relevé par le Groupe de Washington lui-même, cet outil de collecte du handicap comporte deux lacunes majeures. La première est qu'il ne permet pas de mesurer correctement le handicap chez les enfants et les adolescents, notamment celui spécifique aux troubles du développement<sup>23</sup>. La seconde lacune est qu'il ne permet pas d'identifier les handicaps psychosociaux. Les formes sévères de troubles

<sup>23</sup> Il existe depuis 2019 deux outils spécifiques destinés à recueillir le handicap chez les enfants de 2 à 4 ans et 5 à 17 ans. L'outil de collecte pour les enfants de moins de deux ans demeure difficile à prendre en compte, car son identification requiert des compétences spécifiques.

comme la démence, la schizophrénie ou les troubles mentaux dus à l'alcoolisme ou à l'usage de psychotropes échappent ainsi à ces questions. Or ces troubles engendrent des difficultés sociales, comportementales ou émotionnelles, qui entravent la capacité de réaliser des activités quotidiennes (Australia Bureau of Statistics, 2019)<sup>24</sup>.

Par ailleurs, l'outil « brève série du Groupe de Washington », parce qu'il s'intéresse uniquement au fonctionnement, ne permet pas d'identifier les formes de handicap liées à l'apparence physique, comme l'albinisme. L'albinisme est comptabilisé par le COMUD/Handicap et par les associations de personnes handicapées au Burkina Faso, même pour les individus qui ne déclarent pas de limitation fonctionnelle. En effet, dans le contexte du Burkina Faso, les représentations sociales ainsi que les mythes et superstitions relatifs à l'apparence physique des personnes souffrant d'albinisme restreignent leur intégration et leur participation dans la société, ce qui correspond à l'approche sociale du handicap telle que définie par la CIF.

✓ **Limites dues à la collecte des données sur le terrain**

La collecte des données sur le terrain comporte également des limites qu'il est important de connaître pour l'analyse et l'interprétation des données sur le handicap issues du 5<sup>e</sup> RGPH.

Tout d'abord, la collecte de données n'a pas recueilli d'informations sur le handicap dans les ménages collectifs, le questionnaire administré dans les centres d'accueil des personnes handicapées et les autres ménages collectifs, n'incluant pas les questions y relatives.

Par ailleurs, le 5<sup>e</sup> RGPH s'est réalisé alors que le Burkina Faso traverse une grave crise sécuritaire. Ce faisant, des zones sont restées inaccessibles aux agents recenseurs, avec pour conséquence 9 communes non recensées<sup>25</sup> et 28 communes partiellement recensées<sup>26</sup>. Au total, les effectifs des populations de 37 communes ont été estimés. Si des méthodes et techniques statistiques ont permis d'estimer les effectifs des populations dans ces zones, elles ne permettent pas d'identifier parmi ces populations, celles qui souffrent d'un handicap et les caractéristiques de ce handicap. Ce, d'autant plus que les zones à fort défis sécuritaires sont elles-mêmes productrices de handicap.

---

<sup>24</sup> Il existe désormais une version enrichie de la brève série de questions du Groupe de Washington incluant des questions relatives à ces handicaps.

<sup>25</sup> Il s'agit de 2 communes du Bam (Zimtenga et Nasséré), 4 du Sanmatenga (Barsalogo, Namissiguima, Pensa et Dablo), 2 de Yagha (Boundoré et Mansila) et une commune du Soum (Koutougou).

<sup>26</sup> Il s'agit des communes de Barani, Bourasso, Sono, Toeni, Comin-Yanga, Soudougui, Yonde, Bourzanga, Pissila, Coalla, Liptougou, Fada N'Gourma, Matiacouali, Kantchari, Namounou, Partiaga, Tambaga, Pama, Thiou, Banh, Ouindigui, Solle, Deou, Arbinda, Baraboule, Kelbo, Nassoumbou et Tongomayel.

## **13.4- NIVEAUX ET TENDANCES DU HANDICAP AU BURKINA FASO EN 2019**

La connaissance de l'ampleur du handicap et particulièrement de sa prévalence est nécessaire pour les pouvoirs publics, car elle leur fournit des informations sur le niveau potentiel des besoins des personnes handicapées. L'analyse fine des caractéristiques du handicap ainsi que la désagrégation selon les milieux rural et urbain et par région permettent de rendre les politiques sur le handicap plus spécifiques, mieux adaptées aux différents contextes, avec une meilleure allocation des ressources.

### **13.4.1- Prévalence globale du handicap au Burkina Faso en 2019**

La prévalence du handicap a été calculée pour les personnes âgées de 5 ans et plus. A partir des données du Recensement général de la population et de l'habitation de 2019, la population ajustée des personnes handicapées est de 180 956 personnes sur une population totale de 17 186 091 âgée de 5 ans ou plus.

Il n'est pas possible de faire une comparaison stricte des résultats des analyses des données des deux recensements (RGPH 2019, RGPH 2006). Les taux de prévalence et les effectifs présentés dans le tableau 13.3 rendent uniquement compte de la situation du handicap selon l'approche mobilisée dans chacun des deux recensements. La comparaison des indicateurs entre les deux recensements de 2019 et celui de 2006 montre des taux de prévalence du handicap quasiment identiques, respectivement de 1,1% et 1,2%. Leur déclinaison selon le sexe montre une légère différence dans la sous-population des hommes, soit 1,1% en 2019, et 1,3% en 2006, alors que les niveaux sont quasiment identiques chez les femmes, soit respectivement 1,0% et 1,1%.

**Tableau 13.3: Effectifs des personnes handicapées et prévalence du handicap aux RGPH de 2006 et 2019**

Sexe	2006*		2019	
	Effectif	Prévalence (%)	Effectif	Prévalence (%)
Hommes	88 657	1,3	87 209	1,1
Femmes	79 437	1,1	93 747	1,0
<b>Ensemble</b>	<b>168 094</b>	<b>1,2</b>	<b>180 956</b>	<b>1,1</b>

Source : \* INSD, RGPH 2006

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'avec un taux de prévalence de 1,1%, le handicap est plus présent en milieu rural qu'en milieu urbain où le taux de prévalence est de 0,9 % (cf. tableau 13.4).

**Tableau 13.4: Taux de prévalence (%) du handicap par sexe et par milieu de résidence en 2019**

Milieu de résidence	Hommes handicapés		Femmes handicapées		Ensemble personnes handicapées	
	Prévalence (%)	Effectif	Prévalence (%)	Effectif	Prévalence (%)	Effectif
Urbain	0,9	19 580	0,9	21 589	0,9	41 169
Rural	1,1	67 629	1,1	72 158	1,1	139 787
<b>Burkina Faso</b>	<b>1,1</b>	<b>87 209</b>	<b>1,0</b>	<b>93 747</b>	<b>1,1</b>	<b>180 956</b>

### **13.4.1.1- Prévalence du handicap dans la population de cinq ans et plus par région administrative**

Comparativement à la moyenne nationale, l'analyse des données révèle de fortes disparités entre les régions quant à la prévalence du handicap au sein de la population de 5 ans et plus (cf. tableau A13.2 en annexe). Cinq régions présentent des taux plus élevés que la moyenne nationale. Ce sont en particulier les régions du Centre-Sud (1,6%), du Plateau Central (1,5%) et du Sud-Ouest (1,5%) ainsi que celles du Centre-Est (1,4%) et du Centre-Ouest (1,4%). Cinq régions présentent quant à elles des taux de prévalence du handicap inférieurs et une autre un taux égal à la moyenne nationale. La région du Sahel est celle où la prévalence est la moins forte, soit 0,7%. La prise en compte du sexe montre que dans les régions du Centre-Est et du Plateau Central, les taux de prévalence sont plus élevés au sein de la population masculine comparativement à la population féminine. En revanche, dans la région du Sud-Ouest, ce sont les femmes qui concentrent des taux de prévalence plus élevés de handicap comparées aux hommes.

### **13.4.2- Prévalence du handicap et structure par âge et sexe des personnes handicapées**

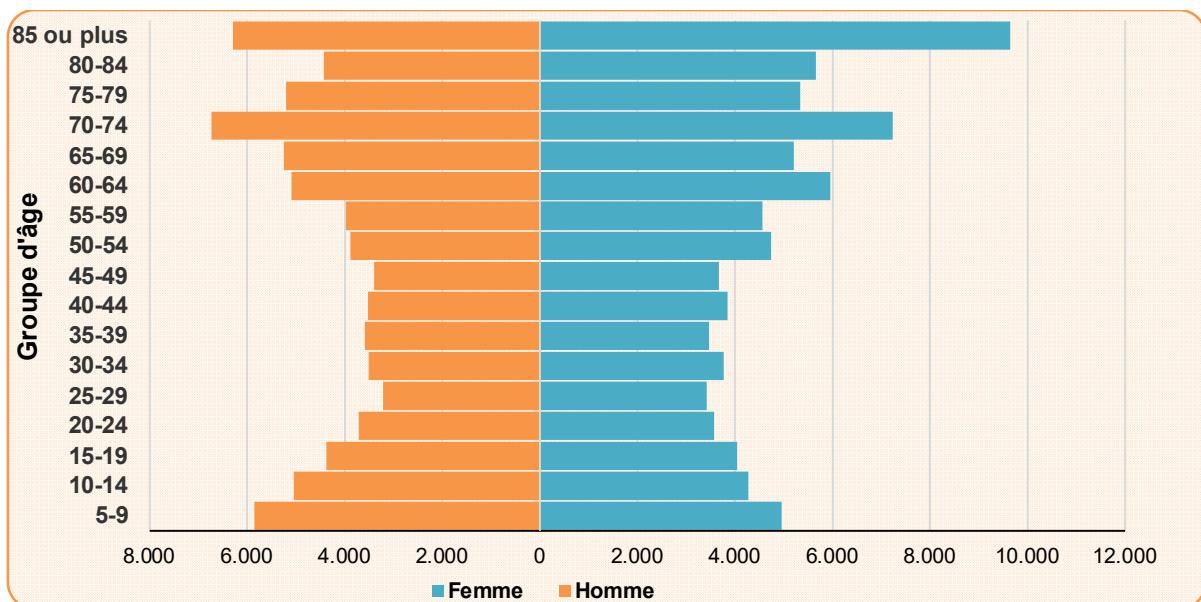
#### **13.4.2.1- Prévalence du handicap dans la population de 5 ans et plus par âge et par sexe**

Les taux de prévalence du handicap augmentent avec l'âge, et de façon notable à partir de 45 ans où le taux de prévalence commence à être supérieur à la moyenne nationale (cf. tableau A13.3 en annexe). Alors que les niveaux de prévalence par groupe d'âges sont quasi équivalents entre les femmes et les hommes jusqu'à 60 ans, on observe de plus fortes prévalences du handicap dans la population masculine entre 75 ans et 85 ans, alors que le taux est supérieur dans la population féminine à partir de 85 ans.

#### **13.4.2.2- Pyramide des âges des personnes handicapées**

La pyramide des âges ci-dessous (graphique 13.2) illustre la répartition par âge et par sexe des personnes handicapées au Burkina Faso en 2019. Elle montre globalement que le handicap est plus présent chez les femmes que chez les hommes, et à des moments de vie différents. Chez les femmes, la plus forte représentation du handicap se trouve aux âges extrêmes (85 ans et plus), puis à 70-74 ans, à 60-64 ans et 50-54 ans. En revanche chez les hommes, le handicap est plus représenté dans le groupe d'âges 70-74 ans, puis à 85 ans et plus. On note au niveau des deux sexes une représentation du handicap relativement importante à 5-9 ans et 10-14 ans.

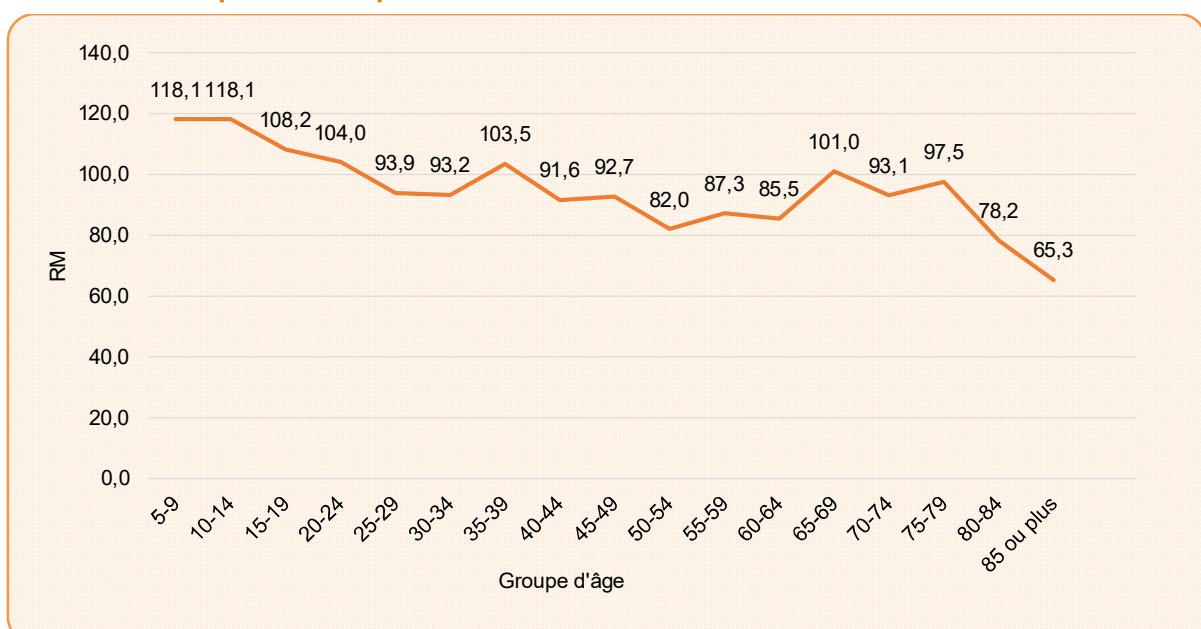
**Graphique 13.2: Pyramide des âges des personnes handicapées**



#### 13.4.2.3- Rapport de masculinité des personnes handicapées par groupes d'âges

Le rapport de masculinité (RM) par groupes d'âges des personnes handicapées illustré au graphique 13.3 montre une prédominance du handicap dans la population masculine comparée à la population féminine entre 5 ans et 25 ans. En effet, les rapports de masculinité restent supérieurs à 100 jusqu'à 25 ans. À partir de 25 ans, la tendance donne à voir un renversement du rapport de masculinité avec l'âge. Les femmes handicapées sont en effectifs plus importants que les hommes handicapés de même âge, et ce particulièrement à partir de 80 ans.

**Graphique 13.3: Évolution par groupe d'âges du rapport de masculinité des personnes handicapées de 5 ans et plus 5 ans et plus**



### **13.4.3- Caractéristiques du handicap et types de limitations fonctionnelles**

#### **13.4.3.1- Caractéristiques du handicap et types de limitations fonctionnelles par milieu de résidence et par sexe**

L'analyse de la répartition de la population des personnes handicapées âgées de 5 ans et plus selon le type de limitation fonctionnelle révèle une prédominance du handicap moteur au sein de celle-ci. En effet, 43,3% de la population est atteinte du handicap moteur, contre 33,7% pour le handicap visuel, 24,9% pour le handicap auditif, 20,2% pour le handicap de mémoire et concentration, 19,9% pour le handicap de communication et 19,0% pour le handicap relatif aux soins personnels (cf. tableau 13.5). Le handicap moteur reste le type de limitation fonctionnelle prédominant quel que soit le milieu de résidence, et au sein de celui-ci, dans les deux sous-populations des femmes et des hommes. En revanche, les autres types de limitation fonctionnelle notamment le handicap visuel, le handicap auditif et le handicap de mémoire/concentration sont plus prégnants dans le milieu rural y compris lorsqu'on considère les sous-populations des deux sexes. La proportion du handicap moteur au niveau national est plus importante chez les femmes handicapées (45,4%) que chez les hommes (41,0%), et cette prédominance se vérifie quel que soit le milieu de résidence. C'est aussi légèrement le cas pour les handicaps visuel, auditif et de soins personnels, surtout dans le milieu rural. Les pourcentages du handicap de communication sont en revanche plus élevés dans la sous-population masculine (21,4%) que dans la sous population féminine (18,5%).

**Tableau 13.5: limitation Répartition (%) de la population handicapée âgée de 5 ans et plus selon le type de fonctionnelle, par sexe et par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Sexe	Type de limitation fonctionnelle					
		Visuel	Auditif	Moteur	Mémoire / Concentration	Soins personnels	Communication
Urbain	Homme	31,9	18,6	44,0	18,3	20,7	22,9
	Femme	33,2	20,9	48,7	17,1	19,2	18,6
	Ensemble	32,6	19,8	46,5	17,7	19,9	20,6
Rural	Homme	34,0	24,9	40,1	20,3	18,6	20,9
	Femme	34,1	27,8	44,4	21,7	18,8	18,4
	Ensemble	34,1	26,4	42,3	21,0	18,7	19,6
Burkina Faso	Homme	33,5	23,5	41,0	19,9	19,1	21,4
	Femme	33,9	26,2	45,4	20,6	18,9	18,5
	Ensemble	33,7	24,9	43,3	20,2	19,0	19,9

#### **13.4.3.2- Caractéristiques du handicap selon le type de limitation fonctionnelle par région administrative et par sexe**

Conformément aux constats faits au niveau national et par milieu de résidence (cf. tableau A13.4 en annexe), le handicap moteur est également la forme de limitation fonctionnelle la plus représentée au sein des régions. Dans toutes les régions, il touche un peu moins de la moitié des personnes handicapées aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Les pourcentages du handicap moteur les plus élevés sont observées dans les régions des Cascades (46,3%), du Sud-Ouest (46,3%), des Hauts-Bassins (45,9%), du Centre-Est (45,3%) et du Centre (45,0%). Les

proportions de handicap visuel les plus élevées se rencontrent dans les régions du Sahel (37,8%), du Centre-Sud (37,7%) et du Centre-Nord (36,2%). Le handicap auditif est plus important au sein des populations des régions du Centre-Nord (28,1%) et du Plateau Central (27,5%). Le handicap de communication affecte plus les populations des régions de l'Est (28,1%) et de la Boucle du Mouhoun (22,3%). Le handicap de mémoire et de concentration est plus présent dans les régions du Plateau Central (24,6%) et de l'Est (23,8%). Les régions du Sahel et du Centre-Nord sont celles qui concentrent les pourcentages de handicap relatif aux soins personnels les plus élevés, avec respectivement 21,1% et 21,0%.

#### **13.4.3.3- Caractéristiques du handicap selon le type de limitation fonctionnelle par groupe d'âges et par sexe**

La comparaison du handicap selon les groupes d'âges des populations en fonction du type de limitation fonctionnelle (cf. tableau A13.5 en annexe) montre une augmentation graduelle des handicaps moteur et visuel avec l'âge. Les variations en fonction de l'âge sont plus fluctuantes pour les quatre autres types de limitations fonctionnelles. La proportion de personnes handicapées visuelles est ainsi de 15,8% dans le groupe d'âges des 5-9 ans contre 54,5% chez les personnes de 85 ans et plus. De même, dans le groupe d'âges le plus jeune, 23,7% des personnes identifiées comme handicapées ont une limitation fonctionnelle dans le domaine de la motricité, alors que c'est le cas pour 63,7% des personnes identifiées comme handicapées dans le groupe d'âges 85 ans et plus. À partir de 70 ans, plus d'une personne handicapée sur deux présente une limitation fonctionnelle due à la motricité. Les handicaps de communication, auditif et de mémoire/concentration sont plus représentés au sein des populations plus jeunes (moins de 40 ans) que dans celles plus âgées, à l'exception du groupe d'âges de 85 ans et plus.

L'analyse selon le sexe indique que le handicap moteur augmente de façon plus importante et plus précocement dans la population handicapée féminine que masculine. À 55 ans et régulièrement à partir de 65 ans, plus de la moitié des femmes handicapées présentent une limitation fonctionnelle de motricité, alors que ce n'est qu'à partir de 80 ans que la moitié des hommes handicapés présentent cette limitation fonctionnelle. En revanche, le handicap visuel augmente plus tôt chez les hommes.

#### **13.4.3.4- Sévérité du handicap et type de limitation fonctionnelle selon le milieu de résidence et par sexe**

La grande majorité des personnes handicapées recensées en 2019 au Burkina Faso a un handicap d'une sévérité correspondant à « beaucoup de difficultés » (cf. tableau 13.6). Les proportions de personnes identifiées comme handicapées avec ce degré de difficulté varient de 83,2% pour la motricité, à 65,4% pour la communication. Conséquemment, les proportions de personnes déclarées comme étant en incapacité totale, varient de 16,8% pour la motricité à 34,6% pour la communication. La tendance est la même pour les femmes et pour les hommes, en milieu rural et en milieu urbain. Les proportions de personnes handicapées qui sont en incapacité totale pour un type de limitation fonctionnelle sont plus importantes chez les hommes que chez les femmes pour la communication, la vision et l'audition, soit respectivement 35,9%, 28,9% et 32,1%, pour les premiers, contre 33,3%, 25,5% et 24,8% pour les secondes. Cette distinction selon le sexe s'observe quel que soit le milieu de résidence.

**Tableau 13.6: Répartition (%) de la population handicapée de 5 ans et plus selon le degré de difficulté dans la limitation fonctionnelle, par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Sexe	Type de limitations fonctionnelles					
		Visuel		Auditif		Moteur	
		Beaucoup de difficultés	Ne peut pas du tout	Beaucoup de difficultés	Ne peut pas du tout	Beaucoup de difficultés	Ne peut pas du tout
Urbain	Homme	75,5	24,5	67	33	79,7	20,3
	Femme	79,4	20,6	75,1	24,9	82,5	17,5
	Ensemble	77,6	22,4	71,5	28,5	81,2	18,8
Rural	Homme	69,9	30,1	68,1	31,9	83,1	16,9
	Femme	73,1	26,9	75,2	24,8	84,5	15,5
	Ensemble	71,6	28,4	71,9	28,1	83,9	16,1
Burkina Faso	Homme	71,1	28,9	67,9	32,1	82,3	17,7
	Femme	74,5	25,5	75,2	24,8	84	16
	Ensemble	72,9	27,1	71,9	28,1	83,2	16,8

Milieu de résidence	Sexe	Type de limitations fonctionnelles					
		Mémoire concentration		Soins personnels		Communication	
		Beaucoup de difficultés	Ne peut pas du tout	Beaucoup de difficultés	Ne peut pas du tout	Beaucoup de difficultés	Ne peut pas du tout
Urbain	Homme	77,7	22,3	71,7	28,3	66,9	33,1
	Femme	80,9	19,1	70,4	29,6	68,9	31,1
	Ensemble	79,3	20,7	71	29	67,8	32,2
Rural	Homme	80	20	72,2	27,8	63,3	36,7
	Femme	82,4	17,6	73,7	26,3	66,1	33,9
	Ensemble	81,3	18,7	73	27	64,6	35,4
Burkina Faso	Homme	79,5	20,5	72,1	27,9	64,1	35,9
	Femme	82,1	17,9	72,9	27,1	66,7	33,3
	Ensemble	80,9	19,1	72,5	27,5	65,4	34,6

#### **13.4.4- Le multihandicap au sein de la population handicapée de 5 ans et plus**

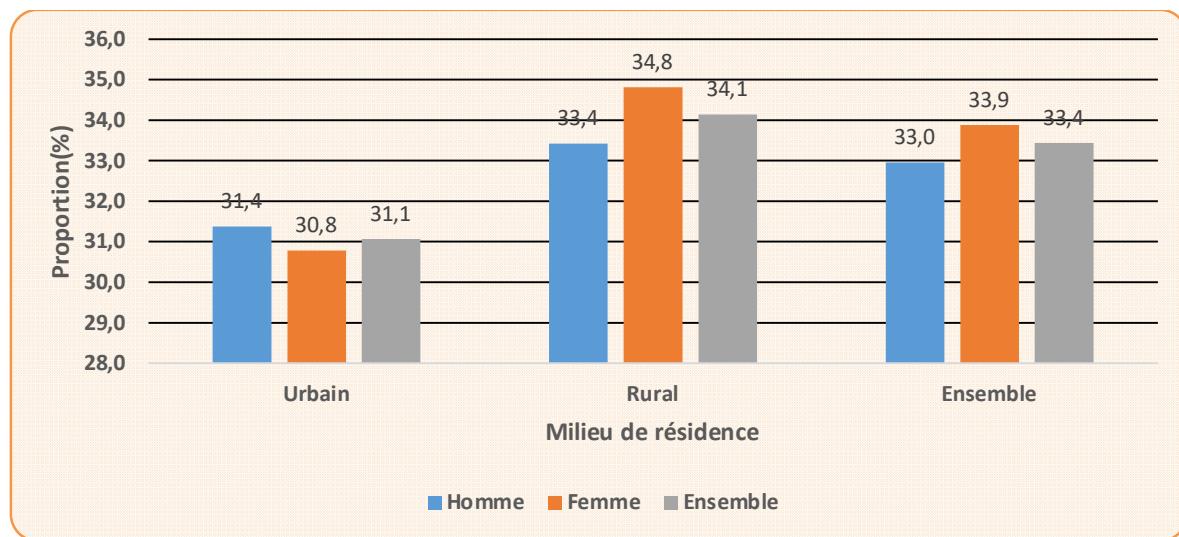
Certaines personnes handicapées peuvent connaître une limitation importante dans plusieurs domaines de fonctionnement, sans que l'une d'entre elles ne puisse être définie comme étant la cause principale de leur inclusion dans le handicap. Cette situation dénommée multihandicap est examinée dans cette partie.

##### **13.4.4.1- Multihandicap au sein de la population handicapée âgée de 5 ans et plus, par sexe et par milieu de résidence**

Le graphique 13.4 présente la répartition par sexe et milieu de résidence des personnes handicapées âgées de 5 ans et plus selon qu'elles sont ou non dans une situation de multihandicap. Il indique qu'au sein de la population handicapée de 5 ans et plus, environ un tiers des femmes (33,9%) et des hommes (33,0%) connaissent une limitation dans au moins deux domaines de fonctionnement. Cette situation est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain pour les sous-populations des deux sexes, soit respectivement 34,8% et 30,8% pour les

femmes, et 33,4% et 31,4% pour les hommes.

**Graphique 13.4: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans et plus selon le multihandicap, par sexe et par milieu de résidence**



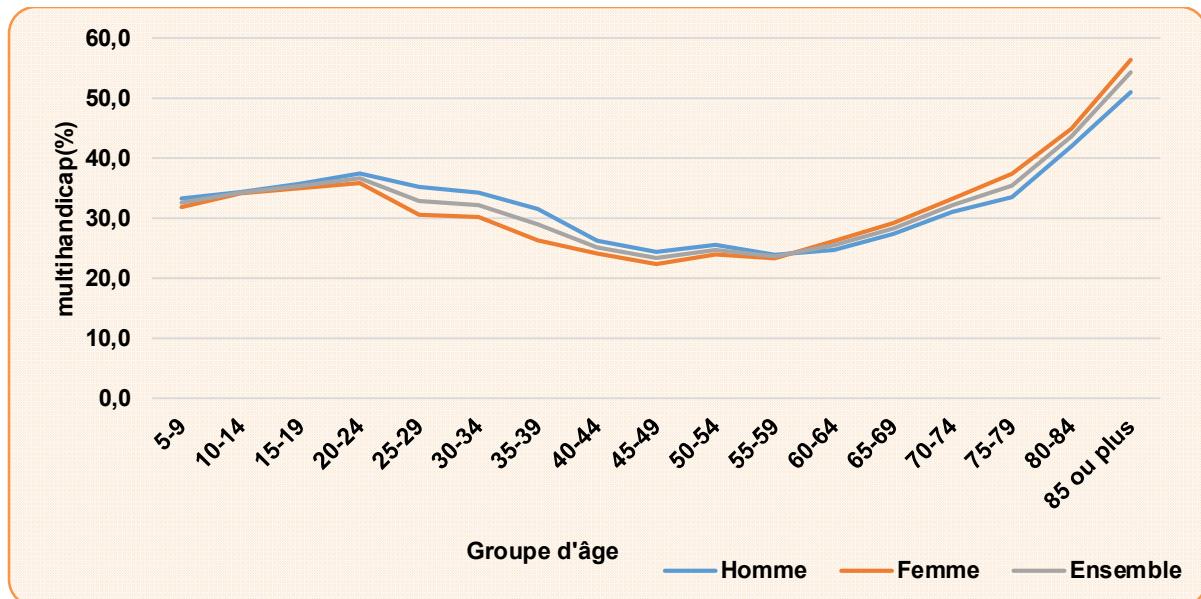
#### **13.4.4.2- Variation du multihandicap selon la région de résidence**

L'analyse du multihandicap selon la région de résidence (cf. tableau A13.6 en annexe) montre que la proportion de personnes cumulant plus d'un handicap varie peu selon les régions. Le pourcentage le plus faible de personnes handicapées dans une situation de multihandicap varie de 28,1% dans la région des Cascades à 37,7% pour la région du Plateau Central. Comme globalement constaté au niveau national, on n'observe pas de variation particulière entre les femmes et les hommes au sein des régions, sauf les régions du Sahel (où 36,4% des femmes sont dans cette situation contre 30,9% des hommes), du Centre-Nord (37,4% des femmes contre 34,2% des hommes) et du Plateau Central (39,1% des femmes contre 36,3% des hommes).

#### **13.4.4.3- Variation du multihandicap selon l'âge**

L'analyse du multihandicap selon les groupes d'âges montre que celui-ci est présent et de façon importante au sein des populations handicapées les plus âgées, après 80 ans (cf. graphique 13.5). Si jusqu'à 30-34 ans plus du tiers des personnes handicapées présentent une limitation fonctionnelle importante dans au moins deux domaines de fonctionnement, un peu moins d'une personne sur deux (43,6%) appartenant au groupe d'âges 80-84 ans déclare une limitation importante dans au moins deux domaines fonctionnels en 2019. C'est le cas pour plus d'une personne sur deux (54,3%) au sein de la population âgée de 85 ans et plus. La désagrégation selon le sexe montre que les femmes handicapées dans ces groupes d'âges sont plus en situation de multihandicap que les hommes. En effet, dans le groupe d'âges 80-84 ans, 44,9% des femmes handicapées sont dans une situation de multihandicap, contre 41,9% des hommes, et dans le groupe d'âges des 85 ans et plus, c'est le cas pour 56,4% des femmes contre 51,0% d'hommes.

**Graphique 13.5: Évolution du multihandicap selon l'âge et le sexe au sein de la population handicapée âgée de 5 ans et plus.**



## **13.5- CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Cette section tient compte de la préconisation du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, qui veut que l'évaluation de l'inclusion des personnes handicapées aux stratégies de développement se fasse à travers une comparaison de leurs situations sur divers aspects à celle des personnes non handicapées. Les différences constatées permettent de mesurer les niveaux d'inclusion (ou d'exclusion) des personnes handicapées, et l'atteinte de l'objectif transversal des ODD qui est de « ne laisser personne de côté ».

### **13.5.1- 13.5.1. Handicap et nuptialité**

#### **13.5.1.1- Statut matrimonial des personnes handicapées âgées de 12 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence**

Le tableau 13.7 présente la situation matrimoniale des personnes handicapées et non handicapées âgées de 12 ans et plus.

Un premier constat est que les personnes handicapées sont en proportion moins nombreuses à être dans une situation de célibat que les personnes non handicapées (22,3% contre 38,5%) et ce, quel que soit le sexe. Les différences sont légèrement plus importantes en milieu urbain (27,1% contre 46,4%) qu'en milieu rural (20,8% contre 35,2%). Les personnes non handicapées sont un peu plus souvent concernées par le mariage que les personnes handicapées (55,2% contre 51,3%). Cependant, ces dernières sont plus souvent dans une situation de veuvage (23,0%) que les premières (4,0%). Les femmes handicapées sont la sous-catégorie de population la moins représentée dans le statut « marié ». Alors que seulement 40,8% d'entre elles sont mariées, c'est le cas pour 59,6% des femmes non handicapées. Ces proportions évoluent à l'inverse chez les hommes handicapés avec 62,8% qui sont mariés contre 50,1% de non handicapés mariés. En revanche, les femmes handicapées ont une proportion plus importante dans la catégorie « veuvage », soit 39,0%, contre seulement 7,0% des femmes non handicapées, 5,4% d'hommes handicapés et 0,7% d'hommes non handicapés. Ce dernier constat pourrait s'expliquer par le fait que la prévalence du handicap est plus importante aux âges élevés, qui correspondent également aux âges où les femmes sont les plus représentées.

La distinction selon le milieu de résidence confirme les constats faits au niveau global, avec une accentuation des tendances observées pour les femmes handicapées du milieu rural.

**Tableau 13.7: Répartition (%) des personnes handicapées et non handicapées de 12 ans et plus selon le statut matrimonial, par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Statut matrimonial	Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	Célibataire	32,7	22,2	27,1	51,6	41,6	46,4
	Marié	59,0	38,2	48,0	44,9	49,0	47,0
	Divorcé/séparé	1,6	2,0	1,8	0,5	1,1	0,9
	Veuf(ve)	5,0	36,0	21,5	0,6	5,8	3,3
	Union libre	1,7	1,6	1,6	2,4	2,5	2,4
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Rural	Célibataire	27,5	14,8	20,8	45,3	26,5	35,2

Milieu de résidence	Statut matrimonial	Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Burkina Faso	Marié	64,0	41,6	52,3	52,4	63,8	58,5
	Divorcé/séparé	1,7	2,3	2,0	0,5	0,8	0,7
	Veuf(ve)	5,5	39,9	23,5	0,7	7,5	4,4
	Union libre	1,3	1,4	1,4	1,1	1,4	1,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Burkina Faso	Célibataire	28,7	16,6	22,3	47,2	30,8	38,5
	Marié	62,8	40,8	51,3	50,1	59,6	55,2
	Divorcé/séparé	1,7	2,2	2,0	0,5	0,9	0,7
	Veuf(ve)	5,4	39,0	23,0	0,7	7,0	4,0
	Union libre	1,4	1,4	1,4	1,5	1,7	1,6
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 13.5.1.2- Statut matrimonial des personnes handicapées âgées de 12 ans et plus selon le sexe et la région de résidence

L'analyse régionale du statut matrimonial des personnes handicapées et des personnes non handicapées (cf. tableau A13.8 en annexe) indique, à l'instar de ce qui est observé au niveau national, que les femmes handicapées sont massivement représentées dans la catégorie « veuf/veuve », comparativement aux trois autres groupes. La proportion des femmes handicapées « veuves » dépasse le tiers dans toutes les régions sauf dans la région de l'Est où elle est de 29,8%. Plus de deux femmes handicapées sur cinq sont des veuves dans les régions du Centre-Sud (46,2%), du Centre-Ouest (43,0%), du Sud-Ouest (42,7%) et du Plateau Central (41,3%). Les proportions les plus élevées dans la catégorie « veuf/veuve » sont pour les hommes handicapés de 9,1% et pour les femmes non handicapées de 10,6%, tous dans la région du Sud-Ouest.

### 13.5.1.3- Statut matrimonial des femmes handicapées et âgées de 20 ans et plus selon le milieu de résidence

Les tableaux 13.8 et 13.9 examinent plus spécifiquement le statut matrimonial des populations handicapées et non handicapées, à partir de l'âge médian au mariage au 5<sup>e</sup> RGPH qui est environ de 20 ans pour les femmes et 26 ans pour les hommes.

L'orientation de l'analyse sur les femmes âgées de 20 et plus montre que les femmes handicapées et celles non handicapées participent de façon quasi équivalente au marché matrimonial puisque les proportions de célibataires sont presqu'identiques entre les deux sous-groupes. En revanche, le pourcentage des mariées chez les femmes handicapées est nettement moins important que celui des femmes non handicapées (44,0%, contre 76,7%) alors que les veuves sont en proportion beaucoup plus nombreuses dans la population des femmes handicapées (42,6%) que dans celle des femmes non handicapées (9,7%).

Les différences dans le célibat sont plus importantes entre les femmes handicapées et non handicapées en milieu urbain (14,5% et 21,9%). Il se pourrait qu'en milieu urbain, les femmes handicapées entrent plus tôt en union que celles non handicapées, parce qu'elles sont moins scolarisées et font des études moins longues. Les différences sont plus importantes en milieu rural pour ce qui est du statut de « mariée » entre les femmes handicapées (44,6%) et les femmes non handicapées (81,1%). Ces écarts dans le statut matrimonial entre femmes handicapées et femmes non handicapées observés essentiellement en milieu rural, s'expliquent en partie par les représentations sociales négatives sur le handicap, mais surtout par le poids des veuves chez les premières.

**Tableau 13.8: Répartition (%) des femmes handicapées et non handicapées de 20 ans et plus selon le statut matrimonial et le milieu de résidence**

Statut matrimonial	Femme handicapée			Femme non handicapée		
	Urbain	Rural	Burkina Faso	Urbain	Rural	Burkina Faso
Célibataire	14,5	8,0	9,5	21,9	5,8	10,4
Mariée	41,8	44,6	44,0	65,5	81,1	76,7
Divorcée/séparée	2,2	2,5	2,4	1,5	1,1	1,2
Veuve	39,8	43,5	42,6	8,0	10,4	9,7
Union libre	1,7	1,4	1,5	3,1	1,6	2,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### **13.5.1.4- Statut matrimonial des hommes handicapés âgés de 26 ans et plus selon le milieu de résidence**

L'examen de la nuptialité au sein de la population des hommes de 26 ans et plus révèle, contrairement à ce qui est observé au sein de la population de 12 ans et plus, des proportions plus élevées de célibataires parmi les hommes handicapés (15,1%) comparativement aux hommes non handicapés (12,3%) (cf. tableau 13.9). Si dans leur grande majorité, les hommes des deux sous-populations sont plus représentés dans le statut « marié », ceux présentant un handicap sont un peu moins nombreux à l'être (74,8%) que ceux qui ne présentent aucun handicap (83,4%). Les premiers sont plus souvent que les seconds dans une situation de veuvage (6,5% contre 1,2%). Ces tendances observées au niveau de l'ensemble du pays reflètent surtout celles du milieu rural où les différences entre les hommes handicapés et les hommes non handicapés sont un peu plus élevées qu'en milieu urbain.

Dans l'ensemble, les différences entre la structure matrimoniale de la population des hommes handicapés et celle des hommes non handicapés sont moins importantes que celles qui s'observent dans la structure matrimoniale des femmes handicapées et celle des femmes non handicapées. Ainsi, les femmes subissent plus de discrimination que les hommes lorsqu'elles vivent le handicap et cela est davantage notable dans le milieu rural.

**Tableau 13.9: Répartition (%) des hommes handicapés et non handicapés de 26 ans et plus selon le statut matrimonial et le milieu de résidence**

Statut matrimonial	Homme handicapé			Homme non handicapé		
	Urbain	Rural	Burkina Faso	Urbain	Rural	Burkina Faso
Célibataire	18,9	14,0	15,1	20,8	8,2	12,3
Marié	71,2	75,9	74,8	73,9	88,0	83,4
Divorcé/séparé	2,0	2,0	2,0	0,9	0,9	0,9
Veuf	6,0	6,6	6,5	1,0	1,3	1,2
Union libre	1,9	1,5	1,6	3,4	1,6	2,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### **13.5.2- Survie des parents et handicap des enfants**

La survie des parents est capitale pour le développement et le bien-être d'un enfant. Le tableau 13.10 présente l'état de survie des parents des enfants handicapés et non handicapés âgés de 5 à

17 ans. On y constate que la quasi-totalité des enfants de ces âges ont leurs deux parents en vie, et que les proportions varient peu selon qu'un enfant est handicapé (93,7%) ou non handicapé (96,0%). Les différences observées au niveau national reflètent celles entre le milieu urbain et rural. On n'observe pas non plus de différence entre les filles et les garçons.

**Tableau 13.10: Répartition (%) des enfants handicapés et non handicapés âgés de 5 à 17 ans selon l'état de survie des parents, par sexe et par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Survie des parents	Enfants handicapés			Enfants non handicapés		
		Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Urbain	Les deux parents décédés	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2
	Le père seul en vie	0,8	0,6	0,8	0,6	0,6	0,6
	La mère seule en vie	4,8	4,4	4,6	3,4	3,3	3,3
	Les deux parents en vie	94,1	94,7	94,3	95,8	95,9	95,9
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Rural	Les deux parents décédés	0,3	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2
	Le père seul en vie	1,2	1,1	1,2	0,6	0,6	0,6
	La mère seule en vie	4,7	5,2	5,0	3,2	3,0	3,1
	Les deux parents en vie	93,8	93,3	93,5	96,0	96,2	96,1
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Burkina Faso	Les deux parents décédés	0,3	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2
	Le père seul en vie	1,1	1,0	1,1	0,6	0,6	0,6
	La mère seule en vie	4,8	5,0	4,9	3,2	3,1	3,2
	Les deux parents en vie	93,8	93,6	93,7	96,0	96,1	96,0
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 13.5.3- Handicap et scolarisation

#### 13.5.3.1- Situation scolaire des personnes handicapées âgées de 5 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

L'analyse de la situation scolaire des personnes handicapées et des personnes non handicapées âgées de 5 ans et plus par milieu de résidence et par sexe révèle une faible intégration des personnes handicapées dans le système éducatif. Près de neuf personnes handicapées sur dix (85,3%) n'ont jamais fréquenté l'école, contre seulement 59,4% pour les personnes non handicapées. Corollairement, 10,8% et 3,9% des personnes handicapées avaient déjà fréquenté l'école ou la fréquentaient au moment du recensement, contre respectivement 18,8% et 21,8% chez les personnes non handicapées.

La distinction de l'analyse selon le sexe montre une discrimination scolaire plus importante des personnes handicapées de sexe féminin comparativement à celles de sexe masculin : 88,3% contre 82,0% n'ont jamais fréquenté l'école ; 8,2% contre 13,7% ont déjà fréquenté l'école mais ne la fréquentent plus ; et 3,5% contre 4,3% fréquentent l'école (ou tout au moins la fréquentaient au moment du recensement). Toutefois, les différences en matière de statut scolaire sont surtout remarquables entre le milieu rural et le milieu urbain. La quasi-totalité des personnes handicapées du milieu rural n'a jamais fréquenté l'école, soit 90,7% contre 67,1% pour celles du milieu urbain. Les différences entre les personnes handicapées du milieu urbain et celles du milieu rural sont ainsi plus importantes que celles entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées au sein du milieu rural. Les proportions de femmes handicapées qui ne sont jamais

allées à l'école sont plus importantes que celles des hommes handicapés, quel que soit le milieu de résidence, mais les différences entre milieu rural et milieu urbain sont plus importantes au sein de la population des hommes handicapés.

**Tableau 13.11: Répartition (%) des personnes handicapées et non handicapées âgées de 5 ans et plus selon le statut scolaire par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Statut scolaire	Personnes handicapée			Personnes non handicapée		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	N'a jamais fréquenté	61,3	72,4	67,1	30,5	39,0	34,9
	A fréquenté	31,0	21,0	25,8	37,9	30,8	34,2
	Fréquente actuellement	7,7	6,6	7,1	31,6	30,2	30,9
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Rural	N'a jamais fréquenté	88,0	93,1	90,7	64,6	72,3	68,6
	A fréquenté	8,6	4,3	6,3	15,5	10,7	13,0
	Fréquente actuellement	3,4	2,6	3,0	19,9	17,0	18,4
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Burkina Faso	N'a jamais fréquenté	82,0	88,3	85,3	55,2	63,3	59,4
	A fréquenté	13,7	8,2	10,8	21,7	16,1	18,8
	Fréquente actuellement	4,3	3,5	3,9	23,1	20,6	21,8
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 13.5.3.2- Situation scolaire des enfants handicapés âgés de 6 à 11 ans selon le milieu de résidence et le sexe

#### 13.5.3.2.1- Statut scolaire des enfants handicapés âgés de 6 à 11 ans par sexe et selon le milieu de résidence

Le tableau 13.12 présente la répartition selon le statut scolaire des enfants handicapés et non handicapés âgés entre 6 et 11 ans qui est l'âge de fréquentation officiel au primaire. Le constat est celui d'une forte discrimination des enfants handicapés. Alors que plus de six enfants handicapés sur dix (69,3%) n'avaient jamais fréquenté l'école, c'était le cas pour environ quatre enfants non handicapés sur dix (41,9%). De même, seulement 21,1% d'enfants handicapées fréquentaient l'école au moment du recensement, contre 45,8% des enfants non handicapés. L'analyse selon le milieu de résidence, montre que les différences entre enfants handicapés et enfants non handicapés au sein du milieu rural sont aussi importantes que celles entre enfants handicapés du milieu rural et ceux du milieu urbain. Les mêmes différences s'observent quel que soit le sexe. Aussi bien les garçons que les filles handicapées âgées de 6 à 11 ans sont moins favorisés en matière de scolarisation que ceux non handicapés.

**Tableau 13.12: Répartition (%) des enfants handicapés et non handicapés âgés de 6 à 11 ans selon le statut scolaire, par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Statut scolaire	Enfants handicapés			Enfants non handicapées		
		Garçon	Fille	Ensemble	Garçon	Fille	Ensemble
Urbain	N'a jamais fréquenté	50,5	47,8	49,3	13,6	15,6	14,6
	A fréquenté	12,5	15,6	13,9	15,3	15,0	15,2
	Fréquente actuellement	37,0	36,6	36,8	71,1	69,4	70,2
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Milieu de résidence	Statut scolaire	Enfants handicapés			Enfants non handicapées		
		Garçon	Fille	Ensemble	Garçon	Fille	Ensemble
Rural	N'a jamais fréquenté	74,1	74,8	74,4	48,8	49,7	49,3
	A fréquenté	8,8	8,2	8,6	11,9	11,2	11,5
	Fréquente actuellement	17,1	17,0	17,0	39,3	39,1	39,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Burkina Faso	N'a jamais fréquenté	69,4	69,2	69,3	41,7	42,2	41,9
	A fréquenté	9,5	9,7	9,6	12,5	12,0	12,3
	Fréquente actuellement	21,1	21,1	21,1	45,8	45,8	45,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### 13.5.3.2.2- Taux de scolarisation au primaire des enfants handicapés par milieu de résidence et par sexe

L'analyse des taux de scolarisation au primaire confirme le constat de la sous-scolarisation des enfants handicapés. Concernant le taux brut de scolarisation, on note qu'il est de 34,1% pour les enfants handicapés. Il n'y a pas de différence entre les enfants handicapées quel que soit le sexe (34,2% pour les garçons et 34,1% pour les filles). L'analyse selon le milieu de résidence indique un taux plus élevé en milieu urbain (57,4%) qu'en milieu rural (28,1%). La comparaison par sexe montre que, c'est aussi en milieu urbain que ce taux est élevé (59,6% pour les garçons et 54,8% pour les filles) qu'en milieu rural (27,7% pour les garçons et 28,5% pour les filles).

Le taux net de scolarisation indique quant à lui que seulement 20,6% des enfants handicapés ayant l'âge de scolarisation au primaire le sont effectivement. Les enfants handicapées d'âge officiel du primaire vivant en milieu rural sont beaucoup moins scolarisés (16,7%) que ceux du milieu urbain (35,7%), mais on observe peu de différences entre les deux sexes pour cet indicateur.

**Tableau 13.13: Taux brut (%) et taux net (%) de scolarisation au primaire des personnes handicapées par sexe et par milieu de résidence**

Indicateurs de scolarisation	Milieu de résidence	Enfants handicapés		
		Garçon	Fille	Ensemble
Taux brut de scolarisation au primaire	Urbain	59,6	54,8	57,4
	Rural	27,7	28,5	28,1
	Burkina Faso	34,2	34,1	34,1
Taux net de scolarisation au primaire	Urbain	36,1	35,2	35,7
	Rural	16,7	16,6	16,7
	Burkina Faso	20,6	20,6	20,6

### 13.5.3.3- Situation scolaire des enfants handicapés âgés de 12 à 15 ans selon le milieu de résidence et le sexe

#### 13.5.3.3.1- Statut scolaire des enfants handicapés âgés de 12 à 15 ans par milieu de résidence

Le tableau 13.14 présente la répartition selon le statut scolaire des enfants handicapés et non handicapés de 12 à 15 ans, qui est l'âge de fréquentation officiel au post-primaire. Il indique une plus forte discrimination scolaire des enfants handicapés dans ce groupe d'âges, et de faibles

écart entre les deux sexes. Ainsi, six enfants handicapés sur dix (61,6 %) ne fréquentaient pas l'école, contre environ un tiers (34,1%) pour les enfants non handicapés. De même, seulement 22,4% des enfants handicapés de ce groupe d'âges fréquentaient l'école, contre 47,5% pour les enfants non handicapés. La scolarisation des enfants handicapés reste moins bonne en milieu rural (18,7%) qu'en milieu urbain (35,3%). Les écarts de scolarisation entre enfants handicapés et enfants non handicapés sont plus importants en milieu urbain. Tout comme pour le groupe d'âges du primaire, les différences entre milieux de résidence parmi les enfants handicapés sont presque du même ordre que celles entre enfants handicapés et enfants non handicapés. On note cependant qu'en milieu rural, les filles handicapées sont un peu plus scolarisées (20,4%) que les garçons handicapés (17,2%).

**Tableau 13.14: Répartition (%) des enfants handicapés et non handicapés âgés de 12 à 15 ans selon le statut scolaire par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Statut scolaire	Enfants handicapés			Enfants non handicapés		
		Garçon	Fille	Ensemble	Garçon	Fille	Ensemble
Urbain	N'a jamais fréquenté	44,0	44,8	44,3	11,4	16,7	14,2
	A fréquenté	19,3	21,4	20,4	20,8	20,4	20,6
	Fréquente actuellement	36,7	33,8	35,3	67,8	62,9	65,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural	N'a jamais fréquenté	67,9	65,2	66,6	40,9	40,1	40,5
	A fréquenté	14,9	14,4	14,7	18,7	16,6	17,7
	Fréquente actuellement	17,2	20,4	18,7	40,4	43,3	41,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Burkina Faso	N'a jamais fréquenté	62,7	60,3	61,6	34,3	33,9	34,1
	A fréquenté	15,9	16,1	16,0	19,2	17,6	18,4
	Fréquente actuellement	21,4	23,6	22,4	46,5	48,5	47,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### 13.5.3.3.2- Taux de scolarisation au post-primaire des enfants handicapés selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux brut de scolarisation au post primaire des enfants handicapés est de 18,8%, contre 45,8% pour les enfants non handicapés. Ces inégalités liées au handicap s'imbriquent à celles liées au milieu de résidence. Seulement 13,1% des enfants handicapés contre 34,9% des enfants non handicapés sont scolarisés en milieu rural, pour respectivement 38,1% contre 80,0% en milieu urbain. Les taux bruts de scolarisation des enfants handicapés de sexe féminin (21,0%) sont meilleurs que ceux des enfants handicapés de sexe masculin (16,8%) dans ce cycle d'enseignement, et ce quel que soit le milieu de résidence.

Pour ce qui est du taux net, il est de seulement 7,5% pour les enfants handicapés, contre 21,0% pour les enfants non handicapées. Les différences sont plus importantes au sein de la population des enfants handicapés entre milieux de résidence. Le taux net de scolarisation des enfants handicapés au post primaire est trois fois plus élevé en milieu urbain (16,4%) qu'en milieu rural (4,9%). L'avantage des filles handicapées dans la participation scolaire par rapport aux garçons handicapés s'observe toujours au sein de ce cycle, quel que soit le milieu de résidence.

L'indice de parité du taux brut de scolarisation (0,4) au post-primaire entre les enfants handicapés et les enfants non handicapés montre que deux enfants handicapés pour cinq enfants non handicapés sont scolarisés au sein de ce cycle d'enseignement, quel que soit le sexe.

**Tableau 13.15: Taux brut (%) et taux net (%) de scolarisation au post-primaire des personnes handicapées et non handicapées par sexe et par milieu de résidence**

Indicateurs de scolarisation	Milieu de résidence	Enfants handicapés			Enfants non handicapés			Indice de parité*		
		Garçon	Fille	Ensemble	Garçon	Fille	Ensemble	Garçon	Fille	Ensemble
Taux brut de scolarisation au post-primaire	Urbain	31,6	44,9	38,1	80,7	79,4	80,0	0,4	0,6	0,5
	Rural	12,8	13,6	13,1	33,8	36,0	34,9	0,4	0,4	0,4
	<b>Burkina Faso</b>	<b>16,8</b>	<b>21,0</b>	<b>18,8</b>	<b>44,1</b>	<b>47,6</b>	<b>45,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>
Taux net de scolarisation au post-primaire	Urbain	15,5	17,4	16,4	39,3	36,9	38,0	0,4	0,5	0,4
	Rural	4,1	5,8	4,9	15,3	16,5	16,0	0,3	0,4	0,3
	<b>Burkina Faso</b>	<b>6,6</b>	<b>8,6</b>	<b>7,5</b>	<b>20,6</b>	<b>21,9</b>	<b>21,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>

\*Rapport entre le taux de scolarisation chez les personnes handicapées et celui des personnes non handicapées

### 13.5.3.4- Situation scolaire des enfants handicapés âgés de 16 à 18 ans selon le milieu de résidence et le sexe

#### 13.5.3.4.1- Statut scolaire des enfants handicapés âgés de 16 à 18 ans par milieu de résidence

L'analyse de la fréquentation scolaire des enfants handicapés et non handicapés âgés de 16 à 18 ans confirme le désavantage scolaire des enfants handicapés observé aux âges plus jeunes. Ainsi, près de sept enfants handicapés sur dix (65,8%) contre quatre enfants sur dix (41,1%) de cette tranche d'âge n'ont jamais fréquenté l'école. De même, seulement 14,8% des enfants handicapés fréquentaient l'école, contre 35,2% des enfants non handicapés. Les différences entre enfants handicapés et non handicapés en milieu rural sont quasiment du même ordre que celles entre les enfants handicapés du milieu rural et ceux du milieu urbain.

En milieu rural, la proportion des filles qui n'ont jamais fréquenté l'école (75,2%) est un peu plus importante que celle des garçons (70,1%), alors qu'en milieu urbain les proportions sont pratiquement les mêmes entre les enfants handicapés des deux sexes (46,6% et 46,2%) (cf. tableau 13.16). En revanche, la proportion des filles qui fréquentaient l'école au moment du recensement (29,1%) était plus élevée que celle des garçons (23,5%) en milieu urbain.

**Tableau 13.16: Répartition (%) des enfants handicapés et non handicapés âgés de 16 à 18 ans selon le statut scolaire, par sexe et par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Statut scolaire	Enfants handicapés			Enfants non handicapés		
		Garçon	Fille	Ensemble	Garçon	Fille	Ensemble
Urbain	N'a jamais fréquenté	46,2	46,6	46,4	15,0	22,6	19,3
	A fréquenté	30,3	24,3	27,2	29,3	29,0	29,1
	Fréquente actuellement	23,5	29,1	26,4	55,7	48,4	51,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural	N'a jamais fréquenté	70,1	75,2	72,5	46,7	53,2	50,0
	A fréquenté	19,3	13,8	16,7	23,4	19,7	21,5
	Fréquente actuellement	10,6	11,0	10,8	29,9	27,1	28,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Burkina Faso	N'a jamais fréquenté	64,4	67,4	65,8	38,1	43,7	41,1
	A fréquenté	21,9	16,6	19,4	25,0	22,6	23,7
	Fréquente actuellement	13,7	16,0	14,8	36,9	33,7	35,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### 13.5.3.4.2- Taux de scolarisation au secondaire des personnes handicapées par milieu de résidence et par sexe

L'examen du tableau 13.17 montre un très faible taux de scolarisation au secondaire pour les personnes handicapées (10,4%) comparativement aux personnes non handicapées (26,4%). L'écart entre les personnes handicapées et non handicapées dans les taux bruts de scolarisation est plus important chez les hommes (10,4% contre 31,8%) que chez les femmes (10,4% contre 21,5%).

L'analyse des taux nets indique que seulement 2,2% des personnes handicapées en âge d'être scolarisées au cycle secondaire le sont effectivement, contre 6,3% des personnes non handicapées.

L'indice de parité du taux brut de scolarisation au secondaire (0,4) entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées montre que deux personnes handicapées pour cinq personnes non handicapées sont scolarisées au sein de ce cycle d'enseignement. L'examen selon le sexe indique une disparité moins élevée entre les filles handicapées et les filles non handicapées (0,5) comparativement aux garçons handicapés et garçons non handicapés (0,3).

**Tableau 13.17: Taux brut (%) et taux net (%) de scolarisation au secondaire des personnes handicapées et non handicapées par milieu de résidence et par sexe**

Indicateurs de scolarisation	Milieu de résidence	Personnes handicapées			Personnes non handicapées			Indice de parité*		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Taux brut de scolarisation au secondaire	Urbain	25,7	26,7	26,2	69,2	46,3	56,2	0,4	0,6	0,5
		5,6	4,2	5,0	18,0	10,4	14,0	0,3	0,4	0,4
	Burkina Faso	10,4	10,4	10,4	31,8	21,5	26,4	0,3	0,5	0,4
Taux net de scolarisation au secondaire	Urbain	4,7	6,5	5,6	16,8	12,4	14,3	0,3	0,5	0,4
		1,0	0,9	1,0	3,8	2,4	3,1	0,3	0,4	0,3
	Burkina Faso	1,9	2,4	2,2	7,3	5,5	6,3	0,3	0,4	0,3

\*Rapport entre le taux de scolarisation chez les personnes handicapées et celui des personnes non handicapées

### 13.5.3.5- Situation scolaire des personnes handicapées âgées de 19 à 23 ans selon le milieu de résidence et le sexe

#### 13.5.3.5.1- Statut scolaire de la population résidente handicapée âgée de 19 à 23 ans par milieu de résidence

Le tableau 13.18 fait une synthèse de la répartition selon le statut scolaire des personnes handicapées et des personnes non handicapées âgées de 19 à 23 ans. On note à l'instar des groupes d'âges scolaires précédents, que les personnes handicapées restent les moins scolarisées comparées aux personnes non handicapées. Les proportions de personnes handicapées de cette tranche d'âge qui fréquentent ou qui ont déjà fréquenté l'école sont respectivement de 8,7% et 19,2%, contre respectivement 21,5% et 26,1% pour les personnes non handicapées. La scolarisation des personnes handicapées âgées entre 19 et 23 ans est plus faible en milieu rural (5,3%) qu'en milieu urbain (18,1%). Ces résultats peuvent trouver une explication dans la faible disponibilité en milieu rural d'infrastructures adéquates pour répondre au besoin de scolarisation de cette tranche d'âge qui correspond à l'âge officiel de scolarisation au supérieur. C'est aussi dans le milieu rural que l'écart dans la fréquentation scolaire entre personnes handicapées et personnes non handicapées est la plus importante, comparativement au milieu urbain, avec respectivement une proportion de 5,3% pour le premier et 13,8% pour le second.

L'analyse selon le milieu de résidence montre des écarts de scolarisation plus importants entre personnes handicapées et personnes non handicapées au sein de la population masculine qu'au sein de la population féminine. Toutefois, c'est en milieu urbain que l'on observe le niveau de discrimination le plus élevé au sein du groupe des hommes. La fréquentation scolaire des hommes handicapés y est de 15,6% contre 43,2% pour les hommes non handicapés, soit un écart d'environ 28 points de pourcentage. Chez les femmes, les proportions varient de 20,6% pour celles qui sont handicapées à 32,7% pour celles qui ne le sont pas, soit un écart de d'environ 12 points de pourcentage dans le même contexte. On note ainsi une scolarisation plus importante des femmes handicapées que des hommes handicapés à ce niveau.

Cependant, au sein de la sous-population des femmes, les différences entre les personnes handicapées du milieu rural et celles du milieu urbain sont plus importantes que celles entre personnes handicapées et personnes non handicapées du milieu rural.

**Tableau 13.18: Statut scolaire (%) des personnes handicapées et non handicapées âgée de 19 à 23 ans, par sexe et par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Statut scolaire	Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	N'a jamais fréquenté	48,0	47,5	47,8	19,6	29,9	25,3
	A fréquenté	36,4	31,9	34,1	37,2	37,4	37,3
	Fréquente actuellement	15,6	20,6	18,1	43,2	32,7	37,4
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Rural	N'a jamais fréquenté	77,7	83,8	80,7	58,2	71,2	65,5
	A fréquenté	16,0	11,9	14,0	24,0	18,1	20,7
	Fréquente actuellement	6,3	4,3	5,3	17,8	10,7	13,8
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Burkina Faso	N'a jamais fréquenté	70,3	74,0	72,1	45,4	57,9	52,4
	A fréquenté	21,1	17,3	19,2	28,4	24,3	26,1
	Fréquente actuellement	8,6	8,7	8,7	26,2	17,8	21,5
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 13.5.3.5.2- Taux de scolarisation au supérieur des personnes handicapées selon le milieu de résidence et par sexe

Tout comme observé dans les niveaux d'enseignements inférieurs, les personnes handicapées demeurent sous scolarisées au supérieur comparativement aux personnes non handicapées.

Seulement 2,5% des personnes handicapées contre 6,9% des personnes non handicapées sont scolarisées au supérieur. Le taux brut de scolarisation au supérieur des personnes handicapées en milieu urbain (8,0%) est huit fois plus élevé qu'en milieu rural (0,6%). Ce résultat qui reflète la tendance nationale en matière d'inégalité scolaire entre milieux de résidence, est essentiellement dû à l'absence d'établissements d'enseignement supérieur en milieu rural. Le désavantage scolaire des femmes handicapées dans le cycle supérieur est plus observable en milieu rural.

Concernant le taux net de scolarisation au supérieur, au niveau national, il est pour les personnes handicapées de 0,9%, contre 3,1% pour les personnes non handicapées. Parmi les personnes handicapées, seulement 0,2% de celles qui sont en milieu rural âgées entre 19 et 23 ans sont scolarisées dans l'enseignement supérieur contre 2,8% en milieu urbain. En milieu urbain, l'avantage scolaire est en faveur des femmes handicapées (3,4% contre 2,2% pour les hommes handicapés). L'indice de parité entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées au supérieur indique que deux personnes handicapées pour cinq personnes non handicapées (0,4) sont scolarisées à ce niveau d'enseignement. La distinction selon le sexe donne à voir des disparités moins importantes chez les filles (0,5) que chez les garçons (0,3).

**Tableau 13.19: Taux brut (%) et taux net (%) de scolarisation au supérieur des personnes handicapées et non handicapées par sexe et par milieu de résidence**

Indicateurs de scolarisation	Milieu de résidence	Personnes handicapées			Personnes non handicapées			Indice de parité*		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Taux brut de scolarisation au supérieur	Urbain	8,3	7,8	8,0	24,4	12,5	17,8	0,3	0,6	0,5
	Rural	0,9	0,3	0,6	2,6	0,8	1,6	0,3	0,4	0,4
	Burkina Faso	<b>2,7</b>	<b>2,3</b>	<b>2,5</b>	<b>9,8</b>	<b>4,6</b>	<b>6,9</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>
Taux net de scolarisation supérieur	Urbain	2,2	3,4	2,8	10,3	6,3	8,1	0,2	0,5	0,3
	Rural	0,2	0,1	0,2	1,1	0,4	0,7	0,2	0,3	0,2
	Burkina Faso	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>	<b>4,2</b>	<b>2,3</b>	<b>3,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>

\*Rapport entre le taux de scolarisation chez les personnes handicapées et celui des personnes non handicapées

### 13.5.4- Alphabétisation, instruction et handicap

#### 13.5.4.1- Alphabétisation et handicap

##### 13.5.4.1.1- Alphabétisation de la population résidente handicapée âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

La comparaison des taux d'alphabétisation des personnes handicapées et non handicapées montre un niveau d'alphabétisation moindre chez les premières que les secondes, avec respectivement 11,1% et 29,9%. Au sein de la population des personnes handicapées, les hommes

sont plus alphabétisés (17,2%) que les femmes (7,9%). L'analyse selon le milieu de résidence montre un taux d'alphabétisation des personnes handicapées plus élevé en milieu urbain (27,8%) qu'en milieu rural (6,1%), avec chez les femmes 8,7% contre 3,7%, et chez les hommes 34,7% contre 21,7%.

L'indice de parité du taux d'alphabétisation entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées montre que deux personnes handicapées pour cinq personnes non handicapées (0,4) sont alphabétisées au Burkina Faso. L'analyse selon le sexe indique des disparités similaires au sein du groupe des femmes et dans celui des hommes. Les disparités sont plus importantes en milieu rural (0,3) qu'en milieu urbain (0,5).

**Tableau 13.20: Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente handicapée et non handicapée âgée de 15 ans et plus par sexe et par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Personnes handicapées			Personnes non handicapées			Indice de parité*		
	Homme	Femme	Ens.	Homme	Femme	Ens.	Homme	Femme	Ens.
Urbain	34,7	21,7	27,8	62	50,2	55,9	0,6	0,4	0,5
Rural	8,7	3,7	6,1	23,6	14,7	18,7	0,4	0,3	0,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>17,2</b>	<b>7,9</b>	<b>11,1</b>	<b>55,5</b>	<b>24,9</b>	<b>29,9</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>

Ens. : Ensemble

\*Rapport entre le taux de scolarisation chez les personnes handicapées et celui des personnes non handicapées

#### **13.5.4.1.2- Alphabétisation de la population résidente handicapée âgée de 15 à 24 ans selon le sexe et le milieu de résidence**

À l'instar de ce qui est observé pour l'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus, la comparaison des taux d'alphabétisation au sein de la population résidente handicapée et celle non handicapée âgée de 15 à 24 ans indique un niveau d'alphabétisation moins important chez la première, avec 23,1%, contre 47,2% chez la seconde (cf. tableau 13.21). Les différences sont plus importantes au sein de la population masculine (23,2% contre 51,3%) qu'au sein de la population féminine (23,0% contre 43,6%). Ce constat reflète la plus faible scolarisation des enfants handicapés au primaire, comparativement aux enfants non handicapés. Les variations selon le milieu de résidence indiquent un taux d'alphabétisation pour les personnes handicapées de 15 à 24 ans de 16,5% pour le milieu rural et de 42,9 % pour le milieu urbain. En milieu rural, les femmes handicapées sont légèrement moins alphabétisées que les hommes handicapés (15,4% contre 17,4%) alors qu'en milieu urbain, le taux d'alphabétisation des femmes est un peu plus élevé que celui des hommes (44,1% contre 41,6%).

**Tableau 13.21: Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente handicapée et non handicapée âgée de 15 à 24 ans selon le sexe et le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	41,6	44,1	42,9	77,7	68,7	72,7
Rural	17,4	15,4	16,5	40	32	35,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>23,2</b>	<b>23</b>	<b>23,1</b>	<b>51,3</b>	<b>43,6</b>	<b>47,2</b>

### 13.5.4.1.3- Alphabétisation des personnes handicapées de 15 ans et plus selon les régions administratives

L'analyse de l'alphabétisation des personnes handicapées comparativement aux personnes non handicapées dans les régions administratives (cf. tableau 13.22) révèle, quelle que soit la région, des taux d'alphabétisation plus faibles chez les personnes handicapées que chez les personnes non handicapées. Seulement trois régions sur treize (Centre, Hauts-Bassins et Cascades) présentent des taux d'alphabétisation de personnes handicapées supérieurs à 10%. Les taux d'alphabétisation les plus élevés chez les femmes handicapées (à savoir supérieur à 10%) se retrouvent dans les régions du Centre (24,4%) et des Hauts-Bassins (12,5%). En revanche, plus de cinq régions concentrent des taux d'alphabétisation de plus de 10% chez les hommes handicapés. Avec un indice de parité d'une valeur de 0,2, les régions du Plateau Central et du Centre-Sud présentent les niveaux de disparités les plus importants en matière d'alphabétisation entre les personnes handicapées et les personnes non handicapées.

**Tableau 13.22: Taux d'alphabétisation (%) de la population résidente handicapée et non handicapée âgée de 15 à 24 ans selon le sexe et le milieu de résidence**

Région	Personnes handicapées			Personnes non handicapées			Indice de parité*		
	Homme	Femme	Ens	Homme	Femme	Ens	Homme	Femme	Ens
Boucle du Mouhoun	11,5	5,1	8,3	27,3	18,4	22,7	0,4	0,3	0,4
Cascades	15,8	7,4	11,3	31,3	19,7	25,1	0,5	0,4	0,5
Centre	37,1	24,4	30,3	62,4	52,3	57,3	0,6	0,5	0,5
Centre – Est	11,1	5,3	8,0	27,6	18,4	22,3	0,4	0,3	0,4
Centre-Nord	8,4	3,3	5,8	24,5	15,9	19,7	0,3	0,2	0,3
Centre-Ouest	11,2	5,1	7,7	37,8	22,7	29,1	0,3	0,2	0,3
Centre-Sud	8,0	4,0	5,9	31,6	21,4	25,9	0,3	0,2	0,2
Est	9,3	6,0	7,7	21,5	15,1	18,1	0,4	0,4	0,4
Hauts-Bassins	22,6	12,5	17,4	42,2	29,5	35,6	0,5	0,4	0,5
Nord	9,8	3,9	6,8	29,5	18,8	23,6	0,3	0,2	0,3
Plateau Central	8,0	3,3	5,5	28,2	18,7	22,9	0,3	0,2	0,2
Sahel	9,1	3,1	6,3	15,9	9,3	12,6	0,6	0,3	0,5
Sud-ouest	10,0	4,5	7,0	28,2	16,9	22,1	0,4	0,3	0,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>14,7</b>	<b>7,9</b>	<b>11,1</b>	<b>35,7</b>	<b>24,9</b>	<b>29,9</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>

\*Rapport entre le taux de scolarisation chez les personnes handicapées et celui des personnes non handicapées

### 13.5.4.2- Niveau d'instruction de la population résidente handicapée âgée de 9 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

L'examen du niveau d'instruction de la population handicapée et non handicapée âgée de 9 ans et plus va dans le sens des constats faits sur la scolarisation et l'alphabétisation. Comparativement aux personnes non handicapées, près de neuf personnes handicapées sur dix (85,9% contre 59,5%) n'ont aucun niveau d'instruction ; 8,3% contre 20,5% ont le niveau primaire ; 3,6% contre 12,8% ont le niveau post-primaire ; 1,4% contre 4,8% ont le niveau secondaire et 0,8% contre 2,4% ont le niveau supérieur. Les plus faibles niveaux d'instruction des personnes handicapées s'observent particulièrement en milieu rural, les femmes handicapées étant les plus défavorisées.

**Tableau 13.23: Répartition (%) de la population résidente handicapée et non handicapée âgée de 9 ans et plus selon le niveau d'instruction, par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Niveau d'instruction	Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	Aucun	61,9	73,4	68,0	30,9	40,3	35,7
	Primaire	17,9	13,6	15,6	24,8	23,4	24,1
	Post-primaire	10,2	7,9	9,0	21,5	22,1	21,8
	Secondaire	5,7	3,3	4,4	13,4	9,5	11,4
	Supérieur	4,3	1,8	3,0	9,4	4,7	7,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Rural	Aucun	88,6	93,7	91,3	64,3	73,2	69,0
	Primaire	8,0	4,4	6,1	21,9	16,6	19,1
	Post-primaire	2,4	1,5	2,0	10,0	8,3	9,1
	Secondaire	0,8	0,3	0,5	3,0	1,6	2,2
	Supérieur	0,2	0,1	0,1	0,8	0,3	0,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Burkina Faso	Aucun	82,6	88,9	85,9	54,7	64,0	59,5
	Primaire	10,2	6,6	8,3	22,7	18,5	20,5
	Post-primaire	4,2	3,0	3,6	13,3	12,2	12,8
	Secondaire	1,9	1,0	1,4	6,0	3,8	4,8
	Supérieur	1,1	0,5	0,8	3,3	1,5	2,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### 13.5.5- Handicap et activité économique

#### 13.5.5.1- Statut d'occupation de la population résidente handicapée âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Le tableau 13.24 présente la situation par rapport à l'occupation de la population handicapée et celle non handicapée en âge de travailler au Burkina Faso en 2019. De façon globale, les personnes handicapées sont moins nombreuses à être en emploi comparativement aux personnes non handicapées, soit respectivement 20,9% et 43,2%. La proportion des hommes handicapés en emploi (25,5%) est deux fois moins importante que celle des hommes non handicapés en emploi (52,2%). Chez les femmes, seulement 16,7% de celles qui sont handicapées ont un emploi comparé à 35,5% pour leurs congénères non handicapées. La part de la main d'œuvre au chômage dans la population en âge de travailler est de 1,2% pour les personnes handicapées et de 3,3% pour les personnes non handicapées. Il n'y a pas de grande variation dans la proportion des chômeurs suivant le sexe. La proportion de personnes handicapées dans la catégorie « hors main d'œuvre »<sup>27</sup> est plus élevée chez les personnes handicapées (77,9%) que chez les personnes non handicapées (53,5%). Les proportions de personnes actives occupées sont plus élevées chez les hommes handicapés que chez les femmes handicapées en milieu rural comme en milieu urbain, mais elles sont quasiment les mêmes pour les deux sexes dans les deux milieux de résidence.

<sup>27</sup> La catégorie hors main d'œuvre regroupe la main d'œuvre potentielle constituée de personnes qui « cherche un emploi, mais n'est pas disponible », « disponible, mais ne cherche pas un emploi », « ne cherche pas un emploi et n'est pas disponible, mais veut un emploi » et des autres hors main d'œuvre constitués de ceux qui « ne souhaite pas avoir un emploi ».

**Tableau 13.24: Répartition (%) de la population résidente handicapée et non handicapée âgée de 15 ans et plus selon le statut d'occupation, par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Statut d'occupation	Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	Occupé	27,0	16,5	21,4	57,0	31,2	43,8
	Chômeur	2,0	2,2	2,1	4,1	5,6	4,9
	Hors main d'œuvre	71,0	81,3	76,5	38,9	63,2	51,3
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Rural	Occupé	25,1	16,8	20,8	50,0	37,2	43,0
	Chômeur	1,0	0,9	0,9	2,7	2,5	2,6
	Hors main d'œuvre	73,9	82,3	78,3	47,3	60,3	54,4
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Burkina Faso	Occupé	25,5	16,7	20,9	52,2	35,5	43,2
	Chômeur	1,2	1,2	1,2	3,1	3,4	3,3
	Hors main d'œuvre	73,3	82,1	77,9	44,7	61,1	53,5
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 13.5.5.2- Situation dans l'occupation de la population résidente handicapée âgée de 15 ans et plus active occupée par milieu de résidence et par sexe

Le statut dans l'occupation concerne les personnes actives occupées ou chômeurs ou encore les personnes ayant déjà travaillé. L'analyse selon le statut dans l'occupation montre que la majorité des personnes handicapées travaillent soit à leur propre compte, soit comme aide familiale. Dans l'ensemble, les personnes handicapées sont en proportion plus nombreuses à travailler à leur propre compte (53,4%), comparativement aux personnes non handicapées (47,2%). Il se pourrait que le handicap soit un frein à l'embauche et contraine les personnes handicapées à s'auto-employer (cf. tableau 13.25). Conséquemment la proportion de salariés est légèrement moins importante dans la population des personnes handicapées.

Les statuts dans l'occupation des personnes handicapées du milieu rural et du milieu urbain diffèrent grandement. Les personnes handicapées du milieu rural sont plus souvent dans un statut de « travailleur à son compte » que celles du milieu urbain (54,4% contre 50,2%), de même que dans un statut « d'aide familial » (37,0% contre 6,8%). En revanche, les proportions de « salarié » que ce soit du public comme du privé ainsi que celles « d' employeur, patron » sont plus importantes chez les personnes handicapées du milieu urbain que chez celles du milieu rural.

Les différences au sein de la population des personnes handicapées selon le sexe et le milieu de résidence montrent que les femmes sont plus souvent représentées dans les statuts précaires que les hommes. En milieu urbain, elles sont majoritairement à leur propre compte (54,4%), soit plus que les hommes (47,3%) ou encore les femmes du milieu rural (42,5%). Ceci reflète la plus grande présence des femmes dans le secteur informel du travail en milieu urbain. En revanche, les femmes en activité économique dans le milieu rural sont majoritairement des aides familiales (51,3%) contre 26,2% des hommes du même milieu de résidence, et 10,3% des femmes du milieu urbain. Toujours en milieu urbain, les hommes travaillent plus souvent comme salariés que les femmes, que ce soit dans le public (12,1% contre 9,5% pour les femmes) ou dans le privé (17,0% contre 11,3% pour les femmes). Toutefois, ce dernier constat reflète surtout les différences au sein du milieu urbain, l'emploi en tant que salarié étant très rare en milieu rural.

**Tableau 13.25: Répartition (%) de la population résidente handicapée et non handicapée occupée âgée de 15 ans et plus selon le statut d'occupation, par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Statut dans l'occupation	Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	Employeur, patron	12,0	8,0	10,3	10,6	7,8	9,6
	Travailleur à son propre	47,3	54,4	50,2	44,3	46,9	45,3
	Salarié, employé du public	12,1	9,5	11,0	14,3	11,3	13,3
	Salarié, employé du privé	17,0	11,3	14,7	19,3	14,9	17,7
	Apprenti/stagiaire	3,5	2,5	3,1	4,6	3,5	4,2
	Aide familial	4,3	10,3	6,8	4,0	11,8	6,8
	Autres	3,8	4,0	3,9	2,9	3,8	3,1
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Rural	Employeur, patron	5,2	2,6	4,1	5,1	2,2	3,7
	Travailleur à son propre	63,3	42,5	54,4	59,0	36,0	48,1
	Salarié, employé du public	1,2	0,9	1,0	2,6	1,4	2,0
	Salarié, employé du privé	1,4	0,5	1,0	2,5	0,9	1,7
	Apprenti/stagiaire	0,8	0,4	0,6	1,1	0,5	0,9
	Aide familial	26,2	51,3	37,0	28,1	57,5	42,0
	Autres	1,9	1,8	1,9	1,6	1,5	1,5
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Burkina Faso	Employeur, patron	6,8	3,8	5,6	7,0	3,6	5,5
	Travailleur à son propre	59,4	45,2	53,4	53,9	38,8	47,2
	Salarié, employé du public	3,8	2,9	3,4	6,7	3,9	5,5
	Salarié, employé du privé	5,2	3,0	4,3	8,3	4,4	6,6
	Apprenti/stagiaire	1,4	0,9	1,1	2,3	1,3	1,9
	Aide familial	20,9	41,9	29,8	19,8	45,9	31,3
	Autres	2,4	2,3	2,4	2,0	2,1	2,0
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 13.5.5.3- Taux d'activité ou d'emploi des personnes handicapées selon le milieu de résidence et le sexe

Le taux d'occupation ou le ratio « emploi/population en âge de travailler » est le rapport en pourcentage entre la population pourvue d'un emploi (population dans l'emploi) et la population en âge de travailler (15 ans et plus). Le taux d'emploi des personnes handicapées en âge de travailler est deux fois moins élevé que celui des personnes non handicapées de la même catégorie. Seulement 20,9% d'entre elles disposent d'un emploi, alors que 43,2% des personnes non handicapées en disposent. Les femmes handicapées ont moins accès à l'emploi (16,7%) que les hommes handicapés (25,5%). Il n'y a pas de différence sensible entre les taux d'emploi des personnes handicapées en milieu rural et en milieu urbain. Quel que soit le milieu de résidence, les femmes handicapées restent celles qui sont les plus en marge de l'emploi.

**Tableau 13.26: Répartition (%) des personnes handicapées et non handicapées âgées de 15 ans et plus selon le taux d'emploi, par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Taux d'emploi des personnes handicapées			Taux d'emploi des personnes non handicapées		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	27,0	16,5	21,4	57,0	31,2	43,8
Rural	25,1	16,8	20,7	50,0	37,2	43,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>25,5</b>	<b>16,7</b>	<b>20,9</b>	<b>52,2</b>	<b>35,5</b>	<b>43,2</b>

#### 13.5.5.4- Chômage des personnes handicapées au niveau national et régional

Au niveau national, les personnes handicapées subissent moins le chômage (appréhendé au sens du BIT) que les personnes non handicapées, soit respectivement 5,4% et 7,1%. Il est toutefois important de noter que la définition du chômage adoptée ici a fortement contribué à masquer les discriminations à l'encontre des personnes handicapées, qui, du fait de leurs incapacités et des faibles perspectives qui s'offrent à elles, se retrouvent davantage dans la catégorie « hors main d'œuvre ». Le taux de chômage des femmes handicapées (6,6%) est plus élevé que celui des hommes handicapés (4,6%). Comparativement à la moyenne nationale, les taux de chômage des personnes handicapées sont plus élevés dans les régions du Sahel (11,7%), du Nord (8,9%), du Centre (8,2%). Quelle que soit la région, le taux de chômage reste plus important au sein de la population des femmes handicapées.

**Tableau 13.27: Taux de chômage (%) (au sens du BIT) des personnes handicapées et non handicapées au niveau national et régional**

Région	Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Boucle du Mouhoun	3,6	7,1	4,9	2,9	4,2	3,5
Cascades	1,7	3,3	2,4	2,6	4,8	3,6
Centre	6,7	10,0	8,2	6,1	14,5	9,5
Centre-Est	6,1	9,7	7,7	6,9	9,4	8,2
Centre-Nord	6,2	7,2	6,6	7,8	10,1	8,9
Centre-Ouest	2,1	3,2	2,6	4,1	4,7	4,4
Centre-Sud	2,4	5,4	3,8	5,5	6,6	6,1
Est	3,5	4,7	4,0	5,3	6,2	5,7
Hauts-Bassins	3,3	6,9	4,7	3,8	8,4	5,7
Nord	8,3	9,7	8,9	10,8	13,2	11,9
Plateau Central	5,4	5,5	5,5	8,3	10,4	9,3
Sahel	11,5	12,0	11,7	14,9	21,3	17,2
Sud-Ouest	1,6	2,6	2,1	2,9	3,5	3,1
<b>Burkina Faso</b>	<b>4,6</b>	<b>6,6</b>	<b>5,4</b>	<b>5,7</b>	<b>8,8</b>	<b>7,1</b>



## 13.6- LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MÉNAGES

Cette section compare la situation des chefs de ménages handicapés et non handicapés selon certaines caractéristiques sociodémographiques ou économiques individuelles du chef de ménage ou du ménage

### 13.6.1- Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages handicapés

Le tableau 13.28 présente une synthèse des caractéristiques individuelles des chefs de ménages handicapés et non handicapés. En effet, l'examen des groupes d'âges montre que les chefs de ménage handicapés sont majoritairement représentés dans les deux groupes d'âges de population les plus âgées, soit 42,3% entre 60 et 79 ans et 19,8% à 80 ans et plus. Ces proportions sont respectivement de 12,3% et 1,6% pour les chefs de ménage non handicapés.

Un peu moins d'un quart des ménages dirigés par une personne handicapée se trouvent en milieu urbain (24,9%), contre 31,4% des ménages dirigés par une personne non handicapée. Les ménages dirigés par une femme handicapée sont plus représentés en milieu urbain (33,1%), que les ménages dirigés par un homme handicapé (22,5%).

Les chefs de ménages handicapés sont moins alphabétisés que les chefs de ménages non handicapés, soit 13,5% contre 26,9%. Ce constat est encore plus notable chez les femmes chefs de ménage handicapées dont seulement une sur dix est alphabétisée (10,2%), contre 14,4% chez les hommes chefs de ménage handicapés ; 24,6% chez les femmes chefs de ménage non handicapées et 27,3% chez les hommes chefs de ménage non handicapés.

Concernant le niveau d'instruction, 86,6% des chefs de ménage handicapés n'ont aucun niveau d'instruction contre 71,9% des chefs de ménage non handicapés. Les différences entre les hommes et les femmes sont peu importantes au sein de la population des chefs de ménages handicapés.

Les ménages dirigés par une femme handicapée tendent à être de plus petite taille comparativement aux autres ménages. Ils sont à 62,5% composés de un à 3 personnes, contre 31,1% pour les ménages dirigés par un homme handicapé ; 54,4% pour ceux dirigés par une femme non handicapée et 31,5% pour ceux dirigés par un homme non handicapé.

La grande majorité des femmes chefs de ménage handicapées sont des veuves (62,2%), tandis que 87,2% des hommes chefs de ménage handicapés sont mariés, comme c'est le cas pour 52,6% des femmes chefs de ménage non handicapées et 87,5% des hommes chefs de ménages non handicapés.

Tableau 13.28: Répartition (%) des chefs de ménages handicapés et non handicapés selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques du chef de ménage	Chef de ménage handicapé			Chef de ménage non handicapé		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>Groupe d'âges du chef de ménage (année)</b>						
12-34	7,7	6,4	7,4	38,6	38,5	38,5
35-59	30,6	30,2	30,5	48,3	44,1	47,6
60-79	42,4	41,8	42,3	11,7	15,2	12,3
80 ou plus	19,3	21,6	19,8	1,4	2,2	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Milieu de résidence</b>						

Caractéristiques du chef de ménage	Chef de ménage handicapé			Chef de ménage non handicapé		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Urbain	22,5	33,1	24,9	30,6	35,6	31,4
Rural	77,5	66,9	75,1	69,4	64,4	68,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Alphabétisation du chef de ménage</b>						
Personne non alphabétisée	85,6	89,8	86,5	72,7	75,4	73,1
Personne alphabétisée	14,4	10,2	13,5	27,3	24,6	26,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>						
Aucun	86,0	88,7	86,6	71,6	73,8	71,9
Primaire	7,4	5,9	7,1	10,6	7,4	10,1
Post-primaire	3,3	3,0	3,2	7,5	8,1	7,6
Secondaire	1,9	1,6	1,9	5,9	7,0	6,1
Supérieur	1,4	0,8	1,2	4,4	3,7	4,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Taille du ménage</b>						
1-3 personnes	31,1	62,5	38,1	31,5	54,4	35,2
4-6 personnes	36,2	27,5	34,3	38,2	35,6	37,8
Plus de 6 personnes	32,7	10,0	27,6	30,3	10,0	27,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>État matrimonial du chef de ménage</b>						
Célibataire	5,0	5,5	5,1	8,6	12,4	9,2
Marié	87,2	27,9	73,8	87,5	52,6	82,0
Divorcée/séparée	1,5	3,1	1,9	0,7	3,4	1,1
Veuf/ veuve	4,6	62,2	17,6	0,9	29,1	5,4
Union libre	1,7	1,3	1,6	2,3	2,5	2,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 13.6.2- Caractéristiques économiques du ménage et handicap du chef de ménage

La majorité des ménages dirigés par des personnes handicapées sont classés dans les catégories très pauvres ou pauvres soit 27,4% et 25,6%, contre 19,8% et 19,9% pour les ménages de chefs non handicapés (tableau 13.29). De même, seulement 27,1% des ménages de chefs handicapés sont dans les catégories riches et très riches, contre 40,2% des ménages dont les chefs sont non handicapés. Avec un cumul de 30,2% contre 26,2%, les femmes chefs de ménages handicapées sont plus représentées dans ces deux dernières catégories que les hommes chefs de ménages handicapés.

L'analyse selon le statut d'occupation montre que les chefs de ménage handicapés sont moins occupés. En effet, le taux d'occupation au sein de leur population est de 27,3% contre 60,6% pour celle non handicapés. De plus, la proportion de chefs de ménage en âge de travailler qui n'est ni en emploi ni au chômage est de 71,6% pour ceux qui sont handicapés, contre 36,8% pour ceux qui ne sont pas handicapés. Les femmes chefs de ménage handicapées sont moins occupées comparativement aux hommes chefs de ménage handicapés.

La proportion des ménages dirigés par une personne handicapée disposant d'un moyen de locomotion demeure faible comparativement aux ménages dirigés par une personne non handicapée. En effet, seulement 31,3% des premiers disposent d'une moto, 64,8% disposent d'une bicyclette et 2,2% d'une voiture, contre respectivement chez les seconds, 54,0%, 69,9% et 3,4%. La proportion de ménages dirigés par une femme handicapée disposant d'un moyen de locomotion

est plus faible comparativement à celle des hommes.

**Tableau 13.29: Répartition (%) des ménages de chefs handicapés et de chefs non handicapés par sexe selon certaines caractéristiques économiques du ménage**

Caractéristiques économiques du ménage	Chef de ménage handicapé			Chef de ménage non handicapé		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>Niveau de vie du ménage</b>						
Très pauvre	27,7	26,4	27,4	19,9	19,4	19,8
Pauvre	25,9	24,6	25,6	19,6	21,2	19,9
Moyen	20,1	18,7	19,8	20,2	19,0	20,0
Riche	15,1	15,1	15,1	20,3	18,6	20,1
Très riche	11,1	15,1	12,0	19,9	21,7	20,1
ND	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Statut d'occupation</b>						
Occupé	29,1	21,4	27,3	63,6	45,1	60,6
Chômeur	1,0	1,0	1,1	2,5	3,1	2,6
Hors main d'œuvre	69,9	77,6	71,6	33,9	51,8	36,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Possession de bicyclette</b>						
Oui	71,5	41,8	64,8	72,3	57,3	69,9
Non	28,5	58,2	35,2	27,7	42,7	30,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Possession de moto</b>						
Oui	35,0	18,7	31,3	58,5	30,5	54,0
Non	65,0	81,3	68,7	41,5	69,5	46,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Possession moto tricycle</b>						
Oui	2,4	0,6	2,0	3,2	0,8	2,8
Non	97,6	99,4	98,0	96,8	99,2	97,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Possession de voiture</b>						
Oui	2,3	1,7	2,2	3,6	2,2	3,4
Non	97,7	98,3	97,8	96,4	97,8	96,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Possession de charrette</b>						
Oui	33,7	7,6	27,8	26,2	9,2	23,5
Non	66,3	92,4	72,2	73,8	90,8	76,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Possession d'ânes</b>						
Oui	37,1	9,1	30,8	28,1	10,7	25,4
Non	62,9	90,9	69,2	71,9	89,3	74,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 13.6.3- Caractéristiques du logement et handicap du chef de ménage

Le confort et la sécurité du logement sont approchés à travers le type d'habitation, le statut d'occupation du logement, la nature des murs, du toit, du sol, le type d'aisance, le mode

d'évacuation des ordures et des eaux usées et le mode d'approvisionnement en eau de boisson.

Le constat est que dans l'ensemble, il n'existe pas de différences notables dans les caractéristiques des logements des ménages dirigés par des chefs de ménages handicapés et ceux non handicapés, pour ce qui est du type d'habitation, de la nature des murs et du toit, du type d'aisance et du mode d'évacuation des eaux usées. Concernant le statut d'occupation du logement, les chefs de ménages handicapés sont plus souvent propriétaires que les chefs de ménages non handicapés, soit 91,8% contre 83,2% (cf. tableau 13.30), et les femmes chefs de ménage handicapées le sont plus que les femmes chefs de ménage non handicapées.

Les logements des ménages dirigés par les personnes handicapées ont le plus souvent le sol en terre battue (33,7% contre 27,2%). On note aussi que les ménages de femmes handicapées sont plus souvent carrelés (5,4%) que ceux des hommes handicapés (3,6%).

Par rapport au mode d'évacuation des ordures, les ménages dirigés par une femme handicapée font plus souvent recours au ramassage privé que ceux dirigés par un homme handicapé (12,7% contre 8,5%). L'examen du mode d'approvisionnement en eau de boisson montre que les ménages dirigés par une femme handicapée ont légèrement plus accès à un robinet à l'intérieur du logement (10,2%) que les ménages dirigés par un homme non handicapé (9,1%) ou les ménages dirigés par un homme handicapé (7,3%).

**Tableau 13.30: Répartition (%) des ménages de chefs handicapés et de chefs non handicapés par sexe selon les caractéristiques du logement**

Caractéristiques du logement	Chef de ménage handicapé			Chef de ménage non handicapé		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>Type d'habitation</b>						
Immeuble à appartements	0,5	0,5	0,5	0,6	0,7	0,6
Villa	2,9	3,9	3,1	4,2	4,7	4,3
Maison individuelle simple	76,8	78,0	77,1	76,1	76,5	76,2
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	10,9	10,8	10,9	10,1	12,2	10,4
Case	7,4	5,6	7,0	7,4	4,6	7,0
Tente	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3
Autres	1,3	1,0	1,2	1,3	1,1	1,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Statut d'occupation du logement</b>						
Propriétaire	93,2	86,7	91,8	84,5	76,7	83,2
Location-vente	0,3	0,4	0,3	0,6	1,0	0,7
Location simple	2,4	4,6	2,9	9,4	15,4	10,4
Hébergé gratuitement	3,3	7,1	4,1	4,4	5,7	4,6
Autres	0,8	1,2	0,9	1,1	1,2	1,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Nature des murs</b>						
Dur	20,8	26,0	22,0	25,6	34,2	26,9
Semi dur	16,0	17,3	16,4	16,9	16,8	16,9
Banco	60,3	54,6	59,0	54,5	47,2	53,3
Paille	1,5	1,1	1,4	1,6	0,8	1,4
Bâche	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2	0,4
Autres	1,1	0,9	1,0	1,1	0,8	1,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Nature du toit</b>						

Caractéristiques du logement	Chef de ménage handicapé			Chef de ménage non handicapé		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Béton	0,8	0,9	0,8	1,2	1,3	1,3
Tôle	78,3	80,5	78,8	79,9	83,5	80,4
Tuiles	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7
Terre battue	9,8	10,3	9,9	8,7	8,2	8,6
Chaume	8,1	5,9	7,6	7,1	4,7	6,8
Bâche	0,6	0,5	0,6	0,8	0,5	0,7
Autres	1,6	1,2	1,5	1,6	1,1	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Nature du sol</b>						
Carrelage	3,6	5,4	4,0	6,0	7,3	6,2
Ciment	56,1	58,1	56,5	59,9	63,3	60,4
Terre battue	34,4	31,4	33,7	27,7	24,4	27,2
Sable	5,0	4,3	4,9	5,5	4,3	5,3
Autres	0,9	0,8	0,9	0,9	0,7	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Type d'aisance</b>						
Chasse d'eau personnelle	2,4	2,9	2,5	3,6	3,9	3,6
Chasse d'eau en commun	4,0	4,3	4,1	4,3	4,2	4,3
Latrine simple personnelle	12,5	13,1	12,6	16,2	14,4	16,0
Latrine simple commun	37,0	39,1	37,5	39,6	42,6	40,0
Latrine ventilée personnelle	0,8	0,9	0,8	1,0	0,9	0,9
Latrine ventilée en commun	1,6	1,4	1,5	1,7	1,7	1,7
Brousse/nature	39,0	35,1	38,1	30,8	29,7	30,7
Autres	2,7	3,2	2,9	2,8	2,6	2,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Mode d'évacuation des ordures</b>						
Ramassage privé	8,5	12,7	9,4	11,0	13,2	11,4
Tas d'immondices	29,0	28,5	28,9	28,2	27,6	28,1
Fosses fumière	17,4	12,5	16,2	12,5	11,4	12,3
Bac à ordures	4,9	5,6	5,1	6,1	6,9	6,3
Rue	33,2	32,8	33,1	35,0	34,3	34,9
Fossé (fosses/caniveaux)	1,5	1,8	1,6	1,9	1,6	1,8
Autres	5,5	6,1	5,7	5,3	5,0	5,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Mode d'évacuation des eaux usées</b>						
Cour	13,8	14,4	13,9	13,8	13,8	13,9
Rue/Nature	75,1	74,4	74,9	74,3	74,7	74,3
Puisards	1,3	1,3	1,3	1,8	1,7	1,8
Caniveau	0,8	1,0	0,9	1,0	1,1	1,0
Fosse septique	4,5	4,3	4,5	4,7	4,7	4,7
Autres	4,5	4,6	4,5	4,4	4,0	4,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Mode d'approvisionnement en eau de boisson</b>						
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	2,0	1,8	2,0	1,7	1,3	1,6
Puits ordinaire	23,2	21,1	22,7	22,5	19,5	22,0
Puits busé ordinaire	4,9	4,3	4,7	4,4	3,8	4,3
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	2,4	2,2	2,3	2,1	2,0	2,2

Caractéristiques du logement	Chef de ménage handicapé			Chef de ménage non handicapé		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Forage	35,3	29,6	34,0	30,8	30,3	30,7
Fontaine publique	20,7	23,5	21,3	23,5	23,7	23,6
Robinet compteur intérieur propre	7,3	10,2	8,0	9,1	11,0	9,4
Robinet compteur intérieur partagé	3,1	5,6	3,7	4,8	7,3	5,2
Robinet dans une autre cour	0,4	0,7	0,5	0,4	0,5	0,4
Autres	0,7	1,0	0,8	0,7	0,6	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 13.7- PERSONNES HANDICAPÉES ET SYSTÈME D'IDENTIFICATION

L'existence ou la naissance d'un individu est matérialisée au Burkina Faso par un acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance. À ce titre, tous les habitants devraient posséder un de ces deux documents. Cependant, certains facteurs (éloignement des centres d'état civil, analphabétisme des populations, etc.) ne facilitent pas la déclaration systématique des naissances par les populations. La question de la possession du moyen d'identification revêt toute son importance dans la mesure où l'absence d'une pièce d'identification ne permet pas à l'individu de jouir de certains droits (scolarisation, vote, opérations bancaires, voyage, etc.) et d'entreprendre certaines démarches de la vie courante.

### 13.7.1- Possession d'un acte de naissance par les enfants handicapés âgés de 5 à 17 ans

Plus des deux tiers des enfants handicapés (73,1%) disposent d'un acte de naissance comme document d'identification (cf. tableau 13.31). En d'autres termes, un enfant handicapé sur quatre ne possède pas d'acte de naissance ou de jugement supplétif d'acte de naissance. Ce taux est inférieur à celui des enfants non handicapées de la même tranche d'âge (78,7%). Les enfants handicapés sont aussi proportionnellement plus nombreux (14,0%) à n'être pas déclarés à l'état civil que les enfants non handicapés (10,3%). Ce constat reflète surtout la situation qui prévaut en milieu rural où 67,0% des enfants handicapés possèdent un acte de naissance, mais 17,4% ne sont pas déclarés à l'état civil, contre respectivement 73,4% et 13,1% des enfants non handicapés. En milieu urbain, on note peu de différence selon le handicap des enfants pour ce qui est de la possession d'un document de naissance.

**Tableau 13.31: Répartition (%) des enfants handicapés et non handicapés de 5 ans à 17 ans selon la possession d'un document de naissance, par milieu de résidence et par sexe**

Type de document	Enfants handicapés			Enfants non handicapés		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
<b>Urbain</b>						
Acte de naissance	95,5	94,6	95,1	96,0	96,0	96,1
Jugement supplétif/déclaratif	1,0	1,5	1,2	1,5	1,5	1,5
Déclaré sans acte/ jugement	0,9	0,6	0,7	0,4	0,4	0,4
Aucune déclaration	1,5	1,4	1,5	0,9	0,9	0,9
NSP	1,1	1,9	1,5	1,2	1,2	1,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Rural</b>						
Acte de naissance	67,4	66,4	67,0	73,7	73,2	73,4
Jugement supplétif/déclaratif	4,6	4,4	4,5	4,8	4,8	4,9
Déclaré sans acte/ jugement	6,0	5,9	6,0	4,3	4,3	4,3
Aucune déclaration	17,0	18,0	17,4	13,0	13,3	13,1
NSP	5,0	5,3	5,1	4,2	4,4	4,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Burkina Faso</b>						
Acte de naissance	73,3	72,8	73,1	78,5	78,8	78,7
Jugement supplétif/déclaratif	3,8	3,7	3,8	4,1	3,9	4,0

Type de document	Enfants handicapés			Enfants non handicapés		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Déclaré sans acte/ jugement	4,9	4,7	4,8	3,5	3,4	3,4
Aucune déclaration	13,8	14,3	14,0	10,3	10,3	10,3
NSP	4,2	4,5	4,3	3,6	3,6	3,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 13.7.2- Possession d'un document d'identification par les personnes handicapées de 18 ans et plus, par milieu de résidence et par sexe

Les personnes handicapées âgées de 18 ans et plus sont moins souvent détentrices d'un document d'identification nécessaire pour effectuer des démarches ou le fonctionnement dans la vie courante que les personnes non handicapées. Comparativement à ces dernières, les premières citées sont détentrices à : 46,2% (contre 65,5%) d'une carte nationale d'identité burkinabè (CNIB) ; à 6,2% (contre 10,5%) d'un certificat de nationalité ; à 2,5% (contre 4,8%) d'un permis de conduire ; à 7,5% (contre 20,6%) d'une attestation scolaire (cf. tableau 13.32). Cette situation reflète essentiellement celle des femmes handicapées et celle qui prévaut en milieu rural. Dans ce milieu, la proportion de personnes handicapées qui détiennent une CNIB comparativement à la population non handicapée est de 38,2% contre 56,4%. Les femmes handicapées du milieu rural sont 28,9% à détenir une CNIB contre 48,6% des hommes handicapés. En milieu urbain, la détention d'un document d'identification pour le fonctionnement dans la vie quotidienne est, si on considère l'ensemble, moindre chez les personnes handicapées que chez les personnes non handicapées. Mais en réalité, ceci traduit surtout la situation défavorable des femmes handicapées de ce milieu. En effet, en dehors de l'attestation scolaire, les indicateurs chez les hommes handicapés sont systématiquement plus élevés que ceux des femmes handicapées et non handicapées.

**Tableau 13.32: Répartition (%) de la population résidente handicapée et non handicapée de 18 ans et plus selon la possession d'un document d'identification, par milieu de résidence et par sexe (% de Oui)**

Type de document	Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>Urbain</b>						
CNIB	78,4	68,2	73,0	88,8	83,9	86,3
Passeport	5,2	2,9	4,0	6,3	3,1	4,6
Certificat de nationalité	24,7	14,2	19,1	30,5	20,3	25,3
Permis de conduire	14,2	3,2	8,3	20,6	5,5	13,0
Livret de famille	31,3	25,5	28,2	28,5	25,8	27,1
Carnet de naissance	23,3	20,4	21,8	30,4	29,4	29,9
Attestation/diplôme/ carte scolaire	26,7	16,8	21,4	48,7	38,6	43,6
<b>Rural</b>						
CNIB	48,6	28,9	38,2	65,2	49,2	56,4
Passeport	0,8	0,4	0,6	0,9	0,4	0,6
Certificat de nationalité	3,3	1,5	2,3	5,4	2,8	4,0
Permis de conduire	1,3	0,3	0,8	2,4	0,4	1,3
Livret de famille	41,5	33,2	37,1	34,3	29,6	31,2
Carnet de naissance	11,4	9,6	10,4	16,5	14,6	15,5
Attestation/diplôme/ carte scolaire	4,6	2,1	3,3	13,8	7,9	10,5
<b>Burkina Faso</b>						
<b>CNIB</b>	<b>55,4</b>	<b>38,0</b>	<b>46,2</b>	<b>72,9</b>	<b>59,2</b>	<b>65,5</b>

Type de document	Personnes handicapées			Personnes non handicapées		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Passeport	1,8	0,9	1,4	2,7	1,2	1,9
Certificat de nationalité	8,2	4,4	6,2	13,6	7,8	10,5
Permis de conduire	4,3	1,0	2,5	8,3	1,9	4,8
Livret de famille	39,2	31,4	35,1	32,4	28,5	30,3
Carnet de naissance	14,1	12,1	13,1	21,1	18,9	19,9
Attestation/diplôme/ carte scolaire	9,6	5,5	7,5	25,2	16,7	20,6



## CONCLUSION

Le handicap, à savoir le fait de connaître une forte limitation ou une incapacité totale à mener une activité dans un des six domaines de fonctionnement que sont l'ouïe, la vision, la motricité, la mémoire ou la concentration, la communication et la capacité de s'auto procurer des soins personnels est un facteur de forte discrimination socioéconomique au Burkina Faso. Les analyses faites sur les données du 5<sup>e</sup> RGPH fournissent des informations statistiques sur cette situation, spécifiquement sur la prévalence du handicap et ses caractéristiques, le profil démographique et socio-économique des personnes handicapées, ainsi que sur leurs conditions de vie dans les ménages.

Le taux de prévalence du handicap évalué au sein de la population de 5 ans et plus en 2019 est de 1,1%, soit quasiment le même que celui mesuré au recensement de 2006 qui était de 1,2%. Alors que l'on s'attendait à une prévalence plus élevée du handicap avec l'adoption de l'outil du Groupe Washington. Il se peut toutefois que le contexte socio-politique et sécuritaire qui a prévalu au moment de la collecte des données ait empêché d'atteindre toutes les personnes concernées. La prévalence du handicap est la même dans le sous-groupe des femmes et le sous-groupe des hommes, soit 1,0% et 1,1%. Le handicap est un peu plus prégnant en milieu rural (1,1%) qu'en milieu urbain (0,9%). La désagrégation selon l'âge montre que le handicap se concentre aux âges élevés, surtout après 60 ans où son taux de prévalence est sept fois plus élevé que celui de la moyenne générale, tant chez les femmes (7,7%) que chez les hommes (8,2%).

L'analyse du handicap selon la nature de la limitation fonctionnelle donne la classification suivante : handicap moteur (43,3%), handicap visuel (33,7%), handicap auditif (24,9%), handicap mémoire/concentration (20,2%), handicap communication (19,9%), handicap soins personnels (19,0%).

Les personnes handicapées éprouvent dans leur grande majorité « beaucoup de difficultés » dans la limitation fonctionnelle déclarée, avec les mêmes variations selon le sexe et le milieu de résidence. C'est pour la limitation fonctionnelle relative à la communication que l'on rencontre la plus grande proportion de personnes déclarant une incapacité totale (34,6%).

Environ un tiers des personnes handicapées de 5 ans et plus, 33,9% des femmes et 33,0% d'hommes sont dans une situation de multihandicap, c'est-à-dire qu'ils ont une limitation dans au moins deux domaines de fonctionnement. Le multihandicap concerne particulièrement les personnes handicapées très âgées, soit plus d'une personne sur deux au sein de la population âgée de 85 ans et plus, et environ une personne sur trois jusqu'à 30-34 ans.

L'examen du profil socioéconomique des personnes handicapées révèle qu'elles sont davantage confrontées à la pauvreté (53,0%) et aux facteurs défavorisant, à savoir le faible accès à l'éducation formelle (85,9% sont sans niveau d'instruction), l'inactivité économique (77,9%), la faible possession d'un document d'identification (46,2%) pour le fonctionnement dans la vie courante. Les niveaux d'inclusion ainsi que les facteurs de discrimination entre personnes handicapées et personnes non handicapées varient selon les domaines de fonctionnement. Au sein de la population handicapée, les différences sont surtout marquées entre le milieu urbain et rural.

Les indicateurs de scolarisation des personnes handicapées sont nettement en deçà de ceux des personnes non handicapées. La quasi-totalité (85,3%) des personnes handicapées âgées de cinq ans et plus n'a jamais fréquenté l'école, soit 93,1% des femmes et 88,0% des hommes du milieu rural, et 72,4% des femmes et 61,3% des hommes du milieu urbain. Les personnes handicapées ont

aussi un accès limité au marché du travail. Cette combinaison de limitations dans les opportunités de scolarisation et les perspectives d'emploi explique en partie le fait que les ménages dirigés par les personnes handicapées appartiennent majoritairement aux catégories de niveau de vie défavorisées. De même, leurs logements offrent des niveaux de confort moindres que ceux des chefs de ménage non handicapés.

Les analyses faites dans ce rapport sur les situations sociale et économique des personnes handicapées ont pour but de guider la décision, quant aux politiques à mettre en place au Burkina Faso pour une meilleure inclusion des personnes handicapées dans les programmes de développement. Les analyses portent sur diverses dimensions importantes à prendre en compte pour leur pleine participation sociale et économique, incluant les dispositifs de prises en charge. Ceci implique des changements dans la représentation collective et individuelle du handicap dans la société. Ces analyses faites au niveau le plus fin sont d'autant plus nécessaires qu'elles montrent la nécessité de prendre en compte la complexité de la problématique de l'inclusion des personnes handicapées. Celle-ci varie en effet en fonction des caractéristiques des sous-groupes qui forment la population des personnes handicapées, entre les hommes et les femmes, entre les personnes handicapées du milieu rural et celles du milieu urbain, entre les régions administratives, et entre les individus selon les moments de cycle de vie dans lesquels ils se trouvent.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Australia Bureau of statistics (2019) : <https://www.abs.gov.au/statistics/health/disability/disability-ageing-and-carers-australia-summary-findings/latest-release> page consultée le 5 décembre 2021.

Espagnacq, M. (2015), Populations à risque de handicap et restrictions de participation sociale, *Dossiers solidarité et santé*, n°68, 20p.

Ghana Statistical Service (2014), 2010, *population and housing census report: disability in Ghana*, Accra. 108 pages

Heraud, M. (2005) - Les représentations du handicap au Burkina Faso. Processus de marginalisation et d'intégration des personnes en situation de handicap, Ouagadougou, Handicap International, rapport, 96 p.

Humanité et inclusion (2020), Mieux comprendre les besoins des personnes handicapées affectées par la crise dans les régions du Centre-Nord et du Sahel et les barrières d'accès à l'aide humanitaire. In [https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/hi\\_-\\_mieux\\_comprendre\\_les\\_besoins\\_des\\_personnes\\_handicapees\\_affectees\\_par\\_la\\_crise\\_-\\_rapport\\_externe\\_vf.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/hi_-_mieux_comprendre_les_besoins_des_personnes_handicapees_affectees_par_la_crise_-_rapport_externe_vf.pdf)

INSD (2009), Situation socio-économique des personnes vivant avec un handicap. Recensement général de la population et de l'habitation, analyse des résultats définitifs, 131 pages

INSD (2020), Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2018 (EHCVM 2018) : Thème : Santé générale. Ouagadougou. 125 pages

Marissal, J. (2009), Les conceptions du handicap : du modèle médical au modèle social et réciproquement. *Revue d'éthique et de théologie morale*, Vol. 256, n° HS, pp.19-28. <https://doi.org/10.3917/retn.256.0019>

Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (2014), *Recensement général des enfants handicapées de 0-18 ans au Burkina Faso*, Rapport final. 63 pages

Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (2020), *Tableau de bord statistique de l'emploi 2019*, Ouagadougou. 36 pages

Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social (2015), *Enquête nationale sur le handicap 2014 : Synthèse*, Rabat. 24 pages

Ministry of Community Development and Social Services (2018), *Zambia National Disability Survey 2015*, Lusaka. 226 pages

Nations Unies(2006), Convention relative aux droits des personnes handicapées et protocole facultatif. 38 pages

OCHA (Mai 2020), Aperçu des besoins humanitaires. In <https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files>

OMS (2001), Classification internationale du handicap, du fonctionnement et de la santé, Genève, 304 pages.

OMS (2012), Rapport mondial sur le handicap 2011. 384 pages

OMS (2021), <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/onchocerciasis>, page consultée le 02 décembre 2021

Sawadogo, P., Bougouma, C., Zida, A., Compaoré, J., Guiguemdé, T., Sangaré, I., ... & Guiguemdé, T. R. (2019), Onchocercose au Burkina Faso : une endémie à transmission vectorielle en voie de réémergence. *Bull Soc Pathol Exot*, 112(2), 260-74.

Statistics South Africa (2014). Census 2011: Profile of persons with disabilities in South Africa, Pretoria. 209 pages

Uganda Bureau of Statistics (2018), Uganda Functional Difficulties Survey 2017 : Indicators Report, Kampala. 129 pages

Washington Group (2020), Présentation des questionnaires du Groupe de Washington sur les statistiques du handicap, 17 pages



## CHAPITRE 14 : SITUATION SOCIO-ECONOMIQUES DES PERSONNES AGEES



## SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

PERSONNES AGEES		VALEUR
Rapport de masculinité (Rm) des personnes âgées	Nombre d'hommes pour 100 femmes au sein de la population âgées de 60 ans et plus	<b>88,0</b>
Indice de vieillissement de la population	Rapport de la population des 60 ans et plus sur celle des moins de 20 ans	<b>5,0</b>
Espérance de vie à 60 ans	<b>Ensemble</b> Hommes Femmes	<b>15,7 ans</b> <b>14,8 ans</b> <b>16,6 ans</b>
Probabilité de décès à 60 ans	Quotients de mortalité des personnes âgées de plus de 60 ans	<b>115,2 pour 1000</b>
Prévalence du handicap	Pourcentage des personnes âgées de 60 ans ou plus handicapées dans la population des individus de 60 ans ou plus (%)  <b>Ensemble</b> Hommes Femmes	<b>8,7</b> <b>8,6</b> <b>8,8</b>
Taux d'alphabétisation des personnes âgées	Pourcentage de la population de 60 ans ou plus qui sait lire et écrire (%)  <b>Ensemble</b> Hommes Femmes	<b>8,1</b> <b>12,9</b> <b>3,9</b>
Etat matrimonial des personnes de 60 ans ou plus (%)	<b>Hommes</b>  Célibataire Marié Veuf/Veuve Divorcé(e) Union libre  <b>Femmes</b>  Célibataire Marié Veuf/Veuve Divorcé(e) Union libre	<b>2,2</b> <b>90,6</b> <b>5,3</b> <b>0,9</b> <b>1,1</b>  <b>2,4</b> <b>43,3</b> <b>52,1</b> <b>1,2</b> <b>1,0</b>



## RESUME

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2019 du Burkina Faso donne un effectif de 1 031 984 personnes âgées de 60 ans ou plus et les femmes représentent 53 % de l'ensemble. En 2006, cette population était de 712 573 soit une augmentation d'environ 45%.

Concernant l'état et la structure de la population des 60 ans et plus, il ressort que la majorité des personnes âgées vivant au Burkina Faso réside en milieu rural (77,6%) contre 22,4% en milieu urbain. Le rapport de masculinité est de 88 hommes âgés de 60 ans et plus pour 100 femmes. Les personnes du 3ème âge représentent 85% de l'ensemble des personnes âgées contre 15% pour celles du 4ème âge.

Les résultats du 5e RGPH montrent que pour 1000 personnes ayant atteint l'âge de 60 ans, 115 meurent avant l'âge de 65 ans. A 60 ans au Burkina Faso, les individus ont en moyenne 15,7 ans à vivre avant de mourir et à 70 et 80 ans, la durée moyenne restant à vivre est respectivement de 9,5 ans et 5 ans. La migration internationale est en proportion négligeable parmi les personnes âgées.

Pour ce qui concerne les caractéristiques socioculturelles des personnes âgées, il ressort que moins d'une personne âgée sur dix (8,1%) est alphabétisée et une majorité des personnes âgées (92,7%) n'a aucun niveau d'instruction. Pour les femmes âgées, celles sans niveau d'instruction représentent 96,2% contre 88,7% chez les hommes. Les résultats montrent aussi qu'au Burkina Faso, parmi les personnes âgées, environ 60% des personnes âgées pratiquent la religion musulmane (57,5 %).

Le nombre des personnes âgées déclarées en emploi est de 31,1% de l'ensemble des personnes âgées au niveau national. La majorité des personnes âgées en emploi sont occupées dans le secteur d'activités primaires (80,7%). L'agriculture, l'élevage et la pêche sont les principales activités des personnes âgées occupées.

Les résultats montrent, par ailleurs, que 7,8% des personnes âgées ont un handicap soit de vision, d'audition, de mobilité, de mémoire/concentration, d'auto-soin et de communication. L'analyse des conditions d'habitation des personnes âgées indique que plusieurs d'entre elles sont des chefs de ménages et vivent dans des conditions moins bien enviables.

Au Burkina Faso, le nombre des personnes âgées est encore relativement faible. Toutefois, il est nécessaire de mettre en place des politiques et programmes efficaces pour la prise en charge des personnes âgées.

**Mots clés :** Situation socioéconomique, Mortalité, Activité économique, Handicap, Personnes âgées, 5<sup>e</sup> RGPH, Burkina Faso



## INTRODUCTION

Tous les pays du monde sont aux prises avec un vieillissement de la population (ONU, 2019), qui résulte de façon générale de la baisse de la mortalité et de la fécondité (Vallin, 2002) et à l'amélioration des services de santé et conditions de vie. Selon les estimations des Nations Unies (ONU, 2019), la part globale des personnes âgées de 60 ans et plus à l'échelle mondiale a augmenté de manière marquée ces dernières décennies et continuera à croître : de 9,2% en 1990, elle est passée à 13,5% en 2020 et atteindra 21,4% d'ici 2050. Le vieillissement démographique est sans doute plus d'actualité dans les pays occidentaux. En effet, la généralisation de la baisse de la fécondité dans la seconde moitié du XIXème siècle a conduit toutes les sociétés occidentales dans un processus qui a vu, graduellement, la proportion des personnes âgées prendre une place considérable et atteindre au moins 25,7% de la population totale en 2020 (ONU, 2019).

La réalité est toute autre dans les pays en développement particulièrement dans les pays d'Afrique subsaharienne. Si la baisse progressive de la fécondité est effective depuis une dizaine d'années, la transformation de la structure par âge n'est pas encore perceptible ou pas trop dans la mesure où la fécondité est restée jusqu'à nos jours à des niveaux relativement élevés (l'indice synthétique de fécondité est en moyenne de 4,7 enfants par femme pour la période 2015-2020 selon les estimations des Nations Unies (ONU, 2019)). Si l'Afrique subsaharienne n'est pas souvent considérée comme une région vieillissante, de nos jours, le processus du vieillissement y est bien engagé. Même si la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus devrait rester relativement faible dans cette partie de l'Afrique (5,2% en 2020 et 8,2% en 2050 d'après les projections des Nations Unies (ONU, 2019)), leur nombre absolu va tripler d'ici à 2050 (de 52 174 000 personnes en 2020 à 157 546 000 personnes en 2050, toujours d'après ces projections).

Le Burkina Faso comme les autres pays de l'Afrique subsaharienne n'est pas en marge de la problématique du vieillissement et de la situation des personnes âgées dans les sociétés. L'espérance de vie a augmenté ou est en train d'augmenter entraînant ainsi une augmentation de la population aux âges élevés. Les transformations de la structure par âge qui en résulteraient, seraient brutales si aucune mesure n'est prise. Aujourd'hui, il se pose le problème de la situation sociale, économique et sanitaire de ces personnes âgées compte tenu des profondes mutations en cours qui affectent la société et particulièrement sa cellule fondamentale qui est la famille. En clair, les personnes âgées constituent la catégorie sociale la plus touchée par ces transformations dues à l'éducation, la formation, l'économie moderne, l'urbanisation, les nouvelles technologies de l'information et de la télécommunication. Les solidarités familiales en faveur des personnes âgées ne semblent plus résister aux changements socioéconomiques en cours, et les personnes âgées sont de moins en moins bénéficiaires d'assistance de la part de leurs proches.

Sur le plan socioculturel, les conséquences des mutations sur la situation des personnes âgées sont multiples. En effet, celles-ci qui jadis étaient les gardiennes de la mémoire collective de la communauté et des valeurs ancestrales et par conséquent, respectées, choyées, protégées et soutenues par la famille et la communauté, apparaissent de nos jours de plus en plus victimes des bouleversements culturels. Par ailleurs, elles souffrent de la désintégration du tissu social et familial issu du décalage entre les cultures modernes et traditionnelles, de l'affaiblissement des réseaux de solidarité et de la faiblesse sinon la quasi-absence de la couverture du système de protection sociale.

Sur le plan sanitaire, les personnes âgées sont confrontées à la coexistence de pathologies aigues (paludisme) et de pathologies chroniques, handicapantes et invalidantes (hypertension artérielle, diabète, rhumatisme, cancer...). Ces pathologies entraînent de nombreuses dépenses qui réduisent le budget familial ou la pension de retraite. Il se pose alors l'urgence de l'intervention publique. Au

Burkina Faso, les problèmes essentielles des personnes âgées sont entre autres l'insuffisance de mise en œuvre d'activités de prévention et de promotion de la santé et de la protection sociale, le faible accès aux services et soins y compris pour les soins de longue durée des personnes âgées, la faible disponibilité et accessibilité des médicaments et produits de santé, l'insuffisance de ressources humaines qualifiées pour la prise en charge, l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements adaptés, l'insuffisance du dispositif règlementaire et institutionnel dans le domaine de la santé et de la protection sociale, la faible disponibilité des données factuelles pour la prise de décision, le faible mécanisme de coordination et de suivi-évaluation, la faible disponibilité de ressources financières pour la mise en œuvre des politiques/stratégies en matière de santé et de protection sociale (Ministère de la Santé, 2021).

Face à toutes ces difficultés que vivent les personnes âgées et étant donné leur vulnérabilité, il est évident que la question du vieillissement de la population et particulièrement la situation socioéconomique des personnes âgées au Burkina Faso vaut la peine d'être prise en considération, de façon à ce que les défis posés par les nouvelles structures de population soient relevés avant qu'il ne se pose.

C'est dans cette optique que le Gouvernement Burkinabè s'est engagé à réaliser le 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitation (5e RGPH) de 2019 afin d'enrichir le stock de données démographiques, économiques et sociales disponibles. Il servira aux décideurs et aux planificateurs aux niveaux national et régional de disposer de plus de données pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement.

Ces données permettront de façon générale de suivre les indicateurs relatifs aux plans nationaux de développement économique et social (PNDES), aux stratégies de réduction de la pauvreté, ceux du développement humain durable, des Objectifs de développement durable (ODD) et du programme d'action en matière de population de la conférence internationale sur la population et le développement du Caire (PA/CIPD).

Par ailleurs, de façon spécifique le dénombrement de 2019 a contribué à une meilleure connaissance des caractéristiques démographiques, socio-économiques et culturelles de la population et de ses sous composantes considérées comme vulnérables tels que les enfants, les femmes, les personnes handicapées et les personnes âgées qui sont concernées par cette étude.

L'objectif général de cette étude est de décrire les caractéristiques de la population âgée au Burkina Faso selon les données du 5e RGPH. De façon spécifique, il s'agira de :

Faire l'analyse de la situation globale des personnes âgées au Burkina Faso ;

Analyser la mortalité et la migration et identifier leurs profils socioculturels et économiques.

Analyser la situation d'handicap chez les personnes âgées ;

Décrire les conditions de vie des personnes âgées.

Le présent document comporte sept sections. La première section présente le contexte et les aspects méthodologiques. Dans la seconde, nous présentons l'état, la structure globale de la population des personnes âgées. La section 3 traite de la dynamique de la population des personnes âgées. Les caractéristiques socioculturelles et économiques des personnes âgées font l'objet respectivement de la quatrième et la cinquième section. La section cinq nous donne un aperçu des conditions de vie des personnes âgées au Burkina Faso. Les deux dernières sections, c'est-à-dire la sixième et la septième, nous donnent respectivement un aperçu des personnes âgées vivant avec un handicap et des conditions de vie des personnes âgées au Burkina Faso.

## **14.1- CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES**

### **14.1.1- Contexte**

Au cours des dernières décennies, les questions relatives aux personnes âgées ont occupé une place de premier plan lors des grandes assemblées mondiales sur la population organisée par les Nations Unies. Ainsi, en 1982, s'est tenue à Vienne l'Assemblée mondiale sur le vieillissement qui a reconnu les préoccupations des personnes âgées par l'adoption d'un plan d'action international sur le vieillissement. Cet important document, approuvé par l'assemblée générale, offre aux états membres une orientation essentielle quant aux mesures à prendre pour garantir la protection sociale et les droits des personnes âgées.

En 1991, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé les Principes des Nations Unies pour les personnes âgées qui, en raison des mesures qui y sont envisagées, constituent également un instrument important dans le présent contexte. En 1992, l'Assemblée générale a approuvé huit objectifs mondiaux concernant le vieillissement pour l'an 2001 et des directives pour la fixation des objectifs nationaux.

Également au cours de cette même année, à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de l'adoption du Plan d'action international de Vienne sur le vieillissement, l'Assemblée générale a adopté la "Proclamation sur le vieillissement". Elle s'est engagée à appuyer les initiatives nationales relatives au vieillissement, de sorte que les femmes âgées reçoivent l'appui dont elles ont besoin, eu égard aux contributions largement méconnues qu'elles apportent à la société. Quant aux hommes âgés, ils devaient être encouragés à développer des aptitudes sociales, culturelles et affectives qu'ils n'avaient probablement pas pu réaliser pendant leurs années de soutien à la famille. Par ailleurs, les familles devaient recevoir un appui (financier et matériel) pour fournir des soins aux personnes âgées et tous les membres de la famille étaient encouragés à coopérer à la fourniture de ces soins. Aussi, la coopération internationale devait être élargie dans le cadre des stratégies permettant d'atteindre les objectifs mondiaux concernant le vieillissement pour l'an 2001. Eu égard à la maturité démographique de l'humanité, l'année 1999 avait été proclamée année internationale des personnes âgées.

En 2002, s'est tenue à Madrid la deuxième assemblée mondiale sur le vieillissement qui a examiné les résultats de l'application du premier plan d'action et procédé à l'adoption d'un plan d'action national sur le vieillissement dans chaque pays. Lors de cette assemblée chaque pays a partagé son expérience dans le domaine de la protection et de la promotion sociale des personnes âgées.

Au niveau du continent africain, en plus des rencontres africaines de gérontologie, l'Union africaine s'est dotée en 2003 d'un plan d'action de l'Union sur le vieillissement (Berthé-Sanou et al., 2013). Cette initiative de l'Union africaine sur la problématique du vieillissement a encouragé de nombreux pays d'Afrique à reconnaître les personnes âgées comme un groupe vulnérable prioritaire. La raison en est leur fragilité sanitaire dans un contexte où il n'y a pas de système de sécurité sociale publique pour tous (Berthé et al., 2013; Sajoux et al., 2015) et où les systèmes traditionnels de soutien aux personnes âgées se détériorent de plus en plus (Bougma, 2015 ; Kuade-Defo, 2005 ; Mba, 2013). De ce fait, selon Berthé-Sanou et al. (2013), plusieurs pays africains ont mis en place des plans nationaux visant à promouvoir le bien-être et la santé des personnes âgées. Au nombre de ces pays, il y a le Cameroun, l'Afrique du Sud, le Benin, le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et cette liste est loin d'être exhaustive (Berthé- Sanou et al., 2013).

Le Burkina Faso pays sahélien situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest n'a pas dérogé à cette règle. Après une brève présentation de la situation des personnes âgées sur les plans de la santé, de

l'alimentation, du logement, de l'exclusion sociale, de la mendicité et du VIH-SIDA, un exposé des différentes actions en leur faveur a été fait. Ainsi pour la protection et la promotion sociale des personnes âgées au Burkina Faso, un Conseil National des Personnes Agées qui sert de relais entre les organisations de personnes âgées et les autorités a été mis en place.

#### **14.1.1.1- Contexte démographique**

Comme indiqué plus haut, le Burkina Faso n'est pas en reste du processus de vieillissement de la population, puisque selon les estimations des Nations Unies, les personnes âgées de 60 ans et plus constituaient 3,9% de la population générale en 2020 et ce pourcentage atteindra 6,5% en 2050, une proportion qui paraît plutôt faible au regard de celle attendue à l'échelle mondiale (soit 21,4% ; voir plus haut). En revanche, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus va plus que tripler dans ce pays d'ici à 2050, pour passer de 821 000 en 2020 à plus de 2,8 millions en 2050 (ONU, 2019). Selon les données de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie, en 2006, le Burkina Faso comptait 728 898 personnes de 60 ans et plus soit une proportion de 5,2% de la population totale. Dans un contexte de quasi-absence de sécurité sociale et d'un relatif affaiblissement de la solidarité intergénérationnelle, cette catégorie de personnes est confrontée à de nombreuses difficultés tels que les problèmes de santé, de déplacement et de logement, le manque ou l'insuffisance de revenus, l'exclusion sociale, l'isolement, l'abandon etc.

#### **14.1.1.2- Contexte socioculturel**

En Afrique, selon Kuate-Defo (2005), l'âge à partir duquel on est « âgé » n'est pas seulement d'ordre biologique, il est aussi d'ordre social et culturel. Les individus ayant une lignée qui atteint au moins deux générations peuvent être considérés comme « vieux ». Au Burkina Faso, en plus du critère lié à l'âge, la notion de personne âgée inclut aussi les critères tels que la sagesse, le comportement social, la responsabilité familiale et communautaire. Les personnes âgées occupent un rôle important dans la société, avec l'éducation des enfants, la gestion des biens et des conflits ainsi que la préservation de la paix. La place des anciens dans la société se situe à plusieurs niveaux.

Les personnes âgées sont considérées comme des recours pour les jeunes qui se trouvent souvent dans des situations difficiles. En effet, lorsqu'un jeune est en brouille avec ses parents, c'est souvent auprès de ses grands-parents (surtout les grands-mères) qui sont des personnes âgées qu'il peut obtenir l'hospitalité et le refuge. De ce fait, les personnes âgées bénéficient souvent d'estime de la part des jeunes. Par ailleurs, avec la pandémie du sida qui a fait ravage dans nos sociétés, certains enfants ont perdu leurs parents biologiques et se sont retrouvés orphelins. Une fois de plus, c'est à leurs grands-parents que revient la garde de ces orphelins. Ainsi, dans toutes les communautés, les personnes âgées sont considérées comme des refuges non seulement pour les enfants qui sont en désaccord avec leurs parents mais aussi pour les orphelins.

Malgré ce rôle positif de l'acceptation des personnes âgées dans leurs communautés, il arrive que certaines d'entre elles soient marginalisées et exclues. En effet, l'apparition des troubles liés à la sénescence, les conflits de générations, les pratiques culturelles néfastes et le choc de cultures sont de plus en plus des facteurs importants d'exclusion des personnes âgées de leur communauté au Burkina Faso. C'est ainsi que ces personnes souvent très vieilles et ne disposant plus de forces physiques ou de moyens financiers sont exclues et mises à l'écart de la communauté.

Au Burkina Faso principalement, en milieu rural, il existe au niveau des villages des cas d'exclusions qui concernent généralement les femmes d'un certain âge. Elles sont souvent victimes de l'exclusion sociale et physique par suite d'allégation de sorcellerie ou de mangeuses d'âmes. Dans les sociétés africaines, toute mort étant toujours expliquée, les raisons émanent

souvent de l'entourage immédiat. En effet, si par malheur une femme âgée ou veuve qui se trouve dans des conditions de vulnérabilité au regard de son âge n'a pas eu d'enfants ou si ses enfants venaient à mourir avant elle, elle sera alors taxée de sorcière. Par ailleurs, les personnes âgées accusées de sorcellerie sont des individus impotents, isolés, mentalement déséquilibrés, ou sans grand apport économique dans leurs familles ou sociétés. En général, dans la plupart des cas, ces femmes sont accueillies dans des centres étatiques (les cours de solidarité) et souvent confessionnels.

#### **14.1.1.3- Contexte socio-économique**

D'une manière générale, dans la société africaine, le patriarche détient le pouvoir économique car c'est à son niveau que sont prises les différentes décisions économiques : extension des superficies à cultiver, vente de bétail, achat de pirogues, déplacement vers de nouvelles terres fertiles ou des cours d'eau plus poissonneuses, introduction de technologies nouvelles, échanges commerciaux et même choix de partenaires commerciaux, comptabilité matérielle et financière.

Au niveau économique, c'est-à-dire de la création de biens et services, les vieux, en particulier dans le milieu rural, continuent à travailler aux champs même ceux retraités des villes retrouvent dans ce milieu de nouvelles occupations lucratives.

Par ailleurs, la stabilité de la division sociale et sexuelle du travail de l'ensemble de la production agricole signifie le maintien de la cohésion sociale à l'intérieur du lignage et du village. Elle signifie aussi le maintien du pouvoir et du contrôle des aînés sur la production et la consommation des groupes domestiques, la reproduction sociale de par leur rôle prépondérant dans les négociations interfamiliales pour la gestion matrimoniale.

Cependant au fur et à mesure que son âge augmente, le contrôle de la personne âgée sur les moyens de production et la production elle-même diminue. Ses capacités productives baissent également à cause des faiblesses physiques. Dès lors, la personne âgée apparaît comme un être dépendant et parfois marginalisé par les autres membres de la famille ou de la société.

#### **14.1.1.4- Cadre institutionnel et juridique**

Au Burkina Faso, depuis le lendemain des indépendances, il existe des dispositions législatives adoptées en faveur des fonctionnaires retraitées et des travailleurs. Ces dispositions ont beaucoup changé depuis ces temps à nos jours, et certaines d'entre elles ont pris des caractères institutionnels.

En effet, une Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) a été créée en 1986, par arrêté n° 86/178/CNR/PRES/MB/MTSSF/PRECO du 7 mai 1986. Établissement public à caractère industriel et commercial, cette institution a pour objet :

- ✓ la gestion des arrivages de pensions des fonctionnaires civils et militaires, des magistrats et leurs ayants cause,
- ✓ toutes autres opérations entrant dans ce cadre.

En plus de la CARFO, il y a eu la mise en place d'une Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) depuis 1972 dont l'objectif est la gestion des prestations de vieillesse et du régime de retraite des travailleurs. L'efficacité dans les prestations de service tient une place prépondérante dans les préoccupations de la CARFO et de la CNSS qui aident les retraités à mieux connaître leurs droits mais aussi leurs devoirs.

Il faut néanmoins signaler qu'au Burkina Faso, il n'y avait que 8,6% des personnes âgées de 50 ans

et plus qui étaient affiliées à un système formel de sécurité sociale en 2012 selon les statistiques de l'institut national de la statistique et de la démographie (INSD, 2015).

En décembre 1996, il a été inauguré à Ouagadougou une maison des retraités appelée Antoine NANGA qui est devenue le patrimoine de l'association nationale des retraités du Burkina Faso.

D'une manière générale, les dispositions administratives et législatives en faveur des personnes âgées se résument en celles-ci :

- ✓ loi n° 37/61/AN du 24 juillet 1961, instituant le régime général de retraite des fonctionnaires et ses modificatifs ;
- ✓ loi n°8/65/AN du 26 mai 1965, portant application aux militaires des forces armées nationales des dispositions de la loi n°37/61/AN du 24 juillet 1961 et ses modificatifs ;
- ✓ kiti n° 86/178/CNR/PRES/MB/MTSSF/PRECO du 7 mai 1986 créant la caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO) établissement public à caractère industriel et commercial ;
- ✓ loi n° 49/93/ADP du 15/12/1993, portant fixation de la limite d'âge des personnels militaires des forces armées ;
- ✓ loi n° 47/94/ADP du 29 novembre 1994 portant promulgation de la loi n°47/94ADP du 29 novembre 1994 portant régime général de retraite des fonctionnaires militaires et magistrats (elle régit le droit à la pension) ;
- ✓ décret n°94-506/PRES portant promulgation de la loi n° 47/94/ADP du 29 novembre 1994 ;
- ✓ loi n° 033/98/AN du 18 mai 1998 portant institution d'une coordination entre le régime général de la retraite des fonctionnaires, militaires et magistrats et le régime de pension des travailleurs régis par le code de la sécurité sociale ;
- ✓ décret n°98/258/PRES promulguant la loi n°033/98/AN du 18 mai 1998, portant institution d'une coordination entre régime général de retraite des fonctionnaires, militaires et magistrats et le régime de pension des travailleurs par le code de la sécurité sociale ;
- ✓ décret n°99-139-PRES/PM/METSS/MEF/MFPDI portant modalités d'application de la loi n° 033/98/AN d'application de la loi n°033/98/AN du 18 mai 1998 portant institution d'une coordination entre le régime général de retraite des fonctionnaires, militaires et magistrats et le régime de pension des travailleurs régis par le code de sécurité social ;
- ✓ Loi n°006-2001-AN du 17 mai 2001 portant extension du champ d'application de la loi N°47/94/ADP du 29 novembre 1994 portant régime général de retraite des fonctionnaires, militaires et magistrats ;
- ✓ décret n°2001-336/PRES promulguant la loi n°006-2001/AN du 17 mai 2001 portant extension du champ d'application de la loi n°47/94/ADP du 29 novembre 1994 portant régime général de retraite des fonctionnaires militaires et magistrats.
- ✓ loi N°024-2016/AN du 17 octobre 2016 portant protection et promotion des droits des personnes âgées

#### **14.1.1.5- Contexte sécurité**

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à la présence des groupes armés avec des incidents

sécuritaires répétitifs (OCHA, 2021). Depuis février 2017, les premiers déplacés internes du fait de l'insécurité ont été enregistrés, d'abord dans les provinces du Soum et du Louroum. Toutes les régions sont désormais affectées par les déplacements (OCHA, 2021). De ce fait, le Burkina Faso fait face à une crise sécuritaire et humanitaire sans précédent dont la croissance est la plus rapide au monde (Panel de haut niveau sur le déplacement interne, 2020). Selon la même source, les violences ont déjà poussé plus d'un million de personnes à fuir leur foyer. Les deux régions du Centre-Nord et du Sahel accueillent à elles seules les trois quarts des populations déplacées internes. Ces dernières ont désespérément besoin d'abris, de nourriture, d'eau, de protection, de soins de santé et d'accès à l'éducation. De plus, la crise sanitaire de la COVID-19 vient encore exacerber ces besoins.

Les personnes vulnérables en situation de crise humanitaire sont généralement les personnes en situation de handicap, les femmes chef de ménage sans revenu, les enfants et adolescents, et notamment ceux chefs de ménage, les personnes souffrant de maladies chroniques ou ceux issus de groupes ethniques et religieux spécifiques stigmatisés, les personnes âgées, etc. (OCHA, 2021). Les personnes âgées font en effet partie des premières victimes dès qu'il y'a une situation d'insécurité. En cas de déplacement forcé d'urgence dû aux attaques armées, certaines personnes âgées seraient abandonnées dans les localités en insécurité, car elles ont des difficultés de mobilité. Arrivées sur les sites d'accueil, elles sont également confrontées à des difficultés de tout genre. Ces personnes perdent très souvent la quasi-totalité des rôles qui leur étaient généralement dévolus dans la société. En effet, dans la plupart des pays africains, l'homme âgé est considéré à la fois comme celui qui prend les décisions, arbitre les conflits sociaux et est le propriétaire immobilier et/ou foncier (Bongaarts et Zimmer, 2002; Roth, 2010). Parlant spécifiquement des personnes âgées du Burkina Faso, Willems (2002) soutient que, dans l'ensemble des communautés de ce pays, l'ainé est celui dont « la parole » est la plus écoutée. C'est lui qui contrôle les ressources économiques, les mariages et l'exercice du savoir rituel (Willems, 2002).

La situation d'insécurité a affecté profondément le fonctionnement des services sociaux de base et a limité leur accès par les catégories de populations qui sont considérées parmi les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées etc. Selon OCHA (2021), 3% des déplacés internes se trouvant dans les besoins de santé, d'abris, d'eau, d'hygiène et d'assainissement sont des personnes âgées. De même, ces personnes âgées font 3% de ceux qui ont un besoin d'abris. Par ailleurs, la surutilisation des services sociaux de base par les populations déplacées et populations d'accueil ne permet pas un service adéquat, aggravant ainsi les conditions sanitaires pour les personnes âgées qui sont suivies pour des maladies chroniques (OCHA, 2021).

#### **14.1.1.6- Politiques et programmes**

Conscient de l'existence d'un groupe vulnérable (personnes âgées), qui est confronté à de nombreuses difficultés, le gouvernement burkinabé à travers le ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN), aujourd'hui dénommé ministère de la Femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire a entrepris un certain nombre d'actions en faveur des personnes âgées. Ainsi, le 1er octobre de chaque année est célébré au Burkina Faso comme la journée des personnes âgées qui permet de sensibiliser l'ensemble de la population sur les problèmes des personnes âgées, leurs besoins pour une meilleure prise en charge.

Dans l'optique de renforcer les actions de l'Etat et d'asseoir les bases d'une politique nationale adéquate, le ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) a ainsi élaboré en 2012, le plan d'action national de lutte contre l'exclusion sociale des personnes accusées de sorcellerie. Les insuffisances dans la mise en œuvre de ce plan d'Action n'ont pas permis

d'améliorer la situation sociale et sanitaire des personnes âgées. Ce plan couvrait la période de 2012-2016.

Au niveau de la Santé, le ministère a élaboré un programme de santé des personnes âgées 2008-2012 afin de permettre à cette composante de la population de jouer sa partition dans le développement social et économique du pays. Selon ce document « les problèmes de santé et de nutrition constituent une préoccupation majeure des personnes âgées ». En effet, pour ces personnes, « les maladies sont le plus souvent chroniques nécessitant un suivi médical et un traitement au long cours. Les soins coûtent chers, ce qui réduit considérablement leur accès aux prestations de soins. La majorité des personnes âgées se soignent grâce à la médecine traditionnelle et parfois par l'automédication ».

Ce programme qui est arrivé à expiration depuis 2012, n'avait pas été suffisamment mis en œuvre. En effet, selon Berthé (2012), sur soixante-neuf (69) activités planifiées, trois (03) seulement ont été réalisées ; à un an avant la fin du programme, sa réalisation était presque nulle. Au regard de l'importance de ce programme pour le ministère de la santé, de l'intérêt de la société civile nationale pour les personnes âgées et des organisations internationales, la direction de la santé de la famille en charge de la santé des personnes âgées a élaboré un nouveau plan stratégique de santé des personnes âgées 2016 – 2020.

Concernant le MASSN, des actions spécifiques sont mises en œuvre par la Direction Générale de la Solidarité Nationale (DGSN) au sein de laquelle, il existe une direction particulière chargée de la promotion et de la protection des personnes âgées (Direction de la Protection et de la Promotion des Personnes âgées).

## **14.1.2- Définition des concepts opératoires et mesure des personnes âgées**

### **14.1.2.1- Définition des concepts**

Selon Paul PAILLAT<sup>28</sup>, le vieillissement démographique ou de la population est un processus qui se traduit par l'augmentation de la proportion des personnes âgées au sein de la population.

De ce concept de vieillissement dérive celui de personne âgée. En effet, toujours selon le même auteur, le vieillissement démographique fait appel à la notion de structure par âge car elle souligne l'augmentation de la proportion des personnes âgées.

Le vieillissement démographique est donc complété par la définition du terme personnes âgées. De ce fait, une personne âgée est celle qui est plus âgée que la moyenne des autres personnes de la population dans laquelle elle vit.

Du point de vue administratif, un individu est dit âgé si sa durée excède un certain seuil fixé (60 ans) par les autorités publiques. En effet, 60 ans est l'âge à partir duquel certaines catégories socioprofessionnelles entrent en cessation d'activité sans pour autant être autonomes. C'est aussi cet âge qui est utilisé par diverses institutions pour définir cette sous population.

Auparavant, les personnes âgées étaient placées au troisième et dernier niveau de l'échelle. C'est pourquoi, on les appelle également personnes du troisième âge. Cependant l'allongement de l'espérance de vie au Burkina Faso oblige à revoir ce terme avec l'apparition du quatrième âge. A cet effet, deux catégories de personnes âgées peuvent être définies dans le cadre de ce travail :

---

<sup>28</sup> Dans Populations âgées et révolution grise. Chaire Quételet 1986, page 204

- ✓ les personnes du troisième âge dont l'âge est compris entre 60 et 79 ans ;
- ✓ les personnes du quatrième âge qui ont atteint ou dépassé 80 ans.

Selon les Nations Unies, les personnes âgées sont constituées de l'ensemble des hommes et des femmes qui ont atteint ou dépassé l'âge de 60 ans.

**Situation socio-économique** se définit comme étant la vie d'un groupe de personnes par rapport à leur environnement aussi bien sociologique (donc humain) qu'économique (relation avec le milieu économique qui est vitale pour la survie du groupe), selon la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2015).

**Personnes handicapées ou personnes vivant avec un handicap** : ce sont « des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres (article premier) ». Ce concept a été revue et opérationnalisé en 2020 et défini une personne souffre de handicap lorsqu'une difficulté fonctionnelle risque de limiter sa capacité à participer à la société. Ainsi, une personne est considérée comme handicapée lorsqu'elle a des difficultés à réaliser une certaine action..., c'est-à-dire qu'elle présente « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout ». (Washington Group, 2020<sup>29</sup>).

**La dépendance** : selon le dictionnaire de la réadaptation, la dépendance se définit comme étant la situation d'une personne qui, en raison d'un déficit anatomique ou d'un trouble physiologique, psychologique ou affectif ne peut remplir des fonctions ni effectuer des gestes essentiels à la vie quotidienne sans le concours d'autres personnes ou le recours à une prothèse, un remède, etc.

#### 14.1.2.2- Evaluation des données

Il a été dénombré pendant le 5<sup>e</sup> RGPH, les personnes âgées des ménages ordinaires et celles des ménages collectifs. Les différents effectifs selon l'âge et le sexe seront donnés mais pour l'analyse de certaines variables seules seront considérées les personnes âgées des ménages ordinaires.

##### 14.1.2.2.1- Méthode de collecte

Lors du recensement de 2019, deux variables portant sur la date de naissance et l'âge (âge en année révolue) ont permis d'identifier les personnes âgées. Ces variables couplées avec les autres variables sociales et économiques ont permis d'avoir des informations sur les conditions de vie des personnes âgées et d'étudier leur situation socio-économique.

Lors du 5<sup>e</sup> RGPH, c'est à partir des pièces comme les actes de naissance, les cartes d'identité, les livrets de famille, les carnets de vaccination, les passeports et permis de conduire que l'âge des personnes a été déterminé. En cas d'absence de ces pièces et pour les personnes ne connaissant pas leur âge, cela a été estimé à partir d'événement bien précis ou encore par rapprochement à des personnes dont l'âge est bien connu.

Par ailleurs, pour la collecte des informations sur les membres d'un ménage l'agent recenseur devait s'adresser au chef du ménage (CM) ou à toute autre personne du ménage capable de fournir les informations demandées en cas d'absence du CM.

Cependant, lorsque l'agent de collecte ne trouvait aucun membre du ménage capable de lui fournir les renseignements lors de sa première visite, il était tenu de répéter des visites autant de fois qu'il

---

<sup>29</sup> <https://www.washingtongroup-disability.com/>

fallait pour trouver un membre du ménage capable de lui fournir les informations. Si malgré les multiples visites aucun membre n'est disponible pour donner les renseignements au cours de la période d'enregistrement, alors il était autorisé à remplir le questionnaire auprès des voisins, des parents ou d'autres personnes qui connaissent bien le ménage.

#### **14.1.2.2.2- *Limites liées à la collecte des données***

Les faits à l'état civil au Burkina Faso ne sont pas déclarés de façon systématique par les populations surtout rurales qui ignorent son importance. Ce dysfonctionnement du système de l'état civil en plus du faible taux d'alphabétisation (34.5% en 2014 sur l'ensemble du territoire selon l'Enquête multisectorielle continue (EMC)) de la population rend difficile la collecte des données sur l'âge. L'analyse de la possession de documents d'identité par les personnes âgées pourrait nous permettre d'approcher la qualité des données sur l'âge. Nous y reviendrons dans la section suivante relative à l'évaluation de la qualité des données.

De façon générale, l'âge est une variable souvent très mal renseignée au niveau de la population surtout au niveau des personnes âgées qui n'ont souvent plus de pièces d'identifications et ont des troubles de mémoire si bien qu'elles ne parviennent pas à déterminer leur âge. De plus l'âge étant une variable délicate donc sujette à des erreurs, il en résulte que sa compréhension par les différents acteurs de terrain peut entraîner des biais au niveau de la collecte des données.

Le fait de remplir le questionnaire auprès des voisins, des parents ou d'autres personnes qui connaissent bien le ménage en cas d'absence du CM ou d'une personne du ménage pouvant fournir les informations constitue une limite de l'approche utilisée pour la collecte des données.

Le ménage avec comme personne de référence le CM constitue l'unité de base du dénombrement. Tous les autres membres du ménage sont liés au chef de ménage par le lien de parenté qui est une variable incontournable dans l'établissement des typologies de ménages et des noyaux familiaux composant le ménage. Malheureusement lors du recensement, la manière dont ces deux variables ont été définies a engendré des limites dans l'analyse des données au niveau des personnes âgées.

La définition du terme ménage, formulée lors de la collecte des données, ne permet pas d'étudier de manière approfondie la solidarité familiale chez les personnes âgées. En effet, il est courant de trouver dans la même concession plusieurs personnes apparentées. Le simple fait qu'ils ne mettent pas en commun leurs ressources pour satisfaire à leurs besoins les subdivisent en plusieurs ménages.

Dans la quasi-totalité des enquêtes et recensements réalisés dans les pays africains, le "ménage" est défini comme l'ensemble de personnes (apparentées ou non) qui vivent habituellement dans un même logement, partagent le même repas, mettent en commun l'ensemble ou une partie de leurs ressources et reconnaissent l'autorité d'une même personne appelée "chef de ménage". Le but de cette convergence dans la définition du "ménage" dans les enquêtes des différents pays est de faciliter la comparaison des résultats entre pays (Randall et al., 2011). Cette définition standard du "ménage", quel que soit le contexte, a des limites, car elle s'applique à des réalités socioculturelles parfois très différentes. En effet, son opérationnalisation pose quelques difficultés. Malgré une bonne conceptualisation du "ménage", il y a que la traduction de ce concept dans les langues locales africaines n'est pas aisée. De plus, il y a des biais liés à la compréhension différentielle que chacun des enquêteurs peut avoir du concept de "ménage". Tous ces aspects influent sur les réponses que peuvent donner les interviewees, mais aussi sur la détermination des entités "ménages" sur le terrain (par exemple la détermination des membres du ménage).

Concernant la variable « lien de parenté », force est de constater que de façon générale dans le contexte africain, la notion de parent est relative. Il est effectivement courant de noter une certaine

confusion entre l'enfant biologique et l'enfant social. A titre indicatif, un CM peut déclarer ses neveux comme étant ses enfants. Il en est de même pour l'orphelin qui va déclarer comme père la personne qui s'occupe de lui. De ce fait, la compréhension que les gens ont de la parenté est différente de celle qui a été définie dans le manuel de l'agent recenseur qui devait pourtant s'en tenir à la déclaration de l'enquêté.

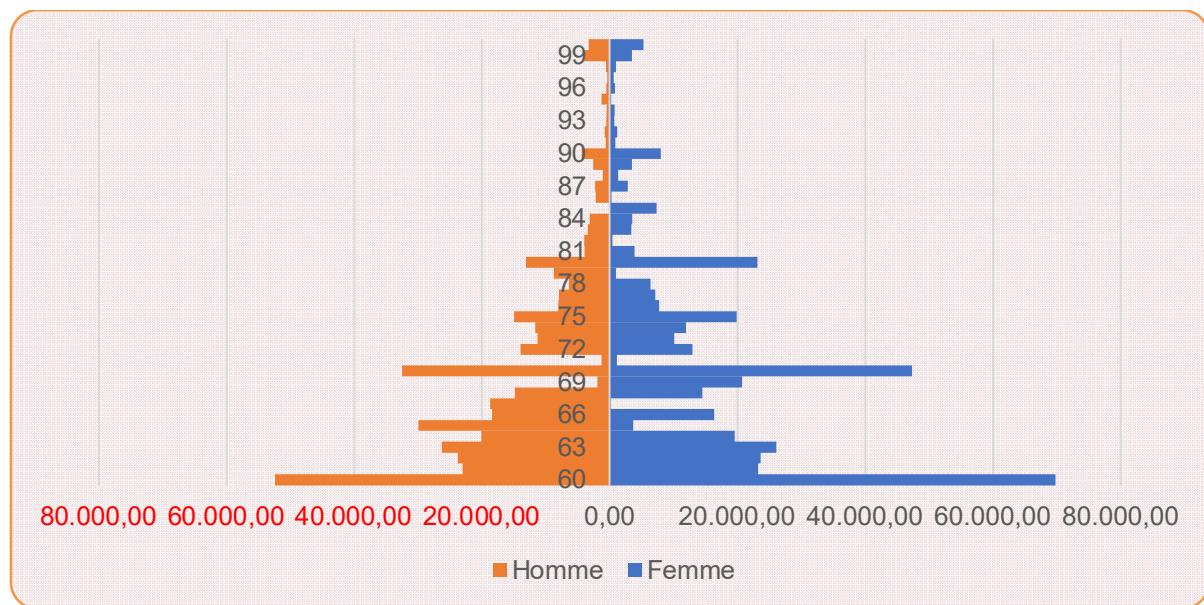
#### 14.1.2.2.3- *Evaluation de la qualité des données*

Deux types d'erreurs peuvent se produire pendant la phase de dénombrement d'un recensement. Le premier concerne les erreurs de couverture, dues à l'omission de personnes et/ou de ménages. Le deuxième type d'erreurs est celui des erreurs de contenu ou de réponse, dues à l'inexactitude ou à l'absence d'informations fournies par les personnes interrogées. Ces deux types d'erreurs pourraient être préoccupants pour la population âgée, limitant potentiellement la précision et l'utilité des données.

En raison du contexte sécuritaire du Burkina Faso, un certain nombre de localités n'ont pas été recensées et cela a sens doute affecté le nombre personnes âgées recensées sur l'ensemble du pays. Des techniques de correction et une enquête post-censitaire ont été réalisées et ont permis de redresser les effectifs.

L'évaluation interne des données du recensement selon l'âge (voir rapport sur l'état et structure de la population) montre qu'il y a une attraction pour les âges se terminant par 0, 5 et 9 et des répulsions pour les âges se terminant par 1 et 8. Pour les personnes âgées, la répartition de la population par année d'âge qui en résulte montre des attractions de déclaration des âges se terminant par 0 ou 5.(Graphique 14.1).

**Graphique 14.1: Pyramide par année d'âge des personnes âgées**





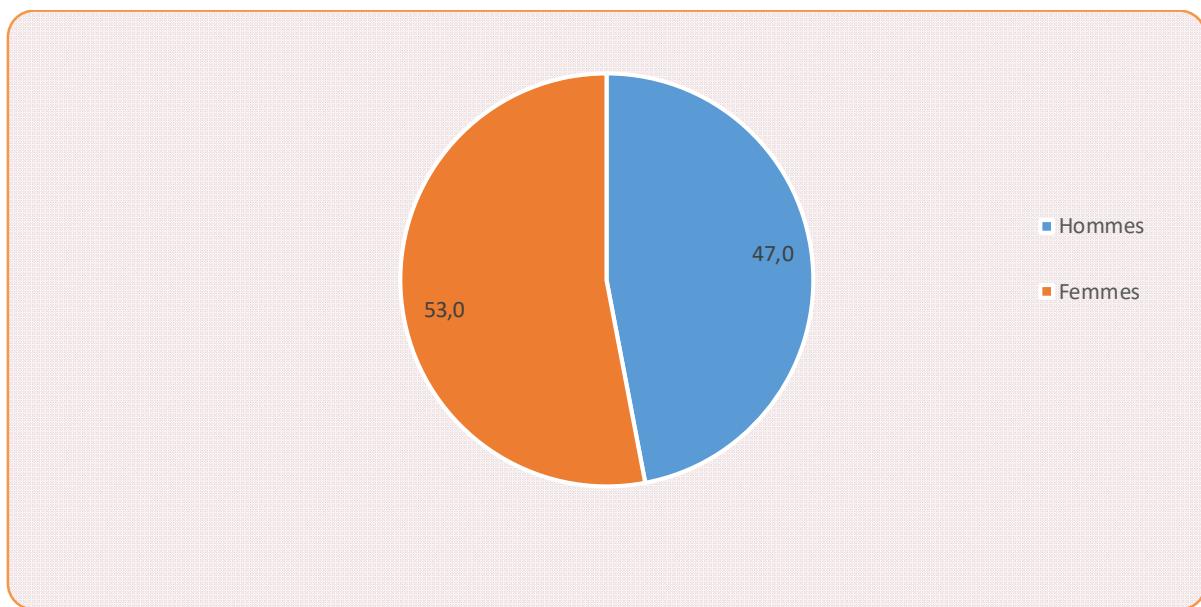
## **14.2- SITUATION GLOBALE DE LA POPULATION DES PERSONNES AGEES**

Cette section traite de la situation des personnes âgées au recensement de 2019 et permet de connaître leur effectif, leur lieu de résidence pour mieux orienter les actions de développement en faveur de cette population.

### **14.2.1- Répartition des personnes âgées selon le sexe**

Au recensement de 2019, la population des personnes âgées de 60 ans et plus tous sexes confondus était de 1 031 984<sup>30</sup> personnes, soit une proportion de 5,0% par rapport à la population totale résidente du pays. L'effectif de ces personnes âgées, est constitué de 485 317 hommes et de 546 667 femmes. Ainsi, les personnes âgées sont en majorité des femmes (53,0%) (graphique 14.2). Cette prédominance des femmes aux âges avancés est une des conséquences de la surmortalité masculine aux différents âges de façon générale et aux âges avancés en particulier.

**Graphique 14.2: Répartition (%) des personnes âgées par sexe**

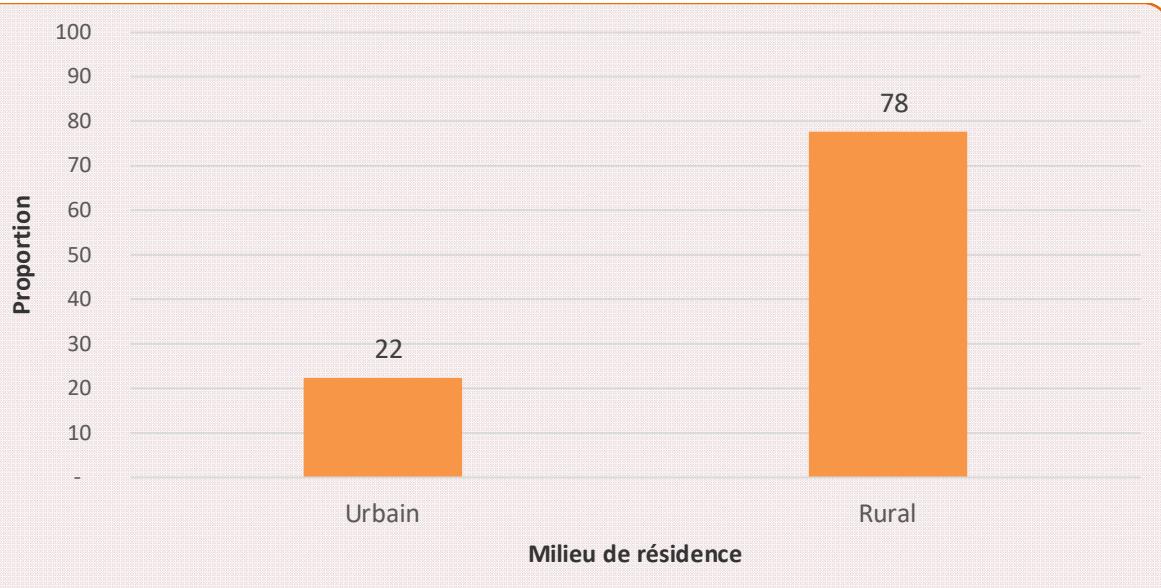


### **14.2.2- Répartition des personnes âgées selon le milieu de résidence**

Les personnes âgées sont inégalement réparties selon le milieu de résidence. A l'instar de l'ensemble de la population du Burkina Faso, 77,6% des personnes âgées résident en milieu rural contre 22,4% en milieu urbain (graphique 14.3). Cette situation, à l'image de la répartition de la population burkinabè selon le milieu de résidence pourrait aussi s'expliquer d'une part par le poids important de la population rurale dans la population totale et d'autre part le retour en campagne de nombreuses personnes âgées de 60 ans et plus admises à la retraite.

<sup>30</sup> Effectif des personnes de 60 ans ou plus dénombrées et estimées sur l'ensemble du territoire burkinabé

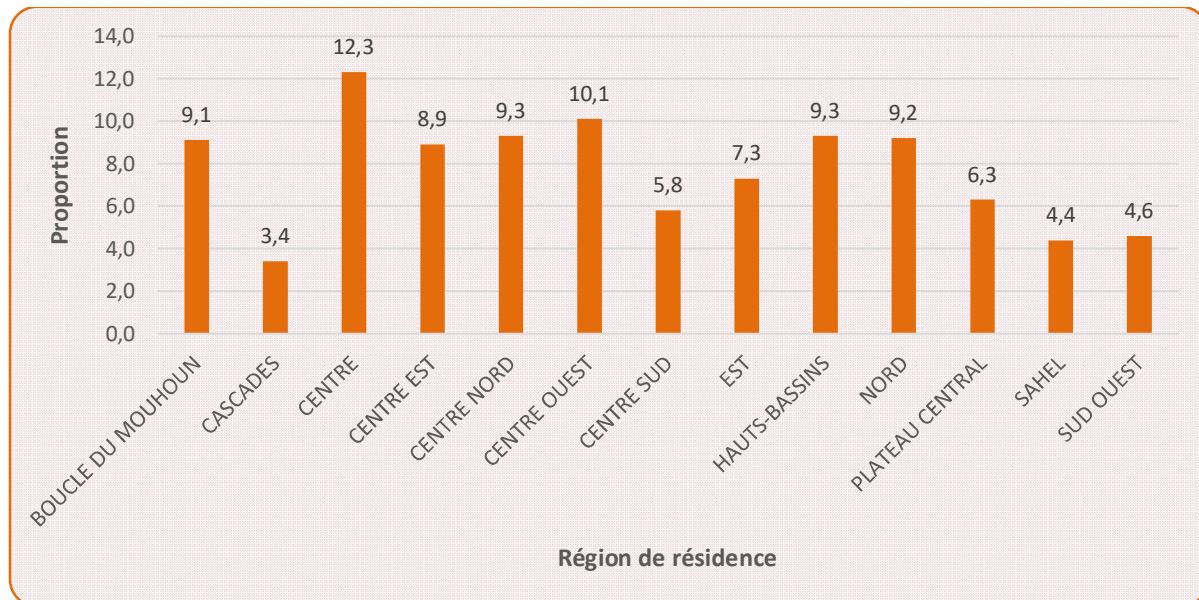
**Graphique 14.3: Répartition (%) des personnes âgées par milieu de résidence**



#### 14.2.3- Répartition des personnes âgées selon la région

Les personnes âgées se répartissent aussi inégalement selon les régions du pays. En effet, les régions du Centre et du Centre-Ouest sont celles dans lesquelles il y a une forte concentration des personnes âgées avec respectivement 12,3% et 10,1%. Par contre la région des Cascades est celle où résident très peu de personnes âgées avec une proportion de 3,4% (Graphique 14.4).

**Graphique 14.4: Répartition (%) des personnes âgées par région de résidence**

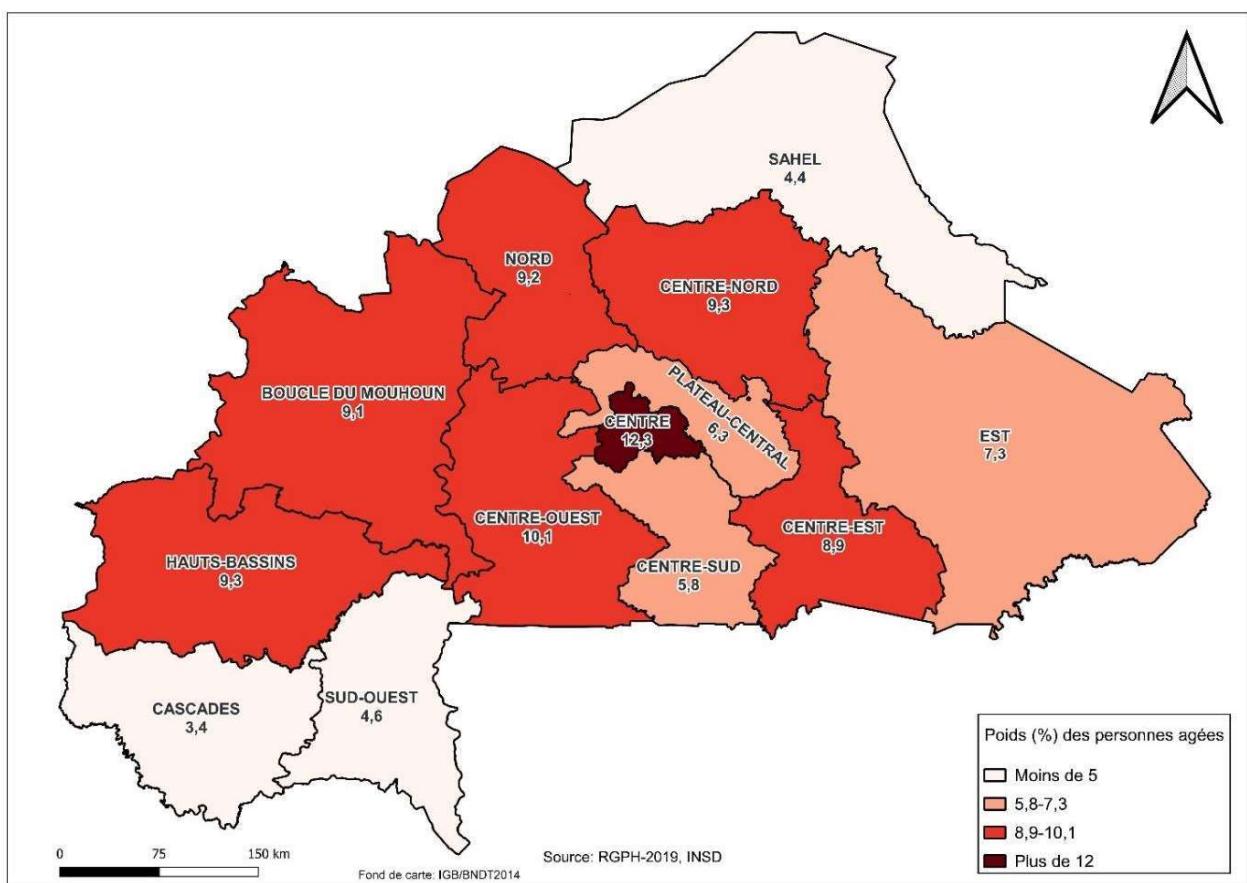


Lorsque l'on s'intéresse au milieu de résidence, les données indiquent que la région du Centre est celle dans laquelle vit une forte proportion des personnes âgées en milieu urbain (79,0%). A l'opposé, dans les régions du Plateau Central, de l'Est, les proportions des personnes âgées qui résident en milieu rural sont très importantes avec respectivement 92,3%, et 93,7%. (Tableau 14.1).

**Tableau 14.1: Répartition (%) des personnes âgées par région selon le milieu de résidence**

Région	Milieu de Résidence		Ensemble	(%)
	Urbain	Rural		
Boucle du Mouhoun	9,2	90,8	93 547	9,1
Cascades	20,0	80,0	34 782	3,4
Centre	79,0	21,0	126 494	12,3
Centre - Est	16,3	83,7	92 193	8,9
Centre - Nord	9,4	90,6	95 955	9,3
Centre - Ouest	12,3	87,7	104 355	10,1
Centre - Sud	8,8	91,2	60 142	5,8
Est	6,3	93,7	75 668	7,3
Hauts-Bassins	44,6	55,4	95 966	9,3
Nord	12,5	87,5	94 687	9,2
Plateau Central	7,7	92,3	64 974	6,3
Sahel	11,6	88,4	45 901	4,4
Sud - Ouest	8,4	91,6	47 320	4,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>22,4</b>	<b>77,6</b>	<b>1 031 984</b>	<b>100,0</b>

**Carte 14.1: Poids des personnes âgées (%) par région de résidence**



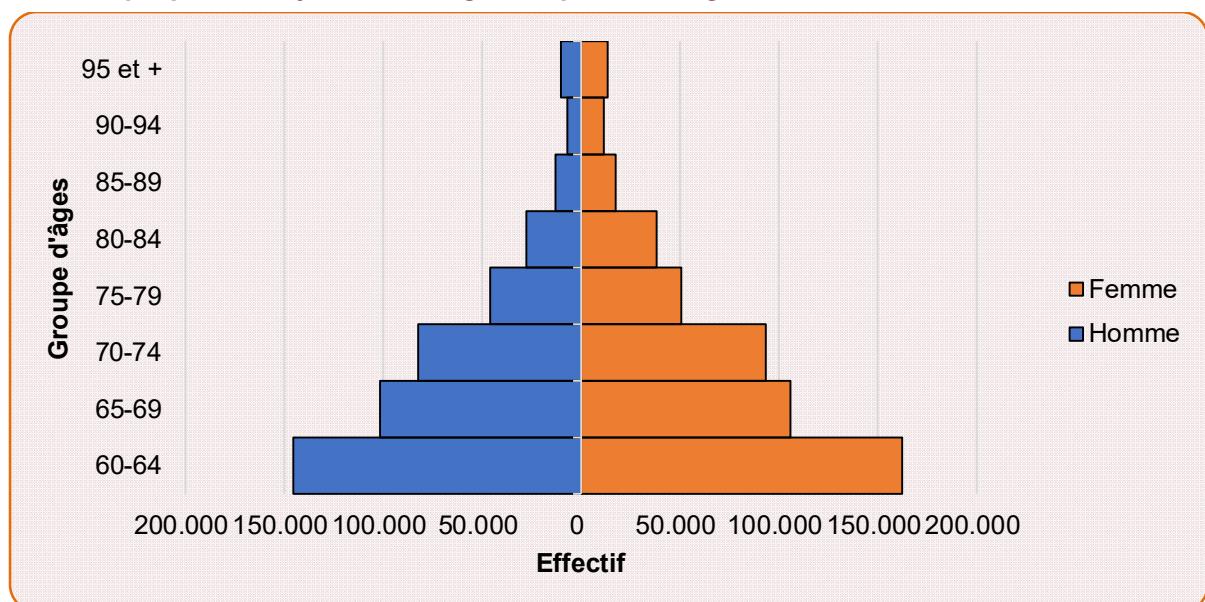
#### 14.2.4- Structure par âge et par sexe de la population des personnes âgées

En 2019, la population âgée de 60 ans et plus varie selon le sexe. Le rapport de masculinité est de 88,8 hommes âgés pour 100 femmes (Tableau 14.2), indiquant ainsi la prédominance des femmes dans la population des personnes âgées. Comme mentionné plus haut, cette prédominance des

femmes dans la population des personnes âgées pourrait s'expliquer par l'effet d'une mortalité masculine plus élevée.

La répartition de la sous-population des personnes âgées par groupes d'âges quinquennaux présente des inégalités. La proportion la plus forte (33,4%) s'observe au niveau du groupe d'âge de 60-64 ans. Ce groupe d'âge est suivi par celui des 65-69 ans qui représente 22,4% de la population des personnes âgées. A la suite de ce groupe vient celui des 70-74 ans avec une proportion de 19,0%. Il ressort que la population des personnes âgées baisse au fur et à mesure que l'âge augmente (Tableau 14.2).

**Graphique 14.5: Pyramide des âges des personnes âgées**



**Tableau 14.2: Répartition par groupe d'âges des personnes âgées de 60 ans et plus selon le sexe**

Groupe d'âges	Homme		Femme		Ensemble		Rapport de masculinité
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
60-64	163 678	33,7	180 631	33,0	344 309	33,4	90,6
65-69	113 851	23,5	117 424	21,5	231 275	22,4	97,0
70-74	92 357	19,0	103 898	19,0	196 255	19,0	88,9
75-79	51 523	10,6	56 119	10,3	107 642	10,4	91,8
80-84	30 772	6,3	42 232	7,7	73 004	7,1	72,9
85-89	14 223	2,9	19 187	3,5	33 410	3,2	74,1
90-94	7 563	1,6	12 591	2,3	20 154	2,0	60,1
95 ou +	11 350	2,3	14 585	2,7	25 935	2,5	77,8
<b>Total</b>	<b>485 317</b>	<b>100,0</b>	<b>546 667</b>	<b>100,0</b>	<b>1 031 984</b>	<b>100,0</b>	<b>88,8</b>

La répartition des personnes âgées en fonction du groupe d'âge fonctionnel (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> âge) présente des disparités. Les personnes du 3<sup>ème</sup> âge sont les plus nombreuses avec une proportion de 85,2% contre 14,8% pour le 4<sup>ème</sup> âge (Tableau 14.3). Les données révèlent que pour les hommes, les personnes du 3<sup>ème</sup> âge représentent 86,8% contre 83,8% chez les femmes. Cependant, au niveau du 4<sup>ème</sup> âge, les femmes sont plus importantes avec une proportion de 16,2% contre 13,2% pour les hommes (Tableau 14.3).

**Tableau 14.3: Répartition par grands groupes d'âges (3e et 4e Age) des personnes âgées selon le sexe**

Groupe d'âges	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
3e âge	421 409	86,8	458 072	83,8	879 481	85,2
4e âge	63 908	13,2	88 595	16,2	152 503	14,8
<b>Total</b>	<b>485 317</b>	<b>100,0</b>	<b>546 667</b>	<b>100,0</b>	<b>1 031 984</b>	<b>100,0</b>

#### **14.2.5- Possession de documents d'identification**

La possession des documents d'identification par les personnes âgées s'analyse avec l'effectif des personnes âgées qui ont été effectivement dénombrées en 2019. Cet effectif est de 925 946 personnes dont 433 344 hommes et 492 602 femmes

L'analyse de la possession des documents d'identification par les personnes âgées indique que les documents fréquemment possédés par ces dernières sont essentiellement la carte nationale d'identité et le livret de famille avec respectivement 56,0% et 35,8% (Tableau 14.4). La répartition de la possession des documents d'identification selon le milieu de résidence est similaire à celle observée au niveau national.

**Tableau 14.4: Répartition de la possession de documents d'identification par les personnes âgées selon le milieu de résidence**

Possession de documents d'identification	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Disposition d'une carte nationale d'identité	170 709	82,4	347 937	48,4	518 646	56,0
Disposition d'un passeport valide	13 002	6,3	5 281	0,7	18 283	2,0
Disposition d'un certificat de nationalité	46 768	22,6	19 521	2,7	66 289	7,2
Disposition d'un permis de conduire	28 015	13,5	5 313	0,7	33 328	3,6
Inscription dans un livret de famille	63 061	30,4	267 997	37,3	331 058	35,8
Disposition d'un carnet de naissance	42 039	20,3	74 155	10,3	116 194	12,5
Disposition d'une attestation de scolarité/diplôme/carte d'identité scolaire	34 317	16,6	10 382	1,4	44 699	4,8
<b>Total</b>	<b>207 281</b>		<b>718 665</b>		<b>925 946</b>	

La possession des documents d'identification par les personnes âgées selon le sexe indique que les hommes sont plus nombreux que les femmes à disposer d'une carte nationale d'identité valide et à être inscrit dans le livret de famille. En effet, ils sont 68,8% à posséder une carte nationale d'identité contre 44,7% des femmes (Tableau 14.5).

**Tableau 14.5: Répartition de la possession de documents d'identification par les personnes âgées selon le sexe**

Possession de document d'identité	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Disposition d'une carte nationale d'identité	298 290	68,8	220 356	44,7	518 646	56,0
Disposition d'un passeport valide	12 629	2,9	5 654	1,1	18 283	2,0
Disposition d'un certificat de nationalité	44 226	10,2	22 063	4,5	66 289	7,2
Disposition d'un permis de conduire	28 046	6,5	5 282	1,1	33 328	3,6
Inscription dans un livret de famille	179 654	41,5	151 404	30,7	331 058	35,8
Disposition d'un carnet de naissance	61 928	14,3	54 266	11,0	116 194	12,5
Disposition d'une attestation de scolarité/diplôme/carte d'identité scolaire	32 328	7,5	12 371	2,5	44 699	4,8
<b>Total</b>	<b>433 344</b>		<b>492 602</b>		<b>925 946</b>	

La distribution par région de résidence de la possession des documents d'identification présente des inégalités. Les personnes âgées disposant d'une carte nationale d'identité valide sont plus nombreuses dans les régions du Centre (82,0%), des Hauts Bassins (67,1%) et des Cascades (64,4%) contre, 42,4% dans la région du Sud-Ouest (Tableau 14.6).

**Tableau 14.6: Répartition des personnes âgées par région selon la possession des documents d'identification**

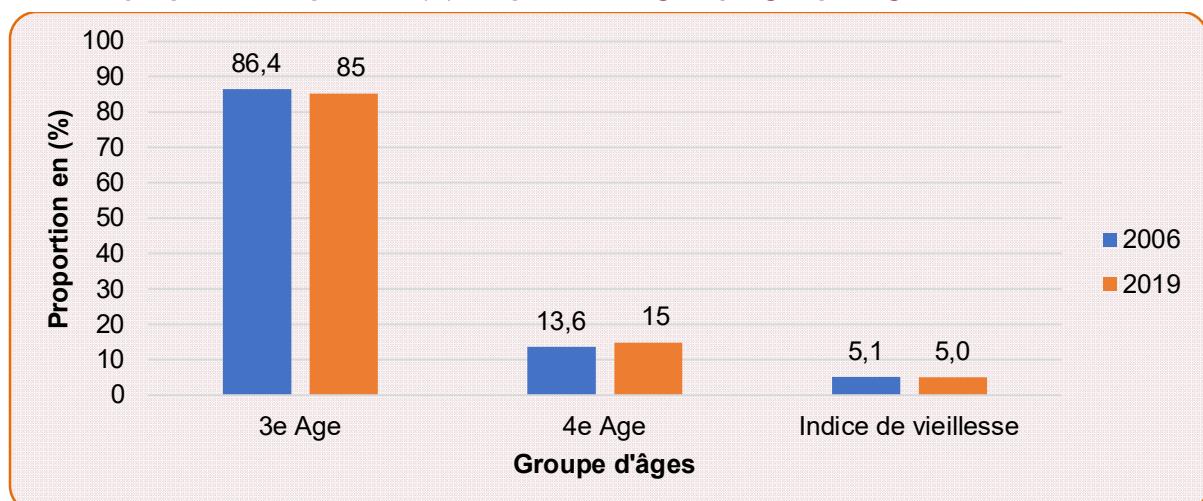
Régions	Possession de documents d'identité							
	Disposition d'une carte nationale d'identité valide		Disposition d'un passeport valide		Disposition d'un certificat de nationalité		Disposition d'un permis de conduire	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boucle Du Mouhoun	43 542	50,0	703	0,8	2 983	3,4	929	1,1
Cascades	21 173	64,4	363	1,1	1 994	6,1	748	2,3
Centre	92 317	82,0	9 489	8,4	28 868	25,7	19 004	16,9
Centre – Est	45 820	54,4	948	1,1	3 436	4,1	1 058	1,3
Centre-Nord	38 018	52,4	623	0,9	2 808	3,9	837	1,2
Centre-Ouest	46 710	47,3	640	0,6	4 165	4,2	1 237	1,3
Centre-Sud	26 865	47,1	352	0,6	1 758	3,1	459	0,8
Est	27 672	44,4	384	0,6	1 702	2,7	485	0,8
Hauts-Bassins	59 239	67,1	2 536	2,9	10 710	12,1	6 067	6,9
Nord	49 380	56,3	1 132	1,3	3 489	4,0	1 094	1,2
Plateau Central	29 530	48,0	521	0,8	1 501	2,4	643	1,0
Sahel	19 381	53,6	369	1,0	1 676	4,6	360	1,0
Sud-Ouest	18 999	42,4	223	0,5	1 199	2,7	407	0,9
<b>BURKINA FASO</b>	<b>518 646</b>	<b>56,0</b>	<b>18 283</b>	<b>2,0</b>	<b>66 289</b>	<b>7,2</b>	<b>33 328</b>	<b>3,6</b>

Régions	Possession de documents d'identité						Total	
	Inscription dans un livret de famille		Disposition d'un carnet de naissance		Disposition d'une attestation de scolarité/diplôme/carte d'identité scolaire			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Boucle Du Mouhoun	17 478	20,1	8 585	9,9	2 800	3,2	87 001	
Cascades	5 226	15,9	3 203	9,7	1 656	5,0	32 874	
Centre	35 849	31,9	23 075	20,5	19 896	17,7	112 539	
Centre – Est	35 731	42,4	12 443	14,8	1 567	1,9	84 232	
Centre-Nord	41 293	56,9	9 284	12,8	1 233	1,7	72 574	
Centre-Ouest	33 022	33,4	11 996	12,1	2 729	2,8	98 791	
Centre-Sud	23 307	40,9	5 135	9,0	867	1,5	56 988	
Est	21 925	35,2	6 214	10,0	1 001	1,6	62 300	
Hauts-Bassins	16 882	19,1	14 097	16,0	8 371	9,5	88 347	
Nord	45 194	51,5	8 898	10,1	1 868	2,1	87 783	
Plateau Central	29 828	48,5	4 127	6,7	874	1,4	61 520	
Sahel	14 033	38,8	4 591	12,7	485	1,3	36 139	
Sud-Ouest	11 290	25,2	4 546	10,1	1 362	3,0	44 858	
<b>BURKINA FASO</b>	<b>331 058</b>	<b>35,8</b>	<b>116 194</b>	<b>12,5</b>	<b>44 699</b>	<b>4,8</b>	<b>925 946</b>	

#### 14.2.6- Evolution de la population des personnes âgées de 2006 à 2019 par groupe d'âge fonctionnel

Lorsqu'on s'intéresse à la tendance des effectifs de personnes âgées entre 2006 et 2019, l'on note que l'indice de vieillesse ne varie pas (5,1% en 2006 et 5,0% en 2019) (cf. graphique 14.6). La distribution par groupe d'âge fonctionnel ne présente pas de différence significative également.

**Graphique 14.6: Répartition (%) des personnes âgées par groupe d'âge fonctionnel en 2006 et 2019**



En somme, au recensement de 2019, 1 031 984 personnes âgées de 60 ans et plus tous sexes confondus ont été dénombrées et les femmes représentent 53,0% de l'ensemble. La majorité des personnes âgées vivant au Burkina Faso réside en milieu rural (77,6%) contre 22,4% en milieu urbain. Le rapport de masculinité est de 88,8 hommes âgés de 60 ans et plus pour 100 femmes. Les personnes du 3ème âge représentent 85,2% de l'ensemble des personnes âgées contre 14,8% pour celles du 4ème âge. Les résultats montrent que la pièce nationale d'identité est le document d'identification le plus possédé par les personnes âgées (environ 56%) au niveau national avec des disparités selon le sexe, le milieu de résidence et la région.

## **14.3- DYNAMIQUE DE LA POPULATION DES PERSONNES AGEES**

Cette section analyse la mortalité et la migration des personnes âgées au Burkina Faso. La mortalité et la migration sont des phénomènes qui permettent d'analyser la dynamique de la population et l'évolution de la population des personnes âgées dans le temps et dans l'espace. La connaissance des indicateurs de mortalité et de migration des personnes âgées pourrait aider à leur prise en charge sanitaire et sociale.

La première partie de la section aborde la mortalité des personnes âgées par l'analyse des quotients de mortalités et de l'espérance de vie. La seconde partie aborde la migration interne et internationale des personnes âgées.

### **14.3.1- La mortalité (espérance de vie aux 3<sup>eme</sup> et 4<sup>eme</sup> âges)**

#### **14.3.1.1- Quotients de mortalité**

Le tableau 14.7 présente les quotients de mortalité des personnes âgées. On remarque que le niveau de mortalité est élevé aux âges avancés. Les résultats montrent que pour 1000 personnes ayant atteint l'âge de 60 ans, 115 meurent avant l'âge de 65 ans. La probabilité de mourir s'accroît ainsi aux âges plus avancés. En effet, pour 1000 personnes ayant 70 ans, 267 meurent avant d'atteindre 75 ans.

Les résultats montrent également qu'il y a une surmortalité des hommes par rapport aux femmes à tous les âges. Pour 1000 hommes ayant atteint 60 ans, 136 meurent avant leur 65<sup>ème</sup> anniversaire alors que chez les femmes, ce sont 96 qui meurent avant d'atteindre 65 ans. La différence s'observe à tous les âges avec un avantage pour les femmes.

Selon le milieu de résidence, à tous les âges, le risque de mourir est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, le quotient de mortalité est de 98,7% pour 60 ans en milieu urbain contre 121,7% pour la même tranche d'âge en milieu rural. Autrement dit, pour 1000 personnes ayant atteint l'âge de 60 ans, 99 meurent avant l'âge de 65 ans en milieu urbain contre 122 en milieu rural. Cette surmortalité en milieu rural serait en partie due à des problèmes de disponibilité et d'accessibilité (géographique et financières) des services de santé et aux conditions de vie précaires en milieu rural. Dans chaque milieu de résidence, les résultats montrent que les hommes meurent plus que les femmes du même groupe d'âge.

**Tableau 14.7: Quotients de mortalité des personnes âgées de plus de 60 ans par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en %).**

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Homme	Ensemble
60-64	108,6	88,4	98,7	147,2	99,0	121,7	135,8	96,4	115,2
65-69	170,2	141,8	156,0	212,4	154,1	183,0	200,3	151,1	175,6
70-74	262,3	233,5	247,1	305,8	245,7	274,5	293,8	242,9	267,2
75-79	390,5	361,3	374,4	427,6	371,0	399,1	417,8	368,9	392,7
80-84	541,0	510,2	522,3	568,7	517,2	539,9	561,7	515,8	535,6
85+	-	-	-	-	-	-	-	-	-

### **14.3.1.2- Espérance de vie**

Cette section porte sur l'analyse de l'espérance de vie (durée moyenne restant à vivre à un âge donné) chez les personnes âgées au Burkina Faso. Cet indicateur est sensible aux conditions de vie et de mortalité du moment.

Il ressort des résultats les constats suivants (Tableau 14.8) :

- ✓ A 60 ans au Burkina Faso, les individus ont en moyenne 15,7 ans à vivre encore avant de mourir. Cette durée est de 9,5 ans et 5,0 ans en moyenne respectivement à 70 ans et 80 ans.
- ✓ La durée moyenne restant à vivre à un âge donné est toujours (quel que soit l'âge et le milieu de résidence) supérieure chez les femmes que chez les hommes. Ainsi à 60 ans, la femme a en moyenne 16,6 ans à vivre contre 14,8 ans pour l'homme soit un écart d'environ 2 ans à l'avantage de la femme ;
- ✓ La durée moyenne restant à vivre à un âge donné est toujours supérieure en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, si à 60 ans en milieu urbain, un individu a en moyenne 16,4 ans à vivre, cette durée moyenne est de 15,4 ans en milieu rural soit un an de différence à l'avantage du milieu urbain ;

**Tableau 14.8: Espérance de vie à 60 ans pour différents groupes d'âges des personnes âgées selon le sexe et le milieu de résidence**

Age	Urban			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
60-64	15,8	16,9	16,4	14,4	16,5	15,4	14,8	16,6	15,7
65-69	12,5	13,3	12,9	11,4	13,0	12,2	11,7	13,1	12,4
70-74	9,5	10,1	9,8	8,9	9,9	9,4	9,0	9,9	9,5
75-79	7,0	7,4	7,2	6,7	7,3	7,0	6,8	7,3	7,1
80-84	4,9	5,2	5,1	4,8	5,1	5,0	4,8	5,2	5,0
85+	2,8	3,0	2,9	2,7	3,0	2,9	2,7	3,0	2,9

### **14.3.2- Migration des personnes âgées (interne durée de vie, récente et internationale)**

La migration est l'une des composantes importantes de la dynamique de la population. L'analyse de la migration chez les personnes âgées permet non seulement d'appréhender leur mobilité mais aussi de mesurer l'ampleur des migrations durée de vie qui montrent que la migration n'est pas un phénomène provisoire qui s'achève par le retour au pays ou à la région d'origine, mais qu'au contraire la plupart des migrants restent vivre dans la société où ils ont passé leur vie adulte.

#### **14.3.2.1- Migration interne**

- ✓ **Migration interne durée de vie**

La proportion des migrants internes varie selon le groupe d'âges et le sexe. Dans l'ensemble, la proportion des personnes âgées migrants internes durée de vie est de 17,0%. Par rapport à l'âge, la proportion des migrants internes durée de vie décroît selon l'âge : près de 18% chez les 60-64 ans

et environ 16% pour les 85 ans et plus.

Les résultats montrent que la proportion des migrants internes durée de vie est plus élevée chez les femmes âgées (18,9%) que chez les hommes (14,8%). Ce constat serait en partie justifié par les mariages qui conduiraient les femmes à quitter leurs localités d'origine pour rejoindre leurs conjoints.

**Tableau 14.9: Répartition (%) des personnes âgées par statut migratoire interne durée de vie selon le groupe d'âge et le sexe**

Groupe d'âge	Migrant interne durée de vie					
	Non migrant		Migrant		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
60-64	252725	82,1	55112	17,9	307837	100,0
65-69	171886	82,9	35558	17,1	207444	100,0
70-74	146680	83,4	29191	16,6	175871	100,0
75-79	81155	83,9	15604	16,1	96759	100,0
80-64	55276	84,0	10545	16,0	65821	100,0
85-89	25576	84,5	4689	15,5	30265	100,0
90-94	15497	84,3	2877	15,7	18374	100,0
95 ou +	19748	83,8	3827	16,2	23575	100,0
<b>Sexe</b>						
Homme	369033	85,2	64311	14,8	433344	100,0
Femme	399510	81,1	93092	18,9	492602	100,0
<b>Total</b>	<b>768543</b>	<b>83,0</b>	<b>157403</b>	<b>17,0</b>	<b>925946</b>	<b>100,0</b>

✓ **Migration interne récente**

La migration interne récente est très faible au sein de personnes de 60 ans ou plus certainement à cause de leur âge avancé. Les résultats du tableau 14.10 montrent que seulement 1,5% des personnes âgées se sont déclarées comme migrants internes récents. Cette migration interne récente est certainement due à des mobilités des personnes âgées pour rejoindre leurs enfants ou membres de leurs familles pour entre autres des raisons de santé. La proportion des migrants récents est sensiblement la même chez les hommes (1,4%) que chez les femmes (1,6%).

**Tableau 14.10: Répartition (%) des personnes âgées par statut migratoire interne récente selon le groupe d'âge et le sexe**

Groupe d'âge	Migrant interne récent					
	Non migrant		Migrant		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
60-64	303 039	98,4	4 798	1,6	307 837	100,0
65-69	204 334	98,5	3 110	1,5	207 444	100,0
70-74	173 278	98,5	2 593	1,5	175 871	100,0
75-79	95 431	98,6	1 328	1,4	96 759	100,0
80-64	65 012	98,8	809	1,2	65 821	100,0
85-89	29 854	98,6	411	1,4	30 265	100,0
90-94	18 122	98,6	252	1,4	18 374	100,0
95 ou +	23 044	97,7	531	2,3	23 575	100,0
<b>Sexe</b>						
Homme	427 329	98,6	6 015	1,4	433 344	100,0
Femme	484 785	98,4	7 817	1,6	492 602	100,0
<b>Total</b>	<b>912 114</b>	<b>98,5</b>	<b>13 832</b>	<b>1,5</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

### 14.3.2.2- Migration internationale

De manière générale, la migration internationale est faible parmi les personnes âgées au Burkina Faso. Il en est de même pour la migration internationale durée de vie.

Les résultats montrent que seulement 1,1% de personnes âgées sont des migrants internationaux durée de vie. La différence selon l'âge et selon le sexe sont négligeables.

**Tableau 14.11: Répartition (%) des personnes âgées par statut de migrant durée de vie internationale selon l'âge et le sexe**

Groupe d'âge	Migrant durée de vie internationale					
	Non migrant		Migrant		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
60-64	303 515	98,6	4 322	1,4	307 837	100,0
65-69	205 218	98,9	2 226	1,1	207 444	100,0
70-74	174 271	99,1	1 600	0,9	175 871	100,0
75-79	95 990	99,2	769	0,8	96 759	100,0
80-64	65 323	99,2	498	0,8	65 821	100,0
85-89	30 040	99,3	225	0,7	30 265	100,0
90-94	18 264	99,4	110	0,6	18 374	100,0
95 ou +	23 334	99,0	241	1,0	23 575	100,0
<b>Sexe</b>						
Homme	428 699	98,9	4 645	1,1	433 344	100,0
Femme	487 256	98,9	5 346	1,1	492 602	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>915 955</b>	<b>98,9</b>	<b>9 991</b>	<b>1,1</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

Au terme de cette section, on note que les risques de mourir chez les personnes âgées s'accroissent selon l'âge. Les résultats indiquent que pour 1000 personnes ayant atteint l'âge de 60 ans, 115 meurent avant l'âge de 65 ans. Pour 1000 personnes ayant 70 ans, 267 meurent avant d'atteindre 75 ans. Quel que soit le sexe et le milieu de résidence, le niveau de mortalité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. A 60 ans, au Burkina Faso, les individus ont en moyenne 15,7 ans de vivre encore avant de mourir et pour ceux âgés de 70 et 80 ans, la durée moyenne restant à vivre est respectivement de 9,5 ans et 5,0 ans.

Concernant la migration, la proportion des personnes âgées migrants internes durée de vie représente 19,9%. Les proportions de migrants internes récents et de migration internationale sont très faibles.

## **14.4- CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES PERSONNES AGEES**

La présente section fait une analyse descriptive des caractéristiques socioculturelles des personnes âgées. Cette analyse permet de mieux comprendre les caractéristiques des personnes âgées relatives à leur niveau d'instruction, leur alphabétisation, leur état matrimonial, leurs langues parlées, leur religion et la nuptialité. Les caractéristiques socioculturelles des personnes âgées ont une grande influence sur leurs conditions de vie et pourraient permettre d'identifier les formes de vulnérabilité découlant de ces caractéristiques et les conséquences sur le bien-être.

### **14.4.1- Éducation des personnes âgées**

#### **14.4.1.1- Alphabétisation**

Le taux d'alphabétisation des personnes âgées est faible au Burkina Faso. Selon les données du recensement de 2019, seules 8 personnes sur 100 (8,1%) parmi les personnes âgées sont alphabétisées (Tableau 14.12). Chez les femmes, la proportion des personnes alphabétisées est encore plus faible (3,9 %) contre 12,9% chez les hommes.

**Tableau 14.12: Répartition (%) des personnes âgées par statut d'alphabétisation selon le sexe**

Statut d'alphabétisation	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non alphabétisé	377 613	87,1	473 425	96,1	851 038	91,9
Alphabétisé	55 731	12,9	19 177	3,9	74 908	8,1
<b>Total</b>	<b>433 344</b>	<b>100,0</b>	<b>492 602</b>	<b>100,0</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

Les résultats montrent que la proportion des personnes âgées alphabétisées décroît selon l'âge. En effet, 10,7% sont alphabétisées parmi le groupe d'âge de 60-64 ans. Cette proportion est de 9,8% chez les personnes âgées de 65-69 ans alors que chez les 85-89 ans, seulement 3,3% des personnes sont alphabétisées (Tableau 14.13).

**Tableau 14.13: Répartition (%) des personnes âgées par statut d'alphabétisation selon le groupe d'âges**

Groupe d'âge	Statut d'alphabétisation					
	Alphabétisé		Non analphabétisé		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
60-64	32 896	10,7	274 941	89,3	307 837	100,0
65-69	20 379	9,8	187 065	90,2	207 444	100,0
70-74	11 522	6,6	164 349	93,4	175 871	100,0
75-79	4 982	5,1	91 777	94,9	96 759	100,0
80-84	2 400	3,6	63 421	96,4	65 821	100,0
85-89	990	3,3	29 275	96,7	30 265	100,0
90-94	330	1,8	18 044	98,2	18 374	100,0
95 et +	1 409	6,0	22 166	94,0	23 575	100,0
<b>Total</b>	<b>74 908</b>	<b>8,1</b>	<b>851 038</b>	<b>91,9</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

#### 14.4.1.2- Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction est un facteur déterminant en matière de comportement et de bien-être de la population. Les résultats du 5<sup>e</sup> RGPH montrent que la majorité des personnes âgées (92,7%) n'a aucun niveau d'instruction, les femmes encore plus que les hommes (96,2%, contre 88,7%) n'ont aucun niveau d'instruction (Tableau 14.14). Le pourcentage des personnes âgées ayant le niveau d'instruction primaire est de 3,9% avec une disparité entre hommes (6,0%) et femmes (2,1%). Seulement 1,6% des personnes âgées ont le niveau d'instruction post primaire. Les niveaux d'instruction élevés (secondaire et supérieur) sont très peu représentés (moins de 1%).

**Tableau 14.14: Répartition (%) des personnes âgées selon le niveau d'instruction et le sexe**

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans niveau	384 184	88,6	473 970	96,2	858 154	92,7
Primaire	25 819	6,0	10 567	2,2	36 386	3,9
Post Primaire	10 333	2,4	4 422	0,9	14 755	1,6
Secondaire	6 520	1,5	2 088	0,4	8 608	0,9
Supérieur	6 431	1,5	1 534	0,3	7 965	0,9
ND	57	0,0	21	0,0	78	0,0
<b>Total</b>	<b>433 344</b>	<b>100,0</b>	<b>492 602</b>	<b>100,0</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

Les résultats selon l'âge montrent que la quasi-totalité des personnes de 80 ans et plus sont sans niveau d'instruction (plus de 97% sans niveau d'instruction) (Tableau 14.15). Parmi les personnes de moins de 70 ans, environ 5% sont de niveau d'instruction primaire et celles ayant le niveau d'instruction supérieur sont moins de 1,5%.

**Tableau 14.15: Répartition (%) des personnes âgées par niveau d'instruction selon le groupe d'âge**

Groupe d'âge	Statut d'instruction					
	Sans Niveau		Primaire		Post Primaire	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
60-64	276 594	89,8	16 522	5,4	6 716	2,2
65-69	188 442	90,8	10 342	5,0	4 121	2,0
70-74	166 057	94,4	5 365	3,1	2 138	1,2
75-79	92 864	96,0	2 133	2,2	891	0,9
80-84	64 085	97,4	983	1,5	401	0,6
85-89	29 627	97,8	365	1,2	137	0,5
90-94	18 177	98,9	126	0,7	33	0,2
+ de 95	22 308	94,6	550	2,3	318	1,3
<b>Total</b>	<b>858 154</b>	<b>92,7</b>	<b>36 386</b>	<b>3,9</b>	<b>14 755</b>	<b>1,6</b>

**Tableau 14.16: Répartition (%) des personnes âgées par niveau d'instruction selon le groupe d'âge (suite et fin)**

Groupe d'âge	Statut d'instruction						Total	
	Secondaire		Supérieur		ND			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
60-64	4 088	1,3	3 875	1,3	42	0,0	307 837	100,0
65-69	2 262	1,1	2 254	1,1	23	0,0	207 444	100,0
70-74	1 232	0,7	1 070	0,6	9	0,0	175 871	100,0
75-79	480	0,5	388	0,4	3	0,0	96 759	100,0
80-84	216	0,3	135	0,2	1	0,0	65 821	100,0
85-89	87	0,3	49	0,2	0	0,0	30 265	100,0
90-94	18	0,1	20	0,1	0	0,0	18 374	100,0
+ de 95	225	1,0	174	0,8	0	0,0	23 575	100,0
<b>Total</b>	<b>8 608</b>	<b>0,9</b>	<b>7 965</b>	<b>0,9</b>	<b>78</b>	<b>0,0</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

## 14.4.2- Connaissances linguistiques des personnes âgées

### 14.4.2.1- Langue principale parlée

La répartition de la population des personnes âgées par la principale langue parlée selon le sexe montre que 56,6% des personnes parlent le mooré (55,8% pour les hommes et 57,4% pour les femmes). Le fulfuldé (6,6%) et le gourmantché (5,1%) viennent en deuxième et troisième position après le mooré en termes de proportion de langues parlées parmi les personnes âgées. Le dioula (4,2%), le bissa (4,0%) et le gourounsi (3,8%) représentent chacune moins de 5% en termes de principales langues parlées parmi les personnes âgées.

### 14.4.2.2- Langues d'alphabétisation

Le Français est la langue d'alphabétisation la plus utilisée. En effet, 58,9% des personnes âgées ont été alphabétisées en Français. L'Arabe (9,5%), le Mooré (9,3%) et l'Anglais (9,0%) sont les trois langues d'alphabétisation qui viennent après le Français dans lesquelles les personnes âgées ont appris à lire et à écrire (Tableau 14.16). Les autres langues sont utilisées pour l'alphabétisation mais en proportions moindres.

**Tableau 14.17: Répartition (%) des personnes âgées par langue d'alphabétisation selon le sexe**

Langue d'alphabétisation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mooré	8 196	8,6	3 626	11,6	11 822	9,3
Gourmantché	1 015	1,1	503	1,6	1 518	1,2
Dioula	3 539	3,7	1 525	4,9	5 064	4,0
Fulfulde	1 251	1,3	444	1,4	1 695	1,3
Dagara	458	0,5	184	0,6	642	0,5
Autres langues nationales	2 390	2,5	1 296	4,1	3 686	2,9
Français	55 720	58,1	19 172	61,1	74 892	58,9
Anglais	8 892	9,3	2 605	8,3	11 497	9,0
Arabe	11 139	11,5	880	2,8	12 019	9,5
Autres langues étrangères	3 211	3,4	1 114	3,6	4 325	3,4
<b>Total</b>	<b>95 811</b>	<b>100,0</b>	<b>31 349</b>	<b>100,0</b>	<b>127 160</b>	<b>100,0</b>

L'analyse selon la langue d'alphabétisation et le groupe d'âge montre que le Français est la langue la plus utilisée dans tous les groupes d'âge (Tableau 14.17). On note cependant que les proportions des personnes ayant été alphabétisées en Français augmentent selon l'âge. En effet, 52,8% des personnes du groupe d'âge de 90-94 ans ont été alphabétisées en Français. Cette proportion est de 59,9% parmi celle de 60-64 ans. Pour ce qui est de l'alphabétisation en Arabe, 13,3% des 80-84 ans et 14,9% des 85-89 ans ont appris à lire et écrire dans cette langue contre 8,4% parmi les personnes de 60-64 ans. La proportion des personnes âgées alphabétisées en langue Mooré a diminué selon le groupe d'âge : plus de 10% chez les 75 ans et plus alors que cette proportion est de 8,7% parmi le groupe d'âge de 60-64 ans. Plus de 10% des personnes de 60-64 ans ont été alphabétisées en Anglais alors que chez les 80-84 ans et 85-89 ans, respectivement 5,2% et 4,4% ont été alphabétisés en Anglais.

**Tableau 14.18: Répartition (%) des personnes âgées par langue d'alphabétisation selon le groupe d'âge**

Principale langue d'alphabétisation	Groupe d'âges								Effectifs
	60-64	65-69	70-74	75-79	80-84	85-89	90-94	95 et +	
Mooré	8,7	9,1	9,6	10,3	10,8	11,3	14,7	12,5	11 822
Gourmantché	1,1	1,1	1,3	1,2	1,9	1,5	5,3	1,8	1 518
Dioula	4,0	4,1	3,8	4,1	3,4	3,9	3,4	4,7	5 064
Fulfulde	1,2	1,3	1,5	1,5	2,1	2,2	1,6	1,1	1 695
Dagara	0,5	0,6	0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,6	642
Autres langues nationales	2,7	2,7	3,0	3,1	3,5	3,8	4,2	6,7	3 686
Français	59,9	59,7	58,1	56,6	56,3	54,8	52,7	47,8	74 892
Anglais	10,1	9,1	7,9	6,8	5,2	4,4	3,7	12,1	11 497
Arabe	8,4	9,0	11,0	12,7	13,3	14,9	12,3	5,5	12 019
Autres langues étrangères	3,4	3,3	3,4	3,2	3,1	2,9	1,8	7,2	4 325
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>127 160</b>
<b>Effectif</b>	<b>54 796</b>	<b>34 088</b>	<b>19 828</b>	<b>8 809</b>	<b>4 258</b>	<b>1 806</b>	<b>625</b>	<b>2 950</b>	

#### 14.4.3- La religion

Le tableau 14.18 donne la répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par la religion selon le sexe. Les résultats montrent que la majorité des personnes âgées sont des musulmans. En effet, quel que soit le sexe, environ six personnes âgées sur dix ont déclaré appartenir à la religion musulmane. Plus de 60% des hommes âgés contre 55,1% des femmes âgées ont déclaré être de cette religion.

Les catholiques représentent 22,7% parmi les personnes de 60 ans et plus. Selon le sexe, on note 25,2% des femmes de 60 ans et plus qui sont catholiques contre 19,8% des hommes. Les personnes de 60 ans et plus qui pratiquent la religion traditionnelle (animisme) représentent 14,5% (15,6% chez les hommes et 13,5% chez les femmes). Moins de 5 % des personnes de 60 ans et plus sont des protestants. Les personnes de 60 ans et plus ayant déclaré être sans religion et d'autres religions sont sous-représentées.

**Tableau 14.19: Répartition (%) des personnes âgées selon la religion et le sexe**

Religion	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Animiste	67 795	15,6	66 717	13,5	134 512	14,5
Musulman	260 928	60,2	271 334	55,1	532 262	57,5
Catholique	85 845	19,8	124 039	25,2	209 884	22,7
Protestant	16 373	3,8	27 382	5,6	43 755	4,7
Autre	697	0,2	733	0,1	1 430	0,2
Sans religion	1 706	0,4	2 397	0,5	4 103	0,4
<b>Total</b>	<b>433 344</b>	<b>100,0</b>	<b>492 602</b>	<b>100,0</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

#### **14.4.4- La nationalité**

La répartition de la population des personnes âgées par la nationalité selon le sexe (tableau 14.19) montre que la quasi-totalité d'entre elles sont de nationalité Burkinabè. Les personnes âgées d'autres nationalités sont très faiblement (moins de 1%) représentées.

**Tableau 14.20: Répartition (%) des personnes âgées selon la nationalité et le sexe**

Nationalité (Burkinabè vs non Burkinabè)	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Burkinabè	432 632	99,8	492 109	99,9	924 741	99,9
Autre nationalité	712	0,2	493	0,1	1 205	0,1
<b>Total</b>	<b>433 344</b>	<b>100,0</b>	<b>492 602</b>	<b>100,0</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

#### **14.4.5- Nuptialité des personnes âgées**

Le statut matrimonial est une variable importante qui permet d'apprécier l'état de santé des personnes aux âges élevés, puisqu'il peut poser le problème de l'isolement lorsque les conjoints ne sont pas ensemble pour s'entraider. Le statut matrimonial est examiné selon le sexe, le milieu de résidence et la catégorie d'âge à laquelle appartient la personne âgée.

##### **14.4.5.1- Statut matrimonial selon sexe**

Sur l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus, les hommes mariés avec une femme (sans coépouse) représentent 36,7%. Les polygames représentent 28,7% (17,6% sont mariés avec deux femmes, 6,9% sont mariés avec trois femmes et 4,2% sont mariés avec quatre femmes ou plus). Les célibataires, les divorcés et les personnes en unions libres sont faiblement représentés dans l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus (Tableau 14.20).

L'analyse selon le sexe montre une grande variation entre les hommes et les femmes selon le statut matrimonial. Chez les femmes, 52,1% des personnes âgées sont veuves contre 5,3% chez les hommes. Les hommes mariés monogames représentent 53,7% et 36,9% sont des polygames alors que chez les femmes, celles qui sont en union monogamique représentent 21,8% et 21,6% sont en union polygamique. Les célibataires et les personnes en union libre sont faiblement représentés.

**Tableau 14.21: Statut matrimonial des personnes âgées selon le sexe**

Etat matrimonial	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire ou jamais marié	9 582	2,2	11 752	2,4	21 334	2,3
Marié avec une femme (sans coépouse)	232 551	53,6	107 320	21,8	339 871	36,8
Marié avec deux femmes (une coépouse)	103 726	23,9	59 473	12,1	163 199	17,6
Marié avec trois femmes (2 coépouses)	36 866	8,5	26 877	5,5	63 743	6,9
Marié avec quatre femmes ou plus (3 coépouses ou plus)	19 394	4,5	19 841	4,0	39 235	4,2
Divorcé(e) /Séparé(e)	3 689	0,9	5 912	1,2	9 601	1,0
Veuf/ve	22 866	5,3	256 584	52,0	279 450	30,2
Union libre	4 670	1,1	4 843	1,0	9 513	1,0
<b>Total</b>	<b>433 344</b>	<b>100,0</b>	<b>492 602</b>	<b>100,0</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

#### 14.4.5.2- Statut matrimonial selon âge

De l'analyse selon la catégorie d'âge, il ressort que la proportion des personnes veuves est plus élevée chez les personnes du 4<sup>ème</sup> âge (45,5%) contre 27,5% parmi les personnes du 3<sup>ème</sup> âge (Tableau 14.21). Les célibataires, les divorcés/séparées et les personnes en union libre sont faiblement représentés parmi les personnes du 3<sup>ème</sup> et du 4<sup>ème</sup> âge. Les mariés (monogames ou polygames) sont plus nombreux parmi les personnes du 3<sup>ème</sup> âge que parmi celle du 4<sup>ème</sup> âge.

**Tableau 14.22: Répartition (%) des personnes âgées par statut matrimonial selon les grands groupes d'âge (3e âge et 4e âge)**

Etat matrimonial	Age groupe					
	3 <sup>ème</sup> Age		4 <sup>ème</sup> Age		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire ou jamais marié	16 733	2,1	4 601	3,3	21 334	2,3
Marié avec une femme (sans coépouse)	301 368	38,3	38 503	27,9	339 871	36,8
Marié avec deux femmes (une coépouse)	145 366	18,4	17 833	12,9	163 199	17,6
Marié avec trois femmes (2 coépouses)	56 737	7,2	7 006	5,1	63 743	6,9
Marié avec quatre femmes ou plus (3 coépouses ou plus)	34 488	4,4	4 747	3,4	39 235	4,2
Divorcé(e) /Séparé(e)	8 435	1,1	1 166	0,8	9 601	1,0
Veuf (ve)	216 631	27,5	62 819	45,6	279 450	30,2
Union libre	8 153	1,0	1 360	1,0	9 513	1,0
<b>Total</b>	<b>787 911</b>	<b>100,0</b>	<b>138 035</b>	<b>100,0</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

#### 14.4.5.3- Statut matrimonial selon le milieu de résidence

Les résultats de l'analyse du statut matrimonial selon le milieu de résidence (Tableau 14.22) montrent une variation entre milieu urbain et milieu rural. En effet, en milieu urbain, une grande proportion des personnes de 60 ans et plus sont en union monogamique (46,7%) contre 33,8% en milieu rural. Cependant, on observe une grande proportion en union polygamique en milieu rural (32,1%) contre 17,3% en milieu urbain. Les personnes veuves représentent environ 30% dans chacun des milieux de résidence. Les célibataires et les personnes en union libre sont faiblement représentés aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau 14.23: Répartition des effectifs des personnes âgées selon le statut matrimonial et le milieu de résidence**

Etat matrimonial	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire ou jamais marié	6 762	3,3	14 572	2,0	21 334	2,3
Marié avec une femme (sans coépouse)	96 902	46,7	242 969	33,8	339 871	36,7
Marié avec deux femmes (une coépouse)	25 056	12,1	138 143	19,2	163 199	17,6
Marié avec trois femmes (2 coépouses)	7 191	3,5	56 552	7,8	63 743	6,9
Marié avec quatre femmes ou plus (3 coépouses ou plus)	3 539	1,7	35 696	5,0	39 235	4,3
Divorcé(e)/Séparé(e)	2 606	1,3	6 995	1,0	9 601	1,0
Veuf (ve)	63 283	30,5	216 167	30,1	279 450	30,2
Union libre	1 942	0,9	7 571	1,1	9 513	1,0
<b>Total</b>	<b>207 281</b>	<b>100,0</b>	<b>718 665</b>	<b>100,0</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

Au terme de cette analyse sur les caractéristiques socioculturelles des personnes âgées, il ressort que moins d'une personne âgée de 60 ans ou plus sur dix (8,1%) a été alphabétisée et une majorité des personnes âgées (92,7%) n'a aucun niveau d'instruction, les femmes encore plus que les hommes (96,2%, contre 88,7%). Le Mooré est la principale langue parlée par plus de 50% des personnes âgées et 58,9% des personnes âgées ont déclaré avoir été alphabétisé en Français. Les résultats montrent aussi qu'au Burkina Faso, la religion dominante chez les personnes âgées est celle musulmane avec une proportion de 57,5%. Par ailleurs, la quasi-totalité des personnes âgées sont des Burkinabè avec moins d'une personne sur 100 d'entre elles qui est de nationalité étrangère. Selon l'état matrimonial, on note une grande proportion (52%) de femmes veuves à cause de la surmortalité de leurs conjoints aux âges avancés. La migration internationale est en proportion négligeable parmi les personnes âgées.



## 14.5- SITUATION ECONOMIQUE DES PERSONNES AGEES

Cette section traite de la situation économique des personnes âgées au Burkina Faso. La situation d'activité influence le mode de vie de la personne âgée en favorisant son autonomie. Les thèmes évoqués dans cette section portent sur le statut d'activité, l'occupation principale, la situation dans l'emploi, les branches d'activités des personnes âgées. Une analyse différentielle selon le niveau d'instruction, le sexe, le milieu résidence et la région a permis de décrire la situation économique des personnes âgées. L'analyse ultérieure des données sur la situation socioéconomique des personnes âgées se fera avec l'effectif des personnes âgées qui ont été effectivement dénombrées en 2019. Cet effectif est de 925 946<sup>31</sup> personnes dont 433 344 hommes et 492 602 femmes

### 14.5.1- Activité économique des personnes âgées

Le tableau 14.23 présente la répartition des personnes âgées de 60 ans et plus selon le statut d'activité et le sexe. Dans l'ensemble, le nombre des personnes âgées déclarées en emploi (les personnes occupées) est de 287 607 soit 31,1% de l'ensemble des personnes âgées au niveau national. Parmi les hommes, la population occupée dans l'emploi représente 42,4% alors que chez les femmes, cette proportion est de 21,1%. Les résultats montrent que le niveau d'activité est relativement élevé parmi les personnes âgées de 60 ans ou plus au Burkina Faso car, environ une personne âgée (31,1%) sur trois est toujours en activité.

Tableau 14.24: Répartition (%) des personnes âgées par statut d'activité selon le sexe

Statut d'activité	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Population occupée	183 811	42,4	103 796	21,1	287 607	31,1
Population non-occupée	249 533	57,6	388 806	78,9	638 339	68,9
Total	433 344	100,0	492 602	100,0	925 946	100,0

L'analyse du statut d'activité selon l'âge montre que les proportions des activités diminuent avec l'âge. Dans les groupes d'âge de 60-64 ans et 65-69 ans, 43,0% et 25,5% sont respectivement en emploi. Cette proportion est en dessous de 4,0% après 80 ans et plus.

Tableau 14.25: Répartition (%) des personnes âgées par statut d'activité selon le sexe

Groupe d'âge	Statut d'activité					
	Population occupée		Population non occupée		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
60-64	123 541	43,0	184 296	28,9	307 837	33,2
65-69	73 277	25,4	134 167	21,0	207 444	22,4
70-74	47 371	16,4	128 500	20,1	175 871	19,0
75-79	21 556	7,5	75 203	11,8	96 759	10,4
80-84	10 623	3,7	55 198	8,6	65 821	7,1
85-89	4 545	1,6	25 720	4,0	30 265	3,3
90-94	2 165	0,8	16 209	2,6	18 374	2,1
95 et +	4 529	1,6	19 046	3,0	23 575	2,5
Total	287 607	100,0	638 339	100,0	925 946	100,0

D'après les résultats du tableau 14.25, la proportion de la population en emploi parmi les personnes âgées est plus élevée en milieu rural (32,0%) qu'en milieu urbain (27,6%).

<sup>31</sup> Personnes de 60 ans effectivement dénombrées

**Tableau 14.26: Répartition (%) des personnes âgées selon le statut d'activité et le milieu de résidence**

Statut d'activité	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Population occupée	57 280	27,6	230 327	32,0	287 607	31,1
Population non-occupée	150 001	72,4	488 338	68,0	638 339	68,9
<b>Total</b>	<b>207 281</b>	<b>100,0</b>	<b>718 665</b>	<b>100,0</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

#### 14.5.2- Secteur d'activité des personnes âgées

Sur l'ensemble des personnes âgées en emploi (287 607), 80,7% sont occupées dans le secteur d'activité primaire. Les personnes en emploi dans le secteur d'activités secondaire et tertiaire sont en proportions réduites, respectivement 5,2% et 13,6% (Tableau 14.26). La même tendance est observée chez les hommes que chez les femmes.

Selon le milieu de résidence, plus de la moitié (51,9%) des personnes âgées en emploi se trouvant en milieu urbain, exercent dans le secteur d'activités secondaire alors qu'en milieu rural, la quasi-totalité (93,6%) mènent des activités du secteur primaire.

Selon le groupe d'âges, plus de 84% des 70 ans et plus ont une activité qui est du secteur primaire. Cette proportion est de 77,1% et 81,0% respectivement pour les personnes âgées de 60-64 ans et 65-69 ans.

**Tableau 14.27: Répartition (%) des personnes âgées par secteurs d'activité selon le sexe, le milieu de résidence et le groupe d'âges**

Variables	Secteurs d'activités									
	Primaire		Secondaire		Tertiaire		ND		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Sexe</b>										
Homme	147 005	80,0	10 587	5,8	25 521	13,8	698	0,4	183 811	100,0
Femme	84 957	81,8	4 463	4,3	13 503	13,0	873	0,9	103 796	100,0
<b>Milieu de résidence</b>										
Urbain	16 342	28,5	10 027	17,5	29 734	51,9	1 177	2,1	57 280	100,0
Rural	215 620	93,6	5 023	2,2	9 290	4,0	394	0,2	230 327	100,0
<b>Groupe d'âges</b>										
60-64	95 264	77,1	7 739	6,3	19 759	16,0	779	0,6	123 541	100,0
65-69	59 369	81,0	3 777	5,2	9 761	13,3	370	0,5	73 277	100,0
70-74	40 118	84,7	1 942	4,1	5 100	10,8	211	0,4	47 371	100,0
75-79	18 713	86,8	737	3,4	2 031	9,4	75	0,4	21 556	100,0
80-84	9 335	87,8	317	3,0	921	8,7	50	0,5	10 623	100,0
85-89	4 060	89,3	131	2,9	341	7,5	13	0,3	4 545	100,0
90-94	1 957	90,4	57	2,6	145	6,7	6	0,3	2 165	100,0
95 et +	3 146	69,5	350	7,7	966	21,3	67	1,5	4 529	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>231 962</b>	<b>80,7</b>	<b>15 050</b>	<b>5,2</b>	<b>39 024</b>	<b>13,6</b>	<b>1 571</b>	<b>0,5</b>	<b>287 607</b>	<b>100,0</b>

### 14.5.3- Occupation principale des personnes âgées

L'agriculture, l'élevage et la pêche sont les principales activités des personnes âgées occupées. En effet, les résultats du tableau 14.27 montrent que 74,5% des personnes âgées en emploi ont comme activité principale, l'agriculture, l'élevage et/ou la pêche. Les proportions des personnes âgées ayant comme occupation principale le commerce et l'artisanat sont respectivement de 6,2% et 4,6%. Chez les hommes comme chez les femmes, l'occupation principale est l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat.

**Tableau 14.28: Répartition (%) de personnes âgées selon l'occupation principale et le sexe**

Occupation principale	Sexe					
	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Directeurs, cadres de direction et gérants	1 460	0,8	447	0,4	1 907	0,7
Professions intellectuelles et scientifiques	4 607	2,5	1 433	1,4	6 040	2,1
Professions intermédiaires	9 858	5,4	4 412	4,3	14 270	5,0
Hautement qualifiés non manuels	73	0,0	18	0,0	91	0,0
Employés de type administratif	1 306	0,7	329	0,3	1 635	0,6
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	9 193	5,0	8 590	8,3	17 783	6,1
Peu qualifiés non manuels	3 830	2,1	367	0,4	4 197	1,5
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	137 520	74,8	76 762	73,9	214 282	74,4
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	10 426	5,7	2 860	2,8	13 286	4,6
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	625	0,3	203	0,2	828	0,3
Qualifiés manuels	1 748	1,0	15	0,0	1 763	0,6
Professions élémentaires	2 063	1,1	7 074	6,8	9 137	3,2
Professions militaires	440	0,2	28	0,0	468	0,2
Non qualifiés	662	0,4	1 258	1,2	1 920	0,7
<b>Total</b>	<b>183 811</b>	<b>100,0</b>	<b>103 796</b>	<b>100,0</b>	<b>287 607</b>	<b>100,0</b>

Le tableau 14.28 présente la répartition des personnes âgées selon l'occupation principale et le groupe d'âge. Chez les personnes du troisième âge, plus de 74% ont comme occupation principale l'agriculture, l'élevage et/ou la pêche. Cette proportion est de 78,3% chez les personnes âgées du quatrième âge. Les autres occupations sont sous-représentées chez les personnes âgées.

**Tableau 14.29: Répartition (%) des personnes âgées par occupation principale selon le groupe d'âge**

Occupation principale	3e âge		4e âge		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Directeurs, cadres de direction et gérants	1 781	0,7	126	0,6	1 907	0,7
Professions intellectuelles et scientifiques	5 672	2,1	368	1,7	6 040	2,1
Professions intermédiaires	13 080	4,9	1 190	5,4	14 270	5,0
Hautement qualifiés non manuels	83	0,0	8	0,0	91	0,0
Employés de type administratif	1 520	0,6	115	0,5	1 635	0,6
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	16 782	6,3	1 001	4,6	17 783	6,1
Peu qualifiés non manuels	3 960	1,5	237	1,1	4 197	1,5

Occupation principale	3e âge		4e âge		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	197 173	74,2	17 109	78,2	214 282	74,4
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	12 570	4,7	716	3,3	13 286	4,6
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	772	0,3	56	0,3	828	0,3
Qualifiés manuels	1 664	0,6	99	0,5	1 763	0,6
Professions élémentaires	8 476	3,2	661	3,0	9 137	3,2
Professions militaires	433	0,2	35	0,2	468	0,2
Non qualifiés	1 779	0,7	141	0,6	1 920	0,7
<b>Total</b>	<b>265 745</b>	<b>100,0</b>	<b>21 862</b>	<b>100,0</b>	<b>287 607</b>	<b>100,0</b>

L'analyse de l'occupation principale selon le milieu de résidence montre des différences entre milieu urbain et milieu rural. En effet, les personnes âgées ayant comme occupation principale l'agriculture, l'élevage et/ou la pêche représentent 87,1% en milieu rural contre 24,0% en milieu urbain. En milieu urbain, les personnes âgées exerçant une profession intermédiaire (12,8%), le commerce (19,6%), un métier qualifié et l'artisanat (14,1%) sont fortement représentées par rapport au milieu rural (Tableau 14.29).

Tableau 14.30: Personnes âgées par occupation principale selon le milieu de résidence

Occupation principale	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Directeurs, cadres de direction et gérants	1 382	2,4	525	0,2	1 907	0,7
Professions intellectuelles et scientifiques	4 045	7,1	1 995	0,9	6 040	2,1
Professions intermédiaires	7 318	12,8	6 952	3,0	14 270	5,0
Hautement qualifiés non manuels	81	0,1	10	0,0	91	0,0
Employés de type administratif	1 325	2,3	310	0,1	1 635	0,6
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	11 242	19,6	6 541	2,8	17 783	6,2
Peu qualifiés non manuels	3 113	5,4	1 084	0,5	4 197	1,5
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	13 731	24,0	200 551	87,0	214 282	74,4
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	8 102	14,2	5 184	2,3	13 286	4,6
Conducteurs d'installations de machines, et ouvriers de l'assemblage	482	0,8	346	0,2	828	0,3
Qualifiés manuels	1 588	2,8	175	0,1	1 763	0,6
Professions élémentaires	3 449	6,0	5 688	2,5	9 137	3,2
Professions militaires	421	0,8	47	0,0	468	0,2
Non qualifiés	1 001	1,7	919	0,4	1 920	0,7
<b>Total</b>	<b>57 280</b>	<b>100,0</b>	<b>230 327</b>	<b>100,0</b>	<b>287 607</b>	<b>100,0</b>

En résumé, 31,3% de l'ensemble des personnes âgées sont déclarées en emploi. Les personnes en emploi parmi les hommes représentent 42,4% contre 21,1% chez les femmes. La majorité des personnes âgées en emploi sont occupées dans le secteur d'activités primaires (80,7%). L'agriculture, l'élevage et la pêche sont les principaux secteurs d'activités des personnes âgées occupées.

## 14.6- LES PERSONNES AGEES HANDICAPEES

La personne âgée de 60 ans et plus est caractérisée sur le plan physiologique et biologique par la diminution de certaines capacités fonctionnelles due certainement au poids de l'âge (dégénérescence cellulaire). Ce qui sous-entend que la personne âgée et le handicap sont étroitement liés, en d'autres termes une personne âgée est souvent considérée comme une personne handicapée. Cette présente section fait une analyse descriptive de la situation des personnes âgées vivant avec un handicap. Cette analyse est faite en fonction des groupes d'âge, des types de handicap, le milieu de résidence et le sexe.

### 14.6.1- Personnes âgées handicapées selon les groupes d'âge

L'analyse des données révèle que plus une personne prend de l'âge, plus le risque de la survenue d'un handicap augmente. Parmi les personnes de 60 ans et plus, la proportion des personnes handicapées représente 8,7% avec des variables selon l'âge et le sexe. En effet, les résultats du tableau 14.30 montrent que pour la tranche d'âge de 85 ans et plus, 22,1 % des personnes âgées souffrent d'un handicap contre 3,6 % pour le groupe d'âge des personnes âgées de 60-64 ans. Selon le sexe, la proportion des personnes âgées handicapées semble plus élevée chez les femmes (8,8%) que chez les hommes (8,6%).

Tableau 14.31: Proportion des personnes âgées handicapées selon l'âge et le sexe

Groupe d'âges (année)	Hommes handicapés		Femmes handicapées		Ensemble personnes handicapées	
	Prévalence (%)	Effectifs	Prévalence (%)	Effectifs	Prévalence (%)	Effectif
60-64	3,5	5753	3,7	6677	3,6	12430
65-69	5,2	5919	4,9	5822	5,0	11741
70-74	8,2	7591	7,7	8111	7,9	15702
75-79	11,3	5853	10,5	5968	10,9	11821
80-84	16,1	4960	14,8	6307	15,3	11267
85 ou plus	21	7009	22,8	10661	22,1	17670
Ensemble	8,6	37085	8,8	43546	8,7	80631

### 14.6.2- Personnes âgées handicapées du 3<sup>eme</sup> et du 4<sup>eme</sup> âge

La proportion des personnes âgées handicapées est de plus de trois fois plus élevée parmi les personnes du 4e Age (18,9%) que chez les personnes du 3ème Age (5,8%). Par ailleurs, les résultats du tableau 14.31 montrent que les femmes âgées handicapées sont plus nombreuses (39 026) que les hommes âgés handicapés.

Tableau 14.32: Répartition des Personnes handicapées du 3eme et du 4eme âge selon le sexe

Groupe d'âge	Personnes âgées handicapées			% des personnes âgées handicapées parmi les personnes âgées du même groupe d'âges	Personne âgées	
	Masculin	Féminin	Ensemble		Effectifs	%
3 <sup>e</sup> Age	22 285	23 727	46 012	5,8	919 827	89,1
4 <sup>e</sup> Age	10 723	15 299	26 022	18,9	112 157	10,9
Ensemble	33 008	39 026	72 034	7,8	1 031 984	100

Personnes âgées handicapées selon le milieu de résidence

La proportion des personnes âgées handicapées varie selon le milieu de résidence (tableau 14.32). En milieu urbain la proportion est de 7,2% alors qu'elle est de 7,9% en milieu rural. Selon le sexe, les

Résultats montrent que la proportion des hommes âgés handicapés en milieu urbain (6,7%) est moins élevée que celle des hommes handicapés en milieu rural (7,9%). Cette tendance est relativement observée parmi les femmes âgées selon le milieu de résidence.

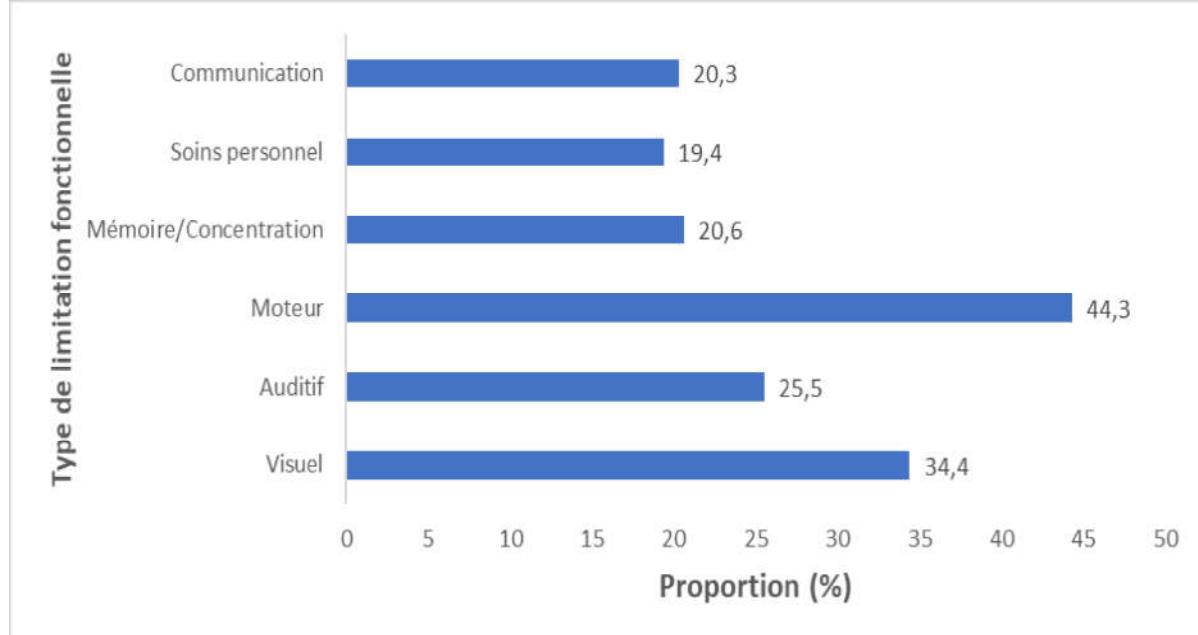
**Tableau 14.33: Répartition des personnes âgées handicapées selon le milieu de résidence.**

Milieu de résidence	Personnes Agées			Personnes âgées handicapées			% des personnes âgées handicapées parmi les personnes âgées du même groupe d'âges		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	98 484	108 797	207 281	6 576	8 382	14 958	6,7	7,7	7,2
Rural	334 860	383 805	718 665	26 432	30 644	57 076	7,9	8	7,9
Ensemble	433 344	492 602	925 946	33 008	39 026	72 034	7,6	7,9	7,8

### 14.6.3- Personne âgées et principaux types de handicap

Les personnes âgées, du fait du poids de l'âge, rencontrent beaucoup de difficultés fonctionnelles le plus souvent liées à la vision, l'audition, la mobilité, la mémoire/concentration, l'auto-soin et la communication. Selon les résultats du graphique 14.7, les difficultés de mobilité et de vision constituent les principaux handicaps des personnes âgées, avec une prévalence respective de respectivement 44,3 % et 34,4 % des personnes âgées handicapées. Les difficultés de soin personnel (19,4 %) constituent le problème de handicap le moins rencontré chez les personnes âgées.

**Graphique 14.7: Prévalence (%) du handicap chez les personnes âgées selon le type de limitation fonctionnelle**



### 14.6.4- Degré du handicap et type de limitation fonctionnelle selon le milieu de résidence

Au Burkina Faso, un tiers des personnes âgées handicapées recensées en 2019 présentent au moins deux types difficultés fonctionnelles soit 33,4%. Aussi, un tiers des hommes tout comme des femmes sont dans une situation de polyhandicap ou multihandicap soit respectivement 33%

et 33,9%. (Tableau 14.33). Cependant, à partir de 85 ans cette tendance est inversée, les polyhandicaps représentent 51% des hommes et 56,4% des femmes de leur catégorie d'âge.

**Tableau 14.34:Répartition (%) de la population des personnes âgées handicapées selon le multihandicap, par sexe et par groupe d'âge**

Groupe d'âge (année)	Nombre de domaines de limitation fonctionnelle								
	Homme			Femme			Ensemble		
	Un domaine	Deux domaines et +	Ens	Un domaine	Deux domaines et +	Ens	Un domaine	Deux domaines et +	Ens
60-64	75,3	24,7	100	73,8	26,2	100	74,5	25,5	100
65-69	72,6	27,4	100	70,8	29,2	100	71,7	28,3	100
70-74	69	31	100	66,8	33,2	100	67,8	32,2	100
75-79	66,5	33,5	100	62,6	37,4	100	64,5	35,5	100
80-84	58,1	41,9	100	55,1	44,9	100	56,4	43,6	100
85 ou plus	49	51	100	43,6	56,4	100	45,7	54,3	100
<b>Ensemble</b>	<b>67</b>	<b>33</b>	<b>100</b>	<b>66,1</b>	<b>33,9</b>	<b>100</b>	<b>66,6</b>	<b>33,4</b>	<b>100</b>

En résumé, selon le 5e RGPH, on dénombre 80 631 personnes âgées vivant avec un handicap représentant 7,8 % des personnes âgées. Les femmes âgées de 60 ans et plus vivant avec un handicap représentent 54 % des personnes âgées handicapées. Le tiers des personnes âgées handicapées sont dans une situation de polyhandicapées. Cette tendance est inversée à partir de 85 ans où elles représentent les deux tiers. Par ailleurs, l'analyse de la situation des personnes âgées handicapées est faite à travers leur répartition par groupe d'âge et les principaux types du handicap.



## **14.7- CONDITIONS D'HABITATION DES PERSONNES AGEES**

La connaissance des conditions d'habitation des personnes âgées est un élément essentiel dans la formulation de politiques en faveur de la promotion de leur bien-être. L'objectif de cette section est de fournir les indicateurs clés des conditions d'habitation des personnes âgées afin de mieux éclairer les décideurs dans leur prise de décision en faveur des conditions de vie des personnes âgées. L'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) étant une ambition pour tous les pays, cette section servira également à montrer le gap entre la situation actuelle des conditions d'habitation des personnes âgées et ce qui est attendu en 2030. Dans la présente section, sont traités successivement les ménages dirigés par des personnes âgées et les facilités disponibles (accès à l'eau, toilettes, mode d'éclairage, source d'énergie pour cuisson, etc.) dans les ménages des personnes âgées.

### **14.7.1- Ménages des personnes âgées**

#### **14.7.1.1- Chefs de Ménage, catégorie d'âge et sexe**

Dans l'ensemble, la majorité des hommes âgés sont chefs de leur ménage. Quelle que soit la tranche d'âge considérée (3<sup>ème</sup> âge et 4<sup>ème</sup> âge), les hommes occupent plus la position de chef de ménage que les femmes (Tableau 14.34). En effet, 95,3% des hommes du 3<sup>ème</sup> âge sont chefs de ménage contre seulement 21,5% pour les femmes. Pour le 4<sup>e</sup> âge, la proportion des chefs de ménage chez les personnes âgées, quel que soit le sexe, baisse par rapport au niveau indiqué pour le 3<sup>ème</sup> âge. Il y a 88% des hommes du 4<sup>ème</sup> âge qui se sont déclarés chefs de ménages contre 18,9% pour les femmes. Cette proportion relativement élevée des hommes-chefs de ménage confirme leur importance au sein de la communauté. Au Burkina Faso, à cause des rapports de genre, les hommes détiennent la quasi-totalité des ressources économiques et l'exercice du savoir rituel. La détention de ces pouvoirs économiques et culturels leur confère généralement le statut de chef de ménage. Du côté féminin, les chefs de ménage sont rares dans l'ensemble et sont très souvent des femmes âgées, veuves ou divorcées.

**Tableau 14.35: Répartition personnes âgées chefs de ménage selon le groupe d'âge et le sexe**

	Groupe d'âge	Sexe	Statut		
			CM	Autres	Ensemble
Effectifs	3 <sup>ème</sup> âge	Hommes	358 173	17 607	375 780
		Femmes	88 795	323 336	412 131
		<b>Ensemble</b>	<b>446 968</b>	<b>340 943</b>	<b>787 911</b>
	4 <sup>ème</sup> âge	Hommes	50 642	6 922	57 564
		Femmes	15 227	65 244	80 471
		<b>Ensemble</b>	<b>65 869</b>	<b>72 166</b>	<b>138 035</b>
	<b>Ensemble</b>		<b>512 837</b>	<b>413 109</b>	<b>925 946</b>
	Pourcentage (%)	Hommes	95,3	4,7	100,0
		Femmes	21,5	78,5	100,0
		<b>Ensemble</b>	<b>56,7</b>	<b>43,3</b>	<b>100,0</b>
Pourcentage (%)	3 <sup>ème</sup> âge	Hommes	88,0	12,0	100,0
		Femmes	18,9	81,1	100,0
	4 <sup>ème</sup> âge	<b>Ensemble</b>	<b>47,7</b>	<b>52,3</b>	<b>100,0</b>
		<b>Ensemble</b>	<b>55,4</b>	<b>44,6</b>	<b>100,0</b>

#### **14.7.1.2- Groupe d'âge et sexe des personnes âgées chefs de ménage**

Comme indiqué plus haut, l'âge semble être corrélé à l'occupation de la position de chef de ménage. En effet, les résultats contenus dans le tableau 14.35 révèlent que la proportion des chefs de ménage baisse de façon régulière au fur et à mesure que l'âge avance, et ce, quel que soit le sexe. En effet, entre 60 et 64 ans, c'est plus de 34,0% des hommes qui sont chefs de ménage et entre 75-79 ans, ils ne sont que 10,5% qui demeurent chefs de ménages et cette proportion chute à 2,1% pour les 95 ans et plus. La même situation est constatée chez les femmes où elles étaient 33,3% comme chefs de ménage entre 60 et 64 ans, 10,2% entre 75-79 ans et 2,3% pour les 95 ans et plus. Cette baisse selon l'âge des proportions des personnes âgées chefs de ménage pourrait être due en partie à des problèmes de santé qui empêcheraient ces personnes de jouer convenablement leur rôle de chef.

**Tableau 14.36: Personnes âgées chef de ménage selon le groupe d'âge et le sexe**

Groupe d'âge	Chefs de ménage			Autres			Ensemble
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
60-64	34,3	33,3	34,1	21,9	32,8	32,2	33,2
65-69	23,8	22,5	23,6	17,1	21,2	21,0	22,4
70-74	19,0	19,4	19,1	19,2	18,9	18,9	19,0
75-79	10,5	10,2	10,4	13,6	10,3	10,5	10,4
80-84	6,1	7,2	6,3	11,1	7,9	8,1	7,1
85-89	2,8	3,2	2,9	6,1	3,6	3,8	3,3
90-94	1,4	2,0	1,5	4,0	2,4	2,5	2,0
+ de 95	2,1	2,3	2,1	7,0	2,8	3,1	2,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>408 815</b>	<b>104 022</b>	<b>512 837</b>	<b>24 529</b>	<b>388 580</b>	<b>413 109</b>	<b>925 946</b>

#### **14.7.1.3- Milieu de résidence des personnes âgées chefs de ménage**

Le niveau d'occupation de la position de chef de ménage par les personnes âgées diffère selon le milieu de résidence. En effet, dans l'ensemble du Burkina Faso, il est plus facile de rencontrer des personnes âgées chefs de ménage en milieu urbain qu'en milieu rural (Tableau 14.36), probablement à cause du coût élevé de la vie et du chômage chez les jeunes en milieu urbain qui obligent ces derniers à rester plus longtemps dans les ménages de leurs parents. Nous avons 61,6 % des hommes âgés du milieu urbain qui sont chefs de ménage et cette proportion est de 53,6% pour les personnes âgées du milieu rural. Contrairement au milieu urbain, il est plus facile pour les jeunes du milieu rural de créer et gérer leur propre ménage. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que l'économie rurale est en grande partie agricole et seule la force physique est nécessaire pour ces travaux agricoles qui occupent la majeure partie de la population active en milieu rural africain.

**Tableau 14.37: Personnes âgées chef de ménage selon le groupe d'âge et le sexe**

Statut	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Chefs de ménage	127 674	61,6	385 163	53,6	512 837	55,4
Autre	79 607	38,4	333 502	46,4	413 109	44,6
<b>Total</b>	<b>207 281</b>	<b>100,0</b>	<b>718 665</b>	<b>100,0</b>	<b>925 946</b>	<b>100,0</b>

#### **14.7.1.4- Taille des ménages des personnes âgées**

Au total, les personnes âgées se répartissent dans 512 837 ménages. Comme on pouvait s'y

attendre, la majorité des ménages abritant des personnes âgées ont une taille d'au moins 3 personnes. Très peu de ménages (environ 8%) contiennent une seule personne. Il semble que la co-résidence des personnes âgées avec d'autres adultes reste la norme au Burkina Faso. Il se constate néanmoins une tendance à la hausse de la proportion des ménages à une personne chez les personnes âgées entre 2006 (5,1%) et 2019 (8%). Cette tendance à la nucléarisation des ménages des personnes âgées dénoterait que les solidarités familiales et communautaires se détériorent de plus en plus au Burkina Faso.

**Tableau 14.38: Tableau 14.37 : Taille et structure des ménages dirigés par les personnes âgées**

Taille du ménage	Nombre de ménages	Proportion
1	40 432	7,9
2	57 744	11,3
3 et +	414 661	80,9
<b>Total</b>	<b>512 837</b>	<b>100,0</b>

## 14.7.2- Facilités disponibles dans les ménages des personnes âgées

### 14.7.2.1- Mode principal d'approvisionnement en eau

Les informations contenues dans le tableau 14.38 indiquent que quel que soit l'âge et le sexe, le mode principal d'approvisionnement en eau le plus fréquent dans les ménages abritant les personnes âgées du Burkina Faso est le forage (34,8%), ensuite vient le puits ordinaire (24,5%) et la fontaine se classe en troisième position avec 19,4%. Notons que des ménages de personnes âgées (1,7%) ont toujours comme mode principal d'approvisionnement en eau, les barrage/rivière/cours d'eau/lac. Au total 66% des personnes âgées ont accès à une source d'eau améliorée (Eau de fontaine/robinet et forages). Beaucoup d'efforts restent encore à faire durant les 9 prochaines années si l'on veut atteindre, l'ODD 6.1, qui est d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable et à un coût abordable d'ici 2030.

**Tableau 14.39: Répartition en (%) du mode principal d'approvisionnement en eau des ménages des personnes âgées selon le groupe d'âge et le sexe**

Source d'approvisionnement en eau	3ième âge			4ième âge			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	1,9	1,6	1,7	1,6	1,4	1,5	1,8	1,6	1,7
Puits ordinaire	24,1	24,7	24,5	25,3	24,5	24,8	24,3	24,7	24,5
Puits busé ordinaire	4,7	4,9	4,8	5,0	4,7	4,8	4,8	4,9	4,8
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	2,3	2,4	2,4	2,6	2,6	2,6	2,4	2,4	2,4
Forage	34,1	34,5	34,3	37,7	36,8	37,2	34,6	34,8	34,8
Fontaine publique	19,3	19,6	19,5	18,1	19,6	19,0	19,1	19,6	19,4
Robinet compteur intérieur propre	9,7	8,3	8,9	5,6	6,7	6,3	9,1	8,0	8,5
Robinet compteur intérieur partagé	2,9	3,2	3,0	2,5	2,7	2,6	2,9	3,1	3,0
Robinet dans une autre cour	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Autres	0,6	0,4	0,5	1,1	0,6	0,8	0,6	0,5	0,5
ND	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Total Effectif</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>375 780</b>	<b>412 131</b>	<b>787 911</b>	<b>57 564</b>	<b>80 471</b>	<b>138 035</b>	<b>433 344</b>	<b>492 602</b>	<b>925 946</b>

### 14.7.2.2- Type d'aisance

La question de l'assainissement du milieu de vie se pose avec acuité dans les ménages des personnes âgées comme dans ceux de l'ensemble de la population. En effet, les types d'aisance les plus utilisés quels que soient l'âge et le sexe sont les latrines simples communes et la brousse/nature. A eux deux, ces types d'aisance sont utilisés par près de 75% des ménages des personnes âgées. Ils sont 38,5% à utiliser les latrines simples communes et 36,1% à utiliser la nature/brousse comme types d'aisance.

**Tableau 14.40: Répartition (%) des personnes âgées par type d'aisance des ménages selon le groupe d'âge et le sexe**

Type d'aisance	3 <sup>ème</sup> âge			4 <sup>ème</sup> âge			Ensemble		
	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens
Chasse d'eau personnelle	3,4	2,8	3,1	2,5	2,4	2,4	3,3	2,7	3,0
Chasse d'eau en commun	4,5	4,3	4,4	4,8	4,5	4,6	4,6	4,4	4,5
Latrine simple personnel	13,4	12,9	13,1	11,4	12,2	11,9	13,2	12,8	13,0
Latrine simple commun	37,9	39,4	38,7	37,1	37,6	37,4	37,8	39,0	38,4
Latrine ventilée personnel	1,0	0,8	0,9	0,7	0,7	0,7	0,9	0,8	0,8
Latrine ventilée commun	1,6	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7
Brousse/nature	35,5	35,8	35,6	38,7	38,5	38,6	35,9	36,2	36,1
Autres	2,7	2,3	2,5	3,2	2,5	2,8	2,7	2,4	2,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>	<b>375 780</b>	<b>412 131</b>	<b>787 911</b>	<b>57 564</b>	<b>80 471</b>	<b>138 035</b>	<b>433 344</b>	<b>492 602</b>	<b>925 946</b>

### 14.7.2.3- Mode principal d'éclairage

Au regard du contenu du Tableau 14.40, il ressort que quel que soit le sexe et l'âge, les ménages des personnes âgées à l'instar de ceux du reste de la population, ont trois principaux modes d'éclairage. Ces trois modes principaux sont les lampes torches, les panneaux solaires et l'électricité du réseau de la Société Nationale Burkinabé d'Électricité (SONABEL). A elles trois, ces modes principaux d'éclairage font 87,2%. Les lampes torches viennent en première position avec 43%, ensuite les panneaux solaires (29,4%) et enfin l'électricité du réseau SONABEL qui est utilisé par 14,8% des ménages des personnes âgées.

**Tableau 14.41: Répartition (%) des personnes âgées par principal mode d'éclairage des ménages selon le groupe d'âge et le sexe**

Mode principal d'éclairage	3 <sup>ème</sup> âge			4 <sup>ème</sup> âge			Ensemble		
	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens
Electricité du réseau SONABEL	15,4	15,2	15,3	11,5	12,7	12,2	14,9	14,8	14,8
Plateformes multifonctionnelles	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4
Panneau solaire	29,7	29,7	29,7	26,1	28,4	27,5	29,3	29,5	29,4
Groupe électro-gène et batterie	0,7	0,7	0,7	0,6	0,5	0,5	0,7	0,6	0,6
Lampe à gaz	0,1	0,1	0,1	0,1	0	0,1	0,1	0,1	0,1
Lampe à pétrole	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Lampe à huile	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
Lampe rechargeable	9	8,9	8,9	8,7	8,5	8,6	8,9	8,8	8,9
Lampe torche	41,8	42,4	42,2	49	46,3	47,5	42,9	43,1	43
Bougie	0	0	0	0,1	0,1	0,1	0	0	0
Bois/paille	0,6	0,5	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6
Autres	1,5	1,3	1,4	2	1,6	1,7	1,5	1,4	1,5
ND	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectif</b>	<b>375 780</b>	<b>412 131</b>	<b>787 911</b>	<b>57 564</b>	<b>80 471</b>	<b>138 035</b>	<b>433 344</b>	<b>492 602</b>	<b>925 946</b>

#### 14.7.2.4- Source principale d'énergie pour la cuisine

La grande majorité des ménages des personnes âgées utilisent le bois (simple ou charbon) comme source principale d'énergie pour la cuisson. Environ 80% des ménages des personnes âgées (Tableau 14.41) ont recours au bois simple comme principale source d'énergie de cuisson et près de 8% utilisent le charbon de bois. Le Gaz/Biogaz et l'électricité qui devraient être les sources importantes d'énergie de cuisson pour freiner en partie la désertification ne sont utilisées que par 8,4% des ménages des personnes âgées. Le Gaz/Biogaz est utilisé 7,4% des personnes âgées comme énergie de cuisson contre 1% pour l'électricité.

**Tableau 14.42: Répartition (%) des personnes âgées par source principale d'énergie pour la cuisine des ménages selon le groupe d'âge et le sexe**

Énergie pour la cuisson	3ième âge			4ième âge			Ensemble		
	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens
Electricité	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	1,0	0,9	1,0
Gaz ou Biogaz	8,3	7,2	7,7	5,0	5,9	5,5	7,7	7,0	7,4
Pétrole	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
Charbon de bois	8,1	7,8	8,0	7,0	7,2	7,1	8,0	7,7	7,8
Bois (foyer amélioré)	3,2	3,3	3,2	3,0	2,9	3,0	3,2	3,2	3,2
Bois (foyer simple)	76,5	78,5	77,5	80,0	80,2	80,1	77,0	78,7	77,9
Non concerné	1,1	0,8	0,9	1,7	1,2	1,5	1,2	0,8	1,0
Autres	1,5	1,2	1,4	2,0	1,5	1,7	1,6	1,3	1,4
ND	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total Effectif	100,0 375 780	100,0 412 131	100,0 787 911	100,0 57 564	100,0 80 471	100,0 138 035	100,0 433 344	100,0 492 602	100,0 925 946



## CONCLUSION

L'accroissement du nombre des personnes âgées constitue un défi pour le continent africain dans son ensemble et pour le Burkina Faso en particulier. Cette tendance influence les politiques publiques parce qu'elle nécessite plus de ressources pour les familles et les services médico-sociaux de prise en charge des personnes âgées. Les changements qui s'opèrent dans les structures familiales et les bouleversements économiques et sociaux ont des répercussions négatives et multidimensionnelles sur les personnes âgées. Ces dernières se trouvent de plus en plus isolées au sein de leurs familles et de la société, et deviennent donc plus vulnérables.

Conscient des nombreuses difficultés auxquelles les personnes âgées sont confrontées, le Burkina Faso a souscrit à plusieurs stratégies internationales qui visent la protection des personnes âgées. Au niveau national, plusieurs textes, politiques et plans stratégiques ont été élaborés afin d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

Connaitre l'effectif, la distribution spatiale et la situation socio-économique des personnes âgées est un préalable pour l'élaboration de politiques et stratégies efficaces de prise en charge de ce groupe de personnes. Les résultats du recensement de 2019 donnent un total 1 031 984 personnes âgées de 60 ans et plus tous sexes confondus, et les femmes représentent 53 % de l'ensemble. La grande majorité des personnes âgées vivant au Burkina Faso réside en milieu rural (77,6%) contre 22,4% en milieu urbain. Le rapport de masculinité est de 88 hommes âgés de 60 ans et plus pour 100 femmes. Les personnes du 3ème âge représentent 85,0% de l'ensemble des personnes âgées contre 15,0% pour celles du 4ème âge.

Il ressort de l'analyse de la mortalité que pour 1000 personnes ayant atteint l'âge de 60 ans, 115 meurent avant l'âge de 65 ans avec des probabilités de mourir qui croissent avec l'âge. On a noté une surmortalité parmi les hommes par rapport aux femmes d'une part, une surmortalité en milieu rural par rapport au milieu urbain.

Par ailleurs, à 60 ans, les individus ont en moyenne 15,7 ans à vivre encore. Cette durée est de 9,5 ans et 5 ans en moyenne respectivement à 70 ans et à 80 ans. La durée moyenne restant à vivre à un âge donné est dans l'ensemble supérieure chez les femmes que chez les hommes. Ainsi à 60 ans, la femme a en moyenne 16,6 ans à vivre contre 14,8 ans pour l'homme, soit un écart d'environ 2 ans à l'avantage de la femme.

Les résultats de l'analyse des données du recensement ont montré également que la migration interne est relativement faible parmi les personnes âgées et la migration internationale est quasiment insignifiante.

Concernant la possession d'un document officiel, les résultats montrent que la pièce nationale d'identité est le document d'identification le plus possédé par les personnes âgées (environ 70%) au niveau national avec des disparités selon le sexe, le milieu de résidence et la région.

Les résultats de l'analyse ont indiqué que pour ce qui concerne les caractéristiques socioculturelles des personnes âgées, il est ressorti que moins d'une personne âgée de 60 ans et plus sur 100 (8,1%) a été alphabétisée et une grande majorité des personnes âgées (92,7%) n'a aucun niveau d'instruction. Le Mooré est la principale langue parlée, en effet, elle est parlée par plus de 50% des personnes âgées et 58,9% des personnes âgées ont déclaré avoir été alphabétisé en Français. Plus de la moitié des personnes âgées (57,5%) se sont déclarées être de la religion musulmane.

Par rapport à l'activité économique, le volume des personnes âgées en emploi était de 31,1% de l'ensemble des personnes âgées au niveau national. La majorité des personnes âgées étaient

occupées dans le secteur d'activités primaires (80,7%) et exerçaient l'agriculture, l'élevage et la pêche comme principales activités.

Selon le 5e RGPH, 7,8 % des personnes âgées handicapées ont été dénombrés. Les résultats de l'analyse sur les conditions d'habitation des personnes âgées ont montré que plusieurs d'entre elles sont des chefs de ménages et vivent dans des conditions moins bien enviables. En effet, pour 35% des ménages, la principale source d'approvisionnement est le forage (34,8%), environ 80% des ménages des personnes âgées ont recours au bois simple comme principale source d'énergie de cuisson et 36% des ménages des personnes âgées utilisent la bourse/nature comme type d'aisance.

#### Implications pour les politiques de population

- ✓ Au regard des mutations socioéconomiques, démographiques et sociales en cours dans le pays, les solidarités familiales et communautaires qui, d'ailleurs, se détériorent de plus en plus, ne peuvent pas, à elles seules, faire face aux besoins des personnes âgées. Les efforts des familles et de la communauté doivent être soutenus par des politiques sociales opérantes. De ce fait, dans ces contextes africains où la question de financement de la sécurité sociale se pose avec acuité à cause d'un secteur informel avoisinant les 80,0% de l'économie, il faudra songer à des politiques de subvention des soins de santé et d'allocation d'aide sociale modeste aux personnes âgées. Cette aide pourra à n'en pas douter non seulement à combattre la pauvreté générale, mais également à perpétuer et à consolider le statut social des personnes âgées, spécialement les plus vulnérables.
- ✓ Le vieillissement de la population est déjà un phénomène vécu dans la plupart des pays du monde. Toutefois, un grand nombre de pays à faibles revenus comme le Burkina Faso devraient connaître dans le futur, une croissance des effectifs de la population en âge de travailler et donc des ratios de soutien économique élevés. Ces pays pourraient bénéficier du « dividende démographique », à condition que le marché du travail soit approprié, ce qui améliorerait aussi le bien-être des personnes âgées.
- ✓ Le déficit de connaissances sur les personnes âgées en Afrique est connu. Pour combler cette lacune et fournir des informations vitales pour l'élaboration et l'évaluation de politiques et de programmes en faveur des personnes âgées, il est urgent d'intensifier les efforts de recherche sur le vieillissement. Les données des recensements et des enquêtes déjà existantes en Afrique pourraient permettre d'approfondir la connaissance des conditions sociales et économiques des personnes âgées.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Berthe, A., Berthé-Sanou, L., Konaté, B., Hien, H., Tou, F., Drabo, M., ... & Macq, J. (2013). Les personnes âgées en Afrique subsaharienne: une population vulnérable, trop souvent négligée dans les politiques publiques. *Santé publique*, 25(3), 367-371.
- Berthé-Sanou, L., Berthe, A., Drabo, M., Badini-Kinda, F., Somé, M., Ouedraogo, D., & Macq, J. (2013). Analyse du programme national de santé des personnes âgées (PNSPA) 2008-2012 du Burkina Faso. *Santé Publique*, 25(4), 517-526.
- Bongaarts, J., & Zimmer, Z. (2002). Living arrangements of older adults in the developing world: an analysis of demographic and health survey household surveys. *The Journals of Gerontology Series B: Psychological Sciences and Social Sciences*, 57(3), S145-S157.
- Bougma, M. (2015). Fécondité, réseaux familiaux et scolarisation des enfants en milieu urbain au Burkina Faso. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.) en Démographie, Université de Montréal, Canada
- Kuate-Defo, B. (2005). Facteurs associés à la santé perçue et à la capacité fonctionnelle des personnes âgées dans la préfecture de Bandjoun au Cameroun. *Cahiers Québécois de Démographie*, 34(1), 1-46.
- Mba, C. J. (2002). Determinants of living arrangements of Lesotho's elderly female population. *Journal of International Women's Studies*, 3(2), 1-22.
- Ministère de la santé, Direction de la Santé de la Famille (2018). Programme National de Santé des Personnes Âgées 2008-2012. Rapport, version électronique. Ouagadougou: Ministère de la Santé (Burkina Faso); 2008 février.
- Ministère de la Santé (2021), Plan Stratégique Multisectoriel de prise en charge des personnes âgées 2021 -2025 du Burkina Faso
- OCHA (2021), aperçu des besoins humanitaires au Burkina Faso, <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/burkina-faso/document/burkina-faso-aper%C3%A7u-des-besoins-humanitaires-hno-2021>
- ONU (2019). Prospects: The 2019 revision of World Population Prospects. UN, New York.
- Randall, S., Coast, E., & Leone, T. (2011). Cultural constructions of the concept of household in sample surveys. *Population Studies*, 65(2), 217-229.
- Roth, C. (2010). Les relations intergénérationnelles sous pression au Burkina Faso. *Autrepart*, (1), 95-110.
- Sajoux, M., Golaz, V., & Lefèvre, C. (2015). L'Afrique, un continent jeune et hétérogène appelé à vieillir: enjeux en matière de protection sociale des personnes âgées. *Mondes en développement*, (3), 11-30.
- Vallin, J. (2002). The end of the demographic transition: Relief or Concern?. *Population and Development review*, 28(1), 105-120.
- Willems, M. (2002). Quel processus de vieillissement pour les pays du Sahel? L'exemple du Burkina Faso. Gendreau et al.(sous la direction de): Jeunesses, Vieillesse, Démographies et Sociétés, Chaire Quetelet, AUF, Institut de Démographie de l'UCL, Academia/Bruylant, L'Harmattan, Louvain-La-Neuve, 101-124.



## CONCLUSION GENERALE

A l'issue de l'analyse des données sur la thématique « Ménages et Habitations », l'on retiendra que le nombre de ménages au Burkina Faso est de 3 908 847 ménages. La taille moyenne des ménages ordinaires est de 5,2 personnes en 2019 contre 5,9 en 2006. La proportion des ménages dirigés par des femmes est de 16,0% en 2019. Pour l'eau de boisson, le forage est la source la plus prisée (30,8%) suivi de la fontaine publique (23,5%) et du puits ordinaire (22%). L'eau courante avec robinet compteur intérieur propre est le privilège de 9,3% de ménages, les robinets compteurs intérieurs partagés sont pour 5,2% des ménages. L'alimentation en énergie pour l'éclairage est surtout de source solaire d'abord (34,7%) puis le réseau d'électricité national ensuite (17,6%). L'énergie de cuisson, s'appuie surtout sur le bois à travers les foyers simples (65,7%) ou améliorés (2,8%) et ses dérivés comme le charbon de bois (10,8%) des ménages. Cependant, le gaz ou biogaz sont des sources en émergence pour 16,1% des ménages. L'utilisation du type d'aisance se caractérise par trois types de lieu d'aisance dont en priorité la latrine simple commun (39,8%), suivie de la brousse/nature (32,8%) et en dernier lieu la latrine simple personnel (19,1%).

Que ce soit dans le domaine de l'alphabétisation, celui de l'instruction ou de la scolarisation, il ressort une amélioration des indicateurs d'éducation au cours de la période intercensitaire 2006-2019, résultant des politiques d'expansion de l'accès et de réduction des inégalités mises en place au cours des deux dernières décennies. Ainsi, le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus passe de 26,2 % à 29,7 %, le taux d'instruction des 6 ans et plus passe de 29,0 % à 41,2 % alors que la fréquentation scolaire des enfants de l'âge obligatoire de scolarisation (6-16 ans) passe de 38,4 % à 45,9 %. Toutefois, en 2019, un peu moins d'un adulte de 15 ans sur trois était alphabétisé (plus d'un homme sur trois contre une femme sur quatre), environ un adulte de 25 ans et plus sur cinq était un instruit, alors que moins d'un enfant de 6-16 ans sur deux fréquentait l'école.

Au Burkina Faso, la population en âge de travailler représente de 54,7% de la population globale. Cette population de 15 ans ou plus est majoritairement féminine et est composée de 46,2% de main-d'œuvre et 53,8% de personnes en dehors de la main-d'œuvre. Il découle de l'analyse que la main-d'œuvre disponible au Burkina Faso est dans sa majorité sans niveau d'instruction (69,1%). Les hommes, avec un taux d'activité de 54,9% sont prédominants sur le marché de l'emploi que les femmes pour lesquelles ce taux est de 38,6%. Le ratio emploi/population de la population de 15 ans ou plus au Burkina Faso est de 42,9%. Le ratio emploi/population des hommes (51,8%) est bien meilleur à celui des femmes (35,2%). Le secteur primaire (avec 63,3% des occupés) est le premier secteur pourvoyeur d'emplois au Burkina Faso. Le secteur tertiaire emploie 25,3% des occupés et le secondaire 10,1%. Les principales activités en milieu rural étant l'agriculture et l'élevage, la dominance du secteur primaire s'observe dans toutes les régions, à l'exception du Centre qui est une région essentiellement urbaine. La majorité de la main-d'œuvre occupée travaille en qualité d'indépendants (52,8%). Les salariés ne représentent que 12,0% de la population dans l'emploi.

Au Burkina Faso, le taux de chômage au sens du BIT est de 7,1%. Le chômage affecte davantage les femmes (8,8%) que les hommes (5,6%). Le taux de chômage combiné qui inclut outre la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle s'établit à 34,1% au niveau national et est de 40,7% pour les femmes et 27,7% pour les hommes.

Le taux de prévalence du handicap évalué au sein de la population de 5 ans et plus en 2019 est de 1,1%. La prévalence du handicap est la même dans le sous-groupe des femmes et le sous-groupe des hommes, soit 1,0% et 1,1%. Le handicap est légèrement plus prégnant en milieu rural (1,1%) qu'en milieu urbain (0,9%). La désagrégation selon l'âge montre que le handicap se concentre aux âges élevés, surtout après 60 ans où son taux de prévalence est sept fois plus élevé que celui de la moyenne générale, tant chez les femmes (7,7%) que chez les hommes (8,2%). Environ un tiers

des personnes handicapées de 5 ans et plus, 33,9% des femmes et 33,0% d'hommes sont dans une situation de multihandicap, c'est-à-dire qu'ils ont une limitation dans au moins deux domaines de fonctionnement. L'examen du profil socioéconomique des personnes handicapées révèle qu'elles sont davantage confrontées à la pauvreté (53,0%) et aux facteurs défavorisant, à savoir le faible accès à l'éducation formelle (85,9% sont sans niveau d'instruction), l'inactivité économique (77,9%), la faible possession d'un document d'identification (46,2%) pour le fonctionnement dans la vie courante. Les indicateurs de scolarisation des personnes handicapées sont nettement en deçà de ceux des personnes non handicapées. La quasi-totalité (85,3%) des personnes handicapées âgées de cinq ans et plus n'a jamais fréquenté l'école.



# ANNEXES



## CHAPITRE 8

**Tableau A8.1: Répartition des ménages selon le groupe d'âge quinquennal des chefs de ménage, le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
12-14	646	302	948	1 532	737	2 269	2 178	1 039	3 217
15-19	13 281	5 450	18 731	28 867	16 863	45 730	42 148	22 313	64 461
20-24	58 090	18 509	76 599	155 757	35 762	191 519	213 847	54 271	268 118
25-29	119 458	24 253	143 711	273 636	40 278	313 914	393 094	64 531	457 625
30-34	158 204	25 814	184 018	304 947	42 958	347 905	463 151	68 772	531 923
35-39	142 662	22 430	165 092	271 022	38 005	309 027	413 684	60 435	474 119
40-44	114 697	19 569	134 266	226 143	34 232	260 375	340 840	53 801	394 641
45-49	84 224	16 438	100 662	176 641	29 141	205 782	260 865	45 579	306 444
50-54	63 526	16 468	79 994	158 077	29 588	187 665	221 603	46 056	267 659
55-59	45 869	14 500	60 369	122 448	24 397	146 845	168 317	38 897	207 214
60-64	36 314	12 317	48 631	103 910	22 339	126 249	140 224	34 656	174 880
65-69	23 043	8 548	31 591	74 406	14 823	89 229	97 449	23 371	120 820
70-74	16 458	6 555	23 013	61 257	13 601	74 858	77 715	20 156	97 871
75-79	8 207	3 458	11 665	34 578	7 154	41 732	42 785	10 612	53 397
80-84	4 373	2 198	6 571	20 533	5 325	25 858	24 906	7 523	32 429
85-89	1 793	871	2 664	9 551	2 432	11 983	11 344	3 303	14 647
90 et +	2 506	1 033	3 539	11 886	3 368	15 254	14 392	4 401	18 793
<b>Total</b>	<b>893 351</b>	<b>198 713</b>	<b>1 092 064</b>	<b>2 035 191</b>	<b>361 003</b>	<b>2 396 194</b>	<b>2 928 542</b>	<b>559 716</b>	<b>3 488 258</b>
Age moyen (en 2019)	40,3	42,8	40,7	42,2	42,9	42,3	41,6	42,8	41,8
Age moyen (en 2006)	39,9	44	40,5	42,4	43	42,4	41,7	43,4	41,9

**Tableau A8.2: Répartition des chefs de ménage selon leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles et le type de localité**

Caractéristiques du CM	Type de localité					
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
<b>Sexe du CM</b>						
Masculin	423 163	142 673	327 515	893 351	2 035 191	2 928 542
Féminin	79 775	32 129	86 809	198 713	361 003	559 716
<b>Niveau d'instruction du CM</b>						
Aucun niveau	202 888	83 345	215 530	501 763	2 015 602	2 517 365
Primaire	87 594	29 895	50 458	167 947	182 564	350 511
Post primaire 1er cycle	80 834	26 594	52 092	159 520	101 490	261 010
Post primaire 2nd cycle	57 780	20 268	64 067	142 115	68 716	210 831
Supérieur	73 148	14 700	32 175	120 023	27 786	147 809
ND	694	-	-	694	34	728
<b>Religion du CM</b>						
Animiste	2 316	710	11 771	14 797	309 370	324 167
Musulman	302 781	137 834	261 071	701 686	1 500 823	2 202 509
Catholique	158 724	29 595	109 637	297 956	430 507	728 463
Protestant	36 884	6 177	29 798	72 859	140 718	213 577
Sans religion	904	223	1 462	2 589	11 124	13 713
Autres	1 329	263	585	2 177	3 652	5 829
Nombre total de ménages	502 938	174 802	414 324	1 092 064	2 396 194	3 488 258
<b>Population totale</b>	<b>2 112 602</b>	<b>788 915</b>	<b>1 880 532</b>	<b>4 782 049</b>	<b>13 389 702</b>	<b>18 171 751</b>

**Tableau A8.3: Répartition des chefs de ménage selon leurs caractéristiques sociodémographiques et culturelles et le milieu de résidence (suite de A2)**

Caractéristiques du CM	Type de localité					
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Ensemble Urbain	Rural	Ensemble
<b>Etat matrimonial du CM</b>						
Célibataire	95 073	28 384	74 430	197 887	120 880	318 767
Monogame	327 680	115 424	250 311	693 415	1 508 124	2 201 539
Polygame	23 081	13 599	46 899	83 579	569 398	652 977
Veuf / Veuve	8 280	2 535	5 209	16 024	23 820	39 844
Divorcé / Séparé	27 891	11 616	23 168	62 675	133 076	195 751
Union libre	20 933	3 244	14 307	38 484	40 896	79 380
Total	502 938	174 802	414 324	1 092 064	2 396 194	3 488 258
<b>Statut d'occupation du CM</b>						
Occupé	378 894	126 174	238 624	743 692	1 350 659	2 094 351
Chômeur	16 210	4 805	13 678	34 693	56 232	90 925
HORS_MO	107 834	43 823	162 022	313 679	989 303	1 302 982
Total	502 938	174 802	414 324	1 092 064	2 396 194	3 488 258
<b>Handicap</b>						
Handicapé	6 499	2 322	6 349	15 170	2 350 443	3 427 337
Non handicapé	496 439	172 480	407 975	1 076 894	45 751	60 921
<b>Total</b>	<b>502 938</b>	<b>174 802</b>	<b>414 324</b>	<b>1 092 064</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 488 258</b>
<b>Population totale</b>	<b>2 112 602</b>	<b>788 915</b>	<b>1 880 532</b>	<b>4 782 049</b>	<b>13 389 702</b>	<b>18 171 751</b>

**Tableau A8.4: Répartition des ménages par région selon la composition**

Région	Ménages ayant au moins un enfant âgé de moins de 5 ans	Ménages ayant au moins un enfant âgé 5-17 ans	Ménages ayant au moins un enfant âgé <18 ans	Ménages ayant au moins une femme âgée 15-49 ans	Ménages ayant au moins un homme âgé 15-49 ans	Ménages n'ayant pas de membre âgé <50	Ménages n'ayant pas de membre adulte (18+)
Boucle du Mouhoun	187 252	229 497	273 393	273 852	266 531	13 855	1 280
Cascades	78 787	94 454	112 034	114 891	111 750	3 640	1 049
Centre	284 020	366 106	449 463	497 381	529 561	15 744	2 103
Centre-Est	155 499	187 479	224 147	228 259	184 903	10 197	1 508
Centre-Nord	152 332	176 081	209 406	210 011	189 654	6 017	921
Centre-Ouest	146 746	194 185	221 748	219 098	195 466	8 934	1 990
Centre-Sud	74 509	100 623	115 526	112 645	102 241	5 881	601
Est	170 719	193 877	228 248	228 813	216 749	3 895	1 988
Hauts-Bassins	210 973	267 637	319 573	335 188	331 883	13 238	1 734
Nord	165 193	195 908	232 201	231 707	213 889	6 497	1 058
Plateau central	95 282	115 711	135 136	134 940	119 745	4 917	689
Sahel	93 644	120 067	145 375	152 667	147 360	6 111	1 114
Sud-Ouest	83 922	110 593	130 317	131 009	123 144	6 765	1 438
<b>Total</b>	<b>1 898 878</b>	<b>2 352 218</b>	<b>2 796 563</b>	<b>2 870 461</b>	<b>2 732 876</b>	<b>105 691</b>	<b>17 473</b>

**Tableau A8.5: Répartition des ménages selon leur type et la région**

Région	Type de ménages					
	Ménages d'une seule personne	Ménages nucléaires complets	Ménages nucléaires monoparentaux	Ménages étendus	Ménages composites	Total
Boucle du Mouhoun	26 512	186 588	24 669	80 995	14 971	333 735
Cascades	12 342	72 373	7 792	37 850	6 894	137 251
Centre	106 158	279 486	38 664	172 471	44 797	641 576
Centre-Est	18 161	128 173	42 399	68 082	10 307	267 122
Centre-Nord	15 013	131 715	20 141	66 316	10 617	243 802
Centre-Ouest	27 000	102 776	28 503	89 892	24 957	273 128
Centre-Sud	10 560	65 261	13 018	42 362	7 461	138 662
Est	13 159	146 798	16 630	71 708	12 202	260 497
Hauts-Bassins	45 416	210 687	28 017	103 948	22 670	410 738
Nord	16 848	143 479	20 432	78 370	12 704	271 833
Plateau central	10 692	79 228	12 606	49 427	7 156	159 109
Sahel	15 109	121 427	14 269	27 945	6 083	184 833
Sud-Ouest	17 073	71 984	17 041	46 868	13 006	165 972
<b>Total</b>	<b>334 043</b>	<b>1 739 975</b>	<b>284 181</b>	<b>936 234</b>	<b>193 825</b>	<b>3 488 258</b>

**Tableau A8.6: Type de ménage et caractéristiques du chef de ménage**

Caractéristiques du chef de ménage	Type de ménage					
	Ménages d'une seule personne	Ménages nucléaires complets	Ménages nucléaires monoparentaux	Ménages étendus	Ménages composites	Ensemble
<b>Sexe du CM</b>						
Masculin	247 260	1 727 160	46 095	800 341	107 686	2 928 542
Féminin	86 783	12 815	238 086	135 893	86 139	559 716
<b>Niveau d'instruction du CM</b>						
Aucun	164 883	1 347 068	228 088	677 335	99 991	2 517 365
Primaire	31 884	186 287	22 078	95 713	14 549	350 511
Post-primaire	40 917	112 342	17 688	62 640	27 423	261 010
Secondaire	54 691	59 064	11 635	55 250	30 191	210 831
Supérieur	41 588	34 915	4 639	45 025	21 642	147 809
ND	80	299	52	270	27	728
<b>Religion du CM</b>						
Animiste	24 237	159 384	26 588	97 069	16 889	324 167
Musulman	192 117	1 184 852	167 798	558 502	99 240	2 202 509
Catholique	89 743	298 534	69 152	215 041	55 993	728 463
Protestant	24 449	89 238	18 907	60 968	20 015	213 577
Autres	1 238	2 089	475	1 429	598	5 829
Sans religion	2 259	5 878	1 261	3 225	1 090	13 713
<b>Ensemble</b>	<b>334 043</b>	<b>1 739 975</b>	<b>284 181</b>	<b>936 234</b>	<b>193 825</b>	<b>3 488 258</b>

**Tableau A8.7: Type de ménage et caractéristiques du chef de ménage (suite de A6)**

Variables	Type de ménage					
	Ménage d'une seule personne	Ménage nucléaire complet	Ménage nucléaire monoparental	Ménage étendu	Ménage composite	Ensemble
<b>Etat matrimonial</b>						
Célibataire	189 243	20	15 735	12 731	101 038	318 767
Monogame	77 713	1 380 642	137 794	573 631	31 759	2 201 539
Polygame	11 273	317 062	45 604	269 835	9 203	652 977
Divorcé/séparé	12 167	1	15 499	7 507	4 670	39 844
Veuf(ve)	36 813	5	61 570	52 972	44 391	195 751
Union libre	6 834	42 245	7 979	19 558	2 764	79 380
Total	334 043	1 739 975	284 181	936 234	193 825	3 488 258
<b>Occupés chômeurs autres</b>						
Occupés	185 082	1 106 410	138 129	583 322	81 408	2 094 351
Chômeurs	11 954	44 432	9 426	18 778	6 335	90 925
Hors main-d'œuvre	137 007	589 133	136 626	334 134	106 082	1 302 982
Total	334 043	1 739 975	284 181	936 234	193 825	3 488 258
<b>Handicap</b>						
Personne non handicapée	326 858	1 719 851	280 153	912 610	187 865	3 427 337
Personne handicapée	7 185	20 124	4 028	23 624	5 960	60 921
Total	334 043	1 739 975	284 181	936 234	193 825	3 488 258
<b>Statut d'occupation</b>						
Autres	5 979	19 382	3 708	7 070	2 163	38 302
Propriétaire	175 012	1 539 267	237 795	831 246	121 105	2 904 425
Location-vente	6 648	7 678	1 944	4 873	3 282	24 425
Location simple	103 862	107 346	25 618	68 943	50 271	356 040
Hébergé gratuitement	39 432	65 357	14 964	23 624	16 831	160 208
Total	330 933	1 739 030	284 029	935 756	193 652	3 483 400

**Tableau A8.8: Type de ménage et caractéristiques de l'habitation**

Variables	Type de ménage					
	Ménage d'une seule personne	Ménage nucléaire complet	Ménage nucléaire monoparental	Ménage étendu	Ménage composite	Total
<b>Nombre de pièce</b>						
1	132 758	336 924	84 374	73 194	45 012	672 262
2	156 178	753 150	126 766	229 004	87 073	1 352 171
3	28 562	349 302	46 475	232 039	33 842	690 220
4-6	11 139	260 339	23 731	315 668	24 054	634 931
7 et +	1 321	38 935	2 608	85 606	3 607	132 077
ND	4 085	1 325	227	723	237	6 597
Total	334 043	1 739 975	284 181	936 234	193 825	3 488 258
<b>Statut d'occupation du logement</b>						
Immeuble à appartements	2 730	7 488	1 479	8 300	1 481	21 478
Villa	13 609	46 820	8 891	68 731	9 578	147 629
Maison individuelle simple	254 024	1 347 978	224 581	681 937	145 214	2 653 734
Bâtiments à plusieurs logements	44 012	151 794	27 459	112 086	27 549	362 900

Variables	Type de ménage					
	Ménage d'une seule personne	Ménage nucléaire complet	Ménage nucléaire monoparental	Ménage étendu	Ménage composite	Total
Case	11 393	155 409	17 503	52 005	6 866	243 176
Tente	1 204	6 385	651	1 957	771	10 968
Autres	3 899	23 133	3 460	10 730	2 191	43 413
ND	3 172	968	157	488	175	4 960
<b>Total</b>	<b>334 043</b>	<b>1 739 975</b>	<b>284 181</b>	<b>936 234</b>	<b>193 825</b>	<b>3 488 258</b>

Tableau A8.9: Taille du ménage et caractéristiques du chef de ménage.

Variables	Taille du ménage				
	1	2-4	5-7	8 et +	Total
<b>Sexe</b>					
Homme	244 153	1 086 134	955 148	643 107	2 928 542
Femme	84 837	312 946	128 886	33 047	559 716
<b>Niveau d'instruction du CM</b>					
Aucun	162 221	960 232	818 199	576 713	2 517 365
Primaire	31 403	148 925	114 867	55 316	350 511
Post-primaire	40 317	127 625	68 459	24 609	261 010
Secondaire	53 968	97 353	47 310	12 200	210 831
Supérieur	41 001	64 607	34 951	7 250	147 809
ND	80	336	247	65	728
<b>Religion du CM</b>					
Animiste	23 828	113 776	98 768	87 795	324 167
Musulman	189 214	894 537	671 278	447 480	2 202 509
Catholique	88 450	294 510	238 160	107 343	728 463
Protestant	24 048	88 653	70 620	30 256	213 577
Sans religion	2 226	5 335	3 697	2 455	13 713
Autres	1 224	2 269	1 511	825	5 829
<b>Total</b>	<b>328 990</b>	<b>1 399 080</b>	<b>1 084 034</b>	<b>676 154</b>	<b>3 488 258</b>

Tableau A8.10: Taille du ménage et caractéristiques du chef de ménage (suite de A9)

Variables	Taille du ménage				
	1	2-4	5-7	8 et +	Ensemble
<b>Etat matrimonial</b>					
Célibataire	188 002	106 583	18 121	6 061	318 767
Marié	86 035	1 125 997	995 781	646 703	2 854 516
Divorcé (e)/ séparé (e)	12 035	20 780	5 766	1 263	39 844
Veuf (ve)	36 322	99 654	45 364	14 411	195 751
Union libre	6 596	46 066	19 002	7 716	79 380
<b>Occupés chômeurs autres</b>					
Occupés	182 259	807 910	688 990	415 192	2 094 351
Chômeurs	11 788	40 495	25 267	13 375	90 925
Hors maind'oeuvre	134 943	550 675	369 777	247 587	1 302 982
<b>Handicap</b>					
Personne non handicapée	321 886	1 375 044	1 066 521	663 886	3 427 337
Personne handicapée	7 104	24 036	17 513	12 268	60 921

Variables	Taille du ménage				
	1	2-4	5-7	8 et +	Ensemble
Autres	5 916	16 769	9 882	5 735	38 302
<b>Type de propriété</b>					
Propriétaire	171 937	1 116 453	970 216	645 819	2 904 425
Location-vente	6 540	11 388	4 898	1 599	24 425
Location simple	102 540	177 007	66 031	10 462	356 040
Hébergé gratuitement	38 956	76 268	32 677	12 307	160 208
ND	3 101	1 195	330	232	4 858
<b>Total</b>	<b>328 990</b>	<b>1 399 080</b>	<b>1 084 034</b>	<b>676 154</b>	<b>3 488 258</b>

Tableau A8.11: Répartition de ménages possédant au moins un des biens d'équipement

Région	Biens d'équipement							
	Radio	Télévision	Téléphone fixe	Réfrigérateur Congélateur	Ordinateur	Foyer amélioré	Décodeur /parabole	Cuisinière à gaz/électrique
Boucle du Mouhoun	168 997	88 688	5 339	8 445	7 593	18 760	32 361	25 395
Cascades	86 908	48 654	2 352	5 854	4 504	6 538	23 865	10 235
Centre	389 598	386 045	17 219	121 818	106 453	95 509	255 230	201 317
Centre Est	131 616	44 062	7 164	8 261	6 117	13 885	21 270	20 270
Centre Nord	116 496	43 024	3 403	5 874	5 522	19 485	18 076	16 643
Centre Ouest	133 631	55 276	4 457	9 124	11 763	12 905	29 267	23 306
Centre Sud	83 989	22 519	1 731	3 500	3 341	4 804	11 003	9 089
Est	102 571	25 625	8 143	5 425	5 636	7 384	14 680	15 119
Hauts Bassins	248 358	186 481	8 593	33 761	27 073	44 141	106 245	62 068
Nord	144 682	63 270	4 146	8 499	7 328	12 176	23 535	24 709
Plateau Central	91 750	26 323	2 219	3 517	3 783	7 030	10 953	12 233
Sahel	54 419	22 176	3 292	4 595	3 495	7 405	11 254	8 493
Sud-Ouest	65 792	25 124	3 516	4 547	4 326	8 313	14 931	12 836
<b>Burkina Faso</b>	<b>1 818 807</b>	<b>1 037 267</b>	<b>71 574</b>	<b>223 220</b>	<b>196 934</b>	<b>258 335</b>	<b>572 670</b>	<b>441 713</b>

Tableau A8.12: Répartition de ménages possédant au moins un des moyens de déplacement

Région	Moyen de déplacement				
	Bicyclette	Bicyclette pour handicapé	Mobylette /Moto	Moto tricycle	Moto tricycle pour handicapé
Boucle du Mouhoun	271 585	4 658	149 326	13 911	435
Cascades	92 939	1 770	90 950	6 662	246
Centre	426 788	7 937	487 120	16 606	1 325
Centre Est	221 069	4 589	112 109	3 945	293
Centre Nord	163 040	3 947	117 956	5 867	271
Centre Ouest	226 474	4 102	131 077	8 941	378
Centre Sud	119 023	1 897	63 037	2 688	147
Est	182 196	4 234	100 489	3 952	236
Hauts Bassins	242 207	5 382	254 914	13 772	630
Nord	194 363	5 210	140 309	8 264	457
Plateau Central	136 443	2 132	96 306	4 496	177
Sahel	52 657	1 958	62 341	4 427	335
Sud-Ouest	105 662	2 383	65 002	4 856	184
<b>Burkina Faso</b>	<b>2 434 446</b>	<b>50 199</b>	<b>1 870 936</b>	<b>98 387</b>	<b>5 114</b>

**Tableau A8.13: Répartition de ménages possédant au moins un des moyens de déplacement (suite et fin)**

Région	Moyen de déplacement					
	Voiture	Pirogue	Charette	Chameau	Cheval	Ane
Boucle du Mouhoun	3 380	1 561	118 196	1 764	9 070	117 873
Cascades	2 500	228	15 326	428	499	10 507
Centre	70 980	713	32 279	1 640	1 941	27 799
Centre Est	3 681	282	76 998	1 384	1 767	78 936
Centre Nord	2 944	287	79 315	1 356	1 910	86 844
Centre Ouest	3 831	177	83 107	1 235	1 585	94 326
Centre Sud	1 665	78	48 253	554	582	63 446
Est	2 515	459	80 800	1 319	2 430	107 192
Hauts Bassins	16 226	908	63 131	1 479	1 463	56 091
Nord	3 177	204	87 747	3 547	3 958	102 112
Plateau Central	2 347	255	66 356	768	1 056	74 577
Sahel	1 759	397	59 894	5 277	1 634	61 248
Sud-Ouest	1 920	283	10 032	505	643	6 975
<b>Burkina Faso</b>	<b>116 925</b>	<b>5 832</b>	<b>821 434</b>	<b>21 256</b>	<b>28 538</b>	<b>887 926</b>

**Tableau A8.14: Répartition de ménages ayant accès à internet selon le milieu de résidence**

Région	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Boucle du Mouhoun	8 427	15 394	23 821
Cascades	8 381	7 637	16 018
Centre	166 377	16 857	183 234
Centre - Est	13 556	15 855	29 411
Centre-Nord	6 287	8 131	14 418
Centre-Ouest	14 426	12 467	26 893
Centre-Sud	1 942	7 901	9 843
Est	6 968	10 066	17 034
Hauts-Bassins	58 734	14 387	73 121
Nord	10 025	11 565	21 590
Plateau Central	4 472	9 181	13 653
Sahel	4 241	5 563	9 804
Sud-Ouest	5 591	8 251	13 842
<b>Burkina Faso</b>	<b>309 427</b>	<b>143 255</b>	<b>452 682</b>

**Tableau A8.15: Répartition des habitations selon la région et le nombre de pièces occupées**

Région	Nombre de pièces occupées								
	1	2	3	4	5	6	7+	ND	Total
Boucle du Mouhoun	47 093	140 543	70 064	31 566	16 208	13 354	14 406	501	333 735
Cascades	15 732	53 005	31 994	15 300	8 223	5 945	6 950	102	137 251
Centre	98 895	285 644	125 760	64 160	30 260	16 798	17 928	2 131	641 576
Centre - Est	59 869	89 076	54 459	26 302	16 347	9 939	10 739	391	267 122
Centre-Nord	60 516	88 489	44 230	19 839	14 024	7 653	8 711	340	243 802
Centre-Ouest	44 695	97 781	57 883	26 588	16 348	12 257	17 163	413	273 128
Centre-Sud	26 347	45 232	29 929	16 043	9 373	5 751	5 851	136	138 662
Est	75 537	90 674	45 998	21 251	12 190	7 212	7 345	290	260 497
Hauts-Bassins	48 595	172 413	87 527	45 449	21 963	16 310	17 725	756	410 738
Nord	60 091	105 358	49 662	22 920	14 834	8 975	9 653	340	271 833

Région	Nombre de pièces occupées								
	1	2	3	4	5	6	7+	ND	Total
Plateau Central	38 326	46 910	31 883	17 385	11 312	6 180	6 924	189	159 109
Sahel	77 466	76 666	18 985	6 048	2 229	1 545	1 205	689	184 833
Sud-Ouest	19 100	60 380	41 846	20 296	10 193	6 361	7 477	319	165 972
<b>Burkina Faso</b>	<b>672 262</b>	<b>1 352 171</b>	<b>690 220</b>	<b>333 147</b>	<b>183 504</b>	<b>118 280</b>	<b>132 077</b>	<b>6 597</b>	<b>3 488 258</b>

**Tableau A8.16: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de l'habitation et le milieu de résidence**

Statut d'occupation	Milieu de résidence				
	Ouagadougou	Bobo Dioulasso	Autres villes	Rural	Ensemble
Propriétaire	326868	88177	276356	2213024	2904425
Location-vente	4984	2231	6160	11050	24425
Location simple	118467	65806	102376	69391	356040
Hébergé gratuitement	47200	16760	25351	70897	160208
Autres	4332	1420	3305	29245	38302
ND	1087	408	776	2587	4858
<b>Ensemble</b>	<b>502938</b>	<b>174802</b>	<b>414324</b>	<b>2396194</b>	<b>3488258</b>

**Tableau A8.17: Répartition des ménages selon le type d'habitation par statut d'occupation du logement**

Type d'habitation	Statut d'occupation						
	Autres	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Hébergé gratuitement	ND	Ensemble
Immeuble à appartements	385	15474	492	3834	1293	0	21478
Villa	812	107896	2185	30492	6244	0	147629
Maison individuelle simple	18979	2275403	16596	222188	120568	0	2653734
Bâtiments à plusieurs logements	3185	233554	4636	96977	24548	0	362900
Case	4450	233311	329	619	4467	0	243176
Tente	501	9070	26	231	1140	0	10968
Autres	9990	29715	161	1600	1947	0	43413
ND	0	2	0	99	1	4858	4960
<b>Ensemble</b>	<b>38302</b>	<b>2904425</b>	<b>24425</b>	<b>356040</b>	<b>160208</b>	<b>4858</b>	<b>3488258</b>

**Tableau A8.18: Répartition des ménages selon le type de matériau de construction du logement et le milieu de résidence**

Matériau de construction	Milieu de résidence				
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	Total
<b>Nature du sol</b>					
Carrelage	125 493	32 767	35 209	21 296	214 765
Ciment	348 334	134 556	331 006	1 288 819	2 102 715
Terre battue	21 142	4 405	35 920	889 658	951 125
Sable	5 260	2 352	9 533	166 429	183 574
Autres	1 622	314	1 801	27 385	31 122
ND	1 087	408	855	2 607	4 957
<b>Total</b>	<b>502 938</b>	<b>174 802</b>	<b>414 324</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 488 258</b>
<b>Nature des murs</b>					
Dur	296 638	124 660	205 413	308 886	935 597

Matériaux de construction	Milieu de résidence				
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	Total
Semi dur	108 239	38 155	86 956	354 885	588 235
Banco	94 680	11 076	117 031	1 638 554	1 861 341
Paille	27	4	878	47 804	48 713
Bâche	23	1	392	10 876	11 292
Autres	2 244	498	2 799	32 582	38 123
ND	1 087	408	855	2 607	4 957
Total	502 938	174 802	414 324	2 396 194	3 488 258
<b>Nature du toit</b>					
Béton	24 018	8 927	6 387	4 960	44 292
Tôle	471 259	163 837	388 080	1 778 420	2 801 596
Tuiles	3 730	927	2 574	16 763	23 994
Terre cuite	1 215	344	8 831	289 794	300 184
Chaume	110	26	4 418	231 205	235 759
Bâche	54	9	767	24 175	25 005
Autres	1 464	324	2 412	48 270	52 470
ND	1 088	408	855	2 607	4 958
<b>Total</b>	<b>502 938</b>	<b>174 802</b>	<b>414 324</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 488 258</b>

Tableau A8.19: Répartition des ménages selon la source d'eau de boisson et le type de localité

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Milieu de résidence				
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	Total
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	1 003	426	1 364	54 318	57 111
Puits ordinaire	5 990	11 247	60 522	688 125	765 884
Puits buisé ordinaire	1 467	1 852	13 293	132 026	148 638
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	2 014	674	5 885	66 581	75 154
Forage	24 800	3 197	71 419	973 605	1 073 021
Fontaine publique	179 912	71 392	132 753	435 066	819 123
Robinet compteur intérieur propre	186 447	47 783	74 066	17 206	325 502
Robinet compteur intérieur partagé	89 589	35 455	46 125	9 168	180 337
Robinet dans une cour	5 292	1 129	4 107	4 699	15 227
Autres	5 337	1 239	3 935	12 793	23 304
ND	1 087	408	855	2 607	4 957
<b>Total</b>	<b>502 938</b>	<b>174 802</b>	<b>414 324</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 488 258</b>

Tableau A8.20: Répartition des ménages selon le mode d'éclairage et le type de localité

Mode principal d'éclairage	Milieu de résidence				
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	Total
Électricité du réseau Sonabel	236 672	116 657	167 666	93 690	614 685
Plateformes multifonctionnelles	3 492	1 230	3 279	9 665	17 666
Panneau solaire	168 429	37 124	118 238	885 406	1 209 197
Groupe électrogène et batterie	3 154	619	2 966	21 606	28 345
Lampe à gaz	543	163	264	1 568	2 538
Lampe à pétrole	1 505	494	1 368	11 375	14 742
Lampe à huile	260	81	314	3 164	3 819
Lampe rechargeable	36 181	9 079	33 540	246 393	325 193
Lampe torche	45 577	7 746	79 723	1 069 069	1 202 115
Bougie	220	108	101	959	1 388
Bois/paille	72	6	402	15 928	16 408

Mode principal d'éclairage	Milieu de résidence				
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	Total
Autres	5 745	1 087	5 608	34 764	47 204
ND	1 088	408	855	2 607	4 958
<b>Total</b>	<b>502 938</b>	<b>174 802</b>	<b>414 324</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 488 258</b>

**Tableau A8.21: Répartition des ménages selon le type d'énergie utilisée pour la cuisson et le type de localité**

Source principale d'énergie pour la cuisson	Milieu de résidence				
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	Total
Électricité	9232	7787	12204	12223	41446
Gaz ou biogaz	304833	44212	104546	107448	561039
Pétrole	691	197	683	4476	6047
Charbon de bois	89956	85739	69736	131448	376879
Bois (foyer amélioré)	9584	5688	14746	68349	98367
Bois (foyer simple)	64092	24765	197182	2001286	2287325
Non concerné	15408	4095	8248	27102	54853
Autres	8055	1911	6124	41255	57345
ND	1087	408	855	2607	4957
<b>Total</b>	<b>502 938</b>	<b>174 802</b>	<b>414 324</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 488 258</b>

**Tableau A8.22: Répartition des ménages selon le type d'aisance et le type de localité**

Type d'aisance	Milieu de résidence				
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	Total
Chasse d'eau personnelle	56 471	13 692	14 557	40 978	125 698
Chasse d'eau en commun	22 447	10 591	15 303	102 904	151 245
Latrine simple personnel	148 840	29 440	106 665	270 830	555 775
Latrine simple commun	236 249	110 454	216 322	832 308	1 395 333
Latrine ventilée personnel	12 376	2 613	5 104	12 948	33 041
Latrine ventilée commun	16 253	4 378	5 341	32 258	58 230
Brousse/nature	3 280	756	39 512	1 029 349	1 072 897
Autres	7 022	2 878	11 520	74 619	96 039
<b>Total</b>	<b>502 938</b>	<b>174 802</b>	<b>414 324</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 488 258</b>

**Tableau A8.23: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets et le type de localité**

Principal mode d'évacuation des déchets	Milieu de résidence				
	Ouagadougou	Bobo-Dioulasso	Autres villes	Rural	Ensemble
<b>Principal mode d'évacuation des ordures</b>					
Ramassage privé	219 553	70 839	34 191	70 712	395 295
Tas d'immondices	95 233	32 289	134 272	720 002	981 796
Fosses fumierées	16 768	4 431	32 618	377 792	431 609
Bac à ordures	55 972	20 606	45 833	95 030	217 441
Rue	72 334	31 922	145 669	965 753	1 215 678
Fossé (fosses/caniveaux)	24 701	8 922	5 085	25 228	63 936
Autres	18 377	5 793	16 656	141 677	182 503
<b>Total</b>	<b>502 938</b>	<b>174 802</b>	<b>414 324</b>	<b>2 396 194</b>	<b>3 488 258</b>
<b>Principal mode d'évacuation des eaux usées</b>					
Cour	45 374	19 246	61 730	355 484	481 834
Rue/Nature	358 368	112 563	303 609	1 815 614	2 590 154

Puisards	16 066	6 829	7 669	30 440	61 004
Caniveau	7 360	9 084	6 640	12 422	35 506
Fosse septique	63 221	21 220	18 862	60 274	163 577
Autres	11 461	5 452	14 959	119 353	151 225
<b>Total</b>	<b>501 850</b>	<b>174 394</b>	<b>413 469</b>	<b>2 393 587</b>	<b>3 483 300</b>

**Tableau A8.24: Typologie des ménages et caractéristiques du chef de ménage**

Caractéristiques du chef de ménage	Type de ménage					
	Ménages d'une seule personne	Ménages nucléaires complets	Ménages nucléaires monoparentaux	Ménages étendus	Ménages composites	Total
<b>Sexe du CM</b>						
Masculin	8,4	59,0	1,6	27,3	3,7	100,0
Féminin	15,5	2,3	42,5	24,3	15,4	100,0
<b>Niveau d'instruction du CM</b>						
Aucun	6,5	53,5	9,1	26,9	4,0	100,0
Primaire	9,1	53,1	6,3	27,3	4,2	100,0
Post-primaire	15,7	43,0	6,8	24,0	10,5	100,0
Secondaire	25,9	28,0	5,5	26,2	14,3	100,0
Supérieur	28,1	23,6	3,1	30,5	14,6	100,0
ND	11,0	41,1	7,1	37,1	3,7	100,0
<b>Religion du CM</b>						
Animiste	7,5	49,2	8,2	29,9	5,2	100,0
Musulman	8,7	53,8	7,6	25,4	4,5	100,0
Catholique	12,3	41,0	9,5	29,5	7,7	100,0
Protestant	11,4	41,8	8,9	28,5	9,4	100,0
Autres	21,2	35,8	8,1	24,5	10,3	100,0
Sans religion	16,5	42,9	9,2	23,5	7,9	100,0
<b>Total</b>	<b>9,6</b>	<b>49,9</b>	<b>8,1</b>	<b>26,8</b>	<b>5,6</b>	<b>100,0</b>
<b>État matrimonial</b>						
Célibataire	56,7	0,0	5,5	1,4	52,1	9,1
Monogame	23,3	79,3	48,5	61,3	16,4	63,1
Polygame	3,4	18,2	16,0	28,8	4,7	18,7
Divorcé/séparé	3,6	0,0	5,5	0,8	2,4	1,1
Veuf(ve)	11,0	0,0	21,7	5,7	22,9	5,6
Union libre	2,0	2,4	2,8	2,1	1,4	2,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Statut d'occupation</b>						
Occupés	55,4	63,6	48,6	62,3	42,0	60,0
Chômeurs	3,6	2,6	3,3	2,0	3,3	2,6
Hors main d'œuvre	41,0	33,9	48,1	35,7	54,7	37,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Handicapés</b>						
Personne non handicapée	97,8	98,8	98,6	97,5	96,9	98,3
Personne handicapée	2,2	1,2	1,4	2,5	3,1	1,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Statut d'occupation du logement</b>						
Propriétaire	52,9	88,5	83,7	88,8	62,5	83,4
Location-vente	2,0	0,4	0,7	0,5	1,7	0,7
Location simple	31,4	6,2	9,0	7,4	26,0	10,2

Caractéristiques du chef de ménage	Type de ménage					
	Ménages d'une seule personne	Ménages nucléaires complets	Ménages nucléaires monoparentaux	Ménages étendus	Ménages composites	Total
Hébergé gratuitement	11,9	3,8	5,3	2,5	8,7	4,6
Autres	1,8	1,1	1,3	0,8	1,1	1,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau A8.25: Répartition (%) des ménages par caractéristiques de l'habitation selon le type de ménage**

Taille du ménage	Type de ménage					Ensemble
	Ménage d'une seule personne	Ménage nucléaire complet	Ménage nucléaire mono-parental	Ménage étendu	Ménage composite	
<b>Espace vital</b>						
1 personne	39,7	19,4	29,7	7,8	23,2	19,3
2 personnes	46,8	43,3	44,6	24,5	44,9	38,8
3 personnes	8,6	20,1	16,4	24,8	17,5	19,8
4-6 personnes	3,3	15,0	8,4	33,7	12,4	18,2
7 personnes et +	0,4	2,2	0,9	9,1	1,9	3,8
ND	1,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Type de logement</b>						
Immeuble à appartements	0,8	0,4	0,5	0,9	0,8	0,6
Villa	4,1	2,7	3,1	7,3	4,9	4,2
Maison individuelle simple	76,0	77,5	79,0	72,8	74,9	76,1
Bâtiments à plusieurs logements	13,2	8,7	9,7	12,0	14,2	10,4
Case	3,4	8,9	6,2	5,6	3,5	7,0
Tente	0,4	0,4	0,2	0,2	0,4	0,3
Autres	2,1	1,4	1,3	1,2	1,2	1,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Tableau A8.26: Taille moyenne des ménages ordinaires et caractéristiques du CM**

Variables	Taille moyenne
<b>Sexe du CM</b>	
<b>Homme</b>	
Homme	5,5
Femme	3,7
Total	5,2
<b>Niveau d'instruction du CM</b>	
Aucun	5,7
Primaire	5,0
Post-primaire	4,1
Secondaire	3,5
Supérieur	3,4
ND	4,4
Total	5,2
<b>Religion du CM</b>	
Animiste	6,0
Musulman	5,3
Catholique	4,8
Protestant	4,8

<b>Variables</b>	<b>Taille moyenne</b>
Sans religion	4,9
Autres	4,4
Total	5,2
<b>État matrimonial du CM</b>	
Célibataire	2,0
Monogame	4,8
Polygame	9,1
Divorcé/séparé	2,9
Veuf(ve)	3,7
Union libre	4,2
Total	5,2
<b>Handicapé</b>	
Personne non handicapée	5,2
Personne handicapée	5,2
Total	5,2
<b>Situation d'occupation</b>	
Main-œuvre (population active)	5,3
Hors Main-œuvre (population inactive)	5,1
Total	5,2
<b>Niveau de vie du ménage</b>	
Plus pauvre	5,3
Pauvre	5,6
Moyen	5,6
Riche	5,1
Plus riche	4,5
ND	2,3
Total	5,2
<b>Statut d'occupation</b>	
Propriétaire	5,6
Location-vente	3,5
Location simple	3,1
Hébergé gratuitement	3,6
Autres	4,6
<b>Total</b>	<b>5,2</b>

## CHAPITRE 9

**Tableau A9.1 : Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe, par région**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural		
	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F
Boucle du Mouhoun	22,5	27,1	18,2	58,1	62,9	53,5	21,6	25,0	18,4
Cascades	24,9	31,1	19,6	55,1	60,9	49,6	21,1	25,7	16,9
Centre	57,0	62,1	52,0	63,0	67,8	58,5	43,3	47,0	39,7
Centre-Est	22,1	27,3	18,2	43,4	48,1	39,4	21,1	25,1	18,0
Centre-Nord	19,5	24,2	15,7	48,4	53,2	44,1	17,2	20,5	14,4
Centre-Ouest	28,7	37,2	22,4	61,7	68,1	55,7	26,1	32,2	21,4
Centre-Sud	25,5	31,1	21,0	49,5	53,1	46,2	27,5	32,1	23,7
Est	18,0	21,3	15,1	58,2	62,5	54,0	15,1	17,3	13,0
Hauts-Bassins	35,4	42,0	29,3	55,0	61,5	49,0	22,9	27,3	18,8
Nord	23,4	29,2	18,5	51,1	56,1	46,6	21,3	25,6	17,6
Plateau Central	22,5	27,7	18,5	50,9	56,1	46,5	22,2	26,1	18,9
Sahel	12,5	15,8	9,2	35,8	41,1	30,7	9,4	11,9	6,9
Sud-Ouest	21,8	27,8	16,6	52,6	58,3	47,2	20,5	25,2	16,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>29,7</b>	<b>35,4</b>	<b>24,7</b>	<b>57,5</b>	<b>62,8</b>	<b>52,6</b>	<b>21,6</b>	<b>25,5</b>	<b>18,2</b>
<b>Effectif alphabétisés</b>	<b>2 953 002</b>	<b>1 636 947</b>	<b>1 316 055</b>	<b>1 663 806</b>	<b>898 373</b>	<b>765 433</b>	<b>1 289 196</b>	<b>738 574</b>	<b>550 622</b>

Ens=Ensemble M=Masculin F=Féminin

**Tableau A9.2 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus par région selon le niveau de vie du ménage (%)**

Région	Niveau de vie du ménage						Rapport Plus riche/plus pauvres
	Plus pauvre	Moins pauvre	Classe intermédiaire	Moins riche	Plus riche	Ensemble	
Boucle du Mouhoun	12,0	16,4	21,2	30,3	63,9	22,5	5,3
Cascades	6,5	11,4	16,4	24,9	56,1	24,9	8,6
Centre	17,5	25,7	33,3	43,2	70,0	57,0	4,0
Centre-Est	10,2	14,3	18,6	26,0	54,7	22,1	5,4
Centre-Nord	8,4	13,4	18,8	30,3	62,7	19,5	7,5
Centre-Ouest	13,1	19,2	24,8	39,1	73,4	28,7	5,6
Centre-Sud	13,8	20,9	25,0	33,7	66,7	25,5	4,8
Est	7,8	16,8	23,8	37,4	73,1	18,0	9,4
Hauts-Bassins	10,8	15,2	20,5	33,0	60,2	35,4	5,6
Nord	13,1	17,3	20,6	29,5	65,2	23,4	5,0
Plateau Central	11,5	17,4	20,6	26,9	60,8	22,5	5,3
Sahel	6,1	10,9	17,9	30,9	63,8	12,5	10,5
Sud-Ouest	9,5	14,9	20,8	32,4	63,3	21,8	6,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>9,8</b>	<b>16,5</b>	<b>22,0</b>	<b>33,5</b>	<b>66,2</b>	<b>29,7</b>	<b>6,8</b>
<b>Effectif alphabétisés</b>	<b>187 311</b>	<b>335 963</b>	<b>448 202</b>	<b>666 072</b>	<b>1 312 690</b>	<b>2 953 002</b>	

**Tableau A9.3 : Structure par sexe et milieu de résidence des grands groupes d'âge spécifiques**

Sexe	Groupes d'âge spécifiques							Total
	3 ans et+	6 ans et+	10 ans et +	25 ans et+	15-64 ans	15-34 ans	15-24 ans	
<b>Ensemble</b>								
Masculin	90,3	79,5	66,5	34,9	50,2	30,8	17,9	8 752 405
Féminin	91,1	81,1	69,1	37,0	53,9	34,1	19,6	9 419 346
<b>Ensemble</b>	<b>90,7</b>	<b>80,4</b>	<b>67,9</b>	<b>36,0</b>	<b>52,1</b>	<b>32,5</b>	<b>18,8</b>	<b>18 171 751</b>
<b>Milieu urbain</b>								
Masculin	91,7	83,5	73,7	42,5	62,6	37,5	20,2	2 324 344
Féminin	92,2	84,3	74,5	38,7	62,4	40,9	23,7	2 457 705
<b>Ensemble</b>	<b>92,0</b>	<b>83,9</b>	<b>74,1</b>	<b>40,5</b>	<b>62,5</b>	<b>39,2</b>	<b>22,0</b>	<b>4 782 049</b>
<b>Milieu rural</b>								
Masculin	89,8	78,1	63,9	32,2	45,7	28,4	17,1	6 428 061
Féminin	90,7	80,0	67,3	36,4	50,8	31,7	18,1	6 961 641
<b>Ensemble</b>	<b>90,3</b>	<b>79,1</b>	<b>65,6</b>	<b>34,4</b>	<b>48,4</b>	<b>30,1</b>	<b>17,6</b>	<b>13 389 702</b>

**Tableau A9.4 : Répartition (%) selon le niveau d'instruction de la population résidente des groupes d'âge spécifiques par milieu de résidence et par sexe**

Niveau d'instruction	Burkina Faso			Urbain			Rural		
	Ens.	Masculin	Féminin	Ens.	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
<b>3 ans et plus</b>									
Aucun	63,1	59,4	66,5	39,6	35,6	43,4	71,7	68,2	74,8
Primaire	21,5	23,2	19,8	27,2	27,9	26,6	19,3	21,6	17,4
Post-primaire	9,9	10,2	9,6	18,0	17,7	18,3	6,9	7,4	6,4
Secondaire	3,7	4,6	2,9	9,4	11,0	7,8	1,7	2,2	1,2
Supérieur	1,8	2,6	1,2	5,8	7,8	3,9	0,4	0,6	0,2
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>								
	16486200	7905564	8580636	4397588	2131743	2265845	12088612	5773821	6314791
<b>6 ans et plus</b>									
Aucun	58,8	54,4	62,9	34,7	30,2	38,9	68,0	63,7	71,7
Primaire	23,8	25,9	21,8	28,9	29,6	28,2	21,7	24,5	19,4
Post-primaire	11,1	11,6	10,7	19,8	19,5	20,1	7,9	8,5	7,3
Secondaire	4,2	5,2	3,3	10,3	12,1	8,6	1,9	2,6	1,4
Supérieur	2,1	2,9	1,3	6,3	8,6	4,2	0,5	0,7	0,2
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>								
	14601719	6959020	7642699	4012028	1940232	2071796	10589691	5018788	5570903
<b>10 ans et plus</b>									
Aucun	61,0	55,8	65,5	36,8	31,9	41,6	70,6	65,9	74,8
Préscolaire	18,4	20,6	16,5	21,9	22,7	21,2	17,0	19,7	14,6
Primaire	13,2	13,8	12,6	22,4	22,0	22,7	9,5	10,4	8,7
Post-primaire	5,0	6,3	3,9	11,7	13,7	9,7	2,3	3,1	1,6
Secondaire	2,4	3,5	1,5	7,2	9,7	4,8	0,6	0,9	0,3
Supérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>								
	12334001	5820860	6513141	3543963	1713604	1830359	8790038	4107256	4682782
<b>15-34 ans</b>									
Aucun	56,8	50,6	61,9	30,9	25,5	35,	68,8	62,6	73,9
Primaire	12,3	14,1	10,9	15,2	15,4	15,1	11,0	13,4	8,9
Post-primaire	18,8	19,7	18,1	27,2	26,4	27,9	14,9	16,5	13,6
Secondaire	8,4	10,5	6,7	17,2	20,0	14,7	4,4	6,0	3,1
Supérieur	3,7	5,1	2,4	9,5	12,7	6,8	0,9	1,5	0,5
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>								
	5912928	2699772	3213156	1876322	871795	1004527	4036606	1827977	2208629
<b>15-64 ans</b>									
Aucun	65,9	59,8	71,2	39,6	34,1	44,7	77,5	72,0	82,1
Primaire	10,7	12,7	8,9	15,2	15,9	14,7	8,7	11,1	6,6
Post-primaire	13,7	14,6	12,9	22,1	21,6	22,7	10,0	11,3	8,8
Secondaire	6,5	8,3	5,0	14,3	16,6	12,0	3,1	4,4	2,1
Supérieur	3,2	4,6	2,0	8,7	11,7	5,9	0,7	1,2	0,4
ND	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>								
	9336967	4335192	5001775	2858153	1395447	1462706	6478814	2939745	3539069
<b>25 ans et plus</b>									
Aucun	78,1	71,5	83,9	51,2	44,0	58,7	78,1	71,5	83,9
Primaire	8,5	10,7	6,4	15,1	16,5	13,8	8,5	10,7	6,4
Post-primaire	5,9	7,1	4,9	13,9	14,4	13,3	5,9	7,1	4,9
Secondaire	4,2	5,7	2,9	10,3	12,4	8,1	4,2	5,7	2,9
Supérieur	3,3	5,0	1,9	9,4	12,6	6,0	3,3	5,0	1,9
ND	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>								
	6544840	3056684	3488156	1937738	986966	950772	4607102	2069718	2537384
<b>15-24 ans</b>									
Aucun	47,5	42,7	51,7	23,2	18,2	27,2	58,4	53,2	63,0
Primaire	13,7	15,1	12,5	14,7	14,4	14,8	13,3	15,3	11,5
Post-primaire	26,3	26,9	25,8	35,2	34,7	35,6	22,3	23,6	21,2
Secondaire	10,0	12,1	8,1	20,1	23,9	17,1	5,4	7,1	3,9
Supérieur	2,5	3,2	1,9	6,8	8,8	5,3	0,6	0,8	0,3
ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>								
	3410236	1566249	1843987	1052722	469100	583622	2357514	1097149	1260365

En. = ensemble

**Tableau A9.5 : Répartition par sexe des enfants en âge de scolarisation obligatoire et n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu et la région de résidence**

Résidence des enfants	6-11 ans			12-16 ans			6-16 ans		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	44,8	55,2	100,0	35,8	64,2	100,0	40,8	59,2	100,0
Rural	50,6	49,4	100,0	51,5	48,5	100,0	50,9	49,1	100,0
<b>Région</b>									
Boucle du Mouhoun	51,5	48,5	100,0	55,3	44,7	100,0	52,8	47,2	100,0
Cascades	49,6	50,4	100,0	50,0	50,0	100,0	49,7	50,3	100,0
Centre	43,9	56,1	100,0	31,7	68,3	100,0	37,9	62,1	100,0
Centre-Est	49,7	50,3	100,0	49,8	50,2	100,0	49,8	50,2	100,0
Centre-Nord	49,4	50,6	100,0	48,7	51,3	100,0	49,1	50,9	100,0
Centre-Ouest	50,7	49,3	100,0	50,1	49,9	100,0	50,5	49,5	100,0
Centre-Sud	51,4	48,6	100,0	52,7	47,3	100,0	51,8	48,2	100,0
Est	50,5	49,5	100,0	52,0	48,0	100,0	51,0	49,0	100,0
Hauts-Bassins	49,1	50,9	100,0	48,2	51,8	100,0	48,8	51,2	100,0
Nord	49,5	50,5	100,0	50,3	49,7	100,0	49,8	50,2	100,0
Plateau Central	49,8	50,2	100,0	50,3	49,7	100,0	50,0	50,0	100,0
Sahel	51,5	48,5	100,0	49,4	50,6	100,0	50,7	49,3	100,0
Sud-Ouest	51,1	48,9	100,0	51,8	48,2	100,0	51,3	48,7	100,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>50,1</b>	<b>49,9</b>	<b>100,0</b>	<b>49,8</b>	<b>50,2</b>	<b>100,0</b>	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif jamais scolarisés</b>	<b>689 618</b>	<b>686 065</b>	<b>1 375 683</b>	<b>376 704</b>	<b>379 066</b>	<b>755 770</b>	<b>1 066 322</b>	<b>1 065 131</b>	<b>2 131 453</b>

G=Garçon F=Fille

**Tableau A9.6 : Taux d'accès au primaire par région selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie du ménage (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain		
	Ens	G	F	Ens	G	F
Boucle du Mouhoun	62,3	61,2	63,5	87,3	89,9	84,9
Cascades	59,8	59,5	60,1	90,0	90,9	89,3
Centre	92,4	94,1	91,0	92,9	95,0	91,1
Centre-Est	67,2	67,5	66,9	84,3	85,7	83,1
Centre-Nord	55,2	55,9	54,5	80,7	81,9	79,5
Centre-Ouest	76,6	76,0	77,3	89,9	91,5	88,4
Centre-Sud	81,6	81,0	82,3	93,8	93,7	93,9
Est	42,5	42,5	42,6	82,5	84,7	80,6
Hauts-Bassins	72,9	72,8	72,9	89,8	92,1	87,7
Nord	71,9	72,0	71,7	84,5	86,2	83,0
Plateau Central	75,2	75,3	75,1	91,4	93,1	89,9
Sahel	28,4	28,7	28,2	59,3	60,2	58,3
Sud-Ouest	60,4	60,2	60,7	85,4	86,6	84,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>67,3</b>	<b>67,1</b>	<b>67,5</b>	<b>88,9</b>	<b>90,7</b>	<b>87,3</b>
<b>Enfants de 10-12 ans déjà été à l'école</b>	<b>1 023 791</b>	<b>518 238</b>	<b>505 553</b>	<b>303 689</b>	<b>146 842</b>	<b>156 847</b>

Région	Milieu rural			Niveau de vie du ménage				
	Ens	G	F	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Boucle du Mouhoun	60,0	58,8	61,3	52,2	57,9	63,9	72,1	84,1
Cascades	53,4	53,4	53,4	28,5	42,4	53,6	65,2	83,8
Centre	90,9	91,3	90,5	74,9	88,5	91,2	92,9	93,4
Centre-Est	63,5	63,8	63,2	49,2	61,0	68,0	76,5	86,0
Centre-Nord	52,0	52,8	51,1	39,7	52,6	60,5	69,8	84,1
Centre-Ouest	74,7	73,9	75,6	64,4	76,1	79,0	83,6	89,6
Centre-Sud	80,4	79,8	81,0	65,6	84,2	85,0	86,7	91,1
Est	39,0	39,1	38,8	28,5	47,4	58,0	69,3	85,4
Hauts-Bassins	61,9	61,4	62,5	46,2	55,6	64,5	79,6	91,1
Nord	69,9	70,0	69,8	62,4	70,8	73,0	78,5	87,8
Plateau Central	73,7	73,8	73,6	62,2	76,1	76,7	78,7	87,8
Sahel	23,5	24,0	23,1	19,5	31,1	41,9	58,2	78,5
Sud-Ouest	57,3	57,2	57,4	47,6	56,0	63,5	75,0	87,5
<b>Burkina Faso</b>	<b>61,0</b>	<b>60,8</b>	<b>61,2</b>	<b>43,9</b>	<b>62,9</b>	<b>69,3</b>	<b>78,6</b>	<b>90,4</b>
<b>Enfants de 10-12 ans déjà été à l'école</b>	<b>720 102</b>	<b>371 396</b>	<b>348 706</b>	<b>141 613</b>	<b>221 033</b>	<b>232 420</b>	<b>229 905</b>	<b>198 393</b>

Ens=Ensemble G=Garçon F=Fille Q=quintile

**Tableau A9.7 : Taux d'achèvement au primaire par région selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie du ménage (%)**

Région	Ensemble			Milieu urbain		
	Ens	G	F	Ens	G	F
Boucle du Mouhoun	49,0	46,0	52,4	77,8	80,1	75,8
Cascades	48,3	47,4	49,1	79,4	80,2	78,6
Centre	78,0	80,3	75,9	78,9	82,4	76,0
Centre-Est	50,6	49,9	51,4	69,7	69,7	69,7
Centre-Nord	40,6	39,2	41,9	68,2	67,5	68,8
Centre-Ouest	60,4	59,5	61,4	76,8	78,6	75,3
Centre-Sud	63,6	60,8	66,5	80,6	79,3	81,7
Est	33,4	32,9	33,9	74,8	77,0	72,8
Hauts-Bassins	58,7	58,1	59,2	75,3	78,1	72,8

Région	Ensemble			Milieu urbain		
	Ens	G	F	Ens	G	F
Nord	52,4	50,6	54,2	71,0	71,1	70,9
Plateau Central	57,3	54,9	59,7	79,2	80,8	77,7
Sahel	18,0	18,2	17,9	45,9	46,3	45,5
Sud-Ouest	46,0	45,9	46,2	71,5	73,6	69,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>52,7</b>	<b>51,6</b>	<b>53,9</b>	<b>75,6</b>	<b>77,8</b>	<b>73,6</b>
Enfants de 15-17 ans qui ont atteint le CM2	562 645	272 905	289 740	224 831	103 774	121 057

Région	Milieu rural			Niveau de vie du ménage				
	Ens	G	F	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Boucle du Mouhoun	45,9	42,7	49,6	36,7	44,1	50,3	59,5	74,8
Cascades	41,2	40,6	41,8	18,6	31,4	40,9	52,5	74,2
Centre	74,5	73,3	75,6	55,5	69,0	72,6	77,4	80,5
Centre-Est	46,2	45,6	46,9	32,5	43,2	50,3	59,4	74,0
Centre-Nord	36,5	35,2	37,7	25,9	36,5	44,2	54,7	73,7
Centre-Ouest	57,6	56,5	58,7	46,4	58,1	62,1	68,8	78,6
Centre-Sud	61,6	58,8	64,6	47,2	64,9	66,3	69,6	79,1
Est	29,1	28,7	29,5	19,2	37,1	47,6	59,8	78,0
Hauts-Bassins	47,3	45,6	49,2	32,4	40,3	48,4	63,9	78,5
Nord	49,0	47,2	50,9	41,4	49,6	52,3	60,4	76,8
Plateau Central	54,9	52,3	57,6	43,6	57,1	58,4	61,5	73,4
Sahel	13,5	13,9	12,9	9,6	19,0	28,8	46,0	70,0
Sud-Ouest	42,5	42,4	42,6	32,4	41,4	48,2	60,6	74,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>45,5</b>	<b>44,0</b>	<b>47,1</b>	<b>29,7</b>	<b>46,5</b>	<b>52,9</b>	<b>63,5</b>	<b>78,3</b>
Enfants de 15-17 ans qui ont atteint le CM2	337 814	169 131	168 683	55 315	103 536	118 118	132 801	152 629

Ens=Ensemble G=Garçon F=Fille Q=Quintile

Tableau A9.8 : Taux net ajusté de scolarisation au post-primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G
Boucle du Mouhoun	19,5	17,9	21,3	1,2	43,3	44,1	42,6	1,0	16,9	15,4	18,7	1,2
Cascades	20,1	20,3	20,0	1,0	41,0	42,3	39,9	0,9	15,3	15,7	14,9	0,9
Centre	40,7	42,5	39,3	0,9	43,0	45,8	40,8	0,9	32,8	31,9	33,6	1,1
Centre-Est	18,0	17,5	18,4	1,1	29,8	29,6	30,0	1,0	15,3	15,0	15,7	1,1
Centre-Nord	12,9	12,3	13,6	1,1	30,3	29,8	30,6	1,0	10,4	9,9	11,0	1,1
Centre-Ouest	23,1	23,1	23,1	1,0	39,8	40,8	39,0	1,0	20,3	20,4	20,1	1,0
Centre-Sud	24,4	22,8	26,0	1,1	41,8	39,8	43,6	1,1	22,5	21,2	23,9	1,1
Est	13,1	12,7	13,6	1,1	42,3	43,4	41,2	0,9	10,0	9,8	10,2	1,0
Hauts-Bassins	25,8	25,4	26,3	1,0	37,0	38,7	35,5	0,9	17,9	17,1	18,8	1,1
Nord	17,8	16,9	18,7	1,1	34,6	33,6	35,5	1,1	14,9	14,3	15,6	1,1
Plateau Central	20,9	19,5	22,3	1,1	43,0	43,0	43,0	1,0	18,6	17,3	20,0	1,2
Sahel	4,3	4,3	4,3	1,0	16,8	16,3	17,3	1,1	2,2	2,4	2,1	0,9
Sud-Ouest	20,2	20,4	20,1	1,0	39,3	41,0	37,8	0,9	17,6	17,8	17,3	1,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>21,6</b>	<b>20,9</b>	<b>22,3</b>	<b>1,1</b>	<b>39,1</b>	<b>40,4</b>	<b>37,9</b>	<b>0,9</b>	<b>16,0</b>	<b>15,4</b>	<b>16,6</b>	<b>1,1</b>
Elèves 12-15 ans post-primaire ou plus	390 144	189 370	200 774		171 867	80 814	91 053		218 277	108 556	109 721	

Ens=Ensemble G=Garçon F=Fille

**Tableau A9.9 : Taux net de scolarisation au post-primaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G
Boucle du Mouhoun	19,3	17,7	21,2	1,2	42,5	43,1	42,0	1,0	16,8	15,3	18,6	1,2
Cascades	19,9	20,0	19,7	1,0	40,1	41,2	39,2	1,0	15,2	15,6	14,8	0,9
Centre	39,3	40,9	37,9	0,9	41,3	44,0	39,3	0,9	32,1	31,2	32,9	1,1
Centre-Est	17,7	17,3	18,2	1,1	29,1	29,0	29,3	1,0	15,2	14,8	15,6	1,1
Centre-Nord	12,8	12,1	13,4	1,1	29,6	29,1	30,0	1,0	10,4	9,8	10,9	1,1
Centre-Ouest	22,8	22,8	22,9	1,0	39,0	39,9	38,3	1,0	20,1	20,2	20,0	1,0
Centre-Sud	24,1	22,6	25,7	1,1	41,0	39,1	42,7	1,1	22,3	21,0	23,7	1,1
Est	13,0	12,6	13,4	1,1	41,4	42,4	40,5	1,0	9,9	9,7	10,1	1,0
Hauts-Bassins	25,3	24,9	25,7	1,0	35,9	37,7	34,5	0,9	17,8	17,0	18,6	1,1
Nord	17,5	16,6	18,5	1,1	33,8	32,9	34,6	1,1	14,8	14,1	15,4	1,1
Plateau Central	20,7	19,3	22,1	1,1	42,0	41,9	42,2	1,0	18,4	17,1	19,8	1,2
Sahel	4,2	4,2	4,3	1,0	16,4	15,8	16,8	1,1	2,2	2,4	2,1	0,9
Sud-Ouest	20,0	20,2	19,9	1,0	38,6	40,2	37,2	0,9	17,4	17,7	17,2	1,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>21,2</b>	<b>20,5</b>	<b>21,9</b>	<b>1,1</b>	<b>37,9</b>	<b>39,2</b>	<b>36,8</b>	<b>0,9</b>	<b>15,8</b>	<b>15,2</b>	<b>16,4</b>	<b>1,1</b>
<b>Elèves post-primaire de 12-15 ans</b>	<b>382 877</b>	<b>185 676</b>	<b>197 201</b>		<b>166 665</b>	<b>78 308</b>	<b>88 357</b>		<b>216 212</b>	<b>107 368</b>	<b>108 844</b>	

Ens=Ensemble G=Garçon F=Fille

**Tableau A9.10 : Taux net ajusté de scolarisation au secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G
Boucle du Mouhoun	4,8	5,2	4,3	0,8	16,5	18,7	14,6	0,8	3	3,4	2,6	0,8
Cascades	5,3	6,4	4,3	0,7	15,1	17,6	13	0,7	2,6	3,4	1,8	0,5
Centre	15,3	17,7	13,5	0,8	16,7	19,6	14,6	0,7	9,4	10,7	8,4	0,8
Centre-Est	4,9	5,9	4,1	0,7	10,7	11,9	9,7	0,8	3,4	4,3	2,6	0,6
Centre-Nord	3,4	4,2	2,9	0,7	11,8	13,5	10,4	0,8	2	2,5	1,5	0,6
Centre-Ouest	6,2	7,8	4,7	0,6	15,3	18,8	12,4	0,7	4	5,3	2,8	0,5
Centre-Sud	5,5	6	5,1	0,8	14,6	15	14,2	0,9	4,3	4,8	3,7	0,8
Est	3,5	4,3	2,7	0,6	15,2	17,5	12,9	0,7	1,8	2,4	1,4	0,6
Hauts-Bassins	8	9,2	6,9	0,8	13,9	16,6	11,9	0,7	2,8	3,5	2,2	0,6
Nord	4,8	5,8	3,9	0,7	13,6	16	11,7	0,7	3	3,8	2,3	0,6
Plateau Central	5,2	5,8	4,6	0,8	16,3	18,9	14,2	0,8	3,7	4,2	3,3	0,8
Sahel	1,3	1,7	1	0,6	5,7	6,8	4,8	0,7	0,6	0,9	0,3	0,4
Sud-Ouest	4,5	5,9	3,1	0,5	12,7	16,9	9,1	0,5	2,9	4	1,9	0,5
<b>Burkina Faso</b>	<b>6,6</b>	<b>7,5</b>	<b>5,7</b>	<b>0,8</b>	<b>14,9</b>	<b>17,4</b>	<b>13</b>	<b>0,7</b>	<b>3,1</b>	<b>3,8</b>	<b>2,4</b>	<b>0,6</b>
<b>Elèves de 16-18 ans secondaire ou plus</b>	<b>71 194</b>	<b>38 204</b>	<b>32 990</b>		<b>47 274</b>	<b>24 022</b>	<b>23 252</b>		<b>23 920</b>	<b>14 182</b>	<b>9 738</b>	

Ens=Ensemble G=Garçon F=Fille

**Tableau A9.11 : Taux net de scolarisation au secondaire par région selon le milieu de résidence et le sexe (%)**

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G
Boucle du Mouhoun	4,7	5,1	4,2	0,8	16,3	18,5	14,4	0,8	3,0	3,4	2,6	0,8
Cascades	5,2	6,3	4,2	0,7	14,9	17,4	12,8	0,7	2,5	3,4	1,8	0,5

Région	Ensemble				Milieu urbain				Milieu rural			
	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G	Ens	G	F	F/G
Centre	14,4	16,7	12,7	0,8	15,6	18,4	13,7	0,7	9,1	10,2	8,1	0,8
Centre-Est	4,8	5,8	4,0	0,7	10,6	11,7	9,5	0,8	3,3	4,2	2,5	0,6
Centre-Nord	3,4	4,1	2,8	0,7	11,5	13,2	10,1	0,8	1,9	2,5	1,5	0,6
Centre-Ouest	6,1	7,6	4,7	0,6	14,7	18,0	12,0	0,7	4,0	5,3	2,8	0,5
Centre-Sud	5,4	5,9	5,0	0,8	14,2	14,5	13,9	1,0	4,2	4,8	3,7	0,8
Est	3,4	4,2	2,7	0,6	14,7	17,1	12,5	0,7	1,8	2,3	1,3	0,6
Hauts-Bassins	7,7	8,8	6,7	0,8	13,3	15,9	11,4	0,7	2,8	3,5	2,1	0,6
Nord	4,7	5,7	3,8	0,7	13,3	15,6	11,4	0,7	2,9	3,7	2,2	0,6
Plateau Central	5,1	5,8	4,5	0,8	16,1	18,7	14,0	0,7	3,7	4,2	3,2	0,8
Sahel	1,3	1,7	0,9	0,6	5,6	6,7	4,7	0,7	0,6	0,9	0,3	0,4
Sud-Ouest	4,4	5,8	3,0	0,5	12,6	16,8	9,0	0,5	2,9	3,9	1,8	0,5
<b>Burkina Faso</b>	<b>6,3</b>	<b>7,3</b>	<b>5,5</b>	<b>0,8</b>	<b>14,2</b>	<b>16,7</b>	<b>12,4</b>	<b>0,7</b>	<b>3,1</b>	<b>3,8</b>	<b>2,4</b>	<b>0,6</b>
<b>Elèves du secondaire de 16-18 ans</b>	<b>68 739</b>	<b>36 950</b>	<b>31 789</b>		<b>45 191</b>	<b>22 995</b>	<b>22 196</b>		<b>23 548</b>	<b>13 955</b>	<b>9 593</b>	

Ens=Ensemble G=Garçon F=Fille

**Tableau A9.12 : Espérance de vie scolaire (en année) par région selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie du ménage**

Région	Ensemble			Milieu urbain			Milieu rural			Niveau de vie du ménage				
	Ens	G	F	Ens	G	F	Ens	G	F	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Boucle du M.	6,3	6,3	6,3	11,9	12,4	11,4	5,6	5,5	5,7	4,3	5,4	6,4	7,9	11,3
Cascades	6,4	6,8	6,1	11,5	12,1	11,0	5,2	5,6	4,9	2,3	3,9	5,3	7,0	10,9
Centre	10,6	11,3	10,1	10,8	11,6	10,2	9,9	10,4	9,5	7,1	8,9	9,4	10,1	11,3
Centre-Est	6,2	6,6	6,0	8,7	9,1	8,5	5,6	6,0	5,4	3,8	5,3	6,2	7,2	9,6
Centre-Nord	4,9	5,1	4,8	9,4	9,9	9,1	4,2	4,4	4,1	2,9	4,3	5,2	6,8	10,2
Centre-Ouest	8,8	9,3	8,3	12,2	12,9	11,5	7,8	8,3	7,5	5,8	7,9	8,6	10,3	13,2
Centre-Sud	8,7	8,9	8,5	12,5	12,7	12,2	8,2	8,4	8,0	6,0	8,8	8,9	9,6	12,1
Est	4,2	4,5	4,0	11,2	11,8	10,6	3,4	3,6	3,3	2,3	4,6	5,9	8,0	11,5
Hauts-Bassins	8,0	8,4	7,6	10,5	11,3	9,9	6,0	6,2	5,8	3,8	5,0	6,4	8,7	11,1
Nord	6,5	6,7	6,4	10,1	10,5	9,8	5,8	6,0	5,7	4,7	6,1	6,4	7,3	11,1
Plateau C.	7,6	7,8	7,4	12,0	12,7	11,5	7,1	7,3	7,0	5,4	7,5	7,7	8,1	10,9
Sahel	1,5	1,6	1,4	4,9	5,2	4,7	1,0	1,1	0,9	0,7	1,4	2,3	4,3	7,7
Sud-Ouest	6,3	6,6	6,0	10,4	10,9	9,9	5,6	5,9	5,4	4,2	5,6	6,6	8,1	10,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>7,0</b>	<b>7,3</b>	<b>6,7</b>	<b>10,6</b>	<b>11,3</b>	<b>10,1</b>	<b>5,6</b>	<b>5,9</b>	<b>5,5</b>	<b>3,5</b>	<b>5,8</b>	<b>6,8</b>	<b>8,4</b>	<b>11,2</b>

Ens=Ensemble G=Garçon F=Fille

## CHAPITRE 10

**Tableau A10.1 : Quelques indicateurs de l'activité économique (EMC 2014, ENESI 2015, ERI-ESI 2018 et RGPH 2019)**

Indicateur	EMC 2014	ENESI 2015	ERI-ESI 2018	RGPH 2019
Main-d'œuvre	nd	nd	45,0	46,2
Main-d'œuvre rural	nd	nd	67,2	68,5
Main-d'œuvre sans niveau d'instruction	75,3	nd	nd	69,1
Hors de la main d'œuvre	nd	nd	43,8	53,8
Taux d'activité	69,7	nd	nd	46,2
Taux de chômage (BIT)	6,6	1,9	4,7	7,1
Taux de chômage (BIT) Hommes	nd	nd	4,8	5,6
Taux de chômage (BIT) femmes	nd	nd	4,6	8,8
Taux de chômage (BIT) Urbain	7,1	6,4	7,4	10,0
Taux de chômage (BIT) Rural	6,4	0,4	3,3	5,7
Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans	8,6	6,5	nd	11,8
Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans	nd	nd	39,5	46,7

**Tableau A10.2 : Répartition (%) de la population résidente de 15-24 ans par région selon le statut dans l'activité économique**

Région	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Total	Effectif total
	%	%	%	%	
Boucle du Mouhoun	39,8	2,3	57,9	100,0	321 795
Cascades	39,3	2,4	58,3	100,0	141 548
Centre	24,9	5,8	69,3	100,0	559 778
Centre-Est	27,9	4,4	67,7	100,0	256 534
Centre-Nord	24,7	3,8	71,5	100,0	261 145
Centre-Ouest	27,9	2,4	69,6	100,0	281 481
Centre-Sud	25,9	3,3	70,9	100,0	129 346
Est	33,0	2,8	64,2	100,0	292 812
Hauts-Bassins	31,4	3,5	65,1	100,0	404 404
Nord	19,2	4,2	76,5	100,0	290 350
Plateau central	21,8	3,8	74,3	100,0	161 021
Sahel	17,9	5,2	76,9	100,0	160 921
Sud-Ouest	39,7	2,3	58,0	100,0	149 101
<b>Burkina Faso</b>	<b>28,5</b>	<b>3,8</b>	<b>67,7</b>	<b>100,0</b>	<b>3 410 236</b>

**Tableau A10.3 : Taux d'inactivité par région, par sexe, par milieu de résidence et par groupe d'âge spécifique**

Région	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	Taux d'inactivité (%)
Boucle du Mouhoun	488 583	17 815	435 679	46,2
Cascades	212 709	7 945	186 066	45,7
Centre	843 839	88 152	780 843	45,6
Centre-Est	303 268	26 966	423 044	56,2
Centre-Nord	252 218	24 634	457 756	62,3
Centre-Ouest	365 474	16 737	443 462	53,7
Centre-Sud	175 322	11 283	223 034	54,4
Est	321 702	19 455	437 474	56,2
Hauts-Bassins	568 687	34 070	566 374	48,4
Nord	227 111	30 583	566 051	68,7
Plateau central	169 163	17 304	303 362	61,9
Sahel	103 669	21 432	329 771	72,5
Sud-Ouest	241 507	7 818	204 714	45,1
<b>Sexe</b>				
Homme	2 395 347	143 394	2 084 192	45,1
Femme	1 877 905	180 800	3 273 438	61,4
<b>Milieu de résidence</b>				
Ensemble urbain	1 301 287	144 869	1 544 314	51,6
Ouagadougou	685 572	72 662	612 676	44,7
Bobo-Dioulasso	212 443	24 878	258 489	52,1
Autres villes	403 272	47 329	673 149	59,9
Rural	2 971 965	179 325	3 813 316	54,8
<b>Groupes d'âge spécifiques (ans)</b>				
15-24	973 390	127 904	2 308 942	67,7
15-34	2 255 529	236 352	3 421 047	57,9
65 ou plus	164 066	3 979	450 064	72,8
<b>Burkina Faso</b>	<b>4 273 252</b>	<b>324 194</b>	<b>5 357 630</b>	<b>53,8</b>

## CHAPITRE 11

**Tableau A11.1 : Répartition des enfants par groupe d'âge, milieu de résidence selon le niveau de vie du ménage**

Variables	Niveau de vie du ménage											
	Plus pauvre		Pauvre		Moyen		Riche		Plus riche		ND	Ensemble
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Âge</b>												
0-4 ans	641 621	21,9	651 652	22,2	645 176	22,0	573 520	19,6	418 951	14,3	1 027	0,0
5-9 ans	658 583	22,7	678 684	23,4	642 147	22,1	546 885	18,8	376 795	13,0	1 001	0,0
10 ans	127 318	22,2	134 089	23,3	126 586	22,0	108 957	19,0	77 414	13,5	204	0,0
11 ans	86 227	20,0	97 942	22,7	95 325	22,1	84 642	19,6	67 192	15,6	160	0,0
12 ans	108 873	21,1	119 630	23,2	113 517	22,0	98 820	19,2	74 961	14,5	209	0,0
13 ans	89 007	19,9	101 834	22,8	98 232	22,0	86 766	19,4	70 282	15,7	150	0,0
14 ans	80 762	19,7	91 505	22,3	88 812	21,6	79 646	19,4	69 446	16,9	172	0,0
15 ans	87 346	20,1	96 853	22,3	92 396	21,3	83 566	19,2	73 720	17,0	233	0,1
16 ans	69 403	18,9	78 560	21,4	77 826	21,2	72 038	19,6	69 761	19,0	132	0,0
17 ans	72 468	19,5	78 399	21,0	79 053	21,2	73 220	19,7	69 249	18,6	149	0,0
<b>Milieu de résidence</b>												
Urbain	44 585	2,1	114 700	5,4	261 892	12,4	608 538	28,8	1 084 239	51,3	1 026	0,0
Rural	1 977 023	27,2	2 014 448	27,7	1 797 178	24,7	1 199 522	16,5	283 532	3,9	2 411	0,0
<b>Total</b>	<b>2 021 608</b>	<b>21,5</b>	<b>2 129 148</b>	<b>22,7</b>	<b>2 059 070</b>	<b>21,9</b>	<b>1 808 060</b>	<b>19,3</b>	<b>1 367 771</b>	<b>14,6</b>	<b>3 437</b>	<b>0,0</b>

**Tableau A11.2 : Répartition de la population d'âge préscolaire, primaire, post-primaire, secondaire, universitaire par sexe, région milieus de résidence selon le cycle de l'enseignement**

Variables	Préscolaire		Primaire		Post-primaire		Secondaire		Universitaire		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Sexe</b>												
Homme	47 117	50,1	1 381 949	50,6	383 809	48,4	27 691	52,4	439	54,3	1 841 005	50,2
Femme	46 937	49,9	1 347 891	49,4	408 863	51,6	25 130	47,6	370	45,7	1 829 191	49,8
<b>Milieu de résidence</b>												
Urbain	65 962	70,1	805 337	29,5	326 535	41,2	35 729	67,6	626	77,4	1 234 189	33,6
Rural	28 092	29,9	1 924 503	70,5	466 137	58,8	17 092	32,4	183	22,6	2 436 007	66,4
<b>Région</b>												
Boucle Du Mouhoun	3 581	3,8	249 480	9,1	70 771	8,9	3 118	5,9	13	1,6	326 963	8,9
Cascades	2 351	2,5	103 150	3,8	29 706	3,7	1 680	3,2	11	1,4	136 898	3,7
Centre	44 589	47,4	455 495	16,7	176 490	22,3	20 331	38,5	465	57,5	697 370	19,0
Centre - Est	5 450	5,8	222 612	8,2	57 973	7,3	3 086	5,8	21	2,6	289 142	7,9
Centre-Nord	3 703	3,9	184 311	6,8	43 448	5,5	2 133	4,0	29	3,6	233 624	6,4
Centre-Ouest	6 299	6,7	291 432	10,7	80 114	10,1	3 821	7,2	40	4,9	381 706	10,4
Centre-Sud	2 735	2,9	146 192	5,4	40 512	5,1	1 526	2,9	15	1,9	190 980	5,2
Est	3 653	3,9	153 244	5,6	44 429	5,6	2 266	4,3	23	2,8	203 615	5,5
Hauts-Bassins	10 637	11,3	324 813	11,9	100 434	12,7	7 424	14,1	111	13,7	443 419	12,1
Nord	4 248	4,5	270 846	9,9	65 110	8,2	3 438	6,5	35	4,3	343 677	9,4
Plateau Central	3 061	3,3	166 509	6,1	42 026	5,3	1 963	3,7	10	1,2	213 569	5,8
Sahel	1 431	1,5	49 774	1,8	10 199	1,3	625	1,2	25	3,1	62 054	1,7
Sud-Ouest	2 316	2,5	111 982	4,1	31 460	4,0	1 410	2,7	11	1,4	147 179	4,0
<b>Burkina Faso</b>	<b>94 054</b>	<b>2,6</b>	<b>2 729 840</b>	<b>74,4</b>	<b>792 672</b>	<b>21,6</b>	<b>52 821</b>	<b>1,4</b>	<b>809</b>	<b>0,0</b>	<b>3 670 196</b>	<b>100,0</b>

**Tableau A11.3 : Répartition des enfants non scolarisés de 6-17 ans selon le sexe et le statut d'orphelinat, par milieu de résidence, région de résidence**

Variables	Orphelin						Non orphelin						Ensemble	
	Homme		Femme		Ensemble		Homme		Femme		Ensemble			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		Effectif
<b>Milieu de résidence</b>														
Urbain	31 220	1,5	35 014	1,7	66 234	3,2	969 871	46,3	1 059 862	50,6	2 029 733	96,8	2 095 967	
Rural	113 826	1,6	104 121	1,4	217 947	3,0	3 547 970	49,2	3 450 747	47,8	6 998 717	97,0	7 216 664	
<b>Région</b>														
Boucle du Mouhoun	12 547	1,4	10 482	1,1	23 029	2,5	463 368	50,1	439 113	47,4	902 481	97,5	925 510	
Cascades	5 773	1,4	5 697	1,4	11 470	2,8	195 922	48,5	196 440	48,6	392 362	97,2	403 832	
Centre	16 370	1,4	18 778	1,6	35 148	3,1	528 875	46,4	576 720	50,6	1 105 595	96,9	1 140 743	
Centre-Est	11 973	1,6	11 262	1,5	23 235	3,1	370 267	48,7	366 262	48,2	736 529	96,9	759 764	
Centre-Nord	7 691	1,0	7 602	1,0	15 293	2,0	378 996	48,9	380 501	49,1	759 497	98,0	774 790	
Centre-Ouest	17 519	2,1	17 075	2,0	34 594	4,1	402 760	48,1	400 397	47,8	803 157	95,9	837 751	
Centre-sud	7 614	2,0	6 713	1,8	14 327	3,7	187 274	48,9	181 370	47,4	368 644	96,3	382 971	
Est	14 667	1,6	13 108	1,5	27 775	3,1	438 569	49,1	426 578	47,8	865 147	96,9	892 922	
Hauts-Bassins	14 069	1,4	14 034	1,4	28 103	2,8	482 446	48,1	492 242	49,1	974 688	97,2	1 002 791	
Nord	9 886	1,2	9 519	1,1	19 405	2,3	418 380	48,9	417 208	48,8	835 588	97,7	854 993	
Plateau Central	6 770	1,4	6 261	1,3	13 031	2,7	239 759	48,9	237 437	48,4	477 196	97,3	490 227	
Sahel	6 993	1,6	6 426	1,5	13 419	3,1	211 665	49,3	204 417	47,6	416 082	96,9	429 501	
Sud-Ouest	13 174	3,2	12 178	2,9	25 352	6,1	199 560	47,9	191 924	46,0	391 484	93,9	416 836	
<b>Burkina Faso</b>	<b>145 046</b>	<b>1,6</b>	<b>139 135</b>	<b>1,5</b>	<b>284 181</b>	<b>3,1</b>	<b>4 517 841</b>	<b>48,5</b>	<b>4 510 609</b>	<b>48,4</b>	<b>9 028 450</b>	<b>96,9</b>	<b>9 312 631</b>	

**Tableau A11.4 : Répartition des jeunes filles mères par année d'âge selon l'état matrimonial et la descendance (le nombre de naissance vivante)**

Âges (ans)	Célibataire					Marié					Divorcé (e)/ séparé (e)		
	Descendance atteinte					Descendance atteinte					Descendance atteinte		
	1	2	3 et +	Total	1	2	3 et +	Total	1	2	3 et +	Total	1
12	52	23	0	75	73	55	0	128	3	0	0	3	0
13	52	26	0	78	116	45	0	161	2	3	0	5	0
14	84	25	0	109	232	83	0	315	5	3	0	8	1
15	169	30	18	217	814	188	79	1 081	13	3	2	18	1
16	323	38	11	372	2 077	385	140	2 602	22	5	1	28	6
17	543	46	29	618	5 971	1 084	392	7 447	74	9	4	87	9
<b>Total</b>	<b>1 223</b>	<b>188</b>	<b>58</b>	<b>1 469</b>	<b>9 283</b>	<b>1 840</b>	<b>611</b>	<b>11 734</b>	<b>119</b>	<b>23</b>	<b>7</b>	<b>149</b>	<b>17</b>

Âges (ans)	Veuf (ve)					Union libre				
	Descendance atteinte					Descendance atteinte				
	2	3 et +	Total	1		2	3 et +	Total	1	
12	0	0	0	5		0	0	0	0	5
13	0	0	0	6		1	0	0	0	7
14	0	0	1	14		4	0	0	0	18

Âges (ans)	Veuf (ve)				Union libre			
	Descendance atteinte				Descendance atteinte			
	2	3 et +	Total	1	2	3 et +	Total	
15	1	2	4	51		5	1	57
16	2	0	8	89		8	4	101
17	5	0	14	243		26	8	277
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>27</b>	<b>408</b>		<b>44</b>	<b>13</b>	<b>465</b>

Tableau A11.5 : Répartition des jeunes selon la situation dans l'occupation principale par sexe, milieu de résidence et région

Variables	Situation dans l'emploi								Effectif
	Employeur, patron	Travailleur à son propre compte	Salarié, employé du public	Salarié, employé du privé	Apprenti/stagiaire	Aide familial	Autres	Total	
<b>Sexe</b>									
Homme	6,4	44,4	6,0	8,9	4,0	28,0	2,3	100,0	1 294 254
Femme	3,7	34,8	3,4	5,2	2,0	48,6	2,3	100,0	1 139 384
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	9,2	40,3	11,1	19,4	7,1	9,2	3,7	100,0	723 075
Rural	3,4	39,7	2,1	2,0	1,4	49,7	1,7	100,0	1 710 563
<b>Régions</b>									
Boucle du Mouhoun	2,0	37,7	2,8	1,6	1,0	53,4	1,5	100,0	286 725
Cascades	2,8	33,2	3,6	3,3	2,2	53,6	1,3	100,0	126 552
Centre	9,2	40,9	8,2	23,4	6,2	7,9	4,2	100,0	472 694
Centre - Est	6,4	43,2	3,6	2,1	3,0	40,3	1,4	100,0	170 653
Centre-Nord	5,4	44,8	4,1	2,0	1,9	39,7	2,1	100,0	147 471
Centre-Ouest	3,5	39,6	4,6	2,6	3,1	44,9	1,7	100,0	191 259
Centre-Sud	5,2	43,0	4,9	2,3	2,1	41,4	1,1	100,0	87 031
Est	3,2	40,3	3,1	1,1	1,4	48,4	2,5	100,0	202 995
Hauts-Bassins	5,6	37,4	4,3	8,9	3,6	37,9	2,3	100,0	328 059
Nord	3,9	37,9	5,5	2,5	2,4	45,3	2,5	100,0	128 887
Plateau Central	5,1	41,7	4,1	3,2	2,2	42,5	1,2	100,0	88 671
Sahel	4,4	41,3	4,4	3,1	1,8	43,4	1,6	100,0	65 343
Sud-Ouest	3,5	41,8	4,2	1,7	2,2	44,5	2,1	100,0	137 298
<b>Burkina Faso</b>	<b>5,1</b>	<b>39,9</b>	<b>4,8</b>	<b>7,2</b>	<b>3,1</b>	<b>37,6</b>	<b>2,3</b>	<b>100,0</b>	<b>2 433 638</b>

## CHAPITRE 13

**Tableau A1314.1 : Répartition par âge et par sexe des personnes handicapées de 5 ans et plus au Burkina Faso en 2019**

Groupe d'âges (année)	Hommes handicapés		Femmes handicapées		Ensemble personnes handicapées	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
5-9	6 654	7,6	5 635	6,0	12 289	6,8
10-14	5 756	6,6	4 846	5,2	10 602	5,9
15-19	5 012	5,7	4 611	4,9	9 623	5,3
20-24	4 253	4,9	4 067	4,3	8 320	4,6
25-29	3 660	4,2	3 890	4,1	7 550	4,1
30-34	3 981	4,6	4 266	4,6	8 247	4,6
35-39	4 068	4,7	3 925	4,2	7 993	4,4
40-44	3 988	4,6	4 352	4,6	8 340	4,6
45-49	3 848	4,4	4 137	4,4	7 985	4,4
50-54	4 400	5,0	5 344	5,7	9 744	5,4
55-59	4 504	5,2	5 128	5,5	9 632	5,3
60-64	5 753	6,6	6 677	7,1	12 430	6,9
65-69	5 919	6,8	5 822	6,2	11 741	6,5
70-74	7 591	8,7	8 111	8,7	15 702	8,7
75-79	5 853	6,7	5 968	6,4	11 821	6,5
80-84	4 960	5,7	6 307	6,7	11 267	6,2
85 ou plus	7 009	8,0	10 661	11,4	17 670	9,8
<b>Burkina Faso</b>	<b>87 209</b>	<b>100,0</b>	<b>93 747</b>	<b>100,0</b>	<b>180 956</b>	<b>100</b>

**Tableau A13.2 : Taux de prévalence du handicap dans la population de 5 ans et plus dans les 13 régions administratives du Burkina Faso en 2019**

Région de résidence	Hommes handicapés		Femmes handicapées		Ensemble personnes handicapées	
	Prévalence (%)	Effectif	Prévalence (%)	Effectif	Prévalence (%)	Effectif
Boucle du Mouhoun	0,9	7 128	0,9	7 138	0,9	14 266
Cascades	0,9	2 945	0,9	3 192	0,9	6 137
Centre	0,9	11 037	0,9	12 230	0,9	23 267
Centre-Est	1,4	8 592	1,3	9 359	1,4	17 951
Centre-Nord	1,0	7 143	0,9	7 585	1,0	14 728
Centre-Ouest	1,4	8 941	1,4	10 952	1,4	19 893
Centre-Sud	1,6	5 227	1,6	5 733	1,6	10 960
Est	0,8	6 256	0,7	6 059	0,8	12 315
Hauts-Bassins	0,8	7 665	0,8	7 832	0,8	15 497
Nord	1,2	8 115	1,1	8 359	1,1	16 474
Plateau-Central	1,5	5 836	1,4	6 376	1,5	12 212
Sahel	0,7	3 320	0,7	3 082	0,7	6 402
Sud-Ouest	1,4	5 004	1,5	5 850	1,5	10 854
<b>Burkina Faso</b>	<b>1,1</b>	<b>87 209</b>	<b>1,0</b>	<b>93 747</b>	<b>1,1</b>	<b>180 956</b>

**Tableau A13.3 : Taux de prévalence du handicap dans la population de 5 ans et plus par âge et par sexe**

Groupe d'âges (année)	Hommes handicapés		Femmes handicapées		Ensemble personnes handicapées	
	Prévalence (%)	Effectifs	Prévalence (%)	Effectifs	Prévalence (%)	Effectif
5-9	0,4	6 654	0,3	5 635	0,4	12 289
10-14	0,4	5 756	0,4	4 846	0,4	10 602
15-19	0,5	5 012	0,4	4 611	0,4	9 623
20-24	0,5	4 253	0,4	4 067	0,5	8 320
25-29	0,5	3 660	0,5	3 890	0,5	7 550
30-34	0,6	3 981	0,6	4 266	0,6	8 247
35-39	0,8	4 068	0,7	3 925	0,7	7 993
40-44	1,0	3 988	1,0	4 352	1,0	8 340
45-49	1,2	3 848	1,3	4 137	1,3	7 985
50-54	1,7	4 400	1,9	5 344	1,8	9 744
55-59	2,3	4 504	2,5	5 128	2,3	9 632
60-64	3,5	5 753	3,7	6 677	3,6	12 430
65-69	5,2	5 919	4,9	5 822	5,0	11 741
70-74	8,2	7 591	7,7	8 111	7,9	15 702
75-79	11,3	5 853	10,5	5 968	10,9	11 821
80-84	16,1	4 960	14,8	6 307	15,3	11 267
85 ou plus	21,0	7 009	22,8	10 661	22,1	17 670
<b>Ensemble</b>	<b>1,1</b>	<b>87 209</b>	<b>1,0</b>	<b>93 747</b>	<b>1,1</b>	<b>180 956</b>

**Tableau A13.4: Répartition (%) de la population handicapée âgée de 5 ans et plus, selon le type de limitation fonctionnelle, par région administrative et par sexe**

Région de résidence	Sexe	Type de limitation fonctionnelle					
		Visuel	Auditif	Moteur	Mémoire/ Concentrati on	Soins personnels	Communica tion
Boucle du Mouhoun	Homme	33,8	24,5	38,3	20,3	19,9	23,7
	Femme	32,8	25,6	43,9	21,1	21,3	21,0
	Ensemble	33,3	25,1	41,1	20,7	20,6	22,3
Cascades	Homme	29,6	22,8	42,0	15,5	18,0	20,2
	Femme	27,8	24,4	50,2	13,9	15,3	16,0
	Ensemble	28,7	23,6	46,3	14,7	16,6	18,0
Centre	Homme	32,4	18,6	43,2	19,2	21,3	23,0
	Femme	34,2	21,7	46,6	18,7	20,0	18,8
	Ensemble	33,3	20,3	45,0	19,0	20,6	20,8
Centre-Est	Homme	34,1	23,6	42,5	19,9	17,2	18,6
	Femme	34,2	25,5	47,8	20,0	16,8	15,3
	Ensemble	34,2	24,6	45,3	19,9	17,0	16,8
Centre-Nord	Homme	36,4	26,0	38,1	21,8	20,1	20,7
	Femme	36,0	30,1	42,7	23,4	21,9	19,5
	Ensemble	36,2	28,1	40,5	22,6	21,0	20,1
Centre-Ouest	Homme	33,4	23,7	41,9	20,6	19,9	21,6
	Femme	35,6	26,5	45,7	21,8	19,0	18,5
	Ensemble	34,6	25,2	44,0	21,2	19,4	19,9

Région de résidence	Sexe	Type de limitation fonctionnelle					
		Visuel	Auditif	Moteur	Mémoire/ Concentrati on	Soins personnels	Communicat ion
Centre-Sud	Homme	38,6	25,0	40,6	19,9	17,6	20,5
	Femme	37,0	28,3	45,3	24,1	18,1	18,5
	Ensemble	37,7	26,7	43,1	22,1	17,9	19,5
Est	Homme	28,6	24,0	34,2	23,2	19,4	29,0
	Femme	30,8	27,5	37,0	24,5	20,4	27,1
	Ensemble	29,7	25,7	35,6	23,8	19,9	28,1
Hauts-Bassins	Homme	32,6	21,2	42,8	17,2	17,9	19,9
	Femme	31,3	23,7	49,0	16,6	16,8	16,0
	Ensemble	32,0	22,5	45,9	16,9	17,4	17,9
Nord	Homme	32,3	25,1	40,3	20,5	18,9	21,2
	Femme	32,4	27,6	43,8	20,2	18,3	18,4
	Ensemble	32,3	26,4	42,1	20,3	18,6	19,8
Plateau Central	Homme	33,9	25,2	43,2	23,4	19,1	20,6
	Femme	33,7	29,6	44,6	25,7	19,9	19,6
	Ensemble	33,8	27,5	43,9	24,6	19,5	20,1
Sahel	Homme	38,6	24,5	37,1	16,9	19,6	20,3
	Femme	36,9	25,6	44,1	20,8	22,7	20,9
	Ensemble	37,8	25,0	40,5	18,8	21,1	20,6
Sud-Ouest	Homme	34,0	25,7	44,3	16,1	17,4	17,1
	Femme	36,3	27,6	47,9	16,7	16,0	13,3
	Ensemble	35,2	26,7	46,3	16,4	16,7	15,1
Burkina Faso	Homme	33,5	23,5	41,0	19,9	19,1	21,4
	Femme	33,9	26,2	45,4	20,6	18,9	18,5
	Ensemble	33,7	24,9	43,3	20,2	19,0	19,9

**Tableau A13.5: Répartition (%) de la population handicapée âgée de 5 ans et plus, selon le type de limitation fonctionnelle, par groupe d'âges et par sexe**

Groupe d'âge (année)	Sexe	Type de limitation fonctionnelle					
		Visuel	Auditif	Moteur	Mémoire/ Concentration	Soins personnel	Communication
5-9	Homme	15,4	26,1	23,5	22,5	34,5	42,8
	Femme	16,4	26,6	23,9	22,2	33,4	39,3
	Ensemble	15,8	26,3	23,7	22,4	34,0	41,2
10-14	Homme	20,1	33,4	27,5	25,6	20,4	38,5
	Femme	19,6	34,6	26,9	24,1	20,8	38,7
	Ensemble	19,9	33,9	27,2	24,9	20,6	38,6
15-19	Homme	17,8	34,3	28,7	26,2	19,2	37,5
	Femme	19,5	34,2	28,3	24,5	18,9	36,0
	Ensemble	18,6	34,2	28,5	25,4	19,1	36,8
20-24	Homme	15,9	31,6	28,7	27,6	19,0	38,2
	Femme	18,1	34,4	27,8	27,0	17,6	36,3
	Ensemble	16,9	33,0	28,3	27,3	18,3	37,2
25-29	Homme	16,3	28,6	30,9	29,2	19,1	35,3
	Femme	19,9	30,2	30,7	23,9	15,0	30,0
	Ensemble	18,2	29,4	30,8	26,5	17,0	32,6
30-34	Homme	16,7	25,1	32,0	29,6	18,9	33,4

Groupe d'âge (année)	Sexe	Type de limitation fonctionnelle					
		Visuel	Auditif	Moteur	Mémoire/ Concentration	Soins personnel	Communication
35-39	Femme	19,7	28,5	34,3	24,9	16,4	25,5
	Ensemble	18,3	26,8	33,2	27,2	17,6	29,3
	Homme	18,4	22,7	37,9	26,8	17,1	27,6
	Femme	21,5	25,6	38,3	21,3	13,6	20,6
	Ensemble	19,9	24,1	38,1	24,1	15,4	24,1
	Homme	21,6	20,9	39,6	23,2	15,0	21,4
40-44	Femme	24,9	21,0	43,1	20,0	13,3	16,2
	Ensemble	23,3	20,9	41,4	21,5	14,1	18,7
	Homme	27,1	18,0	43,0	17,8	13,7	17,6
45-49	Femme	27,7	20,0	45,6	17,0	11,6	13,2
	Ensemble	27,4	19,0	44,3	17,4	12,6	15,3
	Homme	31,0	17,7	43,7	16,3	13,9	15,4
50-54	Femme	30,0	19,0	47,3	17,1	12,1	12,3
	Ensemble	30,4	18,4	45,7	16,7	12,9	13,7
	Homme	36,2	16,1	45,8	14,3	13,3	11,1
55-59	Femme	32,9	17,6	50,3	14,8	10,7	9,6
	Ensemble	34,4	16,9	48,2	14,6	11,9	10,3
	Homme	40,7	17,4	44,4	12,6	13,4	11,2
60-64	Femme	38,0	20,5	48,7	15,1	12,1	8,9
	Ensemble	39,3	19,1	46,7	14,0	12,7	9,9
	Homme	46,4	16,4	46,1	11,5	14,4	8,8
65-69	Femme	41,8	21,2	50,6	14,8	13,1	8,6
	Ensemble	44,1	18,8	48,3	13,2	13,8	8,7
	Homme	50,5	18,4	46,9	12,7	15,4	8,1
70-74	Femme	45,2	23,5	51,5	16,3	15,8	8,7
	Ensemble	47,8	21,1	49,3	14,6	15,6	8,4
	Homme	51,9	19,7	49,0	12,4	16,9	8,6
75-79	Femme	47,5	24,7	53,9	17,7	17,9	8,8
	Ensemble	49,7	22,2	51,5	15,1	17,4	8,7
	Homme	51,1	24,6	55,3	17,1	22,4	10,7
80-84	Femme	48,8	27,5	59,7	20,4	23,8	10,3
	Ensemble	49,8	26,2	57,8	18,9	23,2	10,5
	Homme	56,9	29,3	60,5	23,1	28,9	12,7
85 ou plus	Femme	52,8	34,0	65,8	28,8	34,9	16,1
	Ensemble	54,5	32,1	63,7	26,6	32,5	14,8
Burkina Faso	Homme	34,3	24,1	42,0	20,4	19,6	21,9
	Femme	34,6	26,7	46,3	21,0	19,3	18,9
	Ensemble	34,4	25,5	44,3	20,6	19,4	20,3

Tableau A13.6 : Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans et plus selon le multihandicap, par sexe et par région de résidence

Région	Sexe	Nombre de domaines de limitation fonctionnelle		
		Un domaine	Deux domaines et +	Ensemble
Boucle du Mouhoun	Homme	65,7	34,3	100,0
	Femme	64,4	35,6	100,0
	Ensemble	65,0	35,0	100,0
Cascades	Homme	71,6	28,4	100,0
	Femme	72,1	27,9	100,0
	Ensemble	71,9	28,1	100,0

Région	Sexe	Nombre de domaines de limitation fonctionnelle		
		Un domaine	Deux domaines et +	Ensemble
Centre	Homme	68,8	31,2	100,0
	Femme	69,0	31,0	100,0
	Ensemble	68,9	31,1	100,0
Centre-Est	Homme	68,5	31,5	100,0
	Femme	68,0	32,0	100,0
	Ensemble	68,2	31,8	100,0
Centre-Nord	Homme	65,8	34,2	100,0
	Femme	62,6	37,4	100,0
	Ensemble	64,2	35,8	100,0
Centre-Ouest	Homme	65,2	34,8	100,0
	Femme	64,4	35,6	100,0
	Ensemble	64,8	35,2	100,0
Centre-Sud	Homme	64,7	35,3	100,0
	Femme	63,2	36,8	100,0
	Ensemble	63,9	36,1	100,0
Est	Homme	67,5	32,5	100,0
	Femme	67,1	32,9	100,0
	Ensemble	67,3	32,7	100,0
Hauts-Bassins	Homme	69,2	30,8	100,0
	Femme	69,1	30,9	100,0
	Ensemble	69,1	30,9	100,0
Nord	Homme	66,2	33,8	100,0
	Femme	66,2	33,8	100,0
	Ensemble	66,2	33,8	100,0
Plateau Central	Homme	63,7	36,3	100,0
	Femme	60,9	39,1	100,0
	Ensemble	62,3	37,7	100,0
Sahel	Homme	69,1	30,9	100,0
	Femme	63,6	36,4	100,0
	Ensemble	66,5	33,5	100,0
Sud-Ouest	Homme	67,9	32,1	100,0
	Femme	67,8	32,2	100,0
	Ensemble	67,9	32,1	100,0
Burkina Faso	Homme	67,0	33,0	100,0
	Femme	66,1	33,9	100,0
	Ensemble	66,6	33,4	100,0

**Tableau A13.7,: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans et plus selon le multihandicap, par sexe et par âge**

Groupe d'âge (année)	Homme			Femme			Ensemble		
	Nombre de domaines de limitation fonctionnelle								
	Un domaine	Deux domaines et +	Ens	Un domaine	Deux domaines et +	Ens	Un domaine	Deux domaines et +	Ens
5-9	66,8	33,2	100,0	68,2	31,8	100,0	67,4	32,6	100,0
10-14	65,7	34,3	100,0	65,9	34,1	100,0	65,8	34,2	100,0
15-19	64,2	35,8	100,0	64,9	35,1	100,0	64,6	35,4	100,0
20-24	62,5	37,5	100,0	64,1	35,9	100,0	63,3	36,7	100,0
25-29	64,7	35,3	100,0	69,4	30,6	100,0	67,2	32,8	100,0
30-34	65,8	34,2	100,0	69,8	30,2	100,0	67,9	32,1	100,0
35-39	68,5	31,5	100,0	73,7	26,3	100,0	71,0	29,0	100,0
40-44	73,7	26,3	100,0	75,9	24,1	100,0	74,8	25,2	100,0
45-49	75,6	24,4	100,0	77,7	22,3	100,0	76,7	23,3	100,0
50-54	74,4	25,6	100,0	76,0	24,0	100,0	75,3	24,7	100,0
55-59	76,0	24,0	100,0	76,7	23,3	100,0	76,4	23,6	100,0
60-64	75,3	24,7	100,0	73,8	26,2	100,0	74,5	25,5	100,0
65-69	72,6	27,4	100,0	70,8	29,2	100,0	71,7	28,3	100,0
70-74	69,0	31,0	100,0	66,8	33,2	100,0	67,8	32,2	100,0
75-79	66,5	33,5	100,0	62,6	37,4	100,0	64,5	35,5	100,0
80-84	58,1	41,9	100,0	55,1	44,9	100,0	56,4	43,6	100,0
85 ou plus	49,0	51,0	100,0	43,6	56,4	100,0	45,7	54,3	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>67,0</b>	<b>33,0</b>	<b>100,0</b>	<b>66,1</b>	<b>33,9</b>	<b>100,0</b>	<b>66,6</b>	<b>33,4</b>	<b>100,0</b>

**Tableau A13.8 Répartition (en %) des personnes handicapées et non handicapées de 12 ans et plus selon le statut matrimonial, par région de résidence et par sexe**

Région	Sexe	Personnes handicapées Statut matrimonial						Personnes non handicapées Statut matrimonial					
		Célibataire	Marié	Divorcé (e)/ séparé (e)	Veuve (ve)	Union libre	Total	Célibataire	Marié	Divorcé (e)/ séparé (e)	Veuve (ve)	Union libre	Total
Boucle du Mouhoun	Homme	28,2	59,9	2,3	7,9	1,7	100,0	45,9	51,2	0,7	0,9	1,3	100,0
	Femme	17,2	39,5	2,7	39,0	1,6	100,0	27,7	63,5	0,8	6,4	1,6	100,0
	Ensemble	22,7	49,6	2,5	23,6	1,6	100,0	36,6	57,5	0,7	3,7	1,5	100,0
Cascades	Homme	30,1	64,0	1,3	4,2	0,4	100,0	46,9	50,9	0,4	0,6	1,2	100,0
	Femme	17,3	43,5	2,0	36,1	1,1	100,0	28,8	62,8	0,6	6,5	1,3	100,0
	Ensemble	23,3	53,1	1,6	21,1	0,9	100,0	37,3	57,2	0,5	3,7	1,3	100,0
Centre	Homme	32,7	59,2	1,6	4,6	1,9	100,0	49,1	46,9	0,5	0,6	2,9	100,0
	Femme	21,7	38,5	2,0	36,0	1,8	100,0	40,9	49,5	1,1	5,6	2,9	100,0
	Ensemble	26,8	48,1	1,8	21,4	1,9	100,0	44,9	48,2	0,9	3,1	2,9	100,0
Centre-Est	Homme	26,5	64,4	1,4	5,7	2,0	100,0	46,5	50,9	0,5	0,7	1,4	100,0
	Femme	13,9	45,9	1,6	36,9	1,7	100,0	27,8	62,6	0,6	7,3	1,7	100,0
	Ensemble	19,8	54,7	1,5	22,2	1,8	100,0	35,9	57,5	0,6	4,5	1,5	100,0
Centre-Nord	Homme	27,3	67,0	1,2	3,8	0,7	100,0	46,0	52,2	0,3	0,6	0,9	100,0
	Femme	15,3	42,1	2,2	39,2	1,2	100,0	28,2	63,7	0,6	6,5	1,0	100,0
	Ensemble	21,0	54,2	1,8	22,1	0,9	100,0	36,3	58,5	0,5	3,7	1,0	100,0
Centre-Ouest	Homme	28,9	64,3	1,2	3,8	1,8	100,0	52,8	44,3	0,4	0,6	1,9	100,0
	Femme	14,0	40,1	1,6	43,0	1,3	100,0	31,4	56,0	0,6	9,6	2,4	100,0
	Ensemble	20,5	50,8	1,4	25,8	1,5	100,0	40,8	50,9	0,5	5,7	2,1	100,0
Centre-Sud	Homme	26,9	62,9	2,3	5,9	2,0	100,0	47,9	49,0	0,9	0,9	1,3	100,0
	Femme	12,4	36,8	2,8	46,2	1,8	100,0	29,3	57,5	1,1	10,5	1,6	100,0
	Ensemble	19,2	49,1	2,6	27,3	1,8	100,0	37,8	53,6	1,0	6,1	1,5	100,0
Est	Homme	31,4	60,7	1,2	3,8	2,9	100,0	45,6	52,2	0,3	0,5	1,4	100,0
	Femme	17,4	46,9	2,3	29,8	3,6	100,0	27,7	63,9	0,8	5,7	1,9	100,0
	Ensemble	24,3	53,8	1,8	16,9	3,2	100,0	36,2	58,3	0,6	3,2	1,7	100,0
Hauts-Bassins	Homme	30,5	59,9	1,9	6,9	0,8	100,0	48,1	49,6	0,5	0,8	1,0	100,0
	Femme	19,4	39,4	2,2	38,1	0,9	100,0	33,4	58,7	0,8	6,0	1,1	100,0
	Ensemble	24,8	49,4	2,0	22,9	0,9	100,0	40,5	54,3	0,7	3,5	1,0	100,0
Nord	Homme	26,8	66,9	1,5	4,0	0,8	100,0	47,3	51,3	0,3	0,5	0,6	100,0
	Femme	15,1	46,1	2,5	35,6	0,7	100,0	28,3	63,7	0,5	6,6	0,9	100,0
	Ensemble	20,9	56,2	2,0	20,2	0,7	100,0	37,0	58,0	0,4	3,9	0,7	100,0
Plateau Central	Homme	27,1	66,5	1,4	4,4	0,6	100,0	47,7	50,7	0,4	0,5	0,7	100,0
	Femme	15,0	40,8	2,3	41,3	0,6	100,0	28,7	61,5	0,5	8,4	0,9	100,0
	Ensemble	20,7	52,8	1,9	24,0	0,6	100,0	37,1	56,7	0,5	4,9	0,8	100,0
Sahel	Homme	21,1	69,3	1,4	7,7	0,5	100,0	36,2	61,9	0,7	0,9	0,3	100,0
	Femme	18,3	34,3	2,8	43,8	0,8	100,0	21,7	70,6	1,6	5,8	0,3	100,0
	Ensemble	19,8	52,4	2,1	25,0	0,7	100,0	29,0	66,2	1,2	3,3	0,3	100,0
Sud-Ouest	Homme	30,0	56,0	3,4	9,1	1,5	100,0	46,9	48,1	1,2	1,3	2,5	100,0
	Femme	18,1	34,1	3,4	42,7	1,7	100,0	28,2	55,9	2,2	10,6	3,1	100,0
	Ensemble	23,5	44,0	3,4	27,5	1,6	100,0	36,9	52,3	1,8	6,2	2,8	100,0
Burkina Faso	Homme	28,7	62,8	1,7	5,4	1,4	100,0	47,2	50,1	0,5	0,7	1,5	100,0
	Femme	16,6	40,8	2,2	39,0	1,4	100,0	30,8	59,6	0,9	7,0	1,7	100,0
	Ensemble	22,3	51,3	2,0	23,0	1,4	100,0	38,5	55,2	0,7	4,0	1,6	100,0

**Tableau A 13.9 : Répartition des personnes handicapées de 5 ans ou plus par milieu de résidence, par région et par sexe selon le type de limitation fonctionnelle**

	Vision	Audition	Mobilité	Mémoire/ Concentration	Soins personnels	Communi- cation	Personnes handicapées de 5 ans ou plus	Population de 5 ans ou plus
<b>Milieu de résidence</b>								
Urbain	13 411	8 168	19 139	7 273	8 191	8 499	41 169	4 642 998
Rural	47 601	36 896	59 177	29 376	26 173	27 472	139 787	12 543 093
<b>Région de résidence</b>								
Boucle du Mouhoun	4 752	3 575	5 879	2 945	2 927	3 177	14 266	1 591 420
Cascades	1 758	1 450	2 846	899	1 015	1 101	6 137	672 411
Centre	7 749	4 709	10 489	4 406	4 789	4 811	23 267	2 622 602
Centre-Est	6 129	4 413	8 144	3 573	3 039	3 012	17 951	1 310 890
Centre-Nord	5 326	4 136	5 975	3 329	3 091	2 950	14 728	1 542 341
Centre-Ouest	6 876	5 018	8 774	4 218	3 848	3 943	19 893	1 403 588
Centre-Sud	4 135	2 927	4 732	2 416	1 953	2 128	10 960	673 414
Est	3 654	3 164	4 391	2 930	2 445	3 443	12 315	1 571 368
Hauts-Bassins	4 949	3 478	7 133	2 611	2 684	2 770	15 497	1 903 489
Nord	5 325	4 343	6 948	3 346	3 051	3 250	16 474	1 429 938
Plateau Central	4 121	3 352	5 374	2 999	2 374	2 443	12 212	820 803
Sahel	2 418	1 599	2 599	1 199	1 344	1 315	6 402	905 621
Sud-Ouest	3 820	2 900	5 032	1 778	1 804	1 628	10 854	738 206
<b>Sexe</b>								
Homme	29 241	20 509	35 729	17 313	16 647	18 650	87 209	8 234 842
Femme	31 771	24 555	42 587	19 336	17 717	17 321	93 747	8 951 249
Ensemble	61 012	45 064	78 316	36 649	34 364	35 971	180 956	17 186 091

## PERSONNEL PERMANENT DU 5<sup>e</sup> RGPH

### COORDINATION

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUEDRAOGO Boureima	Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
BERE Bernard	Vice-Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
TIENDREBEOGO Adama	Directeur Technique du Recensement
BAYALA/ARISTE Laure Leïla	Directrice technique du Recensement

### APPUI TECHNIQUE

SYLVA Charles René	Conseiller technique principal (CTP) du RGPH
--------------------	--

### COMITE TECHNIQUE D'APPUI DU BCR

DIVISION	RESPONSABLE	MEMBRES
DIVISION DE LA METHODE ET DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX	BAYALA/ARISTE Laure Leïla ZONGO Issa	BASSINGA Hervé HEMA K. Djouma Félicité KAM Togné KIEMA W. Charlotte KOANDA Harouna OUEDRAOGO Clément OUEDRAOGO Rasmané SAWADOGO Soumaïla SERME Dramane TONDE Hamado TAPSOBA Théophile DIALLO Oumarou (Appui)
DIVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE	OUOBA Pagari SAWADOGO Soumaïla	BELLA Sény COMPAORE B. Saturnin DEMBELE Bernard GAZAMBE Brahim KABORE K. Martial KOALA Sibiri KOUADIMA/DIALLO Kadidia NIKIEMA Sévérin NOMBRE Abdou OUEDRAOGO T. Arnaud SAWADOGO Marcel TAGNABOU Franck YANOGO Adeline YIRA Parfait
DIVISION DU TRAITEMENT DES DONNEES	NAKELSE Pascal	BADINI Mahamadi BONKOUNGOU K. Franck FYATO Martine KABORE W. Ismaël TRAORE Souleymane ZIDA Pingwende

DIVISION DE L'ANALYSE-SYNTHÈSE-PUBLICATION	TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith	BARRY Ousmane BAZONGO Baguinébé NIAMBA Louis NIGNAN Gafarou NIKIE MA Moumini OUATTARA Idrissa OUEDRAOGO Flore Gabrielle SAVADOGO Noufou SAWADOGO S. Paul SOME S. Placide ZIDA/BANGRE Hélène
DIVISION DE LA COMMUNICATION-REPROGRAPHIE-DIFFUSION	BAKOA André NOMBRE Abdou	BAKOLO Léon Hermann BOUDA Moussa DABIRE Gildas DABIRE Mouonkoun DIARRA Alassane KONATÉ Salifou KONKOBO Augustin LOMPO Firmin NABAYAOGO Adama OUATTARA Ibrahim OUEDRAOGO Mahamado SEGUEDA P. N. Théophile SOME Lanko SON Bakary
DIVISION DES FINANCES ET GESTION	DOLLE Dima salifou OUEDRAOGO Issa	BILLA Moussa BOUDA/NIKIE MA Marina BOUINDE Alain COMPAORE Chantal DABIRE K. N. Désiré ILBOUDO Eveline KABORE Soumaïla KINI Haladoyi KOANDA Ablassé NEBIE Lamoussa OUEDRAOGO Abdoukarim OUEDRAOGO S. Romuald SAWADOGO Souleymane SOMDA Stéphane YAMEOGO T. Rodrique YARBANGA Aziz ZERBO Gilbert ZERBO Bintou ZERBO Martine ZERBO Pascal

## LISTE DES ANALYSTES PAR THEME

N°	THEME D'ANALYSE	CONSULTANT	ANALYSTES ASSOCIES
1	Evaluation de la qualité des données	BOUGMA Moussa	NABIE Binouni OUEDRAOGO Mady KIEMA W. Charlotte
2	Etat et structure de la population	RIPAMA Toubou	DEMBELE Bernard YIRA Parfait DERRA Karim
3	Natalité –Fécondité	DAKUYO Louis Marie	BELLA Seny COULIBALY Idrissa KIENDREBEOGO Sandaogo
4	Mortalité	LANKOANDE Y. Bruno	BASSINGA Hervé ZIDA/BANGRE Hélène OUOBA Pagari
5	Etat matrimonial et Nuptialité	LOUGUE Siaka	TAPSOBA Théophile KOUADIMA/DIALLO Kadidiatou BATIONO Jérémie
6	Migration	DABIRE Bonayi	SAWADOGO Soumaïla OUEDRAOGO Salif W. ZABRE S. Pascal
7	Croissance urbaine	OUATTARA Adjoura	SOME Lanko GAZAMBE Brahim COUBOURA/ILBOUDO S. Christelle
8	Ménages et habitation	SANGLI Gabriel	SAWADOGO S. Paul SAGNON Lallé Célestin COMPAORE Edouard
9	Education : Instruction-Alphabétisation-Scolarisation	KOBIANE Jean-François	SAVADOGO Noufou GUISSOU Sibi ZOUNGRANA Daouda
10	Caractéristiques économiques de la population	GOUEM Sidonie	TONDE Hamado SOME Placide BERE Bernard
11	Situation socio-économique des enfants et des jeunes	RAHMANI Siguénam	KAM Togné KY Moumouni NAKELSE Pascal
12	Genre et situation sociodémographique	SANGARE Nestorine	OUEDRAOGO Flore G. COMPAORE Abdoul Aziz GUIGMA Gilbert
13	Situation socioéconomique des personnes handicapées	WAYACK PAMBE Madeleine	HEMA Konéré Djouma Félicité KOUNKORGO Lassimane
14	Situation socioéconomique des personnes âgées	BADO Aristide	BAYALA/ARISTE Laure Leila NIAMBA Louis COULIBALY Mamadou
15	Mesure et cartographie de la pauvreté	YAGO Ahmed	NOMBRE Abdou KONCOBO Zakaria OUEDRAOGO Boureima

16	Projections démographiques	KABORE Mahamoudou	ZONGO Issa OUEDRAOGO Wendingo TAPSOBA/TAPSOBA T.V.M. Edith
----	----------------------------	-------------------	--

#### LISTE DES LECTEURS DES RAPPORTS D'ANALYSE THEMATIQUES

NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURE
SOURA Abdramane B.	Institut Supérieur des Sciences de Population
BOUGMA Moussa	Institut Supérieur des Sciences de Population
YELBI Karim	Institut Supérieur des Sciences de Population
NIAMBA Louis	Institut des Sciences Sociales
BONKOUNGOU Zakaliyat	PATHFINDER
OUEDRAOGO Mady	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ZOUNGRANA Daouda	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ILBOUDO Abdoul Daouda Aziz	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ZAN Lonkila	Institut National de la Statistique et de la Démographie
BAGRE Olivier	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles/Ministère de l'Education National et de la Promotion des Langues Nationales
KOBYAGDA Issa	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
TOUGMA Jean Gabriel	Direction de la Programmation et des Analyses Macro-économiques / Direction Générale de l'Economie et de la Planification
BAMBARA Gustave	Direction des Politiques de Population/ Direction Générale de l'Economie et de la Planification
ZOMODO Vincent	Direction Générale du Développement Territorial
TAPSOBA Idrissa	Ministère des Aménagements, Agricoles Hydrauliques et de la Mécanisation
KOBEANE Sahid	DG/Protection et promotion de la famille



INSD/2022/RGPH2019/05

**Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)**

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000  
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso  
Tél. : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26  
Site internet : [www.insd.bf](http://www.insd.bf) - Email : [insd@insd.bf](mailto:insd@insd.bf)